

écrits du temps. Périsse, 1840. In-8 rel. (cachets).

[tâches d'encre pressions]
p. 412-445]

189
F5
1850
SMRC

Voir table

de

amour

d

JUGEMENTS

HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES.

(dont la plupart concernent le XVIIIe s.)

PARIS. — IMPRIMERIE DE SCHNEIDER ET LANGRAND, RUE D'ERFURTH, 1.

JUGEMENTS
HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES

SUR

QUELQUES ÉCRIVAINS

ET QUELQUES ÉCRITS DU TEMPS.

PAR M. CH.-M. DE FELETZ,

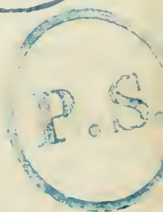
De l'Académie française.

Facies non omnibus una,
Nec diversa tamen, qualem decet esse sororum.
OVID., *Métam.*, lib. II.









LIBRAIRIE CLASSIQUE DE PERISSE FRÈRES,

PARIS,
8, RUE DU POT-DE-FER-SAINT-SULPICE.



LYON,
33, GRANDE RUE MERCIÈRE.

—

1840

PRÉFACE.

Voilà un livre que le public ne demandait point et qu'il n'attendait pas; je ne m'attendais pas davantage à le lui donner. C'est un de ces petits événements de ma carrière littéraire, imprévus comme à peu près tous les autres, comme la carrière elle-même, plus imprévue que tout le reste. Et, à cette occasion, je demanderai à mon lecteur, si j'en ai un, la permission de lui raconter deux ou trois pages de mes *Mémoires*, les seuls assurément que j'écrirai, que je publierai. Ce n'est pas qu'on ne m'ait engagé souvent à

écrire des *Mémoires;* j'en ai été pressé et par plusieurs personnes, et à diverses reprises, et avec instances. Vous avez, me disait-on, parcouru une assez longue carrière, et nous espérons, ajoutait-on obligeamment, qu'elle se prolongera longtemps encore. Vous avez passé un tiers à peu près de cette existence en province, les deux autres tiers à Paris; vous avez dû observer dans ces divers lieux des coutumes diverses, des mœurs différentes, des événements variés. Les Parisiens ne manquaient pas d'ajouter, en pensant à mon habitation en province, et de nombreux ridicules, ne songeant pas que les provinciaux pouvaient bien user de représailles. Mais c'est surtout dans les longues et fécondes années que vous avez passées à Paris, qu'il vous a été facile de recueillir de nombreuses et précieuses observations. Vous y avez connu tous les rangs de la société, vous y avez rencontré les hommes les plus remarquables, les femmes les plus distinguées, et la plupart des hommes de lettres qui sont de tous les rangs, ou se mêlent à toutes les classes. Vous y avez vu beaucoup de choses dignes d'être recueillies et conservées. Vous y avez entendu beaucoup de mots ingénieux, spirituels, qui orneraient vos *Mémoires,* et qu'on y trouverait avec plaisir. Vous en avez sûrement dit vous-même; car les personnes qui donnent de pareils conseils sont toujours très-polies, et même un peu flatteuses.

Il y a du vrai dans tout cela, mais tout cela ne m'a point persuadé. Dans ma vie littéraire, je me suis souvent occupé des *Mémoires,* qui, depuis quarante ans ont inondé et enfin fatigué le public. Je me suis le plus souvent élevé

contre leurs auteurs et ce genre d'ouvrages ; il faut, ce me semble, avoir un grand fonds d'amour-propre et se croire une grande importance, pour se constituer le héros d'un ouvrage cyclique, où l'on passe en revue sa vie entière, remplissant de ses faits et gestes deux, quatre, six volumes ; et, de nos jours, on a été jusqu'à quinze et dix-huit.

Autrefois, il n'appartenait qu'aux hommes qui avaient pris une grande part aux affaires publiques, les négociateurs, les ambassadeurs, les généraux d'armée, les ministres, les hommes d'État, d'écrire leurs *Mémoires*. Ces ouvrages, pleins de faits importants, singuliers, curieux, où sont dévoilés les mystères de la diplomatie, où sont mis à découvert les ressorts cachés qui ont fait agir les hommes et les causes les plus secrètes des événements, sont pleins d'intérêt, et forment la partie la plus précieuse de notre histoire. Privés de ce puissant intérêt, que font, pour y suppléer, nos auteurs plus ou moins connus, nos femmes plus ou moins célèbres, qui, depuis quarante ans, inondent le public de leurs *Mémoires* et de leurs *Correspondances?* Ils disent beaucoup de bien d'eux, ce qu'il n'est pas facile de faire agréablement, et de manière à amuser beaucoup le public. Ils disent ensuite assez généralement beaucoup de mal des autres, ce qui est plus facile et plus divertissant. Mais cela est-il bien juste, bien raisonnable, bien convenable? de pareils écrivains ne sont pas sans doute à l'abri de graves reproches, et de pareils écrits ne sont pas sans de graves inconvénients. Ainsi, la médisance qui semblait du moins devoir

mourir avec les contemporains, vit dans les générations suivantes; ainsi la calomnie s'éternise; ainsi la satire devient un fléau d'autant plus cruel, qu'il est plus durable, et qu'il poursuit la mémoire et afflige la postérité de ceux qui en sont les victimes; ainsi sont dévoilés une foule de faits domestiques et cachés qui ne sont point du domaine de l'histoire, sur lesquels ni le public ni l'écrivain qui les lui révèle n'ont aucun droit, et qui regardent des personnes dont le désir juste et raisonnable serait peut-être de demeurer obscures avec leurs vertus, leurs faiblesses et leurs vices : et l'on ne peut nier que la plupart n'aient un droit incontestable à cette obscurité. Les femmes surtout ont rarement à s'applaudir de sortir ainsi du théâtre circonscrit de leur famille et de leur société, dont elles doivent se contenter de faire le charme et l'ornement, pour être exposées au grand jour, et aux regards de la postérité. Leurs plus aimables vertus sont douces, simples, modestes, par conséquent sans faste et sans éclat; leurs travers et leurs vices sont plus bruyants, et leur donnent une toute autre célébrité : ainsi, par la nature même de leurs qualités bonnes ou mauvaises, elles peuvent être sûres que celles-ci seront plus remarquées; et comme la malignité humaine s'en amuse davantage, rarement l'historien ou le faiseur de *Mémoires* s'interdira ce moyen presque infaillible de succès.

J'ai eu souvent l'occasion d'étendre et de développer ces idées, et beaucoup d'autres dans le même sens et dans le même but. Marmontel, sans les développer, en a exprimé la substance et le principe dans ses *Eléments de*

littérature, art. *Mémoire*. « Combien peu de gens ont « droit de faire un livre de leurs mémoires ! ce n'est pas, « avait-il ajouté, que, si nous en voulions croire notre va« nité, les choses les plus communes ne nous parussent « mémorables dès qu'elles nous seraient personnelles ; « mais c'est la première illusion dont il faut savoir se pré« server. » Après avoir écrit ces lignes sensées, Marmontel publia quatre volumes de ses *Mémoires ;* je ne l'imiterai point dans cette contradiction, et, au lieu de quatre volumes, je ne donnerai des miens que trois ou quatre pages qui justifieront ce que j'ai avancé au commencement de cette préface, et prouvent que tout a été imprévu dans ma carrière littéraire, tout, jusqu'à la publication de ce livre.

J'avais plus de trente ans que je n'avais jamais songé à écrire une page pour le public, à mettre au jour une seule ligne. Je me trompe : quelques années auparavant, frappé particulièrement d'un décret injuste et tyrannique de la Convention, parmi tant d'autres tyranniques et injustes décrets, j'écrivis quelques pages pour démontrer combien il était oppressif et odieux. Je les adressai au rédacteur d'un journal modéré. Je ne connaissais pas même de nom ce rédacteur que j'ai beaucoup connu depuis : c'était M. Fiévée. J'avais peu espéré qu'il fît l'honneur à ma petite dissertation de l'adopter et de l'insérer dans son journal ; il la publia toutefois. J'étais alors caché pour éviter les rigueurs d'une seconde captivité, car j'en avais déjà subi une première très-longue et très-dure. Par un excès de précaution peut-être, et dans la crainte

d'appeler l'attention sur moi, au lieu de dater ma lettre de Périgueux, où j'avais trouvé un excellent asile chez d'excellents parents, je la datai d'une petite ville distante de sept à huit lieues, d'Excideuil. Le journal où mon article fut inséré parvint dans cette petite ville. A défaut de tout autre mérite, cet article, par les principes de justice et d'équité qu'il développait, obtint la sympathie des honnêtes gens d'Excideuil ; il y fit quelque bruit, et on en rechercha l'auteur. On l'attribua d'abord à un médecin, homme d'esprit et capable d'en faire de beaucoup meilleurs, et qui déclina franchement l'honneur qu'on voulait lui faire. Alors on en soupçonna un jeune homme, homme d'esprit aussi, mais qui eut la faiblesse de se laisser attribuer l'article, et qui finit par se l'attribuer lui-même. Le malheur de ce jeune homme le conduisit à Périgueux. J'y étais alors moins retiré , plus libre , et il me rencontra dans un salon. Ce fut justement à moi qu'il s'adressa pour me demander ce que je pensais de cet article. Pénétrant ses intentions , je lui répondis que je trouvais l'article excellent. Alors, se penchant à mon oreille, il me dit, de manière à être entendu de tout le monde : « Je l'ai mis à la poste à Excideuil le jour de l'Ascension. » Ce n'était assurément ni le jour ni le lieu du départ, mais je souris au jeune homme et ne lui témoignai aucun doute : le vers d'Horace *rarò antecedentem* me serait revenu en mémoire, si le mot de *scelestum* ne m'eût paru trop fort pour une si puérile vanité.

Quoi qu'il en soit, ces premières pages écrites par moi, et insérées dans un journal, furent le prélude, et, pour

ainsi dire, le présage des occupations que, quelques années après, je me suis données, et qui ont fait à peu près toute ma vie littéraire. Quelques anciens camarades de collége fondèrent en 1800, et rédigèrent le *Journal des Débats*. Le rédacteur en chef, M. Bertin l'aîné, mon ami, à qui dix ans d'absence n'avaient pas fait oublier nos relations d'amitié, eut l'aimable attention de me l'adresser en province. J'y lisais ce journal avec un vif intérêt. J'admirais l'esprit et le talent de mes anciens camarades, j'admirais le bon usage qu'ils en faisaient. Mais que j'étais loin de penser que je m'associerais un jour à leurs travaux! Combien je m'en jugeais incapable! L'année suivante 1801, des affaires de famille que je croyais terminer en six semaines m'appelèrent à Paris. Ces mêmes affaires m'y retinrent six mois; pendant tout ce temps, ma société la plus habituelle fut celle de mes anciens camarades: ils poursuivaient leur œuvre avec ardeur et avec succès; ils s'en entretenaient entre eux, je m'en entretenais avec eux. J'y prenais autant d'intérêt qu'eux, mais je n'osais aller plus loin et leur demander de partager leurs travaux. Cette proposition que je n'osais faire me fut faite. J'en fus embarrassé, presque fâché, et je puis assurer que je travaillais depuis deux ans au *Journal des Débats*, et que cet embarras n'était point encore dissipé. Toutefois les années se succédèrent, les articles se multiplièrent, et, après vingt-cinq ans d'un travail non interrompu, il m'a valu la plus glorieuse des récompenses, celle d'être admis dans le sein de l'Académie française. C'est là ce que je regarde comme le plus *imprévu* dans ma carrière littéraire; peut-être le public s'en étonna-t-il, mais je puis

assurer que personne dans le public ne fut plus étonné que moi. Un bon nombre de mes articles semblait fait pour me fermer les portes de l'Académie, mais j'eus affaire à des hommes d'esprit, indulgents et généreux. M. de Châteaubriand, mécontent d'une candidature qui semblait avoir quelque chance de succès, fut le premier qui me dit : « Mais pourquoi ne vous présentez-vous pas?—C'est, lui répondis-je, pour qu'on ne me fasse pas la question contraire. » Et je ne me présentai point. Deux ans après, M. Villemain me fit la même question, je lui fis la même réponse. Cependant, cette fois je me présentai, et je fus admis.

Alors deux libraires vinrent me presser de recueillir mes articles et de les publier; d'autres m'en avaient déjà donné l'exemple, et je ne l'avais pas suivi. Je n'avais gardé la copie d'aucun de ces articles, je n'avais même pas conservé les journaux qui les contenaient; je ne me souciais point de les rechercher péniblement dans plus de cinquante volumes in-folio : je refusai donc. Mais deux de mes amis, M. Amar, mon confrère à la bibliothèque Mazarine, et M. Ducluzeaux, professeur très-distingué de l'Université, mon compatriote et mon parent, se chargèrent de ce pénible et ennuyeux labeur. Ils se joignirent aux libraires pour me presser, et je cédai. Il fut convenu qu'ils extrairaient quatre volumes de mes articles, qui, tous rassemblés, en auraient bien formé quinze ou seize. Dans la suite, ils me demandèrent de joindre deux autres volumes aux quatre qu'ils venaient de faire imprimer; mais, pour garantir le public, et pour me garantir moi-

même de toute publication de ce genre, j'écrivis ces lignes dans la préface qui est à la tête du premier de ces deux derniers volumes : « Ces deux volumes compléteront dé-« finitivement mes *Mélanges* ; on peut être rassuré contre « de nouvelles publications de ma part. »

C'était assurément avec une entière bonne foi et bien franchement que je prenais cet engagement. Comment donc y manqué-je aujourd'hui ? Toujours par des circonstances imprévues, et même plus qu'imprévues, tout à fait invraisemblables. Un homme d'esprit, un homme fort occupé, et dont les occupations sont importantes et sérieuses, prédicateur distingué, traducteur et auteur de livres pieux et solides, remplissant d'autres graves fonctions de son ministère, mais infatigable, et doué d'une telle activité, qu'au milieu de tant de travaux utiles, il lui reste encore un peu de temps pour faire des choses inutiles (1), M. l'abbé Dassance a voulu être l'éditeur de ce livre. Il me représentait souvent qu'on n'avait pas toujours mis, dans le choix de mes *Mélanges*, tout le soin et tout le discernement désirable ; qu'il connaissait beaucoup de mes articles (et il les connaît tous bien mieux que moi), qu'on aurait dû préférer à plusieurs de ceux qu'on avait

(1) Le lecteur impartial ne voudra pas souscrire à cette épithète dictée à M. de Feletz par sa modestie, et il pensera avec raison qu'un choix d'articles où sont développés les meilleurs principes de littérature et de morale dans un style toujours pur, clair, élégant, dont nos critiques actuels sont si éloignés, n'est pas *une chose inutile*. (*Note de l'Editeur.*)

choisis. D'ailleurs, ajoutait-il, vous avez jeté quelques autres compositions littéraires dans d'énormes compilations, où elles restent enfouies, telles que *l'Encyclopédie des gens du monde*, *l'Encyclopédie du dix-neuvième siècle*, *le Plutarque français*, *le Mercure de France*, etc. Ces divers opuscules varieront ce volume, et lui donneront une physionomie particulière, qui le distinguera un peu de vos *Mélanges* : *Facies non omnibus una.* Enfin, continuait-il, vous avez fait, dans la *Biographie universelle*, quelques articles assez importants, et, de plus, vous avez célébré la mémoire d'une foule d'hommes remarquables et de femmes distinguées, nos contemporains, et que la mort, depuis un certain nombre d'années, a enlevés aux lettres, aux sciences, aux arts et à la société.

J'avoue que cette dernière considération, surtout, m'a touché. Personne, peut-être, n'a payé aussi fréquemment que moi un tribut à la mémoire des personnes illustres de l'un et de l'autre sexe, mortes dans le dix-neuvième siècle. La plupart, indépendamment du mérite réel qui les distinguait, avaient été pour moi pleines de bonté, de bienveillance, d'amitié; j'étais bien aise de donner à l'hommage que je rendais à leur mémoire un peu plus de durée que n'en ont les feuilles éphémères où je m'étais empressé de le publier.

Toutefois, ce volume ne contient qu'une bien faible partie des nombreuses notices biographiques que j'ai faites pendant près de quarante ans. Ainsi, par exemple, j'en avais fait de fort étendues sur deux de mes célèbres col-

laborateurs du *Journal des Débats*, MM. Geoffroy et Dussault, sur M. le comte de Choiseul-Gouffier, sur M. Palissot. Mais, plus tard, ayant fait dans la *Biographie universelle* les articles qui les concernent, mon habile éditeur a sagement omis les notices biographiques faites pour ainsi dire sur leur tombe, et le jour ou le lendemain de leur mort, pour admettre leur histoire plus complète, et faite non-seulement avec plus d'étendue, mais avec plus de sincérité et d'impartialité, ainsi qu'il convenait dans la *Biographie universelle.* Une foule d'autres notices biographiques ont été négligées par mon éditeur, soit qu'il ne les ait pas jugées assez importantes, soit qu'il lui ait été, pour ainsi dire, impossible de les démêler au milieu de cinquante ou soixante volumes in-folio, où elles sont éparses. Je dirai du moins, dans cette préface, les noms de ceux dont je regrette de ne pas retrouver les notices dans ce volume. Oui, j'en conviens, j'aurais aimé à voir répéter ici les éloges, ou plutôt à voir reproduire la justice que j'avais tâché de rendre à la mémoire de mes compatriotes, parents et amis, le marquis de Saint-Astier, le comte de Taillefer : le premier, loyal chevalier; le second, laborieux et érudit archéologue, qui a laissé un monument de ses recherches et de ses études dans les *Antiquités de Vésone*, deux volumes in-4°; du comte Du Cluzel, le plus aimable vieillard de France, mort à l'âge de quatre-vingt-seize ans, et conservant encore toute la fraîcheur de l'imagination, toutes les grâces de l'esprit, la chaleur de l'âme et la sensibilité du cœur, telles que pourrait les posséder le jeune homme le plus heureusement doué; de l'excellent abbé de Saint-

Geysat, que tout le monde aimait; du vif et spirituel abbé d'Andrezel; du docteur Bruslé, franc Breton, le plus sincère et le plus ardent royaliste que j'aie connu; des marquis de Vence, et de Vins: le premier, brave colonel de la garde royale, militaire distingué; le second, maintenant la dignité et les intérêts de la France, comme consul général et agent diplomatique dans différentes places importantes de l'ancien et du nouveau monde; de madame la duchesse de Richelieu, mère de madame de Montcalm, dont, du moins, la notice est ici conservée, et digne mère d'une telle fille; de madame la marquise du Cayla, née de Jaucourt, l'un des meilleurs et des derniers modèles de ces femmes de l'ancien régime, qui tenaient leur salon avec tant de dignité et de grâce, et y rassemblaient ce qu'il y avait de plus distingué à la cour et à la ville; de l'aimable marquise de Lubersac, née de Maillé; de madame la comtesse de Courtawel, sa belle-sœur, aimable comme elle; de madame la comtesse de Paysac, d'une conversation si attachante et si variée; de madame de Choiseul, née princesse de Bauffremont, d'un esprit si cultivé et d'un cœur si généreux; de madame de Granoux, née de Fénelon, digne d'une telle origine, et portant noblement un si beau nom; de mademoiselle Noémie de Vence, douée de tant de grâces, enlevée à la fleur de son âge, et emportant les regrets de la société entière; et de plusieurs autres, dont je regretterais encore plus de ne pas prolonger, autant qu'il est en moi, le souvenir, si je n'étais persuadé que le souvenir durera dans la mémoire des hommes beaucoup plus que mon livre.

Il semblerait que mon obligeant éditeur ne devrait s'attendre qu'à des actions de grâces de ma part ; je vais cependant lui adresser un reproche. J'ai dit que mes *Mélanges* avaient été recueillis par deux de mes amis; mais je dois avouer pourtant que je les y aidais un peu ; que, du moins, ils me soumettaient la plupart des articles dont ils faisaient choix. Il n'en a pas été de même pour ce volume-ci. Devenu à peu près aveugle, je ne m'en suis pas du tout mêlé ; je me suis tout à fait abandonné aux soins et au discernement de mon complaisant éditeur : c'est sûrement ma faute s'il n'a pas eu mieux à choisir ; mais je me plaindrai du choix qu'il a fait de trois ou quatre morceaux qu'il aurait dû omettre. M. l'abbé Dassance, qui a une mémoire si présente et si flatteuse pour moi des articles que j'ai faits pendant plus d'un quart de siècle, a malheureusement oublié un paragraphe de la préface que j'ai mise à la tête du premier volume de mes *Mélanges*, paragraphe auquel je tenais essentiellement. Je disais dans cette préface : « Il est inutile, sans doute, d'observer « qu'on a choisi ce qui a paru le moins indigne d'être « conservé. Toutefois, d'autres considérations ont dû « présider à ce choix, et commander la suppression de « quelques articles. Dans l'intervalle de vingt-cinq an- « nées, quelques idées changent et se modifient ; ce qui « paraissait vrai devient douteux; ce qui ne semblait que « juste est devenu dur, quelquefois tout à fait injuste ; de « nouveaux engagements se forment, de nouveaux de- « voirs sont imposés. Je me suis conformé à ces devoirs, « j'ai été fidèle à ces convenances, persuadé qu'un bon

« procédé vaut mieux qu'une plaisanterie ou qu'une vé-
« rité littéraire, à supposer même que la plaisanterie
« fût bonne, et la vérité incontestable. »

M. l'abbé Dassance ne s'est pas rigoureusement conformé à cette règle, que je m'étais sévèrement prescrite, et que j'avais imposée à mes précédents éditeurs ; il a admis dans ce volume deux ou trois articles que j'avais proscrits de mes *Mélanges*. L'abbé de Vauxcelles avait écrit, en marge d'une des pages des Mémoires satiriques de Duclos, ces mots, que justifiait le ton presque toujours caustique de l'historien : « Duclos était porté à croire « qu'un récit malin était vrai, et qu'un récit vrai de-« vait être malin. » M. l'abbé Dassance admet sans doute qu'il peut y avoir de bonnes critiques littéraires sans malignité ni malice; mais il est peut-être assez porté à croire que les meilleures sont celles que cet assaisonnement rend plus piquantes; il a donc choisi deux ou trois de mes articles où il a cru trouver ce genre d'assaisonnement. J'en demande pardon aux trois ou quatre hommes d'esprit qui peuvent y être intéressés; heureusement ils ont fait eux-mêmes, dans leur temps, de si bonnes épigrammes, qu'ils me pardonneront facilement les miennes, qui sont loin de valoir les leurs. Que peuvent ces traits impuissants contre leur réputation, si bien établie, d'écrivains élégants, ingénieux, spirituels ? Ils ont bien le droit de dire de moi ce que le poëte dit du vieux Priam :

. . . . Telum imbelle sine ictu
Conjecit senior.

Seulement je les prie d'observer que j'avais moi-même brisé ces traits, ou que je les avais du moins cachés et mis en oubli, et que ce n'est pas ma faible main qui aujourd'hui les a lancés.

31 juillet 1840.



JUGEMENTS
HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES
SUR
QUELQUES ÉCRIVAINS
ET QUELQUES ÉCRITS DU TEMPS.

RÉPONSE DE M. DE FELETZ,

Chancelier de l'Académie française,

AU DISCOURS DE RÉCEPTION PRONONCÉ PAR M. COUSIN, DANS LA SÉANCE DU 5 MAI 1831.

MONSIEUR,

L'Académie française qui vous reçoit aujourd'hui avec joie parmi ses membres, est bien près, au moment où vous y êtes admis, de compter deux cents années d'existence. Les talents les plus divers, les productions les plus variées, l'esprit dans toutes les ressources qu'il crée ou qu'il découvre pour plaire et pour instruire, le génie dans toutes les routes qu'il parcourt et qu'il éclaire, ont illustré ces deux siècles d'une carrière déjà remarquable par sa durée, parmi tant d'instabilités et de ruines. Dans tous les temps, en effet, l'Académie regarda comme de son domaine tout ce qui honore l'intelligence humaine, et elle crut s'honorer elle-même, en accueillant les vœux de ceux qui, se distinguant par des travaux différents

de ceux qui l'occupent habituellement, et qui ont fait le succès de la plupart de ses membres, témoignèrent le désir d'être adoptés par elle.

Sans doute l'Académie française, ainsi que l'attestent ses premiers statuts, et le nom même qu'elle porte, fut instituée dans un objet spécial, qui semblerait restreindre ses choix à ceux qui ont fait une étude particulière de la langue, du style, de l'art de bien dire, et l'ont prouvé par des compositions où cette étude et cet art s'appliquent le plus naturellement; c'est-à-dire par des ouvrages de littérature, d'éloquence, de poésie. Mais c'est pour mieux remplir cette mission que l'Académie a dû l'étendre. Vous l'avez parfaitement observé, monsieur, les sciences et les lettres, toutes les connaissances humaines, tous les développements de l'intelligence, s'entr'aident, se fortifient, se prêtent un mutuel appui; et par une évidente conséquence les hommes qui avec des talents et des goûts divers les cultivent dans leur grande et admirable variété, se réunissent heureusement et s'associent utilement pour leurs progrès. Cette incontestable vérité ne pouvait échapper aux fondateurs de l'Académie; aussi voyons-nous dès son origine, se former dans son sein cette association des lettres et des sciences; et si les savants et les philosophes qui furent réunis aux orateurs, aux poëtes, aux beaux esprits, comme on disait alors, ont conservé peu de renommée, c'est qu'il est difficile à toutes les époques de trouver des hommes qui jettent un grand éclat sur les hautes spéculations de la philosophie et des sciences physiques et mathématiques; des hommes enfin tels que M. Fourier dont nous déplorons la perte, tels que vous, monsieur, qui lui succédez.

Vous venez dans un discours plein d'intérêt, d'agrément et de science, de rendre un noble et éclatant hommage au savant illustre que vous allez remplacer parmi nous. C'est une dette qui nous était commune; mais vous l'avez si bien acquittée que ma part est restée infiniment légère; et je vous en remercie, pour la mémoire de M. Fourier que vous avez

dignement célébrée, pour moi qui, étranger aux études qui firent sa principale gloire, n'aurais pu que lui rendre une justice trop incomplète, et pour le public qui nous écoute. Toutefois, monsieur, quelque bien payé par vous qu'ait été ce tribut, il est trop honorable pour que je veuille m'en affranchir. Cher à toute l'Académie comme un homme d'un mérite éminent, comme un homme infiniment aimable, comme un excellent confrère, qu'il me soit permis de rappeler que M. Fourier eut avec moi quelques liens de confraternité de plus; l'Académie nous avait fait l'honneur de nous nommer en même temps, elle nous avait reçus le même jour; cette circonstance ou le hasard nous plaçait à côté l'un de l'autre dans nos séances. Ce sont des particularités peu importantes sans doute, de légers et faibles liens; mais, et ce sera mon excuse d'en avoir dit un mot, on ne veut rien perdre de ce qui attachait à un homme aussi distingué et aussi recommandable.

Horace, dans les lois du goût qu'il a tracées, défend de remonter jusqu'au berceau du personnage qu'on célèbre : toutefois l'éloge de M. Fourier devrait commencer pour ainsi dire à son enfance. Il fut un de ces enfants privilégiés, qui comme Pascal montrent des dispositions rares, précoces et pour ainsi dire prodigieuses. Les cours de ses études parcouru avec éclat était terminé à l'âge où d'autres le commencent. A ces études, cet enfant, car M. Fourier l'était encore, fait succéder celle des mathématiques qui lui offrent un attrait nouveau, et sont pour lui l'occasion de nouveaux succès. A dix-huit ans il publie de savants mémoires où se révèlent cet esprit philosophique qu'il a constamment porté dans les questions qu'il a traitées, et ce génie inventif que manifestent déjà quelques découvertes qui agrandissent la science, et des formules ingénieuses qui la rendent plus facile. C'est à cette époque et dans cette extrême jeunesse qu'il est adopté par une société célèbre et nommé professeur dans une école célèbre. Bientôt les orages de la révolution suspendent son enseignement, mais ne suspendent ni ses études classiques et littéraires, ni ses travaux

scientifiques : double occupation qu'il sut toujours allier par goût, comme par un secret pressentiment qu'elle serait pour lui la source d'une double gloire.

En France, l'empire des mœurs sauvages et barbares qui méprisaient les lettres et les sciences, négligeaient, ou même proscrivaient ceux qui les cultivent ne pouvait être long. Une nation aussi polie, aussi amie des arts, aussi sensible à toutes les jouissances de l'esprit, et qui en a reçu tant d'illustration et d'éclat, devait y être ramenée par un attrait universel et un goût irrésistible. Aussi, lorsque sous d'autres rapports le joug qui les avait étouffées et rendu muettes restait encore bien pesant et bien odieux, ce fut par une sorte d'élan qui reporta vivement les esprits vers les études que fut marquée la première aurore de jours plus heureux et d'un meilleur avenir. Des écoles normales furent instituées à Paris, sorte d'enseignement encyclopédique, plus fastueux peut-être qu'ordonné avec sagesse et véritablement utile, mais où furent données de savantes et brillantes leçons, par de savants et illustres professeurs. Tous les départements y envoyèrent des élèves : le département de l'Yonne y envoya un jeune homme, fait par son âge pour être assis parmi les élèves, mais qui par la profondeur de sa science se fit remarquer parmi les plus habiles maîtres : c'était M. Fourier. Bientôt après fut fondée l'École polytechnique, et l'éclat dont il avait brillé aux écoles normales le désigna aux Laplace, aux Berthollet, aux Monge pour être professeur dans cette nouvelle école qui avait tout ce qui manquait aux premières pour être d'une utilité constante et d'une célébrité durable. Arrêtons-nous ici, malgré la rapidité de ce récit, pour remarquer une qualité éminente de l'esprit de M. Fourier, qualité qui suppose la science, mais qui n'est pas toujours unie à la science : c'est l'heureux don de la communiquer; c'est cette élocution facile, ornée, élégante qui charme la jeunesse studieuse et spirituelle ; ce sont encore ces développements ingénieux, ces applications nombreuses et inattendues qui l'intéressent et l'attachent,

ces vues philosophiques et élevées qui excitent son admiration : quand on joint à tant de rares facilités une douce gaieté, une aimable indulgence, une constante aménité de mœurs et de langage, on est sûr d'être l'idole de ses élèves ; tel fut M. Fourier à l'École polytechnique.

Une expédition qui, contre le sort ordinaire des événements, restera grande dans l'histoire, malgré la fortune, et glorieuse quoique le succès lui ait été refusé, l'expédition d'Égypte se préparait alors. L'ambition et la gloire, l'éclat d'une conquête que devait rendre plus célèbre encore la célébrité de la contrée qu'on allait subjuguer; les richesses industrielles et agricoles que devait trouver la France dans cette colonie nouvelle; la civilisation rétablie dans ces régions antiques, qui jadis avaient été la source d'où elle s'était répandue chez les autres peuples ; des notions nouvelles et plus certaines acquises sur un pays fameux et rempli de merveilles, et la science agrandie par de nouvelles découvertes : tels furent les mobiles divers de cette brillante entreprise. Des éléments divers devaient donc y concourir : un chef habile, des capitaines expérimentés, des soldats valeureux, des savants consommés. C'est à ce dernier titre que M. Fourier fit partie de l'expédition. Mais l'homme prodigieux qui la commandait après l'avoir conçue, et qui, parmi les dons étonnants du génie qu'admiraient en lui ceux même qui n'aimèrent point sa domination, avait à un haut degré l'art de connaître et d'apprécier les hommes, découvrit bientôt dans le savant d'autres mérites encore, d'autres aptitudes, et le jugea propre à servir de plus d'une manière efficacement et honorablement ses desseins. Il le fit tout à la fois magistrat, négociateur, médiateur. Dire qu'il y eut un Institut en Égypte, c'est dire que M. Fourier en fut membre ; ses collègues connaissant la netteté et la culture de son esprit, la facilité, la correction et l'élégance de son style, le choisirent tous d'une voix pour être secrétaire de cette société savante. A tous ces titres M. Fourier rendit de vrais services. Magistrat, son équité naturelle apaisa les dif-

férents, termina les querelles et rendit à tous la plus impartiale justice; négociateur et médiateur, son art de traiter avec les hommes, son langage persuasif, des manières pleines de politesse et d'aménité, auxquelles des barbares même ne sont pas insensibles, concilièrent les partis les plus opposés, les intérêts les plus contraires; membre de l'Institut d'Égypte, il parcourut ces contrées fameuses avec d'autres savants ses collègues, tous, comme lui, pleins de lumières, de zèle, de constance, d'intrépidité; excursions scientifiques qu'inspirent et qu'animent de généreux sentiments et un double et noble but : la gloire de la patrie qui s'enrichit de connaissances plus exactes et de découvertes nouvelles, et l'utilité du pays conquis que ces savants parcourent en répandant les bienfaits de l'industrie, de la science et des arts; ainsi la conquête qui presque toujours ravage, ruine et détruit, serait devenue pour cette nation opprimée et barbare une source de prospérité, de civilisation et de richesses.

L'Égypte arrêterait encore longtemps l'orateur ou le simple historien qui rendrait à M. Fourier une justice complète, et recueillerait tout ce qui fit éclater ses talents et honora sa mémoire dans cette expédition si courte et si rapide. Je ne parlerai point des savants mémoires par lesquels il intéressait la société savante dont il était le secrétaire. Mais puis-je taire ce triomphe singulier de l'éloquence funèbre qui, célébrant deux illustres généraux, dont l'un est tombé sous le fer d'un assassin fanatique, et l'autre sur le champ de bataille et au sein de la victoire, attendrit de vieux soldats insensibles à leurs propres maux, à leurs privations, à leurs dangers, fait couler des larmes sur leurs visages brûlés et cicatrisés, leur arrache des sanglots, et agite leurs armes dans leurs mains frémissantes. Mais qu'ai-je besoin d'en dire davantage : vous avez, monsieur, peint éloquemment ces magnifiques effets de l'éloquence : ils furent célébrés avec éclat le jour où M. Fourier fut reçu à l'Académie, par un jeune et brillant orateur, célèbre professeur comme vous, et avec qui vous avez tant de liens de con-

fraternité et de gloire. Comme un voyageur qui resterait muet de surprise et d'admiration à l'aspect des pyramides et des autres merveilles de l'Égypte, où nous a transportés le sujet qui m'occupe, je dois me taire devant de pareils modèles de style et d'éloquence.

Vous pourriez également me dispenser l'un et l'autre de parler de ce beau travail qui fut confié à la plume élégante de M. Fourier; grand et bel ouvrage sous le titre modeste de *Préface,* magnifique portique d'un vaste et précieux monument élevé aux sciences de l'histoire, de la géographie et de l'antiquité; tableau vif, rapide, animé, où sont retracés avec clarté et avec ordre les objets les plus divers, l'histoire ancienne, du moyen âge, et moderne de l'Égypte, et particulièrement l'histoire de l'expédition, ses combats sanglants, ses victoires éclatantes : les armées musulmanes détruites, les révoltes comprimées. Par un doux et agréable contraste, les arts de la paix, et même les douces occupations de l'agriculture, les découvertes de la science, les travaux des artistes, suspendent ces récits guerriers, auxquels se mêlent encore des réflexions pleines de patriotisme sur le bien qu'on pourrait retirer de cette colonie, ou pleines de philanthropie sur le bien qu'on pourrait faire aux habitants. Si dans ces vues et ces espérances il y a quelque exagération, il faudrait s'en prendre à une imagination heureuse et riante dont l'auteur était doué, plus encore à un esprit indulgent, bienveillant, qui croit facilement au bien qu'il désire. Un style pur, correct, élégant, donne beaucoup de charmes à ces récits, à ces tableaux, à ces réflexions. On y remarque en quelques endroits une sorte de pompe orientale accommodée au sujet comme au climat, mais toujours tempérée par le goût pur et le tact exquis de M. Fourier. Les éloges un peu prodigués au chef de l'armée d'Égypte n'ont jamais le ton de la flatterie, parce qu'ils sont exprimés avec beaucoup de grâce, et qu'ils sont d'ailleurs donnés avec justice à un homme extraordinaire et à une brillante expédition.

L'esprit étendu, lumineux et actif de M. le baron Fourier

embrassait à la fois les objets les plus divers, se pliait avec la plus heureuse souplesse aux occupations les plus variées. Ce fut au milieu des soins administratifs qu'il donnait à la préfecture de l'Isère, qui lui était confiée, et où il a laissé les plus heureux souvenirs et la mémoire la plus révérée, qu'il composa ce beau tableau de l'Égypte ancienne, de l'Égypte moderne, et cette sorte d'utopie de l'Égypte à venir. Ce fut encore du sein de cette administration, qui ne parut jamais souffrir de travaux si différents, que partirent ces savants mémoires, ces théories nouvelles qui ouvrirent à la science une région nouvelle ou peu connue, et par d'ingénieuses méthodes tracèrent des routes pour y pénétrer. Jusqu'ici tout ce que j'ai remarqué de M. Fourier et qui ferait la gloire d'un autre, n'est pour lui qu'une gloire secondaire. Vous l'avez parfaitement senti, monsieur, et vous vous êtes attaché avec beaucoup de talent et de succès à faire connaître le génie éminent de ce savant illustre dans des investigations difficiles et scientifiques, et particulièrement dans ses théories de la chaleur; vous me permettrez d'ajouter quelques observations à ce que vous avez si bien dit; je ne puis, dans l'éloge de M. Fourier, omettre entièrement une partie aussi essentielle de son mérite et de sa gloire.

Mais dans un sujet aussi étranger à mes réflexions et à mes études ordinaires, je me contenterai d'être l'écho le plus fidèle qu'il me sera possible de ce qu'il me semble avoir le plus entendu louer dans ce grand géomètre par les savants capables de l'apprécier; car c'est principalement dans les sciences qu'on n'est bien jugé que par ses pairs. Ils admiraient surtout que dans un matière aussi délicate que la théorie de la chaleur, et où il semble que la géométrie ne puisse avoir aucune prise, M. Fourier ait su démêler avec tant de finesse et fixer avec tant de précision ces idées premières et notions fondamentales qui doivent constituer les éléments d'une science nouvelle. Je ne parle point ici de ces axiomes si évidents par eux-mêmes qu'ils n'apprennent rien, mais de ces notions neuves qui dès

l'abord jettent sur un sujet une lumière vive et pénétrante ; les axiomes sont des verres plans et diaphanes qui ne nous font voir ni mieux ni plus loin que nos propres yeux ; les idées premières, les principes fondamentaux sont comme les verres courbes qui rassemblent les rayons et qui rapprochent de notre vue ce qui lui échapperait par la petitesse ou l'éloignement. Ce sont, s'il m'est permis de parler ainsi, d'ingénieux instruments que l'esprit découvre, ou plutôt qu'il crée et à l'aide desquels il se fait jour dans les questions difficiles et profondes. Ces idées nettes et bien terminées sont la partie la plus précieuse de nos connaissances, et ce qui en détermine le véritable progrès.

Mais non-seulement M. Fourier a eu le mérite si rare que je viens de signaler, il a su développer encore et féconder les principes qu'il avait découverts. Il a formé le premier les équations différentielles qui expriment le mouvement de la chaleur, ou la loi par laquelle elle se propage et *flue*, pour ainsi dire, d'un instant à l'autre dans l'intérieur des corps. Ce n'était qu'un premier pas ; car, comme il le dit ingénieusement lui-même, si l'on n'avait que ces expressions si générales, le phénomène n'y resterait guère moins caché que dans la nature. Il fallait donc l'élever encore de ces expressions différentielles qui ne considèrent pour ainsi dire que les rapports d'un instant, à ces intégrales qui doivent embrasser le phénomène dans tout son cours. M. Fourier a franchi cette grande difficulté de l'analyse, il a imaginé de nouvelles méthodes, et le calcul intégral a répondu non-seulement aux questions qu'il avait posées, mais encore à beaucoup d'autres où cette science jusqu'ici était restée muette.

Ainsi M. Fourier a enrichi à la fois la physique et la géométrie ; il a agrandi le champ de la philosophie naturelle. Il avait pris pour épigraphe de son livre ces mots si remarquables de Platon : *et ignem regunt numeri ;* il a démontré cette vérité devinée par le génie d'un grand homme, car il a porté jusqu'à la rigueur des nombres les lois de la chaleur qui se

propage dans les corps, ou qui rayonne de l'un à l'autre dans les espaces planétaires. J'oserai dire que cet illustre géomètre n'a pas eu de son vivant une célébrité égale à son génie. A toutes les époques dans l'empire des lettres et des sciences, on voit des réputations s'étendre et grandir, d'autres s'abaisser et décroître : si, comme il est vraisemblable, il en est de même de nos jours, celle de M. Fourier sera incontestablement du nombre des premières.

Ces grands et utiles travaux obtinrent une grande et digne récompense ; ils ouvrirent à leur auteur les portes de l'Académie des Sciences. Les qualités de son esprit qui l'avaient fait choisir pour être secrétaire de l'Institut d'Égypte avaient reçu un nouvel éclat par la publication du grand ouvrage dont cette expédition fut l'occasion et le sujet ; il fut aussi l'un des deux secrétaires de l'Académie des Sciences. Il fit en cette qualité de nombreux et savants rapports qui intéressent le monde savant, et plusieurs éloges historiques des membres que la mort enlevait aux sciences, qui ont intéressé à un haut degré tous ceux qui les ont lus ou entendus. Vous savez combien on s'empressait à venir l'écouter ; c'est une gloire qu'il partageait avec ce savant illustre, comme lui membre et secrétaire de l'Académie des Sciences, et qu'il a eu encore pour confrère à l'Académie Française, où comme lui il avait été appelé par d'incontestables titres.

La partie savante de ces éloges est traitée par M. Fourier avec une remarquable supériorité, et avec cette clarté, cette netteté qui rend la science accessible aux gens du monde. Dans la peinture des mœurs et des caractères, il rend le savant aimable par une justice bienveillante, et raconte sa vie avec une grâce d'élocution qui donne de l'éclat aux qualités privées et embellit la vertu même. Quand on vient de lire ces éloges, on regrette de si mal louer un homme qui louait si bien, et si digne lui-même d'éloges.

Les titres littéraires de M. Fourier, rehaussés par ses travaux et ses découvertes scientifiques, le désignaient à l'Acadé-

mie Française; il y fut appelé par des suffrages presque unanimes; la politesse de ses manières, la finesse et l'agrément de son esprit, et toutes ces heureuses qualités qui rendent la confraternité si douce, lui firent trouver un ami dans chacun de nous. Il n'a fait, pour ainsi dire, que passer à l'Académie; il y laissera de longs souvenirs et de longs regrets.

Vous êtes digne, monsieur, de remplacer parmi nous un confrère que tant de titres nous rendaient cher, et que ses travaux et ses découvertes rendront à jamais célèbre. Tandis que par de savants calculs et de profondes méditations il arrachait à la nature des secrets jusqu'alors inconnus, et soumettait à l'analyse des lois physiques dont le développement mystérieux semblait devoir toujours lui échapper, vous portiez le flambeau de la philosophie dans les profondeurs non moins impénétrables de l'intelligence humaine, de la pensée, de l'infini et de toutes les questions morales et sociales qui s'y rattachent.

A quelques exceptions près, l'esprit, le talent, le génie se développent de bonne heure dans les hommes qui en sont doués; comme M. Fourier, votre première jeunesse, et pour ainsi dire votre enfance, éclatèrent par des dispositions précoces extrêmement heureuses, et c'est pour ainsi dire sur le banc des écoles que commença votre célébrité. Vous ne dédaignerez pas qu'au milieu de votre triomphe académique je rappelle ici un simple triomphe de collége, mais le premier et le plus éclatant de ceux qu'on peut y obtenir, le prix d'honneur; prix infiniment supérieur à celui dont un célèbre maréchal de France associait le souvenir à celui de sa première victoire. Enfin, monsieur, comme l'illustre académicien auquel vous succédez, vous donniez des leçons à un âge où d'autres en reçoivent, et dans une école plus célèbre encore que celle où il fut un instant professeur; et si vos fonctions ne périrent pas comme les siennes dans une tempête politique, vous les compromîtes, du moins généreusement, par une honorable conduite et un noble dévouement.

Quelques pages échappées dès lors à votre esprit mûri par la réflexion et la philosophie en révélèrent l'étendue et l'élévation à un excellent juge que vous vous honorez d'avoir eu pour maître, qui se glorifie de vous avoir compté au nombre de ses disciples, et que vous retrouvez ici, avec une joie que nous partageons, votre confrère et le nôtre. Je ne vous répéterai point en face, pour épargner votre modestie, les mots extrêmement flatteurs que lui inspira la lecture de ce fragment philosophique ; je dirai seulement que le nom de Platon, mêlé au vôtre dans ce jugement laconique et expressif, atteste tout à la fois et le mérite de votre composition et le tour des idées qu'elle renfermait et la nature de la doctrine qui y était développée. Ce fut sans doute pour vous un puissant encouragement qui dut déterminer, confirmer du moins la direction de vos études ; car les éloges, qui trop souvent corrompent les âmes communes, ne sont pour les esprits bien faits et les cœurs généreux que de sages avertissements et d'utiles conseils. Qui sait si ce n'est point au témoignage flatteur qui vous fut donné dans cette circonstance que nous devons la traduction de Platon.

Cette belle et grande entreprise n'est point encore achevée, mais elle est fort avancée, et les volumes qui ont paru ont obtenu les suffrages des bons connaisseurs et des vrais juges ; tous s'accordent à dire que vous avez triomphé de la double difficulté qui naît d'une langue morte et savante appliquée à des idées abstraites, à des systèmes philosophiques, à des sujets qui exigent l'habitude de la réflexion, et dans lesquels un auteur a souvent de la peine à se faire comprendre, même lorsqu'il écrit dans sa propre langue et celle de ses lecteurs. Les analyses que vous avez placées à la tête de chaque ouvrage de votre auteur, nettes, claires, quoique très-concises, sont un fil qui conduit sûrement le lecteur à travers le labyrinthe où Platon le promène agréablement, mais où pourrait s'égarer un esprit peu attentif au milieu de tant d'ingénieux détours que permet la forme du dialogue et que multiplie avec une

excessive richesse l'imagination brillante et féconde du philosophe. C'est un vrai service que vous avez rendu à la science et aux lettres. Par vous, monsieur, Platon, dont tant de personnes parlent sans le connaître, sera plus universellement connu; et si une traduction ne peut représenter parfaitement le style d'un écrivain qui, selon Quintilien, parlait moins le langage des hommes que celui des dieux, elle répandra du moins les belles idées philosophiques que Platon avait puisées dans son propre génie, dans les leçons de son illustre maître, dans les antiques traditions des prêtres d'Égypte, et ses conversations avec Archytas de Tarente, Philolaüs d'Héraclée, Timée de Locres, et les plus célèbres philosophes de l'école pythagoricienne. Telle est la haute opinion que Cicéron avait conçue de cette sublime philosophie, qu'il appelle vulgaires, *plebeii* (1), tous les philosophes qui n'appartiennent pas à cette illustre école de Socrate et de Platon.

C'est à cette école qu'appartient incontestablement Descartes, dont vous avez publié une édition, la seule complète que nous possédions, monument qui manquait à la gloire de ce grand homme et à la reconnaissance de la France; c'est ainsi que vous l'avez vengé des singuliers mépris d'un célèbre écrivain de nos jours, qui, moins qu'un autre, devrait donner le mauvais exemple d'insulter à la renommée, au talent et au génie philosophique.

A de savantes traductions, à de doctes commentaires, à d'utiles éditions des ouvrages des plus célèbres philosophes, parmi lesquelles il ne faut pas oublier celle de Proclus, si difficile et tout à fait nouvelle, ont bientôt succédé vos propres travaux philosophiques. Entre ces deux occupations, il en est d'intermédiaires qui participent des unes et des autres et que vous ne négligeâtes point, je veux parler de plusieurs dissertations jetées dans le *Journal des Savants*, où, en ex-

(1) Plebeii videntur appellandi philosophi qui à Platone à Socrate, et ab eâ familiâ dissident.

pliquant, en éclaircissant, et jugeant les doctrines des autres, vous commenciez à exposer les vôtres, et dans lesquelles éclataient déjà votre science, votre justice et votre impartialité.

Célèbre déjà par ces travaux divers, votre nom a reçu un vif éclat et obtenu une haute renommée du cours de philosophie que vous avez fait à différentes époques, et particulièrement dans ces trois dernières années. Rien n'a manqué à ce cours de ce qui donne de la célébrité et de la gloire, il a eu ses adversaires et ses traverses, ses succès et ses admirateurs; ceux-ci ont enfin triomphé, et les adversaires eux-mêmes ont été contraints d'admirer votre élocution facile et brillante, la fécondité de vos vues et de vos idées, la puissance de votre dialectique, et l'union rare de tant de raison et de science à une vive imaginatiou qui colore tout, qui anime tout, qui donne à tout la vie et la chaleur. Votre histoire de la philosophie qui remplit une année de ce cours, est pour ainsi dire une histoire universelle, tant les autres parties de l'histoire y sont rattachées avec art, ou plutôt y sont subordonnées avec empire. La morale, la politique, les lettres, les sciences, les arts, les révolutions des empires, tout rentre dans le vaste domaine que vous lui composez. La partie dogmatique qui succède à l'histoire est une enclycopédie d'idées philosophiques; vous y discutez tous les systèmes que la philosophie a enfantés dans l'Orient, dans l'Occident, dans l'antiquité, dans le moyen âge et les temps modernes. Ce vaste et savant examen paraît empreint de la plus louable impartialité; vous démêlez avec autant de sagacité que de justesse ce qu'il peut y avoir de vrai dans les systèmes les plus faux et les plus réprouvés, ce qu'il y a de faux dans les systèmes les plus vrais et les plus universellement reçus : à travers cette immense érudition et cette savante critique, vous jetez vos propres doctrines. Vous dites quelque part, monsieur, qu'on peut juger un siècle d'après la philosophie qui y domine : le dix-septième siècle, par exemple, d'après la philosophie de

Descartes; le dix-huitième d'après celle de Condillac. Je n'examinerai pas jusqu'à quel point cette assertion est rigoureuse et exacte, mais je dirai qu'il serait à désirer que notre siècle fût jugé par votre philosophie; elle est spiritualiste, ennemie de la philosophie matérielle qui a régné dans le siècle dernier, généralement religieuse, toujours morale et sociale; vous êtes de cette famille de Socrate et de Platon que vantait Cicéron.

Mais, monsieur, je n'ai fait que vous lire, et je le sais, il aurait fallu vous entendre. C'est alors que je connaîtrais mieux et tout votre mérite et tout votre talent; c'est alors que j'aurais éprouvé cet empire assuré, subi cet ascendant irrésistible que vous exercez sur tous vos auditeurs; c'est alors que je connaîtrais toute la puissance d'une raison forte, animée par une vive imagination et armée d'une profonde conviction. Si, comme on l'a définie, l'éloquence est l'art de faire passer dans l'esprit des autres les opinions de la vérité desquelles on est convaincu, et dans leur âme les sentiments dont on est pénétré, vous avez toujours été dans tous vos cours véritablement éloquent.

Rien ne manque, monsieur, à votre dévouement à la philosophie, vous avez souffert persécution pour elle; après avoir été un de ses disciples les plus fervents, de ses apologistes les plus éclairés, vous avez été pour ainsi dire son martyr. C'est pour ses intérêts que vous voyagiez, lorsque je ne sais quelles accusations calomnieuses vous précipitèrent dans les prisons de la Prusse; mais cette disgrâce fut un de vos plus beaux triomphes. Un concert unanime d'imprécations contre vos accusateurs, de plaintes contre votre détention arbitraire, de vœux pour que la liberté vous fût rendue, se fit entendre de toutes parts. Le jeune et brillant professeur dont j'ai déjà parlé, votre ami, votre émule, et maintenant votre confrère à l'Académie, fut, dans une de ses leçons, l'éloquent interprète de ces sentiments publics. Toujours applaudi par ses nombreux auditeurs, les applaudissements redoublèrent lorsqu'il fit

cette touchante allusion à vos malheurs. On sait même, et vos amis nous l'apprirent dans le temps, qu'une généreuse protection et une auguste intervention vous furent accordées dans cette triste circonstance par un prince français et par le roi de France lui-même. Ici je m'arrête, monsieur, que pourrais-je dire qui vous fût plus glorieux que ces témoignages d'intérêt qui se déclarèrent pour vous de toutes parts, et qui s'élevèrent des écoles jusqu'au trône ?

ÉLOGE HISTORIQUE DU CARDINAL DE BERNIS.

Messieurs,

L'homme doué d'un brillant génie ou d'un talent supérieur offre à celui qui l'admire et qui écrit son histoire ou fait son éloge, un sujet non-seulement heureux par le haut intérêt qu'il inspire, mais encore facile par le cadre net, clair, déterminé, et pour ainsi dire unique, dans lequel il doit se renfermer. Il suffira, en effet, à l'historien ou au panégyriste de bien exprimer les caractères divers de ce génie, de ce talent, et de bien apprécier les divers travaux où ces dons rares et éminents se sont reproduits et manifestés. La tâche devient beaucoup plus difficile lorsqu'on a à s'occuper d'un de ces hommes dont l'esprit flexible embrasse plusieurs genres, et que sa position sociale a fait parcourir diverses carrières, se faisant d'abord connaître par ses productions littéraires, s'illustrant ensuite par des missions politiques, se distinguant dans quelques unes, se faisant honneur dans toutes, mais ne s'élevant au premier rang dans aucune; alors le sujet toujours intéressant sans doute s'allonge pourtant plus qu'il ne s'agrandit, il faut suivre cet esprit distingué, mais divers et mobile, dans toutes les routes qu'il a parcourues avec honneur, dans toutes les phases de sa fortune littéraire et politique, *ire per totum heroa*,

comme le dit un ancien poëte; les points de vue sont plus nombreux, les détails se multiplient, il faut les choisir, les classer, abréger sans nuire à la mémoire de celui qu'on célèbre, ne point omettre ce qui l'honore et le recommande au souvenir des hommes, mais ne pas fatiguer l'esprit et l'attention de ceux qui écoutent ou lisent son éloge, par la multitude des faits et la longueur des développements.

Telles sont, messieurs, les idées qui m'ont préoccupé lorsque j'ai essayé de répondre à l'honneur que vous m'avez fait en me chargeant de payer à la mémoire de M. le cardinal de Bernis le tribut que l'Académie française s'impose envers tous ses membres, et que lui ravit à sa mort le malheur des temps où il termina sa longue et honorable carrière(1). M. le cardinal de Bernis est en effet un de ces hommes dont la vie fut illustrée par les travaux de l'esprit, par d'importantes missions politiques, par des actions nobles et généreuses, genres de mérite divers dont, je ne dirai pas le panégyriste, mais l'historien ou le simple biographe doit présenter le tableau multiple et varié, sous peine d'être trop imparfait et trop incomplet. Homme d'esprit, homme aimable, homme du monde, et se faisant remarquer par ses grâces et sa politesse dans la société la plus spirituelle et la plus brillante de l'Europe; homme de lettres, poëte, homme d'état, ambassadeur, ministre protecteur de l'église de France à Rome, pontife, prince de l'église romaine, tels sont les nombreux travaux, telles sont les importantes occupations qui remplirent sa longue carrière et que je dois sommairement reproduire dans ce que j'appellerai indifféremment son éloge ou son histoire, car

(1) L'Académie Française ayant décidé qu'elle paierait un tribut d'éloges à tous ses anciens confrères qui étaient morts dans ces temps malheureux où il n'y avait ni académie ni possibilité de louer le talent et la vertu, elle me désigna pour faire l'éloge du cardinal de Bernis. J'acceptai cet honneur, et, bientôt après, je lus dans une de ses séances cet éloge qu'elle a adopté et fait imprimer dans ses Mémoires.

le cardinal de Bernis est assez heureux pour que son histoire soit son éloge.

François-Joachim de Pierre de Bernis naquit à Saint-Marcel-de-l'Ardèche, le 22 mai 1715. Issu d'une famille noble et ancienne, mais peu favorisé de la fortune, s'il espéra en réparer les torts ou les rigueurs par le choix qu'il fit de l'état ecclésiastique, ses espérances furent certainement surpassées : le jeune abbé de Bernis arriva par degrés aux plus éminentes dignités de son ordre. Sa naissance le fit entrer d'abord au chapitre noble de Brioude, d'où il passa bientôt dans celui de Lyon, plus illustre encore, et surtout plus connu à Paris, où il est si nécessaire de l'être, soit par ses qualités personnelles, soit par un titre incontestable. L'abbé de Bernis vint jeune dans cette capitale où l'appelaient des projets vagues et non arrêtés, et des espérances qui, d'après son caractère plein de sagesse, devaient être très-modérés. Après avoir passé quelques années dans le séminaire de Saint-Sulpice, il entra dans le monde où une figure heureuse, des manières pleines de politesse et de grâces, un esprit enjoué, et le talent de faire des vers faciles et agréables lui procurèrent des succès flatteurs auprès des hommes les plus distingués, des femmes les plus aimables, et dans un monde choisi, au milieu duquel se trouvaient plusieurs de ses parents. Bientôt l'expérience d'un caractère sûr et solide en amitié lui acquit parmi les personnages les plus recommandables plusieurs amis zélés dont les sentiments ne se démentirent jamais à son égard. Tant d'heureuses circonstances qui, aux agréments d'une existence douce et semée de plaisirs, semblaient devoir ajouter les avantages d'une fortune rapide, retardèrent néanmoins celle de l'abbé de Bernis; cette vie un peu mondaine déplut au cardinal de Fleury, premier ministre, et dispensateur de toutes les grâces. Le prélat sévère fit venir le jeune abbé dont il connaissait particulièrement le père, et dont il s'était d'abord déclaré le protecteur; et après lui avoir reproché sa dissipation : « Vous n'avez rien à espérer, lui dit-il, tant que je vivrai.—Monseigneur, j'attendrai, » répondit le

jeune abbé. Et il se retira en faisant une profonde révérence. Dans quelques écrits du temps, on lit que cette réponse fut faite à l'évêque de Mirepoix, Boyer, ancien théatin, homme non-seulement sévère, mais dur, et qui avait à cette époque la feuille des bénéfices. Je suis assez porté à adopter cette version, parce qu'alors la réponse également piquante et spirituelle blesserait moins certaines convenances que le jeune abbé de Bernis devait respecter; une repartie aussi vive s'accorderait peu avec les égards dus à l'âge, à la dignité et au caractère du cardinal de Fleury. Quoi qu'il en soit, cette réponse circula dans le public, et fut fort applaudie. « A la vérité, le mot était plaisant, dit Duclos, mais pour le rendre tout à fait bon, il ne fallait pas se tromper dans son attente. » Et celle de l'abbé de Bernis tardait beaucoup à se réaliser; il paraissait fort peu s'occuper lui-même d'avancer sa fortune, et semblait s'abandonner à cette vie douce qu'offrent toujours, mais qu'offraient surtout les salons de Paris, à cette société choisie et spirituelle qui accueille si bien un homme d'esprit, le recherche avec tant de soins, et le retient par de si aimables prévenances. Il supportait avec dignité et même avec gaieté un état de médiocrité voisin même de la pauvreté, qui devait lui rendre plus sensible l'opulence et le faste des maisons où il vivait habituellement.

Il est impossible de supprimer le nom de madame de Pompadour en écrivant l'histoire du cardinal de Bernis; mais il faut dire qu'il l'avait connue lorsqu'elle n'était encore que madame d'Étioles. Elle tenait un salon où se rendait la meilleure compagnie, et dont Voltaire fit quelquefois l'ornement et la gloire. Plus tard, ce fut elle qui présenta l'abbé de Bernis à Louis XV qui le goûta; mais l'intérêt du roi et de la favorite ne lui valut qu'un appartement aux Tuileries que madame de Pompadour voulut meubler, et une pension de 1,500 fr. que Louis XV lui accorda sur sa cassette. Toutes ses prétentions se bornaient alors à élever ses revenus jusqu'à 6,000 francs; ne pouvant réussir, dit un historien de cette époque, à faire

cette petite fortune, il résolut d'en faire une grande, et il y trouva plus de facilités. Le premier pas qu'il fit dans cette carrière des honneurs et des dignités l'avança rapidement dans l'estime de ses contemporains par l'opinion qu'il donna de sa sagesse, de son habileté, de son esprit de conciliation et de ses talents : il fut nommé à l'ambassade de Venise en 1752, il avait alors trente-sept ans. Qu'on me permette de m'arrêter un peu sur cette mission qui n'était pas sans importance, et dont on n'a peut-être pas fait assez d'honneur à la sagesse et à l'habileté du cardinal de Bernis.

Chargé par le roi de visiter en se rendant à Venise les cours de Turin, de Parme et de Modène, M. de Bernis y fut d'autant mieux reçu qu'il était précédé de la réputation que lui avaient faite ses poésies dans le monde littéraire ; le duc de Savoie (Charles-Emmanuel) surtout lui fit l'accueil le plus flatteur, et prit plaisir à s'entretenir avec lui des ouvrages qui, depuis plusieurs années, avaient déjà valu à l'ambassadeur, quoique jeune encore, une place à l'Académie française, et de plusieurs autres circonstances qui lui étaient personnelles.

Contemporaine des premières monarchies de l'Europe, la république de Venise n'était plus au temps où, rivale de leur puissance, elle voyait la plupart d'entre elles forcées en quelque sorte d'opposer à son active ambition une ligue formidable. Le rôle passif qu'elle avait adopté depuis près de trois siècles, le peu de rapports qui existaient entre la cour de Versailles et la sérénissime république semblaient en faire un poste où un ministre français ne pouvait déployer ni habileté ni ta'ents. La mission de l'abbé de Bernis fut loin d'avoir ce caractère oisif, nul et sans importance; l'amitié de la France pouvait être fort utile à cet Etat affaibli et déchu dans ses rapports souvent hostiles, parce que les intérêts étaient fort opposés avec la Porte Ottomane et avec l'Autriche, ses voisins immédiats, et les seuls avec lesquels Venise eût quelque entreprise à redouter; mais la défiance et la pusillanimité de son gouvernement étaient telles, que, dans la crainte de compromettre son autorité et son

repos, il eût acheté la paix par des sacrifices, plutôt que de faire un appel au patriotisme de ses sujets ou à la généreuse protection de ses amis. La France, intéressée à ce que l'Autriche n'augmentât pas sa domination en Italie, et n'étendît pas ses relations sur l'Adriatique, devait chercher à resserrer ses liens avec la république, et lui inspirer toute confiance dans ses dispositions à l'aider, à la secourir, à la protéger. Ce fut là le principal objet des instructions données au ministre français; mission délicate et difficile auprès d'un gouvernement défiant et soupçonneux. Plus les États sont faibles, plus leur susceptibilité est grande, plus ils craignent, et trop d'événements ont prouvé que cette crainte n'est pas sans fondement, que sous l'apparence de la protection on ne cherche que la domination, et que le protecteur ne veuille bientôt être maître et tyran. Telles étaient surtout les dispositions de l'aristocratie vénitienne; mais telle fut l'adresse de l'abbé de Bernis, tel fut l'empire que son esprit conciliant, ses manières pleines de noblesse et de dignité lui donnèrent sur ces esprits fins, déliés, et même un peu prévenus contre lui, et en garde contre ses séductions, qu'il dissipa d'abord toutes leurs préventions, et finit par leur inspirer une entière confiance. Il profita habilement de la circonstance des liaisons qui se formaient entre la maison d'Autriche et le duc de Modène, pour faire comprendre au gouvernement vénitien qu'il n'avait d'autre appui que le roi de France. Les effets de la conviction qu'il leur en donna se firent bientôt sentir, et le roi de France fut choisi pour médiateur dans les différends qui s'élevèrent entre les républiques de Venise et de Gênes. Le crédit et l'influence de l'abbé de Bernis subsistèrent à Venise, lorsqu'après son ambassade, le pape Benoît XIV ayant avec cette république une vive discussion et des démêlés dont il pouvait redouter les suites, offrit la médiation de l'abbé de Bernis qui fut aussitôt acceptée, et eut un prompt et heureux résultat, qui satisfit également les deux parties. Cette circonstance ne nuisit point dans la suite à l'élévation de l'abbé de Bernis dans l'état ecclésiastique.

Mais déjà il avait fait une grande fortune politique. Au retour de son ambassade de Venise, il jouit de toute la faveur que lui avait méritée l'heureux succès de ses négociations; il n'entrait point encore au conseil, mais il y exerçait déjà une grande influence. Bientôt il y entra, et ne tarda pas à être chargé du ministère des affaires étrangères. Cette époque de sa grandeur et de son crédit fut aussi celle des contradictions qu'il a essuyées, et des graves reproches que sa mémoire a sinon mérités, du moins encourus. Alors changea le système politique de l'Europe; la France et l'Autriche, jusque-là rivales ou ennemies, s'unirent par un traité offensif et défensif. Le traité fut suivi de la guerre désastreuse de sept ans, terminée par la paix honteuse de 1763. La France, accablée par tant de revers, humiliée par les dures conditions de la paix qu'on venait de lui imposer, dut s'en prendre à ceux qu'on regardait comme les principaux auteurs d'une si funeste alliance; l'abbé de Bernis ne pouvait échapper à cette accusation : telle est peut-être encore l'opinion la plus généralement adoptée. Toutefois Duclos soutient le contraire, et Duclos paraît bien instruit; il affirme que l'abbé de Bernis voulait maintenir l'ancien système, qui, depuis Henri IV, et surtout Richelieu, rendait la France protectrice des états germaniques et rivale de l'Autriche; il nomme les ministres et les conseillers d'état partisans de cet ancien système, et ceux qui voulaient faire prévaloir le nouveau; il cite les raisons alléguées par les deux partis, et assure que quelques-unes des conférences où se traitait cet important sujet, furent tenues dans son propre appartement. Comment ne pas croire à un homme naturellement véridique, franc et loyal, qui rapporte d'un ton si affirmatif ce qu'il a été si bien à portée de connaître. La correspondance de l'abbé de Bernis avec Pâris-Duverney, imprimée en 1790 avec de si ridicules notes dont l'éditeur a prétendu l'orner, n'offre aucun éclaircissement, ne donne aucune lumière sur cet objet; on y voit un ministre fort occupé de l'exécution et du succès du traité, ce qui ne

prouve pas qu'il en fût l'auteur et le partisan. Au reste, quand il y aurait applaudi, il n'eût fait que partager les sentiments de la France entière, qui en reçut d'abord la nouvelle avec une sorte d'enthousiasme. Ce ne fut qu'après la bataille de Rosbach qu'il fut attaqué de toutes parts. Le traité pouvait être bon en lui-même; ce furent les moyens d'exécution qui furent mauvais, et ces moyens dépendaient, non de l'abbé de Bernis, mais des généraux qui, sans talent et sans patriotisme, n'étaient pas de son choix.

S'il est douteux que l'abbé de Bernis fut l'auteur et le partisan du traité désastreux qui entraîna la France dans la guerre de sept ans, il ne l'est pas du moins qu'il fut des premiers à être frappé de ses malheureux succès, et qu'il ne tint pas à lui de prévenir la plus grande partie des revers qui en furent la suite; si des intérêts, qui n'étaient pas ceux de la France, n'avaient pas contrarié ses vues, et ne lui avaient opposé une invincible résistance, la guerre n'eût duré que deux ans, et nous aurions eu à déplorer beaucoup moins de désastres; la paix eût été faite cinq ans plus tôt, et eût été plus honorable. Dès le mois de janvier 1758, il tenta de ramener la cour d'Autriche à des vues pacifiques, mais l'impératrice et le comte de Kaunitz, son ministre, répondirent par un plan de campagne qui devait écraser le roi de Prusse. La campagne de 1758 fut résolue, et fut marquée par une suite non interrompue de fautes et de revers. Le comte de Clermont, qui remplaça le maréchal de Richelieu dans le commandement de l'armée de Hanovre, évacua le pays au lieu d'y tenir ferme, et vint se retirer derrière Wésel. Cette retraite et la perte de la bataille de Crévelt, le désordre des finances et la misère publique ramenèrent naturellement le ministre au système de paix qu'il avait inutilement proposé. Il fit encore de nouvelles tentatives auprès de la cour de Vienne. Contrarié dans ses desseins par le comte de Stainville, depuis duc de Choiseul, qui se montra toujours opposé à ses vues, et qui, peut-être, ambitionnait déjà le ministère des affaires étrangères, auquel

il parvint quelques années plus tard, il chargea M. de Montazet, envoyé à Vienne pour y concerter les opérations militaires, de faire goûter les propositions d'une paix si désirable, si nécessaire. Mais l'impératrice, qui s'était assuré l'assentiment de Louis XV en gagnant madame de Pompadour par des cajoleries que peut avouer la politique, mais que désavoue la dignité, voulut absolument la continuation d'une guerre, dont la France faisait la plus grande partie des frais, et dont elle espérait recueillir de grands avantages. Ainsi se multiplièrent nos désastres, s'accrurent nos malheurs, et devinrent plus intolérables les conditions d'une paix qu'il fallut enfin subir.

L'abbé de Bernis se trouva donc en opposition avec la cour, et peu soutenu par la voix publique, assez portée à lui imputer les maux et les humiliations dont la France était accablée. Louis XV lui signifia assez durement qu'il avait perdu sa confiance, et l'exila à Soissons, dans une de ses abbayes. Ce fut au sein même de cette disgrâce qu'il reçut le chapeau de cardinal, témoignage non équivoque de la reconnaissance du pape Clément XIII, pour les services que l'abbé de Bernis avait rendu au Saint-Siége auprès de la république de Venise.

Quelques années après, la mort de ce pape offrit au cardinal de Bernis l'occasion de rendre de nouveaux services à la patrie, de donner de nouvelles preuves de son habileté à manier les esprits, et à faire prévaloir les intérêts de sa cour dans des négociations longues et compliquées. Le pape Clément XIII mourut en 1769; le cardinal de Bernis se rendit au conclave assemblé pour l'élection de son successeur. L'élection d'un pape est une œuvre toujours importante, souvent difficile; mais rarement peut-être avait-elle eu plus d'importance et offert plus de difficultés. Un bref que Clément XIII avait publié un an avant sa mort contre quelques idées de réforme, par lesquelles l'infant duc de Parme avait prétendu régler les immunités ecclésiastiques, avait choqué les cours de Versailles, de Madrid et de Naples, qui avaient cru y voir une atteinte portée

à la souveraineté des princes. Le pape n'ayant point eu égard à leurs représentations, le roi de France fit occuper Avignon et le comtat Venaissin, et le roi de Naples prit possession de Bénévent et de Ponte-Corvo. La suppression de l'ordre des jésuites, sollicitée par les mêmes puissances, et toujours différée ou éludée par le souverain pontife et le sacré collége, augmentait encore la division des esprits. On sent que, dans de pareilles circonstances, l'élection d'un pape, qui intéresse toujours les états catholiques, et même l'Europe entière, intéressait particulièrement la France; il lui importait surtout de donner l'exclusion à certains candidats dont les sentiments étaient bien connus, et qui, par leurs préjugés personnels, leurs affections particulières ou un zèle imprudent, compromettraient également les intérêts de la religion et la tranquillité des peuples.

Le cardinal de Bernis parvint à les écarter, et il sut persuader à tous les esprits que la barque de saint Pierre devait être confiée à un pilote assez fort pour la conduire au milieu des écueils, assez éclairé pour la nécessité d'une parfaite correspondance avec les souverains catholiques, assez sage pour éviter toute démarche inconsidérée d'un zèle indiscret et outré, et pour diriger sa conduite d'après les règles de modération et de prudence, qui sont également conformes à la loi divine et à la politique humaine. Tels sont, dit le cardinal de Bernis, les vœux de ma cour, tels sont les miens; et ses paroles eurent un tel ascendant sur les esprits, que le cardinal Ganganelli (Clément XIV) fut élu à l'unanimité; ce fut même une opinion assez répandue à Rome, que le cardinal de Bernis aurait été élu lui-même s'il l'eût voulu.

On sent bien que s'il restait à la cour de Louis XV quelques dispositions défavorables à l'ancien ministre, elles furent entièrement effacées par les services que venait de rendre l'habile négociateur à Rome. Déjà, en 1764, un an après le triste traité de 1763, il avait été rappelé de son exil et nommé à l'archevêché d'Alby; il fut alors accrédité comme ministre du

roi à Rome. On pensa avec raison que personne n'était plus que lui en état de perfectionner l'ouvrage de conciliation qu'il avait si heureusement commencé.

Attaché à la ville et à la cour de Rome par la dignité de cardinal, par les fonctions de ministre du roi de France, titre auquel ses services firent encore ajouter celui de protecteur des églises de France; par la confiance des cours de Madrid et de Naples, qui l'accréditèrent aussi comme leur ministre auprès du souverain pontife, le cardinal de Bernis ne quitta plus Rome. Rome devint, à dater de 1769, sa seconde patrie; c'est là qu'il conquit les suffrages, le respect et la vénération, non-seulement des Romains, juges éclairés et difficiles, mais des hommes les plus distingués de l'Europe entière, dont Rome était le rendez-vous. Il brilla dans la capitale du monde chrétien par la politesse et l'élégance de ses manières, l'agrément de son esprit, la magnificence de sa maison, le noble accueil qu'il fit à tous les étrangers, mais surtout par l'accueil qu'il fit à tous les Français. « Sa maison, dit l'auteur d'un voyage célèbre en Italie, le président Dupaty, est ouverte à tous les « voyageurs de toutes les parties du monde; il tient, comme « il le dit lui-même, l'auberge dans un carrefour de l'Europe. »

Un des évêchés de l'état romain dévolu aux cardinaux, l'évêché d'Albano, étant venu à vaquer, le pape Clement XIV y nomma *son ami*. C'est ainsi qu'il désigne le cardinal de Bernis. Une seule affaire importante, et à laquelle la cour de France attachait un vif intérêt, fut négociée et terminé sous le pontificat assez court de Clément XIV; ce fut la dissolution de l'ordre des jésuites. Le ministre de France fut chargé de poursuivre vivement cette affaire, et d'obtenir cette dissolution, inutilement sollicitée sous le pontificat précédent. Le cardinal de Bernis suivit ses instructions avec habileté, avec zèle, mais avec prudence et modération; les ministres d'Espagne et de Naples, plus ardents, l'accusaient de les suivre avec trop de mollesse par affection pour les jésuites; inculpation qui fut

désavouée dans la suite par le ministre espagnol, comte Florida Blanca. Il paraît que le ministre français, sans laisser pénétrer ses sentiments particuliers, accomplit avec franchise et loyauté la mission qui lui avait été confiée.

La mort de Clément XIV suivit de près l'acte de l'abolition des jésuites ; le conclave qui s'assembla en 1774 pour la nomination de son successeur offrit peut-être plus de difficultés que le précédent, et prouve encore mieux l'habileté du cardinal de Bernis, et toutes les ressources qu'il trouvait dans son esprit adroit, sage, modéré, conciliateur, dans ses manières engageantes et sa parole persuasive. La durée de ce conclave, qui ne fut pas moins de cent trente-sept jours, est une assez forte preuve des obstacles qu'il fallut surmonter, et de l'embarras que des intrigues multipliées jetèrent dans le choix du sacré collége. Les amis des jésuites, et ceux qu'on appelle les *zelanti*, fort nombreux, firent tous leurs efforts pour qu'un cardinal opposé, ou du moins peu favorable aux puissances qui avaient provoqué la destruction de cet ordre, fût élevé sur la chaire de saint Pierre. Pensant bien qu'ils rencontreraient dans le cardinal de Bernis un redoutable adversaire, ils tâchèrent de diminuer son influence en faisant répandre dans Rome que c'était lui qui portait le trouble et la division dans le conclave. Mais, enfin, on sut que c'était lui qui avait le plus contribué à mettre un terme aux divisions et rallié les esprits, et qui avait le plus puissamment concouru à l'élection du cardinal Braschi, qui prit le nom de Pie VI. Rome même, où on l'avait représenté sous des traits si différents, rendit hommage à l'esprit de conciliation qui l'avait distingué pendant toute la durée de ce conclave, et à l'influence qu'il avait exercée. Les cours de France, de Madrid et de Naples reconnurent ses bons offices et leurs succès. Ce fut alors qu'ils le nommèrent protecteur des églises de leurs royaumes. « On ne « peut rien ajouter, écrivait le cardinal de Luynes, à la vigi« lance du ministre de France, à la justesse de ses vues, à sa « patience inébranlable, et à l'art avec lequel il sait manier

« les esprits. » Enfin, le nouveau pape ne fut pas le dernier à reconnaître la part que le cardinal de Bernis avait prise à son élection. Pie VI fut son ami, comme l'avait été Clément XIV; il se fit presque toujours honneur de suivre ses conseils, et s'en trouva bien; il se repentit peut-être de n'avoir pas suivi celui qu'il lui avait donné de ne point aller à Vienne combattre les réformes hardies de Joseph II. Il recueillit peu d'avantages et beaucoup de désagréments; triste résultat qu'avait prévu l'esprit pénétrant du cardinal.

Les affaires et les négociations dont le cardinal de Bernis fut chargé pendant le long pontificat de Pie VI, se multiplièrent par la confiance des cours de Madrid et de Naples, dont les désordres et les divisions compliquèrent les intérêts, et par celle du sénat de Venise, qui, dans de nouvelles difficultés avec le saint-siége, dut à l'ancien ministre de France auprès de la sérénissime république, une nouvelle reconnaissance qu'il exprima par de nouveaux remercîments. Celles qu'il eut à traiter au nom de la France, et qui n'étaient point alors sans importance, ont aujourd'hui beaucoup perdu de leur intérêt. Je crois devoir les passer sous silence. Je dirai seulement deux mots de deux circonstances où éclatèrent particulièrement sa sagesse, sa modération, sa fermeté, son habileté. Les amis des jésuites avaient mis en œuvre tous leurs moyens, toute leur adresse, toutes leurs intrigues même pour les défendre; leurs ennemis les poursuivaient même après leur destruction, et voulaient provoquer des mesures de rigueur contre les membres les plus influents de l'ordre aboli. Le cardinal de Bernis, qui avait contribué à cette abolition, ne voulut pas participer à cette persécution; il s'y opposa de toutes ses forces : « Les persécu-« tions, dit-il, font des martyrs, et les martyrs engendrent des prosélytes. » Enfin, la scandaleuse affaire du cardinal de Rohan le plaça dans une position difficile et délicate. Ministre du roi de France, il devait soutenir les droits de son souverain, qui regardait tous ses sujets, sans exception des cardinaux, comme soumis à son autorité, et justiciables des lois du royaume.

Cardinal lui-même, il ne pouvait entièrement sacrifier les intérêts et les prérogatives du sacré collége qu'invoquait le pape en faveur du cardinal de Rohan. Le cardinal de Bernis remplit avec honneur ces deux devoirs presque opposés; il plaida auprès du pape la cause des droits du roi de France, et auprès du roi de France, la cause des immunités qui avaient été accordées aux cardinaux, ou du moins des égards qu'il était convenable et utile de leur conserver, et se montra en même temps ministre habile et consciencieux, confrère fidèle et généreux.

Mais déjà s'annonçaient les grands événements qui ont agité la fin du siècle dernier, et dont le dénoûment a été sans doute légué au nôtre. Les esprits ordinaires et inattentifs sont surpris par les catastrophes politiques et par les révolutions, comme si elles arrivaient inopinément, tombant pour ainsi dire des nues, et sans être préparées; les esprits distingués et supérieurs les prévoient, les devinent et les attendent suivant leurs dispositions, avec espérance ou avec crainte. Les paroles suivantes, recueillies de la bouche du cardinal de Bernis, plusieurs années avant la révolution de 1789, prouvent qu'il fut du petit nombre des hommes d'état qui l'avaient regardée comme imminente et certaine. « L'esprit d'indépendance qui « se répand de plus en plus, disait-il, cherche à remonter aux « droits primitifs de toutes les puissances religieuses et poli- « tiques; cette recherche pourra être funeste à l'autorité des « princes, et la société courra le risque d'y perdre, non-seu- « lement la tranquillité dont elle jouissait, mais aussi le bon « ordre et la subordination, sans lesquels elle ne saurait sub- « sister. Une telle crainte m'occupe depuis bien longtemps, et « ce qui se passe dans différentes cours de l'Europe ne fait « que l'augmenter. » On peut ne pas considérer l'avenir et les événements sous le même point de vue, mais on ne saurait mieux les prophétiser.

La première attaque de l'assemblée constituante contre la cour de Rome fut la suppression des annates. Le traitement

entier du protecteur des églises était établi sur cet impôt, et le cardinal de Bernis perdait cette partie de ses revenus par ce décret, et n'en combattit pas avec moins de zèle la résistance que le pape et le sacré collége opposaient à cette suppression; il parvint à en triompher, et ce fut là son dernier triomphe comme ambassadeur. Bientôt la suppression des dîmes et la destination des biens du clergé, le privèrent de 400,000 livres de rente, sa fortune entière, qui consistait toute en traitement et en revenus ecclésiastiques, car il ne s'était fait aucune fortune privée, et il était assurément le seul ministre de son temps qui fût dans cette position. Tous ses traitements et revenus avaient été constamment absorbés par les libéralités et les bienfaits qu'il répandit toujours avec profusion, par l'état somptueux de sa maison, et par les fêtes splendides qu'il donnait souvent à Rome. Le ministre de France croyait devoir cette magnificence, non-seulement à la grandeur et la dignité de la cour qu'il représentait, mais aussi à la célébrité de la *ville éternelle* où il résidait, et au goût de ses habitants. « Rien, « disait-il, ne doit être médiocre à Rome, sous peine d'être « ridicule. »

Le cardinal de Bernis cessa d'être accrédité et reconnu comme notre ambassadeur à Rome, par le refus du serment que l'assemblée constituante exigea des ecclésiastiques, ou plutôt par le refus qu'on fit du serment qu'il offrit de prêter; car son esprit, toujours modéré, toujours conciliant, fit toutes les concessions qu'il crut pouvoir se permettre pour concilier les devoirs de l'honneur, les scrupules de la conscience, avec les exigences d'un pouvoir tyrannique. « Je ne me plain« drai point, dit-il alors, de la rigueur exercée contre moi, il « fallait trahir mes anciens serments en prononçant, sans in« terprétation et sans restriction, celui qu'on exigeait de moi; « la religion et l'honneur me le défendaient également; j'ai « tout sacrifié à la foi de mes pères, et à l'honneur dont ils ont « été toujours jaloux. L'indigence, quelque affreuse qu'elle « soit pour un homme de mon état et de mon âge, ne m'épou-

« vante pas ; et, sans savoir à quoi la Providence me destine « au bout de ma longue carrière, je me jette dans son sein, et « je me trouve heureux et tranquille. » Jamais la ville de Rome ne lui témoigna tant d'attachement, de respect et de vénération que dans le moment où il fut dépouillé de tout caractère public, de ses dignités et de sa fortune. Lui seul, plein de calme et de dignité au milieu de ce concours tumultueux qui lui exprimait avec effusion et avec véhémence un vif intérêt pour sa personne, et une profonde indignation contre ceux qui le traitaient avec si peu d'égards et de justice, « J'ai supporté, dit-il, « la disgrâce de ma jeunesse, et dans un âge plus mûr, avec « courage et sans ostentation, la fermeté d'âme ne me man- « quera pas dans mes derniers jours ; je ne me plaindrai pas « que, après les longs services approuvés et reconnus par les « deux rois que j'ai servis, je sois réduit au plus misérable « état. Pourvu que le bien s'opère, je suis content, et ne re- « grette rien pour moi ; mais il m'en coûte beaucoup de faire « le malheur de ceux qui m'ont servi, et de retrancher les se- « cours que je donnais à un grand nombre de Français domici- « liés ou expatriés. »

Il y eut un moment toutefois où le cardinal de Bernis sentit bien vivement les sacrifices que lui imposait la privation de la fortune, ce fut celui où les tantes de Louis XVI, les filles de Louis XV, épouvantées des progrès trop souvent ensanglantés de la révolution, se réfugièrent à Rome. Celui qui dans son palais avait reçu en prince tant de princes et de rois, se trouva absolument hors d'état d'accueillir des princesses du sang de ses maîtres, les filles et les tantes de deux rois ses protecteurs et ses bienfaiteurs. Il n'avait pour tout moyen d'existence qu'une modique pension que le ministre espagnol M. d'Azara, son ami, lui avait obtenue de la cour de Madrid. Toujours préoccupé des graves événements qui bouleversaient l'ordre social dans sa patrie, il disait à la fin de ses jours : « Que l'es- « prit de nouveauté et d'indifférence religieuse se tourne et se « retourne tant qu'il voudra, il ne trouvera jamais de fonde-

« ment plus solide de l'ordre et de la prospérité que l'autorité « d'une monarchie modérée, ni d'obéissance dans les peu- « ples que quand ils respecteront la religion que nous profes- « sons : ce n'est pas seulement comme évêque que je pense « ainsi, c'est comme ancien politique qui a beaucoup réflé- « chi. » M. de Bernis ne vécut point assez pour voir le retour à des idées d'ordre et de stabilité, il mourut à Rome le 1er novembre 1794. Ses neveux lui firent construire à Rome, par les mains d'un habile artiste, un beau mausolée où son corps fut déposé. Ce monument a été transporté en France et placé dans la cathédrale de Nîmes; il est remarquable par sa noblesse et sa simplicité et fait sur le modèle de celui de Clément XII, qui est lui-même une imitation du monument connu sous le nom de sarcophage d'Agrippa. Dans un autre mausolée placé dans l'église de Saint-Louis-de-France à Rome sont déposés le cœur et les entrailles du cardinal de Bernis.

Jusqu'ici je n'ai considéré M. de Bernis que comme homme public, comme diplomate, négociateur, ministre, ambassadeur, prince de l'église; l'Académie française honore sans doute les éminents personnages qui s'illustrent dans ces carrières si importantes et si élevées, mais ce n'est point à ces titres qu'on lui appartient et qu'elle s'est crue obligée de payer un tribut à la mémoire de l'homme illustre qui les posséda. C'est son ancien confrère qu'elle a voulu honorer, c'est le mérite littéraire qui lui valut autrefois ce titre et aujourd'hui cet hommage que je dois, je ne dirai pas faire connaître, mais apprécier de nouveau avec toute la justice et l'impartialité dont je suis capable.

Remarquons-le d'abord, les lettres, les vers, la poésie commencèrent même la fortune politique du cardinal de Bernis, ce fut le premier échelon qui l'éleva aux dignités et aux honneurs; mais l'Académie Française n'attendit pas cette élévation pour se l'associer; ce qui prouve que sa nomination ne fut due qu'à sa réputation littéraire et au succès de ses vers. Ce succès a sans doute décru depuis; on s'est un peu dégoûté

de ce genre de poésies badines, faciles, délicates, trop souvent vides d'idées et de sentiments, on aime moins les vers ; on en a tant fait de légers ou qui ont la prétention de l'être, que ceux-ci nuisent même à ceux qui le sont réellement. Les vers du jeune abbé de Bernis ne sont assurément dépourvus ni de cette légèreté, ni de grâce, ni d'harmonie ; toutefois on a fait de justes critiques de la plupart de ses poésies, on leur a reproché des négligences, de l'affectation, plus de luxe que de véritables richesses ; et cette grande profusion d'images mythologiques et de fleurs, ont fait que Voltaire appelait l'auteur *Babet la bouquetière;* c'était le nom d'une marchande de fleurs, au visage frais et rebondi, qui faisait habituellement son commerce à la porte de l'Opéra. Il paraît impossible de ne pas voir dans cette manière de désigner le jeune poëte un sobriquet moqueur, épigrammatique, injurieux même. Je trouve pourtant dans les œuvres mêmes de Voltaire une assez forte raison d'en douter. L'abbé de Bernis fut élevé à la dignité de cardinal ; Voltaire lui écrit à cette occasion, et dans cette lettre dont l'objet est grave, et dont le style, sérieux et même respectueux, répond à la gravité de l'objet, il lui rappelle cette qualification de Babet (1). Or, je le demande, se fût-il permis une pareille inconvenance dans cette circonstance ou même dans toute autre, si l'expression eût été choquante? elle me paraît donc beaucoup plus innocente qu'on ne se l'est imaginé depuis, et qu'elle s'appliquait non aux poésies du jeune abbé de Bernis, mais à sa figure gracieuse dont l'heureux embonpoint était relevé par de vives couleurs. Au reste, si Voltaire ne témoignait pas une haute estime pour ses poésies, il en avait une très-grande pour l'esprit, le jugement, la saine critique et la personne de leur auteur. On en voit une preuve évidente dans la correspondance de ces deux hommes célèbres publiée en 1799 par Bourgoing, 1 volume in-8°. Cette corres-

(1) Lettre du 19 auguste 1758, tom. 56, p. 65. Édition de Beaumarchais.

pondance fait infiniment d'honneur au cardinal de Bernis. Ses lettres se font lire avec plaisir à côté de celles de Voltaire, et soutiennent fort bien une comparaison si dangereuse. La gaieté quelquefois peu mesurée de Voltaire, la liberté de ses pensées et de ses expressions, quoiqu'un peu tempérée par la gravité du personnage auquel il écrit, eût encore été trop légère pour un cardinal ; celui-ci répand sur cette correspondance des agréments d'un autre genre et plus convenables à son caractère. Ses lettres sont toujours dignes d'un homme d'esprit, d'un homme qui avait occupé et qui occupait encore les plus importantes places dans l'Etat et dans l'Eglise, et d'un véritable philosophe : elles ont toute la grâce et toute la politesse d'un homme du monde, la réserve et la discrétion d'un ancien ministre que la faveur publique pouvait encore rappeler au ministère, la dignité et la science d'un archevêque et d'un cardinal, la pureté et le goût d'un excellent littérateur. Égal à Voltaire dans les qualités qui peuvent leur être communes, il lui est supérieur par une bien meilleure et plus véritable philosophie, qui lui fait apprécier avec plus de justesse les hommes, les dignités, les richesses, l'opinion publique, la réputation littéraire. J'ai déjà eu occasion de parler d'une autre correspondance du cardinal de Bernis, celle qu'il entretint pendant son ambassade à Venise et son ministère avec M. Pâris-Duveruey. Toutes les lettres ne sont pas d'un grand intérêt, mais toutes attestent et l'esprit agréable et surtout le cœur excellent du cardinal de Bernis.

Trois ans après la mort du cardinal de Bernis, en 1797, on a publié un poëme de sa composition intitulé *la Religion vengée*. Cet ouvrage a été jugé avec sévérité, je dirai même avec une excessive rigueur ; il paraissait à une époque peu favorable à son succès : comment persuader à des esprits préoccupés d'autres idées et d'autres intérêts, peu amis des vers, ennemis de la religion ou du moins devenus indifférents lorsqu'ils ont cessé de lui être hostiles, de lire un poëme long, grave, sérieux, religieux? Assurément si ce poëme eût paru dans

un siècle plus littéraire et plus religieux, dans ce temps où les femmes mêmes s'occupaient de ces importantes matières, où madame de Sévigné lisait avec un vif intérêt les Essais de morale de Nicole, avec une vive admiration l'Histoire des Variations (1) et les autres ouvrages de Bossuet, il eût obtenu une tout autre destinée, une tout autre renommée. L'ouvrage toutefois n'est pas sans défaut ; les deux premiers chants ne sont pour ainsi dire qu'une traduction abrégée et par conséquent un peu sèche de la Genèse : à peine ces récits devaient-ils entrer dans le plan de l'auteur. Ceux en effet qui nient la vérité de la religion, nient aussi la vérité de ces événements, premiers éléments, premier fondement de cette religion. Dans un poëme de ce genre, le poëte doit raisonner, prouver, démontrer, argumenter, réfuter. S'il raconte, c'est pour varier et pour diversifier son sujet, reposer, distraire, intéresser l'esprit du lecteur, ou mieux encore, pour appuyer ses preuves, confirmer ses démonstrations. C'est ainsi que Racine le fils, dans le cinquième chant de son poëme, raconte les prodiges de la prédication des apôtres et de la conversion rapide et universelle des nations. Les autres chants de *la Religion vengée* entrent parfaitement dans le plan de l'auteur, il y combat successivement le paganisme, l'hérésie, le spinosisme, le scepticisme, le déisme et l'athéisme. Rien n'est assurément plus méthodique; la méthode s'y fait même un peu trop sentir et en rend la marche un peu pesante. Mais dans tous les chants il y a de très-beaux vers et en assez grand nombre ; des pensées élevées y abondent, le ton en est toujours noble et soutenu ; enfin ce poëme, malgré ses défauts, ne peut être l'ouvrage que d'un homme de talent.

Le cardinal de Bernis termina dignement par ce poëme une longue carrière littéraire dont les commencements ont été un

(1) Lettre du 1er juin 1689 à Mme de Grignan : « Nous lisons les *Variations* de M. de Meaux. Ah ! le beau livre à mon gré ! » Tom. 8, p. 480. Édition de M. de Monmerqué.

peu légers au jugement des hommes sévères et rigoureux, mais qui fut pendant de longues années si honorable et si glorieuse.

NOTICES BIOGRAPHIQUES.

—

NOTICE ABRÉGÉE DE LA VIE DE FÉNELON, ET RÉFLEXIONS SUR LE TÉLÉMAQUE.

Fénelon est un de ces hommes rares dont on aime également à lire les ouvrages et à connaître la personne. Les qualités aimables de son cœur plaisent comme les dons heureux de son esprit. Ces deux sources d'intérêt ne peuvent, ni s'épuiser, ni même, pour ainsi dire, s'affaiblir. Ainsi, tandis que la presse ne cessera jamais de reproduire les œuvres immortelles que lui inspira son génie, on pourra toujours offrir avec confiance au lecteur le tableau des actions non moins dignes d'une éternelle mémoire, que lui dicta son âme noble et généreuse, et qui dirigèrent le cours de sa vie. Mais ce tableau formerait à lui seul un ouvrage, et même assez considérable. Cet ouvrage d'ailleurs existe, il a été fait par M. de Bausset, avec l'étendue qui convient à l'intérêt du sujet, et avec un succès mérité, qui doit détourner tout autre de l'entreprendre. C'était véritablement à lui qu'il appartenait d'être l'historien de Fénelon ; son élocution pure, abondante et fleurie, était digne de célébrer l'auteur du *Télémaque ;* et le rang qu'il occupe dans l'Église le rend excellent juge des vertus et des devoirs d'un grand archevêque, et des points de doctrine qui divisèrent si longtemps les deux plus beaux génies et les plus dignes prélats qui aient honoré l'Église de France. Je n'ai même pas la ressource de pouvoir abréger son intéressant ouvrage, ce serait le gâter, et je ne parviendrais jamais à le ré-

duire dans les limites que je dois me prescrire. Ce n'est donc point une vie de Fénelon que j'offre aux lecteurs, je reporterai seulement leur attention sur quelques-unes des circonstances de cette vie si vertueuse et si agitée; et il ne leur paraîtra point déplacé de lire, à la tête du chef-d'œuvre qui honore le plus le génie de Fénelon, une esquisse sans doute très-abrégée et très-imparfaite des principaux traits qui font le plus d'honneur à son caractère.

Trois époques principales, en liant l'histoire de Fénelon aux grands intérêts des peuples, de l'humanité et de la religion, lui impriment un caractère d'élévation et d'importance qu'on trouve bien rarement dans une histoire particulière : l'éducation du duc de Bourgogne; la longue et déplorable querelle qui divisa deux hommes tels que Bossuet et Fénelon; enfin, la disgrâce dont cette querelle fut la première origine, et ce long exil honoré par tant de vertus et de grandeur d'âme. Dans la première de ces époques, Fénelon fit admirer une infatigable patience qui triompha de l'opiniâtreté du plus intraitable des enfants; une fermeté qui lui imposa; une douceur qui le séduisit; des grâces qui le charmèrent; un art qui, lui faisant goûter les leçons de la science et de la vertu, l'instruisit, le forma, le corrigea; enfin, toutes les qualités qui surent faire de cet enfant, naguère la terreur de tout ce qui l'entourait, l'objet de l'amour, de l'espoir et des regrets de la France. Dans la seconde, il montra les ressources inépuisables d'un esprit facile et fécond, qui, luttant avec le génie prodigieux de Bossuet, ne laisse aucun des nombreux écrits de son adversaire sans réponse; répond en même temps à des adversaires moins redoutables; réunit dans tous ces écrits l'éloquence à la dialectique, tient longtemps la victoire incertaine, et trouve une nouvelle gloire dans sa défaite même. Enfin, plus grand encore dans la troisième, il sembla s'élever au-dessus de l'homme par son désintéressement et sa charité, par un dévouement sans bornes pour sa patrie, un zèle ardent pour l'humanité, et toutes les vertus d'un sujet fidèle, d'un bon

Français, d'un saint évêque, auxquelles rendirent hommage et les Français et leurs ennemis : déployant ainsi tour à tour, dans ces trois époques, et le plus beau caractère, et le plus beau génie, et la plus belle âme.

Le succès de l'*Éducation des filles*, premier ouvrage qu'ait publié Fénelon, ou plutôt qu'on ait publié de lui, et sans sa participation (car il est à remarquer que ce génie si riche et si fécond n'a jamais produit un livre que pour remplir un devoir et obéir à un sentiment, et sans aucune vue de gloire et de célébrité littéraire); la réputation que lui donnèrent cette première production sortie de sa plume, une seconde qu'il permit de publier à peu près dans le même temps (*Traité du Ministère des Pasteurs*), et les heureux fruits de ses missions douces et apostoliques dans la Saintonge et le Poitou, le firent connaître à la cour; et Louis XIV, à qui on ne contesta jamais le plus heureux discernement pour distinguer et employer le mérite, le plaça auprès de son petit-fils le duc de Bourgogne. Jamais choix ne fut mieux justifié; rien n'est plus curieux que les détails de cette belle éducation, œuvre du génie et de la vertu, et dont le résultat fut une sorte de miracle. Je regrette que les bornes dans lesquelles je dois me réduire ne me permettent de faire connaître ni ces moyens ingénieux de corriger, d'intéresser, de former le cœur et l'esprit, employés par le sage instituteur, ni ces leçons admirables, qui, destinées à un enfant, sont devenues le charme de tous les âges.

L'éducation du duc de Bourgogne allait être terminée à la gloire de Fénelon et aux applaudissements de la France, lorsque la disgrâce et l'exil vinrent frapper le vertueux instituteur au milieu de ses plus grands succès. L'origine de cette disgrâce fut la longue et fâcheuse querelle qui s'éleva entre Bossuet et Fénelon. Ces deux grands noms jetèrent un grand éclat sur un événement qui, sans cette circonstance, serait depuis longtemps oublié. Mais il eut une trop cruelle influence sur la destinée de Fénelon, pour que nous ne nous y arrêtions pas un instant, sans cependant nous écarter de notre

plan, qui est plutôt de rappeler au lecteur ce qu'il sait déjà, que de lui rien apprendre. Le supposant donc instruit de ce qui précéda et amena cette malheureuse discussion, nous ne croyons point devoir lui exposer cette doctrine de spiritualité, d'amour pur, de charité sans espérance, enfantée par l'imagination exaltée de madame Guyon, adoptée par l'âme sensible de Fénelon, combattue par la saine doctrine et le zèle inflexible de Bossuet, et nous allons mettre sous ses yeux l'imposant spectacle de ces deux illustres prélats, jusque-là unis, alors divisés, et défendant aux yeux de la France entière et de tout le monde chrétien, avec toutes les ressources de l'érudition, du savoir et du génie, leurs sentiments opposés.

Qu'on se figure l'intérêt qu'attachait un siècle religieux à de pareilles questions, débattues par de pareils rivaux! Fontenelle, parlant, dans son éloge de Malebranche, d'une discussion métaphysique qui s'éleva entre ce philosophe célèbre et le fameux Arnaud, représente tous les esprits attentifs à l'issue du combat. Mais, s'écrie-t-il, parmi tant de spectateurs, *où trouver des juges?* Cette exclamation, peut-être un peu emphatique, lorsqu'il s'agit du P. Malebranche et du docteur Arnaud, quels que soient leur célébrité et leur esprit philosophique, conviendrait beaucoup mieux à une discussion où deux génies, tels que Bossuet et Fénelon, combattent avec toutes les armes de la dialectique et de l'éloquence. Qui oserait, en effet, se décider entre deux évêques également recommandables par leur zèle pour la religion, la pureté de leurs intentions et de leurs mœurs épiscopales, l'étendue de leurs lumières et de leur esprit, qui, quoique très-différent, était de part et d'autre supérieur et admirable! Sans doute le nom de Bossuet est d'un plus grand poids dans les matières religieuses; il exerce un plus grand ascendant comme docteur de l'Eglise; jamais il n'était descendu dans l'arène que pour y vaincre, et pour y faire triompher la cause de la religion; mais aussi, jamais il n'y avait trouvé un pareil adversaire;

jamais surtout il n'en avait trouvé aucun qui y eût apporté autant de bonne foi, autant de désir de connaître la vérité et de s'y soumettre, autant de simplicité et de candeur; et ces qualités, qui semblaient d'abord propres à abréger le combat, devaient néanmoins le prolonger, parce qu'elles prouvaient la persuasion intime et la vive conviction de celui qui osait le soutenir. Les victoires précédentes n'étaient donc pas un sûr garant de celle que disputait ce nouvel et redoutable adversaire. Comment embrasser une doctrine que foudroyait la dialectique pressante et l'éloquence impétueuse de Bossuet? Comment rejeter des *maximes* où semblaient respirer la plus ardente charité, l'amour le plus généreux, et dont une dialectique adroite et une éloquence insinuante coloraient si heureusement les vices et les dangers ? Où donc trouver des juges? Mais dans l'Église catholique il y a toujours des juges; c'est là une des plus visibles marques de la sagesse divine qui présida à son établissement. Ces juges ont prononcé, ils ont condamné Fénelon. Ainsi, au fond, Fénelon avait tort, et Bossuet avait raison. C'est là sans doute l'essentiel : car, dans toute discussion importante, la raison et la vérité sont de précepte ; la politesse et les procédés ne sont que de conseil.

Mais si notre admiration pour Fénelon ne nous empêche pas de reconnaître le juste triomphe de Bossuet, la défaite de Fénelon et la condamnation de ses erreurs ne doivent pas nous fermer les yeux sur la belle excuse de ses erreurs et sur la gloire même de sa défaite. C'est en effet dans ces circonstances, si malheureuses et si difficiles, que paraissent avec plus d'éclat toutes les vertus de son âme, toute l'élévation de son caractère. Accablé par l'autorité du roi, il est noble dans sa disgrâce ; condamné par l'autorité de l'Église, il s'honore par la bonne foi et la simplicité d'une soumission sans faste et sans ostentation ; combattu par le génie, il se montre son égal. On ne sait ce qui frappe le plus, ou des ressources de son esprit, ou de la noblesse de ses sentiments. Peu sensible à la gloire de combattre à armes égales avec un homme comme

Bossuet, il s'écrie avec l'accent d'une douleur sublime, à la fin d'une de ses lettres à son adversaire : « Trop heureux, « monseigneur, si, au lieu de cette guerre d'écrits, nous « avions toujours fait le catéchisme dans nos diocèses, pour « apprendre aux pauvres villageois à craindre et à aimer « Dieu ! » Soupçonne-t-il que ses apologies et ses défenses les plus légitimes pourront nuire à ses amis, les ducs de Beauvilliers et de Chevreuse, et attirer sur eux la disgrâce de Louis XIV; il les suspend, tandis que ceux-ci sacrifieraient tous les biens et toutes les faveurs pour que leur ami ne retardât pas d'un instant sa justification, et prennent ce moment-là même pour déclarer au roi, avec tout le respect qu'ils lui doivent, qu'ils resteront toujours attachés à la mémoire et à la personne de Fénelon. Combat généreux ! qui prouve que ces sortes de dévouement ne sont pas tout à fait fabuleux ; noble procédé ! qu'on ne peut lire sans attendrissement; car l'admiration a aussi ses larmes. Et qu'il me soit permis de le remarquer : si cette conduite magnanime honore à jamais et les amis de Fénelon, et Fénelon lui-même, elle ne fait guère moins d'honneur au monarque qui, loin de s'en offenser, en estime davantage les hommes capables de ces généreuses résolutions. Sous ce règne mémorable, on vit plus d'un exemple de cette élévation de caractère. Les sentiments religieux et la pitié, qui sont de ce siècle fameux, ajoutent à l'honneur naturel, qui sans doute est de tous les siècles, je ne sais quoi de grand, de fier et d'austère qui étonne, qui subjugue, qui commande l'admiration. C'était cette heureuse alliance de la religion et de l'honneur qui réglait la conduite entière des ducs de Beauvilliers, de Chevreuse, de Mortemart, de leurs illustres épouses, de quelques autres encore qui, dans une cour opulente et fastueuse, dans le séjour de la dissimulation et de la flatterie, où tout est trop souvent sacrifié à la faveur, donnèrent constamment l'exemple du plus noble désintéressement, restèrent toujours fidèles à l'amitié malheureuse, ne flattèrent jamais le vice triomphant, ne trahirent jamais ni

leurs sentiments, ni la vérité, et, toujours respectueux envers leur souverain, furent néanmoins toujours francs et sincères.

Enfin, le livre des *Maximes* est condamné, et tout le monde connaît et la généreuse résignation de l'archevêque de Cambrai, et son entière soumission, et son mandement à jamais célèbre, et sa belle réponse à un docteur janséniste, qui lui offrait de défendre ce livre condamné. Avec quelle gloire une si noble conduite efface les erreurs excusables, et répare les torts légers de Fénelon au commencement d'une querelle qu'il devait éviter; de même que la longue condescendance de Bossuet, et son zèle pour la saine doctrine, expient quelques emportements et la vivacité de quelques expressions qui lui échappèrent dans le cours de la dispute! Car, loin de nous le procédé beaucoup trop ordinaire de ne pouvoir être l'admirateur de l'un de ces grands hommes, sans être le détracteur de l'autre. On s'est surtout dans le siècle dernier prodigieusement déchaîné contre la conduite de Bossuet; et, loin d'applaudir à sa victoire, on en a fait, pour ainsi dire, un titre contre lui; on lui a reproché de l'avoir durement obtenue, et d'avoir été animé, dans le cours de cette déplorable querelle, par des vues, des motifs et des intérêts bien indignes de ce grand homme. Cette accusation est devenue d'autant plus grave, que l'esprit irréligieux faisant plus de progrès, on s'est moins embarrassé du fond de la question. Dans la disposition générale des esprits, la haine de la religion, la haine de toute autorité a dû nécessairement retomber sur le plus éloquent défenseur de la religion, et sur le prélat honoré de l'estime particulière et de la protection de Louis XIV. Les mêmes motifs ont singulièrement recommandé auprès des mêmes personnes la mémoire de Fénelon, tombé dans la disgrâce de son roi, et dans les censures de l'Église, mais fait pour être aimé, pour être loué à tant d'autres titres et plus nobles et plus purs. Ce n'est point ici le lieu de faire l'apologie de son éloquent adversaire; je me contenterai de dire qu'en lisant attentivement les pièces de cette déplorable querelle, en considérant

l'ensemble des démarches, des actions, des écrits, et surtout des intentions de ces deux grands hommes, si bien faits pour être amis, comme ils le furent longtemps, et si malheureusement divisés, tout homme impartial doit dire : Il est impossible d'être plus aimable et plus vertueux que Fénelon, et bien difficile d'avoir plus d'esprit et de génie; il est impossible d'avoir un génie plus élevé que Bossuet, et bien difficile d'être plus vertueux.

Cependant Louis XIV irrité, aigri même, par la longue résistance de Fénelon, l'avait banni de la cour, exilé à Cambrai, et avait fait craindre plus d'une fois de lui faire sentir plus durement encore tout le poids de sa disgrâce. Il semble que lorsque deux âmes nobles et élevées se rencontrent, elles devraient mutuellement se connaître, s'apprécier, et s'attacher l'une à l'autre. Il n'en est cependant pas toujours ainsi, et Louis XIV et Fénelon en sont un des nombreux exemples que pourraient fournir l'observation et l'histoire. Il est facile d'en assigner les raisons : c'est que cette conformité générale, que produit une égale noblesse et une même élévation de sentiments, est trop souvent détruite par une grande opposition dans le caractère, le tour d'esprit et les idées. Or jamais esprits ne furent plus opposés que ceux de Louis XIV et de Fénelon : aussi ne se rendirent-ils pas mutuellement justice. Fénelon ne paraît pas avoir assez estimé les grandes qualités du roi, et surtout cet art de régner, qu'il poussa si loin. Louis XIV, à qui l'on n'aurait eu rien à reprocher, et qui même se serait conduit en roi sage et éclairé, s'il se fût borné à se défier de la politique et des *utopies* de Fénelon, à réprimer l'essor de ses vues un peu chimériques sur le gouvernement et le bien public, mais qui du moins, dans ses plus grandes rigueurs, devait lui conserver toutes les marques extérieures de la faveur et de la considération dues à une âme aussi belle et à des intentions aussi pures, eut un tort réel en se défiant de ces intentions mêmes, en regardant comme son ennemi l'homme le plus incapable d'être l'ennemi de son roi,

en méconnaissant les services rendus, non seulement à sa personne et à sa famille, mais à l'État, dans l'admirable éducation du duc de Bourgogne ; en rompant avec une sévérité excessive les liens qui attachaient l'élève à l'instituteur, et qui honoraient également l'instituteur et l'élève; enfin en accablant Fénelon du poids de son autorité et de sa puissance.

L'infortune fit sur Fénelon ce qu'elle a coutume de faire sur les âmes généreuses; elle le rendit plus grand encore : et, pour me servir de la belle expression de son rival, il parut dans la disgrâce et l'exil *avec je ne sais quoi d'achevé que le malheur ajoute à la vertu.* Les circonstances fatales où la France fut elle-même bientôt plongée donnèrent à l'archevêque de Cambrai l'occasion de développer toute la noblesse de son caractère, toute la beauté de son âme, toutes les vertus d'un sujet fidèle, d'un excellent citoyen, d'un grand évêque.

Ce fut à peu près dans le même temps que Fénelon tomba dans la disgrâce du roi, et que le roi tomba dans la disgrâce de la fortune. Ses armées avaient encore à la vérité quelques succès ; mais ces succès étaient douteux, peu importants, chèrement achetés, et mêlés de revers ; bientôt elles n'éprouvèrent que des revers cruels, et n'eurent plus aucun succès; bientôt ces armées, qui avaient fait trembler l'Europe coalisée, qui avaient choisi leur champ de bataille au loin, hors de la France, repoussées dans leur patrie, y étaient vaincues, et trouvaient à peine un asile dans les places fortes, qui tombaient sous les coups de l'ennemi. La France était attaquée et envahie au nord, à l'est, au midi, dans la Provence, insultée sur ses côtes, bravée par les plus faibles puissances. Mais c'était dans les environs de Cambrai que se portaient les plus rudes coups, que se trouvaient les plus redoutables ennemis, que combattaient Eugène et Marlborough. Ces deux grands capitaines, illustrés par tant de succès, s'honorèrent encore en honorant la vertu, et en lui rendant hommage dans la personne de Fénelon ; et tout le monde connaît le noble usage que sut faire Fénelon de la protection que lui accordèrent les gé-

néraux ennemis. Son passage, laissé libre dans toutes les parties de son diocèse envahi par les armées victorieuses, fut constamment marqué par les bienfaits et les consolations qu'il versait sur les peuples malheureux et consternés. Ses revenus et ses magasins respectés furent destinés à nourrir l'armée française, dépourvue de subsistances; son palais épiscopal devint l'asile de l'indigence, l'hôpital des blessés, le refuge des malheureux, quelle que fût leur religion, leur patrie; ses meubles, sa vaisselle, tout est vendu, tout est sacrifié à la bienfaisance; et l'aimable simplicité, la grâce touchante qui accompagnent tant de bienfaits, leur donnent un nouveau prix aux yeux de ceux qui en sont l'objet.

Je ne puis me refuser de transcrire ici un passage des mémoires d'un écrivain dont la plume, presque toujours trempée dans le fiel de la satire, ne peut être suspecte ni d'exagération dans les éloges, ni d'adulation envers les personnes. « Sa maison ouverte, et sa table de même, dit le duc de Saint-« Simon, avaient l'air de celle d'un gouverneur de Flan-« dre, et tout à la fois d'un palais vraiment épiscopal; « et toujours beaucoup de gens de guerre distingués, et « beaucoup d'officiers particuliers, sains, malades, blessés, « logés chez lui, défrayés et servis comme s'il n'y en eût « eu qu'un seul; et lui ordinairement présent aux consul-« tations des médecins et des chirurgiens, faisant d'ailleurs « auprès des malades ou des blessés les fonctions du pas-« teur le plus charitable, et souvent par les maisons et les « hôpitaux où l'on avait dispersé les soldats, et tout cela sans « oubli, sans petitesse, et toujours prévenant avec les mains « ouvertes, une libéralité bien entendue, une magnificence « qui n'insultait point, et qui se versait sur les officiers et les « soldats, qui embrassait une vaste hospitalité, et qui, pour « la table, les meubles et les équipages, demeurait dans les « justes bornes de sa place; également officieux et modeste, « secret dans les assistances qui se pouvaient cacher, et qui « étaient sans nombre; leste et délié sur les autres, jusqu'à

« devenir l'obligé de ceux à qui il donnait, et à le persuader ;
« jamais empressé, jamais de compliments, mais d'une poli-
« tesse qui, en embrassant tout, était toujours mesurée et
« proportionnée, en sorte qu'il semblait à chacun qu'elle n'é-
« tait que pour lui, avec cette précision dans laquelle il ex-
« cellait singulièrement ; aussi était-il adoré de tous. L'admi-
« ration et le dévouement pour lui étaient dans le cœur de
« tous les habitants des Pays-Bas, quels qu'ils fussent, et de
« toutes les dominations qui les partageaient, dont il était l'a-
« mour et la vénération. »

C'était le duc de Bourgogne qui commandait ces armées battues, découragées ; et Fénelon, déjà si sensible aux malheurs de sa patrie, recevait un nouveau surcroît à ses peines dans la pensée que tant de désastres pouvaient être et étaient en effet imputés à cet élève chéri, le plus tendre objet de ses sollicitudes et de ses affections. La correspondance qui s'établit dans ces malheureuses circonstances entre l'instituteur et l'élève est pleine de charmes et d'intérêt. Dans les premières années de la guerre, lorsque la France, non encore entamée, était défendue par de bonnes armées, la liberté d'esprit que laissait à Fénelon cet état de choses assez rassurant, permet à sa tendresse d'entrer dans d'aimables détails dont la simplicité même a quelque chose de doux, de familier, de paternel, qui révèle tous les sentiments qui l'attachent à son ancien élève. Mais bientôt ce n'est plus le temps de ces tendres conseils ; les conjonctures difficiles en prescrivent d'autres, et le cœur de Fénelon s'élève avec les dangers de la patrie. On l'avait vu, dans une autre occasion, désirer que le marquis de Fénelon, ce second objet de ses affections, se trouvât dans les lieux où la guerre était la plus vive et plus dangereuse, et faire germer en lui ces dispositions naturelles de courage qui le rendirent un des officiers français les plus intrépides, et dont il fut enfin la victime, en mourant au champ d'honneur à la bataille de Rocoux. Ici il veut que le duc de Bourgogne tente des coups hardis, s'expose, s'il le faut ; il lui écrit à lui-même qu'il faut

tenir bon jusqu'à la dernière extrémité, qu'il doit *payer de fermeté et de courage;* que si l'on peut *tenter un coup de vigueur*, ce n'est pas à d'autres à s'en *réserver l'honneur*, etc. Enfin Fénelon n'épargne pas au jeune prince des avis d'une autre nature, plus sévères encore et bien plus difficiles à donner; il ne lui dissimule pas les reproches qu'on lui fait; les bruits désavantageux que le malheur souvent injuste, que la malveillance même répand sur son compte; il lui parle de ses défauts avec cette noble franchise, trait distinctif de son caractère, et dont il ne se départit jamais, même à la cour. « Pardon, « monseigneur, ajoute-t-il, j'écris en fou; mais ma folie vient « d'un excès de zèle dans le besoin le plus pressant. » Et n'ajouterai-je pas à l'honneur que font de pareilles lettres à Fénelon, en observant que les lettres du prince qu'il avait formé ne sont ni moins nobles, ni moins touchantes? Il discute les reproches qu'on lui fait, les défauts dont on l'accuse; il convient de quelques-uns, s'excuse modestement sur les autres, et se montre toujours pénétré de la plus vive reconnaissance envers ce Mentor inflexible dans sa tendresse et dans sa bonté. Ce mélange de candeur, de bonne foi, de douceur et de docilité dans l'un, de franchise, de sagesse, de désintéressement pour lui-même, et de tendre intérêt pour son ancien élève dans l'autre, forme un des monuments les plus curieux et les plus singuliers que nous offre la correspondance d'un prince et d'un sujet. C'est à l'occasion de ces lettres que le dernier historien de Fénelon fait une réflexion dont on ne peut s'empêcher de reconnaître la justesse. « On a souvent, « dit-il, exalté avec un enthousiasme factice le courage des « anciens philosophes, la sagesse de leurs leçons, la sublimité « de leur morale, et la noble fermeté avec laquelle ils annon- « çaient la vérité aux rois et aux grands de la terre. Nous osons « demander si, dans tous les écrits qui nous restent d'Aristote, « de Platon, de Sénèque, et de tous les autres personnages de « l'antiquité qui ont parlé à des rois, on trouve quelque chose « de comparable à la sévère franchise de Fénelon avec le duc

« de Bourgogne. » Le même historien compare ensuite cette correspondance avec celle que des philosophes modernes ont entretenue avec des princes, et Fénelon garde sur eux la supériorité que la sincérité a sur l'adulation, et l'expression de sentiments vrais, sur l'ostentation et l'hypocrisie.

Aux malheurs de la France, auxquels Fénelon fut si sensible, succédèrent des malheurs particuliers, qui accablèrent cette âme tendre et faite pour l'amitié, et qui hâtèrent probablement la fin d'une vie remplie par tant de travaux et de vertus, et dont tant de traverses avaient empoisonné le cours. Le duc de Bourgogne, cet élève chéri, ce prince qui, selon l'expression de son vertueux instituteur, était pour lui le *monde entier*, est enlevé à l'espoir de la France; en lui périt le plus bel ouvrage de Fénelon, celui qui devait attacher sa gloire au bonheur d'un grand peuple; bientôt moururent les deux hommes qui lui avaient été le plus constamment, le plus fidèlement dévoués, les ducs de Beauvilliers et de Chevreuse, véritables héros de l'amitié, puisqu'ils ne craignirent jamais d'en être les victimes, et qu'ils furent toujours prêts à lui faire tous les sacrifices. Fénelon exhale sa douleur dans les lettres les plus touchantes; il sent qu'il ne peut survivre à des amis si chers. *C'est l'amitié*, dit-il, *qui me fera mourir. Encore un peu, et il n'y aura plus de quoi pleurer!* et, trois jours après, il est frappé de la maladie qui le conduit au tombeau. « Ainsi disparut, dit le dernier historien de Fénelon, dans un « très-court espace, cette société, peut-être unique, d'hommes « vertueux, à laquelle un caractère religieux donnait quelque « chose d'auguste et de sacré. »

Fénelon n'avait que soixante-quatre ans et cinq mois lors qu'il mourut : il était né le 6 août 1651, au château de Fénelon en Périgord, d'une ancienne famille qui, connue avant l'an 1000 dans sa province, a produit plusieurs hommes célèbres, et s'est, en différents siècles, alliée avec les maisons de Laval-Montmorency, de la Trémouille, de Talleyrand, de Biron, de la Tour-d'Auvergne, d'Aubeterre, de Grammont,

de Noailles, d'Uzès, d'Harcourt, etc. Ce fut le 7 janvier 1715, que fut enlevé à l'Eglise l'un des plus vertueux prélats, à la société un des hommes les plus aimables, à la France un des plus beaux génies dont elle puisse se glorifier. Il n'est personne à qui l'on puisse plus justement appliquer l'éloge que fait Velleius-Paterculus d'un des plus célèbres Romains, qui, au rapport de l'historien latin, fut distingué par l'innocence et l'intégrité de sa vie, par l'éclat de ses talents, par la pureté, et, pour ainsi parler, la sainteté de ses intentions; doué enfin de toutes les vertus qui peuvent orner le naturel le plus heureux, perfectionné par la plus heureuse éducation. *Vir vitâ innocentissimus, ingenio florentissimus, proposito sanctissimus, tantisque adornatus virtutibus, quantas perfecta et naturâ et industriâ mortalis conditio recepit.*

L'extérieur de Fénelon annonçait ce mélange de qualités aimables et de vertus solides qui le distinguaient, et ces dons du génie qui brillèrent éminemment en lui. On ne sera pas fâché d'en trouver un portrait tracé par cet écrivain que j'ai déjà cité, et qui le représente mieux aux yeux et à l'esprit, ce me semble, que ne saurait le faire l'art des peintres et des sculpteurs. « Ce prélat, dit le duc de Saint-Simon, était un « grand homme maigre, bien fait, avec un grand nez, des « yeux d'où le feu et l'esprit sortaient comme un torrent, et « une physionomie telle que je n'en ai jamais vu qui lui ressemblât, et qui ne pouvait s'oublier, quand on ne l'aurait « vue qu'une fois; elle rassemblait tout, et les contraires ne « s'y combattaient point; elle avait de la gravité et de l'agrément, du sérieux et de la gaieté; elle sentait également le « docteur, l'évêque, le grand seigneur. Tout ce qui y surnageait, ainsi que dans toute sa personne, c'était la finesse, « l'esprit, les grâces, la douceur, et surtout la noblesse : il « fallait faire effort pour cesser de le regarder. Tous ses portraits sont parlants, sans toutefois avoir pu attraper la « justesse de l'harmonie qui frappait dans l'original, et la délicatesse de chaque caractère que ce visage rassemblait; ses

« manières y répondaient dans la même proportion, avec une « aisance qui en donnait aux autres, et cet air, et ce bon « goût, qu'on ne tient que de l'usage de la meilleure compa- « gnie et du grand monde, qui se trouvait répandu de soi- « même dans toutes ses conversations. »

Jusqu'ici je n'ai présenté (et très-imparfaitement encore) qu'une partie de la gloire de Fénelon, celle qui lui revient de ses belles actions, de ses aimables vertus, de son caractère noble et élevé : je devrais, afin que le tableau fût complet, faire connaître, en analysant ses ouvrages, celle que lui ont procurée les dons brillants du génie, et les fruits heureux d'une plume féconde, élégante, harmonieuse, et toujours consacrée à l'instruction et au bonheur des peuples et des rois. Je me contenterai néanmoins de parler du plus célèbre de ses ouvrages, de celui dont une nouvelle édition, après cent autres éditions, m'a inspiré le désir de rendre un faible hommage à la mémoire de son auteur. Je serai même très-court sur ce sujet, déjà épuisé par tant de célèbres littérateurs. *Il y a longtemps que tout est dit sur ce livre,* observe avec raison La Harpe : et cette observation, déjà juste de son temps, l'est encore plus actuellement, puisque lui-même, ayant beaucoup et très-bien parlé du *Télémaque*, et dans son Eloge de Fénelon, et dans son Cours de Littérature, a laissé encore moins à dire à ceux qui viennent après lui. Telle est l'admiration de La Harpe pour cet immortel ouvrage, qu'elle lui fait vaincre le penchant qui l'entraîne presque toujours vers les sentiments et la doctrine littéraire de Voltaire. Cet illustre écrivain, dont le goût est si pur, toutes les fois qu'une malheureuse prévention n'obscurcit pas son jugement, avait dit au sujet de Fénelon et de son *Télémaque :*

J'admire fort votre style flatteur,
Et votre prose, encor qu'un peu traînante.

La Harpe, dans un temps où la conformité des opinions philosophiques lui rendait encore plus sacrées les opinions

littéraires de Voltaire, réfute néanmoins avec autant de force que de raison cette critique injuste et outrée. « Il me semble, « dit-il, que cette prose n'est point traînante, qu'elle est ce « qu'elle doit être. Ce n'est pas la précision qui doit caracté- « riser un ouvrage tel que *le Télémaque*, qui, sans être un vé- « ritable poëme, puisqu'il n'est pas écrit en vers, se rappro- « che pourtant des principaux caractères de l'épopée, par « l'étendue, par les fictions, par le coloris poétique. Ce qui « doit y dominer, c'est une abondance facile et pourtant sage, « un style nombreux et liant, plutôt que serré et coupé, et « c'est celui du *Télémaque*... Il me semble même que Féne- « lon a su, dans cet ouvrage, se garantir de la diffusion qu'on « peut lui reprocher ailleurs. C'est là qu'heureux imitateur « des anciens, dont il était si rempli, il s'est rapproché en « même temps de la richesse d'Homère, et de la sagesse de « Virgile. »

C'était peut-être le lieu, à la suite de ces justes et saines réflexions, de s'étendre plus que ne l'a fait l'auteur du *Cours de Littérature,* sur le charme qu'imprime à l'ouvrage de Fénelon ce goût pur de l'antiquité, et cette fidèle imitation des anciens modèles ; non cette imitation servile d'un esprit stérile, qui, incapable de créer des tableaux, ne fait, pour ainsi dire, que calquer les dessins des autres : mais cette imitation, qui est propre au génie, et par laquelle, joignant aux trésors de son imagination les richesses de l'antiquité, il sait les fondre dans ses propres conceptions, et se les approprier par la manière dont il les emploie. Tel est l'art que Fénelon porte au plus haut degré dans *le Télémaque :* on croirait lire la plus belle traduction d'un des plus beaux poëmes d'Homère. Ce sont ces couleurs douces et aimables, ces peintures de mœurs simples et naïves, ces formes antiques qu'on admire dans le poëte grec; et le chantre de l'*Odyssée* n'a que l'avantage, à la vérité très-grand, d'écrire en beaux vers, et d'employer le véritable langage de la poésie : à peine même s'aperçoit-on qu'il a aussi le bonheur de se servir d'une langue plus

riche, plus flexible, plus harmonieuse, tant Fénelon a su manier adroitement la sienne. Si, dans une foule de récits, de tableaux, de situations, il sait nous plaire, nous attacher, et varier les sources d'intérêt, comme le premier des poëtes épiques ; il sait aussi, comme le premier des tragiques grecs, nous toucher, nous émouvoir, nous attendrir. Émule d'Homère et de Virgile, il le devient encore de Sophocle. Les infortunes de Philoctète font couler les larmes des lecteurs français, comme autrefois celles des spectateurs athéniens ; et un simple récit s'élève, pour ainsi dire, à ce haut degré d'intérêt qu'inspire une grande et belle action dramatique.

Dans ce beau siècle de Louis XIV, tous les grands hommes furent, comme on sait, de vifs et sincères admirateurs des anciens ; et tandis qu'aujourd'hui nos écrivains n'ont de querelles qu'avec ceux qui manifestent quelque doute sur leur talent, et qu'ils ne combattent que pour établir leur propre mérite, les plus vives disputes des hommes illustres du dix-septième siècle eurent pour objet les détracteurs des anciens. Racine et Boileau prirent parti dans cette querelle, avec un zèle qu'on n'a ordinairement que pour ses propres intérêts, et qu'ils montrèrent généreusement contre leurs intérêts ; ils voulurent absolument établir la supériorité d'Eschyle, d'Euripide, de Pindare, d'Horace, sur les plus illustres modernes, c'est-à-dire sur eux-mêmes ; et La Fontaine lui-même, comme le disait plaisamment Fontenelle, *fut assez bête pour croire que Phèdre avait plus d'esprit que lui*. Mais on peut assurer, ce me semble, que de tous ces admirateurs, le plus vif et le plus sincère ce fut Fénelon ; ce n'était pas seulement son génie naturel perfectionné par d'excellentes études, qui lui rendait sensibles les beautés de ces excellents modèles ; c'était, s'il est permis de s'exprimer ainsi, une trempe d'esprit conforme à celle des grands écrivains de la Grèce et de Rome, qui lui faisait découvrir dans leurs ouvrages ses propres idées, ses propres sentiments, le tour qu'il leur aurait donné, l'expression dont il les aurait revêtus. Il n'est donc point étonnant qu'en s'abandon-

nant à l'impulsion de cet esprit, il ait produit dans *le Télémaque* un ouvrage tout à fait antique et dans lequel les anciens, s'ils pouvaient le lire, retrouveraient tout ce que Fénelon trouvait dans les leurs. Et ce n'est pas seulement cette production immortelle qui atteste le goût vif et pur de Fénelon pour l'antiquité : tous ses écrits le respirent, mais nul autre peut-être à un si haut degré que sa lettre sur l'éloquence adressée à l'Académie française. C'est là que les plus beaux passages des écrivains du siècle d'Auguste se pressent dans sa mémoire, s'accumulent sous sa plume, et reçoivent ces commentaires courts et rapides où se peignent si bien son exquise sensibilité, sa profonde admiration, son doux enthousiasme. Ce qui prouve combien ces sentiments sont naturels à Fénelon, c'est qu'ils s'épanchent non-seulement dans les ouvrages faits pour le public, mais dans des lettres particulières écrites longtemps avant qu'il fût auteur, qu'il pensât même à le devenir, dans sa tendre jeunesse, au sortir de ses études. Je ne puis me refuser au plaisir de mettre sous les yeux du lecteur un fragment d'une de ces lettres, après en avoir exposé l'occasion et le sujet.

Cette tendre piété qui avait sa source dans le cœur sensible de Fénelon, et cette sublime exaltation du bien et de la vertu qui forment les traits distinctifs de son caractère, lui inspirèrent le dessein d'abandonner tous les avantages que lui donnaient dans sa patrie sa naissance et ses qualités personnelles; de vaincre les obstacles que lui opposait une santé faible et délicate, et de transporter le flambeau de l'Évangile au delà des mers, dans les glaces du Canada, chez les peuples les plus barbares. Obligé de renoncer à ce dessein, il veut du moins se consacrer aux missions du Levant; et lorsqu'il croit avoir surmonté les difficultés que rencontrait encore son zèle, il épanche sa joie, et chante pour ainsi dire son triomphe dans cette lettre où le sacré et le profane s'allient avec grâce, et où se mêlent et se confondent les trésors d'une âme sensible et religieuse, d'une imagination vive et brillante, et d'un esprit

nourri de la lecture des poëtes de l'antiquité : « Je pars, et « peu s'en faut que je ne vole... ; la Grèce entière s'ouvre à « moi; le sultan effrayé recule ; déjà le Péloponèse respire « en liberté, et l'église de Corinthe va refleurir, la voix de « l'Apôtre s'y fera encore entendre. Je me sens transporté « dans ces beaux lieux et parmi ces ruines précieuses, pour y « recueillir, avec les plus curieux monuments, l'esprit même « de l'antiquité. Je cherche cet aréopage où saint Paul an-« nonça aux sages du monde le *Dieu inconnu*. Mais le pro-« fane vient après le sacré ; et je ne dédaigne pas de descen-« dre au Pirée où Socrate fait le plan de sa république. Je « monte au double sommet du Parnasse ; je cueille les lau-« riers de Delphes, et je goûte les délices du Tempé. Quand « est-ce que le sang des Turcs se mêlera avec celui des Perses « sur les plaines de Marathon, pour laisser la Grèce entière à « la religion, à la philosophie et aux beaux arts qui la regar-« dent comme leur patrie?

. . . . Arva beata
Petamus arva, divites et insulas.

« Je ne t'oublierai pas, ô île consacrée par les célestes visions « du disciple bien-aimé ! ô heureuse Pathmos ! etc. (1). »

Les objets même les plus étrangers aux lettres et aux ouvrages de l'esprit ont-ils quelques rapports avec l'antiquité, Fénelon ne manque pas de saisir ces rapports, et de témoigner encore par là son penchant pour elle. Dans son premier ouvrage, l'*Éducation des filles*, son aimable condescendance va jusqu'à donner aux jeunes personnes des leçons de goût et de grâce ; il s'élève contre le luxe immodéré des parures, qui trompe la vanité des femmes ; et remplit souvent mal leur but en leur faisant perdre leurs avantages. « Je voudrais, dit-« il, qu'on leur fît remarquer la noble simplicité qui paraît

(1) On croit que cette lettre était adressée à Bossuet.

« dans les statues et les autres figures qui nous restent des « dames grecques et romaines ; elles y verraient combien les « cheveux noués négligemment par derrière, et des draperies « pleines et flottantes à longs plis sont agréables et majes- « tueuses... Les véritables grâces, dit-il plus loin, suivent la « nature et ne la gênent point. » Cependant Fénelon semble pressentir l'abus que l'on peut faire un jour de ce goût pour l'antique, il en prescrit les bornes, et ne veut point que les dames françaises deviennent trop grecques et trop romaines.

Je me suis peut-être arrêté avec trop de complaisance sur cette qualité dominante des écrits de Fénelon, le goût de l'antiquité ; mais ces réflexions ne m'ont pas paru déplacées à la tête de l'ouvrage le plus véritablement antique qui existe dans notre langue, et à la suite d'un précis abrégé de la vie de son auteur ; elles le font en effet de plus en plus connaître : car comme l'a déjà observé un de ses panégyristes (M. de La Harpe), la manière dont Fénelon parle des anciens, et dont il les imite, fait aimer les anciens, *et surtout le fait aimer lui-même.*

LA FONTAINE.

La Fontaine (Jean de) naquit à Château-Thierry, le 8 juillet 1621. Le premier des poëtes anciens et modernes dans un genre de poésie très-agréable, non moins original par son caractère et sa conduite que par son talent et son génie, La Fontaine est un de ces hommes rares dont on admire les ouvrages et dont on aime la personne. Le premier de ces deux sentiments fait lire sans cesse, et avec un plaisir toujours nouveau, ses inimitables productions; le second fait rechercher avec empressement tous les détails, toutes les particularités de sa vie privée et littéraire. Cette disposition générale des lecteurs

nous a engagé à lire avec soin tout ce qu'on a écrit sur l'histoire de ce grand et aimable poëte, et nous autorise à l'écrire nous-même avec quelque étendue. Son enfance n'offrit rien de remarquable. Élevé par des maîtres d'école de village, son instruction fut négligée, et ne fut guère perfectionnée à Reims, où quelques-uns veulent qu'il ait encore étudié. Cette circonstance, et peut-être aussi le caractère de son esprit distrait, insouciant, paresseux, expliquent le phénomène d'un grand poëte arrivé à l'âge de vingt-deux ans sans avoir laissé entrevoir aucune étincelle de son rare et heureux génie. Le talent de la poésie, surtout lorsqu'il est porté à un haut degré, est celui qui s'annonce le plus tôt, et qui se développe le plus rapidement dans un jeune homme. La Fontaine est une exception à cette règle assez générale. A l'âge de dix-neuf ans, il entra dans la congrégation de l'Oratoire; il en sortit au bout de dix-huit mois : « Et lorsqu'on aura vu quel homme c'était, dit « l'abbé d'Olivet, on sera moins en peine de savoir pourquoi « il en sortit, que de savoir comment il avait songé à s'assu- « jettir aux règles d'une congrégation religieuse. » La solution de ce problème est pourtant bien simple : c'est que probablement il n'y avait pas *songé*. Ce fut après sa sortie de l'Oratoire, qu'un officier, en garnison à Château-Thierry, lut en sa présence l'ode de Malherbe, sur l'assassinat de Henri IV. Saisi d'étonnement et d'admiration, il semble que La Fontaine se soit écrié à l'imitation du Corrége : « Et moi aussi je suis poëte! » Dès cet instant, Malherbe fut sa lecture favorite, et même pendant quelque temps son unique lecture : la nuit, il l'apprenait par cœur; le jour, il allait le déclamer dans les bois. Bientôt il ne se contenta pas de le lire et de l'apprendre, de le déclamer, il essaya de l'imiter; mais son instinct et son goût l'avertirent bien vite que ce modèle, excellent à certains égards, n'était cependant pas celui qu'il devait se choisir : le genre pompeux et quelquefois enflé de Malherbe est bien opposé en effet au goût naïf et gracieux de La Fontaine. *Il pensa me gâter*, dit-il. Les grâces plus simples et plus naturelles de nos

vieux auteurs lui inspirèrent un goût non moins vif et beaucoup plus constant. Il fut surtout charmé de Rabelais, qu'on a appelé la raison habillée en masque, et de Marot, dont-il imita souvent et perfectionna *l'élégant badinage*. Il se laissa aussi captiver par la galanterie des bergers de l'*Astrée* et les descriptions pastorales de ce long roman. Enfin, Voiture, trop estimé alors, trop dédaigné peut-être aujourd'hui, fut un de ses auteurs de prédilection ; et il s'avoua le disciple de *Maître Vincent* (Voiture), comme celui de *Maître François* (Rabelais), et de *Maître Clément* (Marot). Dans la première chaleur de son enthousiasme pour Malherbe, il avait voulu l'imiter, et avait soumis ses premiers essais à son père, qui, passionné pour la poésie, quoiqu'il ne s'y entendît guère, et charmé d'avoir un fils poëte, lui avait fort applaudi. Un de ses parents nommé Pintrel, homme instruit, et de qui nous avons une traduction des Épîtres de Sénèque, lui applaudit aussi : mais à ses encouragements il mêla des critiques et surtout de très-utiles conseils ; il lui donna entre autres celui de lire les anciens, de se pénétrer de leur manière noble et simple, et lui indiqua particulièrement Térence, Horace, Virgile, Quintilien, comme les meilleurs modèles et les meilleurs maîtres du goût. La Fontaine les lut et les admira. Pour mieux s'instruire à leur école, il ne dédaigna point le travail servile, mais utile, de la traduction ; et celle de l'*Eunuque* de Térence, qu'il fit imprimer à Reims en 1654, est le premier ouvrage qu'il ait publié. Il raconte lui-même une anecdote qui prouve tout le charme que lui faisait éprouver la lecture de ces grands écrivains de l'antiquité. Il voyageait dans une voiture publique : on s'arrête pour diner ; pendant qu'on apprête le repas et qu'on sert, La Fontaine s'éloigne de l'auberge, tire un Tite-Live de sa poche, se met à le lire, et captivé par l'attrait de cette lecture, il oublie de diner, malgré son appétit ordinairement fort grand ; enfin, averti par un valet d'auberge, il rejoint ses compagnons de voyage, prêts à remonter en voiture. J'arrivai, dit-il plaisamment, *assez à temps pour compter*. « Nous ne saurions,

« dit-il dans une note de ses fables, aller plus avant que les « anciens ; ils ne nous ont laissé que la gloire de les bien sui« vre. » On voit que si son humeur pacifique l'a empêché de prendre part à la vive querelle qui s'éleva de son temps sur la prééminence des anciens ou des modernes, il pensait néanmoins sur cette question comme Boileau et Racine : lui-même se croyait très-inférieur à Phèdre, et l'on sait que Fontenelle disait que c'était *par bêtise* que La Fontaine se jugeait ainsi. Moins heureux à l'égard des écrivains grecs dont il ignora toujours la langue, il ne put les lire que dans des traductions ; mais il eut le rare avantage de se les faire traduire quelquefois par Racine : il goûtait singulièrement Plutarque, et par-dessus tout Platon, qu'il appelle quelque part *le plus grand des amuseurs*. La plupart des maximes de politique et de morale qu'il a semées dans ses fables sont tirées de ces deux écrivains. Elles étaient toutes notées de sa main, ainsi qu'une infinité d'autres passages sur les exemplaires qui lui avaient appartenu, et que l'abbé d'Ollivet atteste avoir vus.

La littérature italienne avait dès lors une réputation qu'elle n'a pas cessé de soutenir ; La Fontaine la préférait à la nôtre qui ne possédait encore presqu'aucun des chefs-d'œuvre qui l'ont enrichie depuis : il *se divertissait mieux*, disait-il, avec les Italiens, et il eut une prédilection particulière pour Machiavel, non sans doute comme écrivain politique, mais comme l'auteur ingénieux de *Belphégor* et de la *Mandragore ;* il n'en eut pas moins pour l'Arioste et Boccace qu'il a si agréablement imités, et souvent si heureusement surpassés.

Quelque charmé que fût le père de La Fontaine de voir son fils cultiver les lettres et la poésie, il crut que le talent de faire des vers ne devait pas être l'unique occupation de sa vie, et il voulut lui donner un état. Pourvu de la charge de maître des eaux-et-forêts, il la fit passer sur la tête de son fils, et il le maria : La Fontaine prit avec une égale insouciance l'emploi et la femme qu'on lui donna ; il fut maître des eaux-et-forêts très-négligent, et mari très-indifférent. Sa femme,

Marie Héricart, était cependant belle, aimable, spirituelle; c'est un témoignage qu'il lui rend lui-même, et il la consultait quelquefois sur ses productions : mais, soit que quelques défauts de caractère se joignissent à ces bonnes qualités, soit que l'humeur de La Fontaine lui-même fût peu propre à ces vertus domestiques qui rendent un ménage heureux, il quitta bientôt sa femme, qu'il ne vînt visiter que de loin à loin, et pour vendre quelques pièces de terre, *mangeant son fonds avec son revenu*, comme il le dit dans son Epitaphe, et dissipant ainsi son héritage, que sa femme dissipait aussi de son côté. Racine le fils raconte cependant un singulier trait de jalousie de ce mari si insouciant, si indifférent. Un capitaine de dragons, nommé Poignant, vieux militaire, voyait assidument madame La Fontaine. La Fontaine ne s'en apercevait point; mais on l'en fit apercevoir, on lui persuada même que son honneur exigeait qu'il lui demandât raison de sa conduite. Préoccupé de cette idée, le bon La Fontaine, qui aimait tant à dormir, se lève de grand matin, va trouver Poignant, le presse de s'habiller, de prendre son épée, et de le suivre; ils sortent, et ne sont pas plutôt hors de la ville, que La Fontaine dit à Poignant, déjà fort étonné, et dont l'étonnement dut redoubler sans doute : « Il faut que je me batte avec vous; on m'a assuré « que je ne pouvais m'en dispenser. » Il lui en explique succinctement le motif; et, sans lui donner le temps de répliquer, il met l'épée à la main. Poignant, forcé de se défendre, fait sauter d'un coup l'épée de La Fontaine, et profite de l'instant où son adversaire est désarmé et interdit pour entrer en explication avec lui, et lui faire sentir le ridicule de sa conduite. Il proteste au surplus que puisqu'il a pu troubler ainsi sa tranquillité, il ne remettra plus les pieds chez lui. « Au contraire, « lui dit vivement La Fontaine, j'ai fait ce qu'on a exigé de « moi; mais actuellement, je veux que vous soyez plus que « jamais assidu chez moi, sans quoi je me battrai encore. » La réconciliation fut entière et parfaite. Quelques pièces de vers échappées au milieu de ces tracasseries domestiques à la muse

insouciante et paresseuse de La Fontaine lui avaient déjà fait quelque réputation, lorsque la duchesse de Bouillon, l'une des nièces du cardinal Mazarin, fut exilée à Château-Thierry. Les quatre sœurs Mancini aimaient la galanterie et les plaisirs; elles aimaient aussi l'esprit, les lettres, la poésie, qui donnent plus de grâce à la galanterie, plus de délicatesse aux plaisirs. La duchesse de Bouillon accueillit La Fontaine; et son imagination libre et enjouée encourageant le poëte, lui suggéra, dit-on, l'idée de ses premiers contes. Lorsqu'elle revint à Paris, rappelée de son exil, elle amena avec elle La Fontaine, qui, à quelques courtes absences près, y passa les trente-cinq dernières années de sa vie.

Un de ses parents nommé Jannard, qui avait la confiance du surintendant Fouquet, l'introduisit auprès de ce magnifique Mécène, qui sut l'apprécier, et le plaça sur la liste nombreuse des pensions qu'il faisait aux hommes de mérite dans tous les genres; mais si la faveur et la prospérité de Fouquet répandirent quelques bienfaits passagers sur La Fontaine, l'exil et la disgrâce de ce ministre lui acquirent une gloire immortelle. Ne craignons point de répéter, après tant d'autres, que ce fut une époque honorable pour les lettres, puisque deux hommes qui les cultivaient avec tant de succès, loin de suivre la foule qui s'éloignait du ministre abattu et disgracié, se montrèrent fidèles au malheur, et pleins de courage dans leur reconnaissance. Pélisson fut éloquent dans ses plaidoyers, et La Fontaine dans ses vers. Il déplut à son roi, dit-il, parlant de Fouquet, ses amis disparurent ou même l'accusèrent :

> Malgré tout ce torrent, je lui donnai des pleurs;
> J'accoutumai chacun à pleurer ses malheurs.

Qui ne les eût pleurés en effet en lisant cette Élégie attendrissante, où La Fontaine demande au roi la grâce de son bienfaiteur, et ose lui dire qu'il doit l'accorder! Tout le monde connaît cette belle et touchante Élégie que La Fontaine fait

soupirer aux nymphes de Vaux, et dans laquelle le charme des beaux vers s'accroît encore par le souvenir d'une action généreuse. On ne connaît pas aussi généralement une Ode plus courageuse encore, dont les vers sont moins beaux, mais plus hardis ; elle est également adressée à Louis XIV. Mais ce n'est peut-être pas dans ces écrits publics et solennels, trop souvent monuments d'une reconnaissance fastueuse, qu'il faut chercher la plus touchante preuve de la sensibilité de La Fontaine et de sa reconnaissance pour Fouquet ; c'est dans l'épanchement sans feinte et sans art d'une correspondance avec sa femme. Il accompagnait ce parent auquel il avait dû la connaissance et la protection du surintendant, et qui, partageant la disgrâce du ministre auquel il avait été attaché, était exilé à Limoges. Il adressa dans plusieurs lettres la relation de ce voyage à sa femme. Privé de la protection de Fouquet, La Fontaine en trouva une plus éclatante dans la plus aimable princesse de la cour de Louis XIV, madame Henriette d'Angleterre, qui lui donna dans sa maison une charge de gentilhomme ordinaire; mais le poëte perdit bientôt cette intéressante bienfaitrice. D'illustres protecteurs, à la tête desquels il faut placer le grand Condé, le prince de Conti, le duc de Vendôme, le grand prieur, et surtout le duc de Bourgogne, dans un âge encore bien tendre, surent, par leurs bienfaits, préserver La Fontaine de cette détresse et de cette indigence où l'auraient infailliblement réduit son indifférence, son incapacité absolue dans les affaires les plus communes de la vie, et la mauvaise administration d'un patrimoine honnête, mais mal gouverné par sa femme, et vendu par lui pièce à pièce. Toutefois les libéralités de ces illustres Mécènes eussent encore été insuffisantes. Aussi mauvais économe de leurs dons qu'il l'avait été de *son fonds* et de *son revenu*, il n'en réglait pas mieux l'emploi, les dissipait avec la même facilité, et retombait sans cesse dans les mêmes embarras.

Une femme aimable et généreuse, madame de la Sablière, le mit à l'abri de ces tristes embarras, du moins pendant vingt

années, sans doute les plus heureuses de sa vie, puisque dégagé de toute inquiétude, il les passa au sein de l'amitié et dans le doux commerce des muses, qui, durant cette époque tranquille et fortunée, lui inspirèrent ses plus beaux ouvrages, et assurèrent sa gloire et son immortalité. Elle l'accueillit chez elle, prévint tous ses besoins, et le dispensa de tous soins; c'était assurément le plus grand service qu'elle pût rendre à un homme de son caractère. Rien n'exprime mieux l'extrême insouciance et la profonde incurie de ce caractère qu'un mot plaisant de madame de la Sablière. Elle venait de congédier à la fois tous ses domestiques : « Je n'ai gardé avec moi, dit« elle, que mes trois animaux, mon chat, mon chien et La Fontaine. » Le fabuliste songeait sans doute à l'amitié de madame de la Sablière, lorsque dans une de ses fables il s'écriait avec un accent si tendre et si vrai :

Qu'un ami véritable est une douce chose!
Il cherche vos besoins au fond de votre cœur.

« Elle s'était chargée de son bonheur, dit un de nos écri« vains; il se chargea de sa gloire. » Il composa auprès d'elle la plupart de ses chefs-d'œuvre; il l'y nomma plusieurs fois, lui en dédia ou lui en adressa quelques-uns. Dans la postérité, le souvenir de madame de la Sablière s'unira à celui de La Fontaine; et des vers immortels y peindront ses bienfaits, son esprit, ses grâces, « son art de plaire, et de n'y penser pas. » C'est ainsi, pour nous servir de son expression, qu'il lui *bâtit un temple dans ses vers*. Ce fut chez cette dame, amie éclairée des lettres et de la philosophie, que La Fontaine connut Bernier. Il puisa dans la conversation de ce philosophe, disciple de Gassendi, des notions sur les sciences naturelles et physiques, aussi étendues qu'en avaient les personnes les mieux instruites de son temps qui ne faisaient pas de ces objets leur principale ou seule étude. Il trouva dans son génie l'art de les exprimer en beaux vers, ainsi que l'attestent plusieurs de ses

fables et son poëme sur le *Quinquina*. Il n'avait point de modèle en ce genre dans notre langue ; et le premier de nos poëtes, il a su revêtir les matières philosophiques des couleurs de la poésie.

Les portes de l'Académie ne s'ouvraient alors, même aux écrivains les plus illustres, que dans la maturité de l'âge ou dans la vieillesse. La Fontaine avait soixante-deux ans ; il avait publié tous les ouvrages auxquels il doit sa gloire et sa renommée. Ses premiers contes avaient paru en 1664 et avaient été réimprimés en 1667 et 1669 : un second volume fut publié en 1671 ; et il est à remarquer que toutes ces premières éditions étaient imprimées avec privilége. Le poëme d'*Adonis*, composé dès l'année 1665, parut avec *Psyché* en 1669. La première édition des six premiers livres des *Fables* est de l'année précédente 1668 : dix ans plus tard il donna au public les six derniers livres. Le poëme de *la Captivité de saint Malc* avait paru en 1673, le poëme du *Quinquina* en 1682, et La Fontaine n'était pas encore de l'Académie. Dans ce dernier poëme, il fait honneur au quinquina de la guérison de Colbert, assez mal guéri sans doute, ou qui ne le fut pas pour longtemps; car ce ministre mourut l'année suivante, et laissa vacante une place d'académicien. La Fontaine se mit sur les rangs pour la remplir ; Boileau fut son concurrent. La morale sévère de quelques académiciens reprochait justement au premier les traits libres et trop souvent licencieux de ses contes. L'amour-propre chatouilleux d'un plus grand nombre ne pardonnait pas au second les traits mordants et quelquefois injustes de ses satires. Entre deux pareils concurrents qui pouvaient longtemps tenir les suffrages en suspens, on ne sera point surpris que les intérêts de l'amour-propre, l'emportant sur ceux de la morale, aient fait pencher la balance. La Fontaine l'emporta à une majorité de seize voix contre sept. Louis XIV, prévenu contre l'auteur des contes, mécontent qu'on eût écarté Boileau qu'il honorait de sa protec-

tion particulière, ne s'empressa pas de donner son agrément à cette élection, et fit la campagne de Luxembourg sans l'avoir donné. Dans l'intervalle, M. de Bezons, membre de l'Académie, étant mort, Boileau fut désigné pour son successeur. Le roi reçut très-bien la députation de l'Académie, qui lui en apporta la nouvelle. « Le choix que vous avez fait de M. Des-« préaux, lui dit-il, m'est fort agréable ; il sera approuvé de « tout le monde : vous pouvez incessamment recevoir La Fon-« taine ; il a promis d'être sage. » L'Académie, sans attendre le retour de Boileau, qui était en Flandre avec le roi, mit le plus flatteur empressement à recevoir La Fontaine ; il fut reçu le 2 mai 1684.

On a reproché à Louis XIV les difficultés et les retards apportés à la réception de La Fontaine. Cependant un roi qui connaît toute l'importance des bonnes mœurs ne peut-il pas avoir de justes préventions contre l'auteur de contes, qui souvent blessent et quelquefois outragent la morale? Un roi, ami des lettres, ne peut-il pas choisir entre deux hommes qui les honorent et qui illustrent également son règne? Est-ce un Cotin que Louis XIV préférait à La Fontaine? Heureux le prince qui peut choisir entre deux hommes tels que La Fontaine et Boileau ! On peut dire avec Chamfort, mais sans amertume comme lui, que Louis XIV était plus intéressé par la magnifique description du passage du Rhin, que par les débats de Janot Lapin et de dame Belette. Ce qu'on pardonnerait moins facilement à la mémoire de Colbert, dont La Fontaine fut le successeur à l'Académie, et qu'il loua et pendant sa vie et après sa mort avec la même effusion et la même franchise, ce serait d'avoir, durant tout son ministère, fait expier à La Fontaine sa fidélité constante et son courageux attachement pour Fouquet, en le privant des grâces du monarque dont il était le dispensateur. Non-seulement Louis XIV, mais le siècle tout entier auquel ce grand roi donne son nom, a été accusé d'avoir méconnu le mérite de La Fontaine. Cette

accusation est injuste. Nous avons vu les personnages de cette cour brillante, les plus distingués par leur naissance, non moins illustres par leurs qualités personnelles, verser sur lui leurs dons, témoignages de leur goût pour ses ouvrages. Il compta parmi ses partisans et ses admirateurs les personnes qui, dans cette société si spirituelle, furent les plus renommées par la délicatesse de leur esprit, le duc de La Rochefoucauld, madame de La Fayette, Bussi-Rabutin, madame de Sévigné. On reproche, il est vrai, justement à Boileau le silence que, dans son *Art poétique*, il a gardé sur l'apologue, genre si agréable et si fort au-dessus de tant d'autres petits poëmes dont le législateur du Parnasse ne dédaigna pas de s'occuper, genre d'ailleurs si glorieux pour la France, qui peut se vanter de posséder le premier des fabulistes, si glorieux pour La Fontaine, qui est le premier de ces fabulistes.

S'il est difficile d'excuser entièrement cet oubli, diminuons-en du moins la faute, en observant que La Fontaine n'avait publié que la moitié de ses fables en 1674, lorsque l'*Art poétique* parut. Mais il existe des témoignages de la justice que Boileau rendait à l'auteur des *Contes* et des *Fables*, dans la dissertation sur *Joconde*, dans la septième réflexion sur Longin, et dans les mots conservés par la tradition, tels que celui-ci, recueilli par le compilateur du *Bolœana* : « La belle nature « et tous ses agréments ne se font sentir que depuis que « La Fontaine et Molière ont existé. »

Racine aimait et la personne et les ouvrages de La Fontaine. On voit ces deux illustres poëtes entretenir un commerce de lettres lorsqu'un voyage les sépare, et Racine se plaindre agréablement quand cette correspondance est interrompue par la négligence et la paresse de La Fontaine, qui s'excuse plus agréablement encore. Les deux écrivains les plus originaux du siècle de Louis XIV, Molière et La Fontaine, étaient pleins d'estime et d'admiration pour leurs talents réciproques. Qui mieux que La Bruyère caractérisa le talent plein de charmes et le style inimitable de l'auteur des *Fables* et des *Contes?* Fénelon,

très-rigoureux envers nos poëtes et notre poésie dans sa lettre à l'Académie française, y parle très-honorablement de La Fontaine ; et lorsqu'on se rappelle tout l'intérêt que lui témoigna le duc de Bourgogne encore enfant, n'est-il pas permis de croire que les sentiments et les bienfaits de l'illustre élève furent inspirés par l'illustre précepteur? Ajoutons à ces noms célèbres les noms de Chapelle, de Chaulieu, de Lafare, du président de Harlay, du savant Huet, et concluons qu'un poëte n'est point méconnu lorsqu'il compte en sa faveur tant et de si glorieux suffrages; ils entraînent celui du siècle, qu'ils éclairent et dominent. Il faut encore placer au nombre des plus illustres amis et des plus grands admirateurs de La Fontaine Saint-Évremont qui, après la mort de madame de la Sablière, voulut l'attirer en Angleterre, et lui en fit la proposition, non-seulement en son nom, mais au nom de madame de Mazarin, de la duchesse de Bouillon, et de plusieurs Anglais de distinction. Les bienfaits du duc de Bourgogne, en retenant La Fontaine dans sa patrie, sauvèrent à la France l'humiliation de voir un des écrivains qui l'honoraient le plus, réduit à chercher une ressource et des secours chez une nation rivale.

Ce fut à peu près à cette époque (en 1692) que La Fontaine tomba dangereusement malade. Sans avoir été ce qu'on appelle un esprit-fort, un incrédule, sa vie jusque-là avait été peu chrétienne, et il avait enveloppé les devoirs qu'impose la religion dans cette insouciance qui lui était si naturelle. L'abbé Poujet, vicaire de Saint-Roch, et depuis membre de l'Oratoire, qui connaissait La Fontaine, alla le voir comme remplissant un devoir de société plutôt que celui d'un ministre de religion; cependant il amena insensiblement la conversation sur la religion et ses preuves : « Je me suis mis, dit alors le malade « avec sa naïveté ordinaire, à lire le Nouveau-Testament ; « je vous assure que c'est un fort bon livre. Oui, par ma foi, « c'est un bon livre; mais il y a un article sur lequel je ne me « suis pas rendu : c'est l'éternité des peines. Je ne comprends

« pas comment cette éternité peut s'accorder avec la bonté de « Dieu. » L'abbé Poujet, homme d'esprit et bon théologien, discuta cette objection, et résolut la difficulté d'une manière qui satisfit La Fontaine. Charmé du succès de cette visite, l'abbé Poujet lui en rendit deux par jour pendant tout le cours de sa maladie, qui fut longue, et chaque jour il fit de nouveaux progrès sur l'esprit d'un homme toujours vrai, toujours de bonne foi, et qui pensait moins à justifier sa conduite passée qu'à s'instruire et à se convertir. La Fontaine soumit facilement son esprit au joug de cette religion que professaient alors si unanimement tant de grands hommes, ses contemporains, et presque tous ses amis. Il y eut cependant deux points sur lesquels l'avis de l'abbé Poujet lui parut un peu tyrannique; il résista même longtemps avant de se rendre. Le premier était une satisfaction publique et une espèce d'amende honorable pour le scandale qu'avaient donné ses *Contes*; l'autre, une promesse de ne jamais livrer aux comédiens une pièce qu'il avait récemment composée. Cette seconde décision surtout lui paraissait extrêmement sévère et tout à fait injuste; il en appela, de l'avis de l'abbé Poujet, au jugement de quelques docteurs de Sorbonne. Ce jugement ne lui fut point favorable, et alors, sans balancer, il jeta la pièce au feu; on en ignora même le titre. Il s'était déjà rendu sur l'article des *Contes*. C'est sans doute au milieu des débats animés qui résultèrent du sentiment impérieux de l'abbé Poujet et de la résistance un peu vive de La Fontaine qu'il faut placer le mot si connu, attribué à sa servante : « Eh! ne le tourmentez pas « tant, il est plus bête que méchant; Dieu n'aura pas le cou« rage de le damner. » Sa maladie prenant un caractère extrêmement grave, il reçut le viatique, le 12 février 1693, en présence de l'Académie qu'il avait désirée, pour être témoin de ses sentiments et de son repentir; il demanda publiquement pardon du scandale dont ses poésies trop libres avaient été la source. Le bruit de sa mort se répandit dans Paris. Cependant il revint de cette maladie; et, la première fois que, depuis

sa convalescence, il se rendit à l'Académie, il y renouvela l'expression des regrets qu'il avait fait éclater en présence de la députation de ce corps, d'avoir employé ses talents à composer des ouvrages dont la lecture pouvait offenser la pudeur et les mœurs. Il promit de nouveau de les consacrer désormais à des sujets de piété, et il y lut, comme le premier fruit de cet engagement, une paraphrase du *Dies iræ*. Il trouva encore dans l'amitié un doux support aux infirmités et à la vieillesse. M. et madame d'Hervart, touchés de le voir, à son âge et avec son caractère, logé dans une maison étrangère, et réduit à des secours mercenaires, résolurent de lui offrir un logement chez eux. M. d'Hervart sort pour lui en faire la proposition ; il le rencontre dans la rue : « Venez loger chez « moi, lui dit-il. — J'y allais, » répond La Fontaine. Jamais la confiance de l'amitié ne s'exprima d'une manière plus simple et plus touchante. La Fontaine trouva dans cet asile toutes les douceurs qu'il avait éprouvées pendant vingt ans dans la maison de madame de La Sablière. Fidèle à sa parole, il s'occupa de traduire en vers français les hymnes de l'Église : « J'espère, écrivait-il à un ami, que nous attraperons tous les « deux quatre-vingts ans, et que j'aurai le temps de finir mes « hymnes. » Cet ami était Maucroix, chanoine de Reims, que sa longue et constante amitié pour La Fontaine a immortalisé en l'associant à sa mémoire. Plusieurs témoignages du temps, et surtout un vers de Racine, attestent les austérités par lesquelles il voulut expier ses fautes à la fin de sa vie.

Et l'auteur de *Joconde* est armé d'un cilice.

Presque tous les biographes avancent sa mort d'un mois en la plaçant au 13 mars 1695. C'est le 13 avril de cette année qu'il mourut. Cette date est attestée par son confesseur, l'abbé Poujet, par Perrault dans ses *Éloges des hommes illustres*, et par Marais, philologue très-instruit, très-exact, et qui a fait des recherches curieuses sur la vie et les ouvrages de La Fontaine.

Mais un témoignage plus irrécusable encore, c'est son acte mortuaire, dont nous avons vu une copie exacte et qui porte la même date (1). Le même acte mortuaire renferme encore une autre erreur en indiquant le cimetière des Innoçents pour le lieu de sa sépulture. Tous les biographes, sans aucune exception, indiquent le cimetière de Saint-Joseph, et l'endroit même où avait été placé, vingt-deux ans auparavant, le corps de Molière, son ami. Toutefois, comme leur opinion est aussi appuyée sur quelques actes publics, on peut la concilier avec le témoignage irrécusable d'un extrait mortuaire, en supposant que, peu après l'enterrement, le corps de La Fontaine fut transféré du cimetière des Innocents dans celui de Saint-Joseph, et placé à côté de celui de Molière. La révolution, en donnant à ce dernier lieu de leur sépulture une autre destination, ne sépara pas néanmoins les restes de ces deux amis. On vit longtemps leurs sarcophages à côté l'un de l'autre au Musée de la rue des Petits-Augustins. D'après les ordres du roi, ils furent transférés au cimetière du père La Chaise, le 6 mars 1817, et le 2 mai de la même année, placés dans de nouveaux sarcophages, dont chacun, portant le nom de l'illustre écrivain qu'il recèle, est orné d'une courte inscription latine.

A jamais célèbre par son génie et ses ouvrages, La Fontaine l'est aussi par l'extrême simplicité de son caractère, par la singulière naïveté de quelques-unes de ses questions ou de ses réponses, par la préoccupation habituelle de son esprit et les distractions plaisantes qui en étaient la suite; enfin, par ces disparates et par ce contraste entre un talent qui produit des chefs-d'œuvre pleins de grâce, de finesse et d'esprit, et un esprit souvent au-dessous du commun dans le monde, la société et les relations habituelles de la vie. Quelques hommes de génie ont réuni ces disparates, mais aucun à un aussi haut

(1) Cet acte mortuaire donne une sorte de reçu de la somme de 60 liv. 10 s., qui était à peu près alors le maximum du prix des enterrements dans ce cimetière.

degré que La Fontaine. La Bruyère, qui rend à son talent et à ses ouvrages un si beau et si éclatant témoignage, va jusqu'à dire que, dans la société, il paraissait lourd, grossier, stupide. Louis Racine, sans se servir d'expressions aussi dures que La Bruyère, dit très-positivement que La Fontaine ne portait aucun agrément dans la société. « Il n'y mettait jamais rien « du sien, dit-il, et mes sœurs qui, dans leur jeunesse, l'ont « souvent vu à table chez mon père, n'ont conservé de lui que « l'idée d'un homme fort malpropre et fort insouciant; il ne « parlait point, ou voulait toujours parler de Platon. » Le témoignage de l'abbé d'Olivet s'accorde avec ceux de La Bruyère et de Louis Racine. « A sa physionomie, dit-il, on n'eût pas « deviné ses talents. Un sourire niais, un air lourd, des yeux « presque toujours éteints, nulle contenance. Rarement il « commençait la conversation, et même pour l'ordinaire il y « était si distrait, qu'il ne savait le plus souvent ce que di- « saient les autres. » L'historien de l'Académie ajoute, il est vrai, que, lorsque la conversation s'animait, La Fontaine s'animait aussi; ses yeux prenaient de la vivacité; il paraît qu'alors il se mêlait à la discussion, qu'il citait les anciens, les citait à propos, et leur prêtait de nouveaux agréments. C'est sans doute à ces heureux éclairs qu'il faut attribuer l'empressement avec lequel il était recherché par les hommes les plus aimables et les femmes les plus spirituelles de son temps. En vain on voudrait expliquer cet empressement par l'admiration due à ses écrits et à son génie. « La société, dit très-bien un de ses panégyristes, n'admet que celui qui sait plaire; et les Chaulieu, les Lafare, avec lesquels il vivait familièrement, n'ignoraient pas l'ancienne méthode de négliger les personnes en estimant les écrits. »

La Fontaine se rend lui-même un témoignage du droit qu'il avait d'être reçu partout, droit qui ne peut être fondé que sur l'agrément qu'il y procurait. Voyez en quels termes il s'exprime dans une lettre adressée à madame la duchesse de Bouillon; se relâchant un peu de son respect ordinaire pour les

anciens, il s'y compare à Anacréon, et fait le même honneur au poëte anglais Waller et à Saint-Évremont :

> Qui n'admettrait Anacréon chez soi ?
> Qui bannirait Waller et La Fontaine?

Si quelquefois d'ailleurs, si souvent même dans la société il n'était point aimable, il n'y était point gênant; il y portait un caractère facile et une charmante bonhomie. Rêveur et distrait, il n'exigeait point qu'on s'occupât de lui; mais il fallait lui permettre aussi de ne songer guère à ceux qui l'entouraient : il rêvait à quelque idée dont il était fortement préoccupé, ou à quelqu'un de ses auteurs favoris. Nous avons vu les sœurs de Racine se plaindre de ce qu'il parlait toujours de Platon; d'autres auraient pu lui reprocher de parler toujours de Rabelais, qu'on l'accusait *d'aimer follement*. Se trouvant un jour chez Boileau avec plusieurs savants personnages, l'abbé Boileau entre autres et Racine, on parlait avec un vif sentiment de respect et d'admiration de saint Augustin et de ses ouvrages. La Fontaine, absorbé dans une profonde rêverie, semblait ne pas entendre. Tout à coup il sort de cette espèce d'assoupissement, et, s'adressant à l'abbé Boileau : « Croyez-vous, « lui dit-il, que saint Augustin eût autant d'esprit que Rabe- « lais? » Le docteur reste d'abord interdit d'une question si inattendue; il regarde le questionneur de la tête aux pieds, et se contente de lui dire pour toute réponse : « Prenez garde, « M. de La Fontaine, vous avez mis un de vos bas à l'en- « vers; » ce qui était vrai.

Dans la semaine sainte, Racine l'avait mené à ténèbres, et, pour l'occuper, lui avait mis dans la main un volume de la Bible. La Fontaine tomba sur la belle prière des Juifs dans le prophète Baruch. Plein d'admiration, il s'empressa de dire à Racine au sortir de l'office : « Quel était donc ce Baruch? c'é- « tait un bien beau génie ! » Et les jours suivants il disait à toutes les personnes qu'il rencontrait : « Avez-vous lu Baruch?

c'était un bien beau génie. » Il est probable que, dans son esprit, Baruch allait alors de pair avec Platon et Rabelais; il confondait en effet assez facilement le sacré et le profane.

Ayant introduit dans un de ses contes un moine qui fait une application indécente de ces paroles de l'Évangile : *Quinque talenta tradidisti missi, et ecce alia quinque superlucratus sum*, il voulut dédier ce conte au docteur Arnauld, qui avait parlé avec éloge de ses fables. Boileau et Racine eurent de la peine à lui faire comprendre combien cette pièce offensait la religion, et combien la dédicace offensait les bienséances. Il le comprit enfin; il supprima même son conte; et ce fut un sacrifice, car il le trouvait excellent.

Les bienséances sociales ne lui étaient pas mieux connues, ou n'étaient pas mieux respectées dans ses distractions. Invité à dîner chez un financier qui était flatté d'avoir parmi ses convives un homme de son mérite et de sa réputation, il dîne très-bien, ne dit mot, et, en sortant de table, il s'apprête à sortir de la maison. On veut le retenir : « Il y a, dit-il, séance à l'Aca-« démie, et j'y vais. — Mais la séance ne commence pas encore « de longtemps. — Je prendrai le plus long, » réplique-t-il; et il part. Avouons-le cependant, un pareil mot pourrait bien être moins une distraction que la boutade d'un homme ennuyé de ses convives, ou voulant tromper l'attente d'un riche amphytrion qui ne l'aurait appelé à sa table que pour le donner en spectacle comme un homme célèbre.

L'anecdote suivante pourrait bien aussi n'être qu'une plaisanterie. Ses amis, Racine entre autres et Boileau, le déterminèrent à tenter un raccommodement avec sa femme; il part, arrive à Château-Thierry, frappe à la porte de la maison. Un domestique lui dit que madame de La Fontaine est au salut. Il va chez un ami qui l'invite à souper; il y couche, et repart le lendemain matin. Revenu à Paris, on s'informe du succès de son voyage. « Je n'ai point vu ma femme, répondit-il; elle « était au salut. » La Fontaine avait eu de cette femme, qui lui était devenue si indifférente, un fils qui, il faut l'avouer,

ne lui fut guère moins indifférent. Elevé d'abord loin de lui par Maucroix, ensuite par le président de Harlay, ce fils lui était inconnu, et était à peu près sorti de sa mémoire. Il le rencontre un jour dans la société, cause avec lui sans le connaître, et lui trouve de l'esprit ; on s'empresse de l'avertir que c'est son fils. « Ah ! j'en suis bien aise, » répond-il. Et la reconnaissance parut si bien se terminer là, que, l'ayant vu encore quelque temps après chez M. Dupin, docteur de Sorbonne, il ne le reconnut pas davantage, et fit une réponse encore plus froide au docteur qui le lui nomma (1). Il faut toute la bonhomie de La Fontaine pour qu'on lui ait pardonné tant de froideur, et cette absence des sentiments les plus naturels. Il faut aussi toute l'indulgence que mérite un pareil caractère pour excuser le trait suivant. Le couvent des Augustins, dans une question avec le parlement, soutenait un siége en règle contre les archers envoyés contre lui. On se lançait des pierres, on se tirait des coups de fusil. Un des amis de La Fontaine le rencontra sur le Pont-Neuf, courant du côté de la bagarre, et lui demanda où il allait si vite : « Je vais, ré« pondit-il, voir tuer des Augustins. » C'était pour lui un spectacle comme un autre. Les choses qui l'occupaient le plus vivement ne pouvaient ni fixer son esprit rêveur et préoccupé, ni prévenir ses distractions et ses négligences.

S'il est une circonstance de sa vie où il ait montré un désir un peu vif, et une sorte d'ambition avec quelque persévérance pour arriver à son but, c'est lorsqu'il sollicita une place à l'Académie. Alarmé de ne point obtenir l'agrément du roi pour la réception, il lui adressa une pièce de vers afin de rassurer

(1) M. de Marson, arrière-petit-fils de La Fontaine par sa mère, obtint, en 1818, une pension de 1500 fr. de la munificence de Louis XVIII. Madame de Marson, sa mère, avait été élevée par MESDAMES, tantes du roi, qui s'étaient chargées de son établissement à la suite d'un voyage qu'elles avaient fait à Château-Thierry.

ses Muses inquiètes. Un de ses illustres protecteurs l'introduit auprès du roi, à qui il veut présenter lui-même sa pièce ; mais il la cherche vainement dans ses poches, il l'avait oubliée. « M. de La Fontaine, ce sera pour une autre fois, » lui dit Louis XIV avec une bonté charmante. Enfin il eut, dit-on, au sein même de cette Académie, une distraction dont les suites l'entraînèrent, malgré son caractère inoffensif et son humeur pacifique, dans une assez vive querelle. Mécontente d'un procédé de Furetière, l'Académie résolut d'exclure celui-ci du nombre de ses membres. L'exclusion fut prononcée par voie de scrutin. La Fontaine, lié avec Furetière, voulait lui être favorable ; mais il se trompa, et mit dans l'urne une boule noire au lieu d'une boule blanche. Furetière ne lui pardonna point cette distraction. Il publia contre l'Académie des mémoires, dans l'un desquels il s'acharne surtout contre La Fontaine. Madame de Sévigné parle avec beaucoup de mépris de l'humeur de ce *vilain factum.* La Fontaine n'y fut pas insensible. Il fit une épigramme assez injurieuse ; Furetière lui répondit par une épigramme assez grossière. La Fontaine répliqua par un assez mauvais sonnet, et cette guerre de plume fut plus remarquable par l'aigreur et la violence, que par la délicatesse et le bon ton.

Le bon La Fontaine eut encore une autre querelle assez vive. Lully l'avait engagé à faire un opéra ; il lui demanda ensuite des changements, de nouvelles dispositions de scènes, des vers tantôt plus longs, tantôt plus courts, pour les rendre plus propres à la musique. La Fontaine travailla avec ardeur, se soumit aux caprices du musicien, qui tout d'un coup le planta là, et fit la musique d'un opéra de Quinault. Justement piqué, La Fontaine répandit « le peu qu'il avait de bile, » comme il dit lui-même, dans une satire intitulée le *Florentin*, où la bile ne manque point ; mais il s'apaisa bientôt, et fit même, peu de temps après, deux pièces de vers que le musicien lui demanda pour présenter au roi deux partitions d'opéra.

Ce serait oublier un des traits distinctifs du caractère de La

Fontaine que de ne point parler de son goût pour le repos et le sommeil. Il nous apprend lui-même par son épitaphe que, dans la distribution de son temps, *deux parts en fit* pour le leur consacrer. Il y a une verve de sentiment dans ces deux vers d'un prologue de ses contes :

> Ah ! par saint Jean ! si Dieu me prête vie,
> Je le verrai ce pays où l'on dort.

Tel fut La Fontaine, original dans son caractère comme dans son génie, plein de bonhomie et de simplicité dans ses actions, de franchise et de vérité dans ses discours. « La Fontaine, disait « madame de La Sablière, ne ment jamais en prose. — Comme « homme, il a mérité, dit l'abbé d'Olivet, que sa mémoire « fût sous la protection de tous les honnêtes gens. » Comme poëte, son génie et ses ouvrages feront toujours les délices des gens de goût ; ses contes sont des modèles, ses fables sont des chefs-d'œuvre. La morale, offensée par un grand nombre d'images trop libres et même par un petit nombre de tableaux licencieux, réprouve le premier de ces deux ouvrages. Persuadés que les plaisirs de l'esprit et du goût sont payés trop chers lorsqu'ils sont achetés aux dépens de la morale, nous nous abstiendrons de louer ce qu'elle condamne. D'ailleurs, au talent de la narration près, qui se fait encore plus remarquer dans le conte que dans l'apologue, tous les agréments, tous les charmes, toutes les beautés de style que nous trouverions dans les contes de La Fontaine, nous les retrouverons dans ses fables, où nous pourrons les louer avec encore plus de justice et un sentiment plus vif d'admiration, parce que ces qualités y sont plus parfaites, et sans encourir aucun blâme, ni craindre aucun reproche, puisque, loin de parer des sujets dangereux, elles ornent et embellissent des instructions utiles. Avant La Fontaine, rien ne paraissait plus borné que le genre de l'apologue. Les premiers inventeurs, n'y voyant que le but moral, se hâtaient de l'atteindre avec une concision sévère et un

laconisme souvent très-sec. Phèdre y ajouta, avec sobriété, quelques ornements, ceux principalement d'un style pur et élégant. La Fontaine les y répandit avec une admirable richesse. Ce cadre, jusque-là si étroit, s'agrandit sous ses mains; et la fable devint un petit poëme qui admit tous les tons, toutes les couleurs et pour ainsi dire tous les agréments des autres genres. La poésie épique y reconnut ses récits et ses caractères; la poésie dramatique, ses acteurs, ses dialogues et ses passions; la poésie légère, son badinage et son enjouement; la poésie philosophique et morale, son instruction et ses leçons. La simplicité s'y trouve réunie à la force, à l'élévation, à la noblesse; la naïveté, à la finesse et à l'esprit. Madame de La Sablière disait à l'auteur de ces fables charmantes : « En vérité, « mon cher La Fontaine, vous seriez bien bête si vous n'aviez « pas tant d'esprit. » L'esprit est en effet une des qualités les plus remarquables des compositions du bonhomme. Rien n'est plus frais et plus gracieux que son pinceau, quand il veut peindre des objets doux, aimables et riants : ailleurs, c'est la grâce, ou la justesse, ou le comique des rapprochements qui viennent agréablement surprendre le lecteur. A la variété des pensées, des sujets, des couleurs, il a joint non-seulement celle des styles, mais celle de la coupe et de la mesure des vers. Il y a beaucoup d'art à cela, quoique l'art disparaisse sous les apparences même de cette facilité. Il est indubitable que La Fontaine travaillait beaucoup ses fables; il ne faut donc pas prendre au pied de la lettre le nom de *fablier* que lui donnait la duchesse de Bouillon, comme s'il avait produit des fables par instinct, et pour ainsi dire sans y penser, de même qu'un arbre porte naturellement ses fruits.

C'est par cette réunion de qualités singulières et éminentes que La Fontaine, sans avoir presque rien inventé, a mérité d'être regardé comme le plus original de nos poëtes. « Il n'a « rien inventé, dit judicieusement La Harpe; mais il a inventé « son style, et son secret lui est demeuré. » En imitant les autres, il est devenu *inimitable;* et c'est lui particulièrement,

et peut-être lui seul que cette épithète désigne. Nous nous étendrons peu sur les autres ouvrages de La Fontaine. Nous avons indiqué par leurs titres ses divers poëmes ; nous ajouterons seulement que l'un d'eux, les *Amours de Psyché,* écrit en prose mêlée de vers, et imité d'Apulée, est un très-agréable ouvrage ; il est un peu long, mais il est rempli de détails gracieux et charmants. La Fontaine a fait aussi, sans compter l'*Eunuque*, imitation de Térence, quatre comédies, dont une seule, le *Florentin*, est restée au théâtre ; deux mauvais opéras ; un assez grand nombre d'odes assez mauvaises ; des élégies médiocres, dont une toutefois sur la disgrâce de Fouquet est non-seulement un bon ouvrage, mais une bonne et généreuse action ; des ballades, des rondeaux, des triolets, vieux genre de poésie dont le style naïf lui plaisait comme celui de nos vieux auteurs ; des épîtres, des madrigaux et même des épigrammes, etc. Enfin la paraphrase du psaume 17, insérée à la fin du recueil des *Poésies chrétiennes*, Paris, 1670, in-8°(1). On sait que madame de Sévigné, mécontente de le voir ainsi voltiger de sujet en sujet et abandonner un genre dans lequel il excellait, pour en cultiver d'autres où il réussissait moins bien, ou même tout à fait mal, aurait voulu faire une fable pour lui prouver combien la manie de vouloir chanter sur tous les tons forme une mauvaise musique; mais La Fontaine n'avait pas besoin de cette fable ; il s'accusait lui-même, et s'excusait

(1) Ce volume forme le tome 1er du *Recueil de poésies chrétiennes et diverses*, dédiées à Mgr. le prince de Conti par M. de La Fontaine. Paris, Lepetit, 3 vol. in-8, 1670, 1671, 1679, 1682. Cette compilation de morceaux tirés de tous les poëtes du temps, depuis Malherbe et Corneille jusqu'à Cassagne et l'abbé Cotin, eut pour éditeur Lucile Hélie de Brèves. On ne sait pourquoi le nom de La Fontaine a été mis sur le titre, car on n'y trouve de lui que ce psaume 17, et quelques fables et morceaux connus qui occupent les vingt-neuf dernières pages du tome 3.

d'une manière charmante dans des vers où il s'avoue le papillon du Parnasse, et ajoute :

> Je suis chose légère, et vole à tout sujet.
> . . . .
> J'irais plus haut peut-être au temple de mémoire,
> Si dans ce genre seul j'avais usé mes jours ;
> Mais quoi ! je suis volage en vers comme en amours.

Il se console, avec une douce et aimable philosophie, du temps qu'il a mal employé pour sa gloire, et même de celui qu'il a perdu ; il ne veut point « en consumer le reste » à se plaindre.

> Et, prodigue du temps par la Parque attendu,
> Le perdre à regretter celui qu'il a perdu.

BASSOMPIERRE,

Né le 12 avril 1579, mort le 12 novembre 1646.

Il y a dans l'histoire de Bassompierre deux histoires, la sienne d'abord, et puis celle de son temps; c'est là ce qui rend la lecture de ses *Mémoires* si intéressante. Mêlé à tous les événements importants de l'époque où il vécut, aux guerres, aux négociations, aux délibérations politiques, aux intrigues de cour, aux fêtes, aux plaisirs et aux divertissements qui, à cette époque, étaient aussi une affaire, sa vie particulière est pour ainsi dire un tableau général de ce qui s'est passé de curieux à la fin du seizième siècle, et dans la première moitié du dix-septième. Elle offre surtout un tableau des idées, des opinions, des préjugés, des mœurs du temps dont il fut le plus brillant modèle; c'est principalement sous ce dernier rapport que nous l'envisagerons. Nous ne ferons donc point un récit circonstancié de ses guerres, de ses am-

bassades, de ses délibérations dans les conseils du roi, ou nous n'en raconterons du moins que ce qui a un rapport direct et immédiat avec l'esquisse de mœurs qui est notre véritable objet. Il faut lire les détails dans ses *Mémoires*, où il ne les épargne pas : c'est l'homme que nous voulons peindre, et par lui le siècle où il vécut.

C'est un avantage qu'a, ce nous semble, l'histoire de France. En parcourant ses diverses époques, on trouverait dans chaque siècle quelques hommes vifs, spirituels, pleins d'éclat, qu'on peut regarder comme le type du caractère français, dans ses diverses périodes, et à travers les vicissitudes des temps, et qui en reproduisent avec une empreinte plus ou moins vive les brillantes qualités et les séduisants défauts. Sans remonter trop haut dans nos annales, à commencer par François Ier, qui pourrait servir lui-même et de preuve et de modèle, on trouverait sous ce prince, sous son fils Henri II et les enfants de son fils, le galant Brantôme; Bellegarde et Bassompierre sous Henri IV; sous Louis XIII, le même Bassompierre à la fleur de la jeunesse, qui pour lui se prolongea très-longtemps, puisqu'à quarante-trois ans il ne se souciait pas encore d'être maréchal de France; « attendu, dit-il, qu'à « mon avis, c'est une affaire de vieil homme, et moi, je vou- « lais faire encore quelques années le galant de cour. » On pourrait, sous Louis XIV, nommer le marquis de Vardes et le chevalier de Grammont; puis ce Richelieu qui commence à poindre sous ce même Louis XIV, brille de tout son éclat sous le régent et Louis XV, vient s'éteindre sous Louis XVI, pour ainsi dire avec l'antique monarchie, et tomber presque à notre révolution.

Supérieur par son importance politique, ses fonctions, ses dignités et ses talents à tous ceux que j'ai nommés, si l'on en excepte le maréchal de Richelieu, Bassompierre fut, comme ce dernier, maréchal de France, et commanda en chef des armées; comme lui il montra, suivant les occasions, l'intrépidité du soldat et l'expérience du capitaine; ils furent l'un et

l'autre employés dans les négociations, et déployèrent dans leurs ambassades beaucoup de magnificence, d'esprit et d'adresse ; enfin chacun d'eux fut l'homme le plus galant de son siècle. Bassompierre, qui, dans ses *Mémoires*, ne nous épargne point les détails de ses aventures galantes, nous y dit en gros, qu'ayant été prévenu qu'il allait être mis à la Bastille, et craignant qu'on ne lui enlevât ses papiers, il brûla, pour ne compromettre personne, six mille lettres d'amour. Six mille ! c'est beaucoup ; je ne crois pas que le maréchal de Richelieu lui-même eût eu, en pareilles circonstance, un plus grand nombre de lettres et de billets à brûler ; et peut-être ne se serait-on pas douté, sans ce témoignage, que les dames écrivissent autant sous Louis XIII.

Mais ce qui est tout à fait digne de remarque, c'est qu'avec ce caractère éminemment français, Bassompierre n'était point né Français ; et il n'avait passé ni son enfance ni même les premières années de sa jeunesse en France. Il était de cette nation sur laquelle, quelques années après sa mort, le père Bouhours demandait, avec un doute injurieux et impertinent, *si un Allemand pouvait avoir de l'esprit*. Sa famille était une des plus anciennes et des plus illustres de l'Allemagne. Quoique tenant à une race dont une des branches était souveraine elle-même, il était né sujet du duc de Lorraine, et il fut lui-même incertain s'il resterait Allemand ou Lorrain, ou s'il offrirait son épée et ses services à quelque autre souverain de l'Europe. D'abord, il voulut faire ses premières armes contre les Turcs ; mais, par une suite de mécomptes dont il fait un récit vif et plaisant, il faillit les tourner contre le pape, et finit cette fois par ne faire la guerre à personne. C'est à la suite de cette courte et facile campagne que Bassompierre vient à la cour de Henri IV. Il se présente d'abord à ce grand roi d'une façon assez singulière : c'est en dansant un ballet avec onze seigneurs de la cour. « C'était, dit Bassompierre, une élite de gens qui « étaient lors si beaux et si bien faits, qu'il n'était pas possible « de mieux. » On sent bien que c'était aux mêmes titres

qu'il avait été admis dans ce ballet, lui qui ne faisait que d'arriver à la cour, qui était pour ainsi dire inconnu à tous ceux qui la composaient; et c'est là surtout la conclusion qu'on tire de son récit. Lorsque les danseurs eurent ôté leurs masques, Henri IV, qui savait que l'un d'eux était Bassompierre, le demande; Bassompierre s'avance et s'excuse avec grâce de n'avoir point encore fait sa cour; cet excellent prince lui fait le plus aimable accueil, le présente à Gabrielle d'Estrées, puis il s'éloigne pour lui donner la facilité de la saluer avec plus de confiance; et Bassompierre, qui ne péchait pas par défaut de confiance, n'en manqua point en cette occasion. Après l'avoir vu encore deux ou trois fois à Paris, à Saint-Germain, à Fontainebleau, le roi lui demanda ce qui l'avait convié de venir en France. « Je lui avouai franchement, dit Bassompierre, « que je n'y étais point venu à dessein de m'embarquer à son « service, mais seulement d'y passer quelque temps, et de là « aller en faire autant à la cour d'Espagne, avant de faire au- « cune résolution de la conduite ou visée de ma fortune; mais « qu'il m'avait tellement charmé, que, sans aller plus loin « chercher maître, s'il voulait de mon service, je m'y voue- « rais jusqu'à la mort. Alors il m'embrasse et m'assure que « je ne saurais trouver un meilleur maître que lui, et qui « m'affectionnât plus. Ce fut un mardi douzième de mars » (continue Bassompierre, très-exact sur les dates et les époques, et qui n'avait garde d'oublier celle-là), « et depuis ce « temps, ajoute-t-il, je me regardai Français, et puis dire « que depuis ce temps-là j'ai trouvé tant de bonté en lui, tant « de familiarité et de témoignage de bonne volonté, que sa mé- « moire sera, le reste de mes jours, gravée dans mon cœur. » Ce sentiment est véritablement profond dans cet homme léger.

Ce qui frappe dans la lecture des *Mémoires* de Bassompierre, qui me servent de guide, et dont je ne fais qu'une rapide analyse, c'est la vie bruyante et agitée des grands seigneurs, toute remplie par les événements de la guerre ou les intrigues de la paix, les vues changeantes et les intérêts inconstants des par-

tis et des factions. Les amusements mêlés et les distractions de l'oisiveté étaient pleins de fracas et de tumulte. L'éducation elle-même, si tranquille et si sédentaire parmi nous, se ressentait alors de cette agitation, de cette dissipation et de cette prodigieuse activité de l'esprit et du corps. Bassompierre parcourt toute l'Allemagne et toute l'Italie avec quelques jeunes étourdis comme lui, et des précepteurs ou gouverneurs, car il en change plus d'une fois. Il prend part à toutes les fêtes, à tous les spectacles, à tous les divertissements qui se trouvent sur son chemin, et il semble que tous les petits princes et princesses d'Allemagne et d'Italie se marient exprès pour multiplier les ballets, les tournois et toutes les distractions possibles sur sa route. Il voit tout, profite de tout, rend visite à tout le monde. Mais, dira-t-on, qu'apprend-il dans le cours de cette belle éducation, si errante et si dissipée? Ce qu'il apprend? les langues, les sciences naturelles, le droit public, la théologie, la médecine. Écoutons-le lui-même, nous rendant compte de la fin de ses études. « Nous continuâmes peu de temps la « rhétorique, puis allâmes à la logique, que nous fîmes com« pendieuse, et trois mois de là passâmes à la physique, et « étudiâmes quant et quant en la sphère. » Sur ces entrefaites, arrivent de jeunes princes et de jeunes princesses, et l'on entreprit une énorme chasse qui dura un mois entier, et suspendit les études *en la sphère* et autres; mais on les reprend ensuite avec plus d'ardeur et encore plus d'universalité. « Nous « quittâmes la physique lorsque nous fûmes parvenus aux li« vres *de Animâ*. Je me mis à étudier en même temps aux « institutes du droit, où j'employai une heure de classe, une « autre heure *aux cas de conscience,* une heure aux *Aphoris« mes* d'Hypocrate, et une heure aux *éthiques et politiques* « d'Aristote. » Qui se serait attendu à voir Bassompierre étudier *les cas de conscience*, et devenir un grand casuiste?

Cette turbulence des esprits ne pouvait cesser avec l'éducation et les études; elle devenait bien plus forte lorsqu'elle était libre de tout frein; elle se manifestait particulièrement dans

les jeux et les divertissements. Les grands seigneurs ne s'amusaient pas, comme aujourd'hui, à supposer qu'ils s'amusent, dans leurs salons, dans l'intérieur de leurs maisons, ou même dans leurs jardins ou dans leurs parcs, mais en public, au milieu de la population d'une grande ville, dans les rues et les places publiques, où ils se donnaient en spectacle. Tout le peuple prenait part à leurs jeux et à leurs fêtes, et il est certain que les Parisiens s'en amusaient beaucoup, et se consolaient ainsi de quelques vexations particulières et de quelques abus de la puissance et de la faveur. Ce n'étaient que joutes, mascarades, ballets, danses en public, courses de bague, cavalcades surtout, où les cavaliers et les chevaux étaient couverts d'or, de broderie et de vêtements somptueux. A chaque instant, deux ou trois cents chevaux montés par les plus magnifiques et les plus lestes de ces jeunes seigneurs, leurs écuyers et leurs pages, parcourent les rues, se croisent sur le Pont-Neuf et ailleurs, se réunissent, se divisent, se défient quelquefois. Un jeune prince de la maison de Guise a une querelle; aussitôt mille gentilshommes montent à cheval et vont à son hôtel lui offrir leurs services contre ses ennemis, et, il faut le dire, contre l'autorité du Roi.

Les combats même, et les duels si fréquents alors, étaient un spectacle; le peuple en était souvent témoin, et ne les dérangeait pas. Il était bien rare qu'un homme de qualité ne payât pas de sa personne dans quelques-uns de ces combats singuliers, ou pour sa propre querelle, ou pour la querelle de son ami. Bassompierre, hardi, aventureux, présomptueux, galant, devait moins qu'un autre se soustraire à l'empire de cette coutume si peu raisonnable, mais si enracinée dans les mœurs, et consacrée par tous les préjugés de la bravoure, de la chevalerie, de la féodalité. Il nous raconte lui-même les circonstances singulières d'un duel qui lui fut imposé par un caprice singulier, dans un moment assez mal choisi, et où il ne s'y attendait guère. Il était malade, avait eu quatre accès de fièvre, et venait de prendre médecine, lorsqu'un gentilhomme gas-

con, nommé Noé, avec lequel il semblerait qu'il n'avait eu aucun différend, vint le trouver, et lui dit qu'il désirerait fort se battre avec lui dès qu'il se porterait bien. Bassompierre lui répondit « qu'il avait de la santé à revendre dès qu'il s'agis« sait de se battre ; » il se lève aussitôt avec sa médecine dans le corps, court au lieu du rendez-vous, qui, cette fois, n'est point une rue ni une place de Paris, mais Bicêtre. La terre était couverte de deux pieds de neige ; un brouillard gris dérobait chacun des deux combattants à la vue et aux coups de son adversaire ; ils se mêlent et se confondent avec leurs seconds ou ceux qui veulent les séparer, se pressent, se heurtent, se renversent ; mais personne n'est tué. La médecine force Bassompierre à courir à Gentilly ; on le ramène chez lui très-malade ; mais le soir même il y a un ballet de jeunes personnes à l'Arsenal ; il y va, et danse toute la nuit. Revenu chez lui, une violente maladie le mène pour ainsi dire aux portes du tombeau ; mais le mardi-gras il y a une course de bague à l'Arsenal, lieu où il paraît qu'on s'amusait beaucoup à cette époque, et Bassompierre se lève aussitôt, ne pouvant se dispenser d'être à cette fête.

La paix régnait en Europe à l'époque où Bassompierre, si bien accueilli par Henri IV et toute sa cour, se fixa en France. On ne se battait qu'à l'extrémité de la Hongrie ; il alla y faire une campagne, et s'y distingua par son intelligence et sa bravoure. Le général autrichien sous les ordres duquel il fit cette campagne était un vieux feld-maréchal fort brave, assez bon militaire, mais c'était un véritable bandit. Agé de soixante ans au moins, il engage le jeune Bassompierre dans une partie de violence et de débauche dont rougirait le plus effronté sous-lieutenant. Il faut rendre justice à Bassompierre, il en rougit aussi, et faillit en être la victime. Ce vieux général s'appelait Roseworm, et avait failli, quarante ans auparavant, à être pendu par les ordres du père de Bassompierre, ce qui ne l'empêcha pas de contracter avec le fils une liaison qui, comme on le voit, pensa être fort dangereuse pour celui-ci. Il s'en fallut

réellement très-peu qu'il ne se vengeât du père par son amitié pour le fils.

Revenu en France, au défaut des exercices et des occupations de la guerre, Bassompierre se précipita avec beaucoup d'ardeur dans tous les amusements de l'oisiveté et toutes les dissipations d'une cour galante. Henri IV était alors épris de mademoiselle de Verneuil ; Bassompierre s'attacha à la sœur de la maîtresse de son roi ; et, ce qui prouve la facilité des mœurs, pour ne rien dire de plus de cette demoiselle, c'est que, pour apaiser ses parents, elle se fit donner une promesse de mariage, et, pour rassurer Bassompierre contre cet engagement, elle lui fit une contre-lettre par laquelle elle lui promettait de n'en pas faire usage. Cependant elle se faisait appeler dans le monde madame de Bassompierre. Un jour la reine la rencontrant dans son carrosse, dit : « Voilà madame de Bassompierre ! « — Ce n'est qu'un nom de guerre, » répondit aussitôt le jeune étourdi, qui était auprès de la reine. — « Vous êtes un sot ! » s'écria mademoiselle d'Entragues irritée. — « Il n'a pas tenu « à vous, mademoiselle, » répliqua Bassompierre ; et, après ce dialogue assez vif, les carrosses se croisent et séparent les interlocuteurs.

Telle était cependant la considération que, dans une cour où il était pour ainsi dire étranger, Bassompierre avait su acquérir au milieu de cette vie dissipée et même licencieuse, que le plus grand seigneur, l'homme le plus considérable de France, le connétable de Montmorency, voulut lui donner sa fille en mariage, celle qui fut la princesse de Condé. Le discours que lui tient ce vieux seigneur en lui faisant cette proposition est plein de noblesse, de dignité et d'affection ; la réponse de Bassompierre est pleine de grâce, de sentiment, de reconnaissance. Bassompierre, que nous devons aussi considérer comme écrivain, puisqu'il a écrit d'assez longs mémoires, raconte assez mal et assez négligemment les faits ; mais il rapporte supérieurement les discours et les conversations, et il excelle lui-même dans ses discours et ses réponses. Qu'on juge, à cette offre

du vieux connétable, de sa joie et de ses transports! Indépendamment de l'honneur et des autres avantages de cette alliance: « Sous le ciel, dit-il, il n'y avait lors rien de si beau que ma« demoiselle de Montmorency, ni de meilleure grâce, ni plus « parfait. » Quel obstacle s'oppose donc à ce mariage? Il faut le dire, ce fut la passion insensée de Henri IV; mais que de franchise et de bonté unies à tant de faiblesse! « Bassompierre, « lui dit-il avec un grand soupir, je te veux parler en ami... « Si tu l'épouses, et qu'elle t'aime, je te haïrai; si elle m'aime, « tu me haïrais; il vaut mieux que cela ne soit point cause de « rompre notre bonne intelligence, car je t'aime d'affection. » Bassompierre se désiste, et Henri IV l'embrasse.

Ce grand et aimable roi fut enlevé l'année suivante au bonheur de la France et à l'amour des Français. La douleur de Bassompierre fut sincère et profonde. De nouvelles destinées vont commencer et s'accomplir pour lui sous la régence de Marie de Médicis, le règne de Louis XIII, et sous la terrible puissance du cardinal de Richelieu.

A la cour de Henri IV, Bassompierre ne s'était distingué que par son attachement à ce bon prince; au reste, à l'exception de la valeur brillante qu'il avait déployée dans la campagne de Hongrie, il ne s'était encore fait connaître que comme un jeune homme très-frivole, très-dissipé, extrêmement joueur, tellement prodigue, que, de son aveu, il devait une somme de 1,600,000 francs, somme énorme pour ce temps-là; passablement libertin, ne dédaignant pas de porter les lettres et les messages d'amour du roi son maître, et s'associant ainsi à ce La Varennes, ordinairement chargé de cet emploi, qui avait été précédemment cuisinier de la sœur de Henri IV, la duchesse de Bar, et dont cette princesse spirituelle disait assez plaisamment, qu'*il avait gagné bien plus d'argent à porter les poulets du roi qu'à piquer les siens*. Bassompierre garda bien, sous la régence et sous le règne suivant, la plupart de ses défauts; mais il y joignit les vues d'un homme d'État, l'esprit fin et délié d'un négociateur habile, les ac-

tions éclatantes d'un brave guerrier et d'un capitaine expérimenté; enfin, toute la souplesse d'un courtisan adroit qui se maintient longtemps entre les cabales qui se forment, les factions qui se croisent, et les favoris qui se succèdent, jusqu'à ce que le cardinal de Richelieu, parvenu au pouvoir, domina tout, brisa tout, dispersa, ruina, abattit toutes les oppositions, tout ce qui lui fit ombrage.

Comme Richelieu, Bassompierre s'attacha d'abord au parti de la reine-mère, mais il lui fut plus fidèle, ou du moins plus longtemps fidèle; et sa position était à cet égard d'autant plus délicate et plus difficile, qu'il était lié par des rapports d'affection et d'intimité, ou par ceux du jeu, de la dissipation et des plaisirs, avec les ennemis de la régente, le prince de Condé, le duc et le chevalier de Guise, le duc de La Rochefoucauld, et un grand nombre d'autres. L'un d'eux, le chevalier de Guise, ayant voulu profiter de ces liaisons pour l'attirer à leur parti, il lui répondit très-bien : « Monsieur, je suis serviteur « de tous les particuliers de la cabale que vous dites; mais je « ne le suis point de la cabale en gros, et n'en serai jamais que « de celle du roi et de la reine régente. Je serai toujours le « paroissien de celui qui sera curé. » Il ne se contente point de ne pas se réunir à la *cabale*, il sert la reine très-habilement contre cette faction, en détache plusieurs membres influents, entre autres le duc d'Épernon, et se montre, dans cette circonstance comme dans beaucoup d'autres, très-bon négociateur, qualité que lui refuse pourtant l'auteur d'un dictionnaire assez estimé. Fécond en expédients et en ressources, discret, éloquent même dans l'occasion, sachant bien prendre les hommes par leur faible, c'est-à-dire par leurs intérêts, il avait certainement les rares qualités d'un habile négociateur.

Bassompierre, dans ses *Mémoires*, fait parfaitement connaître ces factions, cette cabale, cette cour, et particulièrement la Régente elle-même. On la voit changeante, capricieuse, passionnée, violente même. Bassompierre raconte un singulier trait de la colère et du dépit de cette princesse, pré-

cédé d'une petite ruse féminine assez bourgeoise, et peu digne d'une reine. Trois ou quatre seigneurs d'un parti qui lui était opposé lui demandaient avec importunité, avec opiniâtreté, et presque avec insolence, le rappel d'un de leurs amis exilés. La régente ne voulait pas l'accorder, et n'osait pas le refuser ouvertement; elle espère faire diversion à leurs instances; et, changeant de conversation, elle regarde Bassompierre, et dit : « Je sais une affaire d'amour de Bassompierre, « qu'il ne se doute pas que je sache, et qui le mettrait bien en « peine s'il le savait. » Cela lui réussit d'abord; ces jeunes seigneurs, aussi frivoles que remuants et ambitieux, pressent la reine de révéler cette affaire d'amour. La reine s'en défend, et après beaucoup d'instances, elle feint de ne vouloir le dire qu'à Bassompierre lui-même; elle l'entraîne vers une fenêtre, et alors elle lui dit que ce n'est point de cela qu'il s'agit, mais qu'elle veut connaître les ressources et les moyens de ce parti qui prétend lui faire la loi, et lui demande si impérieusement une grâce. Bassompierre les lui expose fidèlement, et fait même connaître à la reine la défection de quelques-uns de ses anciens partisans, et entre autres du marquis, depuis maréchal d'Ancre. « Lors, continue Bassompierre, la reine ne « put se tenir de jeter quatre ou cinq larmes, se tournant vers « la fenêtre, afin qu'on ne la vît pas pleurer; et, ce que je « n'avais jamais vu, elles ne coulèrent point comme quand « on a accoutumé de pleurer, mais se dardèrent hors des yeux « sans couler sur les joues. »

Affranchi de la tutelle où le retenait le maréchal d'Ancre, qui fut tué peu de temps après, Louis XIII s'affranchit bientôt, et même un peu brusquement, de celle de sa mère. Bassompierre, qui avait bien servi celle-ci, qui l'avait plus d'une fois avertie de ce qui se tramait contre elle, et l'avait prévenue que le pouvoir allait lui échapper, ne balança pas à abandonner le parti d'une mère qui ne confondait pas ses intérêts avec ceux de son fils et de l'État. C'était son devoir, sans doute; car, comme il l'avait dit dans une autre occasion, le roi était

le *curé de la paroisse*. Mais est-ce le devoir et la conscience qui furent ses conseillers et ses guides? Cela est possible, mais tout le monde n'en jugea pas ainsi dans le temps, et le duc de Bouillon, entre autres, pensait qu'il s'était rangé du côté où étaient le *sceau et la cire;* il tenta même de l'en détacher, essayant de lui persuader que c'était moins le parti du roi que celui de *trois marauds venus comme des potirons en une nuit*. On sait quelle est principalement la maison qu'il voulait désigner par ce mot : on n'est pas poli dans les temps de faction.

Mais Bassompierre fut inexorable, et il se distingua parmi les généraux qui poursuivirent et battirent les troupes de la reine. Le roi, vainqueur, alla à Poitiers avec la jeune reine Anne d'Autriche; la reine-mère, vaincue, demanda et obtint la paix, se réconcilia momentanément avec son fils, et vint le rejoindre à Poitiers. Là, se trouvèrent trois cours assez distinctes, la cour du roi et celles des deux reines. Parmi les divertissements qui leur furent offerts, Bassompierre parle d'une comédie *où jouèrent les Jésuites, et où allèrent toutes les cours*. Ce n'est pas la seule fois qu'il fait mention dans ses *Mémoires* de ce divertissement offert par les jésuites; ces bons pères, dont la morale et les vertus furent toujours pleines de condescendance, montrèrent constamment beaucoup de goût pour les représentations théâtrales.

Dans le même temps, un Carme se mêlait de guerre, ce qui était assurément bien plus singulier et plus extraordinaire. Il vint au camp devant Montauban, que Louis XIII assiégeait sans succès depuis longtemps. Il arrivait de Bohême, où il avait assisté au siége de Prague, et y avait, disait-on, donné de fort bons conseils. On consulta le carme, moins comme homme habile et expérimenté dans l'art de la guerre, que comme un saint homme. Le connétable de Luynes lui demanda ce qu'il fallait faire pour prendre Montauban. Le carme répondit avec confiance qu'il fallait tirer quatre cents coups de canon contre la ville, et que les insurgés, intimidés assurément, se ren-

draient. Le moyen n'était pas mauvais; cependant on tira les quatre cents coups de canon, et la ville ne se rendit point. Bassompierre, qui, dans l'art de prendre les villes, en savait un peu plus que le carme, donnait beaucoup d'autres avis, mais on n'y eut aucun égard; on s'obstina à suivre les plus mauvaises méthodes; et cependant telle était la confiance du succès, que le maréchal Schomberg, rencontrant Bassompierre dans les retranchements, lui dit : « Frère, je vous « invite après-demain vendredi à dîner dans Montauban. » Bassompierre, qui était loin de croire la chose si avancée, lui répondit : « Frère, ce sera un jour de poisson; attendons au « dimanche, et n'y manquez pas. » La ville ne fut point prise; on leva même assez honteusement le siége, et avec une telle précipitation, que les différents corps de l'armée assiégeante étant partis successivement, on oublia de donner l'ordre à Bassompierre de sortir de ses retranchements avec les troupes qu'il commandait. Il y resta, quoiqu'il pût être à chaque instant écrasé par la garnison et les habitants de la ville. Quand enfin on vint l'avertir de les quitter, en lui témoignant quelque surprise qu'il ne l'eût pas fait plus tôt, il répondit, un peu en gascon peut-être, que, n'en n'ayant point reçu l'ordre, il y serait resté toute sa vie.

On sait que Louis XIII était en personne à ce siége, où il donna, comme en beaucoup d'autres occasions, des marques signalées de courage. Le cardinal de Retz disait, en parlant du président Molé, que, si ce n'était pas une sorte de blasphème de dire que quelqu'un était plus brave que le prince de Condé, il dirait que c'était le président Molé. Bassompierre dit à peu près la même chose en parlant de la bravoure de Louis XIII, comparée à celle de Henri IV, dont il est assurément un juste admirateur. Les soldats et les officiers étaient très-braves aussi, et la noblesse se distinguait parmi ces braves, comme en font foi tous les mémoires du temps, et particulièrement ceux de Bassompierre. Mais l'art des siéges était peu avancé, et l'on voit Louis XIII passer une grande partie de son règne à assié-

ger, et quelquefois inutilement, cinquante villes ou bicoques dans le Languedoc, la Guienne, le Poitou, le Maine et d'autres provinces encore. Les armées étaient peu nombreuses, assez mal disciplinées, et souvent mal payées. On peut juger du dénûment où étaient les généraux eux-mêmes par ce trait. Le maréchal de Lesdiguières assiégeait une ville de la Savoie; la prise de cette ville dépendait d'une batterie qu'il fallait placer sur une hauteur jugée inaccessible. « Si je puis gagner ce « soir, dit Lesdiguières, quarante écus à Bassompierre, pour « en donner vingt aux Suisses et vingt aux Français, demain à « dix heures mes deux canons seront montés. » Il paraît qu'il gagna les quarante écus, car la batterie fut montée et la ville prise.

Le plus mémorable de tous ces siéges fut sans doute celui de La Rochelle, ville alors très-forte, et protégée par une flotte et des troupes anglaises. Bassompierre y commanda une armée à part, ne voulant ni servir sous les ordres du duc d'Angoulême, qui n'était pas maréchal de France, ni même partager le commandement avec lui; il s'y distingua par son activité et sa vigilance, et contribua beaucoup au succès par sa bravoure et ses talents militaires. Il ne se dissimulait pas toutefois que les grands du royaume agissaient contre leurs intérêts en secondant le fortune de Richelieu, et en abattant tout ce qui pouvait opposer un obstacle à ses desseins ambitieux. Il disait plaisamment, en battant en brêche les murs de la ville assiégée : « Vous verrez que nous serons assez sots pour prendre La « Rochelle. »

Il ne tarda pas beaucoup à éprouver les terribles effets de ce pouvoir absolu qu'ambitionnait Richelieu, et que ce succès ne contribua pas peu à mettre dans ses mains. Dans le cours orageux d'une régence, d'une longue minorité et d'un règne agité, Bassompierre avait combattu ou concilié les partis, les factions, les favoris, mais il ne put lutter ni contre Richelieu, ni lui persuader qu'il était de ses amis : il fut mis à la Bastille. Là, sa fierté l'abandonne; il sollicite sans dignité sa grâce, il

prête souvent sa maison de Chaillot à son oppresseur, pour lui faire sa cour et le fléchir; mais celui-ci accepte la maison, profite de sa complaisance, et se joue des sollicitations du prisonnier et de ses propres promesses cent fois renouvelées. Bassompierre resta douze ans à la Bastille, et n'en sortit qu'après la mort du cardinal; il avait cinquante ans passés quand il y entra, mais il avait encore tous les avantages de la jeunesse, la santé, et même les grâces et les succès. Le poëte Malleville, qui lui fut fidèle dans sa disgrâce, comme La Fontaine à Fouquet, fit sur le malheur de son patron, comme l'illustre fabuliste, une touchante élégie, dont voici le début :

Lorsque le beau Daphnis, la gloire des fidèles,
Perdit la liberté qu'il ôtait aux plus belles, etc.

La princesse de Conti, sœur du duc de Guise, qu'il avait épousée en secret, et dont il avait eu un enfant, mourut de chagrin en apprenant sa détention.

Présenté au roi après sa sortie de la Bastille, Louis XIII lui demanda quel âge il avait; Bassompierre lui répondit qu'il avait cinquante ans, quoiqu'il en eût près de soixante-trois. Le roi parut surpris : « Sire, dit Bassompierre, je retranche les « années que j'ai passées à la Bastille, parce que je ne les ai « pas employées à votre service. » Le mot de Vardes, que j'ai déjà nommé à l'occasion de Bassompierre, est d'un courtisan encore plus fin et plus spirituel. Présenté à Louis XIV au retour d'un long exil, et s'apercevant que son habit et sa toilette, qui n'étaient plus à la mode, excitaient le sourire des jeunes gens, dit ingénieusement au roi : « Vous le voyez, sire, quand « on est tombé dans votre disgrâce, on n'est pas seulement mal« heureux, on devient ridicule. » Il paraît que les jeunes gens voulurent aussi tourner en ridicule les prétentions de Bassompierre ; mais madame de Motteville, qui, comme les femmes dans tous les temps, se plaint que, du sien, les belles manières et la galanterie ont dégénéré, prend sa défense, et prétend que

les restes du maréchal de Bassompierre valaient mieux que la jeunesse des plus polis de ce temps-là.

On rendit à Bassompierre la charge de colonel-général des Suisses, dont Richelieu l'avait forcé de se défaire quand il le mit en prison, et avec d'autant plus d'empressement et même de ressentiment, qu'il ne pouvait oublier que, pendant la grave maladie de Louis XIII à Lyon, le maréchal lui avait positivement refusé de mettre à sa disposition le corps de troupes qu'il commandait. Sous le cardinal Mazarin, Bassompierre sembla reprendre de la faveur ; il fut même question de lui donner la charge importante de gouverneur de Louis XIV. Mais étant allé à Ponts chez le surintendant d'Emery, il eut plusieurs accès d'une fièvre presque continue; il semblait cependant rétabli, mais revenant à Paris, on le trouva mort dans son lit, à la première hôtellerie où il s'arrêta, le 12 novembre 1646. Il était âgé de soixante-sept ans et demi, étant né le dimanche, jour des Rameaux, 12 avril 1579, au château d'Harouet en Lorraine. Les historiens ne donnent pas d'autres détails sur cette mort subite. Cependant Ménage, contemporain de Bassompierre, affirme, comme un fait positif, qu'il mourut, à Provins, d'une dose trop forte d'opium que lui avait donnée un médecin mal habile. Ce témoignage, confirmé par le savant La Monnoye, méritait quelque attention. Je trouve dans le *Menagiana* une autre anecdote qui ne s'accorde guère avec la réputation de propreté, d'élégance et de magnificence qui s'attache au nom de Bassompierre. Un jour Louis XIII aperçut sur les habits du maréchal un de ces insectes qu'on n'ose même pas nommer ; il voulut en plaisanter. « Sire, dit alors Bassompierre, gardez le secret ; car on ne manquerait que c'est là « tout ce qu'on gagne au service de Sa Majesté. » Bassompierre y avait gagné sans doute de la gloire, des dignités, et peut-être même de l'argent et de la fortune, mais les prodigalités l'avaient dissipée ; il mourut pauvre. La nièce du cardinal de Richelieu, la duchesse d'Aiguillon, lui offrit 500,000 francs pour en disposer comme bon lui semblerait.

Bassompierre les refusa avec assez de fierté : « Madame, lui « dit-il, votre oncle m'a fait trop de mal pour que je reçoive « de vous tant de bien. » Bassompierre parlait toutes les langues de l'Europe. On a de lui, outre ses *Mémoires* et sa correspondance comme ambassadeur en Angleterre, en Espagne et en Suisse, des remarques sur l'histoire de Louis XIII, par Dupleix, remarques très-satiriques, mais curieuses.

MADEMOISELLE DE SCUDÉRY,

Née en 1607; morte en 1704.

Peut-être quelques personnes s'étonneront-elles que, dans un choix, même assez restreint, des hommes et des femmes qui ont jeté le plus d'éclat dans notre histoire politique, civile et littéraire, nous ayons compris mademoiselle de Scudéry. Mais nous avons pensé que lorsqu'un écrivain obtient dans son siècle une célébrité immense, prodigieuse, on doit y avoir toujours égard, même lorsque cette célébrité est fort déchue, presque anéantie, surtout lorsque ce siècle est aussi éclairé que celui où brilla avec tant d'éclat l'auteur de *Cyrus* et de *Clélie*. On ne plaît pas aussi vivement, et on n'est pas célébré avec une sorte d'enthousiasme par des contemporains pleins d'esprit et de savoir, sans un mérite réel et incontestable. Les goûts changent et le mérite s'efface; nous sommes peu reconnaissants envers un auteur du plaisir que nos ancêtres ont trouvé dans ses ouvrages, lorsque nous ne les lisons plus nous-mêmes. Nous sommes même ingrats envers ceux dont les écrits, qui ne nous plaisent plus, ont cependant contribué à créer, à polir, à perfectionner une langue qu'ils ont trouvée très-imparfaite, et qu'ils nous ont laissée si bien formée et si belle, que tous nos efforts pour la rendre et plus belle encore et plus riche, ne tendent le plus souvent qu'à la gâter et à la

corrompre. Qu'on nous pardonne de ne pas partager cette ingratitude.

Mademoiselle de Scudéry, née en 1607, sous le règne de Henri IV, seize ans avant Pascal, n'a certainement pas été sans influence sur les progrès rapides que fit alors l'art d'écrire. Elle écrivit avec pureté et même assez d'élégance dans cette première partie du dix-septième siècle, où le style des écrivains les plus doctes, les plus érudits, les plus renommés, était diffus, pénible, embarrassé, souvent barbare; elle ne se défendit point, il est vrai, de l'affectation, de la recherche et de cette métaphysique subtile et alambiquée de sentiments et de passions, vices dominants de la littérature de cette époque. Elle était à une mauvaise école pour s'en affranchir : mademoiselle de Scudéry était une des plus illustres *précieuses* de l'hôtel de Rambouillet.

Arrivée très-jeune à Paris du Havre-de-Grâce, où commandait son père, dont la famille originaire, dit-on, de Naples ou de Sicile, était depuis deux cents ans établie en Provence, l'agrément de son esprit et de sa conversation lui ouvrit bientôt les portes de ce salon célèbre, rendez-vous d'hommes ingénieux et savants, de femmes aimables et spirituelles, et dont quelques ridicules ne doivent pas faire oublier le mérite et même les services. Mademoiselle de Scudéry fut distinguée dans cette société choisie, et particulièrement aimée de madame de Rambouillet; ce fut à la pressante recommandation de cette illustre protectrice que son frère, Georges de Scudéry, obtint le gouvernement de Notre-Dame de la Garde, dont il fut toute sa vie si fier. On raconte que le ministre scrupuleux de qui dépendait la nomination à cet emploi, et qui devait en délivrer le diplôme, fit des difficultés, objectant que Scudéry avait composé des comédies, et les avait même fait représenter sous son nom à l'hôtel de Bourgogne. Madame de Rambouillet lui répondit qu'elle avait lu dans l'histoire que Scipion l'Africain, qui avait obtenu d'assez beaux commandements, avait aussi fait des comédies, mais qu'à la vérité elles n'a-

vaient pas été jouées à l'hôtel de Bourgogne. Le ministre, touché sans doute de cette ressemblance entre Scipion et Scudéry, et malgré la différence des théâtres, délivra le diplôme. La plaisanterie était fort bonne, et nous n'avions pas besoin de cet exemple pour savoir que les *précieuses* étaient souvent très-spirituelles.

C'est sous le nom de ce frère que mademoiselle de Scudéry publia ses premiers romans. Les femmes à cette époque semblent avoir eu une sorte de timidité et de réserve qui leur faisait redouter l'éclat d'une publication littéraire et le titre d'auteur. Ainsi, madame de La Fayette donna *Zaïde,* son premier roman, sous le nom de Segrais; peut-être aussi, tout à fait inconnue alors dans cette république des lettres, où son nom retentit si souvent dans la suite, mademoiselle de Scudéry voulut-elle placer ses premiers ouvrages sous le patronage d'un frère qui, plus âgé qu'elle de six ans, avait déjà acquis une renommée qu'il n'avait pas eu le temps de rendre ridicule comme elle le fut depuis. Ses pièces avaient même eu d'étonnants succès au théâtre. Sarrasin, un des plus beaux esprits du temps, avait fait une dissertation pour prouver que *l'Amour tyrannique* était le chef-d'œuvre de la scène française, illustrée déjà par deux belles tragédies de Corneille. Scudéry était déjà bien de cet avis, et il disait fièrement que quatre portiers ayant été étouffés par la foule à une des représentations de *l'Amour tyrannique,* il ne le céderait à Corneille que quand cinq portiers auraient été tués à une représentation du *Cid* ou des *Horaces.* Ainsi, ridicule par ses vers, ridicule par sa prose, Georges de Scudéry le fut encore plus par ses rodomontades; il affectait surtout des airs guerriers dans ses préfaces, et sollicitait, d'un style de Matamore, l'indulgence du lecteur. « Tu couleras aisément sur les fautes « que je n'ai point remarquées, si tu daignes apprendre « que j'ai passé plus d'heures parmi les armes que dans mon « cabinet, et usé beaucoup plus de mèches en arquebuse « qu'en chandelle, de sorte que je sais mieux ranger les sol-

« dats que les paroles, et mieux carrer les bataillons que les « périodes. » Ainsi parlait le fier gouverneur de Notre-Dame de la Garde!

Ce n'est pas sans quelque motif qu'historien de la sœur, je choisis et rapporte un ou deux traits sur cent des extravagances du frère. Ce fut en effet pour elle un obstacle de plus dont elle eut à triompher parmi tous ceux que lui opposa une assez mauvaise fortune. Il y a, en effet, une sorte de solidarité dans les familles, qui augmente la difficulté d'illustrer un nom livré à la risée et au mépris, ou contre lequel on est justement prévenu, et peut-être y a-t-il encore quelque chose de cette prévention naturelle dans la justice, à mon avis trop rigoureuse, ou du moins incomplète, qu'on rend aujourd'hui à la mémoire de mademoiselle de Scudéry.

Il n'en fut point ainsi parmi ses contemporains, qui bientôt jugèrent le frère à sa juste valeur, et furent prodigues envers la sœur d'éloges, d'admiration et même d'enthousiasme. Mademoiselle de Scudéry fut une *dixième muse*, une *Sapho* (1). Beaucoup de femmes ont conservé, et nous en avons connu, et nous en connaissons encore, qui conserveront plus de renommée que l'auteur de *Cyrus* et de *Clélie;* mais aucune de son vivant n'en a eu une aussi générale et aussi brillante. Auteur de romans et d'interminables romans, ce n'est pas seulement par les intrépides lecteurs et les infatigables lectrices de romans, ce n'est pas par les gens frivoles, amateurs de frivoles productions, qu'elle a été louée, encensée, admirée; les hommes les plus graves partagèrent le même enthousiasme, les partis les plus opposés se réunirent dans la même admiration; et tandis que Racine, un moment infidèle à sa constante affection et à ses anciens maîtres, nous représente plaisamment les austères solitaires de Port-Royal, si ennemis

(1) « C'était faire, dit Bayle, beaucoup d'honneur à l'ancienne « Sapho, puisque l'on donnait son nom à une fille qui écrivait « parfaitement bien et en vers et en prose, et dont la vertu était « admirée. »

du théâtre et des romans, se faisant passer de main en main le volume et la page du roman où ils étaient qualifiés d'*illustres*, et le sévère Pascal, remerciant par une allusion délicate l'auteur de *Clélie;* on voit un jésuite, le père Bouhours, parmi les plus vifs et les plus constants admirateurs de mademoiselle de Scudéry. Les plus pieux et les plus savants évêques en grossissent la foule, et lui prodiguent les plus extraordinaires éloges. M. de Monmerqué nous a fait connaître quelques-uns de ces singuliers et imposants témoignages dans quelques lettres originales jusqu'ici inédites, et qu'il a récemment publiées.

Ainsi le pieux et éloquent Mascaron écrit de son diocèse à mademoiselle de Scudéry : « L'occupation de mon automne est « la lecture de *Cyrus*, de *Clélie*, d'*Ibrahim*. Ces ouvrages ont « toujours pour moi le charme de la nouveauté, et j'y trouve « tant de choses propres pour réformer le monde, que je ne « fais point difficulté de vous avouer que dans les sermons que « je prépare pour la cour, vous serez souvent à côté de saint « Augustin et de saint Bernard. » Observons que Boileau, plus difficile qu'un pieux évêque, accuse mademoiselle de Scudéry *d'enseigner une mauvaise morale dans ses romans.* Dans une autre lettre, Mascaron, occupé à faire l'oraison funèbre du maréchal de Turenne, se plaint du peu de temps qu'il a pour composer ce discours, et ne dissimule pas les inquiétudes et les craintes qui en résultent pour lui; et il ajoute : « Vous « pouvez, mademoiselle, m'aider à éviter ces inconvénients, « si vous avez la bonté de penser un peu à ce que vous di- « riez, si vous étiez chargée du même emploi. Je vous le de- « mande très-instamment. »

Fléchier n'est ni moins expressif dans ses éloges, ni moins extraordinaire dans la nature des éloges. Il écrit à l'auteur de *Clélie* qu'il est tenté de distribuer un livre qu'elle vient de publier, et qu'elle lui a envoyé, « aux fidèles de son diocèse « pour les édifier, et aux ecclésiastiques pour leur apprendre à « prêcher la morale, et leur donner un bon modèle. » Il est juste d'observer que cet ouvrage n'était point un roman; il a

pour titre *Conversations sur divers sujets*, qui furent bientôt suivies d'autres conversations encore, comme les romans en dix gros volumes étaient bientôt suivis de romans non moins étendus. Parmi une foule de témoignages empreints de la même admiration et du même enthousiasme, j'ai choisi ceux qui, publiés très-récemment, sont moins connus ; ainsi je ne parlerai ni des magnifiques éloges que donne à l'auteur de *Cyrus* et de *Clélie* le savant évêque d'Avranches, dans sa *Dissertation sur l'Origine des romans*, dissertation où l'éloge de mademoiselle de Scudéry revenait du moins plus naturellement qu'à propos de sermons, d'oraisons funèbres et de pères de l'Église ; ni des vers de l'évêque de Vence Godeau, à l'occasion de la fameuse *carte du Tendre*. Godeau appartenait de droit à la société de Rambouillet, et y était particulièrement distingué et chéri. Il y était appelé *le mage de Sidon*, car on sait que tous les membres de cette société, rejetant leurs noms prosaïques et vulgaires, en avaient choisi de plus harmonieux et de plus sonores dans l'histoire, la mythologie ou les plus célèbres romans. Dans les moments d'épanchements et de familiarité de cette société précieuse et guindée, Godeau, qui était extrêmement petit, était aussi appelé *le nain de Julie*, ce qui est moins héroïque. Les vers de Godeau sur la *carte du Tendre* expriment sans doute une très-vive admiration, mais ils ont même une teinte de galanterie. Tel était à cette époque l'usage impérieux : ni la sainteté du caractère, ni la piété sincère, ne dispensaient de ce langage frivole et galant dans ce temps qui n'était pas encore tout à fait le siècle de Louis XIV, et qui se ressentait beaucoup du langage et du ton qui avaient plu au cardinal de Richelieu, et avaient dominé sous son ministère ou plutôt sous son règne. Si les évêques ne s'en abstenaient pas, les femmes devaient surtout en faire usage. Ainsi, Madame, première femme de Monsieur, frère du roi, disait à mademoiselle de Scudéry : « Dans notre commerce, c'est moi qui « suis l'amant, car je vous recherche avec mystère. » Après cet hommage rendu à mademoiselle de Scudéry par la plus aimable

princesse de la cour de Louis XIV, je négligerai ceux qu'elle obtint des princesses et des reines étrangères. Que seraient les hommages d'une duchesse d'Holstein Gluckbourg, et de quelques princesses allemandes et suédoises, auprès de celui de la charmante Henriette d'Angleterre?

Toutefois on ne s'étonnera pas que je distingue parmi tous ces personnages le grand nom de Leibnitz, un des plus beaux, et peut-être le plus universel génie dans un siècle où il y eut tant de beaux et grands génies. Je ne passerai donc pas sous silence la découverte que j'ai faite d'une petite pièce de vers inédite qu'on me saura gré de transcrire ici, et dans laquelle Leibnitz célèbre la mort du perroquet de la Sapho parisienne. Il y fait allusion à Cyrano de Bergerac qui, dans ses voyages imaginaires, dit avoir rencontré un perroquet peu content du système de Descartes sur l'âme des bêtes :

Psittace pumilio, doctâ sed magne loquelâ,
Heu nuper, dominæ cura jocique tuæ;
Si nunc Cyranidæ quondam spectata volanti
Ad superos, avium maxima regna tenes;
Ne genus humanum paucorum à crimine culpes,
Queis nuda it vobis machina, sensus abest;
Et natura parens, nobis, si credimus, unis
Prodiga, sed reliquis rebus avara fuit.
Mens melior Sapphus, per quam immortalis, honore
Carminis, es socios jussus habere deos;
Et dominæ immensum, parvus comes, ibis in ævum.
Nam Sappho quidquid musa et Apollo potest.

Les vers du philosophe sont assez médiocres et même un peu obscurs; ceux de mademoiselle de Scudéry ne peuvent encourir ce dernier reproche, et ne valent pas mieux pour cela. Mais cette singulière correspondance entre deux personnes d'une renommée si différente, m'a paru assez curieuse pour la faire connaître au public, qui l'ignorait absolument.

Le célèbre Leibnitz, si savant et si sage,
Du petit perroquet a fait un grand tableau,

Dont les traits sont si vifs, le coloris si beau,
Que nul phénix jamais n'eut un tel avantage ;
Car, depuis les climats où naissent les phénix,
Il n'est point de savant égal à Leibnitz :
Tous ses vers sont divins ; et leur puissance est telle,
Que, sans le mériter, ils me font immortelle.

C'est surtout dans les cercles et les conversations qu'il faut voir le triomphe de mademoiselle de Scudéry ; c'est là qu'entourée des plus beaux esprits du temps en hommes et en femmes, Pélisson, Sarrasin, Conrart, Ménage, la fameuse Julie d'Angenne, madame d'Aligre, mademoiselle Arragonais, elle brillait par ses reparties, par ses vers et par ses madrigaux impromptus. Celui qu'elle improvisa sur un cachet de cristal que lui donna Conrart, plongea tout l'hôtel de Rambouillet dans l'extase de l'admiration. Le voici :

Pour mériter un cachet si joli,
Si bien gravé, si brillant, si poli,
Il faudrait avoir, ce me semble,
Quelque joli secret ensemble ;
Car, enfin, les jolis cachets
Demandent les jolis secrets,
Ou du moins de jolis billets ;
Mais comme je n'en sais point faire,
Que je n'ai rien qu'il faille taire,
Ou qui mérite un mystère,
Il faut vous dire seulement
Que vous donnez si galamment,
Qu'on ne peut se défendre
De vous donner son cœur ou de le laisser prendre.

Cet enthousiasme, que nous ne partageons pas tout à fait, quoique, pour un impromptu, la pièce soit spirituelle et assez bien tournée, donna de l'émulation ; Pellisson, Sarrasin, Conrart, mademoiselle Arragonais, madame d'Aligre, improvisèrent chacun leur madrigal ; on répliqua par d'autres madrigaux, et cette journée, dont en historien exact nous

rapporterons la date, le samedi 21 décembre 1653, fut appelée la journée des madrigaux. Elle se trouve consignée dans les *Chroniques du samedi* de l'hôtel de Rambouillet; c'était Pellisson ou *Acanthe* qui était le chroniqueur.

Mademoiselle de Scudéry aurait eu quelque talent pour faire des vers. Je ne sais si je me laisse emporter moi-même à trop d'admiration, mais je donnerais quarante volumes de ses romans pour les quatre vers qu'elle fit en visitant la prison du prince de Condé, à Vincennes, et à l'aspect de quelques œillets qu'il y avait arrosés de ses mains victorieuses. Ces vers sont partout, mais l'historien de mademoiselle de Scudéry a toujours le droit de les rapporter :

En voyant ces œillets qu'un illustre guerrier
Arrosa d'une main qui gagna des batailles,
Souviens-toi qu'Apollon bâtissait des murailles,
Et ne t'étonne pas si Mars est jardinier.

Elle envoie elle-même ces quatre vers, avec toutes les formules d'une modestie qui peut-être n'est pas très-sincère, à l'évêque de Vence Godeau. Cette lettre et six autres qu'elle adresse au même correspondant, et à la même époque, dans toute la chaleur de la Fronde, en 1650, sont pleines de détails curieux sur les événements et les personnages du temps; elles ont été récemment, et pour la première fois, publiées par M. de Monmerqué. De nobles et généreux sentiments éclatent dans ces lettres, et mademoiselle de Scudéry s'y montre très-bonne Française, très-ennemie de la *Fronde* ou *fronderie*, en faisant des vœux pour « que ceux qui ont eu le dessein de faire de « la France ce que Cromwel et Fairfax ont fait de l'Angleterre, « ne puissent jamais avoir de crédit. » Elle répète ce vœu plus d'une fois, tant elle est frappée des événements qui viennent de se passer de l'autre côté de la Manche : il n'y avait qu'un an que la tête de Charles Ier était tombée sur l'échafaud. En général, les contemporains de mademoiselle de Scudéry ne

rendent pas un témoignage moins avantageux de ses sentiments, de ses vertus et de ses principes, que de ses talents et de ses ouvrages.

A ces dons de l'esprit et de l'âme, mademoiselle de Scudéry ne joignait pas les avantages de la beauté ; il paraît au contraire qu'elle était extrêmement laide. Tallemant nous la représente « comme une grande personne maigre et noire, et « qui a le visage fort long. » Madame Cornuel, qui n'épargnait personne, faisant allusion à ce teint si noir, disait « que « la Providence se montrait, en ce qu'elle faisait suer de l'en- « cre à mademoiselle de Scudéry, qui en usait tant, et bar- « bouillait tant de papier. » On voit qu'il ne faut pas ranger madame Cornuel parmi les contemporains enthousiastes de mademoiselle de Scudéry. Au reste, la moderne *Sapho* ne s'épargne pas elle-même sur ce point, et s'avoue laide en prose et en vers. Cependant un habile peintre de cette époque, Nanteuil, était parvenu à faire de mademoiselle de Scudéry un portrait assez ressemblant, et qui dissimulait pourtant fort adroitement les disgrâces de sa figure. Elle l'en remercia par ces quatre vers si connus :

> Nanteuil en faisant mon image,
> A de son art divin signalé le pouvoir ;
> Je hais mes yeux dans mon miroir,
> Je les aime dans son ouvrage.

A ce joli quatrain, elle joignit une jolie bourse, ouvrage de ses mains, et pleine de louis ; mais le peintre, désintéressé, et se croyant trop payé par l'honneur d'avoir fait le portrait d'une aussi illustre personne, garda la bourse, et lui renvoya l'or, en lui écrivant une lettre pleine de délicatesse et de courtoisie, dont je ne rapporterai que la dernière phrase : « Com- « me vous me permettez, mademoiselle, de chérir tout ce qui « vient de vous, je prends volontiers la bourse que vous avez « faite, et je vous remercie de vos louis, que je ne crois pas « de votre façon. »

Mademoiselle de Scudéry, née au commencement du dix-septième siècle, vit le commencement du dix-huitième, et les glaces de l'âge n'éteignirent point le feu de son imagination et de son esprit. A quatre-vingt-douze ans elle fit de jolis vers pour un de ses amis qui avait l'honneur d'offrir à Louis XIV une pierre rare et précieuse. N'oublions pas, dans sa glorieuse carrière, qu'elle a remporté, à l'âge de soixante-six ans, par un discours sur *la gloire*, le premier prix d'éloquence qu'ait décerné l'Académie française; les femmes furent si sensibles à l'honneur qui devait en rejaillir sur leur sexe, qu'elles lui envoyèrent en députation mademoiselle de Lavigne, bel esprit aussi, qui lui adressa une fort mauvaise ode, mais qui plaça sur sa tête une fort belle couronne de laurier en orfévrerie émaillée. Mademoiselle de Scudéry fit une assez jolie réponse en vers à la mauvaise ode de mademoiselle de Lavigne : elle n'était jamais en reste sur ce point.

Dans sa longue carrière, elle éprouva le malheur attaché à la condition de ceux qui vivent très-longtemps; elle vit disparaître tous ses amis, et, entre autres, Pélisson, à qui elle était tendrement attachée par toutes les sympathies de l'esprit, des sentiments, du cœur, et on pourrait même dire de la laideur. Telle était l'intimité de leurs rapports, que, suivant l'abbé d'Olivet, continuateur de l'histoire de l'Académie, pendant cinquante ans, ils se virent ou s'écrivirent tous les jours, excepté une partie du temps que Pelisson resta à la Bastille pendant le procès du surintendant Fouquet. Mademoiselle de Scudéry mourut à quatre-vingt-quatorze ans, le 2 juin 1701. Les louanges, qui lui avaient été tant prodiguées pendant sa vie, ne lui manquèrent point après sa mort. M. Bosquillon, de l'Académie de Soissons, qui, quoi qu'en dise Voltaire, faisait quelquefois parler de lui, prononça son éloge, qu'on a inséré dans le *Journal des Savants*, et dans lequel nous lisons que « la nature avait rassemblé en elle toutes les vertus, « tous les talents, tous les mérites des deux sexes »; qu'elle était « la merveille du siècle de Louis le Grand », et enfin,

« la première fille du monde. » A la vérité, M. Bosquillon ne se montre pas dans ce discours le premier homme du monde, ni surtout le plus grand orateur.

La simple nomenclature des ouvrages de mademoiselle de Scudéry serait très-longue; l'analyse même la plus succincte et la plus rapide serait pour ainsi dire interminable. A quoi bon d'ailleurs analyser ce que personne ne lit? Je me bornerai donc à quelques observations générales. Depuis un siècle et demi que ces prolixes et éternels romans sont tombés dans le discrédit et l'oubli, on s'étonne qu'il y ait eu une époque, et l'époque la plus brillante de la littérature et de la société française, où ils étaient lus, prônés et admirés, où ils faisaient le charme des hommes les plus éclairés, des femmes les plus spirituelles, de madame de Sévigné, entre autres, qui déclare aimer les longs romans, les grands coups d'épée, et qui écrit à mademoiselle de Scudéry : « En cent mille paroles, je ne « pourrais vous dire qu'une vérité, qui se réduit à vous as- « surer que je vous aimerai et vous adorerai toute ma vie ; il « n'y a que ce mot qui puisse remplir l'idée que j'ai de votre « extraordinaire mérite. J'en fais souvent le sujet de mes ad- « mirations. » On a donné diverses explications d'un changement si complet et si rapide dans le goût et dans les jugements du public, mais personne n'en a donné de plus ingénieuses et de plus solides que madame de Genlis. « Il y avait alors, « dit-elle, peu de spectacles; peu d'auteurs écrivaient, et les « nouveautés étaient rares. Les femmes menaient un genre de « vie réglé et sédentaire.... Elles passaient une grande partie « de leur journée à leurs métiers, occupées à broder et à faire « de la tapisserie. Pendant ce temps, une demoiselle de com- « pagnie lisait tout haut.... Quand les femmes entreprenaient « comme une chose fort simple de remeubler à neuf, de leurs « mains, une grande maison ou un vaste château, les longues « lectures ne les effrayaient pas. Ces aimables conversations, « qui, suspendant la marche du roman, nous paraissent in-

« supportables, étaient loin de déplaire. On avait alors le goût « des entretiens ingénieux et solides, non-seulement à l'hô- « tel de Rambouillet, mais à la cour, chez Madame, chez « mademoiselle de Montpensier, chez la duchesse de Longue- « ville, chez mesdames de La Fayette, de Sévigné, de Cou- « langes, de la Sablière, chez le duc de La Rochefoucauld, et dans « toutes les maisons où se rassemblaient des gens d'esprit. »

Certains défauts sont même à certaines époques des causes de succès. Assurément, rien n'était plus ridicule que de vouloir peindre la cour de Louis XIV, la société du dix-septième siècle, les hommes et les femmes les plus distingués de la cour et de la ville, des religieux même et des cénobites, sous des noms grecs, romains, mèdes et perses, et de confondre ainsi les temps, les mœurs et les usages. Ce fut cependant cette complète déraison et ce bizarre anachronisme qui fit en grande partie la fortune des romans de mademoiselle de Scudéry; chacun se recherchait dans ses portraits, et était flatté de s'y trouver. Nous avons déjà parlé de la joie des solitaires de Port-Royal; le cardinal Mazarin fut sans doute très-flatté de voir son portrait tracé par Amilcar, ou plutôt sa vie entière racontée en forme de panégyrique par le galant Carthaginois. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il donna une bonne pension à mademoiselle de Scudéry. Quelques femmes cependant se plaignirent d'être ainsi représentées ou travesties sous le nom d'antiques héroïnes. De ce nombre fut, entre autres, madame Cornuel, qui, dans un de ces romans, était représentée sous le nom de *Zénocrite*. Il paraît même que c'est au ressentiment qu'elle en conçut qu'il faut attribuer sa cruelle plaisanterie sur cette source et ces trésors d'encre que la Providence avait si heureusement dispensés à mademoiselle de Scudéry.

Ce qui allonge prodigieusement *Ibrahim*, *Cyrus*, *Clélie*, et les autres romans du même auteur, ce sont les épisodes; tel de ces épisodes remplit plus d'un gros volume, c'est

un nouveau roman, et, de même qu'on a dit d'une comédie :

Et chaque acte en sa pièce est une pièce entière,

On peut dire de chaque épisode de mademoiselle de Scudéry que c'est un roman entier. Madame de La Fayette ne s'est pas affranchie de cette méthode vicieuse dans *Zaïde*, et, proportion gardée avec son roman, qui est très-court, ses épisodes sont fort longs aussi, et surtout fort multipliés. Les conversations de *Cyrus* et de *Clélie* sont aussi d'une prolixité bien fatigante. Quelques-unes sont cependant très-spirituelles : tantôt ce sont des controverses d'amour. Ainsi, dans *Cyrus*, quatre amants sont très-malheureux, mais on dispute pour savoir lequel est le plus malheureux. On prend pour juge une femme aimable et sensible. Le premier est *l'Amant absent ;* des circonstances impérieuses le tiennent éloigné de l'objet de son amour. Le second est *l'Amant non aimé*, qui a un rival préféré. Le troisième est au contraire très-aimé, mais la mort lui enlève sa maîtresse au moment où ils allaient unir leurs destinées; c'est *l'Amant en deuil*. Le quatrième est *l'Amant jaloux ;* on l'aime, mais il croit que d'autres sont aimés davantage; on fait tout ce qu'on peut pour le rassurer et le guérir de sa jalousie, on ne peut y parvenir, et sa maîtresse, qui redoute justement les suites d'un pareil caractère, lui déclare qu'elle l'aime uniquement, mais qu'elle ne l'épousera jamais. Après avoir pesé dans ses balances ces quatre malheurs, la femme aimable et sensible déclare assez judicieusement, ce me semble, que le plus infortuné de ces amants est celui dont la maîtresse est morte, parce qu'il n'y a pas de ressource.

Quelquefois ce sont de simples jeux d'esprit. Ainsi on disserte pour expliquer *pourquoi un beau sot est plus sot qu'un autre*. Plus souvent ce sont des conversations morales ; ainsi, dans le roman de *Césamire*, on demande lequel vaut le mieux d'être vertueux par tempérament. « La vertu, dit-elle alors, « est comme un fleuve tranquille, qui, suivant sa pente natu-

« relle, coule agréablement sans obstacle entre des rives fleu-« ries. » Célanire trouve fort ingénieux ce que vient de dire la belle Philocrite ; toutefois elle prend le parti de la raison, et établit sa supériorité sur le tempérament. « Le tempéra-« ment, dit-elle, quelque bon qu'il soit, ne peut faire que « l'ébauche des vertus, et il n'appartient qu'à la raison de les « achever. — Mais, reprend Élisène, la raison est si aisée à « séduire, que je pense que les bonnes inclinations vont plus « droit qu'elle. » Belise est du même avis, et ajoute de nouvelles raisons ; Clarice l'appuie. « Quand on est bien né, dit-« elle, il n'est nullement nécessaire d'avoir appris la morale... « Pour moi, qui suis un peu paresseuse, je pense que c'est « une grande commodité que d'avoir de bonnes inclinations. » J'abrège infiniment les discours de ces dames. Cléandre, choisi pour juge par elles, fait un discours bien plus long encore ; il résume toutes les opinions, rend justice à l'esprit de toutes les femmes qui ont pris part à la discussion, mais il se déclare franchement et sans hésiter pour la raison. « Il n'y a assuré-« ment personne, dit-il, qui loue plus volontiers que moi ceux « dont tous les penchants sont naturellement nobles, mais je « ne laisse pas d'avancer hardiment que les bonnes inclinations « toutes seules ne font jamais les héros... Il faut que la raison « donne la perfection aux inclinations, qu'elle les redresse et « les corrige, et leur inspire une nouvelle force qui seule nous « rend dignes de louanges. »

Dans ce concert d'admirations contemporaines pour les romans de mademoiselle de Scudéry, une voix très-discordante se fit entendre ; un rude contradicteur s'éleva contre tous les panégyristes de ces productions jusqu'alors si universellement approuvées : ce fut Boileau. Ce redoutable censeur appelait, dit-on, les romans de mademoiselle de Scudéry *une boutique de verbiage ;* le mot est peu heureux. Mais il fit plus ; il composa un dialogue *à la manière de Lucien,* dit-il, intitulé *les Héros de roman*, et principalement dirigé contre *Cyrus* et *Clélie*. Il y a, même dans cette vive hostilité de Boileau, un

hommage rendu au mérite de mademoiselle de Scudéry. D'abord, l'auteur avoue dans sa préface que, dans sa jeunesse, il avait lu ces romans *avec beaucoup d'admiration,* et qu'il les avait regardés *comme des chefs-d'œuvre de notre langue ;* ensuite, par un procédé très-louable, mais qu'il eut rarement envers les auteurs ses contemporains, dont il parlait assez librement sans attendre qu'ils fussent morts, il ne voulut point publier son dialogue du vivant de mademoiselle de Scudéry. « Je me contentai, dit-il, de composer ce dialogue dans ma « tête, et, bien loin de l'imprimer, je gagnai même sur moi de « ne point l'écrire, et de ne point le laisser user sur le papier, « ne voulant point donner ce chagrin à une fille qui, après « tout, *avait beaucoup de mérite,* et qui, s'il faut croire tous « ceux qui l'ont connue... avait encore plus de probité et « d'honneur que d'esprit. » Sans doute dans ce dialogue, Boileau a raison contre mademoiselle de Scudéry, et cela n'était pas bien difficile ; mais il a raison sans grâce, et son dialogue, qui veut être vif, léger et plaisant, manque surtout de ces qualités. Deux hommes qui, dans la république des lettres, ont un nom moins illustre, Fontenelle et Lamothe, auraient mis bien plus d'agréments et d'esprit dans une composition de ce genre. Je préfère ces quatre vers de *l'Art poétique* à tout le dialogue sur les héros de roman :

Gardez-vous de donner, ainsi que dans Clélie,
L'air ni l'esprit français à l'antique Italie,
Et sous des noms romains faisant notre portrait,
Peindre Caton galant et Brutus dameret.

Ce n'est qu'en vers que Boileau a beaucoup d'esprit et qu'il est grand écrivain.

—

SENECÉ ou SENEÇAI (Antoine BAUDERON DE),

Né à Mâcon le 13 octobre 1643.

Il était petit-fils de Brice Bauderon, savant médecin qui a publié une de nos plus anciennes *Pharmacopées*. On n'a recueilli que des détails incertains sur sa première jeunesse; toutefois ceux qui ont avancé qu'il avait reçu une excellente éducation, ont eu pour garant ses écrits, qui attestent du talent, un goût formé d'après les bons modèles, et un esprit cultivé. D'ailleurs, son père lieutenant général au présidial de Mâcon, à qui son mérite avait fait accorder un brevet de conseiller d'État, devait sentir tout le prix d'une bonne éducation. Magistrat, il voulut que son fils suivît d'abord la carrière du barreau. Rien de plus commun dans les annales du Parnasse que ces jeunes amis des lettres et de la poésie étudiant sans goût et même avec contrainte le Code et le Digeste, languissant avec ennui dans l'étude d'un notaire, d'un procureur, et, abandonnant tout à coup la carrière que pouvait leur ouvrir la connaissance des lois et de la jurisprudence, ainsi que toutes les utiles professions qui s'y rattachent, pour se livrer à l'attrait d'une vie plus indépendante que semblent promettre les travaux littéraires et la protection des Muses. Senecé en est un des nombreux exemples. Un duel qu'il se trouva, dit-on, forcé d'accepter, en l'obligeant de quitter sa patrie, fut peut-être pour lui une raison de plus de quitter le barreau. L'amour troubla l'asile qu'il s'était choisi en Savoie : une jeune Savoisienne paraissait très-disposée à l'épouser; les frères de la jeune personne s'opposèrent à ce mariage ; de là d'assez violentes querelles ; et un nouveau duel qui le contraignit de chercher un autre refuge en Espagne. Mais bientôt sa

première affaire fut oubliée ou arrangée en France ; il revint et trouva enfin dans sa patrie le repos, une fortune honnête, et de la considération. Il établit alors pour la postérité les titres d'une renommée qui n'est peut-être pas égale à son mérite.

Ayant acquis, en 1673, la charge de premier valet de chambre de la reine Marie-Thérèse, femme de Louis XIV, il en exerça les fonctions pendant dix ans, jusqu'à la mort de cette princesse. Son esprit agréable, enjoué, facile, et les heureuses qualités de son caractère lui avaient concilié l'estime et la faveur de madame d'Angoulême, qui le reçut chez elle avec toute sa famille. Il y resta trente ans ; et la mort seule de sa protectrice rompit les liens qui l'attachaient à elle. Toute la vie de l'homme de lettres et du poëte est renfermée dans ces deux époques : c'est dans ces heureux loisirs qu'il trouvait à la cour de ces deux princesses, qu'il composa ses divers ouvrages, si l'on excepte une dissertation critique sur les Mémoires du cardinal de Retz, qui ajoute peu à sa gloire, et peut-être quelques épigrammes, genre dans lequel il fut beaucoup trop fécond. Deux contes, dont l'un a pour titre *Filer le parfait amour,* et l'autre *le Kaïmak,* sont, sans contredit, les deux meilleures pièces de Senecé. Les critiques les plus sévères se sont accordés à leur donner de grands éloges. Voltaire cite un de ces deux contes comme un exemple qui apprend qu'on peut très-bien conter d'une autre manière que La Fontaine. Pellisson élève Senecé fort au-dessus de Benserade, de Segrais, de Pavillon, qui sont cependant plus connus que lui. La Harpe le loue avec plus de détails, d'étendue et d'abandon.

L'invention du premier de ces deux contes est assez commune ; ce qui ne l'est pas cependant dans ces sortes d'ouvrages, c'est de célébrer la vertu et la fidélité des femmes. Senecé, dit avec raison La Harpe, a donc le double mérite d'avoir choisi un genre nouveau, et d'avoir su plaire par le conte sans blesser en rien les mœurs : il ne s'était pas dissi-

mulé à lui-même les périls de cette innovation, et il dit dans son exorde :

..... Auteurs qui ne médisent,
N'ont les rieurs souvent de leur côté.
Voilà le siècle et le train qu'il faut suivre.
Lit-on du mal, c'est jubilation;
Lit-on du bien, des mains tombe le livre,
Qui vous endort comme bel opium.

« Ce n'est pourtant point là, dit le critique que j'ai déjà « cité, l'effet que produit Senecé : son conte est très-joli; il est écrit avec beaucoup d'esprit et d'élégance, malgré quelques inégalités. » Quel que soit le mérite de l'*Art de filer le parfait amour,* il est certain que le second conte, *le Kaïmack,* est bien supérieur : c'est une des plus jolies pièces en ce genre que nous ayons dans notre langue. C'est un conte oriental, et par conséquent un *conte bleu,* comme l'appelle l'auteur lui-même; mais les détails en sont charmants, et le plus souvent très-poétiquement exprimés; la versification, agréable et facile, est semée de traits fins et spirituels; la raison et la morale y sont assaisonnées d'un sel délicat et d'une aimable gaieté; enfin, c'est une bagatelle faite pour passer à la postérité.

Senecé composa quelques autres contes, qui ont peu de sel, et d'autres poésies généralement faibles et quelquefois semées de traits plus bizarres qu'originaux. Ce dernier défaut se fait surtout sentir dans ses satires; mais il faut distinguer les *Travaux d'Apollon,* poëme satirique. Rousseau le lyrique en faisait beaucoup de cas, et en estimait surtout la versification. Voltaire y trouve aussi des beautés naïves et singulières. Dans ce petit poëme, l'auteur feint d'être dégoûté de la poésie, qui ne lui suscite que des chagrins. L'ombre du poëte Maynard lui apparaît, et, pour le consoler et le raffermir par un illustre exemple, elle lui fait l'histoire du dieu même de la poésie dont la vie n'a été qu'un enchaînement de malheurs. La Harpe

blâme ce plan : « Maynard pouvait-il croire, dit-il, que Senecé « n'eût pas lu comme lui les *Métamorphoses d'Ovide*, et ne « sût pas les aventures d'Apollon. Il parle donc pour parler ; « il raconte pour raconter ; il décrit pour décrire. »

Un nouvel éditeur de Senecé, membre de l'Académie française, homme d'esprit et d'une saine critique, s'efforce de réfuter La Harpe. Dans une apologie plus ingénieuse que solide, et trop longue pour être rapportée ici, il dit en substance que nous pouvons très-bien savoir un fait, une histoire sans en avoir tiré une conséquence utile, une leçon instructive qui y est renfermée, et qu'alors le poëte ou l'orateur qui veut nous faire tirer cette conséquence, nous donner cette leçon, a le droit de nous rappeler l'histoire connue dont elle dérive. Sans doute il a le droit de la *rappeler* mais non de la *raconter* dans toute son étendue. Quelqu'un, par exemple, pourrait avoir lu l'*Iliade* sans en avoir tiré cette conséquence : *la colère est un vice dont les effets sont souvent funestes.* Le poëte qui voudrait lui prouver cette vérité morale, pourrait très-bien se prévaloir de l'exemple d'Achille, et le lui rappeler ; mais il n'aurait nullement le droit de lui raconter les événements de l'*Iliade*. C'est ainsi que Maynard pouvait rappeler à Senecé les infortunes d'Apollon, lui en retracer peut-être sommairement quelques-unes, mais non traduire la partie des *Métamorphoses d'Ovide* où elles sont retracées dans toute leur étendue, et avec ces développements dont le poëte latin n'est point avare. La critique de La Harpe est un peu sèchement énoncée, mais elle est juste.

Senecé a fait plus de cinq cents épigrammes ; c'est beaucoup. Chez les anciens, Martial lui-même en fit trop ; chez les modernes, Lebrun, qui portait le talent de ce genre à un très-haut degré, aurait mieux servi les intérêts de sa gloire en en faisant moins. Senecé, qui n'avait ni l'esprit ni la finesse de Martial, ni la verve satirique et le style mordant qui aiguisent l'épigramme, aurait dû en être plus sobre encore. La plupart des siennes sont beaucoup trop longues, et le trait qui de-

mande à être exprimé dans un tour vif et concis, s'émousse dans sa poésie diffuse et languissante. Aussi, son dernier éditeur, homme de goût, sur plus de cinq cents épigrammes n'en a-t-il conservé que soixante-douze; et elles ne sont pas toutes bonnes. Il aurait pu y comprendre, il est vrai, celle qui lui est attribuée dans la dernière édition de *Menagiana*, et qui est dirigée contre un évêque de Noyon (M. de Clermont-Tonnerre), fameux par ses prétentions hautaines et ses airs fastueux, quoiqu'elle ne vaille pas une lettre de madame de Sévigné, qui se moque du même prélat, et pour les mêmes travers. Senecé a laissé deux petits écrits en prose : l'un est une sorte de satire contre Lulli, qui n'a aucun intérêt pour nous; c'est une lettre que l'auteur se fait adresser par Clément Marot, pour lui rendre compte de la réception de Lulli aux Champs-Élysées. L'autre écrit en prose de Senecé, est une sorte de *factum* contre les Mémoires du cardinal de Retz, qu'il s'efforce de faire regarder comme apocryphes. La renommée du livre qu'il attaque peut à peine sauver de l'oubli cet écrit dont le style est très-médiocre, et les raisonnements faibles et peu concluants. Senecé commence par une violente diatribe contre le mensonge. Il passe ensuite en revue les auteurs qui ont menti en remontant jusqu'à Orphée, Hésiode, Homère, Pindare, qui, par leurs mensonges, ont rendu la Grèce *infâme;* Virgile, qui est aussi un grand menteur; Ovide, plus menteur encore; enfin tous les poëtes; puis, viennent les romanciers de tous les temps, les voyageurs et les historiens de toutes les nations, et presque tous les faiseurs de mémoires. Jusque-là, Senecé n'est qu'un mauvais rhéteur. Il arrive enfin aux Mémoires du cardinal de Retz, et il se fonde sur quatre raisons pour prouver qu'ils ne sont point du cardinal. La première, c'est qu'il est dit que Mazarin *était d'une naissance basse, ce qui ne peut pas être vrai à toute rigueur,* observe Senecé. La seconde, c'est que dans ces Mémoires on fait vivre le duc d'Angoulême, fils de Charles IX, en 1652, quoiqu'il fût mort en 1651 (il aurait pu dire en 1650), et

qu'on lui donne alors quatre-vingt-dix ans, quoiqu'il ait cessé de vivre à soixante-dix-huit ans. La troisième, est que l'auteur de ces Mémoires assure que le cardinal de Retz étant au palais, et ayant la tête prise entre deux battants de porte, que poussait vivement l'un contre l'autre le duc de La Rochefoucauld, il fut tiré de cette cruelle position par un nommé Noblet. Or, ce Noblet a dit vingt fois à Senecé que ce n'était point dans cette circonstance ni au palais, mais bien dans la rue de l'Arbre-Sec qu'il avait sauvé le coadjuteur, en relevant un mousquet qu'un artisan allait tirer sur lui à bout portant. La quatrième enfin, est que le cardinal avait composé ses Mémoires en latin; que lui, Senecé, lui en avait entendu réciter de forts beaux morceaux, et que d'ailleurs les mémoires français, tels que nous les possédons, sont trop mal écrits pour qu'on puisse les lui attribuer.

Ces raisons, insérées dans le *Mercure* du temps, à l'époque où parut la première édition des Mémoires du cardinal de Retz, et recueillies ensuite dans une mauvaise compilation intitulée: *les Amusements du cœur et de l'esprit*, n'ont empêché personne de regarder le cardinal de Retz comme l'auteur de ces mémoires. Elles sont en effet bien faibles. Était-il nécessaire, par exemple, *qu'il fût vrai à toute rigueur* que le cardinal Mazarin fût d'une *naissance basse* pour que le cardinal de Retz l'assurât dans ses Mémoires? Ne suffisait-il pas qu'il y eût une extrême distance entre sa noble mais pauvre origine et l'élévation où il était parvenu? Le coadjuteur, si fier de sa naissance, et qui, selon Joly, s'occupa, des années entières, à faire la généalogie de la maison de Gondi, dans laquelle il se proposait de trouver cinq cents et tant de quartiers sans mésalliance, ne pouvait-il pas mépriser un gentilhomme sicilien sans fortune? Quant au petit anachronisme sur l'âge et la mort du duc d'Angoulême, c'est une objection bien futile et de très-peu d'importance; le cardinal, écrivant ces mémoires plus de vingt ans après un événement aussi indifférent pour lui, pouvait bien avoir oublié la date précise de la mort de M. d'Angoulême, vieillard

inutile à son parti, et par conséquent méprisé, comme tous les vieillards le sont des factieux. L'objection tirée du témoignage de Noblet, en contradiction avec le cardinal, dans une circonstance très-importante pour lui, n'est pas aussi frivole que les deux autres. Reste à savoir qui se trompe ou du cardinal ou de Noblet, ou même de Senecé. Le cardinal dans ses Mémoires, n'oublie pas le danger qu'il a couru dans la rue de l'Arbre-Sec; mais il ne fait honneur qu'à lui-même et à sa présence d'esprit du bonheur qu'il eut d'y échapper. « Un bour-« geois, dit-il, m'appuyant un mousqueton sur la tête,.... « *Ah! malheureux*, m'écriai-je, *si ton père te voyait*. Il crut « que j'étais l'ancien ami de son père; je ne l'avais pourtant « jamais vu. » Quant à la maison dont il échappa, lorsque M. de La Rochefoucauld était sur le point de l'étrangler entre les battants d'une porte; Joly, qui certainement n'était pas l'ami du cardinal, lorsqu'il écrivit ses Mémoires, s'accorde avec lui dans la relation de ces faits, ce qui nous paraît décisif. Le même Joly rapporte aussi que le cardinal de Retz avait commencé à écrire son histoire en latin; mais il assure qu'il s'en tint aux premières pages, *belles à la vérité*, ajoute-t-il. Il est heureux qu'il ait changé de dessein. Au lieu d'être mis au nombre des historiens latins modernes qu'on loue et qu'on lit peu, tels que de Thou et autres, il est au rang des écrivains français qu'on lit avec plus d'intérêt et de plaisir.

On sent, d'après cela, qu'il est inutile de répondre à la quatrième objection de Senecé, tirée du mauvais style de ces Mémoires, *trop mal écrits*, dit-il fort ridiculement, *pour être du cardinal de Retz*. Ce qui est réellement mal écrit, c'est cette Dissertation; et le style n'en vaut pas mieux que les raisonnements (1). Ce sont donc deux contes qui font le principal

(1) L'abbé Sabatier, parlant de cet écrit de Senecé, dit : « Cet auteur a laissé des Mémoires sur la vie du cardinal de Retz, fort recherchés, malgré l'originalité de ceux que le cardinal a écrits lui-même. » Il est évident que l'auteur des *Trois Siècles* n'avait pas lu l'écrit dont il parle.

mérite de Senecé. On a remarqué, et cela était digne de l'être, que parmi les écrivains qui se sont distingués dans le genre des contes, quatre ont été valets de chambre de reines : Marot, Bonaventure, Desperriers et Senecé. Après plus de quarante ans passés au service de Marie-Thérèse et de la duchesse d'Angoulême, et auparavant dans le palais du cardinal Mazarin, comme il nous l'apprend lui-même en s'appliquant un peu durement pour lui, et plus durement encore pour ses protecteurs, ce vers de Quinault :

Où n'ai-je point porté la honte de mes fers?

Senecé se retira en 1713, à l'âge de soixante-dix ans, à Mâcon, sa patrie, où il vécut vingt-quatre ans encore, conservant toujours un esprit sain, agréable même, recherchant la société au sein de laquelle il portait une gaieté douce et aimable, qu'il appelait *le baume de la vie*. Ce baume lui réussit parfaitement. Il mourut le 1er janvier 1737. Il avait publié, en 1695, ses *Nouvelles en vers*, in-12, rare, et ses *Satires*, in-12. Vingt-deux ans plus tard, et à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, il publia ses *Épigrammes*, un volume in-12. En 1805, M. Auger a donné une édition des *OEuvres diverses de Senecé ;* et l'année suivante, il en a publié une seconde, augmentée de la critique des mémoires du cardinal de Retz, avec une notice sur la vie et les ouvrages de Senecé.

DEFFANT (MARIE DE VICHY CHAMROUD, MARQUISE DU).

Elle naquit en 1697 d'une famille noble de la province de Bourgogne. Médiocrement partagée des biens de la fortune, médiocrement élevée dans un couvent à Paris, ne pouvant, quoique remarquable par son esprit, ses grâces et sa beauté, espérer de faire un mariage de son choix et à son gré, elle accepta le premier

parti convenable qui s'offrit et que ses parents lui proposèrent, le marquis du Deffant, beaucoup plus âgé qu'elle, et avec lequel elle n'avait aucune conformité de goût, d'inclinations et d'humeurs. Cette union ne fut pas heureuse. On ne sera pas étonné que madame du Deffant, qui avait une particulière et invincible disposition à l'ennui, et qui s'ennuyait de tout le monde, se soit bientôt ennuyée de son mari. Ils se séparèrent, et une tentative qu'ils firent dans la suite pour se réunir, ne servit qu'à donner plus d'éclat, et même une sorte de ridicule à leur mésintelligence. Mademoiselle Aïssé, autre femme célèbre de ce temps, raconte ces événements d'une manière très-défavorable à madame du Deffant. « Un amant qu'elle avait, « dit-elle, l'a quittée quand il apprit qu'elle était bien avec « M. du Deffant, et lui a écrit des lettres pleines de repro- « ches. Il est revenu, l'amour-propre ayant réveillé des feux « mal éteints. La bonne dame n'a suivi que son penchant, et « sans reflexion elle a cru un amant meilleur qu'un mari; « elle a obligé le dernier à abandonner la place. Elle reste la « fable du public, méprisée de son amant, blâmée de tout le « monde, délaissée de ses amis : elle ne sait comment dé- « brouiller tout cela. » On ignore quel est cet amant dont parle mademoiselle Aïssé; belle, jolie, spirituelle et ne se piquant pas de principes très-rigoureux, madame du Deffant dut en avoir plusieurs. On prétend qu'elle fut l'objet passager des goûts du prince aimable et corrompu qui gouvernait alors la France, le régent duc d'Orléans; elle inspira un sentiment plus durable au président Hénault ; mais enfin l'âge de la galanterie passa, et ce fut alors que madame du Deffant devint célèbre et acquit une grande considération. Sa maison fut le rendez-vous de ce que Paris renfermait d'illustre parmi les Français et les étrangers : grands seigneurs, ministres, hommes d'esprit de toutes les conditions, femmes belles et aimables, tous regardaient comme un avantage et tenaient, pour ainsi dire, à l'honneur d'y être admis. Madame du Deffant faisait le charme des conversations d'un cercle aussi bien

choisi, et son esprit était toujours au niveau de ceux qui en avaient le plus. Cependant tant de succès et de distractions ne purent la dérober au cruel ennemi de sa vie entière, à l'ennui. Elle en était accablée, excédée, s'en plaignait à tout le monde, demandait des remèdes à tout le monde, n'en trouvait point, et toujours s'ennuyait horriblement. Elle dut ennuyer ses contemporains à force de le dire, et dans sa correspondance, elle ennuie quelquefois ses lecteurs à force de l'écrire. Une cruelle circonstance accrut cette déplorable disposition de son âme : à cinquante-quatre ans elle devint aveugle. Ce fut au moment où elle était menacée de perdre la vue qu'elle fit la connaissance de mademoiselle de Lespinasse ; elle crut trouver dans cette jeune personne, pleine de vivacité et d'esprit, une ressource contre le double malheur d'être aveugle, ou, comme elle le dit énergiquement elle-même, « plongée dans un cachot éternel, » et d'être en proie à cette fatale maladie de l'ennui. Cette ressource lui manqua cruellement après quelques années d'une réunion qu'elle avait espéré de voir durer jusqu'à sa mort. C'est une circonstance malheureuse dans la vie de madame du Deffant, par les tracasseries qui accompagnèrent et suivirent cette séparation. Mademoiselle de Lespinasse, plus jeune, eut plus de partisans ; plus active, elle les mit plus vivement dans ses intérêts : elle se jeta d'ailleurs dans le parti des philosophes, des encyclopédistes, des économistes, de ceux qui alors faisaient et défaisaient les réputations : elle s'en fit des panégyristes, elle en fit des détracteurs de madame du Deffant. Il serait difficile de juger actuellement ce procès ; il est à croire qu'il y a eu des torts réciproques. Mais quand on considère que mademoiselle de Lespinasse était l'obligée, et madame du Deffant la bienfaitrice ; quand on voit les attentions délicates dont celle-ci prévint la jeune compagne qu'elle s'était associée, la considération dont elle l'entoura à son arrivée dans le monde, la lettre pleine de noblesse qu'elle lui écrivit au moment de leur séparation, en réponse à une lettre assez froide et assez commune qu'elle en avait reçue, la modération avec

laquelle elle en parla dans la suite, on est porté à croire que, dans la répartition des torts, ce n'est pas elle qu'il faut charger des plus graves. Il est d'ailleurs bien probable que mademoiselle de Lespinasse, avec son caractère ardent et son âme passionnée, était d'une société encore plus difficile que madame du Deffant, avec sa raison calme, son esprit un peu défiant, son cœur un peu froid.

Ce fut à peu près à l'époque de cette fâcheuse tracasserie, que madame du Deffant connut M. Walpole, et c'est à cette connaissance qu'elle doit sa plus grande célébrité, parce que ses liaisons avec ce seigneur anglais donnèrent lieu à une correspondance qui, publiée dernièrement, a mieux fait connaître sa personne, son caractère, son esprit, et a excité à plus d'un titre l'attention générale. Madame du Deffant y fait passer en revue une infinité d'objets ; elle dit son sentiment sur tout avec une extrême franchise, et juge et les personnes et les choses, et les livres et les auteurs, et les gens du monde et les hommes et les femmes de la société, avec une excessive sévérité. Toutefois ses jugements littéraires sont pour la plupart très-sains, et annoncent l'esprit le plus fin et le goût le plus délicat. Quelques critiques particulières sont sans doute d'une rigueur outrée ; mais, à tout prendre, l'ensemble de son opinion sur la littérature de cette époque est très-juste, et la postérité qui a déjà commencé pour les hommes et les livres dont elle parle, l'a déjà confirmée et la confirme de plus en plus. Rien n'est plus difficile, même pour l'homme le plus exercé, que cette juste appréciation de la littérature de son temps et des hommes de lettres ses contemporains, rien n'annonce mieux la justesse de l'esprit et la délicatesse du goût. Ce qui distingue surtout celui de madame du Deffant, c'est l'attrait vif et irrésistible qui l'entraîne toujours vers ce qui est simple, vrai, naturel, et son antipathie, son horreur pour ce qui est affecté, recherché, pour tout ce qui montre des prétentions et l'affectation du bel esprit : aucun de ces défauts ne lui échappe ; peut-être ne voit-elle pas toujours aussi

bien les bonnes qualités qui les compensent et les rachètent : il suit de cette disposition d'esprit qu'elle n'aime pas tous les bons ouvrages, mais qu'elle n'en aime point qui ne soient bons et même excellents. Sa sévérité envers les gens du monde n'est pas moins grande, elle est moins excusable. Sa correspondance est pleine de maximes générales qui annoncent clairement et durement sa façon de penser sur la société de son temps : « J'ai acquis, dit-elle, un *fonds très-profond* de mépris « pour les hommes; je n'en excepte pas les *dames;* au con- « traire, je les crois bien pis que les hommes. . . . Je ne suis « point étonnée, dit-elle ailleurs, qu'il y ait si peu d'élus. » Et on voit bien que si, pour être sauvé, il fallait lui plaire, le nombre des élus serait plus petit encore. Les applications particulières sont dignes de ces maximes générales, et toute la correspondance n'est qu'une médisance perpétuelle.

A défaut des témoignages nombreux, et de l'espèce de tradition orale, ou même de quelques preuves vivantes qui l'attestent, il y a dans la nature même de ses observations un caractère de vérité qui frappe d'abord : c'est ainsi qu'il arrive de juger de la ressemblance d'un portrait dont on n'a jamais vu l'original. Le tableau qu'elle présente de sa société décèle un esprit qui ne voit pas en beau, mais qui voit juste ; un pinceau qui ne flatte pas, mais qui est fidèle. Cependant cet esprit de médisance et de causticité qui n'épargne personne, a confirmé l'opinion qu'on avait déjà d'elle, de son temps, qu'elle n'avait aucune affection dans le cœur. Ses contemporains nous ont transmis plusieurs anecdotes qui accusent la froideur et l'insensibilité de son âme. On raconte qu'elle disait à Pont-de-Veyle, aussi froid qu'elle, et avec qui elle paraissait vivre avec beaucoup d'intimité depuis quarante ans : « Pont-de-Veyle, depuis que nous sommes amis, il n'y a jamais « eu un nuage dans notre liaison.—Non, madame.—N'est-ce « pas parce que nous ne nous aimons guère plus l'un que « l'autre? — Cela pourrait bien être, madame. » Le jour de la mort de ce même Pont-de-Veyle, elle alla à un grand sou-

per chez madame de Marchais; on lui parla de la perte qu'elle venait de faire : « Hélas ! dit-elle, il est mort ce soir à six « heures; sans cela, vous ne me verriez pas ici. » Et après ce tendre propos elle soupa fort bien; c'est un plaisir dont elle ne faisait pas facilement le sacrifice, étant naturellement gourmande, et le regardant d'ailleurs comme la plus solide distraction à l'ennui qui la dévorait. « Les soupers, écrit-elle à M. Wal- « pole, sont une des quatre fins de l'homme; jai oublié les trois « autres. » Ces anecdotes et d'autres encore attestent son insensibilité; mais il faut s'en défier comme de la plupart des anecdotes, et il serait aisé de citer plusieurs endroits de sa correspondance, qui prouveraient qu'après avoir été sensible à l'amour dans sa jeunesse, elle n'avait pas été insensible à l'amitié dans un âge plus avancé. On a imprimé à la suite de sa correspondance avec M. Walpole ses *Lettres à Voltaire*, qui, frappé de la justesse de ses observations et de ses jugements, l'appelait l'*aveugle clairvoyante*. Ces lettres ne font pas moins que les autres honneur au goût et à l'esprit de madame du Deffant. On a prétendu qu'elles prouvaient la fausseté de son âme; il est vrai qu'elle s'y relâche sur quelques points de cette franchise qui dans son autre correspondance paraît une des qualités les plus remarquables. Elle affecte pour Voltaire une amitié qu'elle n'a pas; elle loue quelques-uns de ses ouvrages qu'elle avait traités avec le plus grand mépris en écrivant à M. Walpole. Cela était impossible autrement; la franchise ne va pas communément jusqu'à accuser tout juste aux personnes le degré d'amitié qu'on a pour elles, ou aux auteurs le degré d'estime qu'on fait de leurs ouvrages. Mais obligée par toutes les lois de la politesse et de l'usage de se contraindre sur ces deux points, elle se dédommage sur tous les autres, qui sont moins personnels à Voltaire. Elle refuse constamment de partager les préventions, les haines, les fureurs du patriarche de Ferney; son caractère, naturellement sage et modéré, ne se laisse jamais entrainer dans les sentiments exagérés et les démarches violentes. Incrédule elle-même, son

bon goût lui suffit pour la préserver de tous les travers du fanatisme irréligieux ; elle donne même à ce sujet d'excellents conseils, d'excellentes leçons à Voltaire, et lui parle avec une franchise qu'aucun autre des nombreux correspondants de cet homme d'un si beau génie, mais d'un caractère si irascible, n'a jamais eue. Cette franchise, qualité qu'on ne peut lui contester, s'exerçait jusque sur elle-même. Elle ne se juge pas moins sévèrement que la plupart des personnes dont elle parle, et n'est pas plus contente d'elle que des autres. Elle continua ce commerce de lettres avec Voltaire et avec M. Walpole jusque dans un âge très-avancé, et les deux correspondances ne se ressentent à aucune époque, ni de l'affaiblissement de l'esprit ni des glaces de la vieillesse. Présentée à quatre-vingts ans à l'empereur Joseph II qui voyageait en France, elle conserva toute sa présence d'esprit. « Vous faites des nœuds, lui « dit l'empereur. —Je ne peux faire autre chose.—Cela n'em- « pêche pas de penser.—Et surtout aujourd'hui où vous don- « nez tout à penser. »

Longtemps avant sa mort elle avait désiré devenir dévote, et avait voulu chercher, dans les pratiques de la religion, ou des consolations, ou une ressource contre l'ennui. Dans une extrême vieillesse elle revint à cette idée, et en fit part, sans respect humain, à M. Walpole, car elle ne dissimula jamais ses sentiments! « Souvenez-vous, lui dit-elle, du songe d'Athalie.

Dans le temple des Juifs un instinct m'a poussée,
Et d'apaiser leur dieu, j'ai conçu la pensée.

« J'ai donc cherché à satisfaire cette inspiration. » Elle eut ensuite des conversations avec un ex-jésuite. La Harpe dit que c'est le père Lenfant, célèbre prédicateur, dont la fin a été si tragique; elle lui trouve *beaucoup d'esprit*, en est *très-contente*, et ne nous apprend plus rien sur cet objet. Quelques instants avant sa mort, elle fit appeler le curé de Saint-Sulpice,

et elle expira le 24 septembre 1780, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

Outre sa *Correspondance avec M. Walpole* et ses *Lettres à Voltaire*, quatre volumes in 8°; Paris, 1811, édition bientôt suivie d'une seconde, Paris, 1812, on a publié sa *Correspondance* avec d'Alembert, le président Hénault, Montesquieu, la duchesse du Maine, Paris, 1809, deux volumes in-8°; mais la plupart des lettres sont de ses correspondants, et le petit nombre de celles qui ont été écrites par elle sont bien moins agréables et moins piquantes que celles qu'elle adresse à M. Walpole et à Voltaire. Madame du Deffant fut renommée pour ses bons mots : c'est elle qui a dit de l'*Esprit des Lois*, que c'était de l'*esprit sur les lois ;* mot où il y a assez de vérité pour être excellent; c'est elle qui, entendant deux personnes se disputer sur le miracle de saint Denis, et soutenir, l'une que le saint n'avait porté sa tête entre ses mains que durant quelques minutes et dans un court espace, l'autre, qu'il l'avait portée depuis Montmartre jusqu'à Saint-Denis, termina la querelle par ce mot plaisant et connu : « Dans de pareilles « affaires, il n'y a que le premier pas qui coûte. »

CHOISEUL.

Choiseul (Marie-Gabriel-Florens-Auguste, comte de), connu sous le nom de *Choiseul-Gouffier*, depuis le mariage qu'il contracta, très-jeune encore, avec l'héritière de cette famille, et par lequel il fut toujours distingué des autres membres de son illustre maison, naquit à Paris le 27 septembre 1752. Il fit ses études au collége d'Harcourt, sous des maîtres habiles sans doute; mais, au sortir du collége, il en trouva, au sein même de sa famille, un plus habile encore, l'abbé Barthélemy, l'hôte aimable et le savant ami du duc de

Choiseul, ancien premier ministre de Louis XV. L'esprit de l'abbé Barthélemy était aussi athénien que français. Il trouva dans l'esprit de son jeune élève des dispositions analogues et extrêmement heureuses, avec un cœur généreux et prompt à s'enflammer pour tout ce qui fit la gloire des Grecs : la liberté, le patriotisme, la culture des lettres et des arts, les palmes du génie et les trophées militaires. Il n'est pas douteux que les conversations du célèbre auteur du *Voyage du jeune Anacharsis* n'aient eu une grande influence sur la détermination que prit alors le comte de Choiseul, et à laquelle il doit sa principale renommée. Ce fut en effet au milieu de ces doctes entretiens qu'il forma le projet d'aller visiter les antiques et célèbres contrées qui en faisaient le sujet le plus ordinaire et le plus intéressant. Ce projet fut un peu retardé par son mariage, par son entrée au service, carrière à laquelle le destinait impérieusement son nom et l'exemple de ses aïeux, et dans laquelle il obtint le grade de colonel; et enfin par les devoirs que lui imposaient et ces nouvelles fonctions, et ce nouvel établissement, et tant de liens qui l'attachaient à la société. Mais, bientôt affranchi de ces devoirs et de ces convenances, il s'arracha à toutes les séductions de Paris et à l'attrait de cette société si brillante, si bien choisie, composée des hommes les plus distingués dans le grand monde, des femmes les plus aimables et les plus spirituelles, des gens de lettres et des savants les plus renommés, société où il avait lui-même tant de succès, sacrifiant ainsi, ajournant du moins toutes les faveurs que l'ambition et la fortune promettaient à son nom illustre et à son mérite réel. Ce fut au mois de mars 1776, et à l'âge de vingt-quatre ans, qu'il s'embarqua sur l'*Atalante,* commandée par le marquis de Chabert, membre de l'Académie des sciences, homme digne de l'écouter, de l'entendre et de le seconder, et pour lequel il conserva toujours une vive reconnaissance et une douce affection. Arrivé au but de son voyage, M. de Choiseul se livre avec ardeur à de savantes investigations. Il parcourt la Grèce et l'Asie Mineure,

en étudie les peuples, les mœurs, les Institutions, décrit tous les monuments qui subsistent encore, tâche de reconstruire et de faire connaître ceux qui ont été détruits, et fait ainsi revivre, autant qu'il est en lui, tout ce qui illustra, tout ce qui décora ce sol classique des beaux-arts et des grands hommes. Il appuie ses observations sur celles des anciens poëtes, des historiens, des géographes, des voyageurs : Homère, Hérodote, Pausanias, Strabon, Plutarque, Pomponius Méla, et autres célèbres écrivains de l'antiquité et des temps modernes. Il interprète leurs divers passages, explique leurs divers sentiments, les éclaircit par l'inspection des lieux, concilie, adopte ou réfute leurs opinions avec une critique éclairée et judicieuse. Après avoir voyagé en savant, en homme de goût, en observateur et en philosophe, il revint en France où il fit imprimer le fruit de ses recherches et de ses travaux dans un magnifique volume, où il représenta doublement les objets qui l'avaient si vivement frappé, les peignant à l'esprit par le talent de la parole et aux yeux par les arts du dessin et de la gravure. Ce fut le premier exemple de ces *Voyages pittoresques,* où le luxe des arts vient se joindre à l'intérêt des récits et des descriptions, les décore et les embellit, leur donne de la vie, les rend plus sensibles et les imprime mieux dans l'intelligence et la mémoire. L'ouvrage de l'abbé de Saint-Non ne fut terminé qu'en 1786 ; celui de M. de Choiseul parut dès 1782. Célèbre même avant d'être imprimé et connu par quelques fragments qui avaient été communiqués à plusieurs membres de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, le *Voyage pittoresque de la Grèce,* trois ans avant sa publication, ouvrit à son auteur les portes de cette Académie. M. de Choiseul y succéda, en 1779, au savant Foncemagne. L'Académie française attendit des preuves publiques et des titres dont le public fut juge comme elle. Ce ne fut qu'en 1784, deux ans après la publication du *Voyage pittoresque,* qu'elle l'admit au nombre de ses membres. Un singulier incident suivit cette nomination ; il paraît que les mem-

bres de l'académie des Inscriptions avaient alors pris l'engagement de ne jamais solliciter d'être admis à l'Académie française. M. de Choiseul, qui pouvait très-bien avoir été nommé sans avoir *sollicité*, fut accusé par un de ses confrères, Anquetil-Duperron, d'avoir manqué à ces engagements, et menacé d'être cité devant le tribunal des maréchaux de France, pour cette infraction à sa parole. Singulière juridiction pour un débat académique! Cependant le très-estimable, mais un peu bizarre membre de l'académie des Inscriptions n'accomplit pas sa menace, il se contenta de murmurer et de témoigner de l'humeur. Jamais séance à l'Académie française ne fut plus brillante que celle de la réception de M. de Choiseul. Il y succédait à d'Alembert. Son discours, plein d'urbanité et d'élégance, eut beaucoup de succès; on applaudit surtout à la manière noble et pleine de délicatesse dont le récipiendaire parla de la naissance de son prédécesseur, et sut tirer, d'une origine flétrie par les lois et les mœurs, un motif d'intérêt pour d'Alembert. Il trouva dans ce sujet si délicat, et où il était si facile de blesser les convenances, un mouvement de sensibilité et d'une douce et touchante éloquence. Ce fut dans cette mémorable séance que M. de Choiseul reçut un hommage d'autant plus flatteur qu'il lui était accordé par un poëte aimable, dont il fut toujours l'ami, et qu'il était le tribut de l'amitié exprimé en beaux vers. L'abbé Delille, toujours habile à saisir des à-propos pleins de délicatesse, lut un fragment de son poëme de l'*Imagination*, qui n'était encore qu'ébauché, et qui ne fut publié que vingt ans plus tard. La Grèce, qui entrait si naturellement dans un poëme sur l'*imagination*, était le sujet de ce fragment; le poëte évoque, par une heureuse allusion que lui inspire la circonstance présente, le génie éploré de cette antique et célèbre contrée qui distingue, parmi la foule des voyageurs, *un jeune amant des arts*, lui recommande la gloire de ses monuments et de tous ses brillants souvenirs, et, par une ingénieuse prophétie, lui

promet pour récompense la palme académique dans une nouvelle Athènes.

> Hâte-toi, rends la vie à leur gloire éclipsée ;
> Pour prix de tes travaux dans un nouveau lycée
> Un jour je te promets la couronne des arts.
> Il dit ; et, dans le fond de leurs tombeaux épars,
> Des Platon, des Solon, les ombres l'entendirent ;
> Du jeune voyageur tous les sens tressaillirent.

Il part : les arts reconnaissants marchent à sa suite dans la contrée qui fut leur berceau ; ils secondent sa parole éloquente dans la composition du *Voyage pittoresque ;*

> Et, belle encor, malgré les injures de l'âge ;
> Avec ses monuments, ses héros et ses dieux,
> La Grèce reparaît tout entière à nos yeux.

Dans le cours de la même année (1784), Louis XVI nomma M. de Choiseul son ambassadeur à Constantinople. Cette mission importante lui donna l'occasion de revoir la Grèce, objet de son intérêt et de ses affections avant de l'avoir visitée et décrite, et que les succès dont cette contrée avait été pour lui la source lui rendaient plus chère encore. Il la parcourut avec des moyens plus puissants de la connaître, de l'explorer, et de compléter, en le perfectionnant, son *Voyage pittoresque*. Il emmena avec lui des artistes, des savants, et un brillant poëte, l'abbé Delille, qui l'avait si bien célébré, et dont il fut heureux de se faire accompagner. On ne pouvait avoir, en effet, un plus aimable compagnon de voyage, et rien n'était plus agréable que d'entendre ces deux hommes si spirituels, tant d'années après ce voyage, s'entretenir, parler de leur séjour à Constantinople, de la douceur de leur commerce, de leur gaieté et du bon goût de leur amusement ; c'est un plaisir dont a souvent joui l'auteur de cet article. Mais quelque graves et quelque sérieux que fussent les travaux et les explorations du

comte de Choiseul dans la Grèce, dans la Troade et l'Asie Mineure, il avait des devoirs plus graves encore à remplir et des occupations plus sérieuses. Louis XVI, en le nommant son ambassadeur à Constantinople, lui avait confié d'importantes négociations. « Combien n'eus-je pas lieu, dit M. de Choiseul, « d'être frappé de son zèle pour les sciences, de la rectitude « de son jugement et de cette instruction solide qui eût ho- « noré un simple particulier (1). Seul de tous les rois, sur le « premier trône du monde, non-seulement il n'eut pas un « flatteur, mais il n'obtint pas même la plus stricte justice. » Les instructions de Louis XVI avaient particulièrement pour but d'assurer dans le Divan l'ascendant de la France, et de se servir de cet ascendant pour faire revivre et refleurir notre commerce dans les échelles du Levant, et d'augmenter ainsi la prospérité de la France, et particulièrement de Marseille, de la Provence et du Languedoc. L'ambassadeur de Louis XVI devait protéger tous les sujets du roi très-chrétien, et étendre même cette protection à tous les membres de la chrétienté. M. de Choiseul accomplit avec beaucoup d'ardeur et d'habileté toutes les intentions du monarque bienfaisant. Les missions d'humanité furent celles qu'il remplit avec le plus de zèle. Le premier, peut-être, il apprit aux Turcs à respecter le droit des gens. Ainsi, lorsque la guerre eut éclaté entre la Porte et la Russie, il parvint à faire sortir l'ambassadeur de cette dernière puissance du château des Sept-Tours, où il était renfermé, selon le code barbare des Ottomans à l'égard des représentants des souverains avec lesquels ils sont en guerre; il le fit embarquer sur une frégate française qui le transporta à Trieste. Il fut encore plus heureux à l'égard de l'internonce d'Autriche; il prévint son emprisonnement, lorsque cette puissance se fut déclarée contre la Porte et en faveur de la Russie,

(1) On sait que Louis XVI avait rédigé de longues instructions pour l'expédition de La Pérouse; le manuscrit original est de sa main.

et il le fit embarquer avec toute sa famille sur deux navires français qui le conduisirent dans un des ports de la domination autrichienne. Non moins généreux envers les plus obscurs particuliers et les simples soldats, victimes des malheurs et des vicissitudes de la guerre, il parvint à procurer de grands adoucissements au sort rigoureux des prisonniers russes et autrichiens détenus dans le bagne de Constantinople, leur fit soigneusement distribuer tous les secours envoyés par leurs gouvernements et par leurs familles, y ajouta quelquefois ses dons particuliers, racheta à ses frais quelques-uns d'entre eux, notamment un jeune officier tombé dans les mains d'un maître impitoyable, et qui, dans les rigueurs de la plus dure captivité, semblait n'être sensible qu'à la douleur d'un vieux père et d'une tendre mère lorsqu'ils apprendraient le sort cruel de leur fils. Protecteur humain et généreux envers les ennemis de la Sublime-Porte, il était en même temps négociateur habile auprès de cette puissance amie de la France : il n'oubliait pas qu'il avait la mission particulière de resserrer ces liens d'amitié dans l'intérêt de notre commerce, de nos relations politiques. Sachant qu'un allié n'est utile que lorsqu'il est puissant, il tâcha de ranimer ce vieux corps engourdi, de lui redonner quelque vigueur par l'emploi de ses ressources, et d'augmenter ces ressources par la civilisation. C'est peut-être à M. de Choiseul que furent dues les premières idées de réforme dans l'empire ottoman. Des officiers du génie, de l'artillerie, de l'état-major de l'armée française furent appelés à Constantinople par ses conseils. Les places fortes furent réparées et mises en état de défense, et un superbe vaisseau de ligne de 74 canons fut construit dans les chantiers de Constantinople, par un ingénieur français, suivant toutes les règles d'un art récemment perfectionné et totalement inconnu aux Ottomans. L'amour des lettres et des sciences ne l'abandonnait point au milieu de ces soins si multipliés. Il fit établir, dans le palais de France à Constantinople, un observatoire et une imprimerie. Cette imprimerie lui fut très-utile dans une oc-

casion délicate et difficile où il repoussa une sorte de dénonciation diplomatique avec beaucoup d'habileté et d'adresse. Des ministres étrangers, contrariés dans leurs vues politiques par l'influence qu'acquérait sur le Divan l'ambassadeur français par son habileté et par les services réels qu'il s'efforçait de rendre à la puissance ottomane, crurent avoir trouvé dans le *Voyage pittoresque de la Grèce* un moyen sûr de détruire cette influence. Dans cet ouvrage, M. de Choiseul célèbre avec enthousiasme l'ancienne gloire de la Grèce, cette gloire fondée sur la liberté; il gémit sur l'oppression et les fers des descendants de Léonidas, de Miltiade, d'Epaminondas, et des héros de Marathon, des Thermopyles, de Salamine, dont il évoque éloquemment les ombres; il appelle de ses vœux un vengeur qui brise ces fers en affranchissant la Grèce : *Exoriare aliquis!* Il était facile de faire auprès du Grand-Seigneur un crime de ces pages généreuses. Il les eût sans doute toujours ignorées, car un sultan ne lit guère; mais on les mit perfidement sous ses yeux. Instruit de cette manœuvre, M. de Choiseul fit faire aussitôt dans son imprimerie un carton à son ouvrage, et substitua à ces pages, qui pouvaient passer pour séditieuses à Constantinople, des pages fort innocentes. Cette version fut regardée comme la sienne, l'autre comme celle de ses ennemis, et son crédit fut maintenu. Si Virgile a permis la ruse sur le champ de bataille, *dolus an virtus*, à plus forte raison doit-elle être permise dans la diplomatie, surtout pour repousser un procédé peu loyal. Mais la révolution française vint susciter à M. de Choiseul des embarras bien plus inextricables. Il n'eut pas du moins celui du choix dans le parti qu'il avait à prendre, et sans hésiter il demeura fidèle au prince vertueux et malheureux qu'il représentait auprès de sa Hautesse. Plus tard, il correspondit avec les frères proscrits de l'infortuné monarque, et sa correspondance fut saisie dans la retraite de Champagne en 1792 Le 22 novembre de la même année, M. de Choiseul fut décrété d'accusation. Peu disposé à venir en France subir les suites d'un pareil

décret, il se retira en Russie, où l'avait dès longtemps précédé sa réputation d'homme d'esprit, d'écrivain distingué, de voyageur éclairé et de négociateur habile. C'étaient d'heureux titres et de puissantes recommandations auprès de l'impératrice Catherine II, qui l'accueillit avec grâce, et lui accorda une généreuse protection. La faveur dont il jouissait à la cour de Russie s'accrut encore sous le règne de Paul Ier, qui le nomma son conseiller intime et directeur de l'académie des arts et de toutes les bibliothèques impériales. Mais, à la cour, tout est mobile, surtout sous un prince tel que Paul Ier, naturellement généreux, mais inconstant et capricieux. Quelques nuages obscurcirent donc ces jours de faveurs, et M. de Choiseul se tint éloigné de la cour. Mais l'empereur l'y rappela bientôt; d'aussi loin qui l'aperçut, il lui fit signe d'approcher, et, lui tendant la main, il lui dit avec l'accent de la bienveillance : « Monsieur le comte, il est des jours d'orage, des temps « nébuleux où il pleut des malentendus : il en est tombé sur « nous ; mais, comme nous sommes gens d'esprit, nous l'avons « secoué (en faisant un geste de l'épaule), et nous n'en som- « mes que mieux ensemble. » Mais toutes les faveurs d'un monarque étrauger n'effacent point dans le cœur d'un Français le souvenir de sa patrie. M. de Choiseul revint en France dès que les lois barbares contre l'émigration furent révoquées. Il y rentra en 1802, après une absence de près de vingt années, dépouillé de sa fortune, des dignités qui, si elles n'étaient plus l'apanage du nom et de la naissance, auraient pu être la récompense de ses services. Il s'y renferma dans un petit cercle d'amis et dans une retraite studieuse. Au milieu de ses travaux politiques, pendant son ambassade à Constantinople, il n'avait point négligé ses travaux scientifiques et littéraires. Il avait parcouru lui-même de nouveau plusieurs parties de la Grèce, de l'Asie Mineure, et particulièrement de la Troade. Il avait envoyé à grands frais des savants et des artistes explorer les lieux qu'il n'avait pu voir de ses propres yeux. Il s'occupa de rassembler ces riches matériaux et de

compléter son bel ouvrage sur la Grèce. Mais, pendant sa longue absence, quelques ouvrages sur les mêmes contrées et les mêmes objets avaient été publiés et composés avec des recherches et des observations que M. de Choiseul croyait à bon droit lui appartenir, puisqu'elles avaient été faites par ses ordres et par sa munificence. C'est ainsi que la fraîcheur de ces objets, la primeur, pour ainsi dire, de son ouvrage, et l'intérêt qui naît de ces avantages, lui étaient enlevés. Il en fut sensiblement affecté, mais il n'en fut point découragé. Il travailla avec beaucoup d'ardeur à rassembler, à disposer, à classer toutes ses recherches, dans lesquelles tant d'années écoulées, de longs voyages et toutes les vicissitudes de sa vie avaient dû mettre quelque confusion et quelque désordre. Ce travail fut long : M. de Choiseul, très-difficile pour lui-même, n'était jamais content de ce qu'il avait fait, quelque satisfaisant que cela fût aux yeux des autres, et il détruisait souvent des feuilles entières imprimées, pour les élaborer de nouveau et les perfectionner. L'impression d'un si grand et si magnifique ouvrage, avec toutes ces réformes, a dû lui coûter des sommes considérables. Ce ne fut que sept ans après sa rentrée en France, en 1809, qu'il publia la première partie de son second volume; la dernière partie n'a été publiée qu'après sa mort, telle qu'on l'a trouvée dans son manuscrit, tout disposé à être prochainement imprimé, à quelques additions près, ou transitions et liaisons de quelques parties qu'on doit à deux savants éditeurs, MM. Barbié du Bocage et Letronne. Ce second volume a moins d'éclat et d'imagination dans le style, moins de luxe et de magnificence dans les ornements et les gravures, mais plus de science positive et d'instruction réelle. L'auteur s'y montre moins coloriste, moins peintre, moins poëte, mais plus érudit, observateur encore plus exact, philosophe encore plus éclairé; on sent que l'étude, l'âge, l'expérience et les malheurs ont donné plus de gravité à ses pensées, plus de solidité à ses réflexions, et, en dissipant peut-être quelques généreuses illusions, plus

de sérieux et de maturité à ses vues morales et philosophiques. C'est dans ce second volume que M. de Choiseul parcourt, un Homère à la main, la Troade et tous les lieux qu'ont rendus immortels les chants de *l'Iliade;* qu'il promène son lecteur sur les bords du Simoïs et du Scamandre, lui fait connaître les champs de combat où se rencontrèrent les héros grecs et troyens, et retrouve, après tant de siècles, les tombeaux où furent déposés les restes des plus illustres d'entre eux. Très-récemment, un voyageur habile et spirituel comme l'auteur du *Voyage pittoresque en Grèce,* M. Michaud, de l'Académie française, a parcouru avec le même guide, le chantre de *l'Iliade,* les mêmes lieux, et fait les mêmes études et les mêmes recherches. Souvent il confirme la vérité des découvertes de son devancier, et applaudit à ses conjectures ingénieuses; M. de Choiseul eût sans doute été flatté d'un pareil suffrage. Quelquefois aussi il le contredit, et fait lui-même, sur des motifs assez plausibles, des conjectures différentes; mais cette contradiction est si polie et si pleine d'égards, qu'elle n'eût pu déplaire à M. de Choiseul, modèle lui-même d'urbanité et de politesse dans ses écrits et dans ses discours. Ce sont deux écrivains de bon goût faits pour se parler, s'entendre, s'accorder ou se contredire avec grâce.

On lit dans ce second volume, à l'occasion des karavansérails et de l'hospitalité si religieusement exercée par les Arabes et les Turcs, et en général par les peuples orientaux, une longue dissertation, dans laquelle M. de Choiseul, remontant aux temps bibliques et homériques, trace un tableau de mœurs plein de gravité et d'intérêt. C'est une histoire complète de l'hospitalité que toutes les traditions sacrées et profanes, historiques et mythologiques nous représentent si noblement pratiquée dans les premiers âges du monde par les patriarches, les demi-dieux, les héros, les rois et les peuples, et si naturelle dans les climats de l'Orient où elle est née, que rien n'a pu en faire perdre les touchantes habitudes : ni la succession des siècles, ni les révolutions des empires, ni la

différence des religions et des mœurs, ni la civilisation et la barbarie se succédant tour à tour dans ses contrées. M. de Choiseul la suit et la célèbre dans tous ses âges, dans toutes ses périodes, et dans tous ses bienfaits. C'est un brillant épisode, et un des plus curieux morceaux de son second volume. La critique pourrait le trouver long pour un épisode qui n'est qu'assez faiblement rattaché au sujet. M. de Choiseul prévoit et prévient cette objection; il avoue la faute littéraire et l'excuse noblement par un sentiment moral, celui de la reconnaissance. Exilé et proscrit, il avait senti le prix et éprouvé les bienfaits de l'hospitalité. Un grand nombre de ses compatriotes, infortunés comme lui, avaient aussi trouvé des hôtes compatissants et généreux. « Ce ne sont pas eux, du moins, dit M. de Choi-« seul, qui me reprocheront, lorsque je n'avais annoncé que « de simples notions sur la piété musulmane envers les voya-« geurs, de m'être laissé entraîner à rappeler d'autres bienfaits « de l'hospitalité; celui qui en éprouva si longtemps l'heureuse « influence n'est-il pas excusable de s'être oublié dans un pa-« reil sujet, de ne le quitter même qu'à regret ? » De pareilles digressions varient d'ailleurs agréablement des tableaux historiques et descriptifs. A cette variété de sujets, M. de Choiseul joint la variété des tons. Ainsi aux considérations graves et en quelque sorte religieuses dont nous venons de parler, succèdent des récits vifs, brillants et légers, comme celui de la moisson des roses par ces jeunes Grecques qui arrivent se tenant par la main, dansent au son d'une musette, et jettent leurs moissons de fleurs sur des chariots auxquels sont attelés de lourds buffles au pas lent, à l'épaisse encolure, qui traînent avec gravité ces gerbes légères et odorantes. Plus loin ce sont des conversations gaies et spirituelles : telle est celle qu'il a avec l'aga Hassan-Tschen-Oglou, dont nous ne rapporterons qu'un trait. Leur entretien est d'abord très-grave et très-sérieux ; tout à coup l'aga est pris d'un rire inextinguible : M. de Choiseul regarde autour de lui et voit un fou qui fait des grimaces, des contorsions, des extravagances. Le vieux aga

semblait prendre un plaisir extrême à ce spectacle. « Il me « demanda, dit M. de Choiseul, si les rois en Europe avaient « des fous dans leurs palais. Ils en avaient autrefois, répondis-« je, mais ils n'en ont plus aujourd'hui, et, à cet égard, ils « s'abandonnent avec confiance aux hasards de la société. » A cette première partie du second volume qu'il avait publié lui-même, et à la seconde partie qu'il avait à peu près terminée, l'auteur voulait joindre un troisième volume pour lequel il rassemblait et mettait en ordre d'intéressants matériaux; mais une mort prématurée ne lui permit pas de donner ce complément à son bel ouvrage. Un grand et important événement avait comblé de joie ses dernières années : les princes auxquels il était resté si fidèle avaient été rétablis sur le trône; sa fidélité et ses services reçurent leur récompense; M. de Choiseul fut nommé pair de France, ministre d'État, membre du conseil privé. Dès la réorganisation de l'Institut par l'empereur Napoléon, il était entré dans la classe qui représentait l'ancienne académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Il reprit, en 1816, sa place à l'Académie française, et donna des preuves de son esprit actif et laborieux dans les diverses fonctions et dignités dont il fut revêtu. Pair de France, il prononça à la tribune de la chambre dont il était membre, plusieurs discours toujours empreints de ses sentiments généreux et de ses doctrines fidèles. Membre de l'académie des Inscriptions et Belles-Lettres, il lut au sein de cette compagnie un mémoire sur l'Hippodrome d'Olympie, un autre sur l'origine du Bosphore de Thrace et la catastrophe qui le forma, et, dans une réunion des quatre Académies, un mémoire sur Homère où il réfute les paradoxes de quelques savants qui ont attaqué jusqu'à l'existence du prince des poëtes. Ces travaux, par la nature des sujets auraient pu entrer dans son grand ouvrage sur la Grèce; mais, par esprit de confraternité, il aima mieux les associer à ceux de ses collègues, et les placer dans le recueil de l'académie des Inscriptions. Il fit publier à ses frais l'ouvrage de Lydus sur les Magistrats de la république romaine, manuscrit grec qu'il

avait rapporté de ses voyages en Grèce, et qu'il avait obtenu de l'amitié du prince grec Constantin Morusi. Cette édition, retardée par la mort de M. d'Ansse de Villoison, l'un des savants que M. de Choiseul avait amenés en Grèce, et qu'il avait chargé de ce travail, a paru en 1812, in-8 et in-4, avec une interprétation latine de M. Fuss, et une savante et intéressante préface de M. Hase, écrite pareillement en latin. On voit au Musée plusieurs antiquités grecques qu'il avait recueillies dans ses voyages; il en avait rassemblé d'autres dans un magnifique édifice qu'il faisait construire à l'extrémité des Champs-Élysées. Là s'élevait un temple fait sur le modèle de celui qui, dans Athènes, était consacré à Thésée, orné des superbes cariatides du temple de Minerve. Les amateurs des arts virent avec douleur ces ouvrages interrompus par la mort de M. de Choiseul. *Pendent opera interrupta, minæque murorum ingentes.* Bientôt ce monument inachevé fut vendu à quelques industriels, et tout a disparu, *etiam periere ruinæ!* M. de Choiseul partageait son temps entre ces occupations savantes et l'exécution de ces plans et de ces dessins magnifiques; il faut y joindre les moments donnés à une société choisie et à un petit cercle d'amis, et ce serait mal le faire connaître que de ne pas parler de l'agrément de son commerce. M. de Choiseul avait beaucoup voyagé; il avait connu un grand nombre de personnes, les plus éminentes par leur rang et leurs dignités, les plus distinguées par leurs talents et leur esprit; il avait beaucoup vu, beaucoup observé; il embellissait peut-être quelquefois ce qu'il avait vu et observé, et il en résultait une conversation pleine d'intérêt et d'agrément. Une douce sympathie de qualités aimables lui fit épouser en secondes noces Madame la princesse Hélène de Bauffremont. Cette union fit le charme de ses dernières années. Il était parti avec elle pour les eaux d'Aix-la-Chapelle, où il espérait rétablir une santé naturellement robuste, mais sur laquelle un incident grave avait donné des inquiétudes. Ce fut au milieu des tendres soins qu'elle lui prodiguait, qu'il fut enlevé par une seconde atta-

que d'apoplexie le 20 juin 1817, âgé de soixante-quatre ans. Il avait demandé lui-même à temps les secours de la religion, et il mourut, dit un de ses panégyristes, M. Dacier, son confrère à l'académie des Inscriptions, « fidèle à son Dieu comme à son roi. »

PALISSOT DE MONTENOY (Charles),

Né à Nancy, le 3 janvier 1730.

Son père, conseiller du duc de Lorraine, et ensuite avocat, était un homme de mérite, qui sentait tout le prix d'une bonne éducation. Il surveilla celle de son fils, et celui-ci fit des progrès si rapides et si extraordinaires, que dom Calmet, occupé alors à rédiger sa *Bibliothèque de Lorraine*, crut devoir en faire mention, et consacra dans ce grave ouvrage quelques lignes aux succès d'un enfant. A douze ans, Palissot avait fait son cours de philosophie, et il était maître-ès-arts. A treize ans, il soutint une thèse de théologie ; à seize ans, il était bachelier dans cette faculté. Des études trop précoces seraient plutôt un mal qu'un bien, si les années qui les suivent n'étaient sérieusement employées à perfectionner ce qu'elles ont de superficiel et d'incomplet. Excité par le double motif de l'amour des lettres et du désir de la célébrité, Palissot ne négligea ni les fruits de sa première éducation, ni les dispositions heureuses qu'il avait reçues de la nature. Il entra dans la savante congrégation de l'Oratoire, y resta peu de temps, et cultiva avec plus d'indépendance la littérature, et surtout la poésie, qui fut son premier attrait. D'un caractère vif et ardent, et précoce dans ses passions comme dans ses talents, Palissot, à dix-huit ans, avait fait une tragédie, et il était déjà marié. Cette première tragédie ne fut point jouée, il est vrai; mais à dix-neuf ou vingt ans, il en fit une seconde qui le fut,

et qui eut trois représentations. Cette tragédie, qu'il appela d'abord *Zarès*, et ensuite *Ninus*, n'est pas bonne; car un style correct, mais froid, quelques vers heureux et quelques scènes passables, ne suffisent pas pour faire une bonne tragédie. Palissot abandonna cette carrière qui lui promettait peu de succès, et trouva dans la comédie un genre plus analogue à son talent, et qui convenait mieux à son esprit observateur, caustique et malin. Il fit représenter, en 1754, *les Tuteurs*, pièce dont la gaieté est un peu froide, parce que les caractères et les ridicules qui y sont peints sont forcés et peu naturels. On lit, en tête de cette comédie, un bon discours préliminaire. Cette pièce fut bientôt suivie du *Barbier de Bagdad*, petite bluette assez gaie, mais qui n'est qu'un conte des *Mille et une Nuits*, agréablement dialogué.

Jusque-là, la carrière littéraire de Palissot, fort jeune encore à la vérité, avait été sans éclat, mais sans orage. Le reste de sa vie fut une guerre vive, violente même, opiniâtre et continuelle. Ces cruelles et déplorables querelles eurent des motifs particuliers à l'époque où il vécut, et qui en font dans l'histoire des lettres une sorte d'ère nouvelle que l'historien de Palissot doit observer et peindre. Dans tous les temps, une sensibilité très-irritable, l'amour-propre et la jalousie, ont armé les auteurs les uns contre les autres, et leur ont rarement permis de se tenir dans les bornes d'une noble émulation et d'une rivalité généreuse; mais presque tous les écrits du dix-huitième siècle, et particulièrement de la dernière moitié de ce siècle, n'attestent que trop qu'à ces motifs de mésintelligence et de division, il s'en joignit de nouveaux encore, qui aigrirent prodigieusement les esprits, et portèrent au plus haut degré les injustices mutuelles et les haines réciproques des écrivains divisés en deux partis. De nouvelles opinions s'établirent, et ces opinions n'étaient ni frivoles, ni simplement spéculatives : elles touchaient aux plus graves intérêts de l'homme. Les apôtres de ces nouvelles doctrines soumettaient à leur imprudent examen et à leurs tranchantes décisions la

morale, la religion, la politique, l'autorité publique, tous les fondements de la société.

On sait jusqu'à quel excès quelques-uns d'entre eux portèrent l'audace des pensées et la licence des déclamations. Ces excès choquèrent l'esprit naturellement droit de Palissot; la morgue et le ton doctoral, le despotisme des écrivains de ce parti, l'enflure, le pédantisme, la recherche et l'obscurité de la plupart de leurs écrits, choquèrent son goût généralement pur, et excitèrent sa verve satirique; il les attaqua sans ménagements dans quelques ouvrages, qui eurent beaucoup de succès. Mais son esprit assez indépendant et assez courageux, comme le prouve cette conduite, était aussi un peu indécis et irrésolu, et n'était point fixé sur la plupart des questions les plus importantes qui divisaient les deux partis. Ennemi des excès d'une secte réformatrice, et choqué du mauvais style de quelques-uns de ses écrivains, il était partisan de leurs principes; il hésitait du moins, et penchait vers leurs doctrines. Ces dispositions se firent sentir dans ses écrits. De là, ces variations, ces fluctuations, ces jugements divers et opposés sur les mêmes choses et les mêmes personnes, qui firent assez justement accuser son caractère, et qui déplurent presque également aux deux partis. Palissot semblait en effet tour à tour appartenir tantôt à l'un, tantôt à l'autre, et c'est au moins une mauvaise politique; il en fit la dure expérience. Objet de la haine d'une secte intolérante et implacable, attaquée avec violence et même avec une sorte de rage dans tous les mémoires, dans toutes les correspondances, dans les satires et les libelles des écrivains de cette secte orgueilleuse et humiliée, il ne fut point défendu par leurs adversaires; il fut même harcelé par eux. Ce n'est donc point dans les écarts de ses contemporains qu'on doit chercher, à son égard, et la justice et la vérité; il faut tâcher de démêler celle-ci à travers les injustices de la passion et les fureurs de l'esprit de parti. C'est ce que témoigne un de ses contemporains lui-même. Collé, qui, dans son *Journal historique,* dit beaucoup de mal de tout le

monde et ne ménage pas plus Palissot que les autres, écrit en note ces réflexions singulières : « Quant à Palissot, il ne « faut pas s'arrêter à ce que je dis ici sur des bruits peut-être « trop légèrement adoptés; car, enfin, sa comédie des *Philo-* « *sophes*, ses *Petites Lettres contre de grands philosophes*, et « sa *Dunciade*, lui ont fait un monde d'ennemis. J'ai lu, de- « puis, des réponses apologétiques qu'il leur fait; j'ai éclairci « nombre d'imputations calomnieuses. Je reviens de quelques « préventions; il faudrait encore examiner ce qu'il m'en reste « pour juger définitivement : je ne m'en donnerai pas la « peine. »

C'est à nous à prendre cette peine, que, dans sa légèreté, mais du moins dans sa franchise, Collé déclarait ne vouloir pas prendre. Le premier ouvrage de Palissot, qui souleva contre lui ces fureurs, et commença pour lui cette longue période de vie agitée par de continuels et de violents combats, fut la comédie du *Cercle,* donnée sur le théâtre de Nanci, sa patrie, en présence du roi Stanislas, le 26 novembre 1755; l'auteur n'avait pas encore vingt-six ans. Dans une scène de cette comédie, un philosophe joue un rôle fort ridicule; et il était impossible de méconnaître J.-J. Rousseau dans ce philosophe. C'était la manière d'Aristophane, que Molière ne s'était pas toujours interdite, mais que le génie même de Molière n'excuse pas. Des philosophes qui, depuis, outragèrent Rousseau cent fois plus cruellement qu'il n'est outragé dans cette scène, affectèrent alors pour lui le plus vif intérêt, et s'élevèrent avec animosité contre l'auteur du *Cercle*. Dans cette première et déjà assez violente querelle, Palissot montra de la fermeté, et J.-J. Rousseau de la noblesse. L'affaire se termina enfin; mais le ressentiment de Palissot contre les philosophes qui l'avaient suscitée, ne s'éteignit point avec elle; il éclata dans les *Petites Lettres contre de grands philosophes,* qui furent imprimées l'année suivante, en 1756. Diderot surtout, dont l'emphase et le galimatias prêtaient au ridicule, y était fort mal traité. Les esprits s'aigrirent de plus en plus; la comédie des *Philosophes*,

représentée en 1760, les exaspéra au plus haut degré.

Considérée sous le rapport de l'art, cette pièce fameuse manque d'invention; l'intérêt en est très-faible; le dénoûment n'en est pas heureux. Le plan est trop servilement calqué sur celui des *Femmes savantes;* mais elle est écrite avec correction, avec naturel, souvent même avec élégance; le style est bien celui de la comédie, surtout de la comédie satirique, quelques caractères sont bien peints, entre autres celui de la femme philosophe; il y a des scènes excellentes, et la pièce entière eut un très-grand succès: le ressentiment des philosophes fut extrême. Quoique la plupart de leurs libelles soient oubliés, il ne reste encore que trop de monuments de leur fureur, assurément très-peu philosophique. Si, dans sa comédie, Palissot avait passé les bornes de cette censure générale et indirecte des mœurs que doit se proposer le théâtre, ses adversaires n'en respectèrent aucune, pas même celles de l'honnêteté publique et de la pudeur. Jamais la littérature ne fut déshonorée par des libelles plus calomnieux, plus remplis d'injures, d'insultes et de grossièretés. Nous avons un témoignage bien irrécusable des excès auxquels se portèrent les adversaires de Palissot; c'est l'aveu de l'un d'eux, l'abbé Morellet, dans ses Mémoires imprimés soixante ans après cette querelle, et qui, respirant toujours une grande animosité, et contre la comédie des *Philosophes* et contre son auteur, s'accuse néanmoins d'avoir passé toute mesure dans les écrits qu'il publia pour venger l'honneur de la philosophie.

Tel était à cette époque l'ascendant d'une secte dominatrice, que le duc de Choiseul, qui voulait du bien à Palissot, et qui lui avait demandé lui-même cette pièce, cause de tant de scandales, ne crut pas devoir la protéger ouvertement. Rien, en effet, ne mettait à l'abri de l'insulte ceux qui s'en déclaraient les partisans; ni le crédit, ni la puissance, ni le sexe. Palissot n'abandonna pas le champ de bataille à des ennemis si redoutables par leur nombre et par leur fureur. Il défendit sa pièce contre Voltaire lui-même. La correspondance qui s'éta-

blit à cette occasion entre le patriarche des philosophes et l'auteur hardi qui avait traduit les philosophes sur la scène, est curieuse à plus d'un égard, et offre plus d'une singularité. Voltaire, si emporté, si irascible, si incapable de garder des ménagements, surtout lorsque des intérêts si chers à son cœur étaient compromis, en garde beaucoup avec Palissot, il y a même une sorte de faiblesse dans ses plaintes. On voit qu'il craint d'armer contre lui, vieux soldat de la philosophie, un jeune athlète plein d'ardeur, de vivacité, de malice, et avide de combats. « Vous méritiez, lui écrit-il en le flattant, d'être « l'ami des philosophes, au lieu d'écrire contre les philoso- « phes..... J'ai toujours rendu justice à vos talents, lui dit-il « ailleurs, et j'ai toujours souhaité que vous ne prissiez les ar- « mes que contre nos ennemis. » S'il lui décoche quelques traits, c'est furtivement, et dans des correspondances dont il suppose que Palissot n'aura pas connaissance; mais son secret est souvent trahi par ses correspondants, qui sacrifient toutes les lois de la discrétion et des bienséances au désir d'humilier l'auteur de la comédie des *Philosophes*. Celui-ci se plaint de cette duplicité avec beaucoup de fermeté; il n'en met pas moins à défendre ses principes et sa pièce, « cette comédie, écrit-il à « Voltaire, que vous me reprochez toujours, et que je ne me « reprocherai jamais....... » « Pour tout au monde, écrit-il « ailleurs, je ne voudrais pas admettre à ma communion les « écrivains scandaleux qui ont osé, dans leur fougue impu- « dente, saper les fondements de la morale et de tous les de- « voirs naturels. » A ces déclarations courageuses, Palissot mêle des compliments ingénieux, et flatte, irrite, apaise ainsi tour à tour.

Il continua la guerre contre les encyclopédistes et les philosophes, dans un poëme satirique dont le titre est emprunté d'un poëme de Pope. La *Dunciade* française parut en 1764; elle n'était alors qu'en trois chants. Voltaire, à qui l'auteur l'envoya, lui accusa poliment la réception de sa *petite drôlerie*. « Un mot d'un homme comme M. de Voltaire, dit, dans une

« note, Palissot, suffit quelquefois pour faire naître une *grande* « *idée.* » Ce mot de *petite drôlerie* fit donc concevoir à Palissot le dessein d'allonger son poëme, et de le porter à dix chants; c'est ce qu'il appelle une *grande idée*, et que nous appellerons peut-être plus justement une mauvaise idée. En France on aime la satire, mais on n'aime pas les longs poëmes satiriques, et il serait facile de concilier cette apparente contradiction. Quoi qu'il en soit, il est certain qu'aucun long poëme satirique n'y a réussi; et ce n'est pas la *Dunciade* qui donnerait un démenti à cette preuve de fait. Dans les dernières éditions et les dernières années de sa vie, l'auteur a encore allongé ce poëme, en intercalant, dans plusieurs chants, de nouvelles satires contre ses nouveaux ennemis, et des tirades contre des hommes exécrables, accolant ainsi, par un amalgame fort étrange, les crimes politiques aux sottises littéraires qui seules avaient d'abord été l'objet de sa verve satirique, et associant sans raison et sans goût les noms de Marat, de Robespierre, de Couthon et de Saint-Just, à ceux de Marmontel, de Diderot, de Fréron, de Lemière, etc. Dans ce poëme, la satire, souvent outrée, est injuste et plus mordante que gaie; il y a cependant des endroits plaisants, et la versification en est facile et correcte.

La *Dunciade* ne devait pas apaiser les ennemis de Palissot; les haines redoublèrent, les libelles se multiplièrent. Longtemps porté vers le théâtre, et par un attrait naturel, et par un succès mêlé d'orages, mais que ces orages lui rendaient plus cher encore, le même auteur avait fait, avant sa *Dunciade*, *les Nouveaux Ménechmes*, qui furent représentés en 1762; et, depuis *la Dunciade*, *le Satirique* ou *l'Homme dangereux* et *les Courtisanes*. Ces deux pièces essuyèrent beaucoup de difficultés pour être jouées : les actrices trouvaient le sujet des *Courtisanes* trop peu décent. Des intrigues assez compliquées suspendirent longtemps les représentations du *Satirique*. Palissot joua, il faut en convenir, dans ces intrigues un rôle peu franc, et en même temps maladroit; il ré-

pandit le bruit que cette pièce était d'un de ses ennemis, et que c'était lui qu'on avait voulu peindre sous les traits d'un satirique odieux. On prétend même que, pour mieux donner le change, il fit supplier le lieutenant de police, par l'abbé de Voisenon, de défendre la représentation, et qu'il fut ensuite furieux du succès de cette demande. Cette dernière partie de l'anecdote n'est point avérée, quoique l'abbé de Voisenon n'ait jamais voulu la désavouer ; mais, pour qu'il ne la désavouât pas, il n'était pas nécessaire qu'elle fût vraie, il suffisait qu'elle lui parût plaisante. Quant à la première partie, elle est incontestable, puisque c'est Palissot lui-même qui s'en vante dans une lettre à M. de Sartine, comme d'un stratagème très-ingénieusement imaginé pour faire applaudir sa pièce par ses ennemis, et les couvrir ensuite de confusion, en s'en déclarant l'auteur. Si, au contraire, la pièce tombait, il gardait son secret, et triomphait encore d'un ouvrage dirigé contre lui. Mais le secret fut éventé, et les ennemis de l'auteur obtinrent par l'intervention de madame Geoffrin, que la pièce fût défendue. Plusieurs années après, en 1782, elle fut jouée, ainsi que *les Courtisanes*, toutes les deux avec un succès médiocre. La comédie des *Philosophes*, qui fut reprise à la même époque, n'eut pas, à beaucoup près, le succès qui avait signalé sa première apparition au théâtre. Elle n'avait plus l'attrait piquant d'une nouveauté hardie; et les philosophes avaient alors pris cet ascendant qu'ils n'avaient point encore en 1760.

Au milieu de ses travaux dramatiques et de ses écrits polémiques, Palissot avait publié les *Mémoires sur la littérature* qu'on peut encore ranger parmi ses ouvrages polémiques, car il y attaque et s'y défend : il y juge les principaux écrivains de la langue française; c'est le plus considérable de ses ouvrages en prose. Il faut se défier, comme dans tous les livres de ce genre, de la partie qui regarde les contemporains. Il était presque impossible que Palissot, objet de tant d'injustices, fût toujours juste ; mais, ce qu'il y a de pis, c'est que dans les diverses éditions de cet ouvrage, qui eut du succès, et qui le

méritait à plus d'un égard, tantôt il encensa, tantôt il déchira les mêmes écrivains, suivant que, d'une édition à une autre, il croyait avoir à s'en louer ou à s'en plaindre. Rien ne peut excuser une pareille versatilité de jugements. Il prétend la justifier dans un endroit où il substitue la satire à l'éloge, en disant qu'il s'était, dans l'édition précédente, laissé entraîner par la *séduction de l'amitié;* mais on voit trop souvent que d'autres *séductions*, celles de la haine, de la vengeance et de l'envie, ont aussi exercé leur influence : il s'y occupe avec complaisance des auteurs qui ont cultivé l'art dramatique, et y répand de bonnes réflexions sur cet art; mais il semble toujours trop préoccupé de lui-même et de ses comédies : l'affectation qu'il met à priver Regnard de la place qu'on lui accordait après Molière, et à laisser cette place vacante, pourrait faire présumer qu'il se la réservait à lui-même. En général, c'est un ouvrage superficiel, et qui offre peu d'idées neuves. Dans sa prose comme dans ses vers, Palissot ne se distingue ni par la richesse de l'invention, ni par la fécondité des idées; mais il est toujours pur, correct, naturel et facile; il appartient toujours à la bonne école, et ne se laisse jamais pervertir par les mauvaises doctrines et les mauvais exemples. Ces qualités en auraient fait un très-bon académicien; il ne le fut cependant point. Les ennemis implacables qu'il s'était attirés par ses irrévérences envers la philosophie, l'en écartèrent toujours. Dans les commencements de la révolution, Palissot, déjà avancé en âge, publia une édition des œuvres de Voltaire, en cinquante volumes in-8o. Cette édition, mal exécutée dans sa partie matérielle, trop abrégée pour ceux qui ne veulent pas perdre ni un billet, ni une variante, ni une facétie de Voltaire, trop complète pour ceux qui n'en veulent avoir que ce qui ne choque ni la religion, ni la morale, ni les bienséances, ni le goût, n'eut point de succès. Il rassembla et publia en un volume séparé (1806) sous le titre de *Génie de Voltaire,* les divers jugements qu'il avait portés sur les divers ouvrages de ce génie universel, et qui étaient répandus dans toute l'étendue de son

édition. Ces jugements sont en général très-admiratifs : toutefois l'admiration de Palissot pour Voltaire n'est pas, comme celle de quelques fanatiques, sans raison ni restriction. Mécontent des critiques trop sévères et souvent injustes que Voltaire s'était permises contre le père de notre théâtre dans son *Commentaire sur Corneille,* Palissot, dans une édition des œuvres complètes de ce grand poëte, publia ce commentaire avec des notes et des éclaircissements où il venge, souvent avec beaucoup de justesse et de goût, l'auteur du *Cid* et de *Cinna*, des remarques rigoureuses, des observations peu bienveillantes, on pourrait dire des hostilités de son commentateur.

C'est ainsi que Palissot occupait utilement les dernières années de sa vie littéraire. Dépouillé de sa fortune par la révolution, forcé de se défaire d'une belle campagne qu'il avait longtemps possédée à Argenteuil, il vivait retiré dans une maison plus modeste à Pantin, ou à la bibliothèque Mazarine, dont il avait été nommé administrateur. C'est là que l'auteur de cet article l'a vu fréquemment; et il s'est convaincu que cet homme, dont le caractère avait été présenté dans tant d'écrits et de discours, comme intraitable, méchant et même odieux, était doux, liant, affable, communicatif, et que son âme, dont l'âge n'avait point éteint la chaleur, avait besoin d'affections. Il conserva jusqu'à la fin de ses jours une parfaite liberté d'esprit, son goût pour la littérature, et sa mémoire : à plus de quatre-vingts ans, il citait fidèlement et à propos les vers des poëtes classiques, latins et français. Ayant plus de quatre-vingt-deux ans, il voulut encore rompre une lance en faveur du poëte Lebrun, qu'il avait peut-être trop admiré, mais qu'un critique célèbre, M. Dussault, avait peut-être trop rigoureusement jugé. Il adressa à ce critique une lettre insérée dans le *Journal des Débats* : *Telum imbelle sine ictu conjecit senior*. L'esprit de Palissot parut se tourner alors vers des réflexions sérieuses et graves, qui fixèrent enfin ses irrésolutions et ses incertitudes sur un point important, et il mourut avec de grands sentiments de religion le 15 juin 1814, dans

sa quatre-vingt-cinquième année. Quelques-uns de ses ouvrages, la *Dunciade* entre autres, et les *Mémoires pour servir à l'histoire de la littérature,* ont eu un assez grand nombre d'éditions. Ses œuvres ont été rassemblées dans trois éditions, plus ou moins complètes, l'une publiée à Liége, chez Plomteux, sept volumes in-8° et in 12; la seconde, imprimée à l'imprimerie de Monsieur, en 1788, quatre gros volumes in-8°, et la dernière publiée sous les yeux de l'auteur, Paris, 1809, six volumes in-8°.

GEOFFROY.

Geoffroy (Julien-Louis), né à Renne en 1743, fit ses études au collége des Jésuites de cette ville, et vint les perfectionner à Paris, au collége de Louis-le-Grand, le plus célèbre de ceux qui étaient dirigés par la même société. Habiles à étudier les dispositions de leurs élèves, à discerner le mérite naissant et le talent qui s'annonce dans les premiers essais et les premières compositions de la jeunesse, les Jésuites distinguèrent Geoffroy, et se l'attachèrent. Témoins de ses succès dans ses études, et très-bons juges de son goût et de son aptitude pour les belles-lettres, ils le destinèrent à les enseigner. Mais la catastrophe qui anéantit cet ordre laissa Geoffroy, à peine âgé de vingt ans, sans état et sans occupation; il était naturel qu'il en cherchât une conforme à celle qui venait de lui être enlevée. A cette époque, la carrière de chacun était fixée, et à peu près irrévocablement déterminée par la première direction qu'il avait prise ou qu'on lui avait donnée. Tout homme ne se croyait pas propre à toutes choses; et le jeune homme privé des biens de la fortune, et qui avait fait de bonnes études, ne cherchait guère une ressource que dans cet avantage. Geoffroy ne quitta donc un collége des Jésuites que pour pas-

ser dans un collége de l'Université, et il occupa, à Montaigu, l'humble et modeste emploi de maître d'études ; ce qu'on appelait alors *maître de quartier*. Bientôt il en sortit pour entrer chez un riche particulier, M. Boutin, qui lui confia l'éducation de ses enfants. Ce fut là qu'il contracta le goût des spectacles, où le menait souvent la mère de ses élèves. Ce goût ne fut point purement frivole chez lui, puisqu'il l'engagea à étudier l'art, à en approfondir les règles, à juger et les efforts dramatiques, et le mérite des pièces, et le génie des auteurs, et le talent des acteurs. Pour mieux connaître encore la théorie de ces compositions que toutes les littératures placent au premier rang des plaisirs de l'esprit et des productions du génie, il voulut en faire l'application, et il composa lui-même une tragédie. Il choisit pour sujet la mort de Caton : ce n'était pour lui qu'une étude. Il présenta cependant sa pièce aux comédiens, qui la reçurent, et lui donnèrent ses entrées : c'était tout ce qu'il demandait. Jamais il ne sollicita la représentation de sa tragédie ; jamais dans la suite il n'en rappela aucune situation, aucune scène, aucun vers. Toutefois de mauvais plaisants, ou des auteurs humiliés, ayant appris que cette pièce avait existé, imaginèrent cinq ou six vers bien ridicules, et même une tragédie entière qu'ils firent imprimer sous son nom (1). Il ne tint qu'à Geoffroy de les faire condamner à un aveu humiliant : ce fut par modération qu'il s'en abstint.

Jusqu'ici Geoffroy avait tiré parti de son instruction et de ses talents, sans néanmoins s'en faire un état ; il crut qu'il était temps d'y penser ; et, ne s'écartant point de la route qu'il avait constamment suivie, il demanda à être agrégé à l'Université de Paris, et fut reçu au concours. Ses examens furent brillants et remarqués.

L'Université distribuait tous les ans un prix auquel étaient libres de concourir tous les maîtres-ès-arts, et qui était la ré-

(1) On attribua dans le temps à M. Cubières-Palmezeaux cette ridicule tragédie en cinq actes et en vers. 1804, in-8°.

compense du meilleur discours latin sur un sujet proposé par elle. Geoffroy concourut pour la première fois en 1773, et obtint le prix ; il se présenta encore, et avec le même succès, l'année suivante : enfin, une troisième palme, remportée en 1775, fit craindre à l'Université que ce redoutable concurrent ne décourageât tous les autres ; elle déclara qu'un même athlète ne pourrait être couronné que trois fois. On a d'assez fortes raisons de croire qu'encouragé par ces succès, Geoffroy en ambitionna de plus éclatants et sur un plus brillant théâtre. Il concourut, dit-on, à l'Académie française, pour l'éloge de Charles V, et son discours fut honorablement remarqué à ce concours, où La Harpe remporta le prix. Enfin Geoffroy rentra dans la carrière où il s'est acquis une grande célébrité. Fréron venait de mourir ; et les héritiers de ce critique fameux, cherchant un écrivain qui pût soutenir la réputation de l'*Année littéraire*, jetèrent les yeux sur Geoffroy. Il avait été récemment nommé à la chaire de rhétorique du collége de Navarre, d'où il passa bientôt à celle du collége Mazarin. Il était regardé dans l'Université comme le plus habile des professeurs de rhétorique. Il accepta la proposition qui lui fut faite par les propriétaires de l'*Année littéraire*, et ne trompa point leur espoir. Il débuta dans cette carrière au commencement de 1776, par un article sur le *Cours d'études* de l'abbé de Condillac. Geoffroy n'examina point les 16 volumes in-8° dont ce Cours était composé ; il s'attacha à celui de ces volumes qui a pour titre, *De l'Art d'écrire*, celui de tous qui entrait le plus dans le plan de ses réflexions habituelles, et auquel il pouvait le mieux appliquer ses excellents principes littéraires. Il démontra combien ceux de l'auteur *De l'Art d'écrire* étaient ou superficiels ou erronés, et vengea surtout la belle poésie de Boileau de la fausse métaphysique de l'abbé de Condillac, qui, par ses analyses, disséquait tout, refroidissait tout, et se montrait étranger aux arts de l'imagination et à leur langage.

Tous les articles dont Geoffroy enrichit l'*Année littéraire* dans le cours de quinze années qu'il y travailla, sont soli-

des, judicieux et remarquables par d'excellents principes de philosophie, de morale, et surtout de littérature. Son esprit est juste, sa logique ferme, et son style clair, pur, concis, mais généralement grave, quoiqu'il ne manque pas de vivacité. Ses articles sont plutôt austères que légers et badins : il ne cherche point à égayer ses lecteurs, et ne se permet que de loin à loin quelques traits d'ironie. Geoffroy prit plus tard dans un autre journal un autre ton, et donna un autre tour à ses critiques ; il prouva en cela son tact et son esprit, et montra qu'il savait très-bien juger la différence des cadres, des temps, des esprits et des matières. De tous les articles répandus dans la volumineuse collection de l'*Année littéraire*, il n'en est point où l'on remarque, autant que dans ceux de Geoffroy, le goût et la connaissance de l'ancienne littérature, et des écrivains des deux siècles de Périclès et d'Auguste. Il fut aussi, pendant plusieurs années, un des principaux rédacteurs du *Journal de Monsieur*, écrit périodique rédigé dans les mêmes principes que l'*Année littéraire*. La révolution devait mettre fin, du moins pour un temps, à ces discussions paisibles et littéraires. Geoffroy en combattit les excès et les principes anarchiques, soit dans l'*Année littéraire*, qui subsistait encore pendant les deux premières années de la tourmente politique, soit dans des feuilles qui, paraissant tous les jours, étaient plus du goût des lecteurs, dont elles satisfaisaient plus vite l'avide empressement et la curiosité passionnée.

Il entreprit, avec M. l'abbé Royou, *l'Ami du Roi*, journal qui eut et qui mérita beaucoup de succès. Mais bientôt les ennemis du roi, de la patrie et de la société proscrivirent ce journal et ses rédacteurs. Geoffroy, pendant la terreur, avait fui Paris et tous les dangers de la célébrité ; dangers dont l'obscurité ne préservait pas toujours. Il s'était réfugié dans un hameau à quelques lieues de la capitale ; là, confondu avec les villageois, vêtu d'un habit semblable au leur, il leur avait proposé d'enseigner à lire à leurs enfants, avait été examiné par les plus habiles d'entre eux, et jugé capable d'exercer cet em-

ploi. Il l'exerça en effet pendant toute la lutte des factions qui se disputaient la puissance, et ensanglantaient leurs querelles. Revenu à Paris dans l'année 1799, et toujours fidèle à la carrière qu'il avait d'abord embrassée, il entra chez un maître de pension dans un des quartiers les plus reculés de la capitale; c'est là qu'un de ses amis alla le chercher dans le printemps de l'année 1800, et lui proposa de se charger de la partie des spectacles dans le *Journal des Débats*. Geoffroy accepta; et alors commença pour lui une nouvelle carrière, une nouvelle vie, une véritable célébrité. Ce fut aussi dans l'histoire des journaux une époque neuve et singulière. Depuis dix ans et plus, toutes les fausses doctrines en philosophie, en morale, en politique, en littérature, avaient été proclamées, et régnaient audacieusement sur les esprits subjugués ou épouvantés; le vrai seul, dans tous les genres, n'avait plus d'interprète et de défenseur. Oublié, pour ainsi dire, de tous, il était devenu une nouveauté pour tous les lecteurs. C'était un grand avantage pour la critique : elle pouvait parler de tout, remettre en question ce qui avait été cent fois jugé, reproduire les plus anciens axiomes de philosophie et de morale, apprécier toutes les littératures anciennes et modernes, comme si elles ne l'avaient pas déjà été, parler enfin comme d'une nouveauté, d'Homère, d'Euripide, de Virgile, de Lucain, de Bossuet, de Racine, de Corneille, de Boileau. Chose étrange! la critique était d'autant plus piquante qu'elle était plus raisonnable, plus juste, plus vraie : mais il fallait toutefois un homme de beaucoup d'esprit et de savoir, pour entreprendre et bien remplir une tâche si variée et aussi étendue; et comme une pareille entreprise devait être à cette époque un combat opiniâtre et continuel, il fallait un homme aguerri dans ce genre polémique et fécond en ressources : cet homme fut Geoffroy.

Chargé de rendre compte de la représentation des pièces de théâtre, il sut ramener dans ce cadre, qui paraissait borné, toutes les questions, toutes les discussions; il ne ménagea ni

les nouvelles doctrines ni leurs auteurs. Ceux-ci s'indignèrent et frémirent : ils discutèrent aussi ; plus souvent ils insultèrent, et quelquefois ils dénoncèrent. Geoffroy ne se laissa pas intimider, et chaque matin il paraissait sur la brèche, armé de nouveaux raisonnements, de nouvelles plaisanteries, de nouveaux sarcasmes : heureux si, souvent attaqué avec violence, il eût toujours répondu avec mesure et avec politesse! Il se devait à lui-même, il devait à ses lecteurs une modération que ses adversaires n'avaient peut-être pas le droit d'exiger, et qu'il ne garda pas toujours ; et l'on peut lui reprocher des sarcasmes trop amers, des plaisanteries de mauvais goût. Ceux qui combattaient sous d'autres drapeaux regardaient Voltaire comme leur chef; Geoffroy attaqua ce chef avec violence et, il faut le dire, avec exagération : il fit des critiques peu fondées, injustes même; il reproduisit trop souvent celles qui étaient justes, et c'était la faute d'un sujet borné, dans lequel il était obligé de trouver un fonds inépuisable : il ne distingua pas assez le génie extraordinaire de l'homme, de l'abus qu'il en avait trop souvent fait, parla trop des défauts et ne remarqua pas assez les beautés ; et l'on ne sait quel fut son motif, car personne n'était plus en état de faire cette distinction et cette juste appréciation. Quelques autres exagérations lui furent justement reprochées ; mais, en général, on peut dire que Geoffroy fut juste à peu près toutes les fois qu'il voulut l'être, et il le voulut souvent.

Il eut sans doute beaucoup d'ennemis. Comment ne pas en avoir lorsqu'on est aux prises avec l'orgueil des poëtes, des poëtes dramatiques surtout, et des comédiens? La colère de ceux-ci a été quelquefois portée jusqu'au scandale. Mais ses ennemis, ceux du moins qui sont dignes d'avoir un avis, dont le jugement est compté pour quelque chose, rendent justice à son esprit, à ses connaissances, à sa littérature, à ses talents. Ses nombreux lecteurs s'étonnaient surtout de cette prodigieuse fécondité qui, dans un cadre borné, ne s'épuisait jamais, ne se lassait jamais, et trouvait dans un fonds cent fois

exploité de nouveaux et d'ingénieux motifs d'articles. Le naturel, l'abandon, la vivacité étaient le caractère dominant de son style ; il rattachait avec beaucoup d'art les principes de la philosophie usuelle et de la vie commune aux préceptes de la littérature : ingénieux artifice qui faisait le principal agrément de ses articles, comme il fait celui des épîtres d'Horace et de Boileau. Quelquefois il pouvait choquer la vérité, la justice, souvent les préjugés ; on était mécontent, mais jamais ennuyé.

On lui a beaucoup reproché les flatteries que, dans un grand nombre de ses feuilletons, il prodiguait au tyran qui opprimait la France, et nous ne sommes nullement disposés à les excuser ; nous remarquerons seulement que personne ne se montra plus constamment l'ennemi de la révolution, des principes révolutionnaires et des hommes révolutionnaires. Personne ne fut plus haï de ces derniers : il crut avoir besoin d'une protection contre le ressentiment de ces hommes, dont quelques-uns étaient puissants et dangereux, et il flatta leur maître. Son esprit l'abandonna presque toujours dans ces occasions, et peut-être serait-il permis d'en conclure que ces adulations, qui trop souvent venaient détruire tout l'agrément et le charme d'une excellente discussion littéraire et d'une suite de réflexions ingénieuses et piquantes, lui étaient arrachées contre son gré, ses inclinations et ses sentiments. Considérées dans l'effet général qu'elles pouvaient produire, ces flatteries sans grâce, sans esprit et sans mesure, n'ont eu aucune influence sur l'opinion publique ; tandis que la guerre continuelle et vigoureuse qu'il déclara aux principes de la révolution, aux conséquences qui en dérivaient, aux préjugés qu'elle avait accrédités, aux écrits et surtout aux ouvrages dramatiques qu'elle inspirait, aux hommes qui l'avaient faite et qui voulaient la perpétuer, contribua beaucoup à éclairer les esprits, à y ramener des idées justes et saines, à détruire les faux systèmes de philosophie et de politique, et à faire connaître le charlatanisme de ceux qui les professaient.

Chargé d'un travail qui semblait devoir prendre tous les

moments de l'homme le plus laborieux et le plus fécond, et remplissant ses engagements avec la plus scrupuleuse fidélité, allant même souvent au delà, Geoffroy trouva néanmoins le temps de publier, en 1808, un Commentaire sur Racine, en sept volumes in-8°. Ses ennemis ne manquèrent point cette occasion de se venger ; il se défendit, mais, ce qui est remarquable, sans passion et sans chaleur. On a fait sans doute de justes critiques de cet ouvrage de Geoffroy, composé avec trop de précipitation, où il y a trop de remarques minutieuses, et où l'art et le génie du grand poëte ne sont pas assez approfondis : on ne peut disconvenir toutefois qu'il est semé d'ingénieuses réflexions et de très-bonnes observations littéraires. Mais ce qui, malgré ses défauts, peut recommander ce commentaire, ce sont les excellentes traductions de fragments considérables et même de deux tragédies entières des anciens auteurs grecs ou latins, imités par Racine. Geoffroy avait un talent remarquable pour la traduction ; et il eût été à désirer qu'il n'eût pas borné ce talent à la traduction agréable et élégante de Théocrite, qu'il publia en 1801 en un volume in-8°. Cependant il est permis de croire que, dans aucun genre, il n'aurait acquis plus de célébrité que dans celui où il s'est principalement distingué. Au jugement de ceux qui l'ont suivi de plus près et avec plus d'honneur dans cette utile carrière, il est le premier critique d'une époque où l'on peut affirmer que l'art de la critique n'a pas dégénéré, quoiqu'on la voie trop souvent cultivée par de jeunes écoliers, sans instruction, sans talent et sans esprit. Tout en se livrant au travail qu'exigeait le *Journal des Débats,* Geoffroy avait entrepris de ressusciter l'*Année littéraire*. Il en a publié, avec M. Grosier, trente-six numéros, formant six volumes in-12, en l'an IX ; ils n'en donnèrent que neuf numéros l'année suivante.

On a publié la *Vie polémique de Voltaire et histoire de ses proscriptions, suivie de pièces justificatives,* par G***y ; Paris, Dentu, 1802, in-8°. Il est à croire que l'éditeur, par ces lettres, voulait faire attribuer cet ouvrage à Geoffroy, et quelques personnes ont donné dans le piége ; mais on sait que

ce n'est autre que le *Tableau philosophique de l'esprit de M. de Voltaire*, par l'abbé Sabatier de Castres. Geoffroy est mort le 16 février 1814.

DUSSAULT (Jean-Joseph).

Dussault naquit le 1er juillet 1769, à l'École-Militaire de Paris, où son père demeurait en qualité de médecin. Peut-être dut-il à cette origine le goût qu'il conserva toujours pour la médecine et le talent de bien parler et de bien écrire sur les premiers principes et les théories générales de cette science, qu'il n'avait jamais cultivée (1). Placé dans la célèbre école de Sainte-Barbe, où il avait obtenu une bourse au concours, il y fit de brillantes études, et obtint d'éclatants succès dans les compositions générales de tous les colléges de l'Université qui terminaient l'année scolastique. Il perfectionna ses excellentes études par la meilleure et la plus sûre de toutes les méthodes, celle de l'enseignement. Il enseignait ce qu'il avait bien appris, et que, si jeune, il possédait déjà si bien. Maître d'études d'abord à Sainte-Barbe, puis au collége du Plessis, la révolution, qui, à cette époque, bouleversait tout, ne respecta pas ses utiles et paisibles occupations; après l'avoir chassé de la première de ces deux écoles, elle le chassa de la seconde, et le laissa sans place, sans emploi et sans fortune. Dussault dut en chercher une dans un esprit cultivé et dans un talent non encore éprouvé, mais que des premiers essais firent bientôt distinguer. Toutefois il ne put se faire remarquer qu'après le 9 thermidor (juillet 1794); jusque-là les Furies, non les Muses, présidaient aux pages sanglantes qu'il était permis de publier. Trop souvent même ces divinités infernales avaient inspiré le journal intitulé *l'Orateur du Peuple*, auquel il coopéra d'a-

(1) Voir dans ses *Annales* son article sur les *Maladies du cœur*, ouvrage du célèbre Corvisart, ainsi que quelques autres articles sur différents livres de médecine.

bord avec Fréron ; mais son premier mérite, et il était grand à cette époque, fut d'y faire entendre des accents d'humanité, de raison et de justice. Il s'y éleva souvent avec énergie contre les excès et les crimes qui souillèrent la révolution. Par ses véhéments articles et son éloquente indignation, il contribua peut-être autant que l'abbé Morellet à faire restituer les biens des condamnés, quoiqu'il n'en ait pas partagé la gloire avec lui. On oublia trop dans la suite les services qu'il rendit à cette époque, pour ne se souvenir que des principes odieux du journal auquel il avait consenti de coopérer, et de quelques concessions qu'il avait faites à l'esprit du temps, et sans lesquelles il était alors difficile d'écrire, impossible surtout d'écrire sans danger. Nous ne dissimulons pas toutefois qu'il est des concessions qu'on ne doit jamais faire, et que Dussault n'aurait point faites si son caractère eût été plus ferme et ses principes plus arrêtés.

Vers le même temps, il publia quelques écrits politiques : des *Fragments historiques* sur la Convention ; une *Lettre au citoyen Louvet ;* et une autre *Lettre au citoyen Rœderer*, qui eut une sorte de retentissement, non-seulement à Paris, où naissent et meurent les productions légères qu'inspirent les passions politiques du moment, mais en France et dans les provinces. Une question, en effet, d'une haute importance, non-seulement politique, mais morale et religieuse, en était le sujet : Rœderer avait hautement proclamé que le *décadi*, jour de fête et de repos, établi par le calendrier républicain, l'emporterait infailliblement sur le *dimanche* consacré par la religion chrétienne, et le ferait incessamment disparaître et oublier, ou, pour nous servir de ses propres expressions, que le *décadi mangerait le dimanche ;* Dussault soutint la cause du dimanche, et prédit son triomphe. Il rattacha à ce sujet important d'autres questions intéressantes, notamment un gracieux éloge de madame Élisabeth, et de douloureux regrets sur le sort de cette auguste victime. Dans tous ces premiers écrits, le rhéteur se montre un peu trop sans doute : on y voit trop que l'écrivain, quoique déjà habile,

est récemment sorti des bancs de l'école. L'amplification y domine ; il y a trop de mots et de développements de la même idée, et c'est un défaut dont son goût, d'ailleurs si pur, ne le corrigea jamais entièrement. Toutefois, soit le courage de la pensée, soit l'artifice du style, le firent remarquer d'un juge difficile, qui accordait rarement son suffrage, La Harpe, à qui Dussault adressa aussi une longue lettre politique. Mais quelques critiques du *Cours de littérature*, que recommença un peu plus tard La Harpe, brouillèrent ces deux écrivains. Nous passerons rapidement sur la coopération de Dussault au *Véridique*, journal qui lui dut sa vogue, mais qui n'eut qu'une courte durée, et dont les auteurs furent condamnés à la déportation après la journée du 18 fructidor : c'est dire assez qu'il combattait l'ignoble tyrannie du directoire. Mais bientôt après fut fondé le *Journal des Débats*. C'est là désormais qu'est la vie de Dussault, c'est là qu'il a fait sa véritable réputation, c'est de là qu'il tire toute sa renommée.

Il fut attaché à la rédaction de ce journal dès les premières feuilles qui parurent en janvier 1800, et avant tous les autres rédacteurs qui ont plus ou moins contribué à son succès, même avant Geoffroy. Il est incontestable que le rôle que joua la critique à cette époque, la direction qu'elle prit, l'inflence qu'elle exerça, sont des parties assez essentielles de l'histoire du dix-neuvième siècle. Il est donc utile pour bien apprécier le mérite d'un des plus célèbres et des plus féconds journalistes du commencement de ce siècle, de jeter un coup d'œil non-seulement sur l'état de la critique alors, mais sur l'état même de la société et la disposition des esprits.

La révolution qui avait renversé les fondements de la monarchie, bouleversé les lois sociales, détruit la plupart des fortunes particulières, avait porté un plus grand désordre encore dans toutes les idées morales et intellectuelles : les plus fausses doctrines sur la philosophie, la religion, la littérature, étaient proclamées, et régnaient audacieusement sur la foule subjuguée. Le vrai seul dans tous les genre n'avait plus d'interprètes ni de défenseurs. Un grand

écrivain, l'auteur du *Génie du Christianisme*, ne tarda pas à être l'un et l'autre, et jeta un grand éclat sur toutes ces doctrines sociales, qu'un petit nombre d'années avait suffi pour faire oublier, méconnaître, mépriser, bafouer. Les écrivains du *Journal des Débats*, Dussault entre autres, l'avaient un peu précédé dans cette honorable carrière, l'y secondèrent avec zèle, et la continuèrent avec ardeur. Si la critique eut de grandes difficultés à surmonter, elle eut aussi de grands avantages. Les esprits, fatigués des doctrines antisociales et anarchiques, accueillirent avec intérêt celles qui les ramenaient aux lois immuables de l'ordre et du goût; le despotisme leur interdisant presque tout autre sujet de méditation et de pensée, ils se portèrent avec ardeur vers les travaux et les discussions littéraires qui devinrent pour eux plus que jamais une occupation générale et un attrait universel. La critique, s'emparant de ce goût et en profitant avec assez d'habileté, donna à ces discussions une étendue qui ne reconnut presque pas de limites, et qu'elle ne leur avait pas donnée jusque-là. Elle prononça ses arrêts sur les littératures de tous les âges et de tous les peuples, réformant ou reproduisant les arrêts déjà prononcés. Rien n'était usé ni rebattu pour des lecteurs qui, pendant la tourmente révolutionnaire, n'avaient rien appris ou avaient tout oublié. On put donc leur parler de tout et de tous, des anciens comme des modernes. Ainsi, tandis qu'à d'autres époques la critique était pour ainsi dire réduite à la censure où à l'éloge des écrivains contemporains, celle qui prit son origine en 1800, et s'étendit dans les années suivantes, cita à son tribunal tous les écrivains et toutes les littératures, mêla à ses discussions importantes des questions plus graves encore, et devint ainsi un cours de principes littéraires, souvent de principes moraux, politiques, religieux, développés à l'occasion d'une foule d'ouvrages anciens, modernes, français, étrangers. Dans ces temps qui succédaient à des années de désordre et de crime, elle parut d'autant plus piquante, qu'elle fut plus pure, plus raisonnable, plus vraie :

le vrai dans tous les genres, oublié de tous, était une nouveauté pour tous.

Dussault fut un des premiers et des plus habiles à saisir cette heureuse disposition des esprits et à en profiter. De nouvelles éditions reproduisaient-elles les beaux ouvrages des siècles d'Auguste, de Louis XIV et de Louis XV; des traductions nouvelles reproduisaient-elles des chefs-d'œuvre de l'antiquité; quelques productions marquées au coin du talent honoraient-elles notre littérature actuelle : Dussault, le plus souvent chargé d'en rendre compte, montrait dans de graves articles, dignes de ces graves sujets, toute la pureté de son goût sévère, toute la richesse de son élocution pure, correcte, abondante, quelquefois même trop abondante; il avait en effet moins de fécondité dans les idées que dans les développements d'une même idée. L'impuissance d'égaler les plus grands modèles faisait-elle méconnaître leur supériorité et tracer de nouvelles règles, de nouvelles poétiques, et sacrifier les hautes renommées, gloire de notre littérature, à des rivalités étrangères : Dussault vengeait l'antiquité, vengeait la France sa plus digne émule, et combattait avec force et talent tous les sophismes des novateurs littéraires. On l'a accusé d'avoir été trop exclusif dans ce système et d'avoir exagéré des principes bons en eux-mêmes. Ce reproche peut être fondé jusqu'à un certain point, s'il n'est pas lui-même exagéré et ne cache pas trop de penchant pour de malheureuses innovations. Admirateur des grands écrivains de l'antiquité et du siècle de Louis XIV, il sembla vouloir trop déshériter l'esprit humain de toute espérance de succès ou de progrès hors des voies qu'il avait suivies avec tant de bonheur et de gloire. Avouons du moins qu'il aurait eu pour excuse de cette opinion décourageante les tristes essais qu'on avait faits en s'écartant de cette glorieuse route. On lui a reproché aussi quelques paradoxes, entre autres celui par lequel il proscrit toute traduction, discussion qu'il prolongea trop, dans laquelle il commença par avoir raison, et finit par avoir tort, en exagérant de vrais principes. Il donna à de médiocres ouvrages des éloges complaisants et peu justes;

c'est un tort dont ne peut guère se défendre entièrement un critique, et il est certain que Dussault ne s'en est pas toujours défendu. Parfois aussi, mais plus rarement, il a été trop sévère envers des écrivains distingués, étant plus frappé des défauts de leurs ouvrages que des beautés qui les rachètent et les compensent. Enfin, son style pur, correct, orné, souvent même brillant, est aussi quelquefois un peu guindé, et manque de facilité, d'abandon, de variété.

Dussault, qui, pour quelque mécontentement particulier, avait suspendu pendant deux ans sa longue coopération au *Journal des Débats* (de 1803 à 1805), la cessa définitivement à la fin de septembre 1817. Il était encore dans toute la force de l'âge, et avait acquis toute la maturité du talent ; mais naturellement peu laborieux, se livrant avec délices aux charmes du repos ou aux doux passe-temps des esprits paresseux, la lecture, la causerie avec des hommes aimant comme lui les lettres, et agitant avec lui des questions littéraires, sorte de discussions où il se montrait toujours avec avantage, ne dédaignant même pas des conversations plus frivoles, il continuait ainsi la vie avec insouciance et nonchalance, fuyant les travaux plus sérieux, et s'abstenant de tout ouvrage qui aurait demandé de la persévérance, des études, des réflexions longues et soutenues, quoiqu'il en annonçât souvent le projet. Ce fut dans ces années de loisirs qu'il rassembla la plus grande partie des articles qu'il avait insérés dans le *Journal des Débats*, ou plutôt qu'un ami, M. Eckard, les rassembla sous sa direction ; il y attacha une spirituelle et élégante préface, sous la forme de *Lettre à l'éditeur*. Il donna à cette publication le titre d'*Annales littéraires*. Nous avons jugé ce recueil en faisant connaître le mérite des articles qu'il renferme. Il se composa d'abord de 4 vol. in-8, publiés en 1818. Un cinquième fut publié en 1824, peu de mois avant la mort de l'auteur. Ce cinquième volume contient aussi des articles de journal, et il y en avait déjà bien assez dans les quatre autres, d'autant mieux que ceux qui sont dans ce supplément ne sont pas, à beaucoup près, les meilleurs ;

mais quelques autres pièces terminent ce volume. On y trouve cette lettre à Rœderer, dont nous avons déjà fait connaître le sujet et le mérite, et la lettre à La Harpe, que nous n'avons fait qu'indiquer. Elle ne vaut pas la première : elle est aujourd'hui sans intérêt et même souvent assez obscure, tant l'auteur veut y exprimer ses idées avec finesse. Elle est d'ailleurs d'une fatigante prolixité pour dire peu de choses. De malignes critiques, insérées dans un journal, de quelques locutions employées par un auguste personnage dans la relation d'un voyage à Bruxelles et à Coblentz, inspirèrent à Dussault une autre lettre, où le courtisan peut paraître un peu, mais où l'homme d'esprit et de goût paraît encore davantage. Il y a des considérations sur la langue aussi justes que bien exprimées. L'auteur, dont un des principaux mérites est la correction et l'exactitude grammaticales, combat, par de bonnes et ingénieuses raisons, ce purisme minutieux qui rend le style raide, lourd, guindé, qui dénature la langue en proscrivant d'heureux gallicismes; il demanderait même grâce pour quelques incorrections euphoniques, et qui donnent à la phrase un tour plus léger et plus facile. Cette lettre est adressée à M. Villemain.

Un libraire ayant conçu le dessein de publier les oraisons funèbres de nos plus grands orateurs sacrés, Dussault se chargea de la partie littéraire de cette publication, qui devait composer quatre volumes. Il donna ses soins aux trois premiers, et les enrichit d'un discours sur l'oraison funèbre, de notices sur Bossuet, Fléchier, Mascaron, Bourdaloue, Massillon, le père de la Rue, et sur tous les personnages qui sont l'objet des oraisons funèbres de ces illustres orateurs. Le quatrième volume a été publié par M. Théry. Il y a sans doute peu de vues neuves dans ces divers morceaux littéraires, mais les idées reçues y sont habilement développées, et revêtues d'un style pur, correct, et qui n'est dépourvu ni d'élégance ni d'éclat; on relit avec plaisir ses jugements sur d'immortelles compositions, déjà si souvent jugées. Camarade, rival et toujours ami de Lemaire, Dussault ne resta pas tout

à fait étranger à la collection des *Classiques latins*, publiée par ce savant professeur. Il donna ses soins à l'édition de Quintilien, et la fit précéder d'une préface latine ; le style en est nombreux et périodique. Peut-être y reprendrait-on une recherche d'ornements convenus, et d'une élégance au moins équivoque, que les modernes latinistes ont substituée aux grâces naturelles et véritables de l'idiome latin. C'est un luxe factice qu'on peut reprocher à tous nos nouveaux humanistes latins, et il est encore étonnant que Dussault ait si facilement écrit dans cette langue, dont il avait perdu l'habitude, et dans laquelle, depuis plus de trente ans, il n'avait pas eu occasion de composer. C'est une grande preuve de la solidité de ses études. On doit encore à Dussault deux notices sur deux personnages bien différents : l'une sur la célèbre actrice mademoiselle Dumesnil, l'autre sur l'abbé Barruel. La première fut insérée dans une collection de Vies et de Mémoires des actrices célèbres; la seconde fut mise à la tête des *Helviennes*, ou *Nouvelles Provinciales*, le principal ouvrage de l'abbé Barruel. Cet écrivain âpre et dur y est jugé avec bienveillance; toutefois Dussault ne balance pas à rejeter la plupart des récits de l'abbé Barruel sur les illuminés et les francs-maçons, et à regarder l'histoire du jacobinisme comme une sorte de roman. Enfin, l'article sur Juvénal, dans la *Biographie universelle*, est de Dussault, et digne de ce critique distingué. Il devait faire celui de Rousseau (Jean-Jacques) ; la mort ne lui permit pas d'accomplir la promesse qu'il en avait faite, et on doit le regretter; c'eût été sans doute un très-bon article. Dussault avait fait une étude particulière de cet éloquent écrivain ; dans sa jeunesse, il imitait même trop visiblement les formes du style de l'auteur d'*Émile*, jusqu'à ce qu'un goût plus formé lui eût appris qu'il ne faut imiter personne et être soi.

En 1818, Dussault obtint la décoration de la Légion-d'Honneur; en 1821, il se présenta à l'Académie française pour y succéder à M. de Fontanes; un jeune et redoutable rival, M. Villemain, ne lui laissa qu'un très-petit nombre de

voix. S'il eût vécu, il eût peut-être, dans la suite, été plus heureux.

L'année précédente, en 1820, il avait été nommé l'un des conservateurs de la bibliothèque de Sainte-Geneviève; ce ne fut que quatre ans plus tard qu'il alla prendre possession d'un logement dans cet établissement public, et il ne l'occupa que quatre mois; il y mourut le 14 juillet 1824, à l'âge de cinquante-cinq ans. Sa constitution physique, délicate dans sa jeunesse, s'était raffermie avec l'âge, était même devenue forte et vigoureuse, et semblait lui promettre une plus longue carrière; mais, dans ses dernières années, une extrême obésité, qui se manifesta surtout dans les parties abdominales, annonça l'altération de sa santé. La maladie qui le conduisit au tombeau fut longue et douloureuse; les médecins la déclarèrent mortelle quatre mois avant sa mort, et cependant les facultés de l'esprit ne dépérissaient point en lui; et cette vie de l'intelligence trompait quelquefois ses amis étonnés, et leur donnait quelques lueurs d'espérance bientôt éteintes. Parmi ces amis se trouvait un pieux et spirituel ecclésiastique, l'abbé Borderies, depuis évêque de Versailles, qui tourna facilement ses pensées vers les consolations de la religion et les idées sérieuses d'un immortel avenir. Dussault parut pénétré de ces sentiments religieux, et termina sa carrière avec beaucoup de calme et de résignation. Nous ne remettrons point sous les yeux des lecteurs la liste des ouvrages et opuscules de Dussault; nous les avons tous mentionnés et appréciés dans le cours de cet article. Un seul a été omis, et nous allons en dire un mot. Soit que les critiques de Dussault fussent trop amères, soit que l'amour-propre de Chénier fût trop irritable, celui-ci ne put supporter le compte qui était rendu dans le *Journal des Débats*, du cours de littérature qu'il professait à l'Athénée dans l'hiver de 1805 à 1806. Chénier voulut donner à cette querelle une solution qui n'est nullement littéraire. Dussault en appela au tribunal de la raison : ce devrait être le meilleur, sans doute, et même le seul; il n'en est point ainsi aux yeux du public;

la cause était donc difficile, mais le plaidoyer fut bon ; sa *Lettre à Chénier* est d'un esprit adroit, qui n'est dénué ni de souplesse ni de ressources. On conçoit cependant qu'il ne l'ait pas recueillie parmi les autres lettres et opuscules qui terminent le cinquième volume de ses *Annales littéraires*.

HOOKE (Luce-Joseph).

Hooke, fils de Hooke, historien anglais, naquit à Dublin en 1716. Amené en France par son père, il acheva ses études à Paris, au séminaire de Saint-Nicolas-du-Chardonnet. Bientôt reçu docteur de Sorbonne, il fut, peu de temps après, nommé professeur de théologie. En 1751, il présida la fameuse *thèse* de l'abbé de Prades. Pressé par de vives sollicitations, l'abbé Hooke, trop confiant, avait signé, sans examen et presque sans la lire, cette thèse immense, trois fois plus étendue que ne l'étaient les actes théologiques du même genre. On sait qu'au milieu d'une discussion animée entre les répondants et les argumentateurs, un vieux docteur de Sorbonne se leva, fit le signe de la croix, récita son *Credo*, et, au grand étonnement des assistants, dénonça plusieurs propositions hérétiques ou impies qu'il avait découvertes dans cette thèse, parmi une foule de propositions diverses qui s'y trouvaient amoncelées à dessein. Cette affaire causa beaucoup de chagrin à l'abbé Hooke, qui se hâta de demander lui-même la condamnation de la thèse scandaleuse. Cependant le cardinal de Tencin fit déclarer sa chaire vacante. Ses confrères, ayant réclamé contre une mesure trop rigoureuse, furent assez heureux pour en obtenir la révocation, et le parlement de Paris rendit, en 1762, un arrêt qui le maintenait dans l'exercice du professorat ; mais l'archevêque défendit aux élèves en théologie de suivre les leçons de ce docteur, sous peine d'être exclus du sé-

minaire. Hooke, dans une lettre à l'archevêque écrite avec autant de force que de décence, se plaignit de cette nouvelle persécution, que rien ne pouvait justifier. Cette lettre (Paris, 1763, in-12 de 72 pages) est accompagnée de pièces justificatives qui, du moins en grande partie, avaient paru dès 1754, à la suite de l'extrait des conclusions de la Faculté de théologie sur la thèse de l'abbé de Prades. Fatigué de lutter contre des adversaires trop puissants, Hooke finit par renoncer à l'enseignement. En 1791, il était conservateur de la bibliothèque Mazarine. N'ayant pas voulu prêter le serment exigé des fonctionnaires ecclésiastiques, il fut remplacé par Leblond. Il paraît qu'il refusa de remettre les clefs à son successeur, puisque un arrêté du directoire du département de Paris, en date du 19 mai, autorisa le procureur général syndic, en cas d'un nouveau refus, à se faire ouvrir les appartements de force (1). Le malheureux vieillard alla chercher un asile à Saint-Cloud, et il y mourut le 12 avril 1796, à l'âge de quatre-vingts ans. On a de lui : 1° *Religionis naturalis et revelatæ principia;* Paris, 1754; *ibid.* 1774, 3 vol. in-8. Cette seconde édition d'un ouvrage très-estimé des théologiens est augmentée des notes de M. Brewer, bénédictin anglais. 2° *Discours et Réflexions critiques sur l'histoire et le gouvernement de l'ancienne Rome,* traduits de l'anglais; Paris, 1770-84, 5 vol. in-12. 3° *Principes sur la nature et l'essence du pouvoir de l'Église*; ibid. (1791), in-8 de 24 pages. L'abbé Hooke est l'éditeur des *Mémoires du maréchal de Berwick;* Paris, 1778, 2 vol. in-12 (2).

(1) Voyez l'*Examen critique des dictionnaires*, par Barbier, p. 454.

(2) Les détails de la fin de cet article ont été fournis par M. Weiss.

ARTICLES NÉCROLOGIQUES.

DELILLE. ×

Trop souvent les hommages rendus aux morts dans les journaux, fruit de la complaisance et des affections particulières, n'ont qu'un intérêt pour ainsi dire individuel, et tout à fait étranger à la grande majorité des lecteurs ; mais on est sûr de les intéresser tous en les entretenant de la perte qu'ils viennent tous de faire dans la personne de M. Delille ; on est sûr de remplir un devoir imposé par les regrets publics, en parlant de ses regrets particuliers, et de ne trouver personne qui y soit insensible. Les Muses françaises pleurent celui qui pendant un demi-siècle fut leur plus digne interprète ; l'Académie française, privée de son plus bel ornement, déplore la perte la plus sensible et la plus irréparable qu'elle pût faire ; la société entière voit avec peine disparaître de son sein celui que son âge et ses infirmités avaient, il est vrai, depuis plusieurs années, éloigné des grandes réunions et du grand monde, mais qui y avait laissé les plus aimables souvenirs, et y parut longtemps le modèle le plus accompli de ces grâces légères de l'esprit, de cette gaieté charmante, de cette conversation vive et étincelante, le plus doux attrait et le plus agréable lien des hommes réunis, et qui portait encore les mêmes qualités avec la même supériorité dans le petit cercle d'amis empressés autour de lui jusqu'à ses derniers moments. Mais le génie qui enrichit la littérature française de tant de beaux ouvrages, le talent qui inspira de si beaux vers, l'esprit qui brilla d'un si vif éclat, ne sont pas les seuls éléments de l'éloge de M. Delille, il faudrait peindre encore et les douces qualités de son âme, et les nobles traits de son caractère. Ce n'est pas tout encore :

il faudrait parler de ce dont on éloigne avec tant de soin et l'idée et jusqu'au nom même dans tout éloge ; il faudrait, dis-je, parler de ses défauts : ils étaient si aimables !

Je ne raconterai point la vie de M. Delille ; cette vie ne fut pendant longtemps, après les premières et courtes épreuves d'une jeunesse sans fortune et sans appui, qu'une suite de triomphes, de plaisirs, et de toutes les jouissances que peuvent procurer l'amour-propre comblé d'hommages, la célébrité la plus flatteuse, et cette vogue extraordinaire qui quelquefois n'est qu'un caprice de la mode, et est alors passagère comme elle, mais qui est la conquête et une des récompenses du mérite lorsqu'elle est durable, constante, universelle. Telle est celle dont a joui M. Delille : les personnages de l'État les plus distingués par leur naissance, leur rang et leurs dignités; les hommes les plus célèbres par leurs talents et leur génie; les femmes les plus aimables et les plus spirituelles; les étrangers les plus illustres, tous s'empressaient de le voir, de le fêter, de l'applaudir. On tâchait de l'attirer chez soi, de l'entraîner à la campagne, d'en faire le compagnon de ses voyages : il faut l'avouer, le génie seul n'est pas l'objet de tant d'empressement; d'ailleurs, des nombreux ouvrages écrits sous son inspiration par M. Delille, un seul était encore publié, la traduction des *Géorgiques;* et, quoique cette traduction pût seule suffire à la gloire et à l'immortalité d'un poëte, le rare talent qu'y admirent les amis des lettres n'était pas de nature à exciter l'enthousiasme des gens du monde ; ce fut donc l'esprit de l'homme aimable qui fit valoir auprès d'eux les beaux vers du poëte. Cet esprit toujours brillant, toujours heureusement disposé, toujours prêt, qui ne souffrait ni intervalles ni éclipses, éblouit les contemporains, enleva tous les suffrages; les Mémoires du temps, même les moins bienveillants, l'attestent ; les correspondances même les plus médisantes en conviennent, et madame du Deffant elle-même admire l'esprit de M. Delille, en fait l'éloge sans restriction ; tous ces témoignages flatteurs sont assez connus, mais en voici un qui l'est moins, et dont je ne rapporterai que

quelques traits, non qu'ils ne soient tous dans leur ensemble à l'avantage de celui qu'ils peignent, mais quelques-uns ont une légèreté, une gaieté, qui s'accorderaient mal avec les sentiments que j'éprouve, et qu'inspire la perte récente de M. Delille. Ce portrait est d'une dame, madame du Molé, et je le trouve dans le premier des nouveaux volumes de la *Correspondance* de Grimm, qu'on vient de publier :

« Je vais peindre un grand homme, et un homme que j'ai-« me ; l'entreprise pourrait paraître téméraire ou suspecte, « mais les caractères du génie s'offrent assez sensiblement en « lui pour suppléer au talent, et rassurer contre les illusions « de l'amitié. Rien ne peut se comparer ni aux grâces de son « esprit, ni à son feu, ni à sa gaieté, ni à ses saillies.... Ses « ouvrages même n'ont ni le caractère ni la physionomie « de sa conversation. Quand on le lit, on le croit livré aux cho-« ses les plus sérieuses ; en le voyant, on jugerait qu'il n'a ja-« mais pu y penser... Ses idées se succèdent en foule, et il les « communique toutes : il n'a ni jargon, ni recherches ; sa con-« versation est un heureux mélange de beautés ou de négli-« gences, un aimable désordre qui charme toujours et étonne « quelquefois.... Son âme a quinze ans, aussi est-elle facile à « connaître ; elle est caressante, elle a vingt mouvements à « la fois, et cependant elle n'est pas inquiète ; elle ne se perd « jamais dans l'avenir, et a encore moins besoin du passé. Sen-« sible à l'excès, sensible à tous les instants, il peut être atta-« qué de toutes les manières.... Il se livre volontiers à un seul « objet ; il ne s'ennuie jamais ; il n'a besoin ni d'un grand « monde ni d'un grand théâtre, et parfois il oublie ce que la « postérité lui promet ; bien vraiment *il se laisse être heu-« reux*.... Si sa conduite n'est pas sagement combinée, elle « est pure ; et s'il n'a pas de grands traits de caractère, il y « supplée par des manières piquantes, la simplicité, les grâ-« ces, une gaieté si vraie, si jeune, si naïve, et pourtant si « ingénieuse, qu'elle le fait sans cesse entourer comme une « jolie femme ; enfin, par un charme inexprimable qui vous « inspire tout à la fois les mouvements de curiosité et d'incli-

« nation, qui ne sont ordinairement sentis que pour un char-
« mant enfant...... C'est le poëte de Platon; un être sacré,
« léger et volage. »

Je ne sais si je me trompe; mais, quelque admirateur que je sois du talent flexible, varié et fécond de M. Delille, je m'étonne peut-être plus encore des ressources inépuisables de sa conversation, et j'oserai dire qu'il a été plus heureusement doué encore comme homme d'esprit que comme grand poëte. Il me paraît avoir été unique et sans rival dans l'art d'assaisonner une conversation de tout ce qui en fait le charme, de la varier à l'infini, de l'animer par les saillies les plus heureuses, les propos les plus légers, les reparties les plus vives et les plus inattendues, par des compliments sans fadeur, des railleries sans amertume, des anecdotes contées avec une grâce particulière, et de la rendre souvent intéressante et instructive, par des idées justes et sérieuses, par des traits lumineux et profonds. Voltaire a dû être sans doute, dans une foule d'occasions, le plus brillant des hommes; mais Voltaire était journalier, avait de l'humeur, ne voulait plaire qu'aux personnes de qui il attendait de la faveur, de la protection, de la renommée, ou du moins quelque avantage, quelque agrément extérieur; souvent il brusquait, il insultait même les autres; il appelait à son secours les ressources de la malignité, l'épigramme, le sarcasme. M. Delille, au contraire, se les interdisait toujours; les personnes dont il avait le plus à se plaindre auraient pu toujours l'entendre sans être offensées; et c'est une chose remarquable que cet esprit si vif, si rapide, si habile à saisir tous les rapprochements, et qui certainement eût saisi les ridicules, si son âme ne s'y fût opposée, n'ait laissé le souvenir d'aucune épigramme offensante, ni aucun trait de satire dans tant d'ouvrages si souvent accueillis par d'amères et d'injustes critiques. Enfin, ce n'était point comme Voltaire, dans de certaines occasions et avec un choix de personnes, qu'il était aimable et séduisant; c'était toujours, c'était avec tout le monde. Le philosophe de Ferney jugeait fièrement que le plus grand nombre des hommes étaient indignes de sa bril-

lante conversation : M. Delille semblait toujours croire qu'on lui faisait trop d'honneur de l'écouter ; l'homme d'esprit, celui qui en était dépourvu, la femme aimable, jolie, spirituelle, celle qui était privée de tous ces avantages, un jeune écolier, un enfant, etc., il voulait plaire à tous, il réussissait à plaire à tous : aimable coquetterie, qui ne négligeait aucun suffrage ; admirable empire d'un esprit toujours éveillé, toujours actif, qui n'en manqua jamais un !

Dans le portrait que j'ai cité plus haut, nous avons vu que l'aimable peintre semblait refuser à M. Delille la *force du caractère*. C'était juger un peu légèrement ; il est des vertus qui ne se développent que dans des circonstances données, et propres à les faire éclore. Comment, dans des temps prospères, au milieu des jouissances et des plaisirs, partagé entre les agréments de la société et les charmes de la poésie, s'abandonnant tour à tour aux inspirations de son talent et aux séductions d'un monde choisi et toujours heureux de le posséder, M. Delille aurait-il déployé une grande force de caractère? C'est ordinairement dans le malheur que se font connaître les plus belles qualités de l'âme ; et bientôt ceux de la patrie donnèrent occasion à M. Delille de faire éclater la noblesse de la sienne. Tout le monde connaît sa *courageuse déférence* aux ordres du procureur de la commune, qui lui demandait des vers sur l'*immortalité de l'âme* ; c'est une rare et belle circonstance dans la vie d'un homme, que celle qui produit à la fois, et une action généreuse, et des vers sublimes ! Cependant les malheurs publics forcèrent enfin M. Delille à fuir sa patrie. Sa célébrité et sa gloire l'avaient précédé dans tous les lieux où le conduisit cette sorte d'exil et de proscription ; son amabilité, sa gaieté, l'accompagnèrent partout, furent goûtées, applaudies par les peuples de l'Allemagne, de la Suisse et des autres contrées de l'Europe, comme par les Français ; à Bâle, à Hambourg, à Londres, comme à Paris. Toutefois, d'heureux loisirs se mêlèrent aux distractions qu'il rencontrait partout ; et ce fut alors qu'il acheva tant de beaux ouvrages qu'il

n'avait fait qu'ébaucher au milieu de la vie tumultueuse de Paris, qu'il en entreprit de nouveaux encore : alors fut terminée la traduction de l'*Énéide*, que tous les amis des lettres attendaient impatiemment de l'immortel traducteur des *Géorgiques*. Les riches et brillants tableaux que son imagination vive et féconde avait enfantés en chantant cette faculté dominante de son esprit, s'agrandirent encore et se perfectionnèrent à la vue des beautés de la nature que la Suisse et d'autres contrées lui offrirent dans ses voyages. Il conçut et exécuta le dessein de considérer tant de merveilles sous un autre aspect, et de les peindre avec des couleurs nouvelles dans son poëme des *Trois Règnes*, ouvrage où, parmi quelques détails arides et secs, se trouvent un assez grand nombre des plus beaux vers qu'il ait faits. Le malheur lui dicta des chants nobles et touchants; la patrie de Milton lui inspira le dessein de faire passer dans notre langue les beautés mâles et sublimes du chantre d'Éden et de la chute du premier homme, traduction immortelle et exécutée avec une prodigieuse rapidité et un talent prodigieux, et écrite, à cet âge où trop souvent les plus beaux génies se refroidissent et s'éteignent, avec une vigueur, un feu, une verve, qui l'animent dans toute son étendue, et en font une des plus étonnantes productions de son auteur, et un des plus beaux ouvrages de notre langue.

Chargé de ces riches dépouilles, M. Delille revint en France dans des jours plus calmes et plus heureux, et y publia successivement ces divers ouvrages. Ils furent accueillis par des applaudissements universels, troublés cependant par quelques critiques souvent dures et amères, dictées quelquefois par l'animosité et l'esprit de parti, quelquefois aussi par un goût peut-être trop pur et trop sévère, qui ne veut pas pardonner quelques défauts réels en faveur des beautés qui les rachètent. Dans le plus beau siècle des Muses françaises, Boileau et Racine eux-mêmes eussent admiré cette étonnante fécondité, qui est un très-beau titre à la gloire lorsque presque toujours elle est heureuse; ce coloris brillant, ces nouveaux

tours, ces formes poétiques si variées, cette coupe de vers si savante, cet art de donner de l'agrément aux matières les plus sèches et les plus abstraites, de la dignité aux objets les moins relevés, de la noblesse aux expressions les plus communes; ce talent, enfin, qui, maîtrisant tout ce qui paraissait le plus rebelle à la poésie, étend de plus en plus ses conquêtes et agrandit infiniment son domaine. La nature a accordé à la France, pendant deux siècles de gloire dans les lettres, sept à huit grands poëtes : M. Delille en est un, et sera nommé, par la postérité la plus reculée, avec Corneille, Racine, La Fontaine, Molière, Boileau, Rousseau, Voltaire.

Il fut extrêmement sensible à ces critiques : j'ai promis de ne pas dissimuler ses défauts; mais avec quelle grâce et quelle douceur il parlait de ceux qui les avaient faites! J'aurais voulu qu'ils l'eussent entendu; ils n'auraient plus eu le courage d'affliger un homme si aimable : lui de son côté leur aurait facilement pardonné, et les aurait dans le moment même aimés autant que ses plus anciens, ses plus fidèles amis; il eût avoué souvent que leurs critiques étaient justes : quelquefois cependant il prenait assez vivement en main le droit de l'ouvrage offensé; on le voyait même avoir pour ses œuvres des prédilections injustes, et préférer celles que le public ne jugeait pas les meilleures. Mais quel charme il mettait dans les discussions qui s'ouvraient à ce sujet! Comme il permettait non-seulement les contradictions, mais même les épigrammes contre les objets de sa préférence! Comme il en riait de bon cœur et de bonne grâce, pour peu qu'elles fussent bonnes! C'est dans ses entretiens littéraires et dans des conversations qu'il savait varier à l'infini que se passaient doucement ses dernières années, au milieu d'un petit cercle d'amis que le souvenir de son amitié honorera toujours, et des soins touchants de trois sœurs qui mettaient toute leur gloire et leur existence dans son bonheur. Hélas! ces tendres soins, qui sans doute ont prolongé son existence, ne pouvaient le dérober à la loi commune; il survivait à quatre attaques d'apoplexie,

qui avaient peu à peu détruit son organisation physique, en respectant toutefois ses facultés morales : toujours, et jusqu'au dernier moment, on a pu admirer en lui les grâces et les charmes de son esprit, la noblesse et le désintéressement de son âme. Enfin, une cinquième attaque le conduisit au tombeau par une mort calme et sans souffrances ; et le 1er mai 1813 vit disparaître l'homme le plus spirituel, le plus grand poëte, et un des caractères les plus honorables du siècle.

SUARD.

L'Académie française, à qui la difficulté de réparer ses pertes les fait vivement sentir, doit doublement éprouver celle qu'elle vient de faire par la mort de M. Suard. C'était un académicien plein d'urbanité et de goût ; c'était un secrétaire perpétuel de l'Académie, fort zélé pour les intérêts et l'honneur de son corps, et fort aimé du public. Reçu à l'Académie depuis quarante-trois ans, il l'avait vue se renouveler plusieurs fois, il avait été le patron d'un grand nombre de ceux qui, depuis près d'un demi-siècle, étaient entrés dans ce corps littéraire. Un seul académicien était plus ancien que lui, M. de Roquelaure ; et encore M. Suard avait-il été nommé la même année que ce prélat, en 1771 ; mais des préventions, bientôt dissipées et honorablement réparées, nécessitèrent une seconde nomination, et retardèrent de trois ans son entrée à l'Académie.

Né à Besançon en 1732, M. Suard y fit ses premières études, et y passa sa première jeunesse, qui paraît ne pas avoir été sans dissipation, ni même sans quelques orages. Arrivé fort jeune encore à Paris, son esprit et son goût naturel pour les lettres le lièrent avec plusieurs de ceux qui les cultivaient avec plus d'ardeur et de succès. Marmontel lui rend dans ses

Mémoires ce témoignage flatteur : « Parmi mes connaissances, « il y avait à Paris un jeune homme appelé Suard, d'un es« prit fin, délié, juste et sage, d'un caractère aimable, d'un « commerce doux et liant, assez imbu de belles-lettres, par« lant bien, écrivant d'un style pur, aisé, naturel et du meil« leur goût, discret surtout et réservé, avec des sentiments « honnêtes. »

Doué de plus d'esprit et de grâce que d'imagination, de verve et de talent pour créer et produire; plus propre à combiner avec agrément des idées justes, qu'à inventer et à féconder des sujets nouveaux; aimant d'ailleurs la paresse et le monde, M. Suard cultiva les genres de littérature qui s'accommodaient le mieux avec ces qualités de son esprit et de son caractère. Il travailla avec l'abbé Arnaud, l'abbé Prévost et plusieurs autres, au *Journal étranger;* ensuite, avec l'abbé Arnaud seul, à la *Gazette littéraire de l'Europe;* il publia en même temps quelques compilations, entre autres, les *Variétés amusantes et littéraires;* choix bien fait de ses propres articles et de ceux de son ami l'abbé Arnaud, insérés dans les deux journaux auxquels ils avaient coopéré; quelques autres morceaux, non moins bien choisis, enrichirent ce recueil, tels que les *Lettres du Philosophe de Nuremberg* (Lettres de M. Le Roy sur les animaux), qui y parurent pour la première fois. Plusieurs traductions de l'anglais varièrent ses travaux. M. Suard savait très-bien l'anglais; il écrivait très-bien en français; c'étaient deux grands avantages qu'il avait sur la plupart des traducteurs des langues modernes. Il se distingua aisément de la foule; il traduisit le *Voyage autour du Monde,* par le commodore Byron; l'*Histoire d'Ecosse*, par Robertson, et enfin, l'*Histoire de Charles-Quint,* par le même auteur. C'était de l'aveu de Robertson qu'il faisait cette dernière traduction; l'historien anglais lui envoyait les feuilles à proportion qu'elles sortaient de la presse; mais le traducteur français n'allait pas plus vite pour cela, et il fit attendre cette traduction plusieurs années au public, qui s'en plaignait. « Le

« traducteur, dit Grimm, est aimable; il est paresseux..... Il « aime le monde et les soupers en ville : voilà bien plus de « raisons qu'il n'en faut pour retarder l'accomplissement d'une « promesse. »

Cette traduction eut un très-grand succès, et le méritait. L'année même où elle parut, M. Suard fut reçu à l'Académie française, le 4 août 1774. M. Delille avait été reçu trois semaines auparavant, le 11 juillet, et non le même jour, comme le disait dernièrement un journal. Alors, comme aujourd'hui, on discutait dans le public les titres des récipiendaires : de bonnes traductions, de bons articles de journaux, tels étaient ceux de M. Suard; mais son esprit semblait supérieur à ces titres, et paraissait promettre davantage. « Il est peu d'hommes « de lettres, dit l'écrivain que j'ai déjà cité, plus capables au« jourd'hui que lui de partager utilement les travaux de l'A« cadémie. Il est rare d'avoir l'esprit plus fin, le goût plus « exercé, une connaissance plus parfaite des ressources et des « difficultés de notre langue. Les Conrart, les Valincour, les « Mirabaud, ont honoré par leur mérite cette illustre compa« gnie; aucun d'eux n'y fut annoncé par d'autres succès que « ceux qui distinguent depuis longtemps M. Suard dans la « république des lettres et dans la société. » Le public n'est pas moins disposé qu'alors à attaquer les choix de l'Académie. Je désire qu'elle puisse toujours les justifier aussi bien.

On a prétendu que les gens de lettres, parvenus au fauteuil académique, s'y reposaient et s'y endormaient; M. Suard, qui ne s'était pas trop fatigué pour y arriver, sembla n'avoir pas besoin de repos. Il continua le même genre de vie et les mêmes travaux. Il traduisit les *Voyages de Cook*, l'*Histoire de l'Amérique*, par Robertson; il fut aidé, dans le premier de ces ouvrages, par M. Demeunier; dans le second, par M. l'abbé Morellet. Il fit de petits morceaux littéraires très-bornés dans leur étendue, mais justes dans leurs vues littéraires, fins dans les aperçus moraux et philosophiques, élégants dans le style; telles sont les qualités qui distinguent la

Notice sur le Caractère et les Écrits du duc de La Rochefoucauld, morceau demandé à M. Suard par la famille même de l'illustre auteur des *Maximes,* pour être placé à la tête de cet ouvrage célèbre; la *Notice sur la Personne et les Écrits de La Bruyère,* morceau plus étendu, plus littéraire, mais en quelques endroits d'une littérature plus paradoxale; des réflexions sur le style épistolaire et sur celui de madame de Sévigné, insérées dans l'*Encyclopédie* par ordre de matières, et pleines de goût et d'agrément; une *Vie du Tasse,* imprimée à la tête de la dernière édition de *la Jérusalem délivrée,* par M. le Brun, etc.

La modération était la qualité essentielle du caractère de M. Suard; je ne sais cependant s'il en fit preuve dans la fameuse querelle sur la musique, qui s'éleva en 1777. Mais qui est-ce qui fut modéré dans cette querelle? Que de violents articles dans les journaux! que de libelles! que d'épigrammes! que d'invectives! que d'injures! que de menaces! On prétend même qu'on ne s'en tint pas là. On vit des dames gluckistes faire fermer leurs portes à leurs meilleurs amis, parce qu'ils se déclaraient en faveur de Piccini. Personne, ce me semble, ne se montra plus ardent dans cette querelle que M. Suard : il se déclara pour Gluck, et tint tête, secondé par l'abbé Arnaud, à presque toute l'Académie, qui était picciniste, à tous les gens de lettres, à tous les journalistes, à tous les amateurs qui se présentaient dans les rangs ennemis. Il fut piquant, malin, caustique, fécond même; et chaque matin une lettre de l'*Anonyme de Vaugirard* (c'était son nom de guerre) harcelait ses adversaires et les désolait par des railleries fines et mordantes. La Harpe, naturellement belliqueux, l'attaqua : M. Suard ne déclina pas le combat. « Nous ne sommes point « assez hardis pour juger du fond de la querelle, dit un écri- « vain contemporain; mais ce qui nous a paru d'une vérité « sensible, c'est que l'Anonyme de Vaugirard a mis dans sa « défense tout l'esprit, toute l'adresse imaginable. Qu'il ait « tort, qu'il ait raison, qu'il soit de bonne foi, qu'il n'en soit

« pas, on ne peut s'empêcher de le trouver profond et lumi-
« neux, quand il prouve que M. de La Harpe ne sait ni la mu-
« sique ni le grec. Il est impossible encore de se fâcher contre
« lui lorsqu'il apprend simplement à ce rude adversaire qu'un
« peu de politesse ne gâterait rien à la dispute, et ne ferait
« même aucun tort aux progrès du bon goût. Ce sont là de ces
« choses qui sont à la portée de tout le monde. » La-Harpe lui-même, est forcé de confirmer ces éloges, et y ajoute seulement le reproche ordinaire dans toutes les discussions ; « Plus
« il a d'esprit, dit-il, en parlant de M. Suard, moins je lui
« pardonne d'éluder toujours la question et de n'en faire
« qu'une querelle. » On peut être sûr que ce n'est pas légèrement que M. de La Harpe accordait beaucoup d'esprit à cet adversaire, surtout dans toute la chaleur de la discussion.

Un motif plus grave, plus sérieux, je dirai même plus honorable, engagea M. Suard dans une autre querelle. Comme directeur de l'Académie, il répondait au discours de réception de M. de Montesquiou : c'était à l'époque du scandaleux succès de *Figaro*. M. Suard sut ramener dans ce discours, l'un des plus remarquables qu'il ait prononcés, après une suite d'aperçus littéraires et philosophiques très-fins et très-ingénieux, une vigoureuse critique de cette pièce. Parcourant les divers abus qui se sont introduits sur le théâtre, les fausses routes qu'ont suivies les successeurs de Molière, il désigna plus directement et Beaumarchais et *Figaro*. « N'est-il pas permis de
« craindre, dit-il, que, par un abus toujours croissant, on
« ne voie un jour avilir le théâtre de la nation par le tableau
« des mœurs basses et corrompues qui n'auraient pas même
« le mérite d'être vraies; où le vice sans pudeur et la satire
« sans retenue n'intéresseraient que par la licence, et dont
« le succès dégradant l'art en blessant l'honnêteté publique,
« déroberait à notre théâtre la gloire d'être pour toute l'Eu-
« rope l'école des bonnes mœurs comme du bon goût? Beaumarchais sentit le trait, et n'était pas homme à ne pas le repousser, à ne pas en lancer de son côté : de là naquit une pe-

tite guerre dans laquelle M. Suard eut le triple avantage de la raison, de l'esprit et du goût. Ce fut sans doute cette discussion avec Beaumarchais qui lui fit attribuer un mémoire ironique pour madame Kornmann : erreur que semble avoir partagée le journaliste dont j'ai déjà parlé. Ce mémoire est du marquis de Luchet; mais il attira une violente et grossière diatribe à M. Suard.

A ces petites agitations particulières succédèrent bientôt de violents orages politiques et publics. M. Suard eut peut-être le tort de regarder la révolution comme une chose bonne et utile en soi, et de se persuader qu'on l'arrêterait au point juste que sa philosophie déterminait, mais son esprit juste, son âme honnête, son caractère modéré lui en firent détester les excès. Lorsque les plus monstrueux eurent cessé, il entreprit un journal politique qui le fit proscrire en fructidor (septembre 1797), et fut obligé de sortir de France; une nouvelle révolution, le triomphe d'un nouveau parti, l'y fit bientôt rentrer; et revenant aux petits travaux qui toute sa vie semblèrent lui plaire le plus, il concourut à la rédaction du *Publiciste*. M. Suard cessa d'y travailler pour se mettre à l'abri de la colère de Bonaparte, qui avait éclaté en menaces contre lui à l'occasion d'un article qui lui avait déplu; il n'aimait point M. Suard, et demandait, dit-on, plaisamment, s'il était toujours secrétaire *perpétuel* de l'Académie. M. Suard avait succédé dans cette place à Marmontel, mort en 1799; il la lui avait disputée à la mort de d'Alembert, en 1788, et il avait obtenu plusieurs voix. Il avait eu alors pour concurrents MM. Beauzée et l'abbé Batteux.

Jusque dans les dernières années d'un âge très-avancé, M. Suard avait conservé un esprit sain dans un corps sain. Il jouissait dans sa patrie d'une considération qui lui attirait celle des illustres étrangers qui venaient le visiter : tous lui rendaient le témoignage que sa conversation était spirituelle et pleine d'aimables souvenirs. Lady Morgan, qui n'est pas toujours aussi juste dans tous ses jugements, après avoir rap-

porté celui de Marmontel, que j'ai cité au commencement de cet article, ajoute que tel était encore M. Suard, *à la jeunesse près*, quand elle l'a vu l'année dernière, c'est-à-dire soixante ans après l'époque où en parlait Marmontel. Il fit jusqu'à la fin de sa vie, comme secrétaire de l'Académie, les honneurs de ce corps avec beaucoup de politesse et de dignité; et c'était un attrait de plus pour le public qui allait aux séances académiques. Il s'occupa toujours aussi de quelques travaux littéraires; c'était lui qui, dans la *Biographie universelle* de M. Michaud, s'était chargé en grande partie de la littérature anglaise, et on distinguait ses articles parmi d'autres très-bons articles répandus dans cette Biographie. Cette année même il avait publié l'ouvrage posthume d'une femme d'esprit, et y avait ajouté une préface spirituelle. Il avait été, quelques années auparavant, l'éditeur d'un autre ouvrage fait aussi par une femme, de *madame de Maintenon peinte par elle-même*. Il l'avait pareillement orné d'une préface, et l'on sent quel attrait avaient pour lui les soins donnés à la publication de ce livre plein d'agrément : l'auteur était madame Suard.

TRENEUIL.

M. Treneuil, bibliothécaire de S. A. R. MONSIEUR, à la bibliothèque de l'Arsenal, vient de succomber à une longue maladie, qui même depuis longtemps n'était plus qu'une longue agonie. Mais si sa mort n'a pas été imprévue, elle n'en est pas moins prématurée : il n'avait pas encore cinquante-quatre ans, et une constitution assez robuste semblait promettre qu'il ne serait point enlevé sitôt aux lettres et à la poésie, à ses amis, aux justes appréciateurs de ses talents, et de ses qualités personnelles, non moins estimables que ses talents.

Né dans une province méridionale (le Quercy), M. Treneuil avait fait de très-bonnes études à Toulouse, qu'on peut regarder comme la métropole littéraire du midi de la France. Personne n'avait mieux retenu ses auteurs classiques, et ne les citait avec une mémoire plus heureuse et un plus heureux à-propos. Ce fut aussi à Toulouse qu'il fit le premier essai de ses talents et qu'il obtint ses premiers succès. L'Académie des Jeux Floraux, qu'on peut regarder comme l'Académie française de ces contrées méridionales, avait couronné ses premières poésies. On sait que ces couronnes ont été souvent le présage de couronnes plus brillantes et de plus grands honneurs académiques : on sait aussi que quelques-uns de ceux qui obtinrent ces derniers, affectèrent de mépriser les premiers et d'en parler avec dédain. M. Treneuil fut loin d'imiter cette ingratitude ou ce ridicule ; il se regarda toujours comme très-honoré par les suffrages des académiciens de Toulouse, resta toujours l'ami de la plupart d'entre eux, et s'intéressa toujours à la gloire de leur académie.

Très-jeune encore, M. Treneuil n'avait fait choix d'aucun sujet, lorsque la révolution vint offrir à ses pinceaux une foule de tableaux tristes, sombres et terribles, appropriés à la nature de son talent. Frappé de tant de maux, indigné de tant de crimes, il s'attacha à flétrir la mémoire des bourreaux, à déplorer le sort des victimes, et à célébrer leurs vertus. Ainsi, la plaintive muse de l'élégie lui inspira successivement *les Tombeaux de Saint-Denis, le Martyre de Louis XVI, l'Orpheline du Temple, la Captivité de Pie VI*, et *l'Héroïsme de la Pitié Fraternelle,* où sont célébrés les autels expiatoires élevés à la barrière du Trône, et consacrés à la mémoire d'une foule de victimes. Tous ces divers morceaux ont bien le coloris du genre et des sujets ; le pinceau de l'auteur a de la vigueur et de l'énergie ; son imagination a de la noblesse, son style de la chaleur. Ces qualités sont mêlées de quelques défauts sans doute, mais ses ouvrages sont bien d'un poëte : le premier de tous, *les Tombeaux de Saint-Denis*, établirent sa

réputation. L'auteur s'est identifié, pour ainsi dire, avec ce sujet ; de sorte qu'on ne nomme point M. Treneuil sans penser aux *Tombeaux de Saint-Denis*, ni ce sujet sans penser à celui qui l'a traité avec assez de succès et d'éclat pour se le rendre propre, et y attacher désormais sa mémoire. Il faut qu'un ouvrage soit marqué de quelques qualités particulières et distinctives pour produire cet effet.

Toujours occupé du sujet auquel il devait sa renommée, M. Treneuil voulut en tracer les règles, après en avoir fourni d'heureux exemples. Il rechercha dans toutes les littératures, et chez tous les peuples anciens et modernes, l'histoire de l'élégie noble et religieuse, détermina les divers caractères des divers écrivains qui s'y sont le plus distingués, et analysa les plus parfaits modèles qu'il nous ont laissés. Ce discours, très-bonne poétique du genre, est fort étendu. Il est remarquable par les recherches, les bonnes doctrines morales et littéraires, la noblesse et l'élévation du style, auquel il manque peut-être un peu de souplesse, de variété, de flexibilité : ce sont là les défauts de l'auteur en prose comme en vers. Ce fut après avoir publié ce discours que M. Treneuil se présenta l'année dernière comme candidat à l'Académie française. Les suffrages se balancèrent longtemps entre lui et son heureux vainqueur. Tout académicien pouvait lui refuser son suffrage ; aucun ne pouvait l'en juger indigne.

Tel était l'écrivain, le poëte, l'homme de lettres, l'homme du monde et de la société, ou plutôt l'homme dans ses relations journalières et privées, n'était pas moins estimable. Il avait dans son caractère un heureux mélange des qualités du poëte et du Gascon, du feu, de la vivacité, de l'originalité. Si, comme poëte et comme Gascon, il avait sa part d'amour-propre, il ne blessait jamais celui des autres ; il avait de la chaleur en amitié, était obligeant et serviable ; son âme, qu'avaient si vivement révoltée les excès et les doctrines révolutionnaires, n'avait pas moins repoussé la contagion des doctrines irréligieuses. Dans l'effervescence de la jeunesse, de la santé et des passions, il

avait toujours respecté la religion, la religion a fait la consolation de ses derniers moments. Il a demandé assez longtemps avant sa mort, et a reçu avec les plus vifs sentiments, tous les secours et les sacrements qu'elle offre aux mourants qui lui sont restés fidèles ou qui reviennent à elle. Dès lors il ne voulut plus tenir à ce monde, même par l'espérance, et il rejetait toutes celles que de faibles amis voulaient lui donner d'une guérison possible pour ne s'occuper que de l'éternité. Nous avons vu une lettre dictée par lui lorsqu'il croyait n'avoir pas douze heures à vivre, pleine de ces sentiments exprimés avec une sorte d'onction et d'éloquence touchante, et beaucoup de suite et d'ordre dans les idées. Cette lettre était adressée à un ami qu'il attendait de Toulouse, mais dont il craignait que l'arrivée ne fût trop tardive. Cette crainte fut dissipée dès le lendemain, et c'est à cet ami, ainsi qu'à une personne aimable et pieuse dont M. Treneuil avait eu le bonheur de mériter l'estime et l'attachement par des services qu'une mère n'oublie pas, qu'il répéta souvent les derniers jours de sa vie ces consolantes paroles : « Dites à ceux qui s'intéressent à moi, « qu'on n'est point à plaindre quand on meurt dans le sein « de la religion et de l'amitié. » M. Treneuil est mort le 7 mars 1818.

LE DUC DE RICHELIEU.

Il n'est guère dans la destinée des hommes qui ont joué un grand rôle politique, qui ont pris part aux plus importantes affaires de leur temps, et sur qui ont, pour ainsi dire, reposé les grands intérêts de la société, d'emporter à leur mort des regrets universels, et de recueillir de la bouche de tous de vrais et sincères éloges; cela est très-rare, même dans les temps tranquilles, calmes et florissants. On sait que les malé-

dictions du peuple accompagnèrent Colbert à la tombe ; mais cela paraît presque impossible dans ces temps de troubles et d'orages, où les esprits divisés ne s'accordent pas plus sur les principes que sur les actions, sur les événements que sur les hommes; où chaque parti a sa règle, sa mesure et sa justice opposée à la justice des partis contraires. M. le duc de Richelieu a triomphé de cette difficulté, je dirai presque de cette sorte d'impossibilité d'obtenir l'unanimité des regrets et des louanges. Sa mort si prématurée, si imprévue, a affligé Paris; tous ont parlé avec effusion des nobles et généreuses qualités de son âme; elle produira infailliblement le même effet dans les provinces. Nous ne saurions ajouter à ce grand et bel éloge d'un homme d'État; nous nous bornerons à faire connaître quelques particularités d'une vie qui, dans sa trop courte durée, a été remplie par beaucoup d'actions mémorables, de sacrifices faits au devoir et à l'honneur, de vertus rares, et par la constante ambition de faire du bien aux hommes, noble ambition qui n'a pas toujours été malheureuse.

Ses études finies, et à peine sorti du collége du Plessis, l'une des plus belles fondations de l'illustre cardinal son grand-oncle, M. le duc de Richelieu, à l'exemple de ces anciens chevaliers français, nés pour les armes et la gloire, et qui, ne pouvant satisfaire cette passion généreuse dans une patrie qui jouissait des douceurs de la paix, allaient offrir leur épée à une puissance étrangère, et se former à l'art des combats sous un capitaine expérimenté, sortit de la France et alla, avec M. le comte de Langeron et M. le comte Roger de Damas, servir sous les drapeaux de Souwarow, qui assiégeait Ismaïlow. La brillante valeur de ces jeunes Français se signala dans ce siége fameux par la plus héroïque résistance et les plus impétueuses attaques, et elle fut remarquée par de bons juges, le général et les soldats russes. Bientôt les premiers troubles de la France rappelèrent M. de Richelieu dans sa patrie : il y accourut en bon citoyen; mais c'était à une époque où déjà les bons citoyens étaient traités en ennemis. Longtemps cependant il maintint

la fidélité d'un régiment qu'il commandait; longtemps il put donner des marques du plus entier dévouement au plus infortuné monarque; et, dans une journée célèbre dans les annales de nos malheurs et des attentats d'une faction sanguinaire, il pénétra jusqu'à lui à travers mille obstacles, mille barrières, mille dangers, pour lui donner des avertissements salutaires. Enfin, lorsque tout fut perdu en France, il chercha hors de France les moyens de servir sa patrie. Il la reconnut, ainsi que beaucoup d'autres Français, plutôt sous les nobles drapeaux du digne descendant du grand Condé, que sous le sanglant étendard du comité du salut public.

Mais bientôt cette patrie parut asservie sans retour au nom de la liberté. M. de Richelieu crut devoir y renoncer alors; il s'exila dans une terre étrangère qui ne l'était cependant pas entièrement pour lui; c'est au service de la Russie qu'il avait fait ses premières armes, c'est chez cette puissance qu'il chercha un asile; il y trouva une patrie, il fut adopté par elle, et rien n'est plus honorable qu'une aussi franche et aussi réelle adoption. Là, un grand souverain, non moins sensible à la noblesse du caractère et à la loyauté des sentiments, qu'à la renommée des talents et à l'espoir des services qu'il peut en retirer, fut excité par tous ces motifs et la réunion de tous ces avantages, à lui accorder une bienveillance particulière. On sait comment M. le duc de Richelieu répondit à cette flatteuse bienveillance, à cette honorable confiance. Où n'a pas retenti le nom d'Odessa, création nouvelle et importante due à ses soins, à ses talents, à une administration éclairée et paternelle! Jamais aussi le fondateur et le chef d'une colonie nouvelle et prospère n'a été payé par une plus tendre reconnaissance; les sentiments de tous les habitants d'Odessa étaient un véritable culte pour M. le duc de Richelieu.

Des affaires de famille, et sans doute aussi le désir de revoir le sol où il était né, désir qui ne s'éteint jamais dans le cœur d'un Français, ramenèrent un instant en France M. le duc de Richelieu, dans les premières années de la tyrannie de Bona-

parte. Quoique nous ayons vu les ennemis de la noblesse et les partisans de l'égalité pleins d'enthousiasme pour le gouvernement de Buonaparte, et que nous les voyions encore se rallier à ses plus zélés serviteurs, il n'en est pas moins vrai qu'il était lui-même et le partisan et le flatteur de la noblesse, pour peu qu'il la trouvât disposée à seconder ses desseins, à oublier ses devoirs et à perdre des souvenirs sacrés pour elle. Personne plus que lui n'était séduit par l'éclat d'un grand nom : il fit toutes sortes de cajoleries à M. le duc de Richelieu pour le retenir en France ; mais celui qui pouvait vivre sous les lois paternelles d'Alexandre, et qui était comblé des faveurs de ce prince, dut redouter les lois et mépriser les faveurs du tyran de sa patrie, et de l'usurpateur du trône de ses rois.

Bientôt des événements pour ainsi dire miraculeux relevèrent ce trône ; M. le duc de Richelieu revient alors en France, et, réclamé par deux patries dont l'une fait valoir les services qu'elle en a reçus, et l'autre ceux qu'elle en attend, il se détermine pour celle qui, dans des conjonctures extrêmement difficiles, lui offre de nouveaux périls à craindre, de nouveaux exemples de fidélité et de dévouement à donner. Deux fois, dans les circonstances les plus désastreuses, le choix du roi le porta à la tête des affaires, et la France abattue et consternée vit dans ce choix l'espérance de son salut. Nous sommes trop près des événements qui ont marqué ces deux ministères pour les juger avec une parfaite impartialité : la postérité les jugera, et, plus que les contemporains, tiendra compte à M. le duc de Richelieu de l'extrême difficulté des circonstances, infiniment accrue par l'extrême exaspération et l'inconciliable division des esprits. Mais les contemporains seront d'accord avec la postérité pour reconnaître deux éminents services rendus à la France par M. le duc de Richelieu. Il combattit avec beaucoup de force, de persévérance et de vrai patriotisme les prétentions très-hostiles et très-exagérées des souverains, dont les innombrables armées, attirées par la rébellion, occupaient la capitale et les provinces. Enfin sa loyauté, et la confiance qu'elle in-

spirait, abrégea de deux ans cette humiliante et désastreuse occupation. Ce sont des faits incontestables, et contre lesquels ne prévaudront jamais ni l'injustice, ni la forfanterie de quelques hommes. Le roi, les chambres et la France entière les reconnurent et lui donnèrent, en lui offrant une dotation, un témoignage de leur reconnaissance. Longtemps il la refusa, et l'accepta enfin pour en faire don aux hôpitaux de Bordeaux. Les anciens ont beaucoup célébré le désintéressement de Phocion; mais je ne crois pas que Phocion, ni aucun autre dans l'histoire ancienne et moderne, ait porté cette vertu plus loin; et, plus elle devient rare, plus elle devrait être l'objet de l'admiration publique.

M. le duc de Richelieu avait parcouru toutes les parties de l'Europe; il en parlait presque toutes les langues; il avait voyagé en homme instruit et en bon observateur; dans l'intimité de la conversation, il rendait un compte fort intéressant du fruit de ses observations et de ses voyages. La simplicité et l'affabilité de ses manières, la sûreté de son commerce, la franchise de son caractère et la loyauté de ses sentiments, lui avaient fait de nombreux et sincères amis dans toutes les contrées qu'il avait parcourues, et la nouvelle de sa mort ne parviendra dans aucune partie de l'Europe sans y être un objet de regrets et d'afflictions.

M. le duc de Richelieu est mort le 16 mai 1821.

LE CARDINAL DE LA LUZERNE.

Les obsèques de S. Em. M. le cardinal de La Luzerne ont été célébrées hier (30 juin 1821) dans l'église des Carmes, lieu cher à la religion, consacré par le sang des martyrs, et que la piété de cet illustre prélat avait indiqué pour cette cérémonie funèbre.

Elle avait attiré un concours prodigieux de fidèles. Le clergé y pleurait un pieux et savant évêque qui l'avait constamment éclairé par ses lumières, édifié par ses vertus; sa nombreuse famille, le parent tout à la fois le plus aimable et le plus tendre ; ses amis, plus nombreux encore, l'homme sensible qui, par la simplicité de ses manières, faisait oublier que son amitié était une sorte de gloire, pour n'en laisser voir que la douceur et l'agrément ; les pauvres, enfin, un père miséricordieux et charitable qui les associa, pour ainsi dire, toujours à sa fortune, leur en fit éprouver toutes les chances, et partagea avec eux son opulence, les débris de cette opulence, et jusqu'à son nécessaire.

Nous répondrons sans doute au vœu et à l'attente de nos lecteurs, en retraçant à leur mémoire quelques traits de cette vie assez longue, mais si bien remplie, et plus pleine encore d'actions honorables, de travaux solides et de vertus épiscopales, que d'années et de jours. César-Guilaume de La Luzerne, évêque, duc de Langres, cardinal de la sainte Eglise romaine, pair de France, ministre d'Etat, naquit à Paris en 1758. Il fit des études brillantes au séminaire de Saint-Magloire et dans la maison de Navarre, et fut le premier de sa licence, épreuve non équivoque, et marque certaine d'esprit, de facilité, de jugement et d'instruction. M. de La Luzerne, loin de démentir les espérances que donnaient un si favorable augure et un si brillant début dans la carrière ecclésiastique, les surpassa bientôt. Nommé grand-vicaire de Narbonne, il ne fit pour ainsi dire que passer dans ce diocèse, et sa mémoire n'y était point encore effacée au bout de soixante ans. Les pères avaient transmis aux enfants le souvenir qu'ils avaient conservé de ses qualités aimables et le respect qu'ils portaient à ses vertus. Choisi bientôt après pour être agent général du clergé, il montra qu'il était fait pour une place et des fonctions qui demandaient du zèle, de l'activité, un esprit de conciliation et du talent.

L'évêché de Langres fut la récompense de ses travaux et

des services qu'il avait rendus à son corps et à l'Etat. Sa réputation déjà établie sur les plus honorables titres l'y avait précédé ; sa présence acheva de lui gagner l'estime et la vénération de son clergé et de ses diocésains. Le plus désintéressé des hommes, la plus grande partie de ses revenus était destinée au soulagement des malheureux ; et une abbaye lui ayant été donnée, les administrateurs de l'hôpital, le supérieur du séminaire de Langres, et les autres coopérateurs de ses bonnes œuvres, s'écrièrent à l'envi : Nous avons 20,000 liv. de rente de plus ! Dans ces derniers temps encore, il destinait une partie des bienfaits du roi, sa seule fortune, à soutenir le séminaire de Langres. Des devoirs d'un autre genre l'arrachèrent à ces douces et heureuses fonctions épiscopales, qu'il remplissait avec tant de zèle et de fruit. Il fut membre des deux assemblées des notables en 1787 et 1788, et des Etats-Généraux en 1789. Il prévit nos malheurs, indiqua vainement quelques moyens de conciliation, et quitta après quelques mois une assemblée qui, dans ce court intervalle, l'avait cependant porté deux fois à la présidence, malgré la différence de ses sentiments et de ses principes avec les principes et les sentiments de ceux qui la dominaient. M. l'évêque de Langres se retira dans son diocèse, où il donna de généreux exemples de résignation, de douceur, de patience et de courage, jusqu'à ces temps affreux où toute résistance fut impossible et tout dévouement inutile.

Il sortit alors de France, et porta chez l'étranger des vertus proscrites dans sa patrie ; il en déploya de nouvelles : privé de sa fortune, il en partagea les derniers débris avec ses compagnons d'exil. Tous les jours, à Constance, il eut douze prêtres à sa table ; à Lintz, il vendit jusqu'à sa croix d'or pour en distribuer le produit à des malheureux qui n'avaient plus rien à vendre. A Venise, il fit bien plus encore. Ce n'est plus seulement de l'or et ses dernières dépouilles qu'il offre ; c'est sa vie qu'il dévoue au soulagement des malheureux et à l'exercice des œuvres de miséricorde les plus péni-

bles. Dans les premiers revers des armées françaises, au mois d'octobre 1813, les hôpitaux de l'armée d'Italie arrivent inopinément à Venise : six mille malades et blessés sont entassés dans un monastère ; les prêtres français qui se trouvent dans cette ville courent leur offrir les secours qui dépendent d'eux, et surtout des consolations spirituelles. M. l'évêque de Langres est à leur tête. Cependant le typhus se déclare et fait d'effrayants ravages. Plusieurs prêtres en sont les victimes et succombent. Le patriarche de Venise conjure M. de La Luzerne de ne plus s'exposer à ces dangers que rendent encore plus terribles et plus inévitables et son âge avancé et la faiblesse de sa constitution. M. l'évêque de Langres ne se rend point à ces considérations. Le patriarche, dans son ingénieuse charité et sa tendre et pieuse sévérité, lui fait une défense canonique d'entrer à l'hôpital. Le saint et généreux évêque court chez le prélat pour faire révoquer cet ordre. « S'il y a « du danger, monseigneur, s'écrie-t-il, c'est pour moi un « motif de plus ; les hôpitaux ne sont-ils pas la brèche d'un « prêtre et d'un évêque? » Mais cet ordre était déjà trop tardif, le poison circulait déjà dans ses veines, le typhus se déclare ; et, pendant trois mois, l'évêque de Langres fut à toute extrémité.

Cependant les événements se pressaient en Europe, et peu de temps après sa convalescence, M. l'évêque de Langres voit s'accomplir les plus chers de ses vœux ; il voit la restauration de la monarchie, le trône de saint Louis et de Henri IV rendu à leurs descendants, la France arrachée à la tyrannie et à l'usurpation, rentrant sous l'empire de la légitimité et des lois. Rien ne peut le retenir à Venise, où il était aimé, respecté, admiré; il revole en France après une absence de vingt-sept ans. Son apparition momentanée dans son ancien diocèse est un vrai triomphe pour lui. Le roi le comble de faveurs, aux applaudissements de la France entière. Sa tête octogénaire n'a encore rien perdu ni de son activité, ni de son jugement, ni

de sa mémoire, et il défend par ses discours et par ses écrits la religion, la royauté, les lois.

Nous n'avons point encore parlé de ses ouvrages, partie essentielle de son éloge. On a dit avec raison que, depuis Bossuet, aucun de nos évêques n'avait ni autant, ni aussi savamment écrit. Il serait trop long de donner ici une idée et même une simple liste de ses doctes ouvrages; nous nous contenterons de dire que les savantes instructions qu'il publia en 1791 sur la constitution civile du clergé, furent adoptées par le plus grand nombre des évêques de France; c'est un honneur qu'il partagea avec l'évêque de Boulogne, M. Asseline, savant comme lui, grand théologien comme lui, mais qui ne possédait pas comme lui le talent d'écrire. M. le cardinal de La Luzerne, dans ses autres ouvrages, défend la religion contre les incrédules ou les protestants. Il défend aussi très-solidement notre antique discipline et nos libertés contre les prétentions des ultramontains; et il serait à désirer que ce livre, le dernier qu'il a fait imprimer, devînt classique dans les séminaires, et formât les jeunes ecclésiastiques à marcher sur les traces des célèbres docteurs et des grands évêques qui seront la gloire éternelle de l'Eglise de France.

Mais ce serait avoir dérobé une trop belle partie des éloges dus à M. le cardinal de La Luzerne, que de ne parler que de ses talents et de ses vertus publiques, et de se taire sur ses qualités domestiques et privées. Quelle simplicité de manières! quelle sérénité d'âme! quelle droiture de cœur! quelle franchise et quelle aménité de caractère! quel aimable enjouement d'esprit! Il semblait avoir hérité de son divin maître sa tendresse pour les enfants. C'était un spectacle touchant que de le voir bénir, dans sa dernière maladie, ses arrière-petits-neveux, et leur adresser de douces et édifiantes paroles. Une sainte mort a terminé cette sainte vie, après une longue maladie de cinquante-six jours. Il semble qu'un historien ancien ait tracé le portrait de M. le cardinal de La Luzerne dans ce passage : *Vir vitâ innocentissimus, ingenio florentissimus, pro-*

posito sanctissimus, tantisque adornatus virtutibus, quantas perfecta et naturâ et industriâ, mortalis conditio recepit. « Distingué par l'innocence et par l'intégrité de sa vie, par « l'éclat de ses talents, par la pureté, et pour ainsi parler, la « sainteté de ses intentions, il fut doué de toutes les vertus qui « peuvent orner le naturel le plus heureux, perfectionné par « la plus heureuse éducation. »

L'ABBÉ DU PAVILLON.

La mort éclaircit chaque jour les rangs de ces vénérables vétérans du sacerdoce, qui, bravant toutes les persécutions et tous les efforts de l'impiété, conservèrent le dépôt de la foi, et restèrent fidèles à la religion, à l'honneur, à la monarchie. Tel fut l'abbé du Pavillon, qui vient de mourir à Périgueux sa patrie, à l'âge de près de quatre-vingt- quatre ans; il était né le 1er mars 1740. A l'époque de la révolution, il était depuis plusieurs années grand vicaire de Saintes ; son évêque et son ami, M. de La Rochefoucauld, massacré le 2 septembre 1792, dans l'église des Carmes, lui avait donné l'exemple du martyre. Il ne tint point à l'abbé du Pavillon qu'il ne marchât sur ses saintes et glorieuses traces ; on peut même dire qu'il souffrit un long et douloureux martyre, avec huit cents autres prêtres déportés comme lui en rade de l'île d'Aix. Six cents succombèrent aux tourments et aux privations de toute espèce qu'ils eurent à endurer pendant dix mois ; l'abbé du Pavillon fut du nombre des deux cents qui y survécurent. La révolution, qui lâchait à regret sa proie, et conservait encore toute sa haine contre la religion et ses ministres, retenait ces deux cents malheureux ecclésiastiques échappés à un sort si affreux, prisonniers à Saintes, six mois encore après le 9 thermidor. Ils arrivèrent dans cette ville dans un état de dénûment et de misère diffi-

cile à concevoir. Les plus touchantes consolations et les secours les plus abondants leur furent prodigués, et ce n'est pas diminuer le mérite de la charité des fidèles de Saintes, que de dire qu'elle fut particulièrement excitée par la vue de leur ancien grand vicaire, si aimé, si chéri, si respecté, et dans un état si différent de celui où ils l'avaient vu naguère parmi eux. La vive compassion qu'ils lui portèrent rejaillit sur ses confrères; il fut l'interprète de leurs besoins, l'organe de leurs misères, le distributeur de tous les dons qui furent prodigués, et ne songea à lui-même que lorsque tous ses compagnons d'infortune furent pourvus et soulagés. Revenu dans sa famille, une nouvelle tourmente révolutionnaire, excitée par la funeste journée du 13 vendémiaire, le força à se dérober par une retraite absolue à une nouvelle déportation; enfin les cruelles lois du 5 fructidor le contraignirent à aller chercher un asile en Espagne. Rentré dans sa patrie et dans sa famille, il ne voulut accepter aucune fonction publique; mais il remplit avec zèle tous les devoirs de son ministère. Lorsque l'évêché de Périgueux fut rétabli, M. de Lostanges, nommé à cet évêché, se fit représenter par lui pour la prise de possession, et lui donna des lettres de grand vicaire; mais le grand âge de l'abbé du Pavillon ne lui permettant pas d'en remplir les fonctions, son désintéressement ne lui permettait pas d'en toucher les appointements; le même désintéressement l'avait empêché de demander la pension que le roi accordait aux anciens grands vicaires : il se contenta de son modeste patrimoine qu'il partageait avec les pauvres. La franchise, la loyauté, la gaieté de son caractère le faisaient chérir de tous, et il est mort regretté de tous, et particulièrement de ses neveux et nièces, qui le regardaient à juste titre comme le patriarche de la famille.

L'abbé du Pavillon était frère de ce chevalier du Pavillon à qui nous devons une nouvelle *Théorie des signaux de la Marine*, qui fut un des plus illustres marins du dernier siècle, et qui mourut au champ d'honneur, dans le funeste combat du 12 avril 1782, à bord du vaisseau *le Triomphant*, qu'il

commandait. On peut voir, dans le trente-troisième volume de la *Biographie universelle*, les services rendus par le chevalier du Pavillon à la marine française. Leur frère aîné servait dans les guerres du Canada, sous le marquis de Montcalm, dont il était fort estimé; et, comme son général, il mourut en combattant pour sa patrie. L'aîné de leurs neveux fut tué à la bataille de Salamanque, en 1812. Un autre neveu, M. du Pavillon, est actuellement un des fidèles députés du département de la Dordogne. L'abbé du Pavillon est mort en 1823.

LE CARDINAL DE BAUSSET.

Lorsqu'en 1817, le roi et le souverain pontife voulurent, par une loi religieuse et politique, fermer les profondes plaies de la religion, ils couronnèrent cette œuvre de la sagesse et de la piété par l'élévation de trois illustres prélats de l'Eglise de France à la plus éminente dignité de l'Eglise romaine et catholique : M. de Talleyrand-Périgord, ancien archevêque de Reims, alors archevêque de Paris, M. de la Luzerne, ancien évêque de Langres, et M. de Bausset, ancien évêque d'Alais, furent faits cardinaux. Rarement les choix les plus heureux obtiennent une approbation générale et sans contradiction. Cette nomination offrit un de ces rares exemples; on n'entendit que des applaudissements, et la France entière reconnut que, dans ce clergé français, éprouvé par tant de persécutions et d'infortunes, au milieu desquelles il avait fait éclater tant de courage et de vertu, il n'était aucun de ses membres qui fût plus digne des faveurs des deux autorités civile et spirituelle, et des récompenses d'un roi juste et éclairé, et d'un vénérable pontife.

Déjà, dans ce court intervalle, la mort avait enlevé deux de ces illustres prélats, perte sensible pour la religion, pour l'État et pour la société. Elle vient de ravir le troisième, que ne regretteront pas moins, et la religion qu'il défendit par sa conduite dans des temps de persécution, qu'il servit par d'excellents ouvrages dans des temps plus tranquilles, et l'État, où ses lumières, sa sagesse et sa modération avaient une utile influence, et la société dont il faisait le charme par la grâce de son esprit, la douceur de ses mœurs et l'aménité de son caractère.

Le service militaire et la guerre avaient conduit le père de M. le cardinal de Bausset dans l'Inde; de hautes fonctions civiles le fixèrent quelque temps à Pondichéry, où il attira sa famille. C'est là que naquit M. le cardinal de Bausset, le 14 décembre 1748. Ramené jeune en France, il se destina à l'état ecclésiastique, et fit son séminaire à Saint-Sulpice, communauté pour laquelle il conserva un vif attachement, et à laquelle il rendit un brillant hommage dans son Histoire de Fénelon.

La confiance qu'il inspira et les fonctions qu'il remplit très-jeune encore prouvent que son mérite éclata de bonne heure. Bon juge de ce mérite, M. de Boisgelin, archevêque d'Aix, le choisit pour son grand vicaire, lorsqu'il avait à peine vingt-quatre ans. A vingt-cinq ans, il fut député de la Provence à l'assemblée générale du clergé. En 1778, il fut nommé administrateur de l'évêché de Digne; en 1784, évêque d'Alais. Deux ans après, en 1786, il fut l'un des députés chargés de porter au pied du trône les cahiers des états du Languedoc; il eut en cette qualité l'honneur de haranguer le roi, la reine, tous les princes de la famille royale. Ces harangues passaient ordinairement avec la *Gazette de France* qui les contenait, et étaient aussitôt oubliées qu'elle; on conserva le souvenir de celle que prononça M. l'évêque d'Alais. Le compliment surtout qu'il adressa à Madame Elisabeth eut une véritable célébrité, dont le souvenir n'est point encore éteint. Il est impossible, en effet, de pein-

dre avec de plus douces et de plus aimables couleurs les charmes de la vertu et les grâces de la modestie.

Nous le citons comme un chef-d'œuvre de goût et de délicatesse :

« MADAME,

« Si la vertu descendait du ciel sur la terre, si elle se montrait jalouse d'assurer son empire sur tous les cœurs, elle emprunterait sans doute tous les traits qui pourraient lui concilier le respect et l'amour des mortels. Son nom annoncerait l'éclat de son origine et ses augustes destinées ; elle se placerait sur les degrés du trône ; elle porterait sur son front l'innocence et la candeur de son âme ; la douce et tendre sensibilité serait peinte dans ses regards ; les grâces touchantes de son jeune âge prêteraient un nouveau charme à ses actions et à ses discours ; ses jours purs et sereins comme son cœur s'écouleraient au sein du calme et de la paix que la vertu seule peut promettre et donner ; indifférente aux honneurs et aux plaisirs qui environnent les enfants des rois, elle en connaîtrait toute la vanité, elle n'y placerait pas son bonheur ; elle en trouverait un plus réel dans les douceurs et les consolations de l'amitié ; elle épurerait au feu sacré de la religion ce que tant de qualités précieuses auraient pu conserver de profane ; sa seule ambition serait de rendre son crédit utile à l'indigence et au malheur ; sa seule inquiétude, de ne pouvoir dérober le secret de sa vie à l'admiration publique ; et dans le moment même où sa modestie ne lui permet pas de fixer ses regards sur sa propre image, elle ajoute, sans le savoir, un nouveau trait de ressemblance entre le tableau et le modèle. »

Il ne fut point nommé membre de l'Assemblée constituante ; et cette Assemblée ayant supprimé le siége d'Alais, M. de Bausset réclama par des lettres du 12 juillet et du 27 septembre 1790. On pense bien que ses éloquentes protestations eurent peu de succès auprès d'une assemblée qui commençait

par mépriser ses mandats et ses mandataires, et prétendait arriver à la régénération de la France en permettant tous les excès, et à l'ordre en encourageant tous les désordres.

Déjà s'annonçaient les orages qui devaient bouleverser la France. Précurseurs de ces orages qu'elles étaient appelées à dissiper, deux assemblées de notables avaient été appelées auprès de Louis XVI, qui, dans sa constante recherche du bien public et du bonheur de ses sujets, voulait s'entourer et de patriotisme et de lumières. M. l'évêque d'Alais fut membre de ces deux assemblées.

Cette conduite et la résistance qu'opposa M. l'évêque d'Alais à la constitution civile du clergé le dévouaient nécessairement à une persécution à laquelle lui donnaient d'ailleurs des droits, et l'antique noblesse de son origine, et la dignité sacrée dont il était revêtu. Chassé de son diocèse, il chercha un asile à Paris, et n'y trouva bientôt qu'une prison; il fut enfermé plusieurs mois dans celle de ces maisons de réclusion qu'on appelait *la Bourbe*.

Sorti de cette redoutable et cruelle prison, il se retira dans une agréable campagne près de Paris. Ses loisirs furent dignes d'un évêque : il les employa à célébrer les deux plus illustres évêques dont s'honore l'Eglise de France. L'*Histoire de Fénelon* parut la première en 1808 : elle obtint un très-grand succès; et, malgré la gravité du sujet, elle a eu quatre éditions dans un petit nombre d'années. Cette Histoire a été, dans nos *Mélanges*, l'objet d'une longue analyse et de justes éloges; nous ne nous étendrons pas sur un mérite si connu, si présent à l'esprit de tous les lecteurs. Nous remarquerons seulement que les trois époques qui lient l'histoire de Fénelon aux grands intérêts des peuples, de l'humanité et de la religion, et lui impriment un caractère d'élévation et d'importance qu'on trouve rarement dans une histoire particulière, ont été supérieurement tracées par l'historien : l'éducation du duc de Bourgogne, la longue et déplorable querelle qui divisa deux hommes tels que Bossuet et Fénelon; enfin, la disgrâce

dont cette querelle fut la première origine, et ce long exil honoré par tant de vertus et de grandeur d'âme.

Ce qui attache surtout le lecteur, et soutient son attention dans toute l'étendue de cet ouvrage, dont la longueur paraît d'abord un peu hors de proportion avec l'histoire d'un simple particulier, ou, si l'on veut, d'un grand évêque et d'un beau génie, c'est que l'auteur sait y rattacher, avec beaucoup d'art et d'agrément, des détails importants, des vues générales, des tableaux étendus et d'un intérêt public. Il présente ce beau siècle de Louis XIV, non à la vérité dans ses rapports politiques, militaires, extérieurs, mais peut-être dans ses points de vue les plus intéressants, et sous ses aspects les plus curieux; il peint ces mœurs élégantes, cette société spirituelle, cette cour tout à la fois brillante, grave et polie. Il aime surtout à faire ressortir certains nobles caractères, la plupart liés avec Fénelon, dont la religion et l'honneur réglaient toujours sévèrement la conduite; qui, dans le séjour de la distinction et de la flatterie, où tout est trop constamment sacrifié à la faveur, donnèrent constamment l'exemple du plus noble désintéressement, restèrent toujours fidèles à l'amitié malheureuse, ne flattèrent jamais le vice triomphant, ne trahirent jamais ni leurs sentiments ni la vérité, et, toujours respectueux envers leur souverain, furent néanmoins toujours francs et sincères.

On avait accusé l'historien de Fénelon d'avoir été injuste envers Bossuet, et d'avoir affaibli le respect et la vénération des peuples pour la mémoire de ce grand homme. M. de Bausset répondit à cette accusation par une Histoire de Bossuet. Ce fut une belle et péremptoire réponse. Les lecteurs attentifs de l'Histoire de Fénelon avaient pu démêler la justice que l'auteur rendait dans cet ouvrage même au beau génie et au beau caractère de Bossuet. Toutefois, si cette justice n'était pas complète dans un monument élevé à la gloire de son rival, les mêmes mains lui ont dressé à lui-même un autre monument qui ne laisse plus rien à désirer à ses plus vrais et à ses plus justes admirateurs.

On trouve dans ce dernier ouvrage des analyses assez étendues et rédigées avec beaucoup de goût, de tous les ouvrages de Bossuet; l'illustre historien s'est plu à faire admirer les mâles beautés du plus éloquent de nos orateurs, de ce dernier père de l'Église, qui savait imprimer à ses moindres productions le cachet du génie. Nous avons vu cependant, il y a quelques années, Bossuet attaqué dans *le Mercure* d'une manière qui était bien plus plaisante encore qu'elle n'était audacieuse. C'était un poëte comique qui accusait Bossuet de *manquer de logique*. Et sur quel ouvrage de Bossuet exerçait-il cette singulière critique? Sur l'ouvrage le plus étonnant peut-être du génie de Bossuet, le *Discours sur l'histoire universelle*. Ce poëte a fait plusieurs comédies, dont une ou deux sont même assez gaies, comme *les Étourdis;* mais il n'a jamais rien dit d'aussi comique.

L'Université venait d'être créée au moment même où l'*Histoire de Fénelon*, récemment publiée, donnait de l'éclat et de la célébrité à son auteur. M. de Bausset fut nommé conseiller titulaire de cette Université. Déjà il était membre du chapitre de Saint-Denis. Lorsque des jours plus heureux brillèrent pour la France, M. de Bausset avait mis le sceau à sa réputation par la publication de l'*Histoire de Bossuet*. L'auteur de ces deux beaux ouvrages ne pouvait manquer d'attirer les regards d'un monarque ami des lettres et protecteur de talents si utilement et si honorablement employés. Une nouvelle organisation de l'Université ayant été projetée, M. de Bausset fut nommé directeur général de l'instruction publique. La catastrophe des cent-jours renversa ces sages projets : la santé de M. de Bausset ne lui eût plus permis d'y coopérer, lors même qu'il n'en eût pas été abandonné; mais les grâces du roi et la faveur publique ne cessèrent de l'accompagner jusqu'à la fin de sa carrière; il fut successivement, et en peu d'années, fait pair de France et cardinal, nommé membre de l'Académie française, créé duc, enfin, ministre d'Etat et commandeur de l'ordre du Saint-Esprit.

Une maladie cruelle, la goutte avait, longtemps même

avant sa vieillesse, altéré la santé de M. le cardinal de Bausset ; les douleurs s'en accrurent avec l'âge, et les funestes ravages de cette maladie le privèrent entièrement de l'usage de ses jambes, quelquefois même, ce qui lui était bien plus pénible, de l'usage de ses mains. Il opposa constamment à tant de douleurs, et à cette triste situation, la plus inépuisable patience, la plus inaltérable douceur. La société, qui ne pouvait plus espérer de le rencontrer ailleurs, alla le trouver chez lui. Là, de nombreux amis jouissaient et de sa conversation ornée, élégante et facile, et de son intérêt doux et affectueux. Ils voyaient en lui un des derniers et des plus parfaits modèles de cette politesse aimable et de cette urbanité charmante dont les traditions remontent au siècle de Louis XIV, se sont conservées encore dans l'âge suivant, s'effacent et se perdent trop sensiblement dans le nôtre : triste vérité dont l'orgueil de nos jours ne peut s'empêcher de convenir !

Dans cette honorable retraite et cette douce société, M. le cardinal de Bausset, dont l'esprit, l'âme et le cœur étaient encore pleins de vie, s'intéressait vivement à tout ce qui était digne d'intérêt ; il servait la religion en louant ceux qui avaient bien mérité d'elle : l'État, par la sagesse de ses conseils et la modération de ses sentiments ; les lettres, par l'intérêt qu'il ne cessa de leur porter ; ses amis, par son honorable suffrage et l'estime qu'il aimait à leur montrer. Ses vertus pleines d'indulgence, de charité, de tolérance, étaient éminemment sociales ; elles étaient aussi éminemment religieuses, quoiqu'elles aient trouvé quelques détracteurs dans des hommes qui croient être plus religieux encore en privant la religion de ce qu'elle a de doux, d'aimable, de conciliant, d'attirant et de persuasif.

Son esprit actif, malgré l'âge et les maladies, ne cessait de s'occuper. Il souscrivait à toutes les grandes et utiles entreprises littéraires ; il lisait tout ce qui était digne d'être lu, et en portait des jugements pleins de goût. Il écrivait même encore ; mais ses écrits n'étaient plus que des hommages à la

vertu, à l'amitié, à la reconnaissance : ce dernier sentiment lui avait inspiré, il y a près de vingt ans, une intéressante notice sur M. le cardinal de Boisgelin. Dans les dernières années de sa vie, il en consacra une à la mémoire vénérée de M. le cardinal de Talleyrand-Périgord, dont il peignit la piété sincère, l'âme noble et les vertus simples et naturelles dans un style plein de simplicité, de naturel et d'élégance. Un peu auparavant, un simple prêtre, M. l'abbé Legris-Duval, dont le zèle et la charité avaient fait de grandes choses et opéré de grands biens, avait aussi été le sujet d'une notice assez étendue, dans laquelle M. le cardinal de Bausset, agrandissant son sujet, avait développé plusieurs vues générales, et semé une foule de réflexions pleines de justesse et d'intérêt.

Le dernier écrit de ce genre, sorti de la plume de M. le cardinal de Bausset, fut consacré à la mémoire de M. le duc de Richelieu ; c'était un tribut payé aux regrets, à la douleur, à l'amitié. Les nobles qualités de M. le duc de Richelieu y furent justement appréciées. Les grands et importants services qu'il avait rendus à la France, furent retracés à ses contemporains, qui semblaient trop les avoir oubliés, ou même les avoir méconnus. N'en doutons pas, la postérité sera plus juste envers M. le duc de Richelieu, et M. le cardinal de Bausset a commencé la postérité pour lui.

Dans les premiers jours du mois de juin, la goutte remontée à l'estomac, et d'autres accidents encore, lui donnèrent de cruelles souffrances, qui se sont prolongées environ trois semaines. Il les a supportées avec beaucoup de patience et de résignation ; et après avoir rempli tous ses devoirs de chrétien et d'évêque, il est mort, le 21 juin 1824, avec de grands sentiments de religion et de piété.

Il n'est pas mort tout entier : ceux qu'il honora de ses bontés et de son amitié en conserveront précieusement le souvenir ; et ses principaux ouvrages, immortels comme les héros qu'ils célèbrent, s'associeront à cette immortalité.

M. DE LACALPRADE.

Une circonstance particulière, qui n'a aucun intérêt pour le public, nous a forcés de retarder l'hommage que nous devons à la mémoire d'un des hommes les plus recommandables et les plus vertueux qu'ait produits l'époque où nous vivons : nos lecteurs ont déjà nommé M. de Lacalprade.

Né à Sarlat, en Périgord, au mois de janvier 1745, d'une des familles les plus considérées de cette ville, M. Loudieu de Lacalprade reçut dans la maison paternelle les premières leçons, les premiers exemples, et, pour ainsi dire, les premières semences de piété, de religion et de vertu qui germèrent si profondément dans son âme. Avec quelle chaleur il parlait encore, près de quatre-vingts ans plus tard, de son vénérable père, magistrat intègre, qui exerça pendant cinquante-sept ans les fonctions de procureur du roi dans sa ville natale !

Après avoir fait de bonnes études d'humanités et de droit à Toulouse, M. de Lacalprade revint dans sa patrie et dans sa famille ; il y exerça la profession d'avocat avec des lumières supérieures et un rare désintéressement. Jeune encoro, M. de Lacalprade fut placé à la tête des premiers jurisconsultes de sa province ; et, si cette juste réputation attirait dans son cabinet une foule sans cesse renaissante, la vivacité de son esprit, la gaieté de son caractère, l'agrément de sa conversation, n'attiraient pas moins auprès de sa personne, et ne faisaient pas rechercher avec moins d'empressement la société d'un aussi excellent homme.

Sans ambition, heureux de cette douce existence, et de cultiver en paix les vertus religieuses, sociales et domestiques, auprès de son vieux et respectable père et d'une épouse si chérie et si digne de lui, M. de Lacalprade n'aurait jamais

quitté la petite ville de Sarlat sans les terribles orages de la révolution. Lorsque la religion, la royauté et la vertu furent proscrites, M. de Lacalprade dut être proscrit aussi. Les persécutions contre lui et sa famille ne se bornèrent pas à cette époque funeste connue dans les annales de la révolution sous le nom de *temps de la terreur;* elles se renouvelèrent plusieurs fois sous le gouvernement du Directoire. Pour s'y soustraire, M. de Lacalprade prit enfin la résolution de venir à Paris. Ici s'ouvre pour lui une nouvelle carrière.

M. de Lacalprade avait environ cinquante-quatre ans lorsqu'il vint se fixer dans la capitale. C'est un phénomène qu'un provincial à cet âge, inconnu à Paris, s'y fasse bientôt un nom célèbre et une réputation étendue. Les Parisiens, toujours en garde contre les provinciaux, et pleins de préventions contre eux, leur disputent tant qu'ils peuvent la justice qui leur est due. M. de Lacalprade eut bientôt surmonté ces obstacles et dissipé ces préventions. Dès les premières années de son séjour à Paris, le barreau de cette ville le reconnut comme un de ses oracles ; les affaires les plus importantes et les plus épineuses furent soumises à sa médiation, à sa décision. Ses consultations furent regardées comme des modèles par leur clarté, leur netteté, leur science et leur logique. Sa discussion était tout à la fois vive, rapide, pleine de sagacité et d'érudition ; on a dit plus d'une fois que si toutes les lois romaines étaient perdues, elles se retrouveraient dans la tête de M. de Lacalprade.

Mais il fallait voir cet homme occupé toute la matinée d'affaires si sérieuses et si difficiles, de méditations si graves et si compliquées, sortir de son cabinet avec un front ouvert et serein, avec un esprit libre, et aborder avec une gaieté charmante des compatriotes et des amis qui l'attendaient dans son salon, en retenir les trois quarts à dîner, s'il ne pouvait les retenir tous, leur dire à tous les choses les plus aimables et les plus obligeantes, donner à sa bienveillance et à la politesse du sel et de l'enjouement par quelques traits d'une épigramme douce et innocente ; parler aux femmes avec un accent parti-

culier de grâce et de sensibilité, sourire même avec candeur à la beauté, et soutenir et varier la conversation la plus vive, la plus animée, la plus gaie, jusqu'à ce que d'autres affaires, de nouvelles consultations le rappelassent dans son cabinet où il rentrait avec l'esprit le plus calme, le plus réfléchi, le mieux disposé à ses graves occupations.

Une piété profonde fut la première des vertus de M. de Lacalprade et le ferme appui de toutes les autres. Cette piété fut douce et aimable, comme toute véritable piété ; elle ne se démentit jamais ni dans sa famille, ni pendant ses études, ni en province, ni à la capitale. Partout il vécut en véritable saint. A tous les devoirs que lui prescrivait la religion, il ajoutait toutes les œuvres de surérogation que lui inspirait une vive et pieuse imagination, et parmi ces œuvres et ces devoirs, on pense bien que ceux de la charité n'étaient pas oubliés. Il édifiait les riches, il nourrissait les pauvres.

M. de Lacalprade avait été camarade d'étude de l'abbé Edgeworth, que la part qu'il a prise à une auguste infortune, et un mot sublime dit à une victime auguste, ont rendu immortel. Ces deux âmes étaient faites pour s'entendre, aussi se lièrent-elles de l'amitié la plus tendre. La mort seule put briser ces liens. Eloigné de la cour, M. de Lacalprade ne devait pas croire que cette amitié de deux sujets fidèles et dévoués fût connue jusque sur le trône ; elle l'était cependant, et un jour M. de Lacalprade fut on ne peut pas plus surpris et encore plus flatté de recevoir la belle épitaphe de l'abbé Edgeworth, que lui envoyait Louis XVIII, auteur de cette épitaphe, avec une lettre entièrement écrite de sa main, et telle que savait les écrire cette main auguste, c'est-à-dire pleine d'esprit et de grâce.

M. de Lacalprade vieillissait sans doute, mais ses facultés intellectuelles et morales ne vieillissaient point. Son esprit était toujours aussi vif, sa mémoire aussi parfaite, son humeur aussi gaie, sa sensibilité aussi délicate, et son cœur aussi chaud. Ces jeunes qualités trompaient sa famille et ses amis

sur son âge, lorsque vers la fin de novembre dernier une grave maladie qui lui survint leur donna des alarmes trop bien fondées. Son tempérament, fortifié par la vie la plus régulière, a résisté pendant deux mois et demi à cette maladie cruelle, ou plutôt à plusieurs maladies qui se sont compliquées ; mais enfin tous les secours de l'art ont été inutiles. Depuis longtemps M. de Lacalprade ne demandait que ceux de la religion ; il est mort comme il avait vécu, en saint, le mardi 7 février 1826, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

Plein de la juste confiance qu'il passait à une meilleure vie, M. de Lacalprade aurait quitté celle-ci sans regret, s'il n'y avait laissé une veuve qu'il connaissait assez pour savoir que rien ne pourrait la consoler ; unis par plus de cinquante années de tendresse et de vertus, et par une rare conformité de sentiments pour tout ce qui est vrai, bon et juste, leur existence semblait devoir être inséparable. Que de soins cette tendre épouse lui a prodigués dans cette longue et douloureuse maladie qui devait les séparer ! Que de douleurs cette perte, si regrettable pour tant de monde, *multis ille flebilis*, laisse aussi dans le cœur d'un frère qui ne l'avait presque jamais quitté, M. l'abbé de Lacalprade, chanoine de Notre-Dame ! La mémoire de cet homme vénérable nous reprocherait d'oublier, parmi ceux qui lui ont prodigué le plus de soins touchants, une nièce aimable et chérie, madame Bessières, qu'il affectionnait si tendrement.

MADAME DE MONTCALM.

Les obsèques de madame la marquise de Montcalm, décédée le 17 avril 1832, n'ont été célébrées que le 24. Sa dépouille mortelle a été portée à l'église de Saint-Thomas-d'Aquin, sa paroisse. On pensait assez généralement, et tel avait été son

vœu, qui sans doute n'a pu être réalisé, qu'elle serait transportée à la Sorbonne, magnifique fondation du cardinal de Richelieu, et placée à côté de celle de son frère, M. le duc de Richelieu, dont la perte si inattendue et si prématurée lui avait été si amère, et fut, j'ose le dire, un malheur pour la France.

Qu'il me soit permis, à cette triste occasion, de dire quelques mots de celle que vient de faire la société en perdant madame de Montcalm. Son éloge a déjà paru dans le Journal des Débats ; mais, je ne crains pas de le dire, il m'appartenait de le faire ; c'est un droit qui m'est trop précieux pour l'abandonner, un devoir qui m'est trop cher pour ne pas le remplir.

Qui pourrait d'ailleurs se plaindre d'un nouvel hommage rendu à la mémoire d'une femme si distinguée ? Si l'amitié et la douleur exagèrent quelquefois le mérite des personnes qu'elles pleurent ; si la vanité même, abusant d'un pieux usage, vient trop souvent, dans les journaux, consoler et plaindre la société des malheurs qu'elle ne sent point, on n'a à craindre ni cette exagération en louant le caractère élevé, l'âme noble, l'esprit plein de grâces de madame de Montcalm, ni l'indifférence publique en déplorant sa perte ; cette perte a été vivement et généralement sentie. Elle est, depuis près de huit jours, le sujet de toutes les conversations, l'objet de tous les regrets. On n'entre point dans un salon sans y entendre une touchante oraison funèbre de cette femme si aimable, et que distinguaient les plus rares qualités.

Il ne faudrait sans doute, pour faire un éloge digne de madame de Montcalm, que recueillir ces éloges divers qui sortent de toutes les bouches, et toutes ces expressions d'un souvenir douloureux et d'un regret universel. Personne, en effet, ne concilia mieux les suffrages des esprits les plus divers, des caractères les plus opposés ; elle fut aimée de tous, et, qu'il me soit permis d'insister sur ce point, elle ne fut l'objet de la haine de personne. Les hommes les plus distingués, les femmes les plus aimables, formaient les réunions habituelles de son sa-

lon. Dans cette élite de la société, elle se fit toujours remarquer par les grâces d'un esprit piquant et original; c'était elle qui créait, animait, variait ces conversations vives et spirituelles dont nous avons si fréquemment joui auprès d'elle. Des traits d'une beauté remarquable, et le charme et la puissance d'un regard admirable, donnaient un attrait irrésistible à tout ce qu'elle ajoutait d'ingénieux à ces agréables entretiens. Où retrouvera-t-on un pareil salon, dont elle fut toujours l'âme au milieu des vives souffrances qu'elle éprouvait depuis vingt ans?

Et c'est là un autre juste sujet d'éloge, disons plus, d'admiration, que cette patience inaltérable, ce courage soutenu, cette résignation sublime, avec lesquels madame de Montcalm supportait des douleurs constantes et souvent très-vives; on n'en aurait pu rien soupçonner à la grâce de son accueil, à la vivacité de sa conversation, à l'intérêt qu'elle mettait dans l'entretien ou qu'elle en recevait. « La résignation de madame « de Montcalm, dit une femme célèbre dans ses Mémoires, « est devenue en elle un sentiment si profond, si vrai, qu'il « semble ne pas lui coûter. » — « L'expression de ses yeux, « dit-elle ailleurs, peut attester les douleurs qu'elle souffre et « inspirer la pitié; mais ses discours ne la demandent point : « elle ne parle jamais de ses souffrances et est toujours prête « à partager celles des autres. »

Cet intérêt pour les autres, et une bienfaisance active, étaient en effet au nombre de ses belles qualités. Pendant les deux ministères de M. le duc de Richelieu son frère, elle n'usait de son crédit que pour rechercher des personnes oubliées par le gouvernement, quoique dignes de ses bienfaits, et pour faire réparer ces oublis. Elle distribuait elle-même généreusement sa fortune, et les pauvres, les nécessiteux, les établissements de charité font, comme la société, une perte sensible.

Puissiez-vous, femme si distinguée et si digne de nos hommages, connaître, dans le séjour immortel où vos vertus vous ont placée, ce rare accord, ce concours si flatteur dans la jus-

tice qui vous est rendue, ce concert unanime de douleurs et de regrets! votre âme est faite pour en jouir. Ce spectacle porte quelque consolation dans celle de vos amis. Vous m'avez permis de me compter parmi eux; vous m'en avez dès longtemps et souvent donné le titre, et vous l'avez confirmé, et, pour ainsi dire, consacré par vos dernières paroles et jusque dans votre testament de mort : témoignage trop honorable pour qu'un juste et naturel orgueil ne me porte pas à le proclamer, mais exprimé en termes si flatteurs, qu'une naturelle et juste modestie me fait une loi de les taire.

L'ABBÉ NICOLLE.

Les restes mortels de M. l'abbé Nicolle, déposés dans l'église de Sorbonne, dont, après le cardinal de Richelieu, il était le second fondateur, ont été transportés à l'église métropolitaine de Notre-Dame où un service funèbre a été célébré avec toute la dignité du lieu et de la personne qui en était l'objet, et enfin placés dans leur dernier asile, le cimetière du Mont-Parnasse.

Un cortége très-nombreux, auquel manquaient cependant de nombreux amis absents de Paris, a suivi le corps de M. l'abbé Nicolle dans ces diverses stations. Il se composait de chanoines de Notre-Dame, de hauts dignitaires de l'Université, de professeurs et d'élèves; enfin, de quelques vieux camarades de cet excellent homme qui lui survivent et le pleurent. Personne en effet ne fut plus digne que lui d'inspirer de vifs et durables sentiments d'estime et d'amitié.

M. l'abbé Nicolle était né à Fresquienne, dans le diocèse de Rouen, le 4 août 1758. Venu jeune à Paris, il fit d'excellentes études au collége de Sainte-Barbe. Ce fut pour cette

maison qui avait déjà de la célébrité, une sorte d'ère nouvelle qui accrut infiniment cette célébrité, et qui date des fortes études et des succès brillants des Nicolle, des Planche, des Septavaux, son plus intime ami qu'il eut le malheur de perdre, et, par un surcroît de douleur, de perdre sur la terre étrangère et dans un exil qu'ils partageaient et qu'ils adoucissaient par de communs et utiles travaux.

Au sortir de Sainte-Barbe, il s'occupa quelque temps d'une éducation particulière; mais une éducation particulière était loin de suffire à son zèle : c'était l'éducation publique, générale, pour ainsi dire universelle, à laquelle il aurait voulu se dévouer. Il rentra donc à Sainte-Barbe, devint maître dans cette maison où il avait été élève, et fut bientôt après chargé de la direction des études. Alors il leur donna une nouvelle vie, une nouvelle activité, et fit des plans et des établissements propres à perpétuer longtemps après lui l'heureux mouvement qu'il donnait aux études. C'est de là que date cette vocation forte, cette pensée unique du perfectionnement et des progrès de l'éducation publique, qui, pendant cinquante ans de sa vie, l'a occupé sans interruption, sans distraction.

Mais la révolution qui éclata détruisit ses plans, ses établissements, bouleversa ses idées d'éducation, et même toute idée d'éducation et d'instruction, pendant quelque temps du moins. Obligé de fuir, M. l'abbé Nicolle ne se laissa point abattre par l'adversité; il ne renonça point à ses plans d'utilité publique dans la carrière qu'il avait embrassée. Il ne fut point infidèle à sa vocation; il transporta les bienfaits de l'éducation en Russie, et la Russie immense est pleine de son nom, pleine de reconnaissance. Nous en avons vu une foule de témoignages écrits. Dans la maison qu'il dirigeait à Saint-Pétersbourg, ont passé les enfants des plus grandes familles et des plus célèbres illustrations de ce grand empire. Tous gardent un tendre souvenir du Français qui les a instruits, formés, élevés.

Bientôt un autre Français, le duc de Richelieu, gouverneur

ou plutôt créateur d'une province méridionale de la Russie, désire que M. l'abbé Nicolle vienne y répandre les bienfaits de l'éducation. Un magnifique collége s'élève sur les plans de cet habile instituteur, et les études commençaient à y fleurir lorsque de nouveaux événements le ramenèrent en France ainsi que le duc de Richelieu. Mais comme si à cette prodigieuse activité n'avaient pas suffi tous les soins d'un nouvel et grand établissement à former, il avait reçu du gouvernement de Russie la grande et honorable mission d'organiser les églises catholiques de ce vaste gouvernement d'Odessa que peuplent les différentes émigrations d'Allemands et autres nations qui s'y rendent. C'est ainsi qu'il fut chargé de répandre dans cette province les deux bienfaits de la religion et de l'éducation, ces deux grands intérêts des peuples.

Lorsque M. l'abbé Nicolle rentra en France, il trouva à la tête de l'administration M. le duc de Richelieu ; ces deux âmes qui s'étaient rencontrées aux confins de l'Europe et si loin de leur patrie, toutes les deux si éprises de l'amour du bien public, si généreuses, si désintéressées, s'étaient unies par tous les liens vertueux. M. Nicolle eut sans doute alors du crédit, beaucoup de crédit. A quoi l'employa-t-il? A sa fortune, à son ambition? Non, il la fit servir au succès de ses idées constantes et favorites de bien public ; il lui eût été facile de s'élever aux plus hautes dignités ecclésiastiques, il voulut être recteur de l'Université, et que ne lui doit pas cette Université ! Il lui conquit la maison de Sorbonne que par là il sauva d'une ruine inévitable et d'une destruction prochaine. Il fit restaurer et rendit au culte la charmante église de cette maison. Il régularisa les concours et donna toutes les garanties possibles de la justice des prix et des couronnes. Il rétablit les concours de l'agrégation, savante épreuve qui assure la capacité des professeurs. Il fit établir deux nouveaux colléges, dont l'un le collége Sainte-Barbe, actuellement le collége Rollin, fut confié au zèle et à l'intelligence de son frère M. Henri Nicolle qu'il eut la douleur de perdre il y a quelques années,

l'une des premières et des plus sensibles plaies de son cœur, dont la douleur fut au reste si universellement partagée.

Il avait vivement ressenti l'injustice qui lui fut faite lorsqu'on supprima cette place de recteur où il avait fait tant de bien, et qu'il aimait tant à cause de ce bien qu'il y avait fait et qu'il voulait et pouvait y faire encore : ce fut un des torts d'un chef plein de vertus, mais à qui ses vertus ne firent pas éviter dans l'administration universitaire quelques fautes qu'il faut peut-être moins lui attribuer, qu'à des conseillers passionnés, en qui il eut trop de confiance, et qui en abusèrent quelquefois.

Il restait du moins toujours membre du conseil royal de l'instruction publique, et s'y montrait toujours avec ses vertus, la sagesse, la modération, la tolérance, l'indulgence. Bientôt il ne fut plus rien. Les plus grands panégyristes des révolutions ne peuvent pas s'empêcher d'avouer qu'elles font des malheureux, et qu'elles frappent non-seulement quelques innocents, mais quelques hommes dignes d'estime et de respect. M. l'abbé Nicolle perdit donc en 1830 sa place de conseiller de l'instruction publique, et fut pour ainsi dire destitué de sa vocation. Toutefois l'activité de son esprit se porta toujours vers le grand et unique objet de ses pensées. Il publia l'année dernière le plan d'un collége modèle, et surtout le plan des études qu'on devait y suivre et de l'éducation qu'on devait y donner. Il ne désespérait pas même qu'un citoyen généreux ne fît les fonds d'un million nécessaire à sa construction, qu'il ne le vît s'élever, qu'il n'en fût même, quelques instants du moins, le premier chef. Chimère d'un cœur honnête, illusion d'une âme bienveillante, rêve d'un homme de bien !

M. l'abbé Nicolle est mort le 2 septembre 1835, à l'âge de soixante-dix-sept ans, après avoir demandé et reçu tous les sacrements, en bon chrétien, en ecclésiastique vertueux, avec une tendre piété, une douce résignation, entouré des enfants

et des petits-enfants de son frère, qu'il avait toujours regardés comme sa famille, et dont il était le second père.

M. l'abbé Nicolle était officier de la Légion-d'Honneur, chevalier de l'ordre de Sainte-Anne, grand-vicaire de l'archevêché de Paris, et particulièrement aimé, chéri et considéré de l'illustre prélat de ce diocèse, qui n'apprendra pas sans une vive douleur la mort de celui qu'il avait associé à tant d'heureuses pensées, à tant de bienfaisantes institutions.

AMAR.

Les obsèques de M. Amar ont été célébrées vendredi dans l'église de l'Abbaye Saint-Germain, sa paroisse, au milieu d'un concours que la mauvaise saison et les incommodités qui en sont la suite ont rendu moins nombreux, et qui se composait des conservateurs, des sous-bibliothécaires et employés de la bibliothèque Mazarine, à laquelle il était attaché depuis plus de trente ans; de membres de l'Université dont il était inspecteur honoraire, et à laquelle il avait appartenu comme professeur très-distingué; de quelques membres de l'Institut, auquel il aurait été digne d'appartenir; et enfin de quelques-uns des élèves qui s'honoraient d'avoir reçu ses leçons.

M. Amar était né à Paris en 1765. Après avoir fait de solides études au collége de Montaigu, une forte vocation pour l'instruction de la jeunesse le fit entrer dans une congrégation savante et enseignante, la congrégation de la Doctrine chrétienne. Il y professa au collége de Bourges, et dans le plus célèbre des colléges de cette Société, celui de La Flèche. La révolution l'arracha à ses utiles et paisibles occupations, mais ne put le distraire de ses travaux littéraires appropriés à l'instruction publique et privée; il fit quelques éducations parti-

culières. Il tenta la carrière du théâtre, et composa une tragédie, *Catherine II*, qui fut reçue, mais que des motifs politiques empêchèrent de jouer; toutefois cette circonstance, qui eut quelque éclat, le fit connaître du ministre de l'intérieur, M. de Champagny, qui le nomma sous-bibliothécaire de la bibliothèque Mazarine en 1804; il en fut nommé conservateur en 1809.

Ce fut pour M. Amar une retraite studieuse où il n'a cessé, pendant plus de trente ans, de faire de savantes recherches et de produire d'utiles travaux. Il y composa une rhétorique adoptée par les écoles, et dans laquelle d'excellents principes moraux, philosophiques et religieux sont unis aux plus saines traditions littéraires; il donna de bonnes éditions de bons livres classiques; il s'associa à toutes les grandes entreprises littéraires de l'époque : à la *Biographie universelle*, à la *Collection des Classiques latins* de M. Lemaire, où il s'est particulièrement occupé de l'Ovide, à la *Collection latine-française* de M. Panckoucke, dans laquelle il a donné la traduction de Térence, et a participé à celle de Virgile et d'Horace. Il a lui-même publié une édition de classiques latins, espèce de petits Elzevirs très-corrects, très-commodes et à bon marché. Il a enrichi les œuvres de Boileau et de J. B. Rousseau de commentaires très-étendus qui ont été publiés dans de belles éditions. Enfin à la connaissance approfondie des langues et littératures anciennes, M. Amar joignait celle des langues et littératures anglaises et italiennes, dont il a fait quelques traductions et publié quelques éditions. Pendant plus de vingt ans on a distingué les articles de littérature qu'il insérait au *Moniteur*.

On voit que peu d'hommes furent plus laborieux que M. Amar. Sa vie entière fut l'étude et le travail. Il est mort, pour ainsi dire, la plume à la main, terminant un ouvrage sur l'éloquence sacrée, qu'il allait livrer à l'impression. Toutefois, on le distrayait sans peine de ses occupations sérieuses; nul abord n'était plus facile; il interrompait gaiement son travail, prenant

part avec plaisir à une conversation ou littéraire ou légère et badine, aimant à guider les jeunes gens dans leurs premiers travaux; il suspendait même une œuvre commencée pour en entreprendre obligeamment une autre. C'est ainsi que s'écoulait sa vie, dans son cabinet d'étude, la bibliothèque Mazarine et sa famille. Il avait eu la douleur de perdre sa femme; les soins d'une tendre fille, qu'il avait mariée selon son cœur, consolèrent ses dernières années et adoucirent les maux d'une longue maladie, qui s'est terminée le 26 janvier 1837 par une mort prévue, attendue avec une résignation chrétienne.

LE PRINCE DE LA TRÉMOILLE.

Le prince Louis de La Trémoille vient de mourir aux eaux d'Aix-la-Chapelle, où il était allé depuis environ un mois dans l'espoir de rétablir sa santé. Avec lui paraît s'éteindre tout espoir de voir continuer parmi nous cette illustre famille (1), antique comme la monarchie, alliée de la couronne de France et d'autres souverains, ainsi que des principales maisons de l'Europe, et ayant soutenu à diverses époques de notre histoire cette illustration par de belles actions et de grands hommes. Ce sont des origines et des noms devant lesquels fléchissent les plus inflexibles principes de l'égalité.

(1) Ce triste pronostic a été heureusement démenti. Le frère aîné du prince de La Trémoille, M. le duc de La Trémoille, n'avait point eu d'enfant mâle de ses deux premiers mariages. Uni depuis plusieurs années à une troisième femme, mademoiselle de Serrent Walsh, il était fort à craindre qu'il n'y eût aucun fruit de cette union. Cependant M. le duc de La Trémoille a eu la joie, quelques mois avant de mourir, d'embrasser un rejeton de son antique et illustre race.

Le prince de La Trémoille porta dignement ce beau nom. Doué des plus heureuses dispositions, et entre autres d'une rare mémoire, il termina très-jeune de très-bonnes études, qu'il fit au collége du Plessis, et dont il conserva le goût et le souvenir tout le reste de sa vie. Cette éducation classique, ordinairement si fugitive chez les gens du monde, et dont les traces s'effacent si vite de leur mémoire, avait laissé une vive empreinte dans la sienne.

Presqu'au sortir du collége, le prince de La Trémoille voyagea en Europe ; il alla d'abord en Angleterre, où son nom, ses qualités aimables et sociales, rehaussées par toute l'élégance du plus beau et du plus noble extérieur, lui attirèrent l'accueil le plus distingué et le plus flatteur. Il y trouvait d'ailleurs des parents, des alliés dans quelques-unes des plus nobles familles de l'aristocratie anglaise et écossaise. Les mêmes motifs lui valurent le même accueil dans l'Allemagne, qu'il visita ensuite, s'arrêtant particulièrement à la cour du grand Frédéric.

Revenu en France, le prince de La Trémoille prit du service dans le régiment de *colonel-général,* dont le colonel était le prince de Condé, descendant, comme on sait, d'une Charlotte de La Trémoille. Mais la paix régnait en Europe. Bientôt elle fut troublée par les plus terribles guerres dont l'histoire moderne fasse mention et par des dissensions domestiques plus terribles encore. Deux frères du prince de La Trémoille, le prince de Talmond et l'abbé de La Trémoille, en furent les victimes et périrent sur l'échafaud. On ne peut douter du parti qu'il embrassa lui-même dans ces cruelles divisions, ni s'en étonner. D'abord aide-de-camp du prince de Condé, il aima mieux ensuite se ranger parmi les simples soldats et combattre avec eux. Ce fut sans doute un des plus beaux soldats de l'armée; il fut aussi un des plus braves. Dans une occasion périlleuse, non plus comme soldat, mais comme commandant un corps, il se montra à la tête de ce corps avec tant d'intrépidité, qu'il

fut fait chevalier de Saint-Louis sur le champ de bataille à l'âge de vingt-six ans.

Des missions importantes furent ensuite confiées au prince de La Trémoille en diverses cours de l'Europe et en France. Ces dernières étaient très-périlleuses; il n'échappa aux dangers de l'une d'elles que par l'intérêt et les soins de madame de Staël. Moins heureux une seconde fois, il fut arrêté; mais ce fut un malheur dont il dut s'applaudir. C'est dans sa prison qu'il fit connaissance avec madame la princesse de Saint-Maurice, née de Langeron, qui peu après devint princesse de La Trémoille, et que toute la société a longtemps connue comme une des plus aimables et des plus spirituelles, on serait bien tenté de dire la plus spirituelle femme de Paris.

L'attachement constant et invariable du prince de La Trémoille à ses principes et à la cause qu'il avait embrassée fut toujours plein de dignité et du plus noble désintéressement. Lorsque cette cause sembla triompher, il ne fit point sa cour; personne ne fut moins courtisan ; on peut dire qu'il fut négligé, et il ne parut sur la scène que dans un moment de danger et pour servir quelques vieux compagnons d'armes qu'il n'oublia jamais. Toujours fidèle à l'amitié, toujours plein d'obligeance, il porta ces qualités dans la vie privée ; il s'y montra toujours plein de sincérité, de franchise, de simplicité, de naturel, d'un commerce doux et agréable, d'une aimable gaieté. Son esprit orné avait une sorte de paresse qui n'était pas sans grâce. Au premier rang de ses qualités, il faut mettre la loyauté. Un de ses plus illustres ancêtres (1) avait pris

(1) Louis II de La Trémoille, tué à la bataille de Pavie, qu'on avait livrée contre son avis. C'est ce grand capitaine qui, ayant fait prisonnier le duc d'Orléans, révolté contre son roi, fut l'occasion du mot généreux de ce prince, devenu roi sous le nom de Louis XII, et qu'on voulait engager à abuser de sa puissance pour se venger contre son vainqueur de son revers, de sa disgrâce et de sa prison.

pour devise une roue avec ces mots : « *Sans sortir de l'or-* « *nière.* » L'ornière, pour lui, c'était l'honneur, et dans cette route il ne *gauchit jamais*, dit un vieil historien. Son noble petit-fils fut fidèle à cette devise.

Le prince de La Trémoille eut le malheur de perdre sa première femme en 1829. Il n'en avait point eu d'enfants. Il épousa en secondes noces, en 1834, Augusta Murray, d'une des plus antiques et des plus illustres familles de l'Écosse, alliée aux anciens souverains de ce pays, et déjà alliée aussi à la famille de La Trémoille. Cette jeune femme, dont nous aimerions à peindre les aimables qualités, mais qui ne nous permettrait que de parler de sa douleur, lui a donné deux filles. A la première nouvelle du danger de son mari, elle était accourue à Aix pour lui porter ses consolations et ses soins. Elle est arrivée une heure trop tard pour lui fermer les yeux!

Le prince de La Trémoille est mort en 1837 avec calme, avec courage, avec résignation, comme il convient à un chevalier français et à un chrétien. Il était âgé de soixante-dix ans, étant né le 12 juillet 1767, le même jour que le duc Mathieu de Montmorency. Deux nobles cœurs! deux loyaux caractères! deux généreux Français!

M. CREUZÉ DE LESSER.

L'affligeante nouvelle de la mort de M. Creuzé de Lesser est connue depuis plusieurs jours à Paris. Elle me parvient naturellement plus tard dans la province assez éloignée où je me trouve. Déjà elle a été annoncée dans tous les journaux; mais les regrets vifs et unanimes qu'a excités cette mort inattendue et prématurée nous engagent à revenir sur ce triste événement et à payer à la mémoire d'un homme distingué à

tant de titres le tribut que réclame son mérite et qu'attendent les nombreux amis qu'il a dans toutes les parties de la France où l'ont porté ses voyages ou ses fonctions administratives.

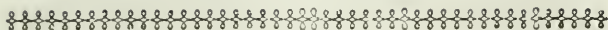
Nommé, dans les premières années de l'Empire et très-jeune encore, à la sous-préfecture d'Autun, il a laissé dans cette ville le souvenir d'une sage administration, qui, après de longues années, ne s'est point encore effacé. Il y commença cette réputation d'homme du monde, aimable et spirituel, qu'il a conservée et accrue dans le cours entier de sa vie. M. Creuzé de Lesser surmonta bientôt par son mérite la barrière, assez difficile à franchir, qui sépare une sous-préfecture d'une préfecture. Préfet de la Charente et ensuite du Gard, il a laissé à Angoulême et surtout à Montpellier, où il fit un plus long séjour, la mémoire d'une administration sage, éclairée, impartiale, d'un magistrat dont l'habileté et la modération savaient concilier les esprits les plus divers et les passions les plus vives et les plus opposées, et dont la maison, tenue avec éclat et avec une sorte de magnificence, réunissait tous les notables habitants du département et tous les étrangers distingués qui affluent dans cette ville et qui aiment à visiter ces douces et riantes contrées.

Mais quelque nombreux que fussent ses travaux administratifs, ils ne pouvaient le distraire des travaux littéraires, son principal attrait, sa vive et dominante passion. Né actif et laborieux, il suffisait à tout; très-jeune encore, il avait publié un *Voyage en Italie*, dans lequel, à l'agrément du sujet, il avait voulu joindre peut-être un peu trop l'attrait du paradoxe et celui des idées singulières et opposées aux idées des voyageurs, ses prédécesseurs. Mais ce qui le fit principalement connaître dans la république des lettres, ce sont trois grands poëmes de chevalerie : *Amadis*, *Roland* et *les Chevaliers de la Table-Ronde*. Ce dernier surtout eut beaucoup de succès et a eu plusieurs éditions; tous les trois renferment des récits très-ingénieux, et sont pleins de traits fins et spirituels.

M. Creuzé de Lesser a fait encore trois espèces de poëmes lyriques, qu'il nomma *Odeïdes ;* l'un a pour sujet les aventures héroïques ou fabuleuses du Cid, et est une sorte de traduction ou d'arrangement du *Romancero,* ou romances du Cid, très-célèbre dans les poésies espagnoles ; le second raconte les touchantes aventures d'Héloïse et d'Abailard, et le troisième déplore et flétrit les tragiques événements de la révolution française. On doit aussi à la plume variée et flexible de M. Creuzé de Lesser plusieurs jolies pièces de théâtre, entre autres : *le Nouveau Droit du Seigneur* et *la Revanche,* pièce très-spirituelle, dans laquelle il eut pour collaborateur le spirituel M. Roger, de l'Académie Française. Il traduisit aussi, en vers, *le Dernier Homme,* production forte et originale de Grainville. Dans un genre léger et frivole, mais qu'il sut rendre philosophique et moral, nous lui devons plusieurs romans, et entre autres : *les Annales d'une Famille pendant dix-huit cents ans,* fiction ingénieuse, cadre neuf, idée neuve. Ce sont là des mérites rares et difficiles dans le siècle où nous vivons. Retiré des affaires depuis 1830, M. Creuzé de Lesser eut plus de loisirs, et se livra entièrement aux lettres. Il revit ses anciens ouvrages, en publia de nouveaux, en médita d'autres. Nous savons qu'il avait conçu le plan d'un grand ouvrage politique, et celui qu'il a publié sous ce titre : *De la liberté,* fera regretter qu'il n'ait pas exécuté l'autre. Dans ce dernier ouvrage, en effet, sa sagesse et sa modération parlent un langage piquant, spirituel, qui plaît, s'insinue et persuade. Mais il avait terminé une biographie universelle en deux volumes, et il serait à désirer que cet ouvrage ne fût pas perdu et fût publié. La concision de la forme plairait à ceux qui sont effrayés par l'étendue de quelques biographies interminables, et tout le monde lirait avec plaisir des jugements nouveaux et hardis ; car M. de Lesser n'adoptait pas les idées de tout le monde, et il disait franchement les siennes.

Tant d'occupations et de travaux ne dérobaient cependant pas M. de Lesser à la société ; il était essentiellement homme

du monde ; il s'y plaisait et y plaisait ; il y portait un ton excellent, des manières polies, un esprit fort agréable, enjoué, et une bienveillance générale qui lui conciliait tout le monde. Une santé robuste semblait lui assurer longtemps ces avantages et promettre à ses nombreux amis une longue jouissance de sa douce et aimable société. Toutefois, au commencement de l'été, ses traits s'altérèrent sensiblement, et lui-même parut frappé. Il espéra que le séjour de la campagne lui rendrait sa santé accoutumée ; mais ni l'air salutaire des champs, ni l'amitié de ceux qui le reçurent dans une belle habitation près de Mantes, ne purent détourner le coup fatal. Il fut saisi en arrivant, d'une maladie violente à laquelle il a succombé le 14 août 1839. M. Creuzé de Lesser laisse un fils et une fille dont l'amère douleur doit recevoir quelque adoucissement par la consolante idée qu'elle est vivement et unanimement partagée.



VARIÉTÉS

PHILOSOPHIQUES ET LITTÉRAIRES.



DISSERTATION SUR SOIXANTE TRADUCTIONS FRANÇAISES DE L'IMITATION DE JÉSUS-CHRIST, PAR ANTOINE-ALEXIS BARBIER, BIBLIOTHÉCAIRE DE L'EMPEREUR ET DE SON CONSEIL D'ÉTAT; SUIVI DE CONSIDÉRATIONS SUR LA QUESTION RELATIVE A L'AUTEUR DE L'IMITATION.

L'histoire d'un livre célèbre n'est guère moins intéressante que celle d'un homme célèbre ; les livres ont leurs destinées aussi : *habent sua fata;* leur longue existence à travers des siècles est nécessairement semée d'un grand nombre d'anecdotes curieuses. Tour à tour cités, traduits, commentés, controversés, applaudis, critiqués par une infinité d'écrivains et dans une infinité d'écrits, ils ont été la cause et le sujet d'une foule de raisonnements, de dissertations, d'applications heureuses, d'idées ingénieuses, d'erreurs graves, de méprises singulières, de vifs débats et de longues querelles. Qu'un homme plein de sagacité, de critique et d'érudition littéraire, s'empare de ce sujet ; qu'il lise cette multitude prodigieuse d'écrits, qu'il les pèse, les compare et les discute ; qu'il fasse tous les curieux rapprochements qui en résultent ; qu'il choisisse et recueille les anecdotes, analyse les dissertations, apprécie les jugements divers, signale les erreurs et les méprises, remonte à leur source, découvre leur origine, les suive dans leur cours et leurs variations, que, juge compétent dans

tous ces procès littéraires, médiateur habile dans ces querelles, il tienne une juste balance entre les divers partis, assure à la vérité ses droits, et assigne aux conjectures leurs limites et leurs divers degrés de probabilités; l'ouvrage où seront déposées toutes ses recherches laborieuses et savantes, éclairées par un esprit judicieux et impartial, aura certainement un véritable intérêt, et sera tout à la fois utile, curieux et agréable.

Telle est la dissertation de M. Barbier sur les traductions françaises de l'*Imitation de Jésus-Christ*. L'auteur est un des hommes qui cultivent avec le plus d'ardeur et de succès la science bibliographique : le livre est bien choisi ; c'est assurément un des plus célèbres qu'il y ait au monde, soit par son mérite réel, soit par les vives contestations dont il a été l'objet. Composé plus particulièrement pour des moines, et, selon une opinion qui a longtemps prévalu, fait par un moine né dans un siècle barbare, il a plu à tout le monde, aux savants, aux ignorants, aux hommes du monde, aux philosophes; personne n'a contredit le mot si connu de Fontenelle; aucun autre ouvrage *sorti de la main des hommes* n'a parlé de la vertu avec autant de simplicité et d'onction, aucun autre n'a tracé avec une plus douce persuasion les meilleures règles de conduite dans l'adversité, dans la prospérité, dans la solitude, dans le monde, dans tous les états de la vie, dans toutes les situations de l'âme. Quelle que soit son origine, sorti ou d'un monastère d'Allemagne, ou d'un monastère d'Italie, ou composé par un illustre chancelier de l'Université de Paris, il s'est répandu aussitôt dans toute l'Europe, a été également goûté partout, et dans les temps grossiers où il est né, et dans les siècles polis au travers desquels il a passé : il a été traduit dans toutes les langues de l'Europe ; mais dans aucune aussi souvent que dans la langue française. Quel autre livre a été depuis trois cents ans plus souvent imprimé ? Le P. Desbillons, il y a plus de trente ans, pensait qu'il y avait eu plus de deux mille éditions de l'original latin ; M. Barbier a reconnu

que le nombre des éditions des traductions françaises s'élève à plus de mille. En effet, parmi les soixante traductions qui sont l'objet de sa Dissertation, il en est qui ont obtenu un succès prodigieux et un nombre étonnant de réimpressions : celle de Sacy, publiée sous le nom de Beuil et désignée quelquefois sous le nom d'Imitation de Port-Royal, a eu cent cinquante éditions; celle qu'on attribue communément au P. Gonnelieu en a eu cent; celle du garde des sceaux Marillac, cinquante; celle du P. Girard, un égal nombre; celle de Corneille, en vers français, quarante; un grand nombre d'autres traducteurs, tels que le P. Brignon, le P. Lallement, l'abbé Macé, ont eu dix, quinze, vingt éditions.

On vit dans le dix-septième siècle quelques personnages illustres par leur naissance et par les hautes dignités dont ils étaient revêtus, chercher dans la traduction de ce pieux ouvrage une sorte d'expiation à leur fortune, à leur grandeur, ou peut-être une consolation aux amertumes qui les accompagnent : tels sont le garde des sceaux Marillac, un d'Argenson, mort ambassadeur à Venise en 1651. Je ne parle pas d'un père Vivien, de la maison de Périgord : il avait déjà, en entrant dans la société des Jésuites, sacrifié tout l'éclat de son nom, et d'ailleurs je révoque en doute cette illustre origine qui n'est fondée que sur un texte latin d'un jésuite allemand, dont les expressions pourraient recevoir une interprétation fort différente de celle que leur a donnée M. Barbier. La traduction de Marillac a été longtemps regardée comme la meilleure, et on voit qu'elle n'a pas été inutile à celles qui depuis ont cru la surpasser. Le garde des sceaux était, comme on sait, frère de ce maréchal de Marillac, qui, sous le cardinal de Richelieu, périt sur un échafaud, condamné par une commission, dont le jugement fut généralement taxé, sinon d'une évidente injustice, du moins d'une excessive rigueur; le garde des sceaux fut enveloppé dans la disgrâce de son frère, privé de ses emplois, enlevé de son hôtel, et conduit à Châteaudun dans une prison d'État. Ce fut dans cette prison qu'il donna en 1631 la seconde

édition de son *Imitation ;* et des gravures lugubres, des épigraphes, des inscriptions et des vers latins analogues à ces gravures et à sa situation, tristes ornements de cette édition, témoignent assez qu'il cherchait, dans cette pieuse occupation, une consolation dans ses malheurs, et le courage et la résignation nécessaires pour les supporter.

Il faut placer Corneille parmi ces illustres traducteurs de l'*Imitation*, ou plutôt le regarder comme le plus illustre de tous :

> Couronné par les mains d'Auguste et d'Émilie,
> A côté d'à Kempis, Corneille s'humilie.

Des conteurs d'anecdotes avaient voulu rattacher cette entreprise du grand Corneille à une petite historiette. Ils racontaient donc que l'auteur de *Cinna,* ayant fait des stances un peu trop libres, intitulées l'*Occasion perdue et retrouvée,* le chancelier Séguier l'envoya chercher, et lui dit que ses vers avaient scandalisé les gens de bien, et lui avaient *acquis la réputation d'un homme débauché,* et qu'il devait détruire cette réputation et réparer ce scandale en venant avec lui à confesse. Corneille *ne put refuser cette satisfaction au chancelier :* ils allèrent donc à confesse, et le confesseur du poëte, en réparation des stances licencieuses qu'il avait faites, lui ordonna de traduire en vers le premier livre de l'*Imitation de Jésus-Christ*. Corneille accomplit avec exactitude sa pénitence; et la reine Anne d'Autriche, enchantée de la traduction de ce premier livre, l'engagea à continuer. Telle serait, selon quelques compilateur d'*Ana*, l'origine de cette traduction ; mais M. Barbier les réfute victorieusement ; il prouve que ces stances imprimées d'abord dans un *recueil de poésies du sieur de C.*, lettre initiale qui fut le frivole prétexte de ceux qui les attribuèrent à Corneille, étaient d'un sieur de Cantenac. Cette anecdote, depuis longtemps rejetée par de savants critiques, a cependant encore été récemment reproduite dans des ouvrages plus lus qu'ils ne sont estimés.

M. Barbier détruit pareillement un autre conte fort accrédité, et répété dans ces derniers temps par d'Alembert et par Voltaire, tour à tour grand ennemi des anecdotes et grand conteur d'anecdotes. L'abbé de Choisy publia, en 1692, une nouvelle traduction de l'*Imitation;* il l'orna d'une gravure mise en tête du second livre, et dans laquelle on voyait une femme habillée de noir, entourée d'un grand nombre de jeunes demoiselles, avec cette inscription : *Audi, filia;* Écoutez, ma fille. Il est clair que c'était un hommage à madame de Maintenon, qu'on représentait ainsi sans la nommer, environnée des demoiselles de Saint-Cyr dont elle venait de former le bel établissement; mais les conteurs d'anecdotes prétendent que l'abbé de Choisy l'avait nommée en lui dédiant l'ouvrage : cela est faux; cette traduction est dédiée au roi. Enfin, pour rendre l'histoire plus piquante, ils complètent l'épigraphe, et mettent au bas de la figure la phrase entière du cantique des cantiques : *Audi, filia, inclina aurem tuam, concupiscet rex decorem tuum ;* Écoutez, ma fille, et prêtez l'oreille, le roi sera séduit par votre beauté. Le latin est encore plus expressif, et il faut avouer que c'était un singulier texte de discours mis dans la bouche de madame de Maintenon prêchant aux demoiselles de Saint-Cyr. M. Barbier avait déjà réfuté cette anecdote dans son excellent *Dictionnaire des Anonymes.*

Je rapporterai quelques autres faits curieux, sans me piquer d'y mettre plus d'ordre et de suite que ne le comporte l'analyse d'un livre qui n'a lui-même et ne peut avoir aucune liaison dans ses parties que réunissent seulement, les unes aux autres, de simples dates et l'ordre chronologique. Dans la trop fameuse querelle du quiétisme, on vit avec étonnement, d'un côté, Bossuet accuser Fénelon d'avoir falsifié des passages des *Entretiens* de saint François de Sales, sur lesquels il appuyait sa doctrine, de les avoir même fabriqués; et de l'autre, Fénelon soutenir qu'il les avait fidèlement copiés. Il semblait que l'un de ces deux illustres prélats ne pouvait éviter l'odieuse inculpation ou d'imposture ou de calomnie. Ils étaient cepen-

dant tous deux de bonne foi : mais Fénelon s'était servi d'une édition qui, quoique faite longtemps après la mort de saint François de Sales, avait reproduit plusieurs erreurs de la première édition, corrigée par le saint évêque lui-même dans une seconde édition. Bossuet, qui confrontait les passages cités par Fénelon sur une bonne édition, et qui ne les y trouvait pas, se croyait réellement fondé dans son accusation. « L'archevê-« que de Cambrai, dit M. Barbier, se serait épargné bien des « chagrins s'il se fût servi d'une meilleure édition des *Entre-« tiens* de saint François de Sales.... Cette anecdote biblio-« graphique, ajoute-t-il, méritait peut-être de trouver place « dans l'importante histoire de Fénelon par M. de Bausset. »

Dans la ferveur des querelles du jansénisme, chaque parti voulait attirer à lui les écrivains renommés, les ouvrages les plus célèbres. On s'imagine bien que, dans cette émulation, égale des deux côtés, ils ne négligèrent pas l'*Imitation de Jésus-Christ*. L'auteur de cet excellent livre, qui s'était contenté d'être un pieux et fervent chrétien, choquait également dans quelques-unes de ses propositions les deux doctrines opposées; mais plus d'une fois les traducteurs, suivant le parti auquel ils étaient dévoués, mettaient toute leur habileté à dissimuler, par une adroite traduction, cette opposition qui les contrariait. C'est ainsi que le traducteur de Port-Royal, le Maistre de Sacy, trouvant dans la quatrième lettre un chapitre intitulé : *Quod utile sit sæpè communicare*, dissimule cette invitation à la fréquente communion dans cette paraphrase, qui est une traduction bien infidèle : « Comment l'âme pieuse « doit trouver dans la sainte communion sa force et sa joie. » J'ai ouï dire qu'un janséniste encore plus hardi avait encore plus dénaturé cette phrase dans une édition latine, par la seule transposition du mot *sæpè*, en écrivant *quod sæpè utile sit communicare*, qu'il est souvent utile de communier. De leur côté, leurs adversaires ne s'oubliaient pas, et le père Girard, ayant trouvé cette proposition qui contrariait un peu la grâce suffisante, *non possumus nobis ipsis nimis credere quia*

sæpè gratia nobis deest et sensus, au lieu de lui donner son interprétation naturelle : « Nous ne pouvons pas trop nous « fier à nous-mêmes, parce que souvent la grâce et l'intelli- « gence nous manquent, » l'avait ainsi habilement traduite : « Nous ne devons pas trop *nous en faire accroire* parce que « souvent *nous manquons à la grâce*, et que nous sommes « *trompés par les sens.* » C'est une véritable escorbarderie.

M. Barbier a trouvé une traduction de l'*Imitation* en patois limousin. Il parle aussi fort au long des traductions françaises faites à l'usage des protestants, ainsi que des nombreux écrits qui ont été faits pour et contre Thomas à Kempis, Jean Gerson, et Jean Gersen, abbé de Verceil, qu'on a tour à tour regardés comme les auteurs de l'*Imitation de Jésus-Christ.* La querelle a été très-longue et très-vive ; ce fut même un véritable procès porté devant le parlement de Paris, qui décida en 1652 en faveur d'à Kempis. Un de ses plus zélés défenseurs, le célèbre Naudé, bibliothécaire de Mazarin, ayant, dans un *Factum*, traité Dom Cajetan, l'un de ses adversaires, d'homme *rabougri*, les Bénédictins prirent feu, et s'en plaignirent comme d'une injure épouvantable : des membres de l'Académie française furent consultés, et ayant décidé que *rabougri* signifiait simplement un petit homme de mauvaise mine et mal bâti, les Bénédictins se calmèrent. M. Barbier ne fait que rapporter les pièces du procès sur l'auteur de l'*Imitation de Jésus-Christ*, sans prendre parti ; mais à la suite de sa Dissertation, il en a imprimé une de M. Gence, qui regarde Gerson, chancelier de l'Université de Paris, comme l'auteur de l'*Imitation de Jésus-Christ.* Sa dissertation est très-savante : il prouve assez bien que Thomas à Kempis n'est que le copiste et non l'auteur de ce livre ; que Gersen, prétendu abbé de Verceil, n'a pas même existé. Mais peut-être lui est-il plus aisé de détruire les raisons sur lesquelles se fondent ceux qui défendent une opinion opposée, que d'établir incontestablement la sienne. Tout ce qu'il a pu faire est de lui donner de nouveaux degrés de probabilité. En finissant

cet article, j'indiquerai chez les mêmes libraires, où se vend cette Dissertation, une très-jolie édition de la traduction de Sacy, revue par M. de Lahogue, savant professeur de Sorbonne. M. Barbier rend justice à cette traduction, qu'il regarde comme la meilleure. J'aurais voulu seulement, et c'est le seul reproche que j'ai à lui faire, qu'en parlant des autres ouvrages de ce célèbre professeur, il eût évité deux ou trois mots qui semblent tenir à un esprit de parti, ou, s'il veut, qui déplairont à l'esprit de parti. Pourquoi déplaire à quelqu'un dans un ouvrage [illegible] obtenir tous les suffrages ?

DE LA *DIVINA COMEDIA* DU DANTE,

ET PARTICULIÈREMENT DE SON *ENFER*.

Un plan irrégulier, des conceptions bizarres, une imagination sans règle et sans frein, des détails souvent horribles et dégoûtants, un mélange absurde de la mythologie et de la théologie, des comparaisons triviales et ridicules, un langage barbare, bas ou ampoulé, tels sont les défauts de la *Divine Comédie* du Dante. Combien grandes doivent être les qualités qui compensent et rachètent de pareils défauts! Comment un écrivain, qui choque ainsi, presqu'à chaque page, les bienséances, le bon sens, la raison et le goût, peut-il être regardé, par une nation polie, comme le premier de ses poëtes? *Primus Italorum Dantes.* Comment put-il exciter cet enthousiasme qui fit donner à son ouvrage le nom de *divin*, qui porta les principales villes d'Italie à ériger des chaires où les professeurs les plus distingués n'avaient d'autre fonction que de lire, d'expliquer et de commenter ce poëme singulier? Et tel d'entre eux, Benvenuto d'Imola, employa dix ans à en faire

une première lecture, temps assurément bien employé pour le professeur et pour les élèves!

Cette fortune prodigieuse d'un ouvrage aussi bizarre étonne d'autant plus, qu'on a vu souvent des poëmes dont l'ordonnance était sage, dont l'invention n'était pas sans mérite, ni la versification sans agrément, n'obtenir aucun succès, et être bientôt oubliés. On serait quelquefois tenté de croire qu'il en est de la fortune des ouvrages comme de celle des individus, et qu'on peut aussi leur appliquer le proverbe : *Il y a heur et malheur en ce monde.*

Je suis bien persuadé que si le *Saint-Louis* du père Lemoine eût paru quelques siècles plus tôt, et que les Français eussent, comme les Italiens, crié au miracle, ils auraient fini par persuader à l'Europe que nous avions un poëme admirable. C'est un grand mérite pour le Dante, d'avoir écrit dans le quatorzième siècle. Il parut comme un phénomène brillant au milieu d'une nuit obscure; mais il faut avouer aussi que son poëme étincelle de beautés dignes des plus beaux siècles de la poésie. Elles sont rares, mais elles sont d'un grand caractère, et ne peuvent appartenir qu'au génie le plus vigoureux et le plus hardi. Si ses conceptions ressemblent le plus souvent aux rêves d'un malade, *velut ægri somnia,* si la plupart des tercets de son poëme ne diffèrent pas beaucoup des Centuries de Nostradamus, il y en a aussi quelques-uns d'une poésie admirable. On y remarque une grande variété de tableaux, une fécondité et une richesse inépuisable d'imagination, des caractères fièrement dessinés, des traits pleins de hardiesse, d'énergie et même d'une heureuse audace; enfin on est souvent ennuyé, dégoûté, révolté; mais on est quelquefois transporté de surprise et d'admiration, et c'est là ce qui fait vivre un poëme et ce qui annonce dans son auteur les rares qualités sans lesquelles il n'y a point de poëte,

. . . . . Mens divinior atque os
Magna sonaturum.

Je vais donner une analyse rapide de ce poëme; et en assigner les défauts les plus choquants et les beautés les plus remarquables. Je regrette de ne pouvoir profiter, sur ce sujet, des lumières du C. Ginguené que je n'ai pu entendre. Dans une question purement littéraire sur un objet qu'il a particulièrement étudié, et où la justesse de l'esprit n'est point combattue par l'erreur des opinions, il m'eût inspiré la plus grande confiance.

Le Dante, Virgile et Béatrix sont les trois acteurs du poëme. Le Dante descend aux enfers sous les auspices de Virgile; il y converse avec les ombres des papes, des empereurs, des anciens et des modernes; et surtout de ses compatriotes qu'il y trouve en grand nombre. Cet enfer est composé de dix grands cercles qui vont toujours en diminuant de grandeur, et les peines en augmentent de rigueur, jusqu'à ce qu'on rencontre Lucifer garrotté au centre, et servant de pierre angulaire à tout le système infernal. La distribution des peines est savante et ordinairement équitable; la peinture en est épouvantable et dégoûtante; la variété des tableaux est admirable.

Le Dante et Virgile sortent de l'enfer; ils tombent jusqu'au centre de la terre; arrivés là, leur tête se trouve où étaient leurs pieds, et ils montent au lieu de descendre; ils arrivent aux antipodes qu'on n'admettait point alors, et le poëte y place son purgatoire. Il s'élève, avec son guide, de divisions en divisions, et les peines deviennent de plus en plus légères. Partout le langage consolant de l'espérance se fait entendre, et ce langage se sent de plus en plus du voisinage des cieux. Arrivés au paradis terrestre, Virgile quitte le Dante; Béatrix paraît : elle conduit son ancien amant de sphère en sphère, de vertus en vertus, par toutes les nuances du bonheur et de la gloire, et l'introduit jusqu'au pied du trône de l'Éternel.

« Étrange et admirable entreprise! s'écrie Rivarol, dont « j'ai emprunté quelques traits de cette analyse, remonter « du dernier gouffre des enfers, jusqu'au sublime sanctuaire « des cieux, embrasser la double hiérarchie des vices et des

« vertus, l'extrême misère et la suprême félicité, le temps « et l'éternité; peindre à la fois l'ange et l'homme, l'auteur « de tout mal, et le saint des saints!

Mais quelque grandeur et quelque beauté apparente qu'il y ait dans ce plan, ce n'est cependant pas un bon plan, puisqu'il ne peut être celui d'un poëme régulier. Il n'y a véritablement de sujet heureux qu'une action simple, enrichie d'épisodes intéressants. D'ailleurs l'exécution de ce dessein est défigurée par les plus étranges défauts ; un des plus choquants est ce mélange continuel de la fable et de l'histoire, de la mythologie et de la théologie, de l'enfer païen et de l'enfer chrétien. Saint Michel y figure avec Pluton, à qui Virgile dit : *Tais-toi, loup maudit,* ce qui n'est pas poli pour un païen qui parle à une de ses divinités. Judas Iscariote est à côté de Brutus et de Cassius, ce qui est extrêmement choquant pour les philosophes et les patriotes. La pauvreté de la vierge Marie est comparée à celle de Fabricius, sa chasteté à celle de Diane, et puis vient un éloge de saint Nicolas, qui dota trois filles. Niobée est en purgatoire, et même Oreste, quoiqu'il ait tué sa mère. A côté d'un morceau imité des *Métamorphoses d'Ovide,* on chante le *Te Deum.* Le Dieu des chrétiens punit les géants, pour s'être révoltés contre les dieux de la fable, etc.

Le Dante emploie souvent les expressions et les comparaisons les plus basses et les plus dégoûtantes. Il compare les damnés que les démons enfoncent de plus en plus dans le feu à la *viande qui surnage et se dessèche,* et que le cuisinier précipite au fond de la marmite ; il compare, je ne sais pourquoi, les gens maigres à la lettre M ; il nous représente chaque démon *se tournant vers son chef, et dans un affreux sourire, lui montrant ses dents et sa langue pendante.* Mais le cynisme du dernier vers, qui exprime le signal du départ donné par le chef, le rend impossible à traduire :

Ed egli havea del cul fatto trombetta.

On trouve des expressions plus dégoûtantes encore, et il

est tel vers que je n'oserais pas rapporter, même en italien.

Parmi le grand nombre de tableaux bizarres que présente l'imagination déréglée du poëte, je choisirai celui-ci qui pourra donner une idée des autres. On ne devinerait jamais la machine qu'il invente pour sortir avec son guide de l'enfer; la voici, il se met à califourchon sur le dos de Virgile; celui-ci s'accroche aux poils de Satan, et, parcourant ainsi de flocons en flocons cet énorme colosse, il sort de son empire. Ce même Satan a trois visages, trois bouches, et mâche à la fois trois coupables.

Une satire atroce déshonore ce poëme et contribua beaucoup à son succès : toutes les villes d'Italie, presque tous les compatriotes du poëte y sont représentés sous les traits les plus affreux; les Français y sont encore moins ménagés; il en veut surtout à la ville de Cahors qu'il place tout entière en enfer, et dans la plus mauvaise compagnie. Hugues Capet est, selon lui, le fils d'un boucher; enfin il ne place, ce me semble, en paradis que deux Français, un professeur de philosophie, nommé Seguier, et Romieu de Villeneuve de Vence.

Quelques beautés sublimes font pardonner des défauts aussi choquants. Si sa poésie est ordinairement dure et barbare, elle est quelquefois magnifique par l'idée et par l'expression. tous ceux qui ne sont pas étrangers à la littérature connaissent cette belle inscription placée sur la porte de l'enfer, terminée par ce vers sublime :

Lasciate ogni speranza, voi che'ntrate

et qu'on a ainsi rendu :

C'est moi qui vis tomber les légions rebelles;
C'est moi qui vois passer les races criminelles;
C'est par moi qu'on arrive aux douleurs éternelles;
La main qui fit les cieux posa mes fondements :
J'ai de l'homme et du temps précédé la naissance,
Et je dure au delà des temps :
Entre, qui que tu sois, et laisse l'espérance.

Rien de plus doux, de plus intéressant, de plus touchant que l'épisode de Françoise de Malatesta et de son amant immolé par son mari; rien de plus déchirant que l'épisode d'Ugolin. Il est affreux, sans doute, de lui voir ronger le crâne de Roger; mais le crime de celui-ci indigne; l'épouvantable malheur de ce père infortuné qui voit expirer de faim ses quatre enfants, et qui périt par le même supplice, semble autoriser ses fureurs. Tout ce tableau est beau de poésie : il est terminé par cette terrible imprécation contre les Pisans :

Pise, funestes murs, lieu fatal, peuple impie !
Puissent tous les humains contre toi conjurés
Renverser tes remparts sur tes corps déchirés.
. . . .
Il fallait me punir, Pisans, si j'étais traître ;
Mais cruels ! mais mes fils, hélas ! pouvaient-ils l'être ?
Ah ! si jeunes encor, devaient-ils partager
Le supplice infernal inventé par Roger ?

ESSAIS DE MICHEL DE MONTAIGNE.

Je ne sais s'il y a quelque chose de neuf à dire sur Montaigne ; si cela est, je laisse à d'autres à le dire, mais j'en doute. Il y a peu d'écrivains sur lesquels on ait tant écrit. Le plus ancien de nos bons auteurs, car Amyot ne fut qu'un excellent traducteur, et Rabelais qu'un excellent bouffon, il a été lu, applaudi, blâmé, loué, et critiqué dans les deux siècles les plus brillants de notre littérature, par les juges les plus éclairés. Sévèrement traité par la sévère école de Port-Royal, on ne peut pas dire toutefois qu'il le fut injustement, puisqu'il a bien réellement les défauts qui lui furent reprochés par ces inflexibles censeurs. Le grave Pascal avait sans doute le droit,

en parlant des images cyniques et des termes effrontés qu'on rencontre souvent dans les *Essais*, de dire : *Cela ne vaut rien.* Il reprochait justement à Montaigne ses sentiments ou son indifférence sur quelques points importants de la morale. Le modeste Mallebranche pouvait aussi trouver quelque orgueil jusque dans les confessions de l'auteur gascon, qui a soin de ne reprendre en lui que des défauts agréables, de bon ton, à la mode, des *défauts cavaliers*, comme les appelle le savant oratorien. Il est vrai que ces censeurs austères, aux yeux desquels les insultes faites à la morale et à la vertu n'étaient jamais rachetées par les grâces de l'esprit et les dons de l'imagination et du génie, remarquent et jugent les défauts de Montaigne, et se taisent sur les qualités de son esprit, sur l'agrément et le charme répandus dans son livre : ils ne les nient point, mais ils n'en parlent pas ; ce n'est pas leur objet. D'autres, et en grand nombre, s'en sont chargés. L'esprit de parti s'en est même fait un point d'honneur, quoiqu'à vrai dire Montaigne, avec ses résolutions et ses contradictions, ne soit du parti de personne, ou, ce qui revient au même, soit du parti de tous. Parmi ses plus illustres apologistes, on distingue Voltaire dans son discours de réception à l'Académie, et dans une lettre à M. de Tressan. M. de Tressan lui-même, qui fit une apologie en forme pour répondre à une accusation en forme dirigée contre Montaigne ; La Harpe, dans son *Cours de Littérature*, et madame du Deffant qui, dans plusieurs endroits de sa *Correspondance*, le défend avec beaucoup de finesse et d'esprit des ridicules dédains de Walpole, qui vraisemblablement ne l'entendait pas ; et il faut avouer qu'il est presque impossible qu'un étranger comprenne bien Montaigne et sente tout son mérite.

Mais c'est dans ce siècle, et dans ces derniers temps surtout, qu'on a multiplié les jugements sur cet écrivain déjà tant jugé. L'Académie française les a provoqués de nouveau en donnant pour sujet de prix l'Éloge de Montaigne, texte usé d'assez oiseuses dissertations ; mais le mérite et l'éclat de quelques-

uns des discours qu'elle fit éclore nous empêche de nous plaindre de l'inutile et stérile abondance des autres. On doit regretter que celui du vainqueur, M. Villemain, qui, par d'heureux mouvements oratoires, des aperçus fins et spirituels, et des pensées ingénieuses et brillantes, sut orner, embellir, rajeunir même ce sujet rebattu, n'orne pas cette nouvelle et belle édition des *Essais* de Montaigne. Les amis de l'éloquence et des lettres gardent encore la mémoire de quelques autres discours, fruit de ce brillant concours; ils se rappellent celui de M. Victorin Fabre, redoutable rival dans les luttes académiques, et qu'une santé délicate arrête dans sa carrière couronnée de plus d'un laurier; ceux de MM. Biot, Droz, Leclerc, et peut-être quelques autres encore que j'oublie sans le vouloir. Mais, je le demande, comment juger encore Montaigne après tant de juges? Comment le louer après tant d'orateurs et de panégyristes? Tout homme qui a lu l'auteur des *Essais*, et je l'ai beaucoup lu, a sans doute admiré l'énergie de son langage, la naïveté de ses tours, la liberté, la variété de cette conversation continuelle que l'auteur fait si agréablement dans son livre, avec lui-même, avec son lecteur, avec les anciens, avec les modernes; l'originalité de ses pensées, la vivacité de son imagination qui lui représente si bien les objets, et en fait toujours un si excellent peintre; mais sans avoir sous les yeux ni présents à la mémoire tous les discours de nos jeunes orateurs, ni les jugements de ceux qui avaient avant eux apprécié et loué Montaigne, je suis bien sûr que toutes ces qualités de son esprit et de son livre ont été observées, commentées, expliquées et développées par eux, et je n'aurais point, comme eux, pour traiter de nouveau ce sujet, ni l'espérance d'une palme académique, ni surtout l'excuse de leur talent.

Je me bornerai donc à faire connaître les avantages qui distinguent cette nouvelle et belle édition. Montaigne publia lui-même deux fois ses *Essais*; la première fois en 1580. Cette édition est tout à fait incomplète; elle ne contient que deux

livres au lieu de trois, et un très-petit nombre de passages d'auteurs anciens, répandus avec tant de luxe et une si heureuse prodigalité dans les réimpressions subséquentes. La seconde édition, publiée huit ans plus tard, en 1588, fut augmentée d'un troisième et dernier livre, et de plus de six cents passages tirés des divers auteurs de l'antiquité. Mais Montaigne revoyait toujours ses *Essais*, et les corrigeait sans cesse sur ses manuscrits; il laissa en mourant, quatre ans après la seconde édition, ces manuscrits à mademoiselle de Gournay, sa fille adoptive; celle-ci, pleine d'un respect religieux pour ce précieux dépôt, s'empressa de choisir parmi toutes ces variantes la version la plus conforme à la dernière pensée de Montaigne, et publia une nouvelle édition en 1595, supérieure aux deux premières. Quarante ans plus tard, en 1635, elle en donna une autre qu'elle dédia au cardinal de Richelieu, et qu'elle orna d'une très-longue préface. Bayle prétend que cette préface mérite d'être lue. Bayle est une autorité. Je doute, toutefois, qu'il persuade à beaucoup de lecteurs de lire cette préface diffuse, prolixe, écrite d'un style pénible et entortillé. Cependant le nouvel éditeur a très-bien fait de conserver ce long bavardage de mademoiselle de Gournay, supprimé dans beaucoup d'autres éditions : s'il l'eût omis, on n'eût pas manqué de le lui reprocher, et le reproche lui eût été adressé par la plupart de ceux qui ne liront jamais cette préface.

Il paraît, par une phrase de l'épître dédicatoire de mademoiselle de Gournay au cardinal de Richelieu, que dans l'intervalle des quarante ans qui s'écoulèrent entre les deux éditions qu'elle publia des *Essais*, on en avait donné plusieurs autres, et toutes fort mauvaises. « Preste de tomber dans le « sépulchre, dit-elle au cardinal avec une grande pompe de « style, je vous consigne cet orphelin qui m'étoit commis, afin « qu'il vous plaise de lui tenir lieu de tuteur; j'espère que le « seul respect de votre autorité lui rendra cet office, et que, « comme les mousches ne pouvoient entrer dans le temple

« d'Hercule dont vous êtes esmulateur, ainsi les mains impu-
« res qui depuis avoient diffamé ce mesme livre par tant de
« malheureuses éditions, n'oseront plus commettre le sacri-
« lége d'en approcher, quand elles le verront en vostre protec-
« tion. » C'était cette édition de 1635 qui avait servi de type et de modèle à toutes les bonnes éditions qui se sont faites depuis, jusqu'à ce qu'en 1802 M. Naigeon prétendit avoir fait une importante découverte : c'était celle d'un exemplaire de l'édition de 1588, corrigé de la main même de Montaigne. M. Naigeon parut d'abord persuadé, et voulut persuader que c'était la véritable et dernière version adoptée par l'auteur des *Essais*, et publia une édition conforme à cet exemplaire et aux corrections qu'il contenait. Voici surtout une de ces corrections bien extraordinaires : dans l'édition de mademoiselle de Gournay, Montaigne, parlant d'un jeune élève et de son gouverneur, dit : « Si ce disciple se rencontre de si diverse
« condition qu'il ayme mieux ouyr une fable que la narration
« d'un beau voyage, ou un sage propos quand il l'entendra....
« Je n'y treuve autre remède, sinon qu'on le mette pâtissier
« dans quelque bonne ville, feust-il fils d'un duc, suivant le
« précepte de Platon, qu'il faut colloquer les enfans, non selon
« les facultés de leurs pères, mais selon les facultés de leur
« âme. » Suivant la variante adoptée par M. Naigeon, Montaigne dit : « Je n'y treuve autre remède, sinon que, de bonne
« heure, *son gouverneur l'estrangle, s'il est sans tesmoings,*
« ou qu'on le mette pâtissier, etc. » M. Naigeon trouvait sans doute plaisant que Montaigne fît étrangler si lestement le fils d'un duc, et il paraît très-content d'avoir découvert « ce *pas-*
« *sage très-remarquable*, qu'on ne lit, dit-il avec une secrète
« joie, dans aucune autre édition des *Essais*. » Il lui paraît fort glorieux d'en être le premier éditeur.

Celui qui a le plus particulièrement dirigé cette nouvelle édition, M. Johanneau, après avoir fait divers rapprochements des textes qui se trouvent si différents dans les deux éditions, se décide avec raison à prendre pour modèle de la sienne celle

de 1635. Comme je n'approuve pas tout dans sa préface, je distingue cette partie qui est véritablement curieuse. Mais il ne s'est pas borné à suivre une bonne édition, il l'a perfectionnée; il a mis un grand scrupule à conserver l'orthographe de Montaigne, défigurée dans les éditions même les plus estimées; il a apporté un grand soin à la ponctuation, si essentielle pour rendre clair et intelligible tout écrivain, mais surtout un texte en vieux langage. Enfin il a ajouté beaucoup de notes très-courtes, le plus souvent d'un seul mot, et la plupart, je l'avoue, fort inutiles, puisqu'elles servent à expliquer des mots à la vérité vieillis, mais que tout le monde entend. Je n'aurais cependant pas remarqué cette inutilité, si M. Johanneau, jaloux sans doute qu'on n'attribue point ces notes à un autre, ne les eût signées toutes des deux lettres initiales de son prénom et de son nom, comme un *auteur responsable*. Montaigne a-t-il dit dans le texte *bourde*, M. Johanneau met en note *tromperie*, et il signe; le vieux écrivain dit *gens pertinents*, le moderne annotateur écrit en note *habiles*, et il signe. Suivant l'ancien usage de franciser les noms propres, Montaigne dit Brute, Cassie, Harmode, Burrhe, Trazée; M. Johanneau met en note Harmodius, Burrhus, Thraseas, etc., et à chaque mot il signe. Il me semble qu'à sa place j'aurais mieux aimé courir la chance que la gloire de ces notes me fût ravie. Les seules notes véritablement utiles pour la lecture de Montaigne, ce sont celles dont le laborieux Coste, aidé du savant Barbeyrac, orna l'édition qu'il publia des *Essais;* et je sais bien plus de gré à M. Johanneau de les avoir adoptées que des siennes propres.

Il a conservé pareillement, et rassemblé dans cette nouvelle édition, plusieurs lettres de Montaigne éparses dans divers recueils. L'une de ces lettres est pleine d'intérêt, et fait le plus grand honneur au cœur, au caractère, aux sentiments de Montaigne; elle contient des détails très-étendus qu'il transmet à *monseigneur son père*, de la maladie et de la mort de son ami la Boëtie. L'amitié ne saurait s'exprimer avec plus de

tendresse et de douleur, et la naïveté du langage semble ajouter quelque chose de plus touchant encore à l'expression des sentiments. Une piété tendre et vive éclate dans cette lettre; et ceux qui voudraient faire de Montaigne le complice, et pour ainsi dire le précurseur de leur philosophie irréligieuse, seraient confondus par ses discours dans une de ces circonstances où l'âme est incapable de dissimuler ses pensées et de feindre ses sentiments. Dans son culte pour la mémoire de son ami, Montaigne, admirateur des productions de la Boëtie, voulut les publier : de ce nombre était un *Traité de la Servitude personnelle*, espèce de déclamation violente contre la tyrannie, qu'il ne distingue pas assez de la royauté pour que de méchants esprits ne puissent les confondre, et pour qu'il ne soit pas bien sûr qu'il ne les ait pas confondus lui-même. Montaigne, aussi excellent citoyen qu'éminent génie, sentit l'abus qu'on pouvait faire de cet opuscule, et il ne le publia point; mais comme d'autres le publièrent de son temps avec les plus mauvaises intentions, il excusa son ami. « Ce subjet, dit-il, feut traicté « par lui en son enfance par manière d'exercitation, comme « sujet vulgaire et tracassé en mille endroits des livres... Il ne « feut jamais un meilleur citoyen, ni plus affectionné au « repos de son pays, ni plus ennemy des remuements et « nouvelletez de son temps. » Montaigne se contenta donc d'insérer, dans le XXVIIe chapitre de ses *Essais*, touchant monument de la plus tendre amitié, les sonnets de son ami; et ces sonnets prouvent que la Boëtie parlait plus mal encore d'amour que de politique. Mais comme depuis, le *Traité de la Servitude* a été publié dans plusieurs éditions des *Essais*, les nouveaux éditeurs qui ont voulu rendre la leur aussi complète ou plus complète qu'aucune autre, ont cru devoir aussi l'y comprendre. Nos indépendants, qui commencent à s'épuiser et à devenir secs et stériles, pourront y puiser quelques traits, quelques principes, quelques raisonnements; mais ce qu'ils n'y puiseront pas, c'est l'hommage que, dans son ardeur ré-

publicaine, la Boëtie rend, en plusieurs endroits, *aux bons et excellents rois de France.*

Cent quatre-vingt-douze ans après la mort de Montaigne, M. Prunis, chanoine régulier de Chancelade, près Périgueux, homme modeste et savant, souvent honoré du choix de ses concitoyens aux assemblées législatives, et dont je mets ici le nom, parce que les nouveaux éditeurs paraissent l'avoir ignoré, visitant le château de Montaigne, y trouva le manuscrit des Voyages faits en Italie par la Suisse et l'Allemagne, par l'auteur des *Essais.* Lorsqu'il fut publié en 1774, madame du Deffant, grande admiratrice de Montaigne, s'empressa de se les procurer; mais elle ne put qu'en lire cinquante pages, et les déclara *indignes d'être donnés au public.* Ses éditeurs, il est vrai, la gourmandent à cette occasion, et vantent beaucoup quelques détails *sur les intrigues et le faste de la cour de Rome.* Le pape était alors à Fontainebleau, et l'épigramme était de bon goût. Les lecteurs, au reste, ont jugé comme madame du Deffant; et les éditeurs des *Essais,* voulant épargner à ceux qui sont avares d'un temps qu'ils peuvent mieux employer, la peine de chercher quelques bonnes pages et quelques heureux tableaux dans un gros in-quarto rempli de détails fastidieux, ont joint à cette édition un très-court extrait de ces Voyages. Ce choix est dû à M. Aimé-Martin : c'est dire qu'il a été fait avec soin et avec goût. Les mêmes qualités distinguent un travail plus long et plus difficile dont il a bien voulu se charger pour rendre cette édition plus complète qu'aucune de celles qui ont paru jusqu'ici, c'est l'extrait de la *Théologie naturelle* de Sébonde, traduite par Montaigne. M. Aimé-Martin analyse avec beaucoup de talent et d'élégance ce gros et lourd ouvrage, et il en tire un assez grand nombre de pages éloquentes, de pensées grandes et profondes, parmi lesquelles je ne crois pas devoir comprendre celle-ci *l'amour est la boucle de la nature.*

—

DIALOGUES SUR L'ÉLOQUENCE EN GÉNÉRAL,

ET SUR CELLE DE LA CHAIRE EN PARTICULIER,

AVEC UNE LETTRE ÉCRITE A L'ACADÉMIE FRANÇAISE;

PAR FÉNELON.

—

DIALOGUES DES MORTS ANCIENS ET MODERNES,

AVEC QUELQUES FABLES COMPOSÉES POUR L'ÉDUCATION D'UN PRINCE; PAR LE MÊME.

On me demandera peut-être pourquoi je réunis dans un même article deux ouvrages très-différents, et dont chacun en particulier est bien digne par son importance, son mérite et sa réputation, d'occuper à lui seul un ou même plusieurs extraits. Si je répondais que c'est parce qu'ils sortent tous les deux des mêmes presses, qu'ils se vendent chez le même libraire, qu'ils m'ont été adressés en même temps, on trouverait ces raisons bien puériles. Je ne puis nier toutefois qu'elles n'aient un peu influé sur ma détermination; mais une considération plus importante donnait quelque force et quelque raison à des motifs par eux-mêmes si faibles et si peu raisonnables : ces ouvrages, déjà anciens, sont depuis longtemps jugés, appréciés; ils sont très-connus; le critique a donc à peu près rempli sa tâche à leur égard, lorsqu'il a appris au public qu'on vient d'en publier une nouvelle édition; que cette édition est nette, correcte et agréable : c'est quand il s'agit de pareils ouvrages qu'il peut s'en tenir au rôle dans

lequel veut le borner La Bruyère. « Son devoir, dit cet écri-
« vain, qui avait sans doute de l'humeur contre quelque cri-
« tique, son devoir est de dire, il y a un tel livre qui court,
« et qui est imprimé chez Cramoisi, en tel caractère : il est
« bien relié, en beau papier; il se vend tant; il doit savoir
« jusqu'à l'enseigne du libraire : sa folie est d'en vouloir faire
« la critique. » Je n'aurai point cette folie aujourd'hui, m'en réservant néanmoins tous les droits et tous les priviléges pour la première occasion.

Ce n'est pas que ces deux ouvrages soient à l'abri de toute critique; que l'on ne pût reprocher au premier quelques paradoxes; et au second, dans certains endroits, un babil, une *causerie* qui ne répond pas toujours à la gravité des personnages qui sont mis en scène, et quelquefois des pensées communes, revêtues d'un style négligé. Il est même un de ces ouvrages, les *Dialogues sur l'Eloquence,* qui, jugé bien différemment par deux des hommes qui ont le plus honoré l'ancienne Université de Paris, devint l'objet d'une discussion très-animée entre ces deux habiles professeurs, dont l'un indiquait les *Dialogues de Fénelon* comme un excellent ouvrage, très-propre à former le goût des jeunes gens, et à leur prescrire les véritables règles de l'éloquence, tandis que l'autre soutenait, au contraire, que c'était le guide le moins sûr, le plus capable d'égarer de jeunes élèves, à qui il ne proposait que de faux principes, de faux préceptes, de fausses autorités. C'étaient Rollin et un de ses plus illustres confrères, M. Gibert, qui sur un même ouvrage avaient des opinions si diamétralement opposées; et un pareil dissentiment sur des matières de littérature et de goût, entre deux hommes si pleins de goût, et deux littérateurs si éclairés, prouve combien sont difficiles les jugements sur ces productions de l'esprit et du génie, dont les lois et les règles, sans être incertaines ou arbitraires, n'ont cependant rien de tout à fait positif, et peuvent, par leur extrême délicatesse et par ces nuances presque imperceptibles qui quelquefois séparent le bon et le mauvais, échapper

aux meilleurs écrivains, tromper les yeux les plus exercés, et partager les juges les plus habiles.

L'auteur du *Traité des Etudes* avait souvent appuyé les solides leçons qu'il donne dans cet excellent ouvrage de l'autorité de Fénelon, et de quelques passages extraits des *Dialogues sur l'Eloquence*, ouvrage qu'il avait cité avec éloge, et dont il avait recommandé la lecture. M. Gibert, qui avait attaqué le livre entier de son confrère, attaque plus vivement encore cette opinion particulière et ce sentiment favorable à l'ouvrage de Fénelon ; il soutient que le *Dialogue sur l'Eloquence renverse absolument et de fond en comble toutes les idées d'Aristote et de Cicéron sur la rhétorique, toutes les idées de saint Augustin sur l'éloquence des Pères et sur celle des prédicateurs*. Cependant l'autorité de Fénelon lui impose; mais il prend un moyen facile pour se débarrasser de la circonspection et du respect que devait lui commander ce nom illustre : il commence par soupçonner que cet ouvrage n'est pas de lui ; bientôt il assure qu'il ne peut en être, et il affirme que tout lecteur raisonnable doit être convaincu comme lui qu'il n'en est pas. Rollin se contenta de répondre à M. Gibert qu'il avait la preuve par écrit que le *Dialogue sur l'Eloquence* avait été livré à l'impression par le marquis de Fénelon, ambassadeur en Hollande, comme l'ouvrage de son oncle. En effet, la réponse était péremptoire : personne n'était plus jaloux de la gloire de l'archevêque de Cambrai que son illustre neveu ; personne ne connaissait mieux les productions de ce génie aimable et facile ; personne n'était moins capable de prendre le change sur des objets qui l'intéressaient si vivement : aussi, la singulière opinion de M. Gibert n'a plus été reproduite, et tous les éditeurs des ouvrages de Fénelon, les biographes qui ont écrit sa vie, et entre autres le plus célèbre de tous, M. de Bausset, ont attribué ce Dialogue à Fénelon, sans réfuter cette opinion, sans même daigner la rappeler.

Mais, s'il est bien prouvé que cet ouvrage est de l'archevêque de Cambrai, est-il également prouvé qu'il est digne de son

auteur? Est-il vrai, comme l'affirme l'adversaire de Rollin, qu'on y renverse la doctrine des plus beaux génies et des plus célèbres rhéteurs profanes et sacrés de l'antiquité, et qu'on y méconnaisse particulièrement tous les vrais principes de l'éloquence de la chaire et des prédicateurs? Qu'il me suffise d'opposer à ce singulier jugement d'un rhéteur habile, mais évidemment prévenu, celui d'un orateur sacré à qui d'éclatants succès ont acquis le droit d'être une imposante autorité sur ces matières : « Nous n'avons point, dit M. le cardinal « Maury (*Éloge de Fénelon.* Notes), de meilleur livre de di- « dactique pour les prédicateurs, que les *Dialogues de Féne- « lon sur l'éloquence de la chaire* : toutes les règles de l'art y « sont fondées sur le bon sens et sur la nature. » Et ce qui prouve que ce n'est point ici l'admiration aveugle d'un panégyriste enthousiaste, mais le suffrage éclairé d'un juge impartial, c'est que M. le cardinal Maury combat dans la suite de cette note quelques-unes des idées répandues dans l'ouvrage de Fénelon. Je ne puis assez m'étonner que M. Gibert accuse l'auteur des *Dialogues sur l'Eloquence* de renverser de fond en comble la doctrine de saint Augustin sur l'éloquence, tandis que c'est presque toujours sur l'autorité de saint Augustin que Fénelon établit ses principes ; et qu'il n'est point d'auteur plus souvent cité dans son ouvrage. Quant à l'opposition que le savant professeur trouve entre les idées de l'archevêque de Cambrai et celles d'Aristote et de Cicéron, il ne la fonde que sur un fait, et ce fait est assurément bien indifférent. Fénelon, dit-il, méprise Isocrate, qu'Aristote, Platon, Denys d'Halicarnasse, Cicéron, Quintilien, estiment beaucoup. Il rapporte tous les éloges que les auteurs grecs et latins donnent à l'éloquence d'Isocrate, oublie de rapporter pareillement les critiques qu'ils en font ; il n'a garde surtout de citer ce qu'en dit Longin, en parlant d'un exorde puéril et maladroit de cet orateur. Il est certain que Fénelon, sévère dans son goût, admirateur de la noble simplicité des bons écrivains de l'antiquité, ennemi des tours ambitieux, des ornements affectés, estimait

peu l'éloquence plus subtile que vraie, plus ornée que solide d'Isocrate; peut-être même méprisait-il trop cet écrivain, qui, au jugement des anciens, réunissait plusieurs des belles qualités de l'orateur. Mais cette opinion un peu exagérée sur les défauts de l'orateur grec suffit-elle pour justifier les critiques amères du rhéteur français?

C'est à cela néanmoins que se réduisent les reproches réels qu'il lui fait : je me trompe, il lui en adresse encore un autre; mais admirez jusqu'où peut aller la préoccupation d'un critique prévenu, car je n'ose ici accuser la mauvaise foi d'un grave personnage, M. Gibert attaque encore un assez long jugement de Fénelon sur Démosthènes et Cicéron. D'abord ce jugement, ou parallèle, peut très-bien se défendre ; mais, de plus, on le chercherait en vain dans les *Dialogues sur l'Éloquence*, seul objet de la contestation entre Rollin et M. Gibert, seul ouvrage sans doute que celui-ci disputât à Fénelon. Comment lui eût-il contesté, en effet, la *Lettre à l'Académie française*, où l'on trouve ce parallèle qui lui déplaît? Cette lettre adressée à un corps n'avait-elle pas assez de témoins de son authenticité; et cet ouvrage charmant, où respire tant de grâce, un si aimable abandon, un amour si vrai des anciens, de la poésie, des beaux-arts, était-il donc indigne aussi du génie heureux et facile à qui nous devons *le Télémaque?*

Je ne ne dirai qu'un mot des *Dialogues des Morts de Fénelon*, et des fables, allégories et caractères qu'on a coutume d'imprimer à la suite; ce sont, pour la plupart, des leçons admirables qui, destinées à un enfant, sont devenues le charme de tous les âges. On sait, en effet, que ces ingénieuses fictions n'eurent d'abord d'autre destination, d'autre but que l'éducation du duc de Bourgogne; car c'est une chose bien digne de remarque, que ce génie si beau, si riche, si fécond, n'a jamais produit un livre que pour remplir un devoir ou obéir à un sentiment, et sans aucune vue de gloire et de célébrité littéraire.

LES CARACTÈRES DE LA BRUYÈRE.

La Bruyère doit être compté parmi ces heureux génies qui se sont frayé une route nouvelle. Théophraste, il est vrai, semblerait l'avoir précédé dans la même carrière, si l'on en jugeait par le titre de l'ouvrage qu'il nous a laissé; mais c'est à peu près la seule ressemblance qu'il y ait entre le moraliste grec et le moraliste français. Ce n'est pas toujours par la nouveauté du sujet qu'il traite, qu'un écrivain acquiert le droit d'être appelé un esprit créateur; c'est aussi par les rapports nouveaux qu'il y découvre, les couleurs neuves qu'il emploie pour peindre les objets, la forme originale sous laquelle il les présente, et, à ces différents titres, La Bruyère, sortant de la foule obscure des imitateurs, aura toujours un rang distingué parmi les auteurs originaux, ainsi que La Fontaine qui a pris le fond du plus grand nombre de ses fables dans Esope et dans Phèdre, ainsi que Molière, qu'Aristophane et Méandre, Plaute et Térence avaient précédé de plusieurs siècles dans l'art de représenter les ridicules des hommes sur la scène.

Mais si cet excellent peintre des mœurs n'a point eu de modèles, ou si du moins il s'est heureusement écarté de la manière sèche, languissante et monotone de celui-là seul qu'on pourrait regarder, et qu'il avait la modestie d'appeler son modèle, il est également vrai qu'il n'a point eu d'imitateurs, ou que ceux qui ont osé tenter de l'être, se sont bien malheureusement écartés de la route qu'il leur avait tracée. Ainsi, on peut dire que personne ne l'y avait devancé, et que personne ne l'y a suivi. Ce n'est pas que les essais d'imitation n'aient été nombreux; car, comme l'a dit un homme d'esprit, c'est précisément ce qu'il y a d'inimitable que les esprits médiocres

s'efforcent d'imiter. Bientôt, après la publication des *Caractères*, on vit paraître *le Nouveau Théophraste*, puis un autre auteur qui, sans doute, ne voulut pas se donner la peine d'inventer un nouveau titre, donna au public le *Théophraste moderne*. Enfin, en 1697, un an après la mort de l'auteur des *Caractères*, un jeune écolier s'avisa de faire imprimer un livre qu'il intitula : *Ouvrage dans le goût des Caractères de La Bruyère et des Pensées de Pascal*. Ce titre n'était pas modeste.

Quid tanto dignum feret hic promissor hiatu ?
. . . . Nascetur ridiculus mus.

Ces ouvrages, ainsi que beaucoup d'autres, faits d'après le même plan, sont oubliés depuis longtemps; leurs auteurs n'avaient fait qu'imiter les défauts du modèle qu'ils s'étaient proposé, et l'on ne ressemble pas plus à La Bruyère, pour être obscur et affecté, comme il lui arrive quelquefois de l'être, qu'on ne ressemblerait à Alexandre, en penchant la tête sur l'épaule.

Il serait bien aisé, mais bien inutile de faire une longue dissertation sur le mérite et les beautés des *Caractères de la Bruyère ;* il ne serait pas moins aisé et pas moins inutile d'appuyer les principes de cette dissertation, et de l'orner en citant une foule de portraits tracés par la main de ce grand maître, tous admirables, il est vrai, mais tellement connus, qu'on peut les regarder comme déposés dans la mémoire de tout homme de goût. « Tout est dit, et l'on vient trop tard, « depuis sept mille ans qu'il y a des hommes, et qui pensent. » On peut appliquer cette pensée de l'auteur des *Caractères* à son ouvrage. Tout est dit, et l'on vient trop tard pour en parler, depuis près d'un siècle et demi qu'il a paru, lorsque cent éditions l'ont offert aux Français toujours avides de le lire; lorsque des traductions dans toutes les langues l'ont mis entre les mains des étrangers qui y ont reconnu les ridicules et les vices de leurs compatriotes, comme en France on y avait re-

connu les ridicules et les vices de la cour, de la ville et des provinces.

Il sera peut-être moins inutile, ou ce sera du moins un sujet plus neuf et plus intéressant de remonter à une des causes accessoires qui contribuèrent beaucoup à la perfection de l'ouvrage de La Bruyère ; je dis des *causes accessoires*, car la véritable cause est dans son génie et dans l'heureux don d'observation qu'il avait reçu de la nature. Mais il faut avouer aussi qu'il dut beaucoup au siècle où il est né. Je ne veux pas parler seulement de l'avantage qu'il eut d'être entouré de grands hommes, d'excellents modèles, et de venir dans un temps où la langue était fixée. Je ne considère même pas cette dernière circonstance comme une partie de son bonheur, je la considérerais plutôt comme une partie de sa gloire. En effet, la langue doit beaucoup à La Bruyère. Il l'a enrichie d'un grand nombre de formes et de tours d'une variété, d'une finesse et d'une originalité qu'on chercherait vainement ailleurs. Il lui a donné une vivacité, une concision, une force et une énergie dont on trouverait peu d'aussi bons modèles. Ce n'est donc pas l'état littéraire du siècle de Louis XIV que j'examine ici, c'est son état moral ; et je prétends que La Bruyère est venu dans le moment le plus heureux pour faire des portraits de mœurs et de caractères. C'est alors que se forma cette cour brillante si différente de celles qui l'avaient précédée. C'est alors que les arts, le luxe et la politesse l'introduisirent dans tous les rangs de la société, et que se formèrent et se divisèrent par des traits particuliers et bien marqués, les caractères de courtisan, d'homme d'épée, d'homme d'église, d'homme de robe, d'auteur, etc.

Jusque-là une ignorance et une barbarie commune leur donnaient à tous à peu près une même physionomie ; alors les femmes sortirent de leur ménage, se répandirent dans la société, en adoucirent et en altérèrent les mœurs ; alors d'une extrême civilisation durent naître de nouveaux vices, de nouveaux ridicules, de nouvelles prétentions. Tout cela dut s'en-

velopper de nouveaux masques. Alors surtout les mœurs et les caractères prirent une fixité qu'ils n'avaient point eue jusque-là ; ainsi, celui qui les représenta fidèlement dut peindre pour des siècles. Supposez La Bruyère avec le même génie et le même talent d'observation, écrivant un ou deux siècles avant le règne de Louis XIV, il eût peint avec beaucoup de fidélité l'esprit fier, séditieux et remuant des seigneurs et des barons, les mœurs et l'ignorance des magistrats, des prélats, des moines de ce temps, la fureur des partisans et des prédicateurs de la ligue et des discordes civiles; il eût fait aussi bien, et peut-être mieux que les auteurs de la *Satyre Ménippée;* mais ses tableaux eussent passé avec les originaux ; aux ridicules qu'il nous aurait présentés auraient bientôt succédé d'autres ridicules. Les vices, il est vrai, sont moins variables ; ils sont toujours à peu près les mêmes ; mais les masques changent, et pour bien peindre l'homme vicieux, il faut le peindre avec son masque.

Ce fut donc seulement dans le siècle de Louis XIV que les peintres de mœurs purent se flatter de donner une grande durée à leurs tableaux. Ce fut aussi alors que s'élevèrent les deux plus grands peintres de mœurs et de caractères qui jamais aient existé, Molière et La Bruyère. Les portraits de Molière ont beaucoup plus vieilli que ceux de La Bruyère. Ce n'est pas ici le lieu d'en chercher la raison, cela nous jetterait dans une trop longue digression ; je me contenterai de dire que Molière, en plaçant les ridicules sur la scène, en les mettant sous nos yeux, ceux de nos organes qui nous représentent le plus vivement les objets, qui en saisissent mieux l'ensemble, qui en décomposent mieux les détails, a fait ses portraits avec encore plus d'exactitude ; il les a revêtus de plus d'accessoires, et ce sont les accessoires qui changent et qui vieillissent, tandis que la Bruyère, les présentant seulement à la pensée et à l'imagination, les a dépouillés de ces formes et de ces figures qui suivent les variations de la mode ; aussi ses tableaux devaient-ils durer plus longtemps et former à peu près ceux de la

société dans les différents âges, jusqu'à ce qu'une violente secousse, une révolution fît naître de nouvelles mœurs et de nouveaux caractères; et il serait à souhaiter qu'à cette époque il s'élevât un nouveau moraliste aussi fidèle, aussi énergique et aussi profond que le premier.

En parlant des imitateurs de la Bruyère, j'ai dit qu'ils n'avaient fait que copier ou même outrer ses défauts; il est certain que son livre, quelque excellent qu'il soit, n'en est pas exempt. La Bruyère, qui possède si bien sa langue, qui la maîtrise, qui l'orne, qui l'enrichit, l'altère aussi quelquefois, et en viole les règles. Ses tours, ordinairement vifs, rapides, brillants et inattendus, sont quelquefois forcés et affectés. Sa concision le fait tomber dans l'obscurité. Boileau lui reprochait d'avoir puisé dans la lecture assidue de Montaigne et de Charron un style dur et incohérent. L'imitation de ces deux auteurs est sensible dans les *Caractères*. La Bruyère a aussi imité les *Maximes* de La Rochefoucauld; il a fait plus, quelquefois il les a copiées. Ainsi, cette pensée de l'auteur des *Caractères :* « Celui qui a eu l'expérience d'un grand amour « néglige l'amitié, » ressemble trop à celle-ci de l'auteur des *Maximes :* « Ce qui fait que la plupart des femmes sont insen- « sibles à l'amitié, c'est qu'elle est bien fade pour un cœur qui « a senti l'amour. »

Ses comparaisons sont quelquefois basses et ignobles. « L'homme de lettres est trivial comme une borne au coin des « places, » pour dire que l'homme de lettres est très-accessible. « Il faut juger les femmes depuis la chaussure jusqu'à la « coiffure exclusivement, à peu près comme on mesure le « poisson entre tête et queue. » Cette pensée, fausse à présent que les femmes ont une chaussure plate et des cheveux à la Titus, a toujours été de mauvais goût.

En voici une exprimée par une comparaison bien commune. « Après l'esprit de discernement, ce qu'il y a de plus rare au « monde, ce sont les diamants et les perles. » Je ne l'aurais point rapportée, si le nouvel éditeur des *Caractères*, littéra-

teur estimable, qui a mis à la tête de cette nouvelle édition une préface pleine de goût et de réflexions judicieuses, ne nous eût donné ce tour comme un de ceux qu'il admire dans La Bruyère. Il prétend que cette réflexion, qui n'est que sensée, est relevée par une image et un rapport éloigné, qui frappe l'esprit d'une manière inattendue. Si La Bruyère, ajoute-t-il, avait simplement dit que rien n'est plus rare que l'esprit de discernement, on n'aurait pas trouvé cette réflexion digne d'être écrite. Je ne sais si je me trompe, mais il me semble que la comparaison triviale des perles et des diamants ne l'en rend pas beaucoup plus digne ; et, sans adopter la critique de Vigneul-de-Malville, qui prétendait que le papier de la Chine était plus rare à Paris que les diamants et les perles, je crois qu'il est permis de ne trouver ni cette réflexion, ni le tour qui l'accompagne, admirables.

Le même éditeur veut aussi venger La Bruyère du reproche que lui faisait Boileau de s'être épargné, en évitant les transitions, une des plus grandes difficultés qu'il y ait dans la composition d'un ouvrage. Cette observation ne lui paraît pas digne d'un *si grand maître. Tous les grands maîtres* pensent cependant qu'il y a plus de difficulté et de mérite dans un ouvrage dont le plan, la suite, l'économie, les différentes parties, les preuves sont enchaînées les unes aux autres et ne forment qu'un tout, que dans un ouvrage écrit par pensées et par maximes détachées. J'admire plus le génie d'un architecte dans un vaste et superbe palais dont toutes les parties ont une correspondance exacte, dont la symétrie, l'ordonnance et les distributions forment un tout régulier et parfait, que dans une suite de petits édifices élégamment construits. Je suppose que les quatrains de Pibrac fussent d'une excellente poésie, et qu'ils traitassent tous des sujets de morale intéressants, ils n'auraient jamais à mes yeux le mérite d'un ouvrage dont le plan, les parties et les pensées sont liées, comme dans *l'Iliade* et *l'Énéide*.

L'éditeur n'admire cependant pas toujours La Bruyère. *Il*

voit avec peine qu'il n'était pas assez philosophe. « Cependant, « ajoute-t-il, il a eu l'honneur d'être calomnié comme philoso- « phe, car *ce n'est pas de nos jours* que ce genre de persécu- « tion a été inventé ; la guerre que la sottise, le vice et l'hy- « pocrisie ont déclarée à la philosophie est aussi ancienne que « la philosophie même. » Il me semble que *ce n'est pas de nos jours* qu'il faudrait parler des persécutions essuyées par la philosophie. Lorsqu'il est question de philosophes et de persécutions, la pensée se porte bien moins sur celles dont ils prétendent avoir été les victimes, que sur celles dont ils ont été les auteurs ; la mémoire de ces dernières était encore trop récente au moment où l'éditeur écrivait ce paragraphe, qui n'est pas adroit.

OEUVRES COMPLÈTES DE ROLLIN ET DE CRÉVIER.

La mémoire de Rollin, toujours honorée, n'a jamais, ce me semble, obtenu plus d'hommages qu'elle en reçoit dans ce moment-ci. L'Académie française propose son éloge pour prix d'éloquence, comme pour engager ceux qu'il a formés à l'éloquence par l'attrait et la solidité de ses leçons à lui payer un juste tribut du goût, du talent et de l'art d'écrire, qu'ils lui doivent, ou que du moins il a contribué à perfectionner en eux. Les éditions de ses ouvrages se multiplient, et sont accueillies avec beaucoup d'empressement par le public. Il y a peu d'années qu'un libraire, qui tient singulièrement à honorer son commerce par des spéculations utiles et également avouées par la saine morale et la bonne littérature, publia une édition complète des OEuvres de Rollin, et des Histoires de Crévier qui y font suite, en soixante vol. in-8°.

Aujourd'hui un autre libraire offre au public les mêmes ouvrages en soixante volumes in-18. Ces deux libraires ont raison, non-seulement parce qu'ils publient d'excellents livres, mais parce qu'en publiant les mêmes livres, ils s'adressent sinon à des goûts différents, du moins à des personnes différentes, et que, dans la même spéculation, ils sont à peine rivaux, et ne peuvent presque pas se nuire. On sent en effet que l'in-8°, édition plus belle quoique sans luxe, format plus élégant, garnissant mieux les tablettes d'une bibliothèque, et y frappant les yeux par plus d'apparence et d'éclat, sera surtout recherchée par des hommes faits, d'une fortune aisée, et qui estiment un livre non-seulement par ce qu'il renferme de bon, mais par ce qu'il paraît au dehors : c'est un goût extrêmement commun au siècle où nous vivons, et le plus respectable peut-être de tous les goûts frivoles. L'édition in-18 sera le partage de ceux dont l'esprit encore plus solide ne voit que le fond des choses, ou que leur fortune contraint à cette simplicité, à cette sévérité de goût ; elle sera surtout celui des jeunes gens, des écoliers, des enfants, que Rollin a particulièrement affectionnés, et qu'il a eus principalement en vue dans ses travaux, et pour lesquels ses livres seront longtemps une bibliothèque entière et suffisante : c'est là qu'ils puiseront les plus excellents principes de goût, les plus solides leçons de sagesse, et toutes les saines doctrines insinuées avec cet aimable intérêt et ce doux charme qui leur fera regarder l'auteur encore moins comme leur professeur et leur maître, que comme leur père et leur ami.

Tels sont, en effet, les tendres sentiments de respect et de confiance que les ouvrages de Rollin inspirent pour leur auteur. Ils ont désarmé la haine, l'envie, l'esprit de parti. Écrivain religieux, Rollin a été loué par les plus ardents ennemis de la religion, et par le plus irréligieux des hommes, par Voltaire, qui l'a placé dans *le Temple du Goût*. Zélé défenseur des sentiments et de la doctrine de Port-Royal, les Jésuites reconnurent le mérite de ses ouvrages, comme il avait reconnu lui-

même avec franchise et candeur les utiles travaux des Jouvency, des Rapin, des Lacerda, des Bouhours, et des autres écrivains de la Société, ne voyant le plus souvent que le mérite et le bon côté de leurs livres, et s'abstenant de remarquer ce qu'une critique sévère, mais juste, aurait pu y reprendre; enfin, professeur de l'Université, les maîtres des écoles rivales ne purent lui refuser leurs suffrages, et ils adoptèrent ses ouvrages dans l'enseignement de la jeunesse.

Toutefois, la justice de Voltaire envers Rollin ne fut pas constante, et l'auteur du *Traité des Études*, comme l'auteur d'*Athalie* celui de l'*Art poétique*, celui de tant de fables charmantes qui n'ont été égalées dans aucune littérature, et une foule d'autres grands hommes, écrivains célèbres, ou personnages recommandables, éprouva la légèreté de cette humeur inconstante et mobile, essuya les caprices de cet esprit naturellement caustique et détracteur. Dans l'universalité des objets qu'embrassa cet homme universel, il rencontrait successivement sur sa route tous les hommes qui avaient traité quelque partie des connaissances humaines; et alors son caractère envieux et dominateur ne lui permettait point d'être juste envers ceux qui s'y étaient acquis quelque célébrité. C'est ainsi que, parlant de l'*éloquence* et de ses divers caractères chez les divers peuples, et suivant les sujets auxquels elle s'applique, il entrait dans un sujet traité avec autant d'agrément que de solidité par l'auteur du *Traité des Études;* loin d'en convenir franchement, il le travestit et le parodie pour tâcher de le rendre ridicule : « Cicéron, dit-il, distingue dans l'éloquence « trois genres : le simple, le tempéré, et le sublime... Rollin « a suivi cette division, et ce que Cicéron ne dit pas, il pré« tend que le tempéré est une belle rivière ombragée de vertes « forêts des deux côtés; le simple, une table servie propre« ment, et dont tous les mets sont d'un goût excellent, et dont « on bannit tout raffinement, que le sublime foudroie, et que « c'est un fleuve impétueux qui renverse tout ce qui lui ré« siste. Sans se mettre à *cette table*, sans suivre ce *foudre*, ce

« *fleuve* et *cette rivière*, tout homme de bon sens voit, etc. »

Voltaire a eu deux torts : le premier de citer infidèlement, de tronquer et de dénaturer le texte qu'il voudrait rendre méprisable ; le second est dans cette insinuation maligne et fausse : *mais ce que Cicéron ne dit pas*; c'est de la part de Voltaire, ou une singulière distraction, ou une singulière mauvaise foi. Celle de toutes ces comparaisons qu'il présente peut-être comme la plus ridicule, est précisément empruntée à Cicéron ; c'est de ce grand maître et de ce grand modèle, c'est du *Traité de l'Orateur* que Rollin a pris cette comparaison du genre simple avec une table frugale, et servie avec une élégante simplicité : *Ut in epularum apparatu à magnificentiâ recedens, non se parcum solum, sed etiam elegantem videri volet.* Les deux autres comparaisons ne sont pas de Cicéron, il est vrai ; mais elles sont de Quintilien, et c'est cet habile critique, c'est l'auteur des *Institutions oratoires*, que Voltaire censure en croyant ne censurer que l'auteur du *Traité des Études ;* c'est Quintilien qui, avant Rollin, avait comparé le genre tempéré à un fleuve majestueux dont l'eau est claire et pure, et dont les rivages sont ombragés par de vertes forêts; et la genre sublime, à la foudre qui éclate, au torrent qui renverse. Ces deux illustres écrivains ont cru qu'il était permis de peindre de grandes choses par de grandes images, de parler quelquefois en orateur à des élèves qu'on formait pour être orateurs ; enfin, de parler éloquemment de l'éloquence. Quintilien va même plus loin : il devient poëte, il s'élève jusqu'à la magnificence des images et du style de l'éloquence sublime lorsqu'il en parle ; et tandis que Rollin s'était contenté de dire non ridiculement comme le travestit Voltaire, mais faiblement en comparaison de son modèle : « C'est cette sorte d'é-
« loquence qui enlève et qui ravit l'admiration et les applau-
« dissements ; c'est elle qui tonne, qui foudroie, et qui,
« semblable à un fleuve rapide et impétueux, entraîne et
« renverse tout ce qui lui résiste. » Quintilien dit avec plus de force et d'enthousiasme, et plus de pompe dans l'expression :

At ille qui saxa devolvat et pontem indignetur, et ripas sibi faciat multus et torrens, nitentem contrà feret, cogetque ire quà rapit.

On est accoutumé à cet abus et à ces injustices de l'esprit de Voltaire; mais ce qu'on a quelque peine à s'expliquer, c'est que des écrivains sans passion, assez favorables même aux opinions qui, dans le temps, suscitèrent quelques ennemis à Rollin, et troublèrent la fin de sa vie, aient adopté, étendu, amplifié ces réflexions injustes et dénigrantes. Tels sont les auteurs du *Dictionnaire historique*. Ils font plus, ils attaquent la personne et le caractère de Rollin; ils l'accusent de *vanité, surtout par rapport à ses ouvrages, dont les éloges emphatiques de ses partisans lui avaient donné une haute opinion* : à les entendre, il ne se contentait pas d'en penser beaucoup trop favorablement, *il en disait naïvement ce qu'il en pensait*. Ils veulent bien n'attribuer cette vanité qu'à la franchise de son caractère. C'était, disent-ils, *un homme vain sans orgueil*. Je l'avoue, ce n'est point sous ces traits que je me représente Rollin; ce n'est point l'idée que nous en ont laissée ses contemporains; ses écrits, loin de décéler cette puérile vanité, respirent la plus aimable modestie. Rarement il répondit à ses critiques; et quand il crut devoir se défendre, ce fut avec des expressions douces, polies, humbles même, que ne connaît point la vanité d'un auteur dont l'amour-propre est irrité. On avait imprimé en Hollande une critique amère de ses histoires, sous le nom vrai ou supposé du sieur Vendermeuler; on lui reprochait aussi grossièrement qu'injustement de ne pas savoir le grec. M. Rollin, dans sa réponse qu'il fit insérer à la tête du quatrième volume de son *Histoire romaine*, assure qu'il l'a beaucoup étudié, qu'il croit le savoir; mais il avoue modestement « qu'il peut néanmoins lui avoir échappé un grand nombre « de méprises....., et qu'il ne doute point que les observa-« tions de son censeur, qu'il n'a point encore eu le temps « d'examiner, ne soient solides. » Il promet d'en profiter dans une nouvelle édition, et de *corriger ses erreurs*. Il ajoute :

« C'est tout ce que le censeur a droit d'exiger de moi ; mais je « lui dois, de mon côté, des remercîments de la peine qu'il s'est « donnée de relever mes fautes, par où il m'a mis en état de ren- « dre mon ouvrage moins défectueux. Je lui suis encore plus « obligé du service considérable qu'il me rend par sa critique, « bien capable de mortifier l'amour-propre, et de servir de « contre-poison aux louanges et aux applaudissements, bien plus « à craindre pour moi, et bien plus dangereux que ne seraient « les critiques les plus vives. » Est ce là le langage de la vanité? Avouons du moins que ce n'est pas ainsi qu elle s'exprime aujourd'hui. Parmi les vers que M. Coffin avait faits pour mettre au bas du portrait de Rollin, on remarque celui-ci, par lequel il le loue d'être en même temps et le témoin et le contempteur de sa renommée : *Famæ idem testis, spr. tor et ipse suæ.* Or, dans les hommages de l'amitié, on peut exagérer les bonnes qualités, on peut taire les mauvaises; mais lorsque celui qu'on loue est connu par un défaut, on ne lui attribue point précisément la vertu opposée à ce défaut. L'adresse du panégyriste suffirait pour nous garantir de cette imposture; la bonne foi et la sincérité de ces hommes de bien nous en garantissent encore mieux. Espérons que M. Michaud, dans sa *Biographie universelle,* confiera l'article de Rollin à un écrivain qui le vengera, et lui rendra une justice plus complète.

Ce fut en 1726 que parut le *Traité des Études.* Rollin avait alors soixante-cinq ans, et n'avait publié jusque-là que des poëmes et des discours latins, écrits avec une rare pureté et beaucoup d'élégance. Il prouva, dans un âge déjà fort avancé, qu'il n'écrivait pas moins bien en français, qu'il semblait jusque-là n'avoir pas regardé comme sa langue la plus naturelle et la plus familière. Le succès qu'il obtint le détermina à écrire les longs et intéressants ouvrages historiques que nous lui devons. Les éditeurs de ses OEuvres complètes, sans avoir égard à cet ordre chronologique de ses ouvrages, publient d'abord ses *Histoires*, et terminent par son *Traité des Études* : cela est assez indifférent, et peut-être même les éditeurs don-

neraient d'assez bonnes raisons pour justifier l'ordre qu'ils suivent. Le *Traité des Études*, en effet, bon surtout pour les maîtres, ne l'est qu'aux écoliers déjà un peu forts, un peu avancés, qui ont déjà un peu formé leur goût, acquis quelques connaissances et l'usage de la réflexion. Les *Histoires*, au contraire, peuvent être mises entre les mains des plus jeunes élèves; elles intéressent tous les âges, et l'enfance n'en est point exceptée. Rollin s'adresse souvent à elle, se met à sa portée, et sait tout la fois l'instruire, l'attacher, la captiver. Ses *Histoires*, dit-on, sont bien longues ; mais ce sont les développements un peu étendus et les circonstances un peu détaillées qui fixent l'histoire dans la mémoire : ce n'est qu'en oubliant beaucoup qu'on parvient à retenir un peu.

DISCOURS

PRONONCÉ A L'OUVERTURE DU COURS DE L'HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE PAR M. ROYER-COLLARD, PROFESSEUR ET DOYEN DE LA FACULTÉ DES LETTRES DE L'ACADÉMIE DE PARIS.

L'histoire des méditations et des pensées de l'homme n'est ni moins intéressante ni moins curieuse que celle de ses actions : elle offre, comme celle-ci, ses époques de grandeur et de gloire, et ses temps de décadence et d'humiliations. La philosophie a eu aussi ses combats, ses triomphes, ses revers, ses vicissitudes et ses révolutions ; enfin toutes les diverses fortunes qui intéressent aux destinées des empires et à la lecture de leur histoire. Tantôt elle a éclairé les hommes par ses sublimes spéculations, ses importantes découvertes et même ses brillantes hypothèses ; tantôt elle les a égarés par ses fausses théories, ses vains systèmes, ses dangereuses erreurs; tantôt l'honneur, tantôt la honte de l'humanité, elle reçut tour à tour les plus éclatants hommages ou les plus insultants mépris. Quelques-uns de ses

sectateurs, dans l'admiration qu'excita leur génie, furent appelés divins : tel fut Platon chez les Grecs ; tels eussent été parmi nous Bacon, Descartes, Leibnitz, Newton, si les modernes étaient aussi enthousiastes dans leurs sentiments, aussi exagérés dans leurs expressions que les Grecs. D'autres, au contraire, reçurent les plus flétrissantes qualifications : si les premiers avaient été élevés au-dessus des mortels, ceux-ci furent rabaissés au niveau des bêtes les plus immondes : tels furent les *Cyniques* et ceux qui s'agrégèrent au troupeau des *pourceaux d'Épicure*. Enfin, l'extravagance des systèmes d'un grand nombre d'entre eux fut portée si loin, que l'un des plus beaux génies et des esprits les plus philosophiques qui aient jamais existé, Cicéron, leur rendit cet injurieux témoignage, qu'il est impossible d'imaginer quelque chose d'absurde qui n'ait déjà été dit par quelque philosophe. Varron, le plus savant des Romains, comparait, plus énergiquement encore, le système des philosophes aux plus épouvantables songes d'un malade en délire : *Nemo ægrotat quicquam somniat tam infandum quod non aliquis dicat philosophus.*

Exposer ces divers et nombreux systèmes souvent très-compliqués et très-obscurément expliqués dans les ouvrages des philosophes, de leurs commentateurs ou de leurs historiens, faire connaître toutes ces hautes conceptions du génie philosophique, et toutes ces singulières aberrations de l'esprit humain, dans ses recherches sur lui-même, sur la nature des choses et sur les lois qui régissent le monde intellectuel et physique ; montrer les rapports subtils par lesquels des systèmes qui paraissent opposés se touchent et s'unissent ; dévoiler ce qu'il y a de vrai même dans ceux qui sont faux, ce qu'il y a de faux dans ceux même qui ont le plus de vogue, de célébrité et qui contiennent le plus de vérités ; embrasser ainsi le cercle entier des pensées de l'homme sur les objets les plus dignes de ses méditations, telle est l'importante et immense matière d'un ouvrage ou d'un cours sur l'histoire de la philosophie. Déjà plusieurs écrivains ont été tentés par ce noble et

magnifique sujet; la plupart effrayés de ses difficultés n'en ont embrassé qu'une partie; quelques-uns ont osé l'aborder tout entier; entre autres Brucker, Stanley, Deslandes. L'ouvrage du premier, surtout, est plein de recherches savantes et profondes, de jugements excellents, fruit d'un esprit sage et éclairé. L'ouvrage du second, écrit en anglais et traduit deux fois en latin, ce qui marque l'estime qu'on en a faite, n'est point dépourvu d'érudition, mais il est trop superficiel dans l'exposition des systèmes : le livre de Deslandes, bien plus superficiel encore, défiguré d'ailleurs par le précieux dans les pensées et l'affectation dans le style, est le plus imparfait de tous. Ce n'est point ici le cas d'entrer dans de plus longs développements, ni d'essayer une critique plus approfondie de ces trois historiens de la philosophie; il suffira de remarquer que leurs ouvrages sont nécessairement trop incomplets pour nous. Depuis leur publication, la philosophie est loin d'être restée stationnaire, elle a acquis de nouvelles lumières, elle a donné dans de nouveaux écarts : son influence peut donc être envisagée sous de nouveaux rapports, soit moraux, soit politiques, et son histoire doit être continuée jusqu'à nos jours.

Ce nouvel et intéressant ouvrage sera sans doute le fruit du cours que M. Royer-Collard professe à l'école normale de l'Université impériale, et se composera des leçons qu'il donne aux élèves de cette école, destinés eux-mêmes à professer un jour. C'est ainsi qu'un très-bon ouvrage de littérature s'est formé des leçons données par M. de La Harpe dans une école moins sérieuse dans son but, mais qui répond toujours et répondra encore longtemps à toutes les épigrammes, à toutes les critiques, à toutes les satires, par ce seul et heureux résultat de son institution. Nous devrons sans doute à l'école normale des productions non moins heureuses et en plus grand nombre; et, sans parler des professeurs de belles-lettres, de celui de poésie latine surtout, sans sortir du sujet dans lequel doit me retenir le discours dont j'ai à rendre compte, la philosophie, en dictant dans cette école de savantes leçons, fournira les

matériaux de deux savants ouvrages très-distincts qui seront sans doute recueillis un jour par l'instruction pour l'instruction de ceux qui ne peuvent assister à ces cours. Deux célèbres professeurs, en effet, y envisagent le même sujet sous des rapports très-différents ; l'un en philosophe profond, l'autre en historien plein d'érudition : de sorte cependant que le premier, en établissant les vrais principes et les véritables fondements de la philosophie, prouve très-bien, quand l'occasion s'en présente, qu'il en connaît parfaitement toutes les révolutions et toute l'histoire, et que le second, en déroulant ces curieuses annales de l'esprit philosophique, en expliquant, adoptant ou rejetant ces divers systèmes, a sans cesse l'occasion de prouver qu'il est imbu des plus saines doctrines de la philosophie.

M. Royer-Collard indique d'abord, dans le discours qu'il a prononcé à l'ouverture de ce cours, la méthode qu'il suivra dans l'exposition de tant de divers systèmes philosophiques qui se sont tour à tour succédé, détruits, renouvelés depuis les philosophes indiens, depuis les plus anciens philosophes grecs, Thalès et Pythagore, jusqu'à Locke, Condillac, et jusqu'à ces derniers temps. Suivra-t-il, comme les historiens qui l'ont précédé, l'ordre des temps ? Mais, en pareille matière, cet ordre chronologique satisfait peu l'esprit, est peu philosophique. Ne vaut-il pas mieux classer tous les systèmes d'après leurs rapports naturels et leur analyse ? Telle est la méthode que se propose de suivre le professeur, en observant néanmoins qu'elle est aussi quelquefois un peu arbitraire, parce que ces rapports ne sont pas toujours bien définis, ni les analogies toujours bien claires : mais, de deux méthodes nécessairement imparfaites, il faut choisir celle qui l'est le moins, et qui s'accorde le mieux avec l'esprit d'analyse qui doit principalement régner dans un pareil cours : or, il est évident, comme le remarque justement le professeur, que *la chronologie des doctrines est une circonstance presque indifférente à l'analyse, et qu'un système n'est point analogue à cet autre*

système, par cela seul qu'il l'a précédé ou suivi dans l'ordre des temps.

L'objet le plus important de la philosophie, c'est la connaissance de l'homme, surtout de la partie la plus noble de l'homme : l'âme et sa nature, l'esprit et ses facultés. Telle était la première investigation que proposait au sage la fameuse inscription du temple de Delphes ; tel a été le premier sujet des méditations des philosophes dans tous les âges, celui qui, dans tous les temps, a enfanté le plus de systèmes et de faux systèmes. Cicéron, dans une comparaison d'une admirable justesse rappelée par M. Royer-Collard, comparait l'esprit à l'œil qui voit tout, et ne se voit pas lui-même ; mais du moins l'œil voit l'œil d'un autre, et peut aussi se connaître et se juger par analogie, tandis que l'esprit ne voit pas plus l'esprit d'un autre qu'il ne se voit lui-même. C'est déjà un grand obstacle pour se connaître ; mais le savant professeur en trouve un plus grand encore dans la langue mal faite de la philosophie et dans le mensonge *perpétuel de cette langue dont la philosophie fait usage.* « L'homme, dit-il, dominé par « les sens dont il reçoit ses premières leçons, et qui le sou- « mettent à une foule de besoins, nomme d'abord les objets « extérieurs, les propriétés par lesquelles ils agissent sur lui « et les phénomènes qu'ils lui présentent. Ce vocabulaire est « déjà fort étendu, quand la réflexion, le développant à la « suite des autres facultés, apprend à l'homme à tourner sur « lui-même ses regards ; mais faible et mal assurée, elle cher- « che au dehors des similitudes, elle emprunte à la matière « les lois, à la langue commune les mots qui les expriment. « Ainsi la langue de la philosophie contracte en naissant un « vice irrémédiable ; elle est toute figurée.... Cependant il n'y « a point de véritable analogie entre les lois de la pensée et « celles de la matière. Les similitudes que l'esprit se plaît à « créer charment l'esprit dans les ouvrages du poëte et de l'o- « rateur ; mais transportées dans la langue philosophique, « elles y sont une continuelle erreur. En vain le jugement les

« repousse, la puissance des mots les ramène sans cesse, et « l'entendement se remplit d'illusions quand il se contemple « dans ses images trompeuses. L'abus des termes figurés est « peut-être la source la plus féconde des absurdités où sont « tombés les philosophes anciens; et la philosophie moderne, « en général plus circonspecte, n'a point assez évité de fonder « des théories sur des métaphores. »

Ce morceau me paraît aussi philosophiquement pensé qu'élégamment écrit; je pourrais en citer beaucoup d'autres qui mériteraient les mêmes éloges; tel est entre autres celui où M. Royer-Collard examine, en passant, si c'est aux sensations que nous devons toutes nos idées; et sans décider ce grand problème de la philosophie, il indique assez quelle est sa pensée, par ces questions : « Est-ce la sensation qui perçoit, qui « se souvient, qui juge, raisonne, imagine? Est-ce dans la « sensation qu'on trouve la règle éternelle des droits et des « devoirs? Quand elle enseignerait l'utile, enseignerait-elle « le beau et l'honnête? A-t-elle inspiré ce vers :

Summum crede nefas animam præferre pudori ?

On pourrait peut-être reprocher à ce discours un peu de vague; toutes les parties n'en paraissent pas nécessairement liées, ni les idées suivre clairement les unes les autres. Je hasarderai une autre critique, mais je la hasarde en tremblant, et on ne sera pas surpris de mon effroi lorsqu'on verra les grandes autorités et les grands noms que j'ai contre moi. Voici d'abord le texte que j'attaque : « La raison soumet la « découverte des causes à deux épreuves : il faut d'abord « qu'elles existent réellement, il faut ensuite *qu'elles contien-* « *nent tous les effets qu'on leur attribue.* Newton, qui a pro- « mulgué ces règles, les avait apprises de Bacon; elles sem- « blent puériles à force d'être nécessaires. » Eh bien ! de ces deux règles, si évidentes qu'elles en sont puériles, il y en a

une qui me paraît très-fausse ; ce n'est pas la première assurément, et je conviens que pour être *cause* de quoi que ce soit, il faut exister d'abord. Mais il me semble qu'un agent peut être *cause,* sans comprendre *tous les phénomènes* qu'on lui attribue ; s'il en comprend la moitié, ou le tiers, ou le quart, ou une partie quelconque, il est, à la vérité, *cause* moins générale, moins étendue, mais il est toujours *cause :* il faut que je n'entende pas cette seconde règle, car mon objection me paraît claire et évidente, et il est encore plus clair et plus évident que j'ai tort si j'ai contre moi Bacon, Newton et M. Royer-Collard.

ÉLOGE DE MONTESQUIEU ;

DISCOURS QUI A REMPORTÉ LE PRIX D'ÉLOQUENCE, DÉCERNÉ PAR L'ACADÉMIE FRANÇAISE DANS SA SÉANCE DU 15 AVRIL 1816 ; PAR M. VILLEMAIN, PROFESSEUR A LA FACULTÉ DES LETTRES.

On pourrait s'étonner que l'Académie française ait différé jusqu'à nos jours à proposer l'éloge de Montesquieu pour sujets des prix d'éloquence qu'elle distribue chaque année. Ce fut immédiatement après la mort de l'immortel auteur de l'*Esprit des Lois*, que l'usage prévalut à l'Académie de donner pour sujet de prix l'éloge des hommes illustres qui avaient honoré la France. C'était l'éloquence du panégyrique, substituée à celle du sermon ; car jusque-là, les sujets proposés à l'orateur qui avait l'ambition des palmes académiques étaient des points de morale ou de religion d'après un texte choisi dans l'Écriture ; et on peut encore lire dans les *OEuvres de Fontenelle* un discours couronné et fort édifiant sur la patience, vertu qu'il n'était pas inutile de célébrer au sein de l'Académie à cette époque, et peut-être même depuis. Cette innovation était bonne en soi, elle était naturelle et fondée sur

d'assez bons motifs ; car puisque ailleurs on faisait de beaucoup meilleurs sermons qu'à l'Académie, l'Académie eut raison de ne plus vouloir qu'on fît des sermons chez elle. On ne venait point les y entendre, on ne les lisait point ; elle fit très-bien d'ouvrir une autre carrière aux orateurs qui briguent ses suffrages et ses récompenses. Il est certain que depuis ils ont eu beaucoup plus d'auditeurs, beaucoup plus de lecteurs. Je le répète, l'innovation était donc heureuse ; mais dans un siècle d'engouement, elle fut célébrée fort au-dessus de son mérite : on en sut plus de gré à l'Académie que si elle eût publié un bon dictionnaire ou quelque autre ouvrage important. La Harpe, trop sensible à ce qui lui avait procuré quelque gloire, revient souvent sur cette époque qu'il appelle *grande et signalée,* non-seulement dans les annales de l'Académie, mais dans celles de la littérature. Les orateurs académiques la rappellent souvent avec quelque emphase, et dernièrement encore, le directeur de l'Académie l'a de nouveau célébrée dans son discours. J'y applaudis comme lui et comme tant d'autres : toutefois je prédis qu'il faudra encore quelque nouvelle innovation ; car celle-là est déjà bien ancienne, et la monotonie des éloges pourrait à la longue produire quelque satiété dans les esprits. D'ailleurs la disette des grands hommes viendrait tout naturellement forcer les académiciens à proposer de temps en temps d'autres sujets à l'éloquence de nos jeunes orateurs. La nature est en effet beaucoup moins libérale et moins magnifique dans ses dons que l'Académie ; celle-ci nous offre un prix d'éloquence chaque année ; ce n'est pas avec la même profusion que la nature produit les grands hommes.

Mais il nous en reste encore qui n'ont point été célébrés, et jusqu'ici Montesquieu était du nombre ; il n'avait été loué dans le sein de l'Académie, dont il sera toujours une des premières gloires, que par son successeur M. de Châteaubrun. Deux autres académiciens, ses confrères, avaient, il est vrai, fait son éloge. Mais d'Alembert, l'un de ces deux orateurs, homme

d'esprit, mais encore plus homme de parti, naturellement plus chagrin qu'approbateur, plus passionné dans sa haine que dans son admiration, panégyriste assez froid, et détracteur assez violent, aimait surtout dans l'éloge d'un grand homme, l'occasion et les moyens qu'il y trouvait de faire la satire de ses ennemis, de ses adversaires, de tous ceux qui se révoltaient contre le joug intolérant de ses opinions. Peu éloquent, affectant même vraisemblablement dans son impuissance de dédaigner les formes de l'éloquence, son style net, clair, quelquefois même assez élégant, mais dépourvu d'élévation et de vigueur, n'a de la verve et de la chaleur que lorsqu'il est amer. Ce ne sont pas là les qualités d'un bon éloge, surtout d'un éloge oratoire tel qu'il convient de le faire des grands talents et d'un beau génie. Je sépare de ce médiocre éloge l'excellente analyse de l'*Esprit des Lois*, qu'il en avait séparée lui-même, et avec raison; car toute analyse un peu longue, et telle doit être celle de l'*Esprit des Lois* pour être claire, refroidit nécessairement un discours. Maupertuis, autre panégyriste de Montesquieu, prononça l'éloge de cet écrivain célèbre à l'Académie de Berlin, qui s'était empressée de compter l'auteur de l'*Esprit des Lois*, parmi les membres étrangers. Le discours de Maupertuis, long, diffus, obscur dans ses analyses, faible et commun dans son style, est fort au-dessous de celui de d'Alembert, mais s'il est d'un écrivain moins distingué, il est d'un meilleur homme. Maupertuis, toutefois, a son génie de malice; parlant d'un des premiers ouvrages de Montesquieu, dans lequel la profondeur des vues et du génie se décèle à travers la légèreté du style et les grâces de l'esprit, il dit : « Ce n'est pas ici un bel esprit qui, après « les plus grands efforts, n'a été qu'un philosophe superfi- « ciel, c'est un philosophe profond qui s'est trouvé un bel « esprit. » Ce trait est évidemment dirigé contre Voltaire ; faible vengeance contre l'auteur de la sanglante diatribe du docteur Akakia.

L'éloquence doit servir au triomphe du génie et des talents

rares et extraordinaires; elle semble faite pour les célébrer. C'est là, sans contredit, un de ses plus nobles emplois et de ses plus honorables usages. Montesquieu n'avait donc point été loué d'une manière digne de lui, car assurément aucun de ses panégyristes n'avait été éloquent. M. Villemain est le premier qui l'ait célébré avec cet éclat de pensées et de style, ces grâces et cette éloquence d'élocution, ce coloris d'images, cette magnificence et cette pompe oratoire qui ne sont pas encore toute l'éloquence, mais qui en constituent les parties les plus brillantes, s'appliquent heureusement à l'éloge d'un grand homme et paraissent l'expression propre et naturelle de l'admiration qu'il inspire. Je semblais au commencement de cet article faire un reproche à l'Académie d'avoir aussi longtemps différé ce tribut et ces honneurs à la mémoire de Montesquieu; mais peut-être faut-il l'en féliciter. Je ne sais en effet si à aucune autre époque les orateurs qui ont ambitionné avec le plus de succès les palmes académiques auraient produit un ouvrage aussi ingénieux, aussi spirituel, aussi brillant. Ne nous plaignons point que cet hommage soit trop tardif, puisqu'à tout prendre, et malgré quelques observations critiques dont il peut être l'objet, il est excellent.

Ceux qui exigent quelque effort de travail et d'imagination, et même une sorte de création dans le plan général et la disposition des parties d'un ouvrage, trouveront sans doute que celui de M. Villemain est dépourvu de ce mérite ; car j'avouerai avec eux que c'en est un. Mais est-il indispensable, et faut-il en faire une loi rigoureuse à un auteur ? Lorsqu'un sujet offre un plan tout fait et une division naturelle des parties, l'écrivain peut, à la vérité sans gloire, mais aussi sans reproche, adopter ce plan et cette division : *Vitavit culpam, non laudem meruit.* C'est ce qu'a fait M. Villemain, et sans rechercher avec effort un autre ordre d'idées, et une autre distribution des parties de son discours, il s'est tout simplement abandonné à la suite des ouvrages de Montesquieu, qu'il a à peu près parcourus dans leur ordre chronologique, les analysant tous successive-

ment avec beaucoup d'esprit et de sagacité, avec une juste appréciation de leurs mérites différents et souvent très-divers, avec une variété de tours et d'images qui répond à la variété des sujets, avec un heureux choix d'expression et une rare et constante élégance de diction ; de sorte que son discours n'est qu'une suite d'analyses très-bien faites et très-brillantes. Je ne sais, au reste, s'il est possible de louer autrement les grands écrivains, dont toute la gloire est dans leurs ouvrages. C'est un plan donné, naturel et uniforme, qu'adopteront toujours leurs panégyristes et qui les dispensera d'en chercher un autre. Je ne serais point éloigné de regarder cela comme un service de ce genre de composition.

Un autre défaut qu'on y remarque trop souvent, mais qui n'en est point inséparable, et que l'habileté des écrivains sait éviter, c'est le peu de liaisons entre les parties d'un discours entièrement composé d'analyses d'ouvrages souvent très-divers, productions d'un même génie. M. Villemain a su parfaitement unir ces parties divisées et quelquefois presque disparates. Si, dans quelques endroits extrêmement rares, le fil de ses idées paraît se briser, si du moins leur connexité n'est pas claire et évidente, ce n'est point dans les parties difficiles où il faut passer d'un sujet à un autre ; l'orateur est averti par la difficulté même, et il la surmonte ; des transitions heureuses enchaînent ces idées qui semblaient n'avoir pas de lien commun : c'est l'effet de l'art, et assurément l'art ne manque pas à M. Villemain. Je citerai comme exemple, non de ses transitions les plus faciles et les plus naturelles, mais les plus oratoires et les plus magnifiques, cette grande et noble image par laquelle il passe de la belle analyse *de la Grandeur et de la Décadence des Romains*, à la longue analyse de l'*Esprit des Lois*. « S'il m'est permis, pour célébrer ce peintre sublime « de la Grèce et de Rome, d'emprunter une image à l'antiquité, en suivant le cours et la variété de ses ouvrages, il « semble que nous arrivons au dernier monument de son « génie par les mêmes détours qui conduisent lentement aux

« temples des dieux. Nous avons traversé d'abord les riants « et heureux bocages qui jadis cachaient la demeure sacrée ; « plus loin, en étudiant avec Montesquieu les souvenirs de « l'histoire, nous avons pour ainsi dire, rencontré sur son « passage ces statues des grands hommes et des héros qui oc- « cupaient la première enceinte des temples antiques, comme « étant l'image de cè qu'il y a de plus noble après les dieux. « Nous touchons enfin au sanctuaire d'où la sagesse révèle « ses oracles ; mais ce dernier trait de l'allégorie ne convient « pas aux vérités simples et naturelles annoncées par le légis- « lateur français. Montesquieu s'adresse à la raison des peu- « ples ; la simplicité et l'universalité, voilà les deux attributs « de son ouvrage, etc. »

Beaucoup d'élégance dans le style et d'esprit dans les pensées, telles sont les qualités qui distinguent éminemment les productions de M. Villemain. Ses louanges sont ingénieuses, ses critiques spirituelles, toutes ont une forme piquante ; il passe des unes aux autres avec grâce et légèreté, et sait tirer même des reproches de nouveaux sujets d'éloges ; c'est ainsi que, connaissant les défauts que l'on a justement reprochés au style de Montesquieu, il les atténue avec adresse par les considérations suivantes : « Il ne faut pas se le dissimuler, ces « grâces affectées, ces subtils raffinements qui déparent quel- « quefois le style de Montesquieu, sont dictés par un système; « car les fautes des grands écrivains sont rarement involon- « taires. » Après avoir donné quelques développements, et même une preuve de fait à cette assertion, M. Villemain continue ainsi : « N'oublions pas une pareille censure pour la « gloire même de Montesquieu, car du milieu de ces petites- « ses, il s'est élevé à la hauteur du génie antique. Il semble « que ce grand homme, tant qu'il ne traitait que des sujets « dignes de sa pensée, se livrait à l'influence de son siècle ; « mais lorsqu'il avait rencontré un sujet égal à ses forces, « alors il était libre, il n'appartenait plus qu'à lui, et rede- « venait simple et naturel, parce qu'il pouvait montrer toute

« sa grandeur. » Il revient sur la même idée, et lui donne un tour différent dans le parallèle qu'il institue entre Bossuet et Montesquieu à l'occasion des causes de la grandeur et de la décadence des Romains. Après avoir dit : « Bossuet a saisi « toutes les grandes idées, et Montesquieu *n'a oublié ni un* « *fait ni une pensée,* » ce qui me paraît exagéré et même vraisemblablement faux, il ajoute avec plus de vérité, et beaucoup de précision et d'énergie : « Se hâtant (Montes- « quieu) de placer et d'enchaîner une foule de réflexions et « de souvenirs, il n'a pas un moment pour les affectations du « bel esprit et du faux goût, et la brièveté le force à la per- « fection. » Tout le monde sera frappé de cette dernière pensée si vive et si rapide. Il n'y a pas une concision moins énergique dans ce trait qui termine un des tableaux analytiques de l'*Esprit des Lois* : l'orateur, après avoir présenté Montesquieu fondant ses principes de législation sur les mœurs et les habitudes des peuples empreintes dans toutes les pages de leurs annales, s'écrie : « Originale et sublime peinture dans la- « quelle les faits paraissent l'inévitable conséquence des prin- « cipes, sortent de la pensée de l'auteur, autant que de la « vérité de l'histoire. »

Je regrette de ne pouvoir citer que quelques traits de ce discours, et non quelques-unes des pages éloquentes dont il est rempli. L'espace me manque pour faire entrer dans cet article, comme je l'aurais désiré, la brillante analyse du dialogue de Sylla et d'Eucrate, et ce morceau, remarqué par tous ceux qui l'ont entendu ou lu, perdrait trop à être abrégé. Quelques personnes l'ont cependant trouvé hors de proportion avec l'étendue et l'importance du dialogue. Je ne suis point de cet avis, et ne saurais trouver trop long ce qui est excellent. Il y a même dans cette partie de l'éloge de Montesquieu une chaleur et un entraînement qui peut-être se font désirer dans quelques autres. Je sais qu'il serait injuste d'exiger, dans l'éloge d'un grand écrivain, cette ardente vivacité et ce feu qui échauffent un ouvrage que la passion anime ; mais

la lumière de la raison a aussi sa chaleur et sa vie. Lorsque cette raison règle les idées et les principes de J.-J. Rousseau, son style est un modèle en ce genre. Voyez comme il a su embellir, animer, échauffer les froides leçons de Locke, dont il a adopté les principes sur l'éducation physique des enfants.

Cependant un sentiment très-vif et à chaque instant reproduit, même avec une certaine affectation, paraît échauffer les pages de M. Villemain. C'est l'enthousiasme de la liberté et des institutions qu'il juge propres à l'affermir : sentiment très-noble sans doute, mais qui ne justifie point les déclamations. Combien d'hommes, d'ailleurs, se trompent sur ce sentiment, le confondent avec un autre, véritable idole de leurs cœurs, et le placent dans un seul système politique, qui ne s'est pas moins souvent montré ami du despotisme et ennemi de la liberté que tout autre. Cependant, préoccupé de ses idées, il ne voit dans l'antique et majestueux édifice de notre ancienne monarchie qu'un frêle échafaudage sur lequel il souffle et qu'il fait disparaître. « Le système politique de « Louis XIV, dit-il, ne pouvait durer que l'espace d'un siècle. » C'est probablement parce qu'il n'a duré qu'environ quatre-vingts ans après la mort de ce grand roi, que M. Villemain raisonne ainsi ; mais c'est une mauvaise manière de raisonner. Le grand homme qu'il loue l'aurait certainement désavoué ici, et peut-être en quelques autres endroits de son éloge. C'est le propre des esprits vifs de croire que ce qui est arrivé ne pouvait pas être autrement, comme ils croient éternels et impérissables leurs systèmes favoris. Cependant on peut dire des opinions et des institutions des hommes ce qu'Horace disait des mots de leur langage :

> Multa renascentur quæ jam cecidere, cadentque
> Quæ nunc sunt in honore.

M. Villemain appelle toutefois ce système politique de Louis XIV, si fragile et si éphémère, *un miracle de nobles*

illusions. Puissent du moins être toujours nobles les illusions de nos écrivains et de nos politiques!

LETTRE SUR LES SPECTACLES.

MONSIEUR,

Nous avons contracté, pendant vingt-cinq ans de désordre, des habitudes qui seront difficiles à effacer, et qui, de temps en temps, se reproduisent encore sous un gouvernement avec lequel elles forment de singuliers contrastes. Cela ne doit pas nous faire désespérer de l'avenir, quoique cela n'embellisse pas le présent; car si les influences de la révolution ont agi durant un grand nombre d'années, le temps ne manquera sûrement pas à celles qui doivent produire des effets plus heureux.

Telles sont, monsieur, les réflexions que je faisais hier à la Comédie Française, où elles m'occupèrent beaucoup plus que la tragédie de *Manlius* que l'on y donnait, et que le jeu de M. Talma. Je vous dirai même, ce qui peut-être vous paraîtra bizarre, que le jeu de cet acteur ne faisait que m'y enfoncer davantage. Une jeunesse nombreuse, ardente et bruyante, remplissait en partie les rangs du parterre, et s'enivrait du plaisir d'admirer et d'applaudir. Je crus d'abord que toute l'Académie de Paris était là; mais j'appris aussitôt que j'étais à un spectacle *demandé*. Eh! par qui? On me répondit que c'était par les élèves de Sainte-Barbe, qui, *pour célébrer la fête de leur patronne*, avaient prié M. Talma de vouloir bien leur donner *Manlius*. Quoi! m'écriai-je, les écoliers *demandent* maintenant des spectacles! et M. Talma, lui-même, ne sait pas toute l'inconvenance d'une pareille démarche! Mais, ajoutai-je à part moi, pourquoi la vanité, toujours si facile

à séduire, d'un comédien, repousserait-elle ce que n'interdit pas la sévérité des guides de la jeunesse, ou ce que permet leur mollesse scandaleuse? Il serait plaisant qu'un homme de théâtre fît la leçon aux directeurs de l'éducation publique, et que la réforme morale des maisons où l'on élève nos enfants sortît d'une coulisse; et puis je tombai dans ma rêverie, qu'interrompaient fréquemment les applaudissements redoublés et le fracas de MM. les *Barbistes* : car c'est le nom qu'ils prennent, et que le chef avisé de la maison a grand soin de maintenir, quoique *Sainte-Barbe* ne soit plus *Sainte-Barbe*, comme il y paraît bien.

Ce n'était pas ainsi que jadis nous fêtions notre patronne : nous ne *demandions* point des spectacles; nous ne nous permettions pas d'envoyer des ambassadeurs aux princes de la scène; nous étions plus modestes, et nous nous contentions de composer pour ce grand jour, et de réciter dans cette solennité quelques pièces de vers latins, qui valaient bien celles que l'on fabrique aujourd'hui dans nos brillantes *institutions*.

Je rends toutefois justice à l'état actuel de *l'instruction* proprement dite. Les études sont bonnes dans nos colléges, et l'on m'assure que parmi les *pseudo-Barbistes* eux-mêmes, il y a des élèves qui auraient pu faire honneur à notre ancienne et véritable Sainte-Barbe. Mais que de choses à réformer encore dans l'*éducation*, qu'il ne faut pas confondre avec l'*instruction* ! En vérité, monsieur, il faut que nous en venions au point où des écoliers ne *demanderont* plus des spectacles : ce ne sera pas encore un degré de perfection très-élevé, mais ce sera un scandale de moins, et un commencement de résipiscence dans les hommes auxquels est confié le soin de conduire et de former la jeunesse.

Un ancien Barbiste. (DUSSAULT.)

—

RÉPONSE

A UN ARTICLE DU CONSTITUTIONNEL.

Si jamais nous avons présenté au public avec confiance, je dirai plus, avec la certitude d'être approuvé par lui, quelques réflexions morales, ce sont, sans contredit, celles où nous nous sommes élevés contre cette députation d'une maison d'éducation vers un acteur, pour lui demander une tragédie; vers une comédienne, *grande coquette* ou *ingénue*, pour lui demander une comédie; enfin, contre un spectacle sollicité et obtenu par un nombreux concours d'écoliers qui viennent en foule y célébrer la fête de leur patronne. Notre confiance n'a point été trompée; ces réflexions ont été goûtées, applaudies, et on nous a su généralement bon gré de les avoir publiées; bien plus, des pères de famille, qui avaient appris par la voie des journaux cette étrange ambassade de la nouvelle maison de Sainte-Barbe à M. Talma et à mademoiselle Mars, et son succès et son résultat, et qui, comme nous, avaient été frappés de son inconvenance, nous écrivirent aussitôt pour nous engager à nous élever contre une démarche aussi irrégulière et aussi déplacée. Leurs lettres nous arrivèrent le jour même où paraissait la nôtre. Nous fûmes enchantés d'avoir répondu d'avance à leur attente, et prévenu leurs vœux.

Mais un journal ennemi constant des anciennes mœurs, des anciennes opinions, de l'ancienne sagesse et de tous ceux qui y tiennent encore, et ne les ont pas entièrement foulées aux pieds; un journal qui ne reconnaît rien de bon que ce qui a été fait et adopté depuis environ vingt-cinq ans; qui n'aime que les opinions qui ont bouleversé la France, et les hommes qui les ont le plus opiniâtrement défendues; ce journal, dis-je,

nous a vivement gourmandés pour avoir imprimé cette lettre d'un de nos rédacteurs, si modérée dans sa forme, si sage et si raisonnable dans ses principes. Notre réponse à la diatribe devait paraître hier; mais, comme nous y discutions encore le fond de la question, qui a été décidé par un arrêt de la Commission de l'Instruction publique, plein d'une sage sévérité et conforme aux vrais principes, nous avons supprimé cette réponse. Nous nous contenterons de repousser la brusque incartade et la violente attaque du *Constitutionnel,* qui, dénaturant tout, et feignant de croire qu'un procédé est odieux parce qu'il l'a désigné par d'odieuses expressions, appelle une *dénonciation* quelques réflexions sur un fait public qui avait eu deux mille témoins, qui intéresse l'ordre et la morale, et sur lequel tout le monde a le droit de dire son avis : l'essentiel est que l'avis soit bon; mais, quel qu'il soit, ce n'est jamais une *dénonciation,* le *Constitutionnel* le sait très-bien.

Ne pouvant raisonner contre nous, il nous injurie ; ne pouvant nous réfuter, il déclame. Nous sommes, dit-il, *des adversaires de l'art des Sophocle et des Corneille, des détracteurs des plus nobles jouissances de l'esprit.* Voilà ce qui s'appelle entrer bien dans le fond du sujet et l'état de la question ! Nous lui répondrons d'abord que quand même nous nous élèverions contre les spectacles en général, il aurait tort encore de le prendre sur un ton si haut et si méprisant : nous nous trouverions en assez bonne compagnie et dans des rangs aussi honorables pour le moins que ceux du *Constitutionnel.* Mais la place qu'ont constamment occupée dans ce journal les discussions littéraires sur les productions théâtrales, prouvent que nous ne sommes pas les ennemis de l'art dramatique, ni les adversaires de l'art des Sophocle et des Corneille, ni les détracteurs de ces nobles jouissances de l'esprit. Seulement nous ne croyons pas que les jeux scéniques doivent entrer dans l'éducation de la jeunesse; nous croyons au contraire qu'il n'est nullement convenable que des écoliers soient auto-

risés à demander aux acteurs et aux actrices des spectacles, et à y assister en corps et en foule; que cela ne doit pas être même toléré, parce que la tolérance deviendrait une autorisation; et qu'enfin le prétexte allégué par les écoliers de Sainte-Barbe, pour faire cette singulière demande, ne servait qu'à rendre leur démarche plus répréhensible et plus déplacée. Voilà notre opinion, et de vaines allégations n'y répondent pas.

A défaut de raisons, le *Constitutionnel* veut nous combattre avec des autorités, et certes je défie bien à ceux qui ne l'ont pas lu de deviner celle qu'il nous oppose : c'est celle du sage et vertueux Rollin. Peut-on se jouer jusqu'à ce point, je ne dis pas de ses adversaires, ce ne serait rien, mais de ses partisans et de ses lecteurs? A qui le *Constitutionnel* pense-t-il persuader ce qu'il avance ici avec tant d'assurance et d'intrépidité? Si, comme je n'en doute pas, dans son humeur querelleuse il nous réplique, nous le prions de nous dire, la main sur la conscience, s'il croit de bonne foi que, dans cette discussion, Rollin serait pour lui et contre nous; s'il croit que Rollin eût trouvé bon, lorsqu'il était principal du collége de Beauvais, que ses écoliers fussent allés prier Baron et mademoiselle Lecouvreur de jouer la tragédie, et de leur donner un beau spectacle pour célébrer dignement la fête du patron du collége? Nous le conjurons de ne point divaguer sur ce point, et de nous donner une réponse claire et positive. Tel est en effet l'état de la question entre nous, et ce n'est que dans les suppositions que nous venons de faire, qu'il avait le droit de nous combattre par l'autorité de Rollin. Mais, dit-il, l'auteur du *Traité des études,* « loin de condamner le plaisir d'as-« sister aux jeux de la scène, *permet cet exercice dans les* « *colléges.* » D'abord cela ne prouverait absolument rien, ou serait tout à fait hors de la question, puisqu'il ne s'agirait point ici d'une tragédie ou d'une comédie jouée par les écoliers dans les murs de Sainte-Barbe. Mais que dira-t-on lorsqu'on saura que Rollin, loin d'être favorable *à cet exercice,* même *dans les colléges,* applaudit beaucoup à

ceux qui ont aboli cette coutume, et la combat par NEUF raisons qu'il développe avec beaucoup de force. Voici la neuvième : « Je finis, *pour abréger*, dit-il, par l'inconvénient « qui doit paraître le plus grand.... c'est le danger qu'il y « a que cette sorte d'exercice ne fasse naître, dans l'esprit « des maîtres et des écoliers, comme cela est assez naturel, le « désir de s'instruire par leurs yeux de la manière dont on « doit déclamer les tragédies, de fréquenter pour cela le « théâtre, et *de prendre pour la comédie un goût qui peut « être bien funeste*, SURTOUT A CET AGE. » Je le demande, le *Constitutionnel* ne doit-il pas être un peu honteux de nous avoir opposé l'autorité de Rollin?

Et cependant ce n'est pas là encore la plus honteuse ou du moins la plus extraordinaire de ses assertions. Voulant nous accabler par des faits, après nous avoir accablés par des raisonnements et des autorités, il continue ainsi : « De tout temps les « écoliers se sont livrés à ce délassement; un grand nombre de « nos contemporains se rappellent qu'avant la révolution, et « dans leurs jours de congé, les élèves des anciens colléges d'Harcourt, du Plessis, de Lisieux, se rendaient au « théâtre. Cette permission leur était accordée comme une récompense. » Il faut que je donne ici un petit avis au *Constitutionnel*. Lorsqu'il voudra étayer une mauvaise thèse par des faits controuvés, qu'il aille les puiser dans l'histoire obscure des Égyptiens; ou, s'il lui faut absolument des contemporains, qu'il passe les mers, et qu'il aille chercher ses exemples dans les contrées les plus lointaines, chez les peuples les plus éloignés, chez les Chinois, par exemple; alors il pourra se débattre sur une fausse assertion, la soutenir vraie, du moins pendant longtemps, et même ne jamais convenir qu'elle est fausse. Mais nous parler de notre temps, de notre âge, et de nous-mêmes, cela n'est pas adroit; nous dire que nous avons vu ce que nous n'avons pas vu, cela est trop fort. Celui qui lui répond ici n'a quitté l'ancienne maison de Sainte-Barbe, l'ancienne Université, qu'au mois d'avril 1791 : il peut l'assu-

rer que deux ans de révolution, d'anarchie et de guerre déclarée contre tous les anciens principes, n'avaient pû encore détruire ces *vieux préjugés* et ces *doctrines gothiques* contre lesquels le *Constitutionnel* déclame si amèrement, ni amener ce *perfectionnement*, cette *perfectibilité* vers laquelle il tend si ardemment. C'était une loi, dans tous les colléges, de chasser l'écolier qui serait allé au spectacle. Cette loi, comme celles qui sont très-rigoureuses, a pu n'être pas toujours observée; mais elle prouve combien on était peu disposé à envoyer les écoliers, en corps, à la comédie, *comme une récompense*. J'aurais voulu, pour voir, que le rédacteur du *Constitutionnel* eût été demander, *comme récompense*, au respectable M. Dupuy, principal du Plessis, l'un des colléges qu'il cite, la permission d'aller à la comédie!

Ainsi, des raisonnements faux, des témoignages faux, ou, ce qui est pis, qui sont contre lui, et des faits faux, voilà les armes avec lesquelles nous combat le *Constitutionnel*: c'était bien la peine vraiment d'entrer dans la lice! Et, pour qu'il ne manque rien à la petite confusion qui doit lui en revenir, celui qui eût été le plus intéressé à la solidité de ses arguments, les méprise et les détruit. Le directeur de la nouvelle Ecole de Sainte-Barbe lui écrit pour blâmer la conduite de ses élèves, et désavouer la part qu'on pouvait lui attribuer dans leur escapade. Il désapprouve hautement *cette partie de plaisir*, comme *contraire aux principes d'une bonne éducation*, et le *Constitutionnel* a imprimé dans la même Feuille, et cette lettre, et l'article par lequel il nous combat. Ainsi on voit à côté les uns des autres les bons et les mauvais principes, le vrai et le faux, l'apologie et la censure des spectacles pour la jeunesse: on peut choisir, c'est un avantage qu'on n'a pas toujours en lisant cette Feuille.

—

LES RÉCLAMATIONS

EN FAVEUR DE L'ÉTABLISSEMENT D'UN FONDS LITTÉRAIRE.

Il est des livres qui méritent de fixer l'attention publique, non par la manière dont ils sont faits, mais par la question qui y est traitée; non par leur mérite réel, mais par celui dont ils sont susceptibles; non par l'intérêt qu'ils ont, mais par celui qu'ils pourraient avoir. Telles sont les *Réclamations en faveur de l'établissement d'un fonds littéraire.*

Il y a aujourd'hui, pour les *belles-lettres, les sciences et les beaux-arts*, un engouement si excessif, un enthousiasme si outré, quoique peut-être factice, et plutôt dicté par le ton général que par un goût particulier et un sentiment réfléchi, qu'on paraîtra sans doute barbare en combattant un projet qui semble propre à les encourager. Je dirai néanmoins, avec l'intime conviction de ce que j'avance, que, dans la disposition actuelle des esprits, tout ce qui est pour eux un nouvel aiguillon qui les excite à jouer un rôle sur le théâtre littéraire, tout ce qui les engage, je ne dis pas à s'instruire, à acquérir des connaissances utiles ou même agréables, mais à vouloir se faire un nom dans la république des lettres, est également préjudiciable à l'intérêt public, et même aux progrès des sciences et de la littérature. Les conséquences politiques et morales d'un système dépendent du temps et des circonstances où on l'établit. Lorsque le cardinal de Richelieu regarda comme une partie essentielle de l'administration publique le soin de diriger l'émulation vers la gloire littéraire, les Français, pleins d'esprit, manquaient de goût; la langue n'était pas épurée; elle ne pouvait être fixée que par des écrivains; il y avait dans les mœurs peu de politesse; les lettres n'étaient

pas en honneur; il n'était pas à craindre que la plupart des enfants des marchands, des laboureurs, des artisans, abandonnassent, celui-ci l'atelier, celui-là le magasin ou la chaumière de ses parents, pour s'ériger en auteur; c'était alors le moment d'exciter l'ambition des honneurs littéraires, non par l'institution ignoble d'un fonds ou d'une caisse, mais par les grands et nobles moyens qu'employa ce ministre. Aujourd'hui, nous sommes tombés dans un excès contraire : la civilisation est extrême; la langue, portée à son plus haut point de perfection, ne s'altère que par la multitude des auteurs, qui, au défaut d'idées nouvelles, veulent au moins employer des mots nouveaux; tout homme qui sait un peu lire a la prétention de beaucoup écrire; il se croit déjà un grand homme, parce que sa tante ou sa cousine l'ont admiré, ou, tout ce qui est aussi facile, et ce qui prouve aussi peu, parce qu'il a été applaudi dans un musée ou dans un athénée. La paresse et la médiocrité jettent dans une carrière où l'on ne devrait être entraîné que par le talent et l'amour de l'étude; c'est un débordement et d'auteurs et de livres qu'il faudrait plutôt arrêter que grossir; et tel est l'excès du mal, qu'au lieu de chercher les moyens de multiplier les écrivains, il serait peut-être utile de ne plus écrire pendant un espace de temps donné, cinquante ans, par exemple, sauf à prolonger ce terme, s'il y avait lieu.

Cette espèce d'épidémie est en effet très-préjudiciable aux particuliers; elle les détourne d'une foule de professions honorables, pour s'adonner à une qu'ils déshonorent; ils courent après la gloire, et ils n'atteignent que le ridicule : c'est un malheur, lorsque la qualité d'homme de lettres doit être ou la conséquence nécessaire d'une fonction plus utile, ou le délassement de travaux plus importants. Cette règle, très-générale, ne souffre qu'un très-petit nombre d'exceptions en faveur de ces hommes extraordinaires, que l'impulsion du génie rend incapables de tout autre objet que celui vers lequel il les entraîne irrésistiblement. Mais il ne faut pas prendre pour le *génie* une folle *ardeur* d'écrire; et si, par une pareille erreur,

on tombe dans l'infortune, on a droit à cette compassion qu'inspire tout homme malheureux, même par sa faute, mais nullement à des *encouragements*. Ne donnons pas une nouvelle force à cet attrait, que des apparences séduisantes, la paresse, l'espérance du succès, un faux calcul de gloire ne rendent que trop puissant. Funeste aux particuliers, il l'est encore bien davantage à la société.

Des philosophes pleins de vanité et d'orgueil accréditèrent, vers le milieu du siècle dernier, cette opinion : Que de toutes les professions, la plus utile à l'État, c'était la profession des lettres ; opinion fausse s'il en fut jamais. Un grand administrateur, un grand capitaine, un intègre magistrat, sont infiniment plus utiles qu'un poëte, qu'un orateur, *voire même* qu'un chimiste. Quelque estime que j'aie pour Malherbe, j'en ai beaucoup plus pour Sully ; quelque respect que je porte à un académicien du siècle de Louis XIV, j'en porte infiniment davantage à Turenne, sauvant la famille royale à Gien, sauvant la France des horreurs de l'anarchie, et la défendant victorieusement contre les ennemis attentifs à profiter de nos discordes civiles. Je préfère d'Aguesseau jurisconsulte et magistrat, à d'Aguesseau orateur. Mais si ceux mêmes qui se sont fait un nom célèbre dans la littérature sont médiocrement utiles, on peut dire qu'il n'est pas de fardeau plus inutile à l'État, et plus dangereux même que le peuple nombreux des mauvais écrivains ; ce sont ceux qui sèment de fausses doctrines, qui corrompent la morale, qui embrouillent les questions les plus claires, qui altèrent les idées sociales ; ils veulent faire beaucoup de bruit, et ils font beaucoup de mal, parce que de toutes les méthodes pour remplir leur but, c'est la plus aisée, et la seule qui soit à leur portée. D'où sont venus les maux de la révolution ? n'est-ce pas parce que tout homme en France s'est cru un homme de lettres, et que tout homme de lettres s'est cru un législateur ?

Enfin, rien n'est plus nuisible au progrès des lettres que le plus grand nombre de ceux qui les cultivent. Il serait aisé

de démontrer *à priori*, qu'un pareil résultat est dans la nature des choses ; mais cela demanderait une trop longue discussion. Je me bornerai donc à la preuve de fait. Certainement du temps de Démétrius de Phalère il y avait plus d'Athéniens qui cultivaient les lettres que dans le siècle de Périclès ; et voyez quelle nuée de sophistes et de rhéteurs succédèrent aux célèbres philosophes, aux grands poëtes, aux grands orateurs qui illustrèrent cette époque glorieuse de la littérature grecque ! Croit-on que la culture des lettres ne soit pas aujourd'hui plus universellement répandue en Italie que sous le pontificat de Léon X ? Et n'y a-t-il pas en France plus d'hommes ou de femmes qui croient pouvoir et même devoir écrire, qu'on n'en voyait qui sussent lire du temps de Louis XIV ? Et voyez jusqu'où est descendue notre littérature ! N'ai-je pas vu applaudir et imprimer avec éloge ces vers adressés par un poëte que par ménagement je ne nommerai pas, à une demoiselle, en lui envoyant des plumes, de l'encre, et de la cire à cacheter :

Je vois le papier *qui s'allume*
Sous votre burin enchanteur......
Ah ! l'on n'a pas besoin de plume
Quand on écrit avec son cœur.

Mais qui pourrait de votre style
Jamais deviner le secret ?....
La cire encore est inutile
Lorsque l'esprit sert de cachet.

J'ai oublié le troisième couplet sur l'encre ; mais elle devenait *couleur de rose ;* et cette *métamorphose* était naturelle *à des yeux faits par l'amour*. Je le demande, est-ce à l'auteur de pareils vers qu'eût désavoués Trissotin, qu'il faut prodiguer des encouragements ? Est-ce pour de pareils poëtes qu'il faut fonder des caisses ?

Non, répondra-t-on ; mais n'en-est-il point d'autres ? Cela

peut être ; mais ce sera pourtant à ceux-ci que les fonds seront destinés, surtout s'ils envoient leurs plumes, leur cire et leurs vers à la sœur, à la femme ou à la maîtresse d'un des directeurs de l'établissement. Presque toujours le véritable mérite a une modestie qui l'empêche de se produire, une noble fierté qui l'empêche de solliciter ; presque toujours la médiocrité est active, intrigante; il est trop facile de confondre de simples apparences avec les droits légitimes du véritable talent, et de céder à l'importunité et aux séductions ce qu'on croit accorder à l'humanité et à la justice.

L'auteur des *Réclamations de la littérature*, etc., avait donc une mauvaise thèse à soutenir ; mais il faut l'avouer, l'avocat est encore bien plus mauvais que la cause; ce n'est pas qu'il n'y ait de bonnes idées dans son ouvrage, mais ce sont celles qui n'ont aucun rapport avec son objet. Il loue beaucoup les gens de lettres, et cela devait entrer dans son plan ; mais il n'a pas senti que rien n'affaiblit plus les éloges les mieux mérités que d'y mêler des louanges fausses et prodiguées sans justice et sans mesure. L'auteur devait-il dire par exemple : «Par qui « s'élevèrent les colonnes de l'édifice des sociétés ? par qui « se répandirent les idées du *tien* et du *mien*, d'où sont déri- « vés les droits de la propriété ? par qui les constitutions po- « litiques furent-elles formées sur les idées ? Par les philoso- « phes, par les hommes de lettres. » Tout cela est évidemment faux; c'est au caractère social que le Créateur donna à l'homme, c'est à ses besoins, c'est à sa faiblesse lorsqu'il est isolé, aux secours et à la force qu'il emprunte de ses semblables lorsqu'ils sont réunis, qu'il faut attribuer l'origine des sociétés, et non aux philosophes et aux gens de lettres, très-rares, à ce que je crois, lorsqu'elles se formèrent. On ne peut pas leur attribuer davantage les idées du *tien* et du *mien ;* celui qui, comme dit Rousseau, entoura le premier une pièce de terre d'une haie, et s'écria : *Ce champ est à moi*, n'était pas un philosophe armé d'une plume pour défendre ses droits, mais un homme robuste dont les bras vigoureux portaient une

massue noueuse, propre à assommer quiconque oserait attaquer sa propriété. Quant aux constitutions politiques, ce sont les Tartares, les successeurs de Mahomet, les Osmanlis qui ont établi les constitutions de l'Orient ; les Goths, les Visigoths et les Francs celles de l'Occident. Les philosophes et les hommes de lettres n'ont point été consultés par ces tiers législateurs ; et quand ils l'ont été, les choses n'en ont pas été mieux pour cela.

« Que l'on compare, dit encore le même auteur, Athènes « et Lacédémone, quelle différence dans le sort de ces deux « républiques !... Dans l'une on porte jusqu'au délire l'admi- « ration pour le génie, et l'amour pour la littérature; dans « l'autre on étouffe tous les talents, on ne veut que des sol- « dats. » Elles avaient tort l'une et l'autre. Il ne faut pas porter *l'admiration* pour quoi que ce soit *jusqu'au délire.* Il ne faut pas *étouffer les talents.* Mais je ne vois pas une *grande différence dans le sort de ces républiques :* elles furent déchirées toutes deux par des factions aristocratiques et démocratiques. Lacédémone, qui *étouffa les talents,* subjugua Athènes qui porta *jusqu'au délire* l'amour des lettres. Toutes deux furent englouties dans le tourbillon de la puissance romaine.

Le plus grand défaut de l'ouvrage est dans une incohérence d'idées incroyables. Le traducteur (car l'ouvrage original est anglais) convient de ce défaut, et comme s'il était épidémique, il y tombe lui-même dans l'endroit où il fait cet aveu : il est étonné que l'auteur anglais ne mette pas plus de suite dans ses idées, puisqu'il a fait *sa profession de foi sur la liberté de la presse :* voilà qui est puissamment raisonné ! La plupart de nos écrivains actuels auraient grand besoin de faire un bon cours de logique, et quelques autres cours encore.

—

L'INDÉPENDANCE DE L'HOMME DE LETTRES,

ÉPITRE QUI A CONCOURU POUR LE PRIX DE POÉSIE.

Fortes creantur fortibus.

C'est un double inconvénient pour les lettres, lorsqu'une société littéraire qui distribue des couronnes et des médailles, et qui dispensant ainsi quelque gloire, exerce une influence si puissante sur les poëtes, leur propose, pour prix de tant de faveurs, de traiter un sujet vague, faux, indéterminé, et peu propre à être revêtu des couleurs de la poésie, qui, comme la prose, ne reconnaît *rien de beau que le vrai.* Ceux qui, avec du talent, ne dédaigneront pas ces petites jouissances de l'amour-propre, et traiteront le sujet proposé, ne feront que des pièces médiocres, parce que le talent échoue contre un sujet ingrat; et c'est là le premier inconvénient. Le second est plus grave encore : plus le sujet est faux, plus il sera avidement saisi par tous les esprits faux, dont le nombre est si prodigieux parmi ceux qui assemblent des hémistiches et des rimes, surtout s'il a un côté qui flatte leur vanité et leurs prétentions. Tel a été le sort du sujet proposé par l'Institut : *l'Indépendance des Hommes de Lettres.* Les pièces couronnées ou honorablement mentionnées sont très-médiocres : les poëtes qui,nayant pas eu le même succès, ne s'en croient pas pour cela moins dignes, en appellent du jugement de l'Institut à celui du public, et l'inondent de leurs ouvrages qu'ils publient ; de sorte qu'on voit pulluler de tous côtés des odes et des épîtres sur l'indépendance des gens de lettres. Ouvre-t-on un journal ? on les y trouve par fragments ou tout entières ; parcourt-on un almanach ou un de ces recueils périodiques qui contiennent la moisson poétique de chaque année, de chaque saison,

ou même de chaque mois? on y trouvera au moins une de ces pièces réprouvées par l'Institut, qui, au fait, ne peut pas couronner tout le monde; voit-on une petite brochure nouvelle ? c'est une épître sur l'indépendance de l'homme de lettres; rencontre-t-on dans le monde un homme qui sort de sa poche des vers dont il va régaler la société? c'est une ode sur ce grave sujet; vous envoie-t-on un manuscrit en vous priant d'en dire votre avis, c'est-à-dire de le trouver excellent, ce qui met les gens polis dans une terrible *dépendance ?* c'est encore une pièce sur *l'Indépendance de l'Homme de Lettres*; et, pour ma part, j'en ai sur mon bureau six d'imprimées, et trois de manuscrites.

Toutes ces pièces ne sont et ne peuvent être réellement que de vaines déclamations. Qu'est-ce en effet que l'indépendance des gens de lettres? Est-ce qu'un poëte, un orateur, un philosophe même, ou tout homme qui écrit pour nous amuser et nous instruire, et le plus souvent ne fait ni l'un ni l'autre, auraient des droits que n'ont pas les autres hommes, et pourraient s'affranchir des lois auxquelles doivent se soumettre tous les membres de la société ? Ou sans avoir des droits particuliers, ou des priviléges exclusifs, trouveraient-ils dans la culture des lettres quelques moyens de secouer la chaîne plus ou moins légère qui, dans tous les gouvernements, resserre dans de certaines bornes notre indépendance naturelle ? Ou enfin les gens de lettres, sans avoir ni droits exclusifs, ni moyens particuliers, puiseraient-ils dans leur caractère personnel une force et une énergie qui les affranchirait du joug commun, leur inspirerait le courage de braver l'oppression et la tyrannie; de sorte qu'en parcourant les annales de la littérature, on y découvre que ceux qui l'ont cultivée, sans être plus indépendants par le droit, l'ont cependant été davantage par le fait ? Il me semble que les gens de lettres n'ont ni titres ni moyens qui leur assurent les droits de l'indépendance, ni preuve de fait qui leur en assure la gloire.

L'homme de lettres n'a pas plus de droits à l'indépendance

que tout autre homme, qu'un orfèvre ou un tapissier : cela est certain. La profession qu'il a embrassée, loin de lui donner des moyens plus puissants pour protéger son indépendance, l'entoure de plus de difficultés et de liens plus nombreux et plus forts de dépendance. De tous les hommes, le plus indépendant est celui qui a le moins de passions et de besoins : aux besoins et aux passions des autres hommes, l'homme de lettres joint le besoin de la célébrité, la passion de la gloire ; et remarquez que je ne parle ici que du besoin le plus noble, de la passion la plus brillante et la plus élevée. Mais de combien de maîtres impérieux sera l'esclave celui qui en est dominé ? Esclave des acteurs qui reçoivent et jouent sa pièce, du libraire qui achète son ouvrage, du critique qui l'approuve ou le rejette, du lecteur qui le juge, des sociétés littéraires qui prétendent aussi distribuer la gloire, du public qui casse ou adopte les jugements des sociétés littéraires ; des opinions dominantes qui seules peuvent donner cette célébrité et cette vogue du moment, si chère à ceux qui n'ont pas le temps d'attendre ; de tous ceux, en un mot, qui ont une influence marquée sur les opinions du public. Est-il un état qui nous mette dans les liens d'une dépendance plus étendue, plus forte, plus inévitable ?

Et je suppose qu'un écrivain échappe à tous ces liens, il trouvera encore souvent contre sa prétendue indépendance le frein de l'autorité. Plus un homme établit de relations avec les autres hommes, plus il peut avoir d'influence sur leurs opinions, leurs sentiments et leurs démarches, plus il doit être l'objet d'une surveillance particulière. Une autorité sage et tempérée restreindra son indépendance plus encore que celle des autres citoyens : elle sait que les gens de lettres, trop souvent esclaves sous un tyran, et séditieux sous un prince faible, ont presque toujours, dans ce dernier cas, porté la liberté qu'ils invoquent jusqu'à la licence, et que, sous prétexte de consacrer leur plume et leur vie à la vérité, *vitam impendere vero,* ils l'ont consacrée à semer des doctrines dangereu-

ses, des principes perturbateurs. Elle mettra donc à leur liberté naturelle des restrictions particulières, parce qu'ils peuvent en faire un abus plus coupable. Et que sera-ce si l'autorité est oppressive et tyrannique? Elle exigera d'eux bien d'autres sacrifices encore; et l'histoire prouve que généralement ils s'y sont peu refusés. Ainsi l'indépendance des gens de lettres n'est pas plus appuyée sur des preuves de fait que sur celles de droit; et Boileau, qui sans doute n'eût pas disputé le prix sur un semblable sujet, avait raison de s'écrier :

> On voit régner partout la basse flatterie.
> *Le Parnasse surtout*, fécond en imposteurs,
> Diffame le papier par ses propos menteurs.
> . . . .
> . . . .
> Mais nous autres faiseurs de livres et d'écrits,
> Sur les bords du Parnasse aux louanges nourris,
> Nous ne saurions briser *nos fers et nos entraves.*

Mais, dira-t-on, il ne s'agit pas des *droits* des gens de lettres, mais de leurs *devoirs;* il ne s'agit point de ce qu'ils ont été, mais de ce qu'ils doivent être, et de ce qu'ont été réellement quelques-uns d'entre eux dans tous les âges; et n'est-il pas incontestable que l'homme de lettres ne doit jamais trahir la vérité, la justice, sa conscience, enfin, en faveur du crédit opulent et du crime puissant? Sans doute, mais ce n'est pas là de l'indépendance, c'est de la probité; et l'on n'est point indépendant pour n'être pas un malhonnête homme. Ce sont des devoirs qu'ils ont à remplir avec tous les autres hommes; et tout leur avantage, dans la supposition où leur conduite ferme et courageuse les précipiterait dans un cachot, est de pouvoir, selon l'expression d'un des meilleurs apôtres de l'indépendance,

> Sur un mur ténébreux leur muet confident,
> Tracer avec leur chaîne un vers *indépendant.*

Et si, comme il est très possible, le vers *indépendant* est mauvais, c'est un bien faible avantage.

Mais, dira-t-on encore, tandis que les autres hommes ne sont obligés d'être honnêtes, justes et vertueux que dans leurs actions et dans leurs discours, l'écrivain n'est-il pas obligé de l'être, et dans ses actions et dans ses discours, *et dans ses écrits?* N'est-ce pas pour lui une obligation particulière, pleine de difficultés, de dangers et de gloire ? Je réponds à cela que je ne vois de véritable *obligation* que dans celle qui nous astreint à une probité sévère dans nos actions et dans nos discours, parce que nous sommes souvent forcés, comme hommes, de parler et d'agir ; mais comme on n'est jamais forcé d'écrire, il s'ensuit que, lorsque le rôle d'écrivain devient trop périlleux, on peut s'en abstenir; et c'est le parti que prendront les plus honnêtes, les plus sages et les plus intrépides d'entre eux : ils se réduiront à être vertueux comme le reste des hommes, et c'est bien assez s'ils y réussissent. Avouons donc tout ce qu'il y a de vrai dans ce sujet fastueux proposé par l'Institut : c'est que l'homme de lettres ne doit pas être un malhonnête homme, et cette vérité est peu poétique.

Aussi tous les poëtes qui ont traité cette question, embarrassés par ce qu'elle présente de vague ou même de faux, n'ont rimé que des lieux communs, ou des raisonnements aussi vagues et aussi faux que la question elle-même. Dans la *dépendance* où ils s'étaient placés en ambitionnant les suffrages de l'Institut, ils ont bien senti qu'il fallait parler fièrement et affirmativement de l'indépendance de l'homme de lettres, et ils n'ont su où la placer. La plupart de leurs vers n'ont aucun rapport avec *l'indépendance;* et quand ils en ont avec l'indépendance, ils n'en ont point avec *l'homme de lettres.* Ils parlent tous à chaque instant du *sage :* or, le sage appartient à tous les états. Ils citent Socrate, qu'il serait ridicule d'appeler un *homme de lettres;* Caton qu'on ne place pas ordinairement dans cette catégorie; et, ce qu'il y a de plus plaisant, l'auteur de l'épître à l'occasion de laquelle je fais cet article cite

Thémistocle. Mais ils s'accordent tous surtout à citer Rousseau : ils lui paient tous un tribut d'hommages et d'admiration ; c'est-à-dire que, confondant toutes les idées, ils prennent pour de l'indépendance l'intolérant orgueil d'un homme qui, sous prétexte de rester indépendant, fut toujours l'esclave de son ombrageuse vanité et de ses puériles préventions.

C'est sous ce point de vue, infiniment plus juste et plus vrai, qu'a considéré Rousseau, un auteur qui avait aussi concouru pour le prix de l'Institut, et que je connais trop modeste pour vouloir être nommé, quand même il aurait eu plus de succès, et qui peut-être ne l'est pas assez pour vouloir l'être, n'en ayant eu aucun. Il peut cependant rejeter son malheur sur l'opinion qu'il a défendue : loin de faire une amplification déclamatoire sur la prétendue indépendance de l'homme de lettres, il le représente énergiquement comme *esclave par état, esclave par besoin, esclave par orgueil*, et conclut ainsi avec beaucoup de vérité et de raison :

> O toi, dont le cœur fier cherche l'indépendance,
> Fuis les fers d'Apollon.

Quant à l'auteur de l'épître qui m'a inspiré ces réflexions, il nous assure qu'Horace dans ces vers sublimes, *justum et tenacem*, etc., a fait le portrait de l'homme de lettres :

> Horace, dans ses vers, peignant le sage austère,
> *A du littérateur* tracé le caractère.

Le *littérateur* forme là un hémistiche bien poétique ! Le poëte ne croit cependant pas devoir lui appliquer sans restriction l'*impavidum ferient ruinæ :*

> D'une ame inaltérable il verra les débris,
> *Sinon de l'univers,* du moins de sa fortune.

Ailleurs, pour le faire rimer avec *l'univers*, il le fait *planer sur un vaste revers*. Je dirai, avec *l'indépendance* d'un critique, que tout cela est bien ridicule.

—

SUR LA NOBLESSE (1).

Les opinions injustes, violentes, odieuses même, qui ont produit une longue et terrible révolution, ne s'effacent que lentement encore lorsque cette révolution est terminée, et ne disparaissent pas entièrement avec elle. Quelques esprits tenaces, à qui les idées subversives de la justice et de l'ordre n'avaient que trop le droit de plaire, les retiennent encore et les reproduisent moins révoltantes sans doute par les ménagements et la modération qu'ils substituent aux violentes déclamations de leurs devanciers; mais plus inexcusables peut-être par cette incorrigible obstination qui continue de mauvaises doctrines et de longues injustices après une fatale expérience. C'est ainsi qu'on rougirait de renouveler aujourd'hui les sanguinaires provocations contre la noblesse, qui retentissaient il y a vingt ans dans tous les journaux, dans tous les pamphlets, dans toutes les tribunes. On veut bien laisser vivre ceux qui ont survécu à leur dévouement et aux proscriptions ; on consent à les laisser jouir des débris de leur fortune, et des châteaux et des terres qui ont échappé aux incendies et aux confiscations. Mais je lisais dernièrement dans un journal, qui peut-être, il est vrai, a dit le lendemain le contraire (car c'est dans la contradiction qu'il fait consister l'impartialité), que les gentilshommes n'avaient rien de mieux à faire qu'à se retirer dans ces vieux châteaux qui leur restent encore, *pour y jouer leurs farces héraldiques* en présence de leur livrée, qui même ne pourrait s'empêcher *de rire sous cape, et*

(1) Cet article est une réponse à une diatribe contre la noblesse, insérée dans le *Journal général*, et dont l'auteur était le spirituel M. Lemontey.

les ponts-levis dressés, afin de n'être pas sifflés. S'il leur prend fantaisie toutefois de sortir de leur noble manoir, et de respirer un peu l'air des villes, le plaisant journaliste ne leur laisse que le choix entre Guéret et Figeac, petites villes qu'il a soin de désigner à une grande distance de celles qu'il doit habiter lui-même, telles que Paris, Lyon (1) ou autres cités magnifiques dignes de lui, et où il est fait pour briller et pour plaire.

Mais il ne veut pas absolument que la noblesse y soit témoin de ses succès, y jouisse de son esprit : c'est le commerce seul qui doit avoir cet avantage ; il ne veut être applaudi que par des marchands, des commerçants. Il rêve : il se suppose roi ou gouverneur d'une île, et successeur de Sancho Pança dans l'île de Barataria, et il ne veut voir dans ses États que des boutiques, des magasins, des ateliers, des ouvriers qui lui *filent* ou lui *tissent du coton*, qui teignent *la laine* en mille couleurs, et la *reproduisent en mille façons variées*, qui *marient l'or et la soie*, et qui transportent dans les vastes dépôts de ces riches négociants *les épiceries de l'Inde et les denrées des Antilles.* Voilà le spectacle qu'il veut avoir continuellement sous les yeux ; voilà les seules personnes qu'il veut voir à sa cour, dans sa capitale, dans les lieux de la résidence de Sa Majesté ou du magnifique Gouverneur, dans les principales villes de ses Etats ; et s'il permet à la noblesse et aux gentilshommes d'habiter quelques lieux écartés, quelques endroits déserts de son île, il les y relègue avec des qualifications injurieuses et des expressions d'un mépris qui paraîtrait sans doute bien méprisable à ceux qui en sont l'objet, mais que je m'abstiendrai toutefois de mettre sous leurs yeux.

Assurément si je voulais imiter son exemple, si je croyais que les représailles fussent permises, que l'aigreur dût provoquer l'aigreur, et que l'injustice autorisât l'injustice, il me serait facile de fouiller aussi dans le répertoire des injures, et

(1) M. Lemontey était de Lyon.

d'en trouver contre la profession du commerce, contre les commerçants et les marchands ; mais que prouvent les injures, sinon l'humeur et le défaut d'éducation et d'équité de la part de ceux qui se les permettent? Soyons donc justes envers le commerce et la noblesse : je n'ai nul besoin de sacrifier une profession honorable à une classe de citoyens dont l'honneur est le mobile et le principe. Les nobles et les commerçants peuvent très-bien vivre à côté les uns des autres, soit dans l'île de Barataria, soit ailleurs ; et si la paix était jamais troublée, j'ose dire que, dans l'état actuel de nos mœurs, il faudrait moins en accuser les orgueilleuses prétentions des uns que la vaniteuse susceptibilité des autres.

Le commerce est une profession extrêmement utile dans un Etat; la noblesse, selon les plus grands publicistes, est une distinction indispensable dans une monarchie, si on ne veut pas qu'elle dégénère bientôt en stupide despotisme ou en turbulente démocratie. Le commerce vivifie l'Etat, il le rend florissant, il y fait circuler les richesses, il procure des jouissances aux particuliers; la noblesse lui donne de l'éclat et de la splendeur, elle y entretient les sentiments élevés et généreux auxquels elle voue un culte particulier, elle le défend toujours, et surtout dans les moments de crise ; elle est particulièrement utile au commerce lui-même par le luxe qu'elle aime, par l'emploi généreux de ses richesses, et ce caractère libéral qui, plus que toutes les autres classes de la société, la porte à répandre sa fortune, à la dissiper même plutôt qu'à l'agrandir par une sévère économie. Les commerçants aiment la patrie qui encourage leurs spéculations, l'ordre, la paix et la tranquillité qui les favorisent ; les gentilshommes aiment leur pays avec plus de désintéressement, se précipitent avec plus de hardiesse au-devant des dissensions qui pourraient le troubler, des innovations qui pourraient le perdre, et en sont plus souvent les victimes. Tous aiment leur prince ; les nobles l'aiment davantage encore, s'attachent plus constamment à sa mauvaise fortune ; et si le gouverneur de l'île de Barataria

était jamais troublé dans son gouvernement et dans la possession de son île, j'ose lui prédire qu'il serait plus vigoureusement défendu encore par ces *hobereaux*, comme il les appelle, qu'il a relégués à Guéret ou à Figeac, que par les marchands et les commerçants de ses villes les plus manufacturières.

Ce ne sont point là de vains raisonnements ni de vaines suppositions. Toutes les pages de l'histoire attestent la vérité de ce que j'avance ici. La noblesse anglaise s'ensevelit presque tout entière sous les débris du trône de Charles Ier. Lorsque les factions déchiraient la France, un roi absolu et machiavélique, Philippe II, flattant des passions populaires pour perdre plus sûrement une nation rivale, fit entendre aux oreilles des factieux les mots de liberté et de république ; la noblesse s'indigna, soutint la couronne, et préserva la France de ce fatal essai de république, qu'elle devait faire deux siècles plus tard. Ce fut la noblesse hongroise, toujours opprimée par la maison d'Autriche, qui défendit avec le plus de fidélité les droits de cette maison illustre, et maintint la couronne sur la tête de Marie-Thérèse. Lorsque des ennemis longtemps vaincus, mais victorieux à leur tour, et enorgueillis de leurs succès, voulaient dicter à Louis XIV des conditions déshonorantes, ce grand roi, en les repoussant, se confiait principalement dans la fidélité et la bravoure des gentilshommes de son royaume : « Je me mettrai, disait-il, à la tête de ma noblesse. » Mais pourquoi chercher des exemples dans les siècles passés? Sans doute dans le nôtre, des Français de toutes les conditions donnèrent au roi et à la patrie de rares et héroïques preuves d'amour et de dévouement ; mais quelle autre classe en donna plus que la noblesse française? Quelle autre se montra plus attachée au trône des fils de saint Louis, et à l'ordre antique de la monarchie! Quelle autre fut plus victime de cet attachement, et s'honora de plus grands sacrifices?

Et c'est lorsqu'ils sont encore tout froissés par ces tempêtes publiques, qu'on les accueillerait par de froides railleries et

des dénominations injurieuses? Cela est-il bien juste et bien généreux? Cela est-il même bien politique et bien philosophique? Un écrivain véritablement philosophe devrait, au contraire, consacrer tous ses efforts à resserrer un lien politique et essentiellement monarchique, que nos mœurs actuelles et la disposition des esprits ne conspirent que trop à détendre ; car il ne faut pas s'y tromper : il y aura toujours en France, et même dans tous les Etats, une sorte d'aristocratie; ou l'aristocratie de la naissance, de la noblesse, ou celle de l'or, des richesses : il faut opter. Le gouverneur de Barataria ne balance pas; il se déclare pour l'or, en se déclarant pour le commerce. Mais est-ce là le ressort le plus moral, le plus politique, le plus généreux? Qu'a gagné la France à discréditer dans l'opinion une autre sorte de monnaie, la noblesse et la considération qu'on portait naturellement à l'homme issu d'une antique race et d'une longue suite de nobles aïeux? Autrefois les gentilshommes se ruinaient au service du roi et de la patrie; la magistrature payait très-cher l'honneur de rendre la justice. Aujourd'hui tout s'estime, tout se paie au poids de l'or. Les finances de l'État s'épuisent en traitements, en appointements de toute espèce; tous veulent y avoir part, tous veulent avoir des places qui donnent de l'argent : la contagion gagne toutes les classes, tous les rangs, et les gentilshommes eux-mêmes, qui ont enfin reçu des leçons d'avidité, de cupidité, après en avoir longtemps donné de loyauté, d'honneur, de désintéressement.

Mais, dit le gouverneur de Barataria, *mes commerçants sont à mes hobereaux comme cent sont à un*, et il en conclut qu'il ne doit pas prendre parti pour un contre cent. La conséquence n'est pas juste dans tous les cas, et son illustre devancier, Sancho Pança, aurait raisonné avec plus de discernement et d'équité. Ce n'est point avec cette sorte d'arithmétique qu'un roi ou un gouverneur doit rendre la justice. Il peut être conforme à l'équité, comme à la saine politique, que les préroga-

tives d'un petit nombre soient maintenues contre les réclamations intéressées d'un plus grand nombre. Si l'on faisait aussi un appel aux passions des artisans, des ouvriers, des prolétaires, il serait très-facile d'en réunir cent contre un riche commerçant; et c'est ainsi qu'on arrive aux idées les plus anarchiques, au bouleversement des Etats, aux folies mêmes de la loi agraire. Pourquoi forger ainsi le premier anneau de cette chaîne de désastres et de malheurs? Les railleries du gouverneur ne sont pas meilleures que ses raisonnements. Une académie de gentilshommes s'était formée à Arles, sous la protection de Louis XIV. Le gouverneur, goguenard, les somme, en souriant, de produire leurs *chefs-d'œuvre*; mais les chefs-d'œuvre sont rares dans toutes les classes; on n'embarrasserait pas moins les bourgeois d'Arles, si on leur faisait une pareille sommation; et lui-même, qui parle de chefs-d'œuvre, que répondrait-il à celui qui lui demanderait les siens? Compterait-il pour un chef-d'œuvre sa diatribe contre la noblesse?

M'accusera-t-on d'avoir voulu en faire une contre le commerce? Cette accusation serait bien injuste. Personne ne reconnaît mieux que moi combien cette profession est utile à l'Etat, combien elle est honorable en elle-même, et par les qualités de la plupart de ceux qui l'exercent. Le commerce est la route de la fortune, il a sa considération particulière; mais la noblesse en a une d'une espèce différente. Pourquoi l'envierait-il! Son partage n'est-il pas assez beau? D'imprudents écrivains doivent-ils s'attacher à allumer, à entretenir cette injuste et funeste jalousie? C'est elle qui a produit une grande partie de nos malheurs : elle a été fatale à la noblesse, au commerce, à la bourgeoisie, aux riches, aux pauvres, à tous; et il devait en être ainsi, car cette basse envie, lorsqu'elle est une fois déchaînée, ne s'arrête jamais au point qu'avait déterminé ceux qui d'abord l'avaient excitée; elle gagne insensiblement toutes les conditions jusqu'aux dernières, et l'État, ébranlé par une agitation aussi générale, ne peut plus se reposer : il croule, et entraîne dans ses désastres et sa ruine toutes les

classes et les nobles, et les commerçants, et les marchands, et le peuple :

Nobilitas cum plebe perit.

SUPPLÉMENT AU RECUEIL

DES LETTRES DE VOLTAIRE.

I.

Je ne regarde ce *Supplément* à un recueil de vingt-quatre volumes de lettres, que les éditeurs de Kell nous avaient déjà donné, que comme un tribut imposé à ceux qui, n'ayant encore que quatre-vingt-douze tomes des Œuvres de Voltaire, seront obligés d'en avoir quatre-vingt-quatorze, en attendant mieux, et comme un appât trompeur à la curiosité publique, qui sera peu satisfaite. Je crois être tout aussi sensible qu'un autre aux charmes de cet esprit qui anime les ouvrages de Voltaire, et qui étincelle particulièrement dans sa *Correspondance;* mais n'y a-t-il pas un terme auquel l'homme le plus avide de cet esprit veut pourtant s'arrêter, et au delà duquel il ne trouve plus qu'ennui et que satiété? Ne se lasse-t-on donc jamais d'un esprit qui, dans cette multitude de lettres, ne s'exerce que sur des riens, sur des matières tout à fait oubliées ou indifférentes, ou sur des objets respectables et sacrés; esprit toujours frivole et superficiel, souvent dangereux et coupable? N'avons-nous pas assez de ces lettres à Thiriot, correspondant obscur, agent méprisé; de ces lettres à M. d'Argental, et n'a-t-on pas assez répété pendant quarante ans, qu'on se *mettait à l'ombre de ses ailes*, qu'on *baisait le bout de ses ailes*, etc.? Ne connaissons-nous pas encore assez

les radotages du vieillard de Ferney, parlant sans cesse de ses *Scythes*, de ses *Guèbres*, de ses *Lois de Minos*; fatiguant tous ses correspondants des détails qu'il leur donne sur ses misérables pièces, des changements qu'il veut y faire, des corrections qu'il leur envoie, des avis qu'il transmet aux comédiens qui doivent y jouer, des sollicitations pour en hâter la représentation? Quel plaisir peut-on trouver dans les nouvelles preuves de cet engouement déjà si excessif, si ridicule; et que nous importe d'apprendre que madame Denis le partageait entièrement? *Madame Denis*, écrit Voltaire, *pense que je n'ai rien fait de mieux que les Scythes; et je suis de son avis.*

Voilà cependant à peu près tout ce qu'on trouve, ou plutôt ce que l'on retrouve dans ce *Supplément aux Lettres de Voltaire.* Je défie qu'on en recueille un seul fait important, une seule anecdote piquante, et qui ne fût pas déjà connue; une seule dissertation intéressante, aucune vue littéraire. Il n'en reste absolument rien dans l'esprit ; il est impossible d'imaginer une lecture plus futile. Mais je me trompe : on y retrouve encore l'empreinte de ces passions injustes, violentes, haineuses, qui tourmentèrent la vie de Voltaire, et qui obscurciront toujours sa gloire, auprès de ceux qui pensent justement que l'esprit et le génie ne peuvent absoudre de tout. Mais trente volumes de ses Œuvres n'attestaient-ils donc pas assez les excès auxquels ses passions le portèrent, sans qu'il fût nécessaire de le reproduire encore poursuivant avec acharnement ses ennemis, les accablant d'injures souvent grossières, portant l'indécence des expressions jusqu'au cynisme le plus effronté, n'ayant aucun respect pour la vérité, désavouant à chaque instant ses Œuvres, conseillant à ses amis de désavouer les leurs, écrivant des lettres pleines d'intérêt, de compliments et de tendres vœux, à ceux que, dans d'autres lettres ou dans d'autres ouvrages, il outrageait, ou contre lesquels il formait des vœux bien différents; flatteur jusqu'au ridicule des plus petits esprits, injurieux détracteur de certains hommes d'un vrai mérite, enfin mettant presque toujours à la place de la

vérité, de l'impartialité, et d'une juste appréciation des hommes et des choses, les préjugés, les passions, les préventions, les haines, les intérêts d'une philosophie tyrannique, et de l'amour-propre le plus irritable qui fût jamais?

Tels sont les caractères de ces deux nouveaux volumes, comme de la Correspondance entière de Voltaire : j'aurai occasion d'en développer quelques-uns des plus remarquables dans un second article. Et cependant ces fanatiques adorateurs de Voltaire, dont j'ai déjà parlé, voudraient nous faire admirer ces lettres non-seulement comme un modèle de grâce, d'esprit, de légèreté, de plaisanterie fine et piquante (ce qu'on leur accorderait volontiers, en leur faisant observer néanmoins que ces qualités ne se trouvent pas réunies au même degré dans le Supplément que dans les autres volumes de la Correspondance); mais ils veulent encore que nous admirions pour le moins autant le caractère moral de Voltaire que son esprit et son génie! Telle est la prétention de l'un d'eux, M. Ginguené; et il nous l'a dernièrement signifié avec beaucoup de hauteur dans le *Mercure de France :* il a d'abord commencé par supposer, avec beaucoup de raison, que, plus justes et plus impartiaux que lui, nous n'adopterions point son fol enthousiasme, et il nous a dit beaucoup d'injures, sans doute pour imiter en quelque chose, et autant qu'il lui était possible, l'objet de son admiration sans réserve et de son culte philosophique; enfin il a fini par nous transformer en *hiboux*, et il s'est métamorphosé lui-même en une jolie *alouette*, vive et légère, récréant tous les yeux par sa gentillesse, et toutes les oreilles par la grâce et l'harmonie de ses chants. Mais nous allons voir que l'alouette n'est ni juste ni polie, ou du moins qu'elle n'était ni l'un ni l'autre l'instant qui a précédé sa métamorphose.

Une comtesse de Benting avait cru devoir brûler quelques lettres de Voltaire. Il semble qu'on pourrait pardonner à une femme d'avoir été révoltée des indécences grossières et scandaleuses impiétés qui se trouvent trop souvent dans les lettres

de cet écrivain; mais, semblable aux adorateurs du grand Lama, qui ne veulent rien perdre des émanations de leur divinité, M. Ginguené regarde comme une *sotte barbarie* le procédé de cette bonne dame allemande. Il la *maudit de tout son cœur;* il la traite comme une sacrilége, et l'appelle une *bégueule de comtesse;* (quelle grâce, quelle politesse, quelle urbanité!) et il continue ainsi : « Je voudrais bien qu'on pu« bliât la correspondance d'une Benting, et d'autres *scrupu« leux de même farine,* pour voir si on y trouverait... autant « de bonté, d'amitié et de sentiments généreux que dans celle « de ce réprouvé de Voltaire. » Faut-il donc rappeler à M. Ginguené que les *scrupuleux de cette farine* seraient, par exemple, les Fénelon, les Bossuet, les Pascal, les Racine, les Boileau, les Lamoignon, les Montausier, les d'Aguesseau, et une foule d'hommes illustres et de femmes célèbres qu'on n'est point dans l'usage d'appeler des *bégueules?* Nous avons même la correspondance de quelques-uns de ces personnages, et assurément si l'on y trouvait ce mépris pour toute vérité, toute justice, pour toutes les convenances morales et sociales, et la moitié des calomnies, des fureurs, des injures atroces et des satires odieuses qui déshonorent la correspondance de Voltaire, M. Ginguené et ses amis triompheraient beaucoup et en tireraient de terribles inductions. Ainsi, ce qui lui paraîtrait si coupable dans les uns, ne lui paraît que digne d'éloges dans Voltaire : et en cela il est plus juste qu'il ne pense, car il apprécie très-bien la différence des principes qui ont inspiré les uns et les autres; mais il devrait avouer que Voltaire a porté jusqu'à l'excès la licence que lui permettaient les siens. Comparons, en effet, sa correspondance avec celle des philosophes de l'antiquité : que M. Ginguené relise les lettres de Cicéron, de Pline, et qu'il nous dise de bonne foi si elles ne respirent pas plus de bonté, de douceur, de candeur, d'amour de la patrie et des hommes, une plus belle âme et un plus beau caractère moral, que la correspondance de Voltaire. Concluons que c'est dans un moment d'humeur que toutes ces boutades

lui sont échappées ; et soit qu'on examine le fond de son article, dont nous n'avons pas même rapporté ce qu'il y a de plus déplacé, soit qu'on en considère la forme, on voit que cette humeur l'a fort mal inspiré.

—

II.

Il est des gens qui pensent vous avoir parfaitement réfuté, lorsqu'ils ont dit : « Vous êtes un détracteur de Voltaire. » Je n'échapperai pas sans doute à cette facile et commode réfutation ; je la préviendrai du moins, et je la repousserai d'avance. Non, je ne suis point un détracteur de Voltaire : de tous les hommes, c'est peut-être celui qui possède, dans le degré le plus éminent, ces dons heureux qui constituent ce qu'on appelle proprement parmi nous *de l'esprit;* ces grâces légères et piquantes, cet art toujours séduisant de trouver des analogies entre les objets les plus opposés, des oppositions entre les objets qui semblent le plus parfaitement se confondre, des rapports singuliers, des contrastes plaisants; j'aime sa prose claire, correcte, originale ; dans le genre léger et badin, je le regarde comme le premier peut-être de nos poëtes, sinon pour la perfection de ses poésies, du moins pour leur variété, leur nombre et leur agrément ; dans le genre noble et sérieux, il est encore un de nos plus grands poëtes, quoiqu'à une distance considérable de nos premiers modèles. Après avoir rendu cette justice assurément bien entière à ses talents, à son esprit et à son génie, pourquoi ne la rendrais-je pas également à son cœur, à son âme et à son caractère moral, si je les croyais également recommandables et dignes d'éloges? Je déplore même, je l'avoue, qu'à des discussions littéraires sur des ouvrages d'esprit, on soit obligé de mêler des considérations personnelles sur le caractère de leur auteur ; mais il est des circonstances où cela est absolument indispensable. Et com-

ment s'en défendre, lorsque l'immoralité et les vices de caractère sont empreints presqu'à chaque page des ouvrages; lorsque les productions littéraires ne sont que trop souvent l'expression des travers de l'esprit et des passions de l'homme; lorsque ces passions tendent continuellement à diffamer la vertu, les hommes vertueux et les principes conservateurs des sociétés; lorsqu'enfin des sectateurs enthousiastes, continuant ce système de diffamation, opposent sans cesse la prétendue sagesse, les prétendues vertus et les faux principes de leur chef, aux véritables amis de la justice, de l'ordre et des mœurs?

Il n'est guère rien de plus odieux parmi les hommes que le mensonge; il n'est rien de plus contraire au caractère de l'homme d'honneur, et il n'y a rien qu'on rencontre plus fréquemment dans les *OEuvres de Voltaire :* on le voit sans cesse ne tenir nul compte de la vérité, la trahir à chaque instant, déguiser ses propres sentiments, renier ses propres ouvrages, flatter d'une main et déchirer de l'autre les mêmes individus, se permettre enfin ce qu'on peut exprimer par le mot odieux *mentir*. Ce *Supplément* en offre une foule d'exemples, comme le reste de la correspondance, comme tous les autres ouvrages du même auteur : ici, on le voit assurer qu'il n'a *jamais lu une ligne de Fréron;* là, avouer que *Fréron l'a fait rire quelquefois*. Cela est assurément peu important; mais il est toujours honteux, même dans les petites choses, de se contredire ainsi, et de se mettre en opposition avec soi-même. Les ouvrages de M. Bordes sont excellents, lorsqu'il écrit à M. Bordes lui-même, et *il voudrait bien les avoir faits;* mais lorsqu'il écrit à M. Chardon, ce sont des *inepties*, et il *serait bien fâché de les avoir faites; il se flatte qu'on ne les lui attribuera pas*. Mais voici des mensonges plus graves. Voltaire avait fait des vers abominables contre le marquis de Thibouville, avec lequel il était en relation d'amitié et de correspondance fort active (c'est même un de ceux à qui sont adressées le plus de lettres de ce supplément): toutes ces let-

tres sont pleines d'expressions, d'intérêt, d'affection, de dévouement. Dans l'une d'elles, Voltaire aborde la question délicate de ces vers infâmes qui couraient déjà le monde; et admirez la franchise avec laquelle il s'exprime : « On m'a dit « que vous étiez fourré dans cette rapsodie avec M. d'Argental; « mais je n'avais point vu ce qui pouvait vous regarder : c'est « une abomination qu'il faut oublier; *elle me ferait mourir* « *de douleur.* Madame Denis est aussi affligée que moi : ou- « blions les horreurs de la société humaine. Vous devriez ve- « nir prendre l'air ici pour punir *les scélérats qui abusent de* « *votre nom et du mien d'une manière si misérable.* » Et au bas de cette lettre, les éditeurs, pour que nous n'en prétendions cause d'ignorance, nous assurent que ces vers, si formellement désavoués par Voltaire, étaient bien réellement de lui; et ce n'est pas le seul service de ce genre qu'ils rendent à sa mémoire.

Dans les années 1759, 60, 61, Voltaire était en correspondance avec le roi Stanislas, qui l'avait comblé de bontés, et à la cour duquel il avait longtemps demeuré; il lui écrivait, il en recevait des lettres remplies de témoignages d'affection : « Le roi Stanislas, écrivait-il à Marmontel, m'a écrit une « lettre pleine de la plus grande bonté, etc. Le roi Stanislas, « mandait-il à Thiriot, m'a envoyé son livre... Voici ma ré- « ponse, voyez si elle est honnête. » Et à peu près dans le même temps, écrivant au même Thiriot, il traite le roi Stanislas d'*imbécile, faisant de mauvais livres avec un secrétaire ex-jésuite.* Il vante beaucoup, dans la même lettre, le roi Auguste, qui avait détrôné Stanislas, et il n'y avait, dans un pareil sentiment, ni justice, ni patriotisme, ni reconnaissance, ni honnêteté, ni franchise. A la même époque, la France soutenait la malheureuse guerre de Sept-Ans. Voltaire alors aigrissait tant qu'il le pouvait le duc de Choiseul contre le roi de Prusse : le roi avait fait une satire amère contre le ministre, et l'avait confiée à Voltaire; Voltaire l'avait livrée au ministre, comme on peut le voir dans les autres volumes de

la *Correspondance* : et je crois qu'il avait eu un double tort; le premier, de recevoir cette pièce; le second, de trahir la confiance de son correspondant, surtout lorsque, de cette trahison, il ne pouvait résulter qu'une prolongation de la guerre et des malheurs qu'elle entraîne après elle; surtout enfin, lorsqu'il protestait au roi de Prusse qu'il n'avait rien laissé *transpirer* de cet écrit; que madame Denis, qui avait *tremblé* en le lisant, l'avait *brûlé sur-le-champ* (Correspondance avec le roi de Prusse, lettre du 19 mai 1759). Dans le Supplément, Voltaire engage encore M. de Choiseul à ne point traiter avec le roi de Prusse : « Les Russes et les Autrichiens, dit-il, doivent « écraser Luc (le roi de Prusse) cette année, à moins d'un « miracle. Si Luc est perdu, vous devenez l'arbitre de l'Eu- « rope. Le roi de Prusse, mande-t-il à M. d'Argental, a une « descente; les flatteurs disent que c'est une descente de « Mars; mais elle n'est que de boyaux. Je veux, écrit-il au « même, que les Anglais et Luc soient battus, et qu'on ne « siffle ni Zulime ni Cassandre. » Ces vœux ne furent point exaucés, Zulime et Cassandre furent sifflés ou méritèrent de l'être, et Luc ne fut point battu.

C'était du moins fort bien fait de le désirer, puisque Luc était l'ennemi de la France, et on sent bien que ce n'est pas ce vœu de Voltaire que je blâme; mais j'ai été curieux de voir sur quel ton, à la même époque, il écrivait au roi de Prusse, et j'ai vu qu'il le félicitait de ses succès. Il lui disait en vers (2 mai 1758) :

Héros du Nord, je savais bien
Que vous avez vu les derrières
Des soldats du roi très-chrétien
A qui vous taillez des croupières, etc.

Le cynisme des vers suivants ne permet pas de les citer. Il lui disait en prose (août 1759) : « Vos vers sont charmants ; et « si Votre Majesté a battu ses ennemis, ils sont encore meil- « leurs. » Il est vrai qu'en 1760 il ne le félicite plus, il lui écrit

plus rarement, et ses lettres ont presque toujours pour but d'obtenir du roi une réparation du traitement un peu leste que madame Denis avait éprouvé à Francfort par ses ordres; le roi se moque du pointilleux philosophe, ou le remet avec hauteur à sa place : voilà sans doute pourquoi Voltaire désire tant que Luc soit battu. Ce n'est point le patriotisme qui l'inspire, c'est le ressentiment, c'est une petite vengeance, et ce n'est point ici une simple conjecture, ou du moins elle est confirmée par cette lettre du *Supplément*, dans laquelle Voltaire dit avec amertume au marquis de Thibouville : « Ma nièce croyait que cinquante mille Français pourraient la venger des quatre baïonnettes de Francfort : elle s'est trompée. »

Et ce sont de pareilles lettres qu'on voudrait opposer comme un monument de sentiments généreux à tous les *scrupuleux de cette farine,* comme parle noblement M. Ginguené? Et que serait-ce si, fouillant dans les vingt ou trente volumes qui composent la correspondance entière, je découvrais à travers ce vernis séduisant de grâce, d'esprit et de gaieté, toutes les preuves d'injustice, de mauvaise foi, d'hypocrisie, de basse flatterie, de haine furieuse et implacable, d'espérances barbares, de joie cruelle qu'elle contient, et qui la déshonorent?

Mais ce qui y domine le plus, c'est cette mauvaise foi qui lui fait déguiser ses sentiments, trahir la vérité qu'il connaît le mieux, et calomnier la vertu contre sa propre conviction : c'est là le caractère principal de la plupart de ses ouvrages. J'ai déjà eu occasion d'en remarquer un trait bien frappant et bien coupable, en parlant de la *Vie de Fénelon;* et les réflexions de M. Esménard, sur le même sujet, m'engagent à y revenir. Rappelons d'abord le fait. Voltaire, pour la plus grande gloire de Fénelon, voulut le faire passer pour un hypocrite professant publiquement des principes qu'il méprisait au fond du cœur. Il cite, à l'appui de cette opinion, un couplet bien ridicule qu'il attribue à Fénelon, et une lettre que lui écrivait Ramsay, et dans laquelle, parlant de l'archevêque de Cambrai, il disait : « S'il était né en Angleterre, il

« aurait développé son génie, et donné l'essor à ses principes « qu'on n'a jamais bien connus. » Cependant un écrivain nie l'authenticité de cette lettre. Voltaire lui répond par des injures, prétend qu'il n'a rien à dire, sinon qu'il a la lettre; et, pour le prouver, il cite en anglais la lettre qu'il avait déjà citée en français. J'avoue que je n'avais pas trouvé cette preuve bien convaincante. Cependant M. Esménard pense que Ramsay avait réellement écrit cette lettre; mais il croit qu'il n'est ici question que des *principes politiques* de Fénelon, qu'il aurait pu développer plus librement en Angleterre qu'en France, et non des principes auxquels Voltaire avait déclaré une guerre implacable, et dont il voulait détacher Fénelon, pour lui ôter l'appui d'un aussi beau génie et d'un cœur aussi vertueux. Je ne dissimulerai pas qu'en lisant la *Vie de Fénelon*, j'avais eu la même idée; et ce n'est pas parce que je suis très-sensible à la gloire d'avoir pensé un moment comme M. Esménard, que je m'en vante ici; car je prouverai bientôt que nous avions tort l'un et l'autre. Mais écoutons d'abord M. Esménard : « Cette « explication m'a paru très-simple, dit-il, et j'avoue qu'elle « m'est chère, car je n'aime pas plus à regarder l'auteur « de la *Henriade* comme un faussaire, que l'archevêque de « Cambrai comme un hypocrite. Ceux à qui l'une de ces opi- « nions est également chère sont maîtres de garder la leur : « je ne leur envie point le triste plaisir de flétrir ce qu'il y a de « sacré parmi les hommes, l'immortalité du génie et de la « vertu. »

Cela est fier. J'applaudis, au reste, bien sincèrement au zèle de M. Esménard pour la *vertu*; mais j'observe qu'il défend bien mal le *génie*. En effet, si M. de Ramsay ne parlait que des principes politiques de Fénelon, Voltaire devait le savoir tout aussi bien que M. Esménard; ce qui n'est même qu'une simple conjecture pour celui-ci, d'après une seule phrase et après plus d'un demi-siècle, était une certitude pour le premier qui avait la lettre entière sous les yeux, et qui ne pouvait pas se méprendre sur le sens qu'elle présentait. Pourquoi donc lui

en donne-t-il un tout différent? Pourquoi veut-il faire entendre que Ramsay parle des principes religieux de Fénelon? M. Esménard croirait-il qu'on n'est *faussaire* que lorsqu'on *suppose* une lettre, et qu'on ne l'est plus lorsqu'on se borne à lui donner sciemment une fausse et coupable interprétation? Ce serait avoir une doctrine bien relâchée sur une aussi grave matière. Voilà cependant ce qu'il faudrait admettre, si son explication était une justification pour le *génie*.

La phrase anglaise citée par Voltaire n'a jamais été écrite par un Anglais, s'il faut en croire un savant anglais, sir Herbert Croft.

—

III.

Un des excès les plus choquants dans les lettres de Voltaire, et les plus indignes d'un caractère franc, noble et généreux, c'est cette prodigalité d'éloges que lui dictent la flatterie, l'intérêt, la vanité, envers des personnages obscurs ou méprisables, et cette profusion d'injures atroces dont il accable ceux qui ont eu le malheur de lui déplaire, qui n'ont pas assez flatté son amour-propre, qui ne partagent pas ses sentiments, ses affections, ses haines. A qui croirait-on qu'il donne, dans ce *Supplément* et ailleurs, le nom de *Pollion*, de ce consul romain, l'ami d'Auguste, de Virgile et d'Horace, l'auteur de belles histoires et de belles tragédies, le vainqueur des Dalmates? Au fermier général Lapopelinière, qui n'avait vaincu personne, et qui n'est connu que par ses immenses richesses et les ridicules que lui donna sa femme. Devinerait-on à qui Voltaire écrivait : « Je vous plains beaucoup, Monsieur, car « vous avez *un grand talent*, du goût, de la facilité, de l'a- « bondance, de l'imagination. Vous serez probablement l'*or-* « *nement du siècle* que je vais quitter. Il y a là de quoi être « très-malheureux ! Vous trouverez l'envie, etc. » A M. Lesuire.

J'espère que M. Lesuire n'aura pas été aussi malheureux que Voltaire le lui annonçait.

Mais, en revanche, il n'est sorte d'injures que, dans ce *Supplément* il n'ajoute aux injures qu'il avait déjà vomies en prose et en vers contre J.-J. Rousseau. « Je ne pouvais deviner, dit-il, pourquoi il (Jean-Jacques) conseillait à Émile « d'épouser la fille du bourreau ; mais je vois bien à présent « que c'était pour se faire un ami dans l'occasion. » Des lettre outrageantes contre Rousseau avaient été enlevées du dépôt des affaires étrangères, et remises à Voltaire ; il brûle de les faire imprimer, mais il craint de s'attirer la disgrace de M. le duc de Choiseul et de M. le duc de Praslin, justement indignés de cette violation de leur ministère, et il fait solliciter auprès d'eux la permission de publier ces lettres : il charge les *divins anges* de cette diabolique négociation. C'est, au reste, le seul reproche que le nouveau panégyriste de Voltaire, dans *le Mercure*, ait cru devoir lui faire ; il a ressenti les injures qui tombaient sur Jean-Jacques, mais il applaudit sans doute à toutes les autres : le reste des hommes, *canaille, sotte espèce,* était fait pour cela, et devait s'en tenir fort honoré.

Rien n'était plus implacable que la haine de Voltaire ; il haïssait avec fureur, il haïssait pour toujours. Le roi de Prusse le lui reproche noblement dans plus d'un endroit de sa correspondance : il le conjure *de laisser mourir en paix un homme* (Maupertuis) *qu'il avait cruellement persécuté,* et il est souvent obligé de répéter cette formule : *Laissez en paix,* lui écrit-il, *les mânes de Louis XV;* car il paraît que la mort même ne pouvait désarmer Voltaire. « Il vous a exilé de son royaume, « continue le roi de Prusse, il m'a fait une guerre injuste ; il « est permis d'être sensible aux torts qu'on ressent, mais il « faut savoir pardonner. La passion sombre et atrabilaire de la « vengeance n'est pas convenable à des hommes qui n'ont qu'un « moment d'existence. » Le roi de Prusse parle fort bien, mais il prêche en vain. Voltaire est toujours dévoré par cette *sombre et atrabilaire passion de la vengeance.* Aux mille preuves

qu'en offrent tous ses ouvrages, ce *Supplément* en ajoute plusieurs. Le président de Brosses était sur les rangs pour une place à l'Académie française, et assurément il y avait des droits; mais une ancienne discussion l'avait brouillé avec Voltaire. Celui-ci écrit au secrétaire de l'Académie, Duclos; il écrit au maréchal de Richelieu, il écrit à un autre encore, et conjure tout le monde d'écarter du fauteuil académique le président de Brosses, qu'il peint sous les traits les plus odieux : cela le ferait *mourir de chagrin, il mourrait de mort subite* s'il apprenait une pareille nouvelle. Et qui opposait-il encore au président de Brosses? Qui voulait-il faire choisir à sa place? Si je le nommais, on verrait que ni la justice ni l'intérêt des lettres n'étaient comptés pour rien auprès de sa vengeance.

Il est vrai que ce qui avait brouillé Voltaire avec le président de Brosses, c'était une discussion d'intérêt; et il était fort sensible à ces discussions-là, quoiqu'on ait voulu dernièrement le faire passer pour très-généreux, et qu'on ait fort admiré un homme qui, riche de cent mille écus de rente, faisait un présent de vingt-cinq louis à un de ses plus dévoués serviteurs, admirateurs et prôneurs. Madame Denis ne pensait pas aussi bien de la générosité de son oncle; et parmi les monuments que ce *Supplément* consacre à la gloire de Voltaire, on peut distinguer cette lettre que lui écrit sa nièce : *L'avarice vous poignarde;* ou dans une variante plus polie, *l'amour de l'argent vous tourmente, vous n'avez qu'à parler..... Ne me forcez pas à vous haïr. Vous êtes le dernier des hommes par le cœur. Je cacherai autant que je pourrai les vices de votre cœur.* On voit bien que madame Denis a de l'humeur; mais, dans l'humeur même, on exagère un défaut, on ne l'invente pas; on ne l'invente pas surtout opposé au caractère de la personne qu'on veut mortifier; et certainement madame Denis n'aurait point écrit cela à un homme connu par *sa générosité surveillante et le noble emploi de ses richesses.*

Admirez cependant le fanatisme des aveugles et enthousiastes partisans de Voltaire! C'est cette correspondance, rem-

plie de tant de traits de mauvaise foi, de calomnie, de cynisme grossier, de vengeance implacable, que vingt articles ne suffiraient pas à les détailler, qu'ils veulent nous donner comme une preuve, non-seulement de l'esprit de Voltaire, mais même de la noblesse et de la générosité de son caractère. *Ses ennemis,* disent-ils (et ils appellent ainsi les ennemis de ses principes, de ses excès et de ses fureurs), *ses ennemis ont raison : il faudrait la brûler tout entière pour qu'ils pussent accréditer leurs calomnies et leurs faux jugements sur l'auteur.* Comme si ce n'était pas cette correspondance même qui dépose continuellement contre le caractère de son auteur! Elle dépose prodigieusement aussi en faveur de son esprit : voilà ce que nous n'avons jamais dissimulé. On voudrait cependant faire entendre que nous le nions, afin de donner le droit à la partialité la plus aveugle d'accuser la nôtre, et donner ainsi le change. Avouons cependant que les meilleures lettres de Voltaire avaient été imprimées, et que, comme il arrive presque toujours, le *Supplément* ne vaut pas le reste de l'ouvrage. Disons encore que, quoique cet écrivain soit assurément un des meilleurs plaisants qui aient jamais existé, ses plaisanteries sont quelquefois bien mauvaises; et sans sortir de ce *Supplément* et en ne citant que ce qui peut l'être décemment, trouve-t-on beaucoup de sel dans ce compliment qui veut être gai, adressé au roi de Prusse : « Puissé-je être « aussi fripon qu'un jésuite, aussi gueux qu'un chimiste, aussi « sot qu'un capucin, si j'ai rien en vue que votre gloire! » Y a-t-il beaucoup de délicatesse dans ce sarcasme? « Un nommé « Nonote, ex-jésuite, m'a fait l'honneur d'imprimer deux « volumes contre moi pour avoir du pain; je ne crois pas que « ce soit du pain blanc. » On sait qu'une des prétentions de Voltaire est de finir ses lettres, non par les compliments communs et banaux qu'un long usage ne rend pas meilleurs, mais par des traits fins, délicats et heureusement amenés : il y réussit le plus souvent; mais ce n'est point lorsqu'il termine ainsi une lettre à Chabanon : « Lorsque vous serez de l'Académie,

« vous vous en dégoûterez ; mais ne vous dégoûtez jamais de « l'amitié que vous m'avez inspirée. » Cela est de fort mauvais goût.

Mais il faut dire un mot du travail de l'éditeur. Voltaire était dans l'usage de semer ses lettres de citations d'Horace, de Virgile, et des auteurs latins les plus connus; il parodie quelquefois ces passages; l'éditeur s'est donné la peine de les traduire dans des notes au bas des pages. Mais il s'est montré bien capricieux dans ce travail : tantôt il traduit, tantôt il ne traduit pas. Il veut bien nous apprendre en note ce que veut dire *sub gladio oportet cognosci malos*, etc.; mais il veut absolument nous laisser ignorer ce que signifie *ærugo mera*, *quid novi*, *de gente jesuiticâ*, *tuus sum*, *interim vale*, et une foule d'autres citations qui ne sont ni plus faciles ni plus difficiles que celles dont il nous a donné l'explication. Quelquefois il se donne la peine de traduire en note ce que Voltaire avait traduit dans le texte ; tel est ce vers d'Horace que Voltaire avait adressé en français et en latin au duc de Choiseul.

Principibus placuisse viris non intima laus est.

Il paraît que M. l'éditeur n'a pas été content de la traduction de Voltaire. Il me permettra de lui dire que je ne suis pas non plus très-content des siennes : il a fait un contre-sens qu'un écolier de sixième n'aurait pas fait, parce qu'un écolier de sixième aurait traduit tout simplement, sans aller chercher midi à quatorze heures, comme M. l'éditeur. C'est pour y avoir entendu finesse qu'il s'est lourdement trompé. Voici le fait : Voltaire avait demandé, disait-on, qu'on lui envoyât les oreilles du grand inquisiteur. Le pape, à qui on avait rapporté cette singulière demande, avait répondu gaiement : *Faites mes compliments à M. de Voltaire ; mais dites-lui que sa commission est infaisable : le grand inquisiteur n'a plus d'yeux ni d'oreilles.* « La réponse du pape est fort jolie, dit « Voltaire; mais il doit au fond trouver la prétendue demande

« fort indiscrète... J'ai écrit à M. le cardinal de Bernis, pour « le supplier de s'informer de la vérité de cette plaisanterie, « et jusqu'où elle a été poussée. *Timeo Danaos*, *et dona fe-* « *rentes, et Romanos ridentes.* » Il est clair que ce passage signifie : *Je crains les Grecs, même lorsqu'ils font des présents, et les Romains, même lorsqu'ils rient.* Cela est évident, et par le latin même, et par le français qui le précède; mais l'éditeur, pour n'avoir pas voulu faire comme Lubin, qui traduit tout simplement *collegium* par *collége*, a rendu ainsi ce passage : « Je crains les Grecs même lorsqu'ils font des « présents, *et se moquent des Romains.* » Ce qui, dans la lettre de Voltaire, n'aurait absolument aucun sens raisonnable.

Du moins ce contre-sens ne fait de tort à personne, si ce n'est à l'érudition de M. l'éditeur. J'en dis autant des notes utiles et savantes dans lesquelles, à l'occasion d'une lettre datée du mois d'août, on nous apprend que Voltaire n'écrivait pas encore *Auguste;* et à l'occasion du mot *cul de lampe*, inséré dans une autre lettre, on nous avertit que Voltaire *n'avait pas encore pour ce mot l'aversion qu'il témoigna depuis*; mais il y a des notes moins innocentes : telle est celle où l'on intente sans preuve une accusation infamante contre La Harpe. Voltaire se plaint qu'un jeune homme lui a volé des manuscrits, et l'éditeur met en note : *On assure que ce jeune homme est M. de la Harpe. On assure!* et qui l'assure, je vous prie? Et quand on l'assurerait, cela vous donnerait-il le droit de l'imprimer? Faites des contre-sens, M. l'éditeur; dites des niaiseries, cela vous est permis; mais n'outragez pas sans preuve lorsque vous ne devriez pas outrager même avec des preuves. Que signifie aussi ce ton leste et insultant : « *Un nommé* « *Moreau*, auteur des *Cacouacs, libelle contre l'Encyclopé-* « *die*, et de l'*Observateur hollandais, autre libelle,* etc. » M. Moreau était un homme assez connu, et assez honorablement connu pour qu'on ne se serve point à son égard de ces termes méprisants, *un nommé Moreau*. L'histoire des Cacouacs

n'est point un libelle, c'est un écrit piquant, plein d'une ironie fine et agréable contre l'*Encyclopédie*, qui trop souvent est un libelle; l'*Observateur hollandais* était une gazette politique écrite avec modération et sagesse, et dirigée contre les ennemis de la France.

M. l'éditeur n'est pas fort instruit en bibliographie; il ne connaît même pas très-bien l'auteur si connu dont il donne un ouvrage. Il prétend ne mettre au jour que des lettres jusqu'ici inédites, et plusieurs de celles qu'il publie l'avaient été déjà; telle était celle, je crois, dans laquelle Voltaire demande si noblement du pain et de la chandelle au roi Stanislas; telle est bien certainement celle qu'il écrit sur un procès criminel intenté à Lyon contre plusieurs personnes accusées de viol et de parricide. Je crois qu'il se trompe lorsqu'il attribue à l'abbé Duverne la lettre d'un théologien à l'abbé Sabathier; elle fut dans le temps unanimement attribuée à Condorcet. Il se trompe aussi, et ceci est bien pis qu'une erreur bibliographique, lorsqu'il assure que M. le duc de Nivernois est un des *descendants* du cardinal Mazarin : personne ne doit descendre du cardinal Mazarin.

Enfin, puisque M. l'éditeur voulait faire des notes, il aurait dû mieux connaître les sources où il aurait pu en puiser de plus appropriées au travail qu'il se proposait de faire. Par exemple, Voltaire dit, tome I, page 46 : « Tout le monde « veut faire des poëmes épiques; j'ai mis les poëmes à la mode, « comme Langlée les falbalas; » et là-dessus M. l'éditeur fait cette note : « Il s'agit peut-être de ce Langlée, homme fa- « milier et grand joueur, qui faisait quelquefois la partie de « Louis XIV, et à qui le comte de Grammont dit un jour au « jeu : *M. de Langlée, gardez ces familiarités pour quand « vous jouerez avec le roi.* » Il est bien possible qu'il s'agisse de ce Langlée-là; mais quel rapport cela a-t-il aux falbalas et à cette allusion de Voltaire? Ne valait-il pas mieux copier ce passage du *Traité de la formation mécanique des langues*, tome II, page 433 : « M. de Langlée étant avec une couturière

« qui lui montrait une jupe au bas de laquelle il y avait des « bandes plissées, il lui dit, en raillant, que ce falbala était « admirable; et il lui fit accroire qu'on appelait ainsi à la cour « ces sortes de bandes. La couturière apprit ensuite ce mot à « une de ses compagnes, qui l'apprit à une autre; et ainsi, de « main en main, ce mot a passé dans l'usage. » J'ajouterai, en passant, que le savant auteur de *la Mécanique du langage* ne s'en tient pas à cette étymologie : il serait porté à croire que les falbalas, surtout quand ils sont un peu amples, jouant et volant comme des éventails, leur étymologie vient du mot latin *flabella*, qui signifie éventail; mais il adopte définitivement l'étymologie que donne de ce mot le savant Leibnitz. Les femmes de la haute Allemagne, dit ce grave philosophe, portent un habillement plissé et froncé qu'elles appellent *fald plat*; et voilà justement d'où nous vient falbalas. Mais pour en revenir à M. de Langlée, voilà la note qu'il fallait mettre à l'occasion de son nom, si on voulait absolument que son nom fût l'occasion d'une note : celle-ci avait du moins quelque rapport avec le texte; et c'est toujours un avantage quand on fait des notes.

Ce serait aussi un avantage de les écrire en français, ou dans un français qui ne fût pas ridicule; et l'on ne doit jamais se négliger, même dans une note, jusqu'à écrire ainsi : « Il (l'abbé « de Saint-Pierre) fut exclu de l'Académie, à la honte de cette « compagnie, à l'occasion de la Polysynodie. » *A la honte, à l'occasion, Académie, compagnie, Polysynodie!* M. l'éditeur ne varie guère ses tours, et aime beaucoup les rimes.

OEUVRES COMPLÈTES DE GILBERT.

La satire est-elle permise? Lorsque des écrivains sans étude, sans connaissance et sans talent inondent le public d'ouvrages ennuyeux ou ridicules, sera-t-il défendu de s'égayer aux dépens de ces tristes auteurs, de ces pitoyables ouvrages, et de s'élever contre les cabales et les intrigues qu'ils ne cessent de mettre en œuvre pour se faire un nom, pour donner de la célébrité à leurs écrits, et pervertir ainsi le goût public? Lorsque des écrivains, plus dangereux encore, parce qu'ils ont du talent, veulent profiter de l'ascendant qu'ils ont sur leur siècle pour semer de fausses doctrines, pour introduire de faux principes de littérature, de politique, de morale, ne pourra-t-on vouer à la dérision et au mépris leurs funestes systèmes? Lorsque les mœurs publiques se dégradent et se corrompent, sera-ce un crime de flétrir, dans des tableaux énergiques et généraux, ceux qui, par leurs leçons et leurs exemples, ont le plus contribué à cette corruption, au risque même que quelques-uns des plus coupables reconnaissent leurs portraits dans ces tableaux? Et pour venger la morale publique, pour décréditer, et des hommes dangereux, et de dangereux systèmes, et des écrivains sans talent, et des ouvrages sans goût, ne sera-t-il pas permis de s'armer des traits de la plaisanterie et du ridicule, sans lesquels les meilleures raisons paraissent trop souvent, au commun des lecteurs, froides et languissantes, sans vivacité et sans intérêt?

Les philosophes du dix-huitième siècle, dans l'hypocrite austérité de leur morale et la feinte aménité de leurs mœurs, proscrivirent la satire; mais ils tombèrent sur ce point, comme sur tant d'autres, dans d'étranges contradictions. Vains et orgueilleux, pleins de prétentions et de ridicules, ils durent

redouter la satire, et ils la condamnèrent; jaloux et haineux, la satire était propre à satisfaire leur animosité et leurs passions, et ils l'employèrent. On les vit se déchirer entre eux pour quelques dissemblances d'opinions, on les vit répandre contre leurs adversaires, non des satires ingénieuses, mais des libelles amers et des volumes entiers de calomnies et d'injures. Ceux qui n'eurent pas le talent de les écrire en vers les écrivirent en prose : ce qui, à mon sens, est beaucoup plus contraire à la morale; parce que, si elle peut tolérer la satire, si même dans quelques occasions elle peut y applaudir, elle ne doit cependant pas permettre qu'on rende ce genre trop commun, en le rendant trop facile. Ceux qui n'eurent pas le courage de faire une guerre franche et ouverte cachèrent leurs hostilités dans des correspondances, dans des mémoires qui ne devaient être publiés qu'après leur mort, et satisfirent ainsi lâchement et sans danger leurs haines, leur animosité et leur vengeance.

Voltaire, le premier d'entre eux pour l'esprit et les talents, mais le premier aussi dans l'art honteux d'en imposer par de fausses apparences, et de masquer des procédés odieux par de belles doctrines; Voltaire, le plus habile et le plus audacieux dans cette tactique coupable de duplicité, de perfidie et de mensonges, fut aussi celui des philosophes qui déclama le plus contre la satire, et qui écrivit le plus de satires. N'est-ce pas une chose vraiment curieuse de voir cet écrivain, des ouvrages duquel on pourrait extraire dix gros volumes de libelles, de sarcasmes et d'injures en vers et en prose, s'élever vivement contre quelques centaines de vers satiriques de Boileau; de le voir s'attendrir sur le sort de quelques poëtes ou quelques écrivains obscurs que l'auteur de l'*Art poétique* avait livrés au ridicule, l'accuser même d'en avoir fait *mourir deux de chagrin* (anecdotes bien tragiques et connues de Voltaire seul), tandis qu'il outrageait lui-même les plus grands poetes, les meilleurs écrivains, les hommes les plus illustres de son temps, sans s'embarrasser si la satire tuait les gens, et

s'il les ferait *mourir de chagrin* (1)? Rien n'est véritablement plus plaisant que le ton hypocrite, cauteleux et patelin que prend Voltaire dans cet écrit sur la satire : « Il me convient « mal, dit-il dans un langage digne du Tartufe, il me con- « vient mal de parler de moi, et je me garderais bien d'en « demander la permission, si je ne me trouvais dans une cir- « constance qui autorise cette extrême liberté et cette har- « diesse que je ne me permets ici qu'avec peine. (Quelle timi- « dité !) Je me crus obligé, il y a quelque temps, de m'élever « contre feu M. de la Motte, qui se servait de tout son esprit « pour bannir du théâtre les règles et même les vers. J'allai « le trouver avec M. de Crébillon, intéressé plus que moi à « soutenir l'honneur d'un art dans lequel je ne l'égalais pas. « (Quelle modestie !) Nous demandâmes tous deux à M. de « la Motte la permission d'écrire contre lui ; il nous la donna. « M. de Crébillon voulut bien que je tinsse la plume. Deux « jours après, je portai mon écrit à M. de la Motte. Enfin on « vit, ce que je ne pense pas qu'on ait encore vu dans la ré- « publique des lettres, un auteur, censeur royal, devenir l'ap- « probateur d'un ouvrage écrit contre lui-même. Encore une « fois, je suis bien éloigné d'oser me citer pour exemple, etc. » Comme tout cela est édifiant dans la bouche de l'auteur de *la Guerre de Genève*, de *la Diatribe du Docteur Akakia*, des *mais*, des *si*, des *quand*, etc., etc., etc.

Les tristes et derniers restes de cette secte philosophique, fidèles au système de leurs maîtres, comme eux condamnent et emploient tour à tour la satire personnelle, très-différente de la critique littéraire. Ils parlent sans cesse de procédés, de politesse, d'urbanité, de bon ton, tandis que hargneux et ja-

(1) Je ne sais, au reste, si Voltaire fit *mourir* quelqu'un de *chagrin* par ses satires, mais les Mémoires du temps attestent qu'un pamphlétaire de son école, l'auteur de la *Vision*, hâta les jours de la princesse de Robecq, gravement malade, lorsqu'il avait la cruauté de l'insulter publiquement dans ce libelle.

loux, ils harcèlent sans cesse ceux qui ne pensent point à eux, mais dont le succès les irrite; ils attaquent, ils insultent, et ils crient à l'attaque et à l'insulte lorsque par hasard on leur répond ; ils se cachent, se déguisent, se désavouent, empruntent au besoin, et compromettent le nom d'un illustre poëte; pour mieux en imposer, lui font dire qu'il est aveugle, et, forcés de s'expliquer, assurent que c'est un autre qui s'appelle Jacques Delille, et qui est aveugle aussi ; enfin, ils emploient toutes les manœuvres de leurs devanciers, il ne leur manque que leurs talents.

Les satires de Gilbert parurent au milieu de ce déchaînement des philosophes contre toutes les satires qu'ils ne faisaient pas. Elles étaient principalement dirigées contre eux, contre leur fausse philosophie, leurs dangereux systèmes, les funestes conséquences de ces systèmes; elles démasquaient en beaux vers, en vers faciles à retenir, les vices des disciples de la philosophie, les ridicules prétentions des chefs, la médiocrité de la plupart d'entre eux. Qu'on juge de leur fureur ! La Harpe, alors le journaliste du parti ; La Harpe, ayant d'ailleurs à venger son injure personnelle, et plein du ressentiment que lui inspirent une douzaine de vers très-plaisants dirigés contre lui, perd, contre son usage, tout sentiment de justice et de modération ; il accuse Gilbert d'actions odieuses, et même vraisemblablement fausses : je ne sais même s'il ne fait pas de mauvais vers pour les mettre sur le compte de son adversaire. « Pour moi, écrit-il au comte de Schowaloft, je suis

Le chantre gazetier, Pindare des déserts.

« Que dites-vous de cette plaisante injure? Il m'est impossi-« ble d'en saisir la finesse, etc. » Ce qu'il y a de certain, c'est qu'on ne trouve point cette *plaisante injure*, ni ce mauvais vers dans les satires de Gilbert ; mais en revanche, on en trouve d'extrêmement piquants contre La Harpe, et que La Harpe n'a garde de citer, mais que tout le monde sait par

cœur. Gilbert, dit encore le même critique, ne *pense pas;* il ne fait que rimer des *lieux communs*, des *choses rebattues;* il n'a que le talent d'un versificateur, *talent devenu facile depuis que de bons modèles ont rendu la langue poétique plus commune*, etc. Lorsque ce talent est porté à un certain degré de perfection, il n'est point si facile; et je crois que La Harpe eût éprouvé quelque difficulté à *versifier* comme Gilbert, qui, au reste, dans la plupart des tableaux qu'il dessine, montre non-seulement le talent du versificateur, mais celui de poëte. Quant à l'accusation de ne *pas penser*, Gilbert semblait l'avoir prévue, et y avoir répondu d'avance dans ces vers :

> Maudit soit à jamais le pointilleux sophiste
> Qui le premier nous dit en p[illegible]ste :
> Vains rimeurs, écoutez mes o[illegible]s ;
> Pour plaire à ma raison, pensez, [illegible]gnez plus.

Mais il y répond bien mieux dans une foule de morceaux où la solidité de la pensée ne le cède point au mérite du tour et de l'expression poétique ; tel est celui-ci :

> Eh! quel frein contiendrait un vulgaire indocile,
> Qui sait, grâce aux docteurs du moderne évangile,
> Qu'en vain le pauvre espère en un Dieu qui n'est pas ;
> Que l'homme tout entier est promis au trépas ?
> Chacun veut de la vie embellir le passage ;
> L'homme le plus heureux est aussi le plus sage ;
> Et depuis le vieillard qui touche à son tombeau,
> Jusqu'au jeune homme à peine échappé du berceau,
> A la ville, à la cour, au sein de l'opulence,
> Sous les affreux lambeaux de l'obscure indigence,
> La débauche, au teint pâle, aux regards effrontés,
> Enflamme tous les cœurs vers le crime emportés.
> C'est en vain que, fidèle à sa vertu première,
> Louis instruit aux mœurs la monarchie entière ;
> La monarchie entière est en proie aux Laïs,
> . . . .

Et la religion, mère désespérée,
Par ses propres enfauts sans cesse déchirée,
Dans ses temples déserts pleurant leurs attentats,
Le pardon sur la bouche en vain leur tend les bras :
Son culte est avili, ses lois sont profanées.
Dans un cercle brillant de nymphes fortunées,
Entends ce jeune abbé, sophiste bel-esprit,
Monsieur fait le procès au Dieu qui le nourrit ;
Monsieur trouve plaisants les feux du Purgatoire ;
Et pour mieux amuser son galant auditoire,
Mêle aux tendres propos ses blasphèmes charmants,
Lui prêche de l'amour les doux égarements,
Traite la piété d'aveugle fanatisme,
Et donne, en se jouant, des leçons d'athéisme.

Les autres poésies de Gilbert sont, il faut l'avouer, extrêmement médiocres ; on trouve cependant dans ses odes de très-belles strophes ; et si, dans ce genre si difficile, il n'a pas eu de plus grands succès, il faut se rappeler qu'il est mort à vingt-neuf ans ; il ne faut pas oublier surtout qu'en terminant sa carrière il a fait, au lit de mort, des strophes qui, pour la douce et touchante harmonie, la beauté des sentiments, des vers et de l'expression, peuvent soutenir le parallèle avec les plus belles strophes de Rousseau :

Au banquet de la vie, infortuné convive,
J'apparus un jour et je meurs ;
Je meurs, et sur la tombe où lentement j'arrive
Nul ne viendra verser des pleurs.
Salut, champs que j'aimais, et vous douce verdure,
Et vous riant exil des bois ;
Ciel, pavillon de l'homme, admirable nature,
Salut pour la dernière fois.
Ah ! puissent voir longtemps votre beauté sacrée,
Tant d'amis sourds à mes adieux !
Qu'ils meurent pleins de jours, que leur mort soit pleurée,
Qu'un ami leur ferme les yeux !

Cette nouvelle édition des Œuvres de Gilbert est très-com-

plète, et paraît exécutée avec soin ; elle est précédée d'un discours sur la satire par M. des Essarts, morceau très-faible de pensées et de style. M. des Essarts, compilateur laborieux, doit s'en tenir, je crois, à ce rôle utile, pour lequel il ne faut que du jugement, et ne point ambitionner celui d'auteur, pour lequel, outre le jugement, il serait encore bon de savoir penser et écrire.

ŒUVRES DE MALFILATRE.

Malfilâtre ne nous a laissé qu'un très-petit recueil de poésies ; mais, s'il faut en croire son éditeur, il menait de front trois ou quatre grands poëmes, lorsque la mort le surprit à la fleur de son âge. Indépendamment de la traduction en vers des plus beaux fragments des *Églogues*, des *Géorgiques* et de l'*Énéide* de Virgile, il travaillait à un poëme épique de sa création, à une tragédie, et à la traduction en vers du *Télémaque*. La multiplicité de ces travaux accuserait déjà un certain désordre dans les idées et l'imagination de celui qui les entreprit, mais le dernier est tout à fait ridicule, et il faut avoir donné des preuves assez fortes de goût et de talent, pour n'être pas jugé, d'après une pareille entreprise, totalement dépourvu de talents et de goût.

Ce fut au milieu de ce cercle de travaux poétiques que Malfilâtre avait tracé autour de lui, qu'il termina sa carrière à l'âge de trente-quatre ans. Sa mort fut cruelle :

> La faim mit au tombeau Malfilâtre ignoré.

C'est un des désordres de la société et de la civilisation qu'un assez grand nombre d'hommes soient en proie aux horreurs de l'indigence et de la misère ; cela est malheureux sans

doute, car *il faut que tout le monde vive,* et un poëte comme un autre; mais cela est presque inévitable; premièrement, parce que l'organisation de la société ne peut pas être parfaite; en second lieu, parce que les individus sont moins parfaits encore, et contrarient trop souvent les bienfaits de la civilisation. Il n'appartient donc qu'à un déclamateur de s'en prendre, comme on a fait, au *voluptueux Louis XV* du sort malheureux de Malfilâtre. Les regards d'un roi peuvent-ils embrasser tous les besoins de ses sujets? et pourquoi ceux de Louis XV, *voluptueux* ou non, se seraient-ils abaissés sur Malfilâtre, plutôt que sur tant d'autres, qui sans doute, n'étaient pas mieux partagés des faveurs de la fortune? Est-ce parce que cet infortuné poëte avait remporté quelques prix à l'académie de *Palinod,* qu'il avait composé quelques odes médiocres, et traduit médiocrement quelques vers de Virgile? car c'est là tout ce qu'on connaissait de Malfilâtre à sa mort. La nation des poëtes, déjà si nombreuse, le deviendrait bien davantage, si, pour avoir fait quelques poésies, on devenait un être sacré, qu'un roi ne pût négliger sans honte et sans crime.

Malfilâtre tint cependant à Paris, pendant quelques mois, un état assez brillant; il monta sa maison, et invita ses parents à en venir faire les honneurs. « Il s'y rendirent avec « empressement, et secondèrent si bien ses projets de fortune, « qu'au bout de fort peu de mois il se trouva sans un sou. » L'éditeur qui nous apprend cela, nous apprend en même temps la source où Malfilâtre avait puisé assez d'argent pour tenir un bon état de maison à Paris, avec toute sa famille; c'est dans la bourse du libraire qui lui avait acheté ses fragments de traduction de Virgile. Or, ceci m'embarasse; car, d'une part, l'éditeur nous assure que son édition est bien complète; de l'autre, il ne nous donne que la traduction de cinquante vers des *Églogues,* et de cent cinquante-deux vers des *Géorgiques,* le tout si médiocre, qu'aujourd'hui où les libraires achètent plus cher que jamais les mauvais vers des mauvais poëtes, aucun

d'eux ne donnerait de ces fragments de quoi faire subsister une famille pendant une semaine.

Quelques critiques néanmoins ne craignirent pas d'opposer Malfilâtre à Delille. M. Clément donna le premier l'exemple de cette injustice; M. Palissot ne tarda pas à l'imiter. Il va même plus loin; il donne la préférence à Malfilâtre. M. l'éditeur ne sait trop qu'en dire; il assure du moins « que si Malfilâtre eût « traduit toutes les *Géorgiques,* comme il en traduit des frag- « ments, M. Delille n'eût pas *seulement eu l'idée* d'entreprendre « ce travail. » En ce cas, il est très-heureux que le premier de ces poëtes n'ait pas traduit *toutes les Géorgiques;* au lieu d'une excellente traduction, nous en aurions une diffuse, et à en juger par les fragments, ordinairement dépourvue de verve et d'harmonie. On pourra comparer la manière des deux traducteurs dans ce morceau que je choisis, non qu'il soit à beaucoup près le meilleur de M. Delille, ni le plus mauvais de Malfilâtre, mais parce que sa brièveté s'accommode mieux des bornes d'un article. Virgile trace à grands traits le tableau de la guerre des Géants contre les Dieux, et Malfilâtre traduit ainsi :

Il vit naître jadis Pluton et les furies;
Il vit naître Japet et ses frères impies,
Ligués pour assiéger *le monarque du ciel.*
Et le précipiter de son trône éternel.
Trois fois sur Pélion, *tous ces monstres horribles*
Virent *l'Ossa haussé* par leurs efforts pénibles,
Et sur l'Ossa l'Olympe, entassé par trois fois,
Porta ces fiers Titans, et gémit sous le poids;
Mais la foudre *atteignant* et *Géants* et montagnes,
Trois fois les fit rouler dans les vastes campagnes.

De tous ces vers, il n'y en a qu'un de bon : *Porta ces fiers Titans, et gémit sous le poids,* et il pourrait devenir encore un sujet de reproche contre l'auteur, comme l'ayant ajouté à un original tellement parfait, qu'il ne faudrait y rien ajouter ni en

rien retrancher. Les deux derniers vers, qui expriment *la foudre atteignant les Géants,* sont d'une pesanteur et d'une lenteur bien contraire à l'effet vif et rapide qu'ils devaient produire. Il est impossible d'imaginer une cacophonie plus ridicule que l'*Ossa haussé.* Voici la traduction élégante, exacte, littérale, et faite pour ainsi dire vers pour vers, de M. Delille :

En ce jour de colère
Naquirent Erynnis, Tisiphone, Mégère,
Et vous fameux Titans, géants audacieux,
Que la terre enfanta pour attaquer les cieux.
Trois fois roulant des monts *arrachés des campagnes,*
Leur audace entassa montagnes sur montagnes;
Ossa sur Pélion, Olympe sur Ossa ;
Trois fois la foudre en main le Dieu les renversa.

Le morceau fameux de la mort de César a inspiré à Malfilâtre quelques beaux vers, mais là comme ailleurs sa traduction est d'une diffusion qui ressemble à une paraphrase ; quelquefois, pour vouloir imiter trop servilement l'original, il dénature la poésie française. Ainsi Virgile avait dit :

Vox quoque per lucos vulgo exaudita silentes
Ingens;

Pour rendre l'effet de cet *ingens,* rejeté à l'autre vers, le traducteur rend ainsi :

On entendait au loin retentir une voix
Lamentable, et des cris sortis du fond des bois.

Cette épithète, *lamentable*, ainsi rejetée, est tout à fait contraire au génie de notre poésie : on voit de plus quelle idée mesquine présentent *ces cris sortis du fond des bois*, après l'image effrayante qu'offre le premier. M. Delille traduit ainsi :

Des bois muets sortaient des voix épouvantables.

Et M. de La Harpe critiquait ce vers, parce que, disait-il, si les bois sont muets, il n'en sort point de voix. Critique bien indigne d'un aussi grand littérateur. C'est en cela précisément que consiste le prodige ; ces bois jusqu'ici muets ont cessé de l'être ; *vox exaudita per lucos SILENTES.*

Le seul titre de Malfilâtre à la gloire que donnent les lettre et les vers, c'est son *poëme de Narcisse,* et il faut avouer que ce titre est assez beau : nous avons peu d'ouvrages dans le genre léger et gracieux, où l'on trouvât réunis dans un seul degré la grâce de l'expression et de la pensée, l'agrément des détails, la variété des tons, le plus souvent simples, ingénieux ou naïfs, quelquefois pleins de verve et de poésie. Où trouverait-on un tableau plus gracieux que celui d'Écho écoutant Tirésias à travers le feuillage ?

Elle était fille, elle était amoureuse,
Elle tremblait pour l'objet de ses soins ;
C'était assez pour être curieuse,
C'était assez, filles le sont pour moins :
Mais je ne veux fronder ce sexe aimable,
Et pour Echo sa faute est excusable.
Si cette nymphe est coupable en ceci,
Je lui pardonne, amour la fit coupable :
Puisse le sort lui pardonner aussi !
Discrètement et d'une main habile,
En écartant le feuillage mobile,
L'œil et l'oreille avidement ouverts,
Elle regarde, elle écoute au travers,
Ne peut qu'à peine en ce petit asile
Trouver sa place, et craint de se montrer,
Ne se meut pas et n'ose respirer,
Sait ramasser son corps souple et facile,
Se promettant, durant cet entretien,
D'épier tout, un mot, un geste, un rien ;
Un mot, un geste, un rien, tout est utile.

Celui qui sait, comme Malfilâtre, s'élever de ce ton gracieux et léger au ton de la haute poésie, est certainement poëte.

Malheureusement le plan et le sujet de *Narcisse*... Mais oserai-je parler du plan et du sujet d'un poëme ? Il y a des poëtes qui frémissent à ces mots. Ils vont toujours prouvant que le plan et le sujet ne sont que des bagatelles auxquelles il ne faut pas songer ; ils citent à l'appui de leurs systèmes et de leurs poëmes, l'autorité de La Harpe qui, parlant de *Narcisse*, s'exprime ainsi : « L'envie se hâte de condamner un « auteur, quand ce choix (du sujet) n'a pas été heureux; « mais le talent sait bientôt leur répondre *dès qu'il a mieux « choisi.* » Ce n'est donc qu'en *choisissant mieux*, et non en soutenant son mauvais choix, que le talent sait répondre, et ceux qui se prévalent de cette phrase, prouvent que s'ils font de mauvais vers, ils n'entendent pas la bonne prose. Quel est d'ailleurs le critique qui les ait jugés uniquement sur le *sujet qu'ils avaient choisi*, et qui, pour les consoler de la critique juste et modérée du plan de leur poëme, n'ait pas exagéré le mérite de leurs vers ?

Ce qu'on se garde bien de citer, c'est un passage de La Harpe, parlant encore de *Narcisse*. « Ce poëme est peu lu, « *ce qui arrive toujours quand un ouvrage pèche par le sujet.* » Or, je le demande, si on ne lit pas un poëme gai, léger, varié dans ses tons et dans sa versification, qui ne s'étend pas au delà de quatre chants assez courts ; si, dis-je, on ne le lit pas, parce qu'il *pèche par le sujet*, que serait-ce d'un poëme fort grave et fort lourd, d'un style uniforme et tendu, et qui aurait beaucoup plus de quatre chants très-courts, huit par exemple fort longs. Eh ! messieurs, tâchez de trouver des autorités qui vous soient plus favorables. Ne reprochez pas sans cesse à vos critiques de n'être pas en état de faire un poëme comme vous, car vous leur reprochez là ce dont ils seraient le plus tentés de se vanter. Croyez que pour juger un bon ouvrage, il n'est pas nécessaire d'en avoir fait un mauvais soi-même ; et soyez bien convaincus que, si c'est un très-petit malheur d'avoir fait un méchant poëme, c'est un très-grand ridicule de ne parler et de n'écrire que pour en prouver le mérite.

RÉFLEXIONS SUR LA MORT DE LA HARPE.

La secte prétendue philosophique a toutes les passions du fanatisme : esprit ardent de prosélytisme, haine furieuse contre ceux qui abandonnent sa livrée, désertent ses drapeaux. Si surtout quelque homme célèbre, désabusé des dangereux principes qu'elle prêche, effrayé des funestes conséquences qu'on en tire, abjure les uns, et gémit sur les autres, en les détestant, vous voyez aussitôt les adeptes acharnés contre lui, le traiter comme un renégat, donner à sa conduite les interprétations les plus absurdes, appeler des noms les plus odieux cette fermeté courageuse qui lui fait désavouer ses erreurs passées, et les expier par la profession franche et ouverte de nouveaux sentiments et de principes plus purs : enfin, comme rien n'est plus aisé que la calomnie, surtout lorsqu'on se soucie fort peu d'y garder aucune mesure, aucun caractère de vraisemblance, vous les voyez calomnier ses intentions, ses motifs, sa bonne foi : ils dénaturent tout, ils corrompent tout, ilsempoisonnent tout, semblables à ces harpies dont le souffle impur ou l'odieux contact infectait tous les objets dont elles approchaient.

M. de La Harpe méritait les honneurs de cette persécution et de cette intolérance philosophiques. Attaché pendant trente ans au char de la philosophie, il a travaillé de tous ses moyens à le renverser, pendant les dix dernières années de sa vie. L'immoralité profonde que les sages du dix-huitième siècle avaient introduite dans toutes les classes de la société, en prêchant l'oubli ou le mépris de tous les devoirs, de tous les principes religieux ; l'aspect de la France livrée à des bourreaux, déshonorée par des excès féroces ; des réflexions sur lui-même et sur tant d'autres victimes des systèmes philosophiques ; voilà

aux yeux de tout homme raisonnable, de tout homme qui n'est aveuglé par aucune passion, des motifs humains, suffisants pour abjurer une doctrine dont les résultats étaient si funestes, et pour adopter celle qui, indépendamment de tant d'autres preuves de vérité, était la plus propre à y remédier pour le présent, et à en préserver pour l'avenir ; mais cette explication est trop simple, trop naturelle, trop raisonnable, et contrarie trop surtout les vues, les intérêts et l'orgueil des philosophes, pour qu'ils puissent l'admettre. La conversion de La Harpe les mortifia, sa persévérance les désola, sa mort chrétienne les indigne. Cette mort n'a point été philosophique, non plus que les dix années qui l'ont précédée ; il a donc fallu, pour l'honneur de la secte, que cette époque, qui termine si honorablement la carrière de La Harpe, fût calomniée par les plus absurdes et les plus odieuses insinuations.

Un journal a imprimé « qu'il est des hommes qui s'imposent, d'après les calculs de l'amour-propre, et le plus souvent d'après ceux de *l'intérêt*, une manière d'être, de penser, d'agir et d'écrire, dont ils se dépouillent à leur gré, suivant les circonstances, en sorte qu'ils ne sont jamais, en réalité, bien sincèrement pénétrés des sentiments qu'ils professent tour à tour suivant qu'ils sont certains d'avoir plus ou moins d'approbateurs, ou plus ou moins de succès dans *leurs vues ambitieuses*. Or nous pensons, ajoutent les rédacteurs, que La Harpe n'a pas été plus véritablement philosophe que franchement religieux ; qu'il n'a voulu faire qu'un peu de bruit ; qu'il ne suivit dans ses métamorphoses *que la mode.* »

Ainsi La Harpe, abjurant la philosophie lorsque la philosophie dominait en France, lorsque son sceptre de fer menaçait de s'appesantir sur toute l'Europe, lorsque celui qui était philosophe était puissant et redouté, celui qui n'était pas philosophe était tremblant et proscrit ; La Harpe, devenant chrétien lorsque l'irréligion avait détruit le culte en France, lorsque les hommes religieux étaient précipités dans les prisons, sur l'échafaud, au delà des mers ; La Harpe, persévérant dans ses

principes sous le despotisme d'un directoire intolérant qui renouvelait sans cesse les lois de proscription et de déportation contre les ministres du culte, contre ceux qui n'insultaient pas à la religion de leurs pères, qui n'étaient pas ouvertement philosophes ou tout au moins *théophilanthropes;* La Harpe enfin, victime lui-même de cette intolérante persécution, ne suivait dans sa nouvelle profession de foi que les *calculs de l'intérêt!* La Harpe quittait les rangs des dominateurs, il entrait dans ceux des opprimés par des *vues ambitieuses!* C'était par amour pour *la mode* qu'il s'exposait à la plus cruelle proscription! Je sais bien que c'était fort *la mode* alors d'emprisonner, de déporter, de fusiller, mais je ne croyais pas que ceux qui étaient les victimes de cette *mode* funeste et barbare la suivissent par goût.

Après ces beaux raisonnements, les mêmes journalistes se croient autorisés à tirer cette belle conséquence : « M. de La « Harpe ne croyait pas à ce qu'il voulait faire croire aux autres ; « et ils ne l'ont combattu, ajoutent-ils, que pour diminuer le « nombre *des dupes* que son influence pouvait faire. » Mais que faisait profession de croire M. de La Harpe? la religion chrétienne. A quoi son influeuce pouvait-elle engager? à croire à la religion chrétienne. On est donc *dupe,* selon ces *citoyens*, lorsqu'on croit à la religion chrétienne. C'est s'expliquer clairement cela; mais pourquoi ne parlent-ils pas toujours si franchement? pourquoi affectent-ils si souvent de n'attaquer que les abus introduits dans la religion, ou le fanatisme de ceux qui la professent, et de parler avec éloge de la religion elle-même, de sa morale, de quelques-uns de ses ministres qui font aussi profession d'y croire, et dont l'*influence* pourrait faire des *dupes?* Ne craignent-ils pas qu'on les accuse, pour me servir de leurs belles expressions, de varier, non-seulement dans le *costume de la matière*, mais aussi dans le *costume de l'intelligence* (1), et de ne pas soigner assez *cette bizarre toilette* pour se donner, comme M. de La Harpe, un air de constance et de

(1) Comme il n'est pas donné à tout le monde d'entendre ces belles choses, je remarquerai que, dans le style de ces *citoyens*,

fermeté. Eh ! citoyens, croyez-moi, soyez toujours franchement athées, c'est là le rôle qui vous convient. Vous avez tant de grâces à louer la *belle mort de Sylvain Maréchal*, auteur du *Dictionnaire des Athées*, et d'autres ouvrages où respire le plus pur athéisme ! Il y a un air si naturel dans vos éloges ! on voit que vous parlez là d'un *frère et ami*.

Permettez-moi de vous avertir encore d'une petite contradiction : vous prétendez que La Harpe, dans son testament, demande pardon à Dieu de *l'avoir doué d'une forte dose de sens commun pendant les trois premiers quarts de sa vie*. Je ne vous remarquerai pas que d'après la construction de votre phrase, il semblerait que c'est La Harpe qui a doué Dieu d'une dose de sens commun. Je n'y regarde pas de si près avec vous; mais observez que vous avez dit plus haut que La Harpe n'avait jamais été *véritablement philosophe*. Or, comment peut-on avoir une dose de *sens commun*, lorsqu'on n'est pas *véritablement philosophe?*

Vous reprochez à ce pauvre La Harpe de n'avoir souhaité à sa patrie que la paix, la tranquillité, le repos, la quiétude, etc. Ce souhait ne me paraît pourtant pas mauvais. Mais, dites-vous, *il n'a pas ajouté la liberté*. Ah ! c'est vraiment dommage. Mais, que voulez-vous, on ne pense pas à tout, surtout dans un pareil moment. On pourrait d'ailleurs vous répondre que lorsqu'on souhaite le bonheur de sa patrie, on comprend dans ce souhait la dose de liberté qui lui convient ; on pourrait encore ajouter qu'on a tellement abusé de ce mot de *liberté*, que ceux qui aiment le plus la chose redoutent encore le mot. Mais je sens que toutes ces réponses ne vous satisferont pas, et que vous êtes bien décidés à n'appeler *une belle mort* que celle où le mourant, après s'être écrié *guerre aux tyrans, paix aux chaumières*, aura souhaité aux malheureux qui lui survivent *la liberté*, *l'égalité*, *la fraternité ou la mort*.

varier dans le costume de la matière, c'est changer les sales habits du sans-culotisme contre des habits *parfumés* et recherchés : et *varier dans le costume de l'intelligence*, c'est varier dans ses opinions.

COURS DE LITTÉRATURE DE M. DE LA HARPE.

Tomes XV et XVI.

Enfin le voilà fini ce *Cours de Littérature*, que les ennemis de M. de La Harpe appelaient *interminable*, et que ses amis trouvent un peu long ! Le public n'est plus menacé d'une *suite;* nous en sommes quittes pour dix-neuf volumes, qui même, dit-on, ne font que seize tomes. Les acquéreurs des premiers tomes ou volumes auront enfin l'avantage de voir *l'ouvrage complet* dans leur bibliothèque ; et c'est un avantage auquel on attache beaucoup de prix, depuis que les bibliothèques ne sont plus qu'un objet de mode, une sorte de meuble : mais si elles reviennent jamais à leur première et utile destination, à voir la manière dont on complète les œuvres et les éditions, je ne doute pas qu'à leur tour les œuvres incomplètes et les éditions incomplètes n'obtiennent la préférence.

Quel est en effet l'homme raisonnable, l'homme qui n'achète des livres que pour les lire et s'instruire, qui, après avoir parcouru les deux volumes que lui offrirent, l'année dernière, les éditeurs de M. de La Harpe, ne se plaignit pas avec quelque chagrin que ces deux volumes étaient beaucoup plus propres à grossir qu'à compléter le *Cours de Littérature?* Ceux qu'on publie aujourd'hui sont sans doute meilleurs ; ils n'offrent pas du moins un disparate choquant avec les sentiments et les principes qui donnèrent une nouvelle vigueur au talent de M. de La Harpe, et furent pour lui la source d'une gloire plus durable et de succès plus incontestables ; mais indépendamment de plusieurs autres reproches qu'on pourrait leur faire, et dont j'indiquerai quelques-uns, ils ne sont nullement littéraires, et par conséquent ne doivent pas former la suite et le complément d'un *Cours de Littérature*. L'auteur entre dans un nouvel ordre d'idées. Fontenelle, d'Alembert,

Montesquieu, Diderot, Rousseau, Voltaire, avaient été jugés comme écrivains; ici, ils sont jugés comme philosophes, comme moralistes, comme politiques. C'est un nouvel ouvrage qu'il fallait intituler tomes I et II, et non pas tomes XV et XVI, si on n'avait voulu forcer, pour ainsi dire, les nombreux acquéreurs du *Cours de Littérature* à acheter encore ceux-ci.

C'est ainsi que tantôt l'auteur, tantôt les éditeurs d'un *Cours* commencé et longtemps continué sous d'heureux auspices et aux applaudissements de tous les gens de goût et de bien, en ont fait un ouvrage sans proportion, sans unité de plan, d'idées et de dessein. On peut le diviser en cinq époques ou parties : la littérature ancienne, celle du siècle de Louis XIV, l'histoire et la critique littéraire du dix-huitième siècle, donnés par La Harpe, la continuation de cette troisième partie, avec quelques excursions dans la seconde publiée par ses éditeurs; enfin la philosophie du dix-huitième siècle. La littérature ancienne, quoique traitée sans aucune profondeur, et même très-superficiellement; quoique jugée par un homme qui, à la vérité, avait fait d'excellentes études, mais qui dans la suite avait trop négligé les anciens pour en parler avec une parfaite connaissance de cause; quoiqu'inexacte et tronquée dans quelques-uns des jugements, notamment sur l'*Énéide*; quoique faible dans les traductions que l'auteur donne des anciens, est cependant écrite avec assez d'agrément, de pureté et de goût, pour plaire à tous les lecteurs, et même avec assez de justesse, de vérité et d'étendue pour être utile, sinon aux savants, auxquels sans doute M. de La Harpe ne pensait pas, du moins aux femmes et aux gens du monde auxquels il destinait son ouvrage. La littérature du siècle de Louis XIV est sans contredit la partie la mieux traitée, c'est là que M. de La Harpe montre une justice éclairée, une pureté et une finesse de goût exquises, un admirable talent pour la critique et la discussion. Ces qualités brillent encore souvent dans les jugements qu'il a publiés lui-même sur les écrivains du dix-huitième siècle; mais trop souvent aussi ces jugements portent l'empreinte des affections de l'auteur, de son amitié, de ses

ressentiments, de ses rivalités; trop souvent la postérité, pour laquelle seule il devait écrire, est oubliée et sacrifiée aux intérêts du moment. C'est dans cette troisième partie qu'on aperçoit une étonnante disproportion entre l'importance des objets et le nombre de pages que l'auteur leur accorde. La Harpe, qui n'était pas poëte, s'étend avec complaisance sur les poëtes, et traite légèrement les plus grands écrivains en prose. La Harpe, qui ne put jamais faire une bonne tragédie, s'occupe, avec une fatigante prolixité, de la poésie dramatique. Je ne parlerai point de sa prévention pour le théâtre de Voltaire, poussée beaucoup plus loin qu'on ne peut l'accorder à l'amitié. Mais que dire de la longueur interminable de ses articles sur Fable-d'Eglantine, sur Beaumarchais, sur Roucher? Ces messieurs occupent plus d'espace que Rousseau le poëte, ou La Fontaine, comme Sénèque en occupe beaucoup plus que Virgile, parce que Diderot s'est trouvé malheureusement impliqué dans le procès que le critique français fait au philosophe latin. Par respect pour La Harpe, et parce qu'on en a d'ailleurs déjà parlé avec assez d'étendue dans le *Journal des Débats*, je ne dirai rien de cette mauvaise compilation d'articles, contradictoires dans leurs principes littéraires et philosophiques, qu'on a intitulés tomes XIII et XIV du *Cours de Littérature*, on pourra y voir du moins par quelle progression descendante M. de La Harpe est arrivé de l'*Iliade* aux *Passions du jeune Werther*, et de Démosthènes à Athanase Auger.

J'ai déjà remarqué que la cinquième partie n'est nullement littéraire, ce qui sans doute est un défaut dans un *Cours de Littérature*. J'ajouterai 1° qu'elle n'est point exempte de ces préventions qu'on a justement reprochées à M. de La Harpe, et qui sont ici plus condamnables, parce que l'objet est plus sérieux; 2° elle est écrite avec une diffusion d'idées et un flux d'expressions assez convenables dans un athénée, mais très-ennuyeux et très-déplacé dans un livre. L'auteur développe sans mesure la vérité la plus commune, il s'arrête devant l'erreur la plus ridicule, pour la terrasser par tous les moyens que lui suggère sa féconde dialectique. C'est un homme qui

emprunterait volontiers la massue et la foudre des dieux pour écraser le plus petit insecte. 3° Si, par le choix des matières et la prolixité des discussions, l'auteur ne perd pas assez de vue l'intérêt du moment et l'enceinte d'un athénée, pour embrasser une plus vaste étendue et de temps et de lieux, il tombe encore plus dans ce défaut par le ton qu'il prend, le genre de plaisanterie qu'il emploie, et les allusions trop fréquentes aux opinions de quelques scélérats généralement exécrés, et auxquels il faut opposer des échafauds et non des raisonnements; et à des événements malheureux, sans doute, et propres à faire une grande impression sur ceux qui en furent les victimes, mais qui, oubliés par la postérité, disparaîtront devant le terrible événement de la révolution. 4° Enfin, le style de ces derniers volumes, si vous en exceptez quelques pages inspirées par l'indignation et pleines de verve et de chaleur, est moins pur, moins correct, moins élégant que dans les autres ouvrages du même auteur.

Un des exemples les plus remarquables des préventions de M. de La Harpe, c'est celui que nous offre son jugement sur d'Alembert. Il le place à côté des Buffon, des Montesquieu, des philosophes qui ont le plus honoré la France; il le sépare de tous les sophistes qui ont outragé la religion, s'en sont montrés les ennemis, et ont préparé ainsi le débordement de tous les principes irréligieux et révolutionnaires. Cette apologie est vraiment curieuse. « On ne doit juger, dit M. de La Harpe, un auteur que par ses écrits. » Mais est-ce que les lettres d'un homme ne sont pas aussi ses écrits? est-ce que cette correspondance de d'Alembert, d'un cynisme si révoltant, d'une impiété si scandaleuse, d'une immoralité si grossière, n'est pas un de ses ouvrages? Ce n'est pas lui qui l'a publiée, répond M. de La Harpe. Eh quoi! lorsqu'il a pris toutes les précautions imaginables pour qu'elle fût imprimée après sa mort; lorsqu'il en a multiplié les copies afin que si l'une se perdait ou était arrêtée par le gouvernement, l'autre conservât au public ce bel ouvrage; parce qu'il aura rassemblé chez lui des poisons qu'il n'aura osé faire distribuer qu'après sa

mort ; parce que fidèle à son rôle de *Bertrand*, il aura sans cesse poussé la patte de *Raton* pour qu'elle tirât du feu les marrons qu'il n'osait tirer lui-même; parce qu'enfin, à la haine des principes conservateurs de la morale et de la société, il aura joint la lâcheté et l'hypocrisie d'un caractère timide et cauteleux, il sera un philosophe respectable, et ceux qui auront eu plus de franchise, de caractère et d'audace ne seront que de misérables sophistes! Quelle singulière appréciation des hommes! Et non-seulement d'Alembert est un petit saint selon M. de La Harpe, mais c'est un des plus grands génies qui aient jamais paru. S'il n'est pas un homme unique, c'est au moins un des trois plus grands hommes qui aient existé. En effet, après avoir parlé d'Aristote, de Pline, etc., il ajoute : « Trois « hommes ont véritablement réuni deux choses presque tou- « jours séparées, le génie de la science et le talent d'écrire. » Et quels sont ces trois hommes? Pascal, Buffon et d'Alembert! Pourquoi M. de La Harpe n'ajoute-t-il pas Bailly, qui écrivit plus agréablement que d'Alembert, et qui fut aussi un savant très-distingué? D'Alembert mis sur la même ligne avec Pascal et Buffon! Cela rappelle Marmontel qui, dans ses *Mémoires*, place aussi Buffon *au milieu de ses pairs*; et *ses pairs*, c'étaient lui, Marmontel, et d'autres, que je ne nommerai pas, parce que quelques-uns vivent encore, et cela ferait trop rire.

Je justifierai, dans un second extrait, les autres reproches que j'ai cru devoir faire aux derniers volumes publiés par les éditeurs de M. de La Harpe.

—

ARTICLE II.

Lorsque j'entendais parler dans le public de l'ouvrage que M. de La Harpe avait promis, sous le titre de *Philosophie du dix-huitième siècle ;* lorsque je partageais la curiosité générale et l'empressement avec lequel ces deux volumes étaient désirés, je m'attendais à un ouvrage tout à la fois historique, philosophique et critique. Je croyais que M. de La Harpe, doué des talents de l'observation, et vivant au milieu d'une faction

ennemie du trône et de l'autel, aurait recueilli des mémoires particuliers, des faits nouveaux et intéressants, au moyen desquels il nous apprendrait par quelles fatales intrigues ces hommes, aussi imprudents que coupables, avaient renversé toute autorité tutélaire, brisé tout frein religieux, et creusé ainsi un abîme affreux dans lequel, ils avaient été engloutis par des hommes qui, adoptant leurs principes, voulaient en presser toutes les conséquences.

C'était donc une histoire qu'on attendait de M. de La Harpe ; une histoire, à la vérité, d'un genre particulier, vive, animée, éloquente même, remarquable par ce ton véhément et ces mouvements passionnés qu'inspire à l'homme de bien une louable indignation, à la vue de tant d'hommes profondément coupables d'une part, de tant d'hommes obstinément aveugles de l'autre, et des maux effroyables qu'ont produits la perversité des uns et l'aveuglement des autres. Quelques discussions philosophiques et critiques pouvaient se mêler à cette histoire, mais elles devaient être rares et courtes pour ne pas la refroidir; elles ne devaient s'attacher qu'à quelques erreurs principales, et surtout encore dangereuses ; elles devaient appartenir plutôt au genre et au ton de l'éloquence, qu'à celui de la dialectique. Etait-ce dans un pareil ouvrage que je devais m'attendre à trouver une dissertation d'une centaine de pages, pour établir le système de Condillac sur l'avantage des signes et du langage, et leur influence dans l'ordre et le perfectionnement de nos idées? Il est possible que j'aie quelque jour la fantaisie de concilier la métaphysique de Locke avec celle de Condillac ; mais je n'en avais nulle envie lorsque je me suis mis à lire M. de La Harpe ; et quoique je le croie très-propre à me guider dans ces sentiers un peu obscurs, je ne lui ai su nul gré dans ce moment-ci de prendre cette peine, parce que je ne voulais pas la prendre moi-même, et que ce n'était nullement ce que je cherchais dans son ouvrage.

Je n'y cherchais pas davantage ce que je devais penser de l'amour. Que M. de Vauvenargues, élève trop ce sentiment, que M. de La Harpe le ravale trop, cela est fort indifférent.

Ce n'est point dans les philosophes que les hommes iront apprendre à le régler. Ils ne reconnaîtront jamais pour cela que deux maîtres, ou la passion qui justifiera toujours l'amour, ou la religion qui seule a le pouvoir de le rendre saint et sacré, ou le droit d'en commander le sacrifice.

La marche seule de l'histoire des philosophes et de la philosophie est l'arme la plus puissante qu'on puisse employer contre eux ; c'est leur meilleure réfutation. Tant d'intrigues, tant de basses menées, tant de mensonges, tant de contradictions, des principes si dangereux, des systèmes si odieux, tout cela n'a besoin que d'être raconté avec quelque énergie, exposé avec quelque chaleur, pour inspirer le mépris ou l'indignation, et ceux que ne convaincrait pas cette méthode simple et historique, ne le seront pas par d'ennuyeux et longs raisonnements. Lorsque les écrits des philosophes parurent, il pouvait y avoir quelque utilité à les combattre ; ils étaient lus par tout le monde : c'était un engouement général, une mode : on voyait sur la toilette d'une jolie femme un in-quarto d'Helvétius, et sur son pupitre un in-folio de l'Encyclopédie. Actuellement nos philosophes le sont à bien meilleur marché : si, comme leurs prédécesseurs, ils sont philosophes sans savoir pourquoi, et sans pouvoir se donner des raisons solides de leurs systèmes, du moins ils le sont sans étude ; ils appuient encore leur philosophie sur le nom de leurs maîtres, mais non sur leurs écrits qu'ils ne connaissent pas. En est-il parmi eux qui lisent les œuvres de Diderot? Fallait-il donc, après avoir déjà employé un article dix fois trop long pour réfuter son ouvrage sur Sénèque, consacrer encore plus de trois cents pages à combattre ses autres écrits l'un après l'autre, tous également obscurs, inintelligibles, à chaque page contradictoires, et souvent odieux et fanatiques?

Assurément cette réfutation est sans réplique ; La Harpe est un raisonneur pressant, un excellent dialecticien. Fréron lui accordait le talent d'un bon avocat ; il aurait pu lui accorder aussi celui d'un bon professeur de logique. Mais il se complaît trop dans l'exercice de ce talent ; il l'emploie plus vigoureusement

encore contre Helvétius : cette réfutation déjà imprimée à part, et connue du public, est plus vive, plus serrée, moins diffuse que celle de Diderot : on y voit un exemple de ce que peut se permettre un philosophe pour appuyer sa doctrine. Helvétius, un des plus honnêtes d'entre eux, ne rougit pas de descendre jusqu'au mensonge le plus formel, et par une fausseté réfléchie, il met son principe fondamental dans la bouche de Quintilien, tandis que ce célèbre rhéteur combat ce principe de la manière la plus positive, dans l'endroit même cité par Helvétius. Il s'agit de cette aptitude et de ces dispositions absolument égales, que le philosophe attribuait à tous les esprits pour mieux en déduire leur matérialité. Quintilien dit quelque part que la plupart des hommes ne manquent ni de facilité à imaginer ni de promptitude à retenir ; Helvétius voit dans cette phrase *tous* les hommes avec une *égale* facilité et une *égale* promptitude à imaginer et à retenir. Quintilien ajoute : « Sans « doute tel homme surpasse tel autre homme en génie, je le « sais bien, il s'ensuit seulement que l'un pourra plus que « l'autre ; mais il n'y en a point à qui l'étude ne puisse ap- « prendre quelque chose ; » et Helvétius supprime cette phrase parce qu'il n'y a pas moyen d'en tirer parti pour son système.

A la mauvaise foi, joignant la calomnie la plus odieuse, de ce principe tantôt vrai, tantôt faux, *l'homme hait la dépendance*, il tire cette horrible conséquence : *de là peut-être sa haine pour ses père et mère.* Ah ! s'il était possible de trouver de pareilles horreurs dans un moraliste religieux, comme la sensibilité philosophique serait vivement émue ! Mais, je le répète, n'est-ce pas avoir assez réfuté leur doctrine, que de rapporter, et de pareils faits, et de pareils principes, et de pareilles conséquences ?

M. de La Harpe avait longtemps écrit dans les journaux ; longtemps il avait professé dans la chaire d'un athénée, et cela paraît trop dans ses livres, surtout dans ces deux derniers volumes : il a trop souvent confondu ces divers genres ; il n'a pas assez senti que cette diffusion, à laquelle un professeur

peut se livrer lorsqu'il parle à ses élèves, devient un défaut lorsqu'il écrit pour la postérité. Il a oublié qu'il doit y avoir une grande différence entre le ton d'un livre et celui d'un journal ; que l'intérêt du jour et du moment est d'une grande importance pour le journaliste, tandis que l'écrivain ne doit point s'occuper de cet intérêt, s'il n'est qu'éphémère et momentané.

M. de La Harpe a-t-il gardé ce ton, cette mesure, cette gravité qui conviennent à l'écrivain, en mêlant à des discussions sérieuses des plaisanteries d'un goût assez équivoque? Je pourrais en citer plusieurs de ce genre : je me contenterai donc de rapporter celle-ci, que j'aurais eu quelque peine à placer même dans un journal. M. de La Harpe, après avoir rappelé cette phrase, à la vérité bien ridicule, de Diderot : « Et l'on « jetterait les arts au peuple, pour lui apprendre à respecter « les philosophes », ajoute : « Quoi! vous riez, messieurs; vous « n'êtes pas frappés de respect devant ce style imposant! vous « ne sentez pas la beauté de ce majestueux dédain : *Jeter les « arts au peuple,* comme on jette les ordures ! » Tenez, pauvre « peuple, voilà ce qui vous appartient. « Notre philosophie est « trop au-dessus de vous, nous la gardons; les arts sont trop « au-dessous de nous, nous vous les jetons; ramassez. Grand « merci, *philosophe,* je suis peuple ici, et je ramasse; mais, « messieurs, ils n'ont pas toujours été si fiers, etc. »

Je doute encore que, dans un cours de belles-lettres, il fallût prouver qu'on ne doit pas décacheter les lettres à la poste, ni parler de la fraîcheur de la figure de M. Villoison, ni s'amuser à réfuter *la Clef des cabinets* : il faudra certainement un commentaire pour que la postérité ait la *clef* d'une pareille réfutation et de l'ouvrage auquel elle se rapporte. Peut-être aussi pouvait-on se dispenser d'établir une si longue discussion contre Babœuf; c'est, comme je l'ai dit, par des gendarmes et des échafauds que l'on réfute de pareilles gens ; et du moins, quand on se donne cette inutile peine, faudrait-il ne pas faire de mauvais raisonnements. En effet, Babœuf avait écrit que le

nombre de ceux qui adoptaient son opinion était infini, que tous les esprits furent et seront toujours d'accord sur le bonheur qui doit résulter de *la communauté des biens;* et M. de La Harpe lui demande pourquoi il n'a pas su effectuer un vœu sur lequel *tant d'esprits différents étaient d'accord.* Réponse bien mauvaise assurément. La révolution n'avait-elle pas appris, en 1797, à M. de La Harpe, que le vœu du plus grand nombre ne triomphait pas toujours?

Il me serait aisé de prouver que le style de La Harpe est, dans ces derniers volumes, extrêmement négligé; mais je dois ajouter aussi que l'ouvrage n'ayant pas été publié par l'auteur, que plusieurs fragments qui en font partie n'étant pas même finis, il est probable que son dessein était de revoir le tout et d'en corriger le style : cette excuse doit même s'étendre à plusieurs autres défauts que M. de La Harpe aurait sans doute fait disparaître avant l'impression.

Le dernier volume est terminé par une assez longue notice sur la vie et les écrits de M. de La Harpe. L'auteur de ce petit ouvrage biographique nous donne des regrets en nous apprenant qu'un de nos plus célèbres littérateurs avait fait la promesse, qu'il n'a pu tenir, d'écrire cette notice, et ces regrets augmentent à mesure qu'on lit la sienne : on y trouve pourtant des *femmes pétries de grâces,* et *un article qui est un des plus charmants;* on y parle d'un sujet *dont* M. de La Harpe remporta le prix. On y dit que « le Louvre était devenu comme « le sanctuaire des Muses et de *la vertu,* où les adorateurs ac-« couraient de toutes parts; et dans le nombre des *zélés,* les « blasphémateurs de leur culte n'étaient pas les moins em-« pressés, » ce qui range les *blasphémateurs* au nombre des *adorateurs zélés;* enfin, on y parle du *rire inexprimable si bien décrit par Homère,* ce qui, en d'autres termes, veut dire le rire *inexprimable* si bien *exprimé* par Homère, phrase qui pourrait bien produire le rire *inextinguible.*

ÉLOGE DE MARMONTEL,

PAR M. L'ABBÉ MORELLET.

I.

Il y a deux éloges dans cet éloge, celui de Marmontel, et celui de la philosophie du dix-huitième siècle : le premier, long, diffus, d'un style sec et dur, dénué de grâce, d'élégance et d'harmonie, exagéré comme il convient à un ami louant en pleine académie son ami, son parent, son confrère, mais souvent plus maladroit qu'il ne convient à un homme d'esprit, et plus mal écrit qu'il n'est permis à un académicien ; le second, d'un tour plus vif et plus énergique, d'un style plus rapide et plus animé, écrit avec plus de verve et plus de chaleur, respirant beaucoup mieux tout l'intérêt de l'orateur, mais trop sophistique pour un homme de bonne foi, et plus violent que ne devrait se le permettre un homme sage et modéré. L'examen de ces deux éloges me fournira deux articles ; je commence par celui auquel l'orateur a paru, et auquel le public doit réellement attacher plus d'intérêt, l'éloge de la philosophie du dix-huitième siècle.

M. l'abbé Morellet reproche d'abord à *certains zélateurs* qui lancent leurs *anathêmes* contre cette philosophie, de ne *s'être jamais bien défini ce qu'ils entendent par ces paroles.* M. Morellet se trompe ; ces *zélateurs* se sont parfaitement défini ce qu'ils entendent *par ces paroles*, *la philosophie du dix-huitième siècle.* « Mais, ajoute-t-il, on leur demande depuis longtemps qu'est-ce que cette philosophie dont vous faites « tant de bruit ? » Assurément, si on leur demande cela *depuis longtemps*, on leur fait là une question bien oiseuse, bien inutile ; car, premièrement, il y a bien *longtemps* qu'ils y ont répondu ; en second lieu, la chose est assez claire par elle-même, pour ne tenir en suspens aucun homme de bon sens

et de bonne foi. Cependant, puisque cette question n'est pas encore éclaircie dans l'esprit de M. l'abbé Morellet, puisqu'il paraît n'avoir pas lu les ouvrages où il aurait trouvé la plus claire solution de ce qu'il prétend n'être pas encore bien défini, je vais tâcher de lui donner cette réponse qu'il attend *depuis si longtemps*.

Il y a deux sortes de philosophie : l'une véritable et salutaire, que nous aimons, que nous respectons ; l'autre fausse et dangereuse, que nous ne pourrons jamais assez combattre, et pour les maux qu'elle nous a faits, et pour ceux dont elle nous menacerait encore, si elle n'était réprimée, et par la sagesse qui la règle et la contient, et par l'opinion qui la repousse. La première est cette raison supérieure, cette lumière pure et bienfaisante qui, en éclairant l'homme, lui apprend à respecter la morale, la religion, l'autorité, à modérer ses passions, à aimer sa patrie, à en observer les lois, à ne point tendre brusquement vers un mieux chimérique, au risque de tout bouleverser, et de précipiter dans les plus horribles malheurs une génération entière et plusieurs générations. Telle était la philosophie de Leibnitz, de Newton, d'Euler, de Descartes, de Pascal, de Malebranche, de Bossuet, de Fénelon, de tous les grands hommes du dix-septième siècle, si éminemment philosophes, puisqu'ils remplissaient si bien leurs devoirs, et qu'ils éclairaient les hommes au lieu de les agiter. Ces hommes, d'un génie supérieur, purent sans doute différer dans quelques opinions particulières ; mais ils s'accordèrent tous sur les points essentiels qui intéressent la société : ils eurent donc tous la même philosophie, en prenant ce mot dans son acception la plus générale et la plus étendue ; et par là je réponds d'avance au sophisme de M. l'abbé Morellet, qui prétend qu'il n'y a point de philosophie du dix-huitième siècle, puisque parmi les philosophes de ce siècle il n'y en a pas deux qui aient professé *exactement* les mêmes opinions : en quoi il raisonne aussi mal qu'il fait peu d'honneur à ces philosophes et à cette philosophie.

Voici donc ce que nous entendons, nous et tous les *zélateurs*, par *philosophie du dix-huitième siècle* : c'est ce langage impie qui apprend au peuple à mépriser la foi de ses pères, ce langage séditieux qui lui apprend à se révolter contre l'autorité ; ce langage corrupteur qui outrage la morale, enhardit au vice, ôte tout frein aux passions; cette *philosophie* qui jette l'agitation dans tous les esprits, les rend inquiets, mécontents de leur sort, jaloux de tout ce qui s'élève au-dessus d'eux, ennemis de toute subordination; cette *philosophie* qui, sous prétexte de ne pas *laisser*, comme dit M. l'abbé Morellet, *une assertion sans preuve, une objection sans réponse, une erreur sans la combattre*, combat les vérités les plus incontestables et surtout plus utiles à la société, propose sans cesse des objections contre les faits les mieux établis, oppose des assertions sans preuve aux assertions les mieux prouvées ; qui, au lieu de se laisser éclairer par la lumière de la révélation et la divinité de l'Évangile, cherche dans l'obscurité des siècles quelque misérable autorité au moyen de laquelle elle croit prouver que tel Évangile n'est pas de saint Luc, que tel autre est apocryphe ; cette *philosophie* enfin qui souille presque toutes les pages des philosophes du dix-huitième siècle, dont l'un (Diderot) présente un code d'athéisme dans l'*interprétation de la nature*, et un code d'immoralité dans des romans orduriers ; un autre (Voltaire) un code de l'un et de l'autre dans un trop grand nombre de ses ouvrages ; un troisième (Raynal), un code de révolte sanguinaire, etc., etc.

Ce sont ces hommes qui ont ébranlé tous les principes religieux dans le cœur des peuples, et, sans doute M. l'abbé Morellet ne le désavouera pas, qui ont relâché tous les liens de la morale parce que, malgré les assertions et les sophismes des philosophes, il restera toujours démontré que, sans religion, il n'y a point de morale pour l'immense majorité des hommes; ce sont les philosophes qui ont soulevé les peuples contre l'autorité, qu'ils ont toujours représentée comme oppressive, tyrannique, amie de la superstition. Pendant un demi-siècle les livres,

les discours, la prose et les vers n'ont eu de succès qu'autant qu'ils étaient remplis de pareilles déclamations : elles retentissaient au milieu de cette assemblée dont M. l'abbé Morellet était un des membres, et au nom de laquelle il parle encore aujourd'hui. Au milieu de cette académie, protégée par des rois, on applaudissait à un orateur (un des plus sages et des plus modérés de son parti) qui, parlant de la naissance du maréchal de Saxe, plaçait cette parenthèse philosophique ; *car je ne puis vous dissimuler qu'il était du sang des rois;* attestant ainsi qu'une pareille naissance était une tache aux yeux d'un philosophe; déclamation que je rapporte, quoiqu'elle soit une des plus faibles et des plus innocentes qu'on se permît alors, parce qu'elle est une des plus singulières et des plus ridicules. Ce sont les philosophes qui ont longtemps éteint le sentiment de la patrie dans l'âme des Français, en représentant la France comme avilie, comme dégradée, comme la dernière des nations. Voyez dans *le livre de l'homme* les imprécations d'Helvétius contre sa patrie ; voyez celles de Voltaire contre les Welches, et son enthousiasme pour les Anglais, enthousiasme qu'il exprime et dans ses ouvrages sérieux, et dans ses facéties, et jusque dans ses contes, pour le rendre plus populaire. Écoutez ce Huron qui, après s'être battu pour les Français contre les Anglais, s'écrie : « Ah ! ce « n'était pas contre les Anglais que je devais me battre... Ce « sont de braves gens qui ne m'ont point proposé de me faire « sous-diacre, qui ne m'ont point enlevé ma maîtresse, qui « n'enferment point les filles dans les couvents, etc. »

Enfin, c'est aux philosophes du dix-huitième siècle que nous devons tous les excès de la révolution, puisque les premiers ils les ont provoqués. Qui ne connaît le discours féroce de Diderot ? Qui n'a pas lu les pages sanguinaires de Raynal ; et celles où le plus populaire des philosophes s'écrie qu'il voudrait *mourir sur des tas de bigots écrasés ;* où il parle de *manger le cœur, de griller la langue des fanatiques ;* où il dit gaiement : *On a brûlé trois jésuites à Lisbonne ; voilà des*

nouvelles bien consolantes! et cette correspondance entre deux chefs du parti philosophique, où, aux vœux les plus sanguinaires, ils joignent toute la grossièreté des expressions d'un Marat, d'un père Duchesne, et ont ainsi le *double honneur de conseiller le crime et d'en parler le langage?*

Et parce que nous combattons ces dangereux ennemis de l'humanité, M. l'abbé Morellet nous accuse d'être des hommes de *parti!* Oui, sans doute, nous sommes du parti des amis de la religion, de l'ordre public, de la patrie et de l'autorité tutélaire qui la rend heureuse; en un mot, nous sommes chrétiens et Français, et nous nous honorons des injures que ces titres pourraient nous attirer. En vain, M. l'abbé Morellet nous menace de son *indignation*, ou plutôt de son *mépris* qui nous sauve de son *indignation*, et ne nous vaut que son *dégoût;* nous lui répondrons que tant que les philosophes seront dangereux, ce sera au contraire l'*indignation* qui les sauvera du *mépris;* mais qu'on commence déjà à être prodigieusement *dégoûté* de leurs déclamations. Nous aimons à remarquer, au reste, que ce mépris et cette indignation pourront tomber sur quelques phrases échappées à l'esprit philosophique de M. l'abbé Morellet, mais jamais sur sa personne : sa conduite ferme et généreuse dans les temps orageux, le fera toujours distinguer de la plupart des personnages de la même secte. Si son esprit égaré par de fausses lueurs adopta de faux principes, son âme honnête en repoussa toujours les funestes conséquences : il y a même quelque chose de noble et de respectable dans sa persévérance inflexible, malgré les leçons d'une cruelle expérience. Attaché à la philosophie, lorsqu'elle était honorée et florissante, il ne veut pas l'abandonner lorsqu'elle est humiliée et délaissée : c'est le dévouement du jeune Marigni à l'ordre des Templiers. Il y a dans cette conduite du caractère, et le caractère devient chaque jour si rare, qu'il doit être plus que jamais l'objet de nos éloges. M. l'abbé Morellet fait à la verité une mauvaise application de cette belle qualité; elle le précipite dans l'erreur et dans l'injustice: mais j'aime à faire

remarquer que ces torts prennent naissance dans une source noble et pure.

Les erreurs se tiennent comme les vérités, et nous allons voir que les préjugés philosophiques de M. l'abbé Morellet, l'entraînent dans beaucoup de préjugés littéraires.

—

II.

Marmontel eut de l'esprit, des connaissances, une grande ardeur pour l'étude et le travail, et une santé robuste qui lui permit de s'y livrer pendant tout le cours d'une assez longue carrière : avec ces qualités et ces dons de la nature on fait beaucoup d'ouvrages. Il ne fut doué d'aucune étincelle de génie, il eut un goût très-peu sûr, un jugement ou naturellement faux et paradoxal, ou égaré par les principes littéraires et philosophiques qui prévalaient alors; et avec de pareils défauts on ne fait jamais ni un bel ouvrage, ni même un livre bon et utile. Voilà ce que dira tout critique impartial : l'orateur, le panégyriste sera à la vérité moins franc; il ne conviendra pas des vérités désavantageuses à celui qu'il loue, mais aussi il ne les niera pas; et, s'il est adroit, il évitera de se jeter dans un défilé d'où il ne puisse sortir sans trahir ou la vérité ou son héros. Lors donc qu'il aura à parler d'un homme comme Marmontel, dont la personne, ainsi que celle des hommes les plus recommandables, offrit des vertus et des défauts, et dont les ouvrages offrent infiniment plus de taches que de beautés, il se gardera bien d'accorder à la personne des vertus diamétralement opposées à son caractère, aux ouvrages un mérite supérieur; ses éloges seront plus vagues, moins déterminés; ils tomberont plutôt sur l'ensemble des travaux que sur chaque ouvrage en particulier. L'orateur développera quelque vérité générale et importante, relative à la morale, à la littérature, aux divers genres traités par ce-

lui qui est l'objet de son discours, et il ne descendra à des questions particulières que pour parler de quelques qualités bien réelles, bien incontestables de l'homme et de l'écrivain qu'il loue ; qualités qu'il lui sera permis d'orner et d'exagérer un peu, selon les droits de l'art oratoire et des panégyristes.

M. l'abbé Morellet a voulu, au contraire, passer en revue tous les ouvrages de Marmontel, sans en excepter une seule épître ou discours en vers; et cette méthode a eu pour lui un double inconvénient ; elle l'a empêché d'être orateur ; elle l'a empêché d'être vrai, même de cette vérité large et peu sévère qu'on exige d'un académicien qui loue son confrère ; elle a, en un mot, transformé un discours qui, d'après les usages de l'Académie, devait avoir un certain appareil oratoire, en une simple notice de librairie, car les ouvrages de Marmontel sont assez nombreux pour former un catalogue; elle lui a dicté, sur chacun de ces ouvrages, des éloges trop certainement démentis dans l'esprit de tous ceux qui devaient l'entendre ou le lire : tels sont ceux, entre autres, qu'il donne aux tragédies de Marmontel. Mais, ce qu'il y a de bien plus singulier encore que l'éloge des tragédies, c'est l'éloge de la *modestie* de leur auteur qui, s'il faut en croire M. Morellet, les *a jugées trop rigoureusement* dans ses *Mémoires*. Or, en parcourant ses *Mémoires*, on voit Marmontel parler avec la plus grande complaisance de ses tragédies, nous entretenir de l'*enthousiasme* que les premières excitèrent dans le public ; avouer, à la vérité, que les dernières avaient été moins bien accueillies ; mais attribuer le mauvais succès de l'une à la cabale du café Procope, la chute d'une autre à un verre de vin qui avait enivré mademoiselle Dumesnil, et reconnaître enfin, à la chute d'une troisième, que, *pour cette fois, le public avait raison*. Quels jugements rigoureux ! On le voit, dans ses *Mémoires,* prouver avec tout le raffinement de la vanité qui veut paraître modeste, que Voltaire (1) n'était pas natu-

(1) A propos de Voltaire, M. Morellet prétend que ce poëte célè-

rellement jaloux, puisqu'il ne le fut ni de l'auteur, ni du succès de *Denys le tyran* et d'*Aristomène*. Quelle modestie!

Suivant pas à pas les *Mémoires* de Marmontel, dont ce discours n'est qu'une assez froide analyse, M. Morellet passe des tragédies de cet écrivain aux morceaux de littérature qu'il a insérés dans l'*Encyclopédie*, et de là aux *Contes moraux*. Les morceaux insérés dans l'*Encyclopédie* lui ont fourni la belle tirade philosophique dont j'ai parlé; les *Contes moraux* lui ont donné l'occasion de développer un assez singulier système sur les rapports essentiels qui existent entre les formes des fauteuils, des habits et des robes, et les formes du style; et pour qu'on ne me soupçonne pas de vouloir faire une mauvaise plaisanterie, voici la phrase de M. Morellet. Il veut excuser Marmontel sur le reproche qu'on lui fait d'avoir introduit, dans le genre simple des contes, un style précieux et maniéré, et il dit : « Dans presque tous les écrits de cette époque, le style « avait quelque chose des formes contournées qu'on donnait « à l'ameublement et aux parures, et il est devenu moins « apprêté en même temps que nos vêtements et nos meubles « ont repris beaucoup de choses de l'antique simplicité. » Peut-être si nous reprenions les perruques, à la vérité un peu contournées du dix-septième siècle, et si nos dames revenaient aux vertugadins, ferions-nous renaître le beau siècle de Louis XIV.

Les discours en vers de Marmontel fournissent de singuliers éloges ou de singulières justifications à son panégyriste : il remarque de l'un, qu'il *convenait à la séance* où il fut prononcé; d'un autre, qu'il *ne pouvait être mieux placé qu'en cette circonstance*. La variété de ces éloges n'a pas dû lui coûter de grands efforts, et quand on n'en a pas d'autres à don-

bre *avait fait* OEdipe *à dix-huit ans*. La tragédie d'*OEdipe* fut représentée pour la première fois en 1718. Voltaire avait alors vingt-quatre ans, et certainement il n'avait pas gardé six ans dans son portefeuille sa tragédie toute faite.]

ner à des discours en vers, peut-être vaudrait-il mieux ne pas en parler. M. Morellet serait-il content d'un homme qui, pour louer le discours qu'il vient de prononcer, dirait simplement que ce discours convient parfaitement à la séance où il a été prononcé, où pressentait-il que c'était là effectivement tout son mérite? Se croirait-il bien justifié des reproches qu'on peut faire à son *Eloge de Marmontel*, par quelqu'un qui assurerait qu'il l'excuserait bien s'il en avait le temps? Telle est cependant la seule apologie qu'il présente des *hérésies littéraires* professées par Marmontel dans son *Epître aux Poëtes*, et de son injustice envers Boileau. Je crois bien qu'il était difficile d'en donner une autre, mais il valait autant n'en donner aucune.

Est-ce aussi une précaution oratoire bien adroite de prétendre qu'on se *gardera bien d'instituer une comparaison entre deux ouvrages utiles* (le *Cours de Littérature* de la Harpe, et les *Éléments de Littérature* de Marmontel), et de *rabaisser l'un* aux dépens de *l'autre*, lorsque quelques lignes plus bas on *institue* entre ces deux ouvrages une assez longue *comparaison*, dans laquelle on assure, entre autres choses, que le *Cours* de M. de La Harpe *fait des écoliers* à la vérité excellents, et que les *Éléments* de M. Marmontel *forment des maîtres;* ce qui ne laisse pas d'en *rabaisser* un aux dépens de l'autre. On sait, au reste, que ces *Éléments*, où il y a de bonnes choses, ne sont néanmoins qu'une sorte de dictionnaire : or on ne *forme* point *des maîtres* par ordre alphabétique, ni dans un ouvrage plein de paradoxes, et dont l'auteur a assez peu de goût pour être le détracteur de Boileau et pour préférer Lucain à Virgile.

On s'imagine bien que c'est surtout à *Bélisaire* et aux *Incas* que M. Morellet a prodigué les éloges. Il n'y a qu'une petite objection à faire contre ces éloges; c'est que personne ne lit ni les *Incas* ni *Bélisaire;* après cela qu'on les appelle tant qu'on voudra le bréviaire des rois, *la morale des rois*, à côté de laquelle *celui qui leur donne ces leçons ne néglige pas de tracer*

d'une main ferme la morale et les devoirs des peuples; qu'on assure qu'ils ont « avancé cet *heureux* moment où un législa- « teur éclairé a pu opérer entre l'empire et le sacerdoce une « *heureuse* union, » il n'en est pas moins démontré que ni les rois, ni les peuples, ni les législateurs ne vont puiser des leçons ni apprendre leurs devoirs dans ces ennuyeux romans philosophiques.

La censure de la Sorbonne contre *Bélisaire* est vivement attaquée par M. l'abbé Morellet, docteur de Sorbonne. Cependant lorsqu'on lit même dans les *Mémoires* de Marmontel, l'histoire relative à cette censure, il ne reste aucun doute sur l'orgueil et la suffisance de l'auteur censuré, sur la douceur et la modération de l'autorité ecclésiastique : on applaudit à la patience et à la douceur paternelle de l'archevêque de Paris, à la raison éclairée et prophétique des évêques d'Autun et de Noyon, à la politesse ferme et prudente du docteur de Sorbonne qui refusait son approbation au manuscrit de Marmontel. Pressé par l'auteur de dire ce qu'il trouvait de répréhensible : « Peu de chose en détail, répondit-il; mais beaucoup « dans le tout ensemble, et l'auteur sait trop bien dans quel « esprit il a écrit son livre pour exiger mon approbation. » Et comme Marmontel insistait : « Non, monsieur, répliqua-il; « vous m'entendez très-bien, je vous entends de même : cher- « chez un autre censeur. » *L'esprit* en effet dans lequel l'ouvrage était écrit devait alarmer tout homme religieux ; c'était bien moins la *tolérance* que l'*indifférence* pour toute religion, que l'auteur avait le but d'introduire ; c'était là où tendaient tous les efforts des *tolérants* philosophes. Marmontel attaquait de plus un des dogmes de la religion catholique, et même de la religion chrétienne. Tout cela ne suffisait-il pas pour auto riser la censure des docteurs de Sorbonne, à qui il était permis d'être un peu moins philosophes que leur confrère M. l'abbé Morellet? Je dois, au reste, remarquer ici une petite différence que je trouve entre l'auteur des *Mémoires* et l'auteur de l'*Éloge*. Marmontel prétend qu'au moment où la

censure allait paraître, quarante mille exemplaires de son roman étaient déjà vendus ; M. Morellet ne dit que vingt mille. Pour peu qu'on soit arithméticien, on verra de combien l'oncle diffère du neveu ; mais il est plus difficile de connaître combien ils diffèrent l'un et l'autre de la vérité ; car puisqu'il est démontré que l'un des deux se trompe, on peut bien supposer qu'ils sont tous deux dans l'erreur.

Je ne contesterai point les éloges que M. Morellet donne aux Œuvres posthumes de Marmontel qui n'ont point encore paru ; mais il a loué bien maladroitement celles que nous connaissons déjà. Il est sans doute possible de dire quelque bien des *Mémoires de la Régence*, mais il est bien maladroit de dire que c'est un *ouvrage bien fait*, et lui donner ainsi l'éloge qui lui convient le moins, et qui ne peut manquer d'être aussitôt démenti par tous ceux qui ont lu ces *Mémoires*. Peut-on regarder, en effet, comme un ouvrage bien fait, celui qui recommence sept fois l'histoire des huit années, et promène ainsi ses lecteurs à sept différentes reprises, de 1715 à 1723 ? Quant aux *Mémoires* particuliers de Marmontel, M. Morellet avoue que des *personnages connus et célèbres* y sont mal jugés ; que quelques-uns y sont *rabaissés au-dessous*, quelques autres *élevés au-dessus de ce qu'ils valaient* ; mais il trouve que ce second tort *compense pour ainsi dire* l'autre : c'est ce qui s'appelle savoir tirer un grand parti de deux défauts, et en composer presque une vertu. Aussi M. Morellet, s'écrie-t-il, en parlant toujours de ces *Mémoires* : « Quelle justice pour les personnes ! » Singulier éloge, après l'aveu qu'il vient de faire, au moins pour tous ceux qui n'admettront pas le système de compensation.

M. Morellet reproche aigrement à des *censeurs difficiles* d'avoir blâmé la vanité de Marmontel, qui s'est cru un homme assez important pour écrire ses *Mémoires*, et occuper longuement le public des plus minutieuses actions de sa vie. J'opposerai à M. Morellet une autorité qui sans doute lui paraîtra bien respectable, c'est celle de Marmontel lui-même. Voici ce qu'on lit à l'article *Mémoires*, dans ces *Éléments de Littérature* qui

doivent *former des maîtres* : « Combien peu de gens ont le « droit de faire un livre de leurs Mémoires ! Ce n'est pas que « si nous voulions en croire notre vanité, les choses même les « plus communes ne nous parussent mémorables dès qu'elles « nous sont personnelles ; mais c'est la première illusion dont « il faut savoir se préserver. Il n'y a que des traits de carac- « tère piquants et rares, des situations, des aventures d'une « singularité marquée, ou d'une moralité frappante, qui « puissent mériter la peine qu'on se donne de raconter sérieu- « sement ce qu'on a fait et ce qu'on a été. » Il n'y a qu'une grande vanité, ou une grande inconséquence, qui ait pu empêcher Marmontel de voir dans ce passage la condamnation de ses *Mémoires*. J'aurais encore bien des observations à faire sur le style de M. Morellet ; mais en voilà bien assez, je pense, sur son discours.

MANUSCRITS DE M. NECKER,

PUBLIÉS PAR SA FILLE.

C'est une singulière famille que la nôtre ! dit M. Necker ; et ce jugement que je n'aurais pas pris la liberté d'énoncer ainsi, mais que j'ai le droit de répéter après lui, me paraît frappant de justesse et de vérité. N'était-ce pas en effet un spectacle bien singulier, de voir cette famille en présence : M. Necker sans cesse en admiration devant madame Necker ; madame Necker en adoration devant M. Necker ; M. Necker en ravissement devant madame de Staël ; madame de Staël en extase devant M. Necker ; et chacun d'eux occupé sans relâche à faire passer dans l'âme des autres son enthousiasme et ses transports ? Jusqu'ici, ils n'y ont pas réussi ; tant de louables efforts ont été sans succès, ou plutôt ils en ont eu un si

malheureux, que par politesse je n'oserais le caractériser. Mais voici madame de Staël qui s'avance encore dans l'arène, qui vient rompre une forte lance en faveur de la mémoire de M. son père, et, dans un long morceau sur *le caractère et la vie privée de M. Necker*, épuise tout ce qu'une riche et brillante imagination peut fournir d'idées et de couleurs ; tout ce que la sensibilité et la *mélancolie* ont de tendres mouvements, d'accents plaintifs, de doux souvenirs, de tristes regrets ; tout ce que la tendresse et l'amour ont de plus exalté ; tout ce que la rhétorique offre de tours, de figures et de mouvements oratoires; tout ce que l'éloge peut inspirer de plus flatteur; tout ce que le panégyrique peut se permettre de plus exagéré : et de tant de facultés, de sentiments et de moyens, elle compose à l'objet de son culte une éclatante auréole.

M. Necker n'est plus, et sa mort est encore trop récente pour que nous devions prendre à son égard le ton sévère de la postérité. Il se trouve actuellement dans la position la plus heureuse pour être jugé, dans la position qui commande le plus de ménagements à l'écrivain. Vivant, il provoquerait davantage et de justes reproches, et des haines peut-être trop méritées; mort depuis plusieurs années, il appartiendrait au jugement d'une génération qui aurait le droit d'être plus inflexible que ses contemporains. Mais aujourd'hui qu'il n'est plus là pour faire des apologies, pour répondre, pour se défendre, pour attaquer même, pour proposer de nouvelles constitutions qui rappellent trop celle qu'il a ébranlée, on est pour ainsi dire désarmé; et si l'on pense encore à sa demi-ambition, ses demi-moyens, ses demi talents, ses demi-vertus, qui produisirent des malheurs bien entiers et bien réels, on sait du moins que tant de malheurs n'étaient pas dans son intention, et les crimes de tant d'autres ont fait oublier ses torts.

Si quelque chose cependant était capable de les rappeler, ce seraient les éloges indiscrets et outrés de madame de Staël. Sans doute il est permis à une fille, sans doute il est même louable en elle d'enfler un peu la mesure des vertus et des ta-

lents de son père ; mais je ne crois pas que cette permission s'étende jusqu'à devoir nous présenter comme le plus grand, le plus vertueux, le plus aimable, le plus admirable, le plus sublime des hommes, celui à qui tant de souvenirs, tant de faits, tant d'événements, tant de preuves assignent un rang bien différent parmi les hommes. Sans doute on doit des égards à une femme, mais ces égards ne peuvent aller jusqu'à me faire une loi d'applaudir à un aussi bizarre défaut de vérité et de convenances, à une exagération aussi folle et aussi ridicule.

Ces égards m'engageront du moins à ne point tirer de ce ridicule tout l'avantage que je pourrais, et à traiter d'un ton sérieux ce qu'il serait bien plus aisé et plus piquant de combattre avec l'arme de la plaisanterie. Madame de Staël parait s'attendre à ce genre d'attaque; elle semble même le redouter un peu. Elle met néanmoins les plaisants fort à leur aise; car elle leur déclare que *triste, mais fidèle dépositaire* de l'usage constant de sa famille, elle ne fera point usage contre eux de son *talent ;* elle aime mieux leur opposer des vertus, *un ferme sentiment d'élévation et de fierté*. Or, il est vrai de dire de madame de Staël en particulier, comme des hommes en général, que l'arme de sa vertu est moins redoutable que celle de son talent. Mais je n'abuserai point de tout ce que cette déclaration peut avoir de rassurant ; et fidèle historien, ou plutôt simple copiste, je ne ferai que transcrire les éloges de madame de Staël, sans m'occuper à faire ressortir tout ce qu'ils peuvent avoir de plaisant.

Ce ne sera donc pas ma faute, mais celle du panégyriste, si l'on est un peu tenté de rire lorsqu'on apprendra qu'en attendant une vie détaillée et politique de M. Necker qu'on nous promet, sa vie abrégée et privée est à peu près remplie de mots sans cesse répétés, et retournés en cent manières : justesse, simplicité, élévation d'esprit, vertus, génie, perfection, âme sublime, âme éthérée, âme céleste, sentiments nobles, sentiments admirables, sentiments sublimes ; si l'on voit dans M. Necker un homme simple dans un homme sublime, un

homme juste dans un homme puissant, un homme bon dans un homme de génie, un homme sensible dans un homme illustre, l'image de cette Providence qui préside aux cieux étoilés, et qui ne dédaigne pas de veiller avec bonté sur la vie des passereaux; un homme semblable à ce dieu de la fable qu'on vit tour à tour régner dans les cieux et servir sur la terre; un homme qui avait droit de sacrifier tant d'avantages présents au suffrage des siècles, et qui pouvait attendre patiemment ce suffrage, parce qu'il voulait être éternel, et que, comme la Divinité, il était patient parce qu'il était éternel, *patiens quia æternus*.

Si madame de Staël fait un Dieu de M. son père, elle y a du moins préparé, en le présentant d'abord comme un homme tout à fait aérien, tout à fait céleste, tout à fait éthéré; n'aimant que la gloire, parce qu'il y a quelque chose d'aérien dans la gloire, qui la place entre le ciel et la terre : son âme était céleste, son regard était céleste; il avait dans la voix une justesse qui suppose dans l'âme je ne sais quel son céleste avec lequel on accorde ses paroles; mais il était plus céleste encore dans ses derniers moments, parce que le ciel était descendu d'avance dans son cœur; il a laissé un souvenir qui fera dans le dernier siècle une trace lumineuse éthérée, une trace qui part de la terre et se continue dans le ciel.

C'était un homme qui n'avait toute sa puissance que quand il luttait contre des difficultés dignes de cette puissance; il grandissait avec la circonstance, il était fier contre les forts, il avait le plus noble orgueil et la plus véritable modestie; il y avait dans son âme des trésors qui sont à jamais perdus, et quelque chose de vaste dans le coup d'œil, qui ne se retrouvera peut-être jamais : il aurait pu tout ce qu'il aurait voulu fermement; les moyens de l'atteindre se seraient facilement présentés à son génie : il avait des qualités faites pour servir une ambition sans mesure, mais retenues par une conscience scrupuleuse; son génie n'était circonscrit que par ses devoirs, ses

facultés n'avaient d'autres bornes que ses vertus ; une double vertu diminuait doublement sa force, etc., etc., etc.

Que M. Necker ait été l'homme le plus aimable, le père le plus tendre, l'époux le plus désirable ; qu'il ait même eu un noble visage, à la bonne heure : qu'il doive être regardé comme un de nos meilleurs écrivains, par l'éclat et la magnificence de son imagination ; qu'il soit à la fois poëte et calculateur, qu'il ait fait d'excellentes comédies, qu'il soit unique par l'universalité de ses facultés, comme Voltaire par la diversité de ses talents ; qu'il soit plus continuement beau que Bossuet, je le veux bien ; qu'il soit céleste et divin, passe encore ; mais je ne puis le reconnaître comme un homme supérieur aux événements, et qui pût les maîtriser à son gré. Je ne vois point en lui cette *puissance* qui se développait avec tant d'avantage, *lorsqu'elle trouvait des obstacles dignes de cette puissance*. Est-ce que la révolution ne lui parut pas un obstacle digne de sa puissance ? Pourquoi ne *grandit-il pas avec cette circonstance?* Pourquoi ne devint-il pas *fier contre les forts?* Ici *son génie* n'était pas *circonscrit par son devoir*. Son devoir était de sauver une monarchie qu'il avait été appelé à soutenir ; son devoir était de sauver un roi qui l'avait honoré de sa confiance, et, qui, pour l'élever, avait passé par-dessus les lois de l'État. Pourquoi abandonna-t-il ce roi malheureux, et, seul de tous les ministres, refusa-t-il de l'accompagner dans une circonstance importante, et qui pouvait être décisive ? N'était-ce pas se désigner aux factieux comme un homme de parti ? Aussi ne manquèrent-ils pas de lui en accorder tous les honneurs. Ils en firent quelques jours un héros, et bientôt un conspirateur, quand il leur devint inutile, peut-être même dangereux par ses vertus ; car je veux croire qu'il en avait, du moins par comparaison.

Mais la gloire colossale de M. Necker fut l'ouvrage des factieux, comme sa proscription, et c'est ce que ne distingue pas assez madame de Staël, lorsqu'elle peint avec complaisance toute la France délirante de joie au retour de M. Necker, dont

le nom s'élevait dans les airs, et semblait revenir au cœur de sa fille, après avoir passé par les hommages de la terre. Et qu'avait donc fait M. Necker, pour mériter que les femmes se jetassent à genoux dans les champs, que les hommes les plus distingués lui servissent de postillons, ou dételassent ses chevaux pour traîner eux-mêmes sa voiture? Ces extravagantes démonstrations, que justifieraient à peine les plus éminents services, attestent la folie du temps, la puissance des factieux, et sont plus honteuses qu'honorables à la mémoire de M. Necker.

Je suis obligé de renvoyer à un second article (1) l'examen des pensées, et du roman par lequel M. Necker a terminé sa carrière littéraire; mais je ne puis finir celui-ci sans parler d'une singularité qui a frappé tous ceux qui ont lu ce morceau sur *son caractère et sa vie privée.* On m'avait déjà dit que madame de Staël se plaignait deux fois de n'avoir pas pu être la femme de son père. J'ai trouvé cette plainte exprimée quatre fois, page 5 : « Il repassait ce temps de sa vie dont le « souvenir m'attendrissait si profondément, ce temps où je me « le représentais si aimable, si jeune, *si seul!* ce temps où nos « destinées auraient pu s'unir pour toujours, si le sort nous « eût créés contemporains. » Page 111 : « Il y avait dans le « cœur de M. Necker un amour pur comme ce qui est divin, « agité comme ce qui est terrestre... Ah! de quelles années « ma mère a joui! » Page 126 : « Je devais perdre dans cette « défense mon père, mon frère, mon ami, celui que j'aurais « choisi pour l'unique affection de ma vie, si le Ciel ne m'avait « pas jetée dans une autre génération. » Pag. 159 : « Si l'on « me disait: Vous serez réduite à la pauvreté la plus complète, « mais vous aurez votre père *dans sa jeunesse,* pour compa- « gnon de votre vie, l'avenir le plus délicieux s'offrirait à mon « imagination. » D'où l'on peut conclure, comme une *singularité de plus dans la famille,* que si madame de Staël était

(1) V. cet article dans mes *Mélanges*, t. V, p. 280.

jalouse de sa mère, M. de Staël devait être jaloux de M. Necker. « Les hommes, dit quelque part madame Necker (car « tout le monde parle dans cette famille), « les hommes « aiment la gloire, les femmes montrent le chemin et décident « le succès : ce sont les blanches colombes qui conduisent « Énée au rameau d'or. » Il ne tiendra pas à la piété filiale de madame de Staël, que son père n'arrive à la gloire, et on peut dire à sa louange, qu'elle fait tous ses efforts pour être une des blanches colombes qui lui feront trouver le rameau d'or.

CONSIDÉRATIONS

SUR L'OUVRAGE DE MADAME LA BARONNE DE STAEL, AYANT POUR TITRE : *Considérations sur les principaux événements de la Révolution française ;* PAR M. DE BONALD.

Des écrivains qui se disent bons Français, qui même ont la prétention de l'être exclusivement, et qui, dans leur jargon, où viennent se flétrir, et les plus heureux mots de notre langue, et les plus beaux sentiments qu'elle exprime, n'applaudissent, disent-ils, qu'aux ouvrages *éminemment français,* ont beaucoup loué un livre où madame de Staël sacrifie constamment la France à l'Angleterre, et les Français aux Anglais. Elle veut que nous adoptions la politique anglaise, la constitution anglaise, même la religion anglaise, et ne voit de salut pour nous, dans ce monde-ci comme dans l'autre, qu'à condition que nous nous ferons tout à fait Anglais. Pendant quatorze siècles que nous n'avons été que Français, nous avons été le peuple le plus misérable de l'Europe, le plus opprimé, le plus esclave, par conséquent le plus avili et le plus méprisable ; ce que nous regardions comme les plus belles époques de la monarchie, n'était qu'une servitude plus brillante, et souvent une misère plus profonde ; les rois que nous aimions, que nous

estimions, que nous admirions, n'ont été que des despotes plus ou moins habiles, ou même très-peu habiles, et que la flatterie seule et l'adulation ont grandis à nos yeux fascinés; les grands hommes dont nous nous honorions ont été précisément ces flatteurs, ces adulateurs qui ont perverti l'opinion publique, et l'éloquence du plus éloquent peut-être des hommes, de Bossuet, *n'a été que le produit du fanatisme et de son amour pour le despotisme.* Et comment n'en aurait-il pas été ainsi, comment n'aurions-nous pas été la nation la plus misérable et la plus méprisable? Non-seulement nous n'étions pas Anglais, nous étions à peu près Turcs. *Notre régime ressemblait* absolument à *celui de la Turquie;* c'est un Anglais qui le dit, et madame de Staël l'approuve. Le présent ne vaut guère mieux que le passé; un seul moment de notre existence politique pendant cette longue durée de quatorze siècles a trouvé grâce à ses yeux, qui le croirait? c'est le règne du Directoire, c'est cette époque sinon la plus odieuse, du moins la plus ridicule de la révolution, flétrie par son immoralité profonde, par ses basses intrigues, par ses actes arbitraires, sa cruauté savante et réfléchie, et où se trouvaient réunis les deux éléments du plus mauvais des gouvernements, la tyrannie et la faiblesse.

C'est dans ce faux point de vue, et avec ces fausses idées que madame de Staël s'est mise à *considérer* la révolution française. On sent combien d'erreurs doivent dériver d'un aussi faux système; et cependant cette source n'eût peut-être pas été encore assez féconde pour produire toutes celles que madame de Staël a répandues avec tant de profusion dans son ouvrage. D'autres préjugés encore ont obscurci les lumières d'un esprit si éclairé, si brillant, si supérieur, et corrompu l'équité naturelle de ses jugements. Souvent même des sentiments louables, nobles, généreux, ont été pour elle une nouvelle source et de faux jugements et d'erreurs. Ainsi le culte qu'elle avait voué à son père ne lui a permis de juger avec vérité, avec impartialité, avec rectitude, ni les événements

auxquels M. Necker prit part, ni les systèmes politiques qu'il enfanta, ni les écrits qu'il publia, ni surtout les nombreux adversaires qu'il rencontra. Ces événements ont été nécessairement l'œuvre de la sagesse et du génie, s'ils ont été dirigés par M. Necker; ses écrits sont des chefs-d'œuvre, ses systèmes des oracles; ses adversaires sont des gens bornés, des hommes à préjugés, sans lumières dans l'esprit, sans élévation dans l'âme. De pareilles exagérations, bien contraires au but que se proposait madame de Staël, disposeraient peut-être à une justice encore plus sévère, et à une plus inflexible rigueur les nombreux censeurs de M. Necker et de son administration. Il faut que la piété filiale la plus exaltée mette quelque mesure, sinon dans ses sentiments, ses affections et son culte, du moins dans ses éloges, ses apologies et sa partialité, ne fût-ce que pour y mettre quelque adresse.

Ainsi donc, et les préjugés de madame de Staël, les qualités brillantes de son esprit, et même quelques qualités généreuses de son âme, égarèrent son jugement et sa raison dans la plupart de ses *Considérations sur les principaux événements de la Révolution*. Comment n'aurait-elle pas regardé comme l'époque la plus fortunée celle où son esprit, extraordinairement actif et essentiellement ami du mouvement et de l'agitation, contemplait une scène mobile et rapide d'événements prodigieux et imprévus? Comment n'aurait-elle pas regardé comme le meilleur des gouvernements celui où elle aurait obtenu une grande influence? et c'est ce qui explique son engouement pour le gouvernement si misérable du Directoire, et ce qui, pour le dire en passant, diminue le mérite de son antipathie pour le gouvernement de Bonaparte. Comment n'aurait-elle pas regardé comme la plus heureuse des sociétés celle où l'on discutait sans cesse sur tous les principes de la politique et de la morale, et où, entourée d'hommes spirituels, mais moins spirituels qu'elle, elle animait ces discussions par son éloquence, elle éclipsait tous les dissertateurs par sa supériorité?

Comment, dans ces brillants triomphes, environnée de tant d'admiration et d'hommages, et développant davantage l'*art de parler sur toutes les formes*, ce qui lui paraît constituer le plus haut degré du bonheur public et de la félicité sociale ; comment, dis-je, aurait-elle entendu, non loin d'elle, les pleurs et les gémissements, se serait-elle aperçue de la misère et du désespoir dans les provinces ? Qu'est-ce que d'ailleurs que les provinces et les provinciaux ? On sait que madame de Staël fait peu de cas de ces derniers, surtout s'ils ont le malheur d'être nobles. Toutefois les confiscations, les proscriptions, les déportations émeuvent son cœur sensible ; mais, il faut l'avouer, des maux et des crimes qui ont assez occupé tant de place dans notre révolution n'occupent pas assez d'étendue dans son livre, et ne sont pas déplorés avec assez d'amertume et d'énergie dans ses expressions ; d'ailleurs, ces malheurs mêmes lui donnaient quelquefois l'occasion de faire ressortir la générosité de son caractère, et cela suffit pour lui faire illusion, et lui en dérober toute l'horreur. A-t-elle, par ses démarches et son influence, arraché une victime à la prison, à la déportation, à l'échafaud ? Dans son triomphe et sa joie, elle oublie cent autres victimes qu'elle n'a pu sauver : c'est ainsi qu'une des époques les plus brillantes de sa vie fut, sans contredit, celle du 18 fructidor.

De ces considérations et d'une foule d'autres qu'il me serait facile d'exposer ici, si j'étais animé de ce désir qu'on m'a bien gratuitement et bien faussement prêté d'écrire contre madame de Staël, et si je n'étais très-disposé au contraire de terminer toute discussion sur ces tristes matières, on conclura avec M. de Bonald « qu'il n'y a peut-être point en Europe « d'écrivain moins appelé que madame de Staël à *considérer* « une révolution. Il y a toujours eu, ajoute-t-il très-ingé- « nieusement, trop de mouvement dans son esprit, et trop « d'agitation dans sa vie, pour qu'elle ait pu observer et décrire « ce mouvement violent et désordonné de la société. Il faut « être assis pour dessiner un objet qui fuit ; et ici le peintre

« n'a pas plus posé que le modèle. » Après avoir rappelé les autres ouvrages de madame de Staël, ses romans, son *Traité sur l'influence des passions*, M. de Bonald observe que son œuvre posthume, quoique sur une matière beaucoup plus importante et plus grave, n'a pourtant point un autre caractère que ses aînés : « C'est encore, dit-il, un roman sur la « politique et la société, écrit sous l'*influence* des affections « domestiques et des passions politiques qui ont occupé ou « agité l'auteur ; c'est encore Delphine ou Corinne qui font de « la politique comme elles faisaient de l'amour... Sa doctrine « politique, ajoute-t-il plus loin, est toute en illusion, sa doc- « trine religieuse en prévention et en préjugés, et sa doctrine « littéraire en paradoxes ; » d'où il conclut que le livre posthume de madame de Staël ne composera jamais la bibliothèque d'un homme d'État, pas plus que ses autres ouvrages ne composeront celle d'un homme de goût.

Ce jugement est sévère sans doute, et je ne souscris à sa dernière partie qu'en réfléchissant qu'effectivement ce n'est pas le *goût* qui domine dans les compositions de madame de Staël, plus remarquables par la richesse de l'imagination que par la sagesse des doctrines et la vérité des théories ; par le brillant coloris de quelques pensées que par la justesse du plus grand nombre ; par l'énergie et l'éclat du style que par sa pureté, sa flexibilité, sa grâce et sa souplesse. Mais quant à son dernier ouvrage ou roman politique, les hommes d'État n'y apprendraient que deux choses : qu'il n'y a au monde qu'une seule et unique manière pour un peuple d'être heureux et libre, c'est d'adopter la constitution anglaise, et d'imiter en tout les Anglais, et enfin que M. Necker a été le plus beau génie et le plus grand ministre qui ait jamais existé. M. Necker et l'Angleterre, dit à sa manière, c'est-à-dire très-ingénieusement, M. de Bonald, et M. Necker et le peuple anglais sont les deux figures principales, ou peut-être les deux seules figures de ce tableau dont la révolution française n'est que la toile et le cadre. M. de Bonald, bien plus véritablement Fran-

çais que ceux qui s'attribuent *éminemment* cette qualité, venge la France, si complétement sacrifiée par madame de Staël. Une bonne partie de son excellent ouvrage est consacrée à faire une réfutation pleine d'agrément et de force du tableau de notre ancienne monarchie, présenté par l'auteur des *Considérations sur la Révolution française*, dans son premier volume, tableau non-seulement entièrement faux, mais tellement mesquin, qu'il est tout à fait indigne d'un talent qui souvent s'est montré plus habile à colorer un faux système, et qui, plus d'une fois, a su donner un tour spécieux et séduisant à de fausses idées. M. de Bonald rattache à cette réfutation un grand nombre d'idées politiques tout à fait opposées à celles que madame de Staël a répandues dans son ouvrage. Cette discussion, extrêmement intéressante dans toutes ses parties, n'est pas moins remarquable par l'esprit, la grâce, la finesse et la convenance dans tout ce que regarde directement madame de Staël, que par la force de la pensée, et la vigueur du raisonnement dans tout ce qui a rapport aux doctrines morales et politiques. Il y a surtout dans cet écrit, comme dans tous ceux du même auteur, un accent de bonne foi et de conviction qui, lorsqu'il se trouve uni au talent, lui donne infiniment de force et d'ascendant : il se rend lui-même noblement ce témoignage, et je ne connais aucun écrivain qui en ait plus le droit. « Je « n'ai pas besoin, dit-il, de justifier mes intentions ; j'écris « sans haine contre les personnes, et, autant qu'il est permis « de se rendre à soi-même cette justice, sans prévention pour « les choses. Si une vie déjà avancée, consacrée sans distrac- « tion à l'étude de ces grandes questions ; si quelques con- « naissances des hommes et des choses de mon temps ; si au- « cune préoccupation politique autre qu'une affection pour « mon roi et pour ma patrie ; si le désintéressement absolu de « tout espoir d'élévation et de fortune que j'ai refusée quand « elle m'a été offerte, et qui ne se trouve plus, je le sais, sur « la route que je parcours, peuvent m'être un garant que je « parle de ce que je sais, et qu'aucun motif d'intérêt person-

« nel n'a jamais guidé ma plume, je peux présenter cet écrit « avec confiance à mes amis et à mes *adversaires.* »

M. de Bonald, en se bornant à combattre quelques-uns des principes généraux et des doctrines générales de madame de Staël, a imprimé aussi un intérêt plus général et plus durable à sa réfutation, et lui a donné plus d'importance et de gravité. Il lui eût facilement donné plus d'étendue, s'il avait voulu réfuter aussi les assertions tranchantes, hasardées, et souvent fausses, sur les faits particuliers de la révolution, et sur les hommes qui y ont pris part; surtout s'il avait voulu faire ressortir les nombreuses contradictions qui étonnent tout lecteur attentif à cette œuvre posthume. Ici madame de Staël, voulant excuser M. Necker d'avoir été un des premiers auteurs de la révolution, soutient en cent endroits que cette révolution était *inévitable.* Plus loin, elle contredit formellement cette proposition si souvent répétée. « A quoi serviraient donc, « s'écrie-t-elle, tome 1, page 303, la raison et la liberté de « l'homme, si sa volonté n'avait pu prévenir *ce que sa volonté « a si visiblement accompli?* » M. de Bonald, au reste, a relevé cette contradiction. Ailleurs, rejetant avec aussi peu de générosité que de justice les malheurs et les crimes de la révolution sur ceux qui en furent les victimes, elle affirme que le peuple ne fut très-cruel que parce qu'il avait été très-opprimé, et qu'en aucun autre pays de l'Europe, il ne se serait porté aux mêmes excès; et cependant elle abjure, au moins une fois, tome 3, page 162, cette opinion injurieuse et tout à fait humiliante pour la nation française, et elle avoue que dans l'état d'agitation furieuse où la révolution l'a plongée, tout peuple, tout gouvernement eût été également *fou* et *méchant.* « Dans cet état, dit-elle, toutes les nations se ressemblent. Il « existe dans l'espèce humaine des dispositions qui se re- « trouvent toujours quand les mêmes circonstances les met- « tent en dehors. » A l'en croire, la nation française était la plus malheureuse de l'Europe, parce qu'elle était la plus opprimée, qu'elle payait des droits féodaux, et qu'enfin elle n'a-

vait point la constitution anglaise, qui pourtant n'empêche pas le peuple anglais de payer des droits féodaux; et ailleurs, elle vante le bonheur, la politesse et les vertus du peuple d'un grand empire où les paysans sont esclaves; elle oublie, comme l'observe très-bien M. de Bonald, que la nation espagnole, qui n'avait pas plus que la nation française la constitution anglaise, a préféré s'unir aux étrangers qui l'aidaient à repousser *les bienfaits* de la révolution, qu'aux étrangers qui venaient lui apporter ces bienfaits. Cent fois, dans son ouvrage, oubliant les assassinats du 14 juillet, et les crimes des 5 et 6 octobre, et le Comité des recherches, et les actes arbitraires multipliés dans tous les départements, et les visites domiciliaires, et les dénonciations toujours accueillies, toujours encouragées, et l'incendie des châteaux, et les meurtres de leurs propriétaires, hommes, femmes, enfants et vieillards; elle affirme et répète que la révolution et la *liberté* s'établirent sous le règne de l'Assemblée constituante, *sans despotisme, sans violence, sans excès!* Et cependant, un faible sentiment de justice l'engage à contredire faiblement cette singulière assertion, au moins une fois dans tout le cours de son ouvrage. « Le côté de l'Assemblée, dit-elle, tome 1, page 419, avait « eu souvent raison pendant le cours de la session, et plus « souvent encore on s'était intéressé à lui parce que le parti « le plus fort l'*opprimait.* » Est-ce que l'oppression n'est plus ni *despotisme* ni *violence*, lorsqu'elle est toute révolutionnaire? Que de contradictions j'aurais encore relevées si j'avais plus d'espace! Telle est son envie de tout blâmer à cette époque, qu'elle reproche au gouvernement d'avoir *substitué* la fête de l'*Assomption à la Saint-Napoléon.* Elle trouve cela trop *candide;* on n'en dira pas autant de sa réflexion.

Madame de Staël prétend que ses ouvrages, et ceux de son père, ont toujours été critiqués *par ordre.* C'est une *erreur;* coupable de ce crime, comme un autre, je n'ai jamais, pour mon compte, reçu d'ordre à cet égard. Lorsque le dernier ouvrage de M. Necker parut, en 1802, la critique que j'en fis,

dans le *Journal des Débats*, fit craindre la suppression de ce journal : tant l'autorité avait eu peu de part à cette critique ! Je déplorai tellement, en effet, la chute de la monarchie française, dont j'accusai M. Necker d'être, sans le vouloir sans doute, un des principaux auteurs, que celui qui avait profité de cette chute ne dut pas m'en savoir gré, et ce n'était pas pour lui plaire que j'avais écrit. Quant à madame de Staël, dès que je l'ai vue persécutée par Bonaparte, mes critiques ont été adoucies par de grands éloges ; elle m'en a fait remercier deux fois : la première, après les deux articles que je consacrai à *Corinne ;* la seconde, après ceux que je fis sur les *Pensées du prince de Ligne*, dont elle était l'éditeur, et auxquelles elle avait ajouté une spirituelle préface. Elle a eu la bonté de m'en remercier elle-même, lorsque j'ai eu l'honneur de la voir à Paris. Madame de Staël confond à dessein, et fort injustement, tous les journalistes avec ceux qui travaillaient à la police du duc de Rovigo, et qui étaient non pas nos confrères, mais nos ennemis. Parmi les autres, le plus grand nombre était opposé à la révolution, ce qui n'est pas un mérite aux yeux de madame de Staël, et à Bonaparte, ce qui devrait en être un.

QUELQUES OBSERVATIONS

SUR UN PARAGRAPHE DU RAPPORT DE LA SECONDE CLASSE DE L'INSTITUT, RELATIF AUX PXIX DÉCENNAUX.

Le jury de l'Institut avait proposé d'accorder un des grands prix décennaux au *Catéchisme* de Saint-Lambert, ouvrage obscur qu'il avait exhumé de la poussière où il avait demeuré toujours enseveli, inconnu à peu près à tout le monde, pour l'offrir à l'admiration des Français, à la munificence du sou-

verain. Ce jugement avait offensé les amis des mœurs, de la philosophie, des lettres : la seconde classe de l'Institut vient de le réformer; mais elle l'a réformé à regret. On sait, en effet, que d'abord elle l'avait maintenu : forcée de céder à l'opinion publique, au lieu d'avouer ce motif, et de montrer pour cette opinion un respect dont elle devrait s'honorer, elle aime mieux chercher un futile prétexte à ses tergiversations; elle a découvert, dit-elle dans son rapport, que ce Catéchisme avait été publié *antérieurement à l'époque déterminée par le décret.* Ainsi, il a fallu dix-huit mois pour s'assurer d'une date; le jury avait longuement délibéré, discuté; il avait prononcé avant de s'être informé d'un fait qui devait être éclairci avant toute délibération, toute discussion, tout jugement. La seconde classe avait confirmé le jugement du jury sans se mettre en peine d'une circonstance aussi essentielle ! En vérité, cela n'est guère croyable; et pour peu qu'on voulût imiter l'Académie, et manquer aux égards que respectent toujours les personnes bien élevées, on pourrait lui renvoyer avec assez de justice les qualifications injustes et impolies dont elle gratifie ceux qui l'ont un peu contrariée dans cette affaire; il faut savoir, en effet, que la seconde classe, qui réformait, comme on voit, le jugement du jury d'assez mauvaise grâce, a, dans sa mauvaise humeur, accusé de *mauvaise foi* ceux qui ont appelé l'attention du public sur ce singulier jugement.

Je suis un des coupables, mais il me sera aisé de prouver que j'ai été de la meilleure foi du monde. Je puis me tromper, sans doute, tout comme un autre, et plus facilement qu'un autre; tout homme peut donc me trouver en défaut, et, s'il est poli, me faire connaître mon erreur avec les formes usitées entre gens qui savent vivre; à plus forte raison, la seconde classe de l'Institut aurait le même droit; mais je défie l'Institut tout entier de me surprendre manquant aux règles de la bonne foi. Jamais je ne lui donnerai le droit de me reprocher grossièrement ma mauvaise foi; et non-seulement je n'en ai pas montré dans la circonstance présente, mais il n'y a pas

même eu d'erreur de ma part. Je vais prouver successivement ces deux points; mais auparavant écoutons la seconde classe de l'Institut et ses accusations, afin de bien établir l'état de la question :

« Le premier ouvrage qui se soit présenté à l'attention de « la classe a été le Catéchisme universel de Saint-Lambert. Il « est à propos de remarquer ici que, quoique le titre de Caté- « chisme ait été donné aux cinq volumes qui forment la col- « lection philosophique des OEuvres de Saint-Lambert, ce titre « n'appartient réellement qu'à un ouvrage particulier réuni à « la collection, mais publié isolément. Indépendamment de ce « qu'un rapport approfondi, fait à la classe, avait justifié ce « philosophe du reproche d'immoralité et d'athéisme qui lui a « été fait par la *mauvaise foi*, et dont quelques phrases tirées « de leurs cadres, et isolées des circonstances qui les justifient, « avaient fourni le prétexte, c'était sur le mérite du Catéchisme « seul, auquel ces phrases n'appartiennent pas, que la discus- « sion devait s'ouvrir. »

Ainsi donc, s'il faut en croire la seconde classe de l'Institut, *c'était sur le mérite du Catéchisme seul que la discussion devait s'ouvrir*, et que la classe avait à prononcer; par conséquent, le jury n'avait prétendu désigner, comme digne d'un grand prix décennal, que la partie des OEuvres philosophiques de Saint-Lambert qui est sous la forme du Catéchisme, c'est-à-dire une petite brochure de soixante à quatre-vingts pages. Supposons un instant qu'il en soit ainsi, et voyons si raisonnablement on n'a pas pu croire le contraire, et si l'on doit être taxé de *mauvaise foi* pour avoir eu une opinion tout à fait différente.

Je ne connais point ces cinq volumes in-8° d'OEuvres philosophiques de Saint-Lambert; pourquoi aussi le jury de l'Institut avait-il voulu couronner un ouvrage obscur et inconnu à presque tout le monde? mais j'ai sous les yeux deux volumes in-12 de ces OEuvres imprimées en l'an VIII chez Agasse; ces deux volumes sont intitulés : *Principes des Mœurs chez tou-*

tes les nations, ou *Catéchisme universel*. Remarquez bien cet *ou* : s'il y avait *Principes des mœurs* ET *Catéchisme*, cela prouverait qu'il y a deux ouvrages différents, distincts et séparés ; mais, comme dit Figaro, il y a *ou* et non pas *et*, et cette *conjonction alternative*, comme il l'appelle très-bien, prouve que ces deux titres conviennent également à l'auteur, et qu'ils affectent toutes les parties de l'ouvrage. Je dois donc croire que c'était aussi toutes les parties de l'ouvrage que le jury de l'Institut désignait en parlant du catéchisme ; que c'étaient toutes les parties de l'ouvrage qu'il voulait couronner, en couronnant le catéchisme. Si du titre je passais à la préface, je me confirmais de plus en plus dans cette opinion ; j'y lisais en effet que lorsque le livre des *Principes des mœurs parut*, *l'Institut le jugea le meilleur livre d'éducation morale qu'on eût fait encore*. On ajoutait : « Le citoyen François « de Neufchâteau, ce ministre aussi éclairé qu'ami de la vertu, « partageait la même opinion ; *il pensait comme l'Institut*. » N'était-il pas tout simple de croire que le jury de l'Institut voulait couronner aujourd'hui ce qui avait tant plu à l'Institut il y a quelques années? Certes, si c'est là une erreur, elle avait en sa faveur tant de probabilités, qu'il y aurait aussi peu de justice que de politesse à accuser de *mauvaise foi* celui qui l'aurait commise.

Mais la vérité est qu'il n'y avait point d'erreur de ma part ; et ici il me serait facile de changer mon rôle d'accusé, et de mettre en problème la bonne foi de ceux qui m'ont accusé de *mauvaise foi*. En effet, ce n'était pas seulement la partie des œuvres philosophiques de Saint-Lambert qui est sous la forme de catéchisme, que le jury avait prétendu désigner comme digne d'un prix décennal, c'était réellement tout l'ouvrage. Et comment croire en effet que le jury eût voulu décerner une des plus magnifiques couronnes décennales à une brochure de soixante ou quatre-vingts pages, dans lesquelles tout ce qu'il y a de bon et de véritablement philosophique est d'une bonté et d'une philosophie très-commune? Mais ce n'est point par de

simples conjectures, c'est par les paroles mêmes du jury qu'il faut juger ses intentions. Citons donc les propres paroles du rapporteur : « Un seul écrivain parmi nous a tenté de compo-« ser un ouvrage de ce genre (de morale universelle) : c'est « Saint-Lambert, qui, après soixante ans d'études et de mé-« ditations, a publié, vers la fin de sa carrière, l'ouvrage in-« titulé : *Principes des mœurs chez toutes les nations*, ou « *Catéchisme universel*. C'est un ouvrage supérieur par les « divers genres de mérite qu'il réunit, etc. » N'est-ce pas là le titre de l'ouvrage entier, non-seulement des deux volumes que je connaissais, mais des cinq volumes in-8°? Mais le rapporteur ne s'en tient pas là, il fait l'analyse de l'ouvrage : « Saint-« Lambert, dit-il, commence son ouvrage par une analyse de « l'homme; suivie de celle de la femme. Ces deux morceaux « sont dictés par la raison la plus saine et la philosophie la plus « sage... Un troisième chapitre sur la nature et l'emploi « de la raison, etc. » Ne sont-ce pas là les diverses parties des œuvres philosophiques de Saint-Lambert? Pourquoi donc la seconde classe prétend-elle que c'était *sur le mérite du Catéchisme seul que la discussion devait s'ouvrir?* Cette discussion ne devait-elle pas s'étendre sur toutes les parties de l'ouvrage louées par le jury, et qui, d'après sa décision, devaient partager, avec le catéchisme, l'honneur de la couronne? Pourquoi veut-elle interdire aux amis des mœurs le droit de dénoncer toutes les propositions peu morales, tous les tableaux beaucoup trop libres et quelquefois cyniques qui se rencontrent dans ces divers ouvrages? Ces propositions et ces tableaux *n'appartiennent pas*, dit la classe, au *Catéchisme* proprement dit. Qu'est-ce que cela fait, si elles appartiennent aux autres parties de l'ouvrage également applaudies, également couronnées, si l'on eût suivi les vœux du jury?

Mais, dit la seconde classe, le reproche d'*immoralité* et d'*athéisme* fait aux propositions qu'on a extraites des diverses œuvres philosophiques de Saint-Lambert est injuste et de *mauvaise foi*. Le public n'en a pas jugé ainsi ; ce que j'en ai

cité dans le temps (et j'aurais pu en citer bien davantage) paraît même tellement *immoral*, qu'à peine la nécessité où j'étais de faire connaître un livre que je croyais utile d'attaquer put m'excuser aux yeux de quelques personnes, et, à mes propres yeux, de les avoir citées dans le *Journal de l'Empire*. Est-il bien certain même que le *Catéchisme* proprement dit, dans lequel la seconde classe voulait se retrancher, et qui *seul*, à l'entendre, devait être l'objet de la discussion, ne contienne aucun principe d'athéisme? Je lis, page 355 de l'édition en deux volumes in-12 : « Qu'est-ce que la superstition? *R.* La « crainte des puissances invisibles. » Il est clair que Dieu étant *une puissance invisible*, on apprend à l'enfant à ne pas s'en inquiéter. Or, je crois qu'en bonne philosophie, comme en religion, pour les enfants et peut-être pour beaucoup d'hommes, *la crainte de Dieu est le commencement de la sagesse*. Le *Catéchisme* ne s'en tient pas là, et développe son idée : « Comment s'en délivrer (de la superstition) demande-t-il à « l'enfant? En modérant en nous le désir de connaître l'ave- « nir, lui fait-il répondre; en cherchant à connaître la nature. » Ainsi, voilà la connaissance de la nature qui doit débarrasser le jeune adepte de toute inquiétude sur l'avenir. C'est maintenant aux pères et aux mères à juger s'ils doivent prendre un Catéchisme des mains de la seconde classe de l'Institut, pour le placer dans celles de leurs enfants.

Tels sont les ouvrages que cette classe regrette tant de ne pouvoir pas couronner, et qu'elle eût présentés comme dignes d'un des dix grands prix décennaux, si la date de leur publication le lui eût permis. Mais non, c'est, quoi qu'elle en dise, par de plus nobles motifs qu'elle s'est déterminée ; et si elle n'a pas eu le courage de les avouer, c'est par une fausse délicatesse, et pour ne pas compromettre l'honneur du jury. Ce qui le prouve, c'est que réellement une partie considérable de l'ouvrage de Saint-Lambert a paru dans la période de temps fixée par le décret : c'est le jury même qui m'apprend ce fait, et qui détruit ainsi d'avance le misérable prétexte allégué par

la seconde classe pour réformer son jugement. On voit en effet, dans son rapport, que les trois premiers volumes des œuvres de Saint-Lambert *avaient paru quelque temps avant l'ouverture du concours;* mais *que le quatrième et le cinquième ont été publiés depuis;* enfin, *que le quatrième contient de nouveaux développements, et forme le complément de la doctrine exposée dans les trois premiers;* d'où je tire deux conséquences : la première, c'est que le jugement du jury ne portait pas seulement sur le Catéchisme proprement dit de Saint-Lambert, mais sur toutes ses Œuvres philosophiques; la seconde, que si ces œuvres eussent été réellement des chefs-d'œuvre, comme le pensent le jury et la seconde classe de l'Institut, la date de leur publication ne s'opposait point à ce qu'on les présentât comme dignes d'une couronne décennale.

Avouons-le donc, il y a peu de bonne foi, et dans ces allégations, et dans ces accusations de *mauvaise foi,* faites aux critiques du fameux catéchisme. J'ai cru devoir repousser cette accusation odieuse qui m'était personnelle, que je partageais du moins, et qui m'était faite par une classe entière de l'Institut. J'en repousserai une autre qui peut me regarder aussi, et que je trouve consignée dans le rapport de M. de Chénier sur le *Cours de littérature* de La Harpe. S'il faut en croire M. de Chénier, dont le rapport toujours passionné contre la personne de La Harpe, quelquefois contre son ouvrage, contient néanmoins beaucoup d'observations justes et bien exprimées, c'est aux derniers volumes du *Cours de littérature,* c'est-à-dire à ceux qui contiennent l'histoire de la philosophie du dix-huitième siècle, que La Harpe doit la *faveur et les éloges exagérés des écrivains de parti.* Nous n'ignorons pas que c'est ainsi que nous désigne M. de Chénier, qui a toujours une grâce infinie à parler d'*hommes et d'écrivains de parti;* mais nous l'assurons qu'il est dans l'erreur (à Dieu ne plaise que nous l'accusions de *mauvaise foi!*) s'il croit que nous admirons beaucoup, et que nous louons sans mesure les derniers volumes du *Cours de littérature.* Je suis le seul qui en ait parlé dans le *Journal de*

l'Empire (26 pluviose an XIII); et, loin de les louer, je ne les ai guère moins critiqués que M. de Chénier; quelquefois pour les mêmes raisons, le plus souvent, il est vrai, pour des raisons bien différentes.

LES ANTÉNORS MODERNES,

OU VOYAGES DE CHRISTINE ET DE CASIMIR EN FRANCE, PENDANT LE RÈGNE DE LOUIS XIV.

Esquisse des mœurs générales et particulières du dix-septième siècle, d'après les Mémoires de ces deux souverains, continués par Huet, évêque d'Avranches.

Le siècle fut plus grand que son héros.

Lorsqu'on oppose aux incrédules et aux philosophes cette suite non interrompue de grands hommes qui, depuis l'établissement du christianisme jusqu'à nos jours, n'ont cessé d'éclairer le monde par leur doctrine, et de l'édifier par leurs vertus; lorsqu'on leur fait ce raisonnement très-fort dans sa simplicité : une religion que des hommes aussi éclairés ont examinée dans ses principes et dans ses conséquences, qu'ils ont étudiée dans sa source, approfondie dans ses preuves, éprouvée dans ses objections, a sans doute en sa faveur des motifs de crédibilité puissants et irrésistibles; une religion qui a enfanté tous ces miracles de charité, tous ces dévouements sublimes, toutes ces actions héroïques, porte avec elle le témoignage d'une morale sainte et d'une origine divine; les philosophes et les incrédules méprisent ou font semblant de mépriser un pareil argument. « L'homme, disent-ils, ne « doit point se conduire par l'autorité, ni se régler par l'exem-

« ple des autres hommes ; c'est à sa propre *raison* qu'il doit « en appeler : comme si la *raison* ne parlait pas en faveur d'une opinion consacrée par la croyance et la pratique des hommes les plus éclairés et les plus vertueux ; comme s'il n'était pas infiniment *déraisonable*, pour la plupart des hommes, de préférer leur propre sentiment dans un affaire du plus grand intérêt, qu'ils n'ont eu ni le pouvoir ni la volonté d'approfondir, au sentiment de ces vastes génies dont les lumières et la vie entière furent consacrées à cette étude importante !

Mais les philosophes ne méprisent point cet argument autant qu'ils affectent de le mépriser : ils savent parfaitement combien l'autorité de ces grands hommes prête de force et d'appui aux vérités du christianisme ; et ce qui le prouve, ce sont les manœuvres odieuses, si elles n'étaient pas ridicules, qu'ils emploient pour enlever à la religion ses plus fermes colonnes, les transporter dans leur camp, et essayer de les donner pour soutien à l'édifice de la philosophie. Voltaire inventa ou perfectionna prodigieusement cette tactique de calomnies : tantôt il découvrait une chanson épicurienne d'un illustre prélat ; tantôt le contrat de mariage d'un autre non moins célèbre ; il voyait les preuves du scepticisme d'un troisième dans un ouvrage, monument de la doctrine et de la foi de ce savant évêque, etc. Du chef, cette tactique passa aux philosophes subalternes qui combattaient sous ses drapeaux ; d'où elle est descendue jusqu'à l'auteur des *Anténors modernes*.

Christine, Casimir et Huet se partagent quelques-uns des hommes les plus illustres du dix-septième siècle, et veulent absolument les traîner dans les rangs des philosophes. Descartes et le grand Condé tombent dans le lot de Christine, qui se charge en outre de prouver que Pascal était un fou. Le roi de Pologne, devenu abbé de Saint-Germain-des-Prés, se contente de démontrer à un jésuite de Pologne, à qui il écrit, que tout ce qu'on dit de la conversion de La Fontaine est faux, et que le bon homme est mort en intrépide philosophe. Quant à l'é-

vêque d'Avranches, il se charge de l'archevêque de Cambrai et du grand évêque de Meaux.

C'est dans les notes de l'*Éloge de Descartes* par Thomas, que Christine puise ses notions sur Descartes, qu'elle devait cependant beaucoup mieux connaître que Thomas. Elle copie quinze ou vingt pages de ces notes. On sait combien il est ridicule de faire répéter à un personnage ce qui n'a été écrit que cent dix ans après l'époque où il est censé parler. Si Christine avait pu lire les notes du discours de Thomas, elle aurait sans doute lu le discours aussi ; elle n'aurait pas été flattée des fleurs de rhétorique que Thomas prodigue à son occasion, et n'aurait pas été tentée de le copier. L'orateur, étonné de ce que Descartes s'abuse jusqu'à aller à la cour d'une reine, s'écrie avec sa morgue et son emphase ordinaires : « Qu'est-ce qu'un homme comme Descartes a de commun avec les rois? » Cependant, quelle que soit la philosophie de Thomas, il loue en plus d'un endroit l'attachement de Descartes à la religion ; mais ce ne sont pas là les endroits que copie l'auteur des *Anténors*. D'ailleurs, quoique cette source où il puise ne soit pas très-pure, elle l'est encore trop pour lui : souvent il l'abandonne; et c'est bien pis alors, car il puise dans son propre fonds. C'est ainsi que, ne pouvant nier quelques actes de religion et même d'une piété très-fervente qu'on rapporte de Descartes, il leur donne, pour la plus grande gloire de son héros, l'interprétation la plus honteuse. Descartes avait voué un pèlerinage à Notre-Dame de Lorette ; il accomplit son vœu ; et voici, à cette occasion, la réflexion que l'auteur met dans la bouche de Christine : « Reconnaissez ici *la véritable philoso-* « *phie, qui admet tous les moyens* nécessaires à sa fin ; et « comment sans cela expliquer la contradiction que présente- « raient les principes et l'action de l'apôtre de la vérité, à ge- « noux sur les marches de la *Sancta Casa*.... et tâchant d'in- « téresser la sainte Vierge dans cette affaire...? Descartes vit « que son système ébranlait jusque dans ses racines l'arbre « de la théocratie : cet arbre dont l'ombrage mortel couvre

« les trois quarts de la terre... Il entrevit l'orage des persé-
« cutions... Il dut faire comme le pilote prudent qui, durant « la tempête, sacrifie la moitié de l'équipage, et n'arrive au « port que grâces à ce douloureux mais politique sacrifice. » Ainsi Descartes, pour mieux remplir sa mission d'*apôtre de la vérité,* commença par mentir à Dieu et aux hommes : ainsi *tous les moyens* sont bons pour la *véritable philosophie,* même ceux de l'imposture et de l'hypocrisie ! C'est à peu près de la même manière que l'auteur *excuse* Descartes d'avoir dédié un de ses ouvrages à la Sorbonne. En vérité on ne sait ce qu'on doit redouter le plus, ou des censures des philosophes, ou de leurs éloges.

L'espace me manque pour rapporter les contes ou les raisonnements ridicules que contient cette notice sur Descartes. Je ne puis m'empêcher cependant de transcrire encore une belle réflexion de Christine : « Si nous n'étions pas ignorants, « dit cette reine philosophe, nous ne serions jamais ni vieux, « ni malades : tous les maux ont leurs remèdes, mais nous les « ignorons. » On voit que Christine, après avoir copié Thomas, copie et exagère Condorcet, et que l'auteur ne manque aucune occasion de faire parler, par un anachronisme continuel et systématique, les personnages du dix-septième siècle comme ceux du dix-huitième. C'est d'après ce système que Pélisson explique l'esprit et le génie d'un homme, par le volume de sa cervelle. Je suis surpris qu'il n'ait pas mesuré l'angle facial de quelque autre ; mais il ne manque pas d'adopter, sur Pascal, l'opinion extravagante d'un philosophe (Lamétrie) (1) décrié par sa folie, même parmi les philosophes : « Grand « homme *d'un côté,* dit-il, Pascal *est moitié fou de l'autre ;* la « folie et la sagesse ont chez lui un côté *séparé par le faux.* »

(1) L'auteur écrit Lameterie : si ce n'est pas une faute de l'auteur ou de l'imprimeur, l'anachronisme serait plus considérable ; car M. Lameterie vit encore, et l'idée ne serait pas meilleure, ni l'autorité plus imposante.

Or, vous entendrez comme vous pourrez, comment la folie et la sagesse ont pour ligne de démarcation le faux : il me semble d'ailleurs que puisque Pascal est d'un côté entièrement sage, et de l'autre moitié sage et moitié fou, il faut absolument trois côtés et deux séparations.

En vain le grand Condé proteste au lit de la mort, devant plusieurs personnes, qu'il n'a jamais douté des vérités de l'Évangile; en vain Bossuet et tous les historiens parlent des sentiments de piété qui l'animèrent ; la déclaration énergique de l'homme le plus franc et le plus généreux qui exista jamais, le témoignage du plus grand évêque et des plus graves historiens, sont comptés pour rien : le prince de Condé était un incrédule, un impie, un philosophe. Où sont les preuves? L'auteur n'en donne point, son autorité doit suffire : véritablement il a raison de ne pas donner de preuves; car il est malheureux lorsqu'il se mêle de prouver. C'est ainsi que, parlant de la conversion de La Fontaine, il assure que le récit de cette conversion n'est qu'une *fraude pieuse,* imaginée par un *prêtre,* comme il est aisé de le voir par l'ennui que distille cette relation : qu'on y voit un vicaire de Saint-Roch, *tourmentant sans pitié un homme bon par excellence, qui, s'il n'avait pas la religion du prêtre, avait celle de l'honnête homme.* Il insinue que cette conversion prétendue n'a pas eu de témoin ; il affirme que les actes de pénitence de La Fontaine n'ont été vus que *par la garde-malade et le vicaire de Saint-Roch : témoignage qui n'est bon que pour les dévotes du Marais*; que La Fontaine fit le conte de *la Clochette* après cette prétendue conversion; qu'enfin ce qui en démontre jusqu'à l'évidence la fausseté, c'est la fable du *Cerf malade.* Il faut bien une fois appeler les choses par leur nom ; ce sont autant de mensonges avancés avec une impudence vraiment extraordinaire.

Quoi, la fable du *Cerf malade démontre jusqu'à l'évidence* que le récit de la conversion de La Fontaine est une fable ! On a peine à croire qu'un homme dans son bon sens ait pu avancer une pareille sottise. Je ne rapporterai point cette

fable, tout le monde la connaît; on peut la lire : le conte de *la Clochette* était imprimé sept ans avant la conversion de La Fontaine. Cette conversion, loin d'avoir été obscure et clandestine, comme on l'insinue, eut pour témoins, entre autres personnes, les députés de l'Académie que La Fontaine avait priés de s'y rendre pour être témoins de son repentir. Les actes de pénitence auxquels il se condamna, loin de n'avoir en leur faveur que des témoignages dignes de persuader les *dévotes du Marais*, sont attestés par Maucroix, témoin oculaire, et intime ami de La Fontaine, l'abbé d'Olivet, Racine le fils. La Fontaine, dans les dernières années de sa vie, ne composa que des poésies pieuses; ses lettres à son ami de cœur, Maucroix, respirent la piété la plus tendre. Tout cela est si avéré, que les plus intrépides philosophes n'ont osé le nier. « La « Fontaine, dit M. Naigeon, que l'auteur a copié jusque-là, « La Fontaine consacra les dernières années de sa vie à la piété « et à la plus austère pénitence. » Remarquez, au reste, que Casimir, l'un des trois Anténors à qui on prouve si bien que La Fontaine ne s'est pas converti, était mort vingt ans avant cette conversion.

Selon le même *Anténor*, Bossuet était marié; c'est le fait le plus incontestable de l'histoire moderne. Aussi l'auteur le répète-t-il deux fois de la manière la plus assurée, et sans se donner la peine de l'appuyer par la moindre preuve. Ce même Bossuet a fait quelques discours sublimes à la vérité; mais, ajoute-t-on : « *Il serait difficile de n'être pas sublime* en parlant de « l'infini, de Dieu, de l'éternité, du néant. » Il serait difficile de n'être pas sublime! Je suis persuadé pourtant que l'auteur, s'il traitait de pareils sujets, saurait bien éluder cette difficulté. De même que Bossuet était incontestablement marié, de même il est *démontré* que Fénelon appartenait à une secte qui n'est connue que par des folies, d'autres disent par des crimes, la sectes des *illuminés*. Cependant, s'il était possible, Fénelon serait déshonoré dans cet ouvrage par les plus pompeux éloges. On le loue surtout d'une longue lettre que je ne trouve point

parmi ses ouvrages, même dans les éditions les plus complètes (1). Si, néanmoins, ce que je ne puis croire, cette lettre, telle qu'elle est rapportée dans cet ouvrage, était de Fénelon, quoique je respecte bien plus véritablement sa mémoire que tant de philosophes qui l'accablent d'éloges perfides, je n'hésiterais pas à le condamner de l'avoir écrite. Les avis peuvent être courageux, mais ils ne doivent pas être insolents, et pour produire un bon effet, il faut qu'ils ne commencent point par révolter celui à qui on les adresse. Or, on fait dire par Fénelon à Louis XIV : « Vous ajoutez l'*insulte et la dérision à l'usurpation et à la violence*.... On ne fait point la paix avec vous, parce que *vous ne l'observeriez pas plus que les autres.... La France est un hôpital sans provisions... La gloire vous endurcit le cœur... Vous vivez avec un bandeau sur les yeux... mais Dieu lèvera le voile... Il tient le bras levé sur vous pour vous frapper... Mais vous n'aimez pas Dieu... Vous ne le craignez que d'une crainte d'esclave... Votre religion ne consiste qu'en superstition*, etc., etc.» La liberté évangélique ne va pas jusque-là.

Le but de l'ouvrage entier est d'avilir le monarque; et il serait plaisant de nommer l'auteur, afin qu'on rie un peu en voyant quel petit ennemi a Louis le Grand. Son indignation s'allume surtout lorsqu'il trace le tableau de la révocation de l'édit de Nantes ; tableau qu'il charge beaucoup, et dont il va chercher les couleurs dans les plus fougueux protestants animés par la passion de la vengeance. Ce n'est pas le moyen d'être exact, véridique, impartial. On employa sans doute,

(1) Cettre lettre est véritablement de Fénelon, et tous les doutes à cet égard ont été dissipés par la découverte du manuscrit, dont M. Renouart, libraire, fit l'acquisition le 26 janvier 1825. Nous pensons, avec l'exact et judicieux éditeur des *OEuvres complètes de Fénelon*, M. l'abbé Gosselin, que la lettre dont il s'agit est un simple projet auquel on peut douter que Fénelon ait donné aucune suite, et dont il eût certainement désavoué la publication.

à cette époque, des mesures rigoureuses, souvent même barbares : je suis fort éloigné de les approuver ; Louis XIV ne les approuva pas non plus. Je n'aime ni les proscriptions politiques, ni les proscriptions philosophiques, ni les proscriptions religieuses ; mais je connais beaucoup de gens qui ne haïssent que ces dernières : on ne les entend point gémir sur des proscriptions non moins odieuses et beaucoup plus récentes ; ils les ont vues de sang-froid. Ils prennent les beaux noms d'Aristide, de Scévola, de Publicola, dénominations approbatives de ce qui se faisait alors ; mais ils sont pleins de sensibilité pour des malheurs qu'ils n'ont pu voir, et pleins de tendresse pour des malheureux qu'ils n'ont pu connaître. Je demanderai à ces messieurs quels motifs et quelle date doit avoir une proscription pour avoir droit de les émouvoir.

L'auteur observe que ce n'est pas Louis XIV qui a fait les grandes choses qui illustrèrent son règne. Il semble lui reprocher de n'avoir pas fait *Athalie*, et il lui reproche bien formellement de n'avoir pas fait lui-même le canal du Languedoc. Quelle logique ! Il veut ensuite le rendre responsable, lui et son siècle, des ridicules de quelques individus. « Ce siècle, « dit-il, fut *chamarré* d'assez grands ridicules. On vit un père « de l'Église (Bossuet), marié secrètement ; on vit des géné« raux mourir pour avoir renversé une salière ; d'autres se « trouver mal à l'aspect d'une tête de marcassin. » Assurément, si un siècle pouvait être responsable des ridicules de quelques individus, l'ouvrage dont je parle formerait un terrible acte d'accusation contre le nôtre.

QUELQUES RÉFLEXIONS

A L'OCCASION D'UNE LETTRE DATÉE DE LINTZ, ET INSÉRÉE DANS *le Publiciste.*

Il faut parler de soi le moins possible; c'est un principe général qui admet bien peu d'exceptions : il en admet cependant quelques-unes. Il est des circonstances où il est bon de se rendre justice auprès du public, qui sans cela ne penserait pas à vous la rendre. Je ne sais, par exemple, si le public a remarqué dans le *Journal de l'Empire* une certaine dignité, un certain respect des convenances qui l'a toujours empêché d'attaquer un autre journal, et qui lui a bien rarement permis de répondre aux attaques journalières, perfides, calomnieuses, grossières, que les autres journaux ne cessent de diriger contre lui. Loin de commencer la guerre, nous nous interdisons presque toujours une légitime défense. Nos confrères les journalistes peuvent à leur gré louer, blâmer, applaudir, censurer, raisonner, déraisonner, philosopher, moraliser, dogmatiser, nous ne nous en occupons pas, nous ne nous en inquiétons pas; nous faisons comme si nous ne les avions pas lus, et c'est effectivement ce qui nous arrive le plus souvent. Nous croyons toujours avoir quelque chose de mieux à dire que ce qu'ils pourraient nous inspirer; et plus encore par égard pour le public que par respect pour eux, nous n'en parlons point. Il ne faut pas, quand on fait son apologie, s'embarrasser de formules équivoques et modestes. Je le dirai donc franchement : nous avons trop de ressources et d'esprit (je parle ici de mes collaborateurs) pour avoir besoin de chercher dans des invectives contre les autres journaux un moyen de remplir le nôtre ; nous avons trop de sentiment des bienséances (ici je

parle de moi comme de mes collaborateurs) pour nous abaisser à cet indigne moyen.

Mais, dira-t-on, il est facile, dans la prospérité et le succès, d'avoir ou d'affecter cette hauteur de sentiments. Sans doute; mais elle est encore plus nécessaire lorsqu'on est moins heureux : c'est alors qu'il convient d'être plus fier; c'est alors qu'on ne doit parler qu'avec noblesse et dignité de ceux qui suivent la même carrière, et qui la parcourent avec plus de succès. On doit craindre que toute censure qu'on exercerait à leur égard ne parût prendre sa source dans l'humeur, la jalousie, l'envie, et toutes les passions viles et basses, dont les âmes élevées redoutent si fort jusqu'à l'apparence, jusqu'au soupçon. S'il n'est permis de faire à personne des reproches injustes et calomnieux, à peine serait-il permis d'en faire de justes et de fondés à des rivaux heureux. On ne devrait du moins user de cette permission qu'avec la plus extrême circonspection. Nous le déclarons hautement, telle serait notre conduite ; et si c'était *le Publiciste* qui, *par hasard*, eût un grand succès, nous nous en étonnerions sans doute, mais nous serions assez fiers pour n'en jamais dire un mot.

Il est bien extraordinaire que ce soit nous, gens grossiers, et qui n'avons *jamais vu la bonne compagnie*, qui apprenions ces premiers éléments de bonne éducation, de noblesse et de générosité à MM. du *Publiciste*, dépositaires, s'il faut les en croire, du bon ton, des belles manières et de l'exquise politesse. Sans cesse une humeur jalouse perce dans leurs petites observations; sans cesse ils paraissent moins occupés d'être agréables au public, que de prouver que nous avons tort de lui être agréables; et lorsque le public n'entend pas leurs petites insinuations, ou les méprise; alors leur humeur éclate en *délations*, c'est-à-dire, en ce qu'il y a de plus honteux parmi les hommes. L'un d'eux, dans une assemblée littéraire fameuse, avouant que notre opinion sur un objet était juste et fondée, prétendit néanmoins découvrir et *dénonça*, il y a quelques mois, dans cette opinion, des intentions perfides et ca-

chées. Un autre, voyant que l'auteur de cette dénonciation n'en avait recueilli d'autre fruit que la honte, a cru décliner cette honte en se faisant écrire une lettre de Lintz, en Autriche, où l'on prétend aussi avoir découvert dans nos opinions des vues coupables et secrètes. (Des *secrets*, des *intentions cachées*, dans des hommes qui écrivent tous les jours, publiquement et à la face de l'Europe!) C'est la lettre de ce prétendu correspondant de Lintz, que je dois faire connaître ; et après avoir dit un mot de la *délation* qu'elle contient, je vais parler des autres griefs qu'elle nous impute.

Un habitant *de la rue des Moineaux, à Paris* (1), s'est donc, par une ingénieuse fiction, transporté à Lintz : là il ne lui en a pas coûté beaucoup pour se faire protestant ; et, continuant toujours ses agréables suppositions, il feint de vouloir revenir en France, son ancienne patrie; mais, avant d'entreprendre ce voyage avec sa famille, il veut connaître l'état actuel de cette patrie, et *examiner la chose de plus près*. Afin donc d'examiner la chose de plus près, tout en restant à Lintz, ou comme il s'exprime élégamment lui-même, *pour cela faire*, il s'abonne à deux de nos journaux les plus accrédités! Les plus accrédités! Il est impossible de ne pas nous reconnaître à ce mot, et de ne pas y voir la source des chagrins du *Publiciste : inde iræ*. Le protestant de Lintz lit donc assidûment ces journaux si malheureusement accrédités, et, au bout de deux ans, il conclut de cette lecture qu'il ne doit pas revenir en France. Qu'y viendrait-il faire en effet? A la vérité ces journaux lui apprennent qu'il y trouverait de bons lycées où il pourrait fort bien faire élever ses *deux garçons;* mais que ferait-il de ses *trois filles ?* Les journaux ne lui ont-ils pas appris qu'il y avait trois ou quatre pensionnats de demoiselles où l'on accorde trop aux arts d'agréments, où l'on néglige trop une instruction plus solide et plus nécessaire, où l'on affecte trop une certaine pompe et une

(1) *Le Publiciste* s'imprimait rue des Moineaux.

certaine publicité au moins inutiles, si elles ne sont pas dangereuses, et que la tendance générale des mœurs favorisait trop cette éducation d'apparat, plus magnifique et plus brillante que bonne et solide? Et le protestant de Lintz n'a-t-il pas conclu savamment qu'il ne restait plus une seule maison en France où il pût faire élever ses trois filles d'une manière convenable à des demoiselles bien nées, ou même s'il le voulait, en bonnes bourgeoises de Lintz? N'a-t-il pas vu aussi dans les journaux que *la manie de briller*, cette manie qu'un de nos plus ingénieux auteurs dramatiques avait déjà très-agréablement et très-moralement représentée sur un de nos théâtres, possédant toutes les classes de la nation, s'était introduite jusque dans les boutiques de nos marchands, et que, substituant un luxe ruineux à une économe simplicité, elle était une des causes les plus fécondes de la chute du commerce et des banqueroutes? Or, notre homme, qui est commerçant, pouvait-il se hasarder à venir élever sa boutique modeste à côté de boutiques pompeusement décorées de marchands fastueux et peu sûrs dans leurs engagements? Enfin, le correspondant du *Publiciste* s'est aperçu aussi que la littérature enfantait peu de chefs-d'œuvre; que les arts (dont chaque jour cependant nous louons les productions) étaient dans une grande décadence; et comme il est *amateur passionné des arts*, il a cru qu'en cette qualité il n'avait rien de mieux à faire qu'à demeurer à Lintz.

Nous ne remarquons pas que le protestant de Lintz (où il n'y a pas de protestants) se montre peu sage lorsqu'il se dit *passionné pour les arts*, parce qu'il est toujours bon de ne pas se *passionner*, et qu'il est fort ridicule qu'un père de famille et un marchand se *passionne pour les arts*; nous ne ferons pas observer qu'il prend sa détermination dans une lettre datée de Lintz au mois de septembre, d'après des articles de journaux qui n'ont été imprimés à Paris que dans le mois d'octobre; mais nous dirons qu'il raisonne bien mal. Il est certain que tous les abus qu'il nous reproche de lui avoir révélés exis-

tent en France ; il est de notoriété publique qu'il y a des pensionnats où l'éducation est mauvaise; un grand nombre d'hommes peu religieux, un grand nombre d'auteurs sans esprit, sans talent, etc., etc. Il est certain que plusieurs marchands affectent trop de luxe; et c'est une chose qu'avaient remarquée avant nous dans leur rapport sur la *banqueroute*, MM. les conseillers d'État Ségur et Treilhard, qui sans doute s'associaient aux journalistes *accrédités* pour avilir la nation aux yeux des étrangers. C'est là une petite circonstance à laquelle l'habitant de la rue des Moineaux n'avait pas pensé avant de se faire adresser de Lintz ce grief contre nous. Mais s'ensuit-il pour cela que la France soit un pays inhabitable, et qu'il soit impossible de se préserver de ces abus, de ces vices, de ces ridicules? Est-ce la conclusion que doit tirer un homme de bon sens de ces inconvénients ou de semblables, et même de pires, attachés à tous les siècles, à tous les pays? S'il en était ainsi, ce n'est point la lecture des journaux d'aujourd'hui, c'est la lecture des moralistes de tous les temps qui eût détourné de venir en France. Il y a un siècle et demi que le protestant de Lintz, en lisant les *Sermons de Bourdaloue*, ou les *Caractères de La Bruyère*, ou les *Comédies de Molière*, ou les *Œuvres morales de Nicole*, aurait, en raisonnant comme il raisonne aujourd'hui, abandonné le projet de venir en France. Que de vices, de défauts et de ridicules ne lui eût pas offerts la société peinte par ces immortels écrivains! Et, je le demande, que dirait l'habitant de la rue des Moineaux, d'un journaliste qui aurait fait à ces grands hommes le reproche qu'il nous fait aujourd'hui? Ce sera toujours mal raisonner que d'appliquer à toute la société, à toute une classe même de la société, les défauts et les ridicules de quelques individus : et, par exemple, de ce qu'un journaliste se permet de dater faussement une lettre de Lintz, et de joindre ainsi une petite fausseté à une petite délation, il ne s'ensuit pas que tous les journalistes imitent un pareil procédé; et

comme il s'agit ici particulièrement de nous, je défie qu'on trouve rien de semblable dans nos feuilles.

Quoi qu'en dise le prétendu correspondant du *Publiciste* nous ne disons pas qu'il n'y *ait pas un seul homme en France qui soutienne l'honneur des lettres ;* nous en avons souvent nommé *plus d'un*, et nous avons loué les ouvrages qui les honorent, ainsi que la littérature française. Nous répondons à une déclamation vague par une déclaration positive, que nous avons renouvelée vingt fois. La voici : Depuis que le *Journal de l'Empire* ou *des Débats* existe, il n'a point réprouvé un ouvrage véritablement bon, et que le public ait approuvé. Nous pourrions citer au contraire plus de vingt ouvrages auxquels, poussés par une indulgence excessive, nous avons donné des éloges que le public n'a pas confirmés. Ainsi nous avons donné au protestant de Lintz, pour revenir en France, vingt motifs de plus que nous ne lui en devions. Mais, ajoute-t-il, comment voulez-vous que j'y revienne, vous êtes les détracteurs *sacriléges* de Voltaire ? Il est vrai que nous ne disons point avec lui que Voltaire est *peut-être le plus grand homme de tous les siècles ;* nous croirions dire une sottise : nous avouons néanmoins que c'est un homme d'un esprit prodigieux, d'un génie facile, fécond et varié ; mais nous ajoutons qu'il a fait souvent un abus déplorable de ses talents ; que même dans ses bons ouvrages, s'abandonnant à sa facilité, il a souvent violé les règles essentielles de l'art, et que, pour l'intérêt de l'art, il faut le remarquer ; qu'il a fait *la Pucelle*, *la Guerre de Genève*, des facéties grossières ; qu'il a outragé la religion, la morale, l'honnêteté, objets sacrés que nous comptons pour quelque chose. S'il faut applaudir à tous ses ouvrages pour rappeler en France le correspondant du *Publiciste*, il peut rester à Lintz ; la France ne fera pas une grande perte. Là, il admirera tant qu'il voudra Wieland, dont il assure qu'on n'oserait pas faire la critique sur les bords du Danube. Nous sommes un peu moins fanatiques sur les bords de la Seine, et nous nous sommes permis quelquefois de nous

égayer aux dépens des productions philosophico-politico-romanesques de cet écrivain.

Enfin, pour dernier reproche, le protestant nous accuse de parler comme Kotzbue : nous ne nous en serions pas doutés ; et je crois que Kotzbue ne serait pas de son avis. Nous avons prouvé, lorsque nous avons parlé ou de ses drames, ou de ses *Souvenirs de Paris*, que nous n'avions pas beaucoup d'idées communes. Je ne sais, mais je crois que si l'on pouvait prendre là-dessus le sentiment de Kotzbue, on verrait qu'il préfère *le Publiciste* au *Journal de l'Empire :* il y a dans le premier quelque chose de plus allemand, de plus étranger ; et, sous tous les rapports, le *Journal de l'Empire* est plus *français* que *le Publiciste*.

OEUVRES DE J. DELILLE.

Chaque siècle, chaque province, chaque ville possède une foule de poëtes. Parmi eux il en est beaucoup qui ont de l'esprit, de la vivacité, de l'imagination, et une sorte de talent qui leur donne une réputation assez méritée, si l'on veut, mais peu durable. Ils sont tour à tour applaudis, encensés, académiciens immortels, et meurent à peu près aussi vite les uns que les autres ; ce sont des renommées qui se succèdent, s'effacent et disparaissent. Parmi ces nombreuses légions de poëtes qui, dans les trois siècles de notre littérature, ont inondé de leurs vers et la capitale et les provinces, et les ont charmées, ou s'en sont flattés du moins, combien y en a-t-il dont le nom subsiste encore avec quelque gloire dans la mémoire des hommes? Combien y en a-t-il surtout dont on lise les ouvrages? Leur petit talent a été assez récompensé par leurs succès dans leurs coteries et dans les salons où ils ont lu leurs vers, ou, si l'on veut, par les suffrages de leurs contemporains. La posté-

rité ne leur doit rien, et ne s'en occupe point : *receperunt mercedem suam.* Cinq ou six poëtes seulement sont sortis de cette foule innombrable pour vivre autant que la langue et la littérature françaises, et en être dans tous les âges l'honneur et la gloire. A cette courte et brillante liste qui s'était composée jusqu'ici des noms de Malherbe, fondateur de notre poésie, de Boileau, de Racine, de La Fontaine, de J.-B. Rousseau et de Voltaire, on ajoutera désormais, j'en suis persuadé, le nom de Delille. Je n'ai point compris dans cette liste Molière, génie égal, et peut-être supérieur à tous ceux que j'ai nommés; mais quoiqu'il y ait beaucoup de vers admirables dans les comédies de Molière, ce n'est cependant pas comme poëte que Molière est véritablement admirable.

J'ai ouï dire que plusieurs de nos jeunes poëtes d'aujourd'hui, pleins de leur propre mérite, méconnaissent celui de M. Delille, et font profession de l'estimer très-peu. Il y a tant de gens qui croient prouver leur supériorité par leur mépris! Mais ils prouvent certainement tout autre chose. Quoi qu'il en soit de l'opinion de ces messieurs, je suis persuadé que, moins dédaigneux, les grands poëtes que j'ai nommés accueilleraient le grand poëte que je leur ai associé, lui ouvriraient leurs rangs si illustres, mais si peu pressés, et l'admettraient volontiers en partage de leur renommée et de leur gloire. Les plus parfaits d'entre eux, Racine et Boileau, auraient, dans le plus beau siècle des muses françaises, regardé M. Delille comme un grand poëte; ils auraient applaudi et à ces belles traductions d'ouvrages, jugés impossibles à traduire, et à ces productions originales, si agréables et si variées; et à tant de richesses ajoutées à notre poésie; ils eussent admiré cette étonnante fécondité qui est un beau titre à la gloire, lorsque presque toujours elle est heureuse; ces formes poétiques si variées, cette coupe de vers si savante, cet art surtout de donner de l'agrément aux matières les plus sèches et les plus abstraites, de la dignité aux objets les moins relevés, de la noblesse aux expressions les plus communes, et d'agrandir ainsi le domaine

de la poésie, en maîtrisant tout ce qui lui paraissait rebelle; cet art enfin de tout peindre, de tout orner et de tout embellir.

Nous n'avons pas besoin de rechercher ce qu'en eût pensé Voltaire : nous savons ce qu'il en pensait : c'est lui particulièrement qui avait proclamé, dans son discours de réception à l'Académie, l'impossibilité de traduire en vers français les *Géorgiques* de Virgile. Quinze ou vingt ans après, il vit heureusement démentir cet oracle, qui paraissait infaillible, et lut avec autant d'admiration que de surprise la belle traduction de M. Delille. Le fils du grand Racine, très-habile versificateur lui-même, avait également annoncé au jeune poëte (M. Delille avait alors tout au plus vingt-cinq ans) qu'il échouerait dans ce projet téméraire, comme y avait échoué son ami, Lefranc de Pompignan. Telle serait encore l'opinion que conserveraient de cette entreprise tous les gens de lettres, si M. Delille ne l'eût pas exécutée. Lui seul était capable de l'exécuter aussi bien; et je ne crains pas de dire qu'aucun de nos premiers et de nos grands poëtes n'y eût réussi aussi complétement; il est certain, du moins, que Voltaire, l'un d'eux, a beaucoup moins bien traduit que M. Delille quelques morceaux de l'*Énéide* et quelques vers du *Paradis perdu*. Et cependant quel avantage n'a pas celui qui ne traduit que quelques fragments? Ce sont des morceaux de choix et de prédilection sur lesquels il s'exerce; il prend tout son temps pour les bien traduire; il donne tous ses soins à corriger, à orner, à perfectionner sa traduction, n'étant point accablé par la lassitude d'un travail long, pénible, monotone et fastidieux dont on est pressé de se débarrasser, et que, quelque patience qu'on ait, on veut enfin terminer.

Frédéric II disait que l'ouvrage le plus original de la langue française était la traduction des *Géorgiques ;* mot spirituel, parce que, dans son exagération, il n'est pas tout à fait dénué de justesse et de vérité. Les *Géorgiques* sont le poëme le plus parfait du plus parfait des poëtes latins, c'est le chef-d'œuvre de la

poésie latine. La traduction française le reproduit avec un tel bonheur, que, dans un grand nombre de morceaux, l'imitation égale le modèle, et que les vers français sont aussi beaux que les admirables vers latins ; que du moins ils ne laissent rien à désirer pour rendre avec fidélité, avec élégance, avec harmonie, et avec les couleurs de la poésie, les pensées et les expressions de l'original ; de sorte qu'il semble que Virgile lui-même, s'il renaissait poëte français avec tout son goût, son talent et son génie, ne pourrait pas mieux se traduire. C'est là sans doute une grande et rare originalité dans la langue française. Je n'ignore pas que cette proposition trouvera des contradicteurs ; j'en ai, dans la conversation, ramené plus d'un en faisant quelques citations et de Virgile et de Delille. Je ne puis pas multiplier dans un article de ce genre de preuves, les meilleures de toutes, sans contredit ; je demanderai toutefois la permission de faire une seule citation, et de comparer dans un seul endroit l'auteur des *Géorgiques* et son traducteur. Je choisis ma citation dans un de ces morceaux rebelles à la poésie, et surtout à la poésie française, si fière, si dédaigneuse, si peu propre et si peu accoutumée à rendre les détails techniques avant que M. Delille l'y eût heureusement pliée et admirablement asservie. Il s'agit dans cet endroit d'un poëme consacré à l'agriculture, de la sève de la vigne, et du temps propre à la tailler. Voici d'abord les beaux vers du poëte latin :

Ac, dum prima novis adolescit frondibus ætas,
Parcendum teneris ; et dum se lætus ad auras
Palmes agit laxis per purum immissus habenis,
Ipsa acies falcis nondum tentanda, sed uncis
Carpendæ manibus frondes, interque legendæ.
Indè ubi jam validis amplexæ stirpibus ulmos
Exierint, tum stringe comas, tum brachia tonde ;
Antè reformidant ferrum ; tum denique dura
Exerce imperia, et ramos compesce fluentes.

Voici la traduction française :

Quand les premiers bourgeons s'empresseront d'éclore,
Que l'acier rigoureux n'y touche point encore :
Même lorsque dans l'air qu'il commence à braver
Le rejeton moins frêle ose enfin s'élever,
Pardonne à son audace en faveur de son âge ;
Seulement de ta main éclaircis le feuillage.
Mais enfin quand tu vois ces robustes rameaux,
Par des nœuds redoublés embrasser les ormeaux ;
Alors saisis le fer, alors, sans indulgence,
De la séve égarée arrête la licence :
Borne des jets errants l'essor présomptueux
Et du pampre touffu le luxe infructueux.

Quelle fidélité d'abord dans cette traduction ! et c'est là le premier mérite du traducteur, et le plus difficile quand on traduit en vers ; tout est rendu , les expressions, les images, le mouvement. La prose, dans toute sa liberté , n'atteindrait pas à plus d'exactitude à exprimer le sens de l'original, et tout l'ensemble et tous les détails : et cependant quelle facilité, malgré la contrainte de la poésie ! quelle harmonie , quelle élégance, quel art de revêtir le sujet de toutes les couleurs poétiques dont avaient pu l'orner et le génie de Virgile, et la richesse de la langue latine !

A l'ouverture de sa carrière poétique , et par son premier ouvrage, M. Delille annonça le génie de la traduction; à la fin de cette carrière, et dans un de ses derniers ouvrages, il a prouvé, par sa belle traduction de Milton, que le génie ne l'avait point abandonné. Les couleurs sombres, les sentiments énergiques de l'original se reproduisent dans cette traduction, comme la flexibilité, la grâce et le charme du poëte latin dans celle des *Géorgiques*. Satan n'est pas moins orgueilleux et moins fier dans M. Delille que dans Milton. » J'ai vu peu de « fiertés, dit quelque part Chamfort, dont j'aie été content. . « Ce que je connais de mieux dans ce genre, c'est celle de Sa- « tan dans le *Paradis perdu*. » Quelque difficile que fût

Chamfort en fierté, il aurait certainement été content de celle que Satan conserve dans la traduction de M. Delille.

Si de ses traductions, parmi lesquelles il ne faut point oublier celle de l'*Énéïde*, qui, quoique moins belle, est cependant si fort au-dessus de toutes celles qu'on a faites, et restera probablement la meilleure de toutes celles qu'on essaiera, nous passons à ses ouvrages originaux, quelle richesse! Souvent même, il faut l'avouer, quel luxe de poésie! Quelles descriptions pleines d'art, et où le talent de la versification est porté au plus haut degré! Que de tableaux divers, variés, pleins d'agréments! Que de vers heureux, brillants, spirtuels! Enfin quels sentiments élevés, nobles et généreux! car la poésie de M. Delille, vive et légère, gracieuse et badine, dans les sujets où conviennent ce ton et ces couleurs, est grave et sérieuse quand la matière l'exige; et son esprit si gai, ou plutôt son noble cœur, recherche ces matières. Jamais ses vers n'ont paré que de nobles doctrines et d'honorables sentiments. Dans celui de ses poëmes qui a eu le moins de succès, quoiqu'il eût suffi à faire la réputation d'un autre poëte, dans les *Trois Règnes*, le dernier chant où le poëte célèbre les hautes destinées de l'homme et l'immortalité de l'âme, est plein de nobles pensées, exprimées en vers qu'on peut compter parmi les plus beaux qu'ait faits M. Delille. Ce même sujet de l'immortalité de l'âme lui avait inspiré, dans des temps affreux, deux strophes sublimes par la pensée, l'expression, la poésie, sublimes par la circonstance. Presque tous ces poëmes sont empreints de généreux sentiments : celui de la reconnaissance envers son auguste bienfaiteur M. le comte d'Artois, aujourd'hui Charles X, est exprimé en vers charmants dans le poëme des *Jardins*. Un autre poëme tout entier, *la Pitié*, est consacré aux victimes de la révolution. *L'Homme des Champs* renferme un admirable épisode et des vers admirables en l'honneur des émigrés et de la fidélité proscrite. Dans le plus beau chant peut-être du beau poëme de *l'Imagination*, dans celui qui a pour objet l'impression produite sur l'imagination par l'aspect

des lieux qui furent chers ou qui sont célèbres, quels pieux souvenirs s'élèvent dans l'âme à la vue du château de Versailles ! Avec quel accent douloureux, plein de verve et de sensibilité, il chante les infortunes de nos rois ! Virgile a dit que la vertu semblait plus belle lorsqu'elle se trouvait unie à la beauté : disons aussi que le talent est plus beau lorsqu'il est uni à la vertu.

Et que d'esprit et d'amabilité accompagnaient ces vertus et ces talents ! Les contemporains de M. Delille en gardent le souvenir ; il faut que ces vers et la justice que lui rend un nouvel éditeur fait pour apprécier tous les genres de mérite, le perpétuent dans la postérité. Depuis environ dix ans, toutes les bibliothèques se renouvellent en France ; on rejette les anciens livres, ou on les cache dans des coins reculés, ou on les masque par des livres plus beaux et plus magnifiques. Je ne sais jusqu'à quel point les lettres et les sciences y gagnent; mais l'industrie du moins et le commerce s'en accroissent et en font leur profit. L'art de la typographie, porté à un très-haut point de perfection par les Didot, les Crapelet, et quelques dignes émules ; celui de la fabrication des beaux papiers; l'art enfin de la gravure, et celui de la reliure, s'exercent à l'envi à satisfaire ce goût devenu général. On veut avoir de beaux livres d'abord, et l'on aura de bons livres après, si l'occasion s'en présente, c'est-à-dire si ceux-ci deviennent beaux aussi. Cette condition et cet attrait ne manqueront plus aux ouvrages de M. Delille. La nouvelle édition que j'annonce est vraiment magnifique.

Infiniment supérieure à toutes les anciennes éditions de M. Delille par cette beauté matérielle de l'exécution, elle l'est peut-être plus encore par l'intelligence qui a présidé à l'ordre et à la distribution des matières, à la correction et à la composition, ou au choix de quelques heureux accessoires qui la complètent, l'embellissent et la perfectionnent. C'est M. Amar qui, au milieu de tant d'autres travaux tous honorables et utiles, a bien voulu se charger de celui qu'exigeait

cette édition, et s'en est acquitté avec une sorte de prédilection et comme s'il n'eût été occupé d'aucun autre. Je crois devoir indiquer aux lecteurs le perfectionnement que chaque volume, pour ainsi dire, a reçu de son travail et de ses soins.

Il faut mettre au premier rang une excellente notice placée à la tête du premier volume, qui renferme les poésies fugitives de M. Delille. Là, le grand traducteur, le grand poëte, sont appréciés avec ce jugement sain et ce goût pur et éclairé qui depuis vingt ans ont placé M. Amar parmi nos bons littérateurs et nos meilleurs critiques. L'homme courageux et toujours fidèle à de nobles sentiments y est loué avec effusion, l'homme aimable et spirituel y est peint avec vérité et avec agrément. Aucune autre notice ne fait aussi bien connaître M. Delille sous tous les rapports intéressants et honorables. Les pièces fugitives dont se compose ce volume sont placées dans un meilleur ordre, et accompagnées de quelques notes et de quelques anecdotes qui leur donnent ou plus de clarté ou plus d'intérêt. Un fragment de Shakspeare traduit par M. Delille, est contenu dans ce volume, et l'éditeur y a ajouté le texte anglais ainsi que la traduction de l'*Épître* de Pope au docteur Arbuthnot, et quelques variantes de cette *Épître* recueillies pour la première fois. Des variantes plus intéressantes sont celles que M. Amar a recherchées dans quelques recueils oubliés, et qui nous donnent les premiers essais de la belle traduction des *Géorgiques*. Elles sont contenues dans le second volume de cette collection. Le tome V a été enrichi d'une intéressante dissertation sur les origines de l'Italie, ajoutée aux notes du septième chant de l'*Énéide*, ainsi que d'une autre dissertation sur le bouclier d'Énée.

Dans le douzième livre de ce poëme, Virgile peint avec la grâce touchante de son admirable pinceau, le médecin d'Énée, *Iapys Phœbo ante alios dilectus Iapys*. Un savant Anglais, Atterbury, évêque de Rochester, a cru reconnaître dans les traits qui composent ce tableau, et surtout dans les expres-

sions presque affectueuses qu'emploie le poëte, le médecin d'Auguste, Antonius Musa, lié d'une étroite amitié avec Virgile, dont l'âme douce et aimante se plaisait à peindre ses contemporains et ses amis dans les personnages intéressants de son poëme. On trouvera cette dissertation vraiment curieuse dans le huitième volume. Le texte latin des *Géorgiques* et de l'*Enéide* est celui qui a été revu et corrigé par Heyne, et adopté dans son excellente édition. Il n'est plus permis d'en donner un autre. Les variantes du poëme des *Jardins* et de *l'Homme des Champs* ont été recueillies pour la première fois, et se trouvent dans le tome VII qui renferme ces deux ouvrages. Le poëme de l'*Imagination*, contenu dans les tomes VIII et IX, offre une analyse critique et raisonnée du poëme anglais d'Akenside *sur les plaisirs de l'imagination.*

Les textes latins et anglais qui accompagnent les immortelles traductions des *Géorgiques*, de l'*Enéide*, du *Paradis perdu* et de l'*Essai sur l'Homme*, ont été soigneusement revus, et collationnés par l'éditeur sur les meilleures éditions originales. On a particulièrement consulté pour Milton l'édition *princeps* de 1669, et celle de 1678 qu'il avait préparée lui-même, peu de temps avant sa mort; en sorte que l'on peut garantir la fidélité et la correction du texte. Il en est de même de celui de Delille. Quelques fautes s'étaient glissées et perpétuées dans les éditions antérieures; elles ont disparu de celle-ci, destinée désormais à servir de type aux futurs éditeurs du chantre de *la Pitié*, de *l'Imagination* et des *Jardins*.

Toutes les variantes connues ont été scrupuleusement recueillies et publiées; on en trouvera même d'inédites jusqu'ici, que Delille avait envoyées de Constantinople, en 1785, pour une édition alors projetée de son poëme des *Jardins*. Les notes, placées à la suite de chaque ouvrage, ont été aussi l'objet d'une attention spéciale : toutes ont été revues; la plupart ont reçu d'utiles corrections et des améliorations sensibles, soit de leurs auteurs eux-mêmes, soit de l'éditeur.

Celles des *Trois Règnes*, par exemple, ouvrage de savants naturalistes, et entre autres de M. Cuvier, ne laissaient sans doute rien à désirer sous le rapport de la science, mais la partie littéraire attendait un complément qu'elle ne pouvait mieux recevoir que de l'habile éditeur M. Amar. C'est dans la même intention qu'on a publié, à la suite de *l'Imagination*, l'analyse critique et raisonnée du poëme d'Akenside, sur le même sujet, et les *Amours des Plantes de Darwin*, à la fin des *Trois Règnes*.

Enfin une table générale termine le dernier volume. Toujours utile, un semblable travail devenait nécessaire dans l'édition de tant d'ouvrages divers, où sont rassemblés tant d'objets et de tableaux. Car, comme le dit très-bien l'éditeur, « la « collection des Œuvres de Delille, soit qu'on l'admire dans ses « créations originales, soit qu'on le suive avec intérêt dans ses « belles traductions, présente l'ensemble le plus riche, le plus « varié et le plus complet de tous les trésors de notre langue « poétique. C'est une immense *galerie de tableaux* où tous « les genres se trouvent réunis, depuis les grandes compo- « sitions *historiques* jusqu'au simple *portrait*. Ce que le *li-* « *vret* est pour le curieux qui visite un musée, une *table* « bien faite doit l'être pour l'amateur instruit qui veut étu- « dier, dans les Œuvres d'un poëte aussi grand peintre, tous « les secrets, toutes les ressources de l'art, élevé dans toutes « ses parties à un haut degré de perfection. La table remplit « parfaitement l'objet proposé. C'est un fil qui conduit dans « un charmant labyrinthe. » Nous nous sommes bornés à quelques vues générales, et à ces détails purement bibliographiques dans les articles sur les Œuvres complètes de ce brillant et fécond poëte. En effet, si la littérature est inépuisable dans les productions dont peuvent l'enrichir le talent et le génie, et même dans l'expression des théories, et la forme des observations qu'elle peut inspirer aux hommes d'un esprit cultivé et d'un goût exercé, elle s'épuise cependant sur certains

points pour quelques hommes, et dans quelques jugements particuliers.

LES ÉTATS DE BLOIS,

TRAGÉDIE EN CINQ ACTES ET EN VERS; PRÉCÉDÉE D'UNE NOTICE HISTORIQUE SUR LE DUC DE GUISE; PAR M. RAYNOUARD, MEMBRE DE L'INSTITUT.

Les ouvrages dramatiques de M. Raynouard sont pour lui l'occasion et le motif d'intéressantes discussions historiques. Sa tragédie des *Templiers*, à laquelle aucune critique ne fut épargnée, après avoir épuisé toutes celles que la justice et le goût, et peut-être aussi la malignité et l'envie purent faire sur le plan, l'ordonnance, les caractères et le style, fut aussi très-vivement attaquée, comme brouillant tout dans le domaine de l'histoire, et dénaturant des faits que le poëte lui-même doit respecter, puisqu'ils intéressent l'honneur des corps puissants, des têtes couronnées, du sceptre et de la tiare. M. Raynouard ne répondit point aux critiques littéraires, mais il se défendit contre les critiques historiques; et, en cela, il fut parfaitement guidé par les bienséances : c'est au parterre et aux lecteurs à venger un poëte dramatique des censures littéraires. Il a presque toujours mauvaise grâce à défendre lui-même son goût, son talent, son génie; mais il a toujours le droit de se disculper d'un tort; et c'en serait un assez grave d'avoir altéré la vérité historique au point de flétrir par de fausses accusations d'injustice, de cruauté et de tyrannie, un roi et ses ministres, un souverain pontife, et une partie considérable du clergé, qui n'aurait fait qu'abandonner des coupables à la juste sévérité des lois, et de présenter comme des héros, à nos

hommages et à notre admiration, des ambitieux et des rebelles adonnés à tous les vices et couverts d'infamie : c'était donc pour M. Raynouard non-seulement un droit, mais une sorte de devoir de prouver qu'à travers les contradictions des historiens, et l'obscurité dont le grand procès des Templiers a été enveloppé, il était néanmoins suffisamment autorisé, par les monuments historiques les moins incertains, à peindre les événements tels qu'il les a peints, à représenter les personnages tels qu'il les a représentés.

Il n'avait pas sans doute des raisons aussi pressantes pour nous donner l'histoire des Etats de Blois, de l'assassinat du duc de Guise, et des événements qui précédèrent et amenèrent cette sanglante catastrophe. Ce n'était plus pour lui un devoir; car il me semble que sa tragédie n'a essuyé aucun reproche sous le rapport historique; mais c'était toujours un droit, comme pour tout autre écrivain, et il avait de plus que les autres un heureux prétexte d'écrire de nouveau cette histoire, qu'il a dû bien étudier pour y puiser les caractères, l'action et l'intérêt de sa tragédie. On voit les preuves de cette étude sérieuse et réfléchie dans la dissertation pleine d'intérêt qu'il a publiée sur cette époque orageuse de notre histoire. Je n'examine point encore si *les États de Blois* offrent un heureux sujet au poëte dramatique ; mais je n'hésite point à affirmer que c'est un des plus intéressants que nos annales puissent offrir aux pinceaux de l'historien. Cicéron disait, avec une vérité dont sa propre expérience l'avait bien convaincu, et que la nôtre ne nous fait que trop bien sentir, qu'il est extrêmement agréable de lire l'histoire de ces agitations politiques, de ces discordes intestines, de ces guerres civiles dont il est extrêmement désagréable d'être le contemporain : *Quæ et si nobis optabiles in experiendo non fuerunt, tamen in legendo erunt jucundæ.* C'est un genre d'agrément et d'intérêt qui ne manque pas plus à l'histoire de la Ligue qu'il ne manquera à la nôtre.

Il y a beaucoup de tristes et honteux rapports entre ces

deux époques de nos annales; mais il me semble que, dans leur égarement, les peuples et les grands d'alors eurent bien plus d'excuses que de nos jours. Je ne parlerai point de Henri III et de son odieuse mère, et de sa cour corrompue; ce serait faire injure au vertueux Louis XVI d'établir quelque comparaison entre lui et le dernier des Valois; mais du moins, en abandonnant ce roi mou et efféminé, les Ligueurs se laissèrent séduire par de nobles apparences et de réelles et grandes qualités. Ce n'étaient ni de faméliques orateurs sortis des dernières classes de la société, et dont la vile ambition n'était qu'une basse jalousie ou une honteuse cupidité, qu'ils voulaient mettre à la tête du gouvernement, ni un aventurier que ne recommandaient ni l'éclat de la naissance, ni les services de ses aïeux, ni les grâces extérieures qui séduisent la multitude, ni enfin le charme de la politesse et du langage, et cette générosité de sentiments qui ont quelquefois fait oublier ou pardonner les crimes de l'ambition. Les princes de la maison de Guise, à qui ils s'attachèrent, rehaussaient par les plus brillantes qualités l'illustration de leur origine. Politiques habiles, ils étaient les plus grands capitaines que la France pût opposer à de puissants ennemis, et deux fois ils l'avaient sauvée des entreprises ambitieuses de Charles-Quint et de Philippe II. Ils joignaient à leurs talents militaires l'éclat de la bravoure personnelle. Le nom des Guise se trouve mêlé à plusieurs des plus fameux duels du seizième et du dix-septième siècle. Princes de la maison de Lorraine, ils se battaient sans difficulté, et sans se prévaloir de leur rang, contre les simples gentilshommes; et comme ils étaient extrêmement adroits, ils leur faisaient assez ordinairement l'honneur de les tuer. Ces manières chevaleresques, unies à beaucoup de magnificence et d'éclat, leur attachaient les cœurs des grands et de la noblesse; l'affabilité qu'ils savaient montrer à propos, leur générosité, leurs largesses, leur zèle vrai ou affecté pour la religion, entraînaient le peuple et la multitude; les femmes, toujours extrêmement sensibles à l'héroïsme et à la grandeur, et qui se laissent souvent trom-

per par ce qui en a l'apparence, déjà captivées par les exploits militaires des Guise et par leur bravoure incontestable, étaient encore séduites par l'élégance de leurs manières et par leurs grâces extérieures. « Ils avaient si bonne mine, disait la ma-« réchale de Retz, ces princes de la maison de Lorraine, qu'au-« près d'eux les autres princes paraissaient peuple. » Il est probable que c'est encore une femme qui disait *que les Huguenots étaient de la Ligue quand ils regardaient le duc de Guise.*

Tel est le principal personnage de la dissertation de M. Raynouard, comme de sa tragédie ; mais dans sa dissertation il reprend les choses de plus haut : il remonte jusqu'à François de Guise, père de Henri de Guise, qu'une honorable blessure fit surnommer le *Balafré*, et qui fut l'idole des Parisiens et le véritable héros de la Ligue. L'ambition du père avoit frayé la route à celle du fils. François Ier avait pressenti les tristes effets de cette ambition naturelle aux ducs de Guise. il avait conseillé à son fils, dit l'historien de Thou, de s'en défier, et laissé entrevoir que leurs desseins n'allaient à rien moins qu'à s'emparer du trône à travers les guerres civiles, la ruine et la désolation de la France ; c'est ce qu'un poëte du temps exprimait ainsi :

> Le feu roi devina ce point
> Que ceux de la maison de Guise
> Mettraient ses enfants en pourpoint,
> Et son poure peuple en chemise.

Mais, à l'exemple de tous les ambitieux adroits, François de Guise commença par se faire adorer de ce peuple sur lequel il voulait assurer sa domination ou celle de ses enfants. La belle défense qu'il avait faite à Metz contre une puissante armée de Charles-Quint, et l'éclat de plusieurs autres triomphes militaires lui avaient concilié la faveur publique. La noblesse de son caractère et la franchise de ses procédés subjuguaient même

quelquefois ses ennemis. M. Raynouard en cite un exemple qu'il tire des *Mémoires de d'Aubigné*, zélé protestant, et par conséquent peu favorable aux Guise. Après la bataille de Dreux, où l'habileté de François de Guise triompha enfin de l'opiniâtreté et du courage des protestants, le sort des armes fit tomber leur chef, le prince de Condé, dans les mains du vainqueur. Voici comment d'Aubigné raconte l'entrevue des deux généraux, dans une situation où ils devaient être animés de sentiments si différents. Cette courte narration me semble très-belle, et d'un style qui, quoique un peu vieux, me paraît rappeler celui de Bossuet : « Quant au prince de Condé, il fut « reçu du duc avec toute courtoisie, et pour ce que le bagage, « le lit et la vaisselle d'argent de ce chef d'armée avaient été em- « portés par les lansquenets réformés, ces deux chefs se con- « tentèrent d'un lit à eux deux, afin que le sort de la guerre « couvrît des mêmes linceuls et enveloppât des mêmes rideaux « les regrets cuisants, le dépit, les méditations de ressource et « de vengeance du vaincu; et, de l'autre côté, les joies retenues, « les hautes espérances, et les sages courtoisies du victorieux. » Le même historien remarque que le lendemain matin le prince avoua que, pendant toute la nuit, il n'avait pu fermer l'œil, et que le duc avait dormi comme s'ils avaient été les meilleurs amis.

Ce fut peu de temps après cette victoire de Dreux qu'un fanatique, Jean Poltrot de Meré, exécuta, en assassinant François de Guise, ce qui avait été déjà tenté par un autre protestant à qui le duc avait adressé ces belles paroles : « Votre re- « ligion vous a porté à vouloir me tuer, et la mienne fait que « je vous pardonne ; » mot sublime que Voltaire a un peu délayé, mais qu'il a exprimé néanmoins en quatre beaux vers dans sa tragédie d'*Alzire*.

Henri de Guise n'avait que douze ans lorsque son père fut assassiné; mais, dès cet âge tendre, il avait déjà donné quelques marques de ce qu'il serait un jour. Son ressentiment contre les réformés, et principalement contre les Coligny, qu'il

regardait comme les auteurs de la mort de son père, fut extrême; l'ambition l'accrut encore; et la faiblesse inouïe du dernier des Valois ne sut mettre aucun frein à cette ambition. Incapable de porter le poids de la couronne, ce monarque efféminé semblait inviter un prince actif, entreprenant, audacieux, et secondé par les factieux et la multitude, à la lui arracher. Les protestants, qu'il persécutait et tolérait tour à tour, et toujours par faiblesse; les catholiques, qu'il scandalisait par ses débauches, lui étaient à peu près également contraires. Il voulait quelquefois reconquérir l'affection de ceux-ci par des actes de religion; mais sa piété, dégénérant en pratiques superstitieuses, en momeries indignes d'un roi, et s'alliant souvent avec la licence et le libertinage, ne le rendait que plus méprisable. Elle était tournée en dérision jusque dans les chaires; et l'on vit un de ces prédicateurs insolents caractériser ainsi, dans son éloquence indécente et burlesque, une de ces processions de pénitents que le faible monarque avait instituées, et auxquelles il assistait souvent lui-même : « J'ai été averti de bon lieu qu'hier soir, vendredi, jour de la « procession, la broche tournait pour le souper de ces bons « pénitents, et qu'après avoir mangé le gras chapon, ils eurent « pour collation de nuit le petit tendron qu'on leur tenait tout « prêt. Ah! malheureux hypocrites, vous vous moquez donc « de Dieu sous le masque, et portez pour contenance un fouet « à la ceinture! Ce n'est pas là, de par Dieu, où il faudrait le « porter; c'est sur votre dos et sur vos épaules, et vous en « étriller très-bien : il n'y a pas un de vous qui ne l'ait bien « gagné. »

Au lieu de réprimer par des actes de vigueur ces excès d'insolence, Henri III, qui avait de l'esprit, se contentait de se venger par un mot. Ayant appris que la Sorbonne avait osé faire une déclaration très-séditieuse, il ne fit que railler les docteurs : « Je sais, leur dit-il, votre belle résolution de Sor« bonne du 16 de ce mois, à laquelle j'ai été prié de n'avoir « aucun égard, pour ce qu'elle avait été faite après déjeuner. »

Le cardinal de Guise ayant enlevé dans les caisses publiques tout l'argent qui appartenait au roi, dans la province de Champagne, il se contenta de dire tout haut, en le voyant revenir de cette expédition : *Voici mon receveur général de Champagne.*

Il eût fallu punir rigoureusement le cardinal, et son frère, plus coupable encore, et non les plaisanter ; mais leur audace naturelle mettant à profit tant de faiblesse, ils s'étaient élevés au-dessus des lois ; et le roi, n'osant les faire juger, les fit misérablement assassiner. Il ne faut pas craindre de trop répéter le noble discours de Crillon, à qui Henri III voulait confier l'exécution de cet assassinat : « Sire, je suis bon serviteur de « votre majesté ; mais je suis soldat et gentilhomme : si elle « m'ordonne d'appeler en duel le duc de Guise, et de me cou-« per la gorge avec lui, je suis prêt à obéir ; mais que je serve « de bourreau, c'est ce qui ne convient point à un homme de « condition, et ce que je ne ferai jamais. » Observons, pour l'honneur de la France et de la noblesse française, que le vicomte d'Orthez, gouverneur de Bayonne, fit une réponse non moins généreuse, lorsqu'il reçut des ordres relatifs au massacre de la Saint-Barthélemy. Observons encore, comme une preuve de quelque générosité dans l'âme plus faible que tyrannique de Henri III, qu'il ne fut point choqué de la vertueuse réponse de Crillon. Nous avons connu tel tyran à qui on ne l'eût pas faite impunément.

Ces *coups d'État*, ces exécutions sanglantes, dans lesquels, foulant aux pieds toutes les lois divines et humaines, on n'observe aucune des formalités de la justice, devraient être jugés avec une égale sévérité par tous les hommes ; mais il n'en est point ainsi dans les temps de convulsions politiques et de discordes civiles : l'esprit de parti érige trop souvent le crime en vertu et la vertu en crime, et considère, selon les passions dont il est affecté, la même action sous des couleurs entièrement opposées. Les diverses relations de la mort du duc et du cardinal de Guise donnent une nouvelle preuve de cette vérité

si souvent observée de nos jours. Miron, médecin de Henri III, ne désapprouve nullement ce double assassinat; il semble même le justifier dans une période trop longue pour que je la rapporte tout entière, et extrêmement chargée de figures; il s'exprime ainsi : « Or ce fut en ce lieu et sur ce théâtre (les Etats « de Blois) que le duc fit paraître à découvert le vol de son am- « bition si longtemps couvert du crêpe de la piété, et, sous ce « même voile, va s'élevant de jour en jour si haut, qu'il tou- « che déjà, ce lui semble, du doigt, la souveraine autorité, etc. » Avec son éloquence emphatique, Miron met néanmoins dans la bouche de Henri III un discours plein d'énergie et d'adresse, pour déterminer ceux de ses serviteurs à qui il confia l'exécution de cet odieux projet. Ce discours, très-déplacé dans la bouche d'un roi, serait excellent dans celle d'un conspirateur et d'un chef de parti. La relation, au contraire, que publia un ligueur, sous le titre de *Martyre des deux Frères,* appelle le roi un *Judas,* ses conseillers des *judaïstes,* les quarante-cinq hommes de sa garde qui le servirent dans sa vengeance, et qui étaient presque tous des provinces méridionales, *quarante-cinq diables, assassinateurs gascons,* et le duc de Guise un *prince débonnaire,* un *Isaac obéissant,* qui se reprochait seulement d'être sorti le matin de chez lui sans avoir *prié Dieu,* ce à quoi il *n'avait jamais failli.*

L'historien des Etats de Blois ne mérite que des éloges, quoiqu'il eût pu fondre quelquefois plus heureusement dans sa narration les matériaux curieux qu'il a su rassembler.

—

DU SENTIMENT

CONSIDÉRÉ DANS SES RAPPORTS AVEC LA LITTÉRATURE ET LES ARTS; PAR P. S. BALLANCHE FILS (1).

Les deux genres les plus diamétralement opposés par leur marche dans la littérature sont, d'un côté, la poésie lyrique, de l'autre, les ouvrages philosophiques et didactiques. La hardiesse des expressions et des figures, l'élévation des pensées et du style, l'impétuosité dans les mouvements et dans les écarts; tels sont les caractères distinctifs de la poésie lyrique. Point de méthode trop apparente dans sa marche, point d'ordre trop sensible, point de liaison trop marquée dans ses idées dont le fil doit toujours être dans les mains du poëte, mais de manière qu'il n'y paraisse pas, et qu'il semble même rompu, à un œil inattentif et peu exercé. Les ouvrages philosophiques et didactiques, au contraire, doivent être écrits du style le plus simple et le plus clair. Ils sont ennemis de ce fracas ambitieux, de figures, d'expressions et de pensées trop recherchées et trop hardies; leur principal mérite consiste dans des définitions exactes, dans des idées nettes, dans des principes solides et bien établis, dans des conséquences bien déduites, dans des préceptes sûrs, bien présentés, bien développés, et appuyés par des applications judicieuses et pleines de goût.

Ces idées ne sont assurément pas neuves; elle nous ont été transmises par une tradition constante d'exemples et de préceptes depuis Hésiode et Pindare jusqu'à nos jours, depuis Aristote jusqu'à Rollin. Elles paraissent cependant avoir été

(1) Cet article fut le début de M. de Feletz dans la carrière de la critique et dans le *Journal des Débats*, en 1802.

entièrement méconnues, ou totalement méprisées par l'auteur du *Sentiment considéré dans ses rapports avec la littérature et les arts.* Son ouvrage est philosophique par sa nature et les différents objets qu'il y traite, la plus grande partie est consacrée à disserter, ou plutôt à déclamer sur nos affections morales, sur nos rapports sociaux et religieux. Il est didactique par la manière dont l'auteur se proposait de le traiter ; car après avoir fait une violente sortie contre les rhéteurs, les philologues et les législateurs en littérature ; après nous avoir dit que ce n'étaient point leurs préceptes qui avaient enseigné l'art de faire *onduler* la ligne voluptueuse qui forme les contours de la Vénus pudique, l'art de détacher du marbre le voile qui couvre la pensée d'un dieu dans l'*Apollon du Belvédère ;* l'art de faire la *Phèdre* de Racine, il ajoute : « Toutes ces con-« sidérations m'ont porté à croire que ce pourrait être un bon « ouvrage qu'une poétique dégagée de tout l'appareil scolas-« tique, une poétique où l'on démontrerait, en remontant à « l'origine de nos affections, que la morale et les principes des « arts d'imitation ont une source commune, le sentiment ; « c'est ce que j'ai essayé de faire. » L'auteur a donc voulu faire une poétique, espèce d'ouvrage qui a toujours été classée dans le genre didactique, et cependant jamais poëte dithyrambique n'a été plus fougueux dans ses écarts que le citoyen Ballanche, dans un ouvrage où il s'agit de donner de nouveaux principes, des aperçus nouveaux, enfin un nouveau système de littérature.

Il entre dans cette nouvelle carrière par un prologue dédié à Homère, où, dès les premières lignes, il cède à son penchant pour l'enflure du style, pour la bouffissure des pensées, que rend encore plus sensible le contraste du genre niais dans lequel il tombe tout à coup. « Combien j'aime à me représenter, dit-il, « le père des poëtes, assis au milieu de ses disciples, leur dévoi-« lant les secrets du génie, se faisant payer ses leçons en laine, « et épousant ensuite la meilleure fileuse de la ville ! » Le citoyen Ballanche a pris cela, sans doute, pour du sentiment ;

mais il se relève bientôt, et se perd encore dans les nues par une triple invocation à la Naïveté, à la Pudeur, et à l'Amour, qu'il appelle Chérubin immortel; et alors transporté, il s'écrie : « Roule devant moi le fleuve des temps, gronde sur ma tête « l'orage de l'adversité, que m'importe? » Et il prétend que tout cela s'encadre parfaitement dans son plan; mais rien ne l'empêchait aussi d'y encadrer un cours complet de morale, ou d'histoire, ou de toute autre chose, car tout dans la nature a quelque point de contact.

Je disais, passe encore pour le prologue, c'est un morceau détaché, un morceau d'apparat où l'auteur a peut-être voulu prouver qu'il était échauffé de *cette flamme poétique* qui, pour me servir de ses expressions, *fait les grands artistes*. Espérons que lorsqu'il traitera directement son sujet, la marche froide du raisonnement et de la discussion tempérera un peu cette exaltation d'idées, cette incandescence d'imagination. Quel a été mon étonnement lorsque j'ai vu, au contraire, les écarts devenir plus fréquents, les figures plus outrées, les expressions plus gigantesques? Quand j'ai vu l'auteur passer rapidement et sans aucune liaison, aux objets les plus disparates, réunir dans le même tableau les personnages qu'on s'attend le moins de trouver ensemble, Marius et sainte Pélagie, Jules César et sainte Thérèse, saint Vincent de Paul et Pythagore. Ce Pythagore surtout a le bonheur de plaire beaucoup au citoyen Ballanche; il s'étend avec complaisance sur le système harmonique de ses sphères; et puis il nous apprend « que dans un de « ses moments heureux, si familiers aux âmes sensibles, il crut « voir un génie *beau comme une inspiration printanière*, « et qui lui présentait un livre écrit en caractères primitifs; « c'était celui où Pythagore avait puisé ses lois morales. » Mais malheureusement l'auteur ne s'est rappelé que ces deux axiomes :

Tout fait harmonie dans la nature,
Tout est sensible dans la nature.

De Pythagore il y a un peu loin à Élisa, tant célébrée par l'abbé Raynal et par Sterne, mais enfin on peut y arriver, et l'auteur n'y manque pas; il avoue pourtant alors que son cœur l'a un peu écarté de son sujet, mais *une touche délicate a fait tressaillir une de ses fibres, et toutes ont frémi harmoniquement*, ce qui est très-conséquent au système de Pythagore.

Parmi tous ces personnages que le citoyen Ballanche passe ainsi en revue comme dans une lanterne magique, il ne s'oublie pas lui-même; il nous apprend qu'il a été longtemps malade, qu'alors il aurait bien voulu être soigné et consolé par le bon oncle Tobie, et le caporal de Sterne; mais qu'il l'a été parfaitement par son père, sa mère, sa sœur; et tout cela rentre dans son plan, car cela est sentimental. Il nous avait avertis cependant que, comme le domaine de son sujet était très-vaste, pour circonscrire ses idées il tracerait autour de lui le cercle de Proculus. Entre tous les cercles fameux je n'ai jamais ouï nommer celui de Proculus. J'ai cherché si l'*erratum* n'indiquerait pas celui de Popilius; mais il n'en dit rien; je persiste cependant à croire qu'il fallait mettre le cercle de Popilius, et assurément s'il était aussi vaste que celui que le citoyen Ballanche a tracé autour de lui, Antiochus ne devait pas y être gêné.

Mais enfin dans tout ce fatras, y a-t-il quelques avis, quelques préceptes qui se rapportent aux beaux-arts? Oui, l'auteur conseille aux poëtes d'aller à la campagne, d'y respirer le génie dans les émissions balsamiques des végétaux, de s'asseoir dans les vallées *ombreuses*, dans les heures silencieuses, lorsque la lune, etc. Et c'est dans un ouvrage où l'on prétend donner de nouveaux aperçus, un nouveau code, qu'on épuise sa rhétorique sur des lieux communs aussi rebattus! De l'amour de la campagne, il n'y a pas loin à l'amour de son pays natal, et de là à Lyon, patrie de l'auteur; puis au siége que cette ville a soutenu, puis aux détonations de l'artillerie, aux

crépitations de la mousqueterie, etc. Aussi est-il question de tout cela.

Il est évident que le citoyen Ballanche n'a fait que ramasser les différentes amplifications, les morceaux de déclamation qu'il avait composés étant écolier, et les réunir en un volume; nul ordre, nulle méthode, nul enchaînement; qu'on en supprime un ou plusieurs chapitres; qu'on les transpose, il n'y paraîtra pas.

. . . . . . Unus et alter
Assuitur pannus. . . . . .

Il nous avait avertis, il est vrai, que telle serait sa manière; mais il ne s'agit pas d'avertir d'un défaut, il faut l'éviter, surtout quand il est aussi essentiel. Son ouvrage, dit-il, ressemble à un jardin anglais. Mais un jardin anglais plaît par la variété, son ouvrage fatigue par la monotonie d'un style toujours déclamateur. Notre dessein n'est nullement d'affliger l'auteur, pas même ses amis, qu'il nous apprend devoir être plus affligés que lui d'une critique sévère. Nous leur dirons même, pour leur consolation commune, que c'est parce que le citoyen Ballanche annonce véritablement du talent, que nous avons insisté sur les défauts de son ouvrage. De pareilles observations peuvent lui devenir utiles. Il a de l'imagination, de la chaleur, assez souvent même de l'éloquence. Qu'il mette de la liaison dans ses idées, qu'il dépouille son style de cette enflure, de cette déclamation, de ce néologisme qu'il paraît ambitionner; qu'il médite avant d'écrire, et il pourra devenir un bon écrivain; mais ce qui vaut encore mieux qu'un bon écrivain, c'est qu'il paraît être un excellent citoyen. On croit pouvoir juger, en le lisant, que son âme est pénétrée des sentiments les plus généreux, du plus ardent amour pour la vertu, de la plus profonde horreur pour le crime. Il est vraiment éloquent lorsqu'il parle de morale; il donne à nos devoirs, à nos sentiments et à nos vertus, la base la plus solide, celle de la religion, à laquelle

il rend l'hommage le plus touchant. Il nous apprend qu'il est très-jeune, ce dont il est aisé de s'apercevoir. Puis il ajoute : « Laissons venir le temps de la maturité; laissons rouler sur « ma jeune tête encore vingt années, peut-être alors l'ou- « vrage que je publie aujourd'hui ne sera qu'un assemblage « de matériaux, que je rangerai dans un meilleur ordre, et « avec un goût plus sévère; et si le ciel ne m'a pas tout à fait « dépourvu de cette flamme poétique qui fait les grands ar- « tistes, j'élèverai un monument pour les siècles. »

Laissons donc rouler vingt ans sur la tête du citoyen Ballanche, et attendons le monument qu'il doit élever pour les siècles, car, nous l'avouons, il ne peut pas mettre pour épigraphe à l'ouvrage qu'il donne aujourd'hui au public :

Exegi monumentum ære perennius.

L'ANTI-ROMANTIQUE,

OU EXAMEN DE QUELQUES OUVRAGES NOUVEAUX; PAR M. LE VICOMTE DE SAINT-CHAMANS.

Il y a eu un caractère de ligue et de conspiration dans la guerre que les Muses germaniques déclarèrent, il y a quelques années, aux Muses françaises. Toutes les puissances de l'empire littéraire semblaient s'être coalisées; toutes firent paraître leurs gros manifestes, et combinèrent leurs attaques afin de nous porter à peu près en même temps des coups redoutables, et de nous accabler pour ainsi dire à la fois. L'érudition avait préparé ses armes, la philosophie ses sophismes, l'esprit et l'imagination leurs grâces et leurs séductions, le pédantisme ses lourdes compilations et ses lourds raisonnements. M. Schlegel, madame de Staël et M. Sismondi parurent dans l'arène, et nous lancè-

rent dix gros volumes. Je crois que dans le premier plan d'attaque, madame de Staël devait porter les premiers coups, et ouvrir le combat avec ses trois volumes sur l'Allemagne : ce n'était qu'une sorte d'escarmouche engagée avec des troupes légères, du moins en comparaison des autres. Mais un ministre de Buonaparte, le duc de Rovigo, qui se souciait pourtant aussi peu des Muses françaises que des Muses germaniques, et à qui le romantique et l'anti-romantique étaient également indifférents, commit cependant un terrible acte d'hostilité contre ce premier champion de la littérature allemande, ce premier ennemi de la littérature française; il le fit piler dans un mortier. Cet accident retarda de quelques années l'attaque générale méditée en Allemagne contre nous; et une justice qu'il faut nous rendre, c'est que nous n'en fûmes pas moins fachés que madame de Staël elle-même; car nous aimons beaucoup à être attaqués par elle. Ce fut donc M. Schlegel qui entra le premier en campagne d'un air assez assuré, et d'un ton passablement triomphant; et M. Sismondi, qui; comme chacun sait, a beaucoup de tact pour défendre à propos les mauvaises doctrines, vint le dernier comme pour accabler, par sa pesante massue, ceux que M. Schlegel n'aurait pas persuadés, ou ceux que madame de Staël n'aurait pas séduits.

Quant à nous, il est certain que nous n'éprouvâmes qu'un sentiment en voyant fondre sur nous tant d'adversaires, tant de combattants, tant de volumes; nous nous en promîmes une agréable distraction, un amusement; nous avons été souvent bien trompés dans cet espoir, car nos ennemis ne sont pas tous également divertissants. Les journalistes seuls ramassèrent le gant qui nous était jeté, et opposèrent quelques feuilles légères à ces gros in-8°. M. le vicomte de Saint-Chamans a pris la chose plus sérieusement, quoiqu'il la traite souvent avec beaucoup de gaieté : il a voulu combattre avec des armes de même nature, opposer format à format, et à dix gros volumes un volume qui n'est pas mince. Ce n'est pas trop, sans doute, contre tant d'adversaires; c'est trop peut-être contre d'aussi

mauvaises doctrines et des raisonnements aussi peu séduisants. Cependant des écrivains célèbres défendaient ces doctrines, et nous opposaient avec assurance ces raisonnements; ils s'en applaudissaient entre eux, et triomphaient à nos dépens; ils insultaient à notre gloire littéraire et à celle de nos grands hommes. Des nations entières, jalouses de cette gloire, intéressées dans cette querelle, espéraient enfin secouer le joug de cette supériorité que les grands écrivains des deux siècles de Louis XIV et de Louis XV avaient imprimée à la littérature française. C'en était assez sans doute pour exciter le zèle d'un ami de la patrie et des lettres qui l'honorent : or, le zèle craint toujours de laisser quelque chose à dire ou à faire pour l'intérêt de la cause qu'il défend; il n'est donc avare ni de raisonnements ni de discours, il en est plutôt un peu prodigue, et aime mieux qu'on l'accuse de surabondance que de parcimonie et de disette dans les moyens qu'il emploie. D'ailleurs, c'était au moment même où la querelle nous était faite par les Allemands ou leurs partisans, que M. de Saint-Chamans composa son livre; c'était au sortir de la lecture de leurs dix terribles volumes, étourdi de leur galimatias, accablé de leurs sophismes, qu'il les réfutait : il est peut-être difficile, en pareille circonstance, de n'être pas un peu prolixe; on doit le paraître surtout lorsqu'on ne publie pas sa réfutation immédiatement après l'avoir composée, et dans le moment où les esprits sont encore tout occupés du sujet de la querelle : ce n'est pas la faute de M. de Saint-Chamans, s'il a perdu l'avantage de cet à-propos. Son livre allait paraître, lorsque les cruels événements du 20 mars lui firent perdre de vue et le romantique et l'anti-romantique. Dernièrement un critique croyait être fort plaisant en disant que *M. le vicomte*, au milieu de tous les événements et de toutes les agitations dont nous avons été les témoins, *n'avait vu de danger que pour notre littérature.*

Le critique se trompe : M. le vicomte, comme il dit si spirituellement, a vu et même bravé d'autres dangers : dans les temps les plus mauvais, au mois d'avril, l'année dernière,

il publia un écrit où, sous les yeux de l'usurpateur, il défendait avec courage et avec talent la cause de son roi ; il attacha son nom à cet écrit, dont il devait attendre des persécutions, comme il le dissimule à la tête d'un ouvrage dont il peut espérer quelque honneur. Je désire que le critique, aujourd'hui si facétieux, se soit montré alors aussi bon Français.

Mais revenons à l'*Anti-romantique*. M. de Saint-Chamans demande d'abord à MM. les romantiques de vouloir bien s'expliquer et nous dire clairement ce qu'ils entendent par le genre qu'ils veulent opposer au genre classique dont les modèles nous furent fournis par les Grecs, suivis par les Latins, et imités ensuite avec tant de succès et de gloire par les Italiens au siècle de Léon X et dans les siècles suivants, et par les Français depuis le beau siècle de Louis XIV, c'est-à-dire depuis qu'ils ont du goût, car auparavant ils faisaient aussi du romantique. Les Allemands eux-mêmes ne sont pas plus romantiques que les vieux auteurs des *Mystères* et des *Soties*. M. de Sismondi trouve aussi beaucoup de romantique dans notre roman de *la Rose*, où, s'il faut l'en croire, « tous les « événements d'une longue passion se relèvent sur leurs pieds « de derrière et deviennent des êtres; » ce qui me paraît le charmer. Mais enfin, qu'est-ce que le genre romantique? Cette question bien naturelle les jette dans un grand embarras. M. Schlegel avoue qu'on n'a pas jusqu'ici bien défini la question; il se propose de donner quelques *éclaircissements*, et ces éclaircissements sont longs au dernier point et obscurs au plus haut degré : il se perd dans une poésie extatique sur la mélancolie. On pourrait lui dire que la mélancolie, qui peut s'accorder avec le goût, la raison et le bon sens, ne manque point aux poésies de Virgile, et qu'elle est empreinte en traits plus touchants dans les vers de ce poëte *classique* que dans tous les ouvrages de Caldéron, de Shakspeare, de M. Schlegel lui-même et de tous les *romantiques* allemands. M. de Sismondi veut que ce soit, ou les mœurs de la chevalerie et celles du moyen âge, ou les idées du christianisme qui impriment

un caractère romantique à un ouvrage. M. de Saint-Chamans lui prouve qu'il y a beaucoup d'ouvrages où ces mœurs et ces idées dominent, et qui ne sont pourtant pas reconnus comme *romantiques* par l'école allemande, tels que *Zaïre, Tancrède, Alzire*, et qu'il y en a plusieurs où l'on ne remarque aucun de ces caractères, qui sont cependant de cette école, et que nous ne revendiquons pas comme classiques, tels que le *Jules César* de Shakspeare, où il n'y a certainement ni christianisme, ni chevalerie, ni mœurs du moyen âge. Madame de Staël prétend que « la poésie classique ressemble à la sculp- « ture, et la poésie romantique à la peinture. » M. Schlegel avait dit auparavant « que le génie statuaire inspirait les « poëtes anciens, et que le génie pittoresque anime les poëtes « modernes. » C'est absolument la même définition ; et en vérité, si on était déjà un peu étonné qu'une idée aussi bizarre fût née dans un cerveau, on ne revient pas de surprise de voir qu'elle est venue en même temps à deux personnes remarquables par leur esprit, à deux écrivains célèbres, et qu'elle ait été adoptée par eux comme une définition nette, claire, et très-propre à éclaircir la matière.

De cet embarras de définitions, M. de Saint-Chamans en conclut très-bien que MM. les romantiques n'osent pas donner la véritable définition qu'ils savent très-bien, et il la donne pour eux : il définit donc le genre romantique, celui qui s'affranchit de toutes les règles, méprise toutes les lois, ne reconnaît aucun frein, qui confond tous les tons et tous les genres, qui méprise tous les législateurs littéraires, quelles qu'aient été leur autorité et leur renommée, et toutes les législations, quel qu'ait été l'éclat des littératures qui s'y sont soumises. Il serait donc plus naturel et plus clair de substituer, au mot inintelligible et indéfinissable de *genre romantique*, celui-ci, fort aisé à entendre et à définir : *genre barbare*. « Ce mot, dit M. de Saint- « Chamans, me paraît caractériser parfaitement ce genre, puis- « qu'il rappelle l'idée de l'énergie sans grâce, de la force sans « art, des élans vigoureux, mais désordonnés, des grandes

« passions dont l'expression est exagérée et sans délicatesse ; « en tout, de l'impétuosité non réglée au moral comme au « physique, se livrant à tous les écarts avec des moyens « puissants. »

Ce qu'il y a de véritablement piquant pour les romantiques, c'est que les poëtes qui ont le plus illustré cette école la désavouent, et s'accusent amèrement de s'être écartés de la bonne voie, de la voie classique ; tel est Lopez de Vega, qui a fait deux mille deux cents pièces de théâtre, toutes bien romantiques; et Cervantes, qui en a fait aussi beaucoup. « Quand j'ai à écrire « quelque comédie, dit Lopez de Vega, j'enferme sous six « clefs tous les préceptes de l'art ; je sors Térence et Plaute de « ma bibliothèque, *pour qu'ils ne m'accusent pas, car souvent* « *la vérité sort au travers des livres muets.* » Il ajoute « qu'il « n'écrit que pour *le vulgaire ; et puisque tel est son plaisir,* « *il faut lui parler en ignorant.* » Cervantes, qui connaissait trop bien les modèles, et dont le génie était trop beau pour être dépourvu de goût, s'exprime le plus formellement encore dans le quarante-huitième chapitre de son *Don Quichotte*, et il va jusqu'à invoquer l'autorité pour empêcher de jouer les pièces, non-seulement quand elles blessent les mœurs et le respect dû aux lois, *mais quand elles s'écartent des lois de la poétique classique.* Que dit à cela M. Schlegel? Il répond *que tout n'était pas poésie dans l'âme de Cervantes, et qu'il s'y trouvait un côté de froideur.* Tout n'est pas bon sens et raison dans de pareils raisonnements et de pareilles explications.

La philosophie allemande est romantique aussi, et c'est madame de Staël qui s'est chargée de nous convertir à cette philosophie, de nous la faire goûter, de nous la faire comprendre du moins. C'est dans le troisième volume de *l'Allemagne* qu'elle fait un long dithyrambe en l'honneur de cette philosophie, et l'on peut se figurer ce que c'est qu'un dithyrambe de madame de Staël, par l'idée qu'elle a et qu'elle veut nous donner de la poésie lyrique. « Il faut, dit-elle, pour concevoir la vraie « grandeur de la poésie lyrique, errer par la rêverie dans les

« régions éthérées, oublier le bruit de la terre, écouter l'har-
« monie céleste, et considérer l'univers comme le symbole
« des émotions de l'âme... Le poëte sent battre son cœur pour
« un bonheur céleste qui traverse comme un éclair l'obscurité
« du sort. » Comme aucun éclair ne traverse l'obscurité de la philosophie allemande des Kant, des Fitche, et même des explications qu'en donne madame de Staël, je n'entrerai point dans cette discussion. « La sottise en France, dit madame de « Staël, se vante de ne pas comprendre. » Pour moi, je ne fais pas tout à fait comme *la sottise*, je ne me vante pas de ne pas comprendre ces belles choses, mais je n'en rougis pas non plus; je n'en suis ni fier ni humilié.

Personne n'a plus que M. de Saint-Chamans le droit d'être l'ennemi des systèmes faux ou inintelligibles; car il a une raison très-droite et un esprit très-juste; des mauvaises doctrines littéraires, car il a le goût très-pur; du style précieux et alambiqué, du galimatias et du phébus, car il a une manière simple et naturelle d'exprimer des idées nettes et vraies : peut-être même les défauts opposés de ses adversaires lui ont-ils donné une telle aversion pour ce qui ressent la recherche et l'affection, qu'il préfère souvent des façons de parler un peu communes et un langage un peu familier; on sent que c'est par choix et par goût qu'il l'adopte. Non-seulement il connaît très-bien les vrais principes de la littérature et du goût, mais il en connaît les motifs, les raisons, et remonte très-bien jusqu'aux causes du plaisir que nous trouvons dans l'observation des règles. L'analyse de quelques pièces romantiques donne de la variété à l'ouvrage, et repose l'esprit du lecteur fatigué de la discussion des principes. Quelquefois, et peut-être trop souvent, il combat ses adversaires par l'arme du ridicule et de la plaisanterie, ou, pour parler leur langage, *la partie prosaïque, de sa nature, tourne en ridicule la partie poétique des romantiques* (c'est ainsi que ces messieurs définissent l'ironie). Tous ses raisonnements sont excellents, toutes ses plaisanteries ne sont pas également bonnes : il est dommage aussi pour la

gloire de l'auteur, que les systèmes qu'il combat aient si peu de consistance et de solidité. Pascal a donné de la vie et même de l'éclat à une discussion sans intérêt pour le commun des lecteurs : le génie a pu faire une fois ce miracle; le goût, la raison, les bonnes doctrines et le talent suffiront-ils pour le renouveler?

GALERIE MORALE ET POLITIQUE,

PAR M. LE COMTE DE SÉGUR,

De l'Académie française.

Depuis que je lis, et il y a longtemps, il m'est souvent arrivé de lire de bien mauvaises choses. Cependant, dans tous les temps, j'ai peu lu le *Mercure;* mais on n'évite pas toujours les lectures contre lesquelles on est le plus justement prévenu : il m'est donc tombé de loin à loin quelques numéros du *Mercure,* et je les ai parcourus. Je me rappelle parfaitement d'y avoir rencontré plusieurs des morceaux que M. de Ségur nous offre dans sa *Galerie morale et politique*, et je ne pense pas en faire un éloge ni trop exagéré ni trop fade en avouant que c'est encore ce que j'y trouvais de mieux. M. de Ségur n'a pas cru devoir en prévenir ses lecteurs; il a jugé sans doute, et avec quelque raison, que réimprimer des articles du *Mercure*, ce n'est pas les *publier* deux fois, ce n'est pas, à proprement parler, en faire une *seconde édition.* Ils auront certainement pour tous les lecteurs, ou presque tous, toutes les grâces de la nouveauté. J'oserais croire toutefois qu'il est bien peu de ces morceaux, contenus dans cette *Galerie,* qui n'aient déjà paru soit dans le *Mercure*, soit dans quelque autre journal : ils ont tous la forme et l'étendue d'articles de journaux; ils ont de plus ces prétentions à une philosophie piquante, légère, facile, accommodante sur tous les points

qu'affectent certains journaux et quelques journalistes qui se piquent de bon ton et de belles manières. Il en est qui ont un à-propos tellement fugitif, qu'ils viennent même déjà trop tard, parce qu'ils ont été faits, il y a déjà cinq ou six mois, pour le journal qui s'empressait de les publier avant que le moment fût passé, et que la circonstance qui les dictait fût évanouie. Tel est le morceau sur *les Élections,* qui serait déjà arrivé trop tard le 25 septembre 1817, qui est tout à fait de l'histoire ancienne au mois de mai 1818, et qui pis est, de l'histoire ancienne sans intérêt. Tel est encore l'article sur les Montagnes russes ou françaises, qui a dû paraître lorsque la fureur de dégringoler était à son apogée. La politique même est de la politique de l'année dernière, et c'est tout ce que je crois devoir en dire cette année-ci.

La morale en est plus vieille et durera plus longtemps; la plupart des sujets de cette *Galerie* sont en effet des lieux communs vieux comme le temps, et le temps est lui-même un de ces lieux communs. M. de Ségur nous dit tout aussi bien qu'un autre qu'il le faut bien employer, il le dit même mieux que bien d'autres, et je ne crois pas avoir mal employé le temps que j'ai mis à lire ce chapitre de son ouvrage. La vieillesse, l'amitié, l'amour, la fortune, les illusions, la vanité, la mode, la folie, la raison, la conscience, et quelques autres nouveautés de ce genre sont le sujet des autres chapitres; je ne parle pas des *Papillons,* parce que, comme je l'ai déjà dit, je ne veux pas parler de politique, et il y a beaucoup de politique dans les papillons, et même une politique qui n'est pas trop légère. Je passe également sous silence et pour les mêmes raisons le *Banquet des sept sages, l'Esprit de parti, Arrêtez-vous donc! l'Abus des mots,* où pour qu'on n'en abuse pas, M. de Ségur propose de rayer de notre langue et de notre dictionnaire le mot de *Royaliste;* et je reviens à la morale et à la philosophie.

Une femme, après avoir lu les deux traités de Cicéron sur l'*Amitié* et sur la *Vieillesse,* déclara que l'orateur romain ne

lui donnait point de goût pour l'une, et ne la consolait pas de l'autre. Ce jugement, si c'est un jugement, est bien rigoureux, surtout pour le traité de la *Vieillesse*, ouvrage plein d'agrément et d'intérêt, où une philosophie noble et touchante est parée de toutes les grâces d'une élocution facile, harmonieuse, éloquente : mais quel traité, quelle philosophie et quel style consoleraient une femme de la vieillesse ! Il est beau à M. de Ségur de n'en avoir point désespéré ; cependant, comme s'il n'en avait que faiblement espéré, il me paraît, dans son chapitre de la Vieillesse, s'adresser plutôt aux hommes qu'aux femmes : mais je crois que ni les hommes ni les femmes ne trouveraient de consolation contre la vieillesse dans les considérations suivantes que leur offre M. de Ségur. « A en croire certaines « gens, dit-il, rien n'est pire que l'épithète de vieux ; il n'y a « de bon que ce qui est jeune et nouveau. Cependant on peut « les forcer à reconnaître que les vieux livres sont encore les « meilleurs » (il y a du moins pour l'auteur d'un livre nouveau quelque générosité à choisir cet exemple en faveur du *vieux*) ; « qu'une vieille amitié lie plus fortement qu'un « jeune amour » (beaucoup de jeunes femmes lui contesteront la vérité de ce second exemple) ; « que rien n'élève et n'atten- « drit autant l'âme que les vieux monuments et les vieux « chênes » (peut-être aussi prétendront-elles qu'il y a des objets qui les attendrissent plus et mieux que les vieux chênes) ; « une vieille coutume est plus respectée qu'une nouvelle loi » (l'*esprit du siècle*, qui est *apparu une nuit* à M. de Ségur, et lui a dicté un long chapitre, n'est pas ici d'accord avec lui ; fort du progrès des lumières, il méprise beaucoup les vieilles coutumes, et célèbre les lois nouvelles dont il célèbre la sagesse et l'empire) ; « on préférera généralement le vieux vin « au nouveau. » (Voilà enfin une proposition incontestable, et sur laquelle tout le monde tombera d'accord.)

Mais tout le monde s'accordera aussi à demander à M. de Ségur ce que cela prouve en faveur de la vieillesse. Il dira sans doute que ce ne sont pas des raisonnements graves et sé-

rieux qu'il a prétendu donner dans ce paragraphe ; mais on lui répondra qu'ils ne sont ni légers, ni gais, ni plaisants : et alors que sont-ils donc ? Cela ressemble un peu trop aux raisonnements que fait sur le même sujet Sénèque le philosophe, que M. de Ségur paraît affectionner beaucoup, qu'il cite souvent, qu'il ne cite pourtant pas dans cet endroit, mais qui me paraît néanmoins lui avoir fourni le type et le modèle de ces singulières preuves des avantages de la vieillesse. « Chérissons « la vieillesse, dit Sénèque ; jetons-nous dans ses bras ; elle a « des douceurs pour qui sait en user. Les fruits sont plus re- « cherchés quand ils se passent ; l'enfance est plus belle quand « elle se termine ; les buveurs trouvent plus de charmes aux « derniers coups de vin, à ceux qui consomment leur ivresse : « ce que le plaisir a de plus piquant il le garde pour la fin, etc. » Quelle philosophie et quelles consolations ! Elles ressemblent à celles que le même philosophe prétend donner à un homme exilé de sa patrie, et obligé de fuir dans une terre étrangère, en lui disant que les astres changent de place, que les eaux s'éloignent de leur source, que tout est en mouvement dans la nature, et que rien ne reste à la même place : cela est tout à fait consolant pour un exilé.

Je ne sais si M. de Ségur raisonne beaucoup mieux que Sénèque, lorsque, dans son chapitre sur la *Vanité*, voulant prouver que tous les hommes sont vains, il s'exprime ainsi : « Voulez-vous une preuve de ce que j'avance, interrogez les « personnes qu'il vous plaira de choisir, bons ou méchants, « beaux ou laids, seigneurs ou manants, riches ou pauvres, « spirituels ou bornés, vous n'en trouverez aucun qui con- « sente à se changer en totalité, et sans réserve, contre un « autre. » Je crois que ce n'est point au sentiment de la vanité qu'il faut attribuer cette répugnance à ne plus vouloir être *soi*, pour être totalement un autre ; c'est plutôt à l'amour de *soi*, sentiment naturel et juste, et au penchant très-vif qu'on a pour sa propre existence, qui se dénature et se perd, pour ainsi dire, dans cette complète métamorphose. Il y a tant de

bonnes preuves à donner de notre vanité, qu'il ne me paraît pas nécessaire d'en aller chercher d'aussi subtiles et d'aussi douteuses. M. de Ségur termine ainsi spirituellement ce chapitre : « Mais tandis que je m'exerce ainsi sur la vanité des « autres, n'en serais-je pas un peu coupable moi-même, si je « me flattais d'intéresser le lecteur par un plus long discours? « Finissons donc, quand ce ne serait que pour tirer ensuite « vanité d'avoir su nous arrêter à temps.» Il y a des lecteurs moroses et chagrins qui pourraient ne pas trouver cette vanité trop bien fondée.

Les femmes qui parcourront la table des chapitres de cet ouvrage ou plutôt de ce volume, car des chapitres isolés et qui n'ont aucun lien commun ne forment point un ouvrage, s'empresseront de lire celui que M. de Ségur a destiné à la *mode*, et elles le remercieront d'avoir placé cet important sujet dans sa *Galerie morale et politique;* mais elles seront un peu scandalisées de lui voir donner la préférence aux petites grâces de l'ancien *mantelet* sur les magnifiques draperies de l'ondoyant cachemire. Elles ne reconnaîtront pas l'éternel apologiste de l'esprit du siècle; elles ne trouveront pas assez de délicatesse dans cette pensée, qui d'ailleurs n'est pas assez nouvelle, sur les cachemires qui *ruinent les maris, et leur coûtent encore plus cher quand ce ne sont pas eux qui les paient;* elles passeront au chapitre sur l'*Amour*, le trouveront un peu métaphysique d'abord, mais assez physique ensuite, et puis fort moral, et puis fort érudit; elles seront étonnées de voir la mère de Coriolan parmi les femmes tendres, inspirées par l'amour; elles ne lui connaissaient que l'amour de la patrie, l'amour de son fils. Véturie amoureuse! elles en seront aussi étonnées que cette jeune femme à qui on disait que sa grand'mère avait eu des amants.

En général, il y a beaucoup d'histoire ancienne dans la *Galerie* moderne de M. de Ségur; elle est pleine de noms grecs et romains, de citations de leur histoire, de mots de leurs philosophes, de leurs orateurs, de leurs hommes célèbres; on

dirait que ce sont les rognures de son histoire ancienne. On y trouve aussi beaucoup d'anecdotes et de mots modernes, des citations de nos écrivains ; et M. de Ségur aime à barioler son français moderne et poli avec le vieux français d'Amyot et de Montaigne. Il y a aussi plusieurs chapitres qui ont été composés sans beaucoup de dépense de réflexion ni d'imagination, ni même de recherches, parce que l'érudition en est un peu commune. Mais on doit être bien persuadé qu'un volume assez épais, composé par M. de Ségur, doit contenir beaucoup de réflexions ingénieuses, d'allusions piquantes, de traits spirituels ; quelques anecdotes sont très-bien racontées ; telle est entre autres celle de ce mari et de cette femme qui se querellent jusqu'à la rupture la plus éclatante, sur la question de savoir s'ils feront chevalier de Malte ou non le troisième enfant *qu'ils auront*. Remarquez qu'ils n'en ont encore aucun, et qu'ils sont mariés depuis vingt ans : il est vrai qu'ils ont pu concevoir une nouvelle et récente espérance d'en avoir un, et le lecteur est même un peu trop dans la confidence de cette espérance.

On voit que M. de Ségur égaie tant qu'il peut sa *morale* et sa *politique :* je ne sais si ce sont là les ornements qui leur conviennent. En général, les objets graves demandent à être traités gravement; les esprits sont plus sérieux qu'on ne pense ; peut-être sont-ils plus difficiles sur leurs amusements que sur leurs études. Vous m'offrez un livre de morale, de politique, de religion ; si je le prends, c'est que je veux penser, réfléchir, méditer, m'instruire et profiter. Je ne serai nullement étonné que votre style soit conforme à ces graves dispositions de mon esprit; je n'ai droit de vous demander que de bons principes, une bonne logique, des raisonnements convaincants, un style grave et des ornements austères comme votre sujet. Mais si je m'aperçois que vous voulez m'égayer, j'ai droit d'être difficile, je vous chicanerai, je ne vous trouverai ni léger, ni plaisant, ni amusant. Si vous étiez resté dans le ton convenable à la matière, je ne vous aurais demandé que d'être raisonnable;

vous en avez pris un autre de votre propre choix, et contre les règles ordinaires, j'exige que vous soyez supérieur et parfait : telle est l'obligation que vous contractez lorsque vous quittez la route commune ; si donc vous ne la remplissez pas, je reviendrai aux auteurs qui traitent gravement et sérieusement les matières graves et sérieuses ; c'est ainsi qu'on aime mieux étudier la morale et la religion dans les pages austères de Nicole et de Bourdaloue, que dans la *Dévotion aisée* du plaisant et badin P. Lemoine.

L'HOMME DE BONNE COMPAGNIE,

OU L'ART DE PLAIRE DANS LA SOCIÉTÉ.

Voilà un auteur qui s'occupe beaucoup de la *bonne compagnie :* tantôt il en compose le *Manuel,* tantôt il forme l'*homme* qui doit y plaire ; il donne, pour y réussir, des avis aux *jeunes gens de l'un et de l'autre sexe,* et même aux *pères* et aux *mères* qui ne sont pas assez formés, et qui ne connaissent pas encore toutes les délicatesses du bon ton et du beau monde. Je l'avouerai cependant, tant d'ouvrages sur ce seul sujet, quelque important qu'il soit, loin de m'inspirer de la confiance, forment au contraire, dans mon esprit, un préjugé assez défavorable contre l'auteur. Voici en effet un petit dilemme que je lui propose, et dont je ne vois pas trop la solution. Si le *Manuel de la bonne Compagnie* est un bon livre, s'il remplit son but, ne doit-il pas former l'*homme de bonne compagnie,* ne doit-il pas enseigner l'*art de plaire dans la société,* et rendre, par conséquent, inutile un second ouvrage sur le même objet? Car, enfin, les préceptes généraux, les seuls qu'on puisse donner sur ce grand art, ne sont pas inépuisables, et peuvent très-bien être renfermés dans un volume. Si, au con-

traire, le *Manuel de la bonne Compagnie* est un mauvais ouvrage, n'est-ce pas une forte présomption que *l'Homme de bonne Compagnie* ne vaut pas mieux?

Mais du moins, dira-t-on, cette surabondance de préceptes sur un sujet assez borné n'annonce-t-elle pas une grande fécondité d'observations et d'idées? L'auteur du *Manuel* et de *l'Homme de bonne Compagnie* aurait peut-être joui de cette apparence de mérite, si d'incommodes critiques, gens qui n'ont point l'art de plaire aux auteurs, et qui doivent être regardés par eux comme de très-*mauvaise compagnie*, n'avaient été, en furetant partout, découvrir un vieil ouvrage de l'abbé de Bellegarde, intitulé : *Réflexions sur ce qui peut plaire ou déplaire dans le monde*. Cet ouvrage, très-médiocre lorsqu'il sortit des mains de l'abbé de Bellegarde, est devenu bien mauvais depuis qu'il a été copié et retouché, en quelques endroits, par l'auteur du *Manuel de la bonne Compagnie*, et qu'il a reparu sous le titre de *l'Homme de bonne Compagnie*. Il en est résulté, en effet, le plus ennuyeux et le plus ridicule code de politesse qu'il soit possible d'imaginer, et dans lequel, à des conseils minutieux, à des observations plus minutieuses encore, se trouve réunie l'étrange bigarrure que doit produire le mélange de préceptes anciens et nouveaux, de critiques nouvelles et anciennes, de portraits antiques et modernes, et la différence qui a dû amener dans les mœurs, dans les usages, dans le ton, dans les qualités et les défauts des gens du monde, un siècle entier, et un siècle tel que celui qui vient de s'écouler.

Veut-on un exemple de cette bigarrure? L'abbé de Bellegarde s'élève contre les parleurs insupportables qui étourdissent toujours la société de leur vain babil. Le nouvel auteur a voulu ajouter une phrase de sa façon, et, sortant du sujet sans s'en apercevoir, il ajoute : « Si vous leur disputez la « moindre chose, ils se défendent avec autant de chaleur et « plus de bruit qu'un club de jacobins les plus déterminés. » Puis, continuant, sans autre transition, le texte de l'abbé de Bellegarde : « C'est principalement le défaut des dames, que

« nous prions de ne pas nous en vouloir, si nous prenons la « liberté de remarquer celui-ci : elles parlent toutes à la fois, « et ne veulent point du tout s'écouter l'une l'autre. C'est tou« jours celle qui fait le plus de bruit qui l'emporte sur ses « concurrentes. Qu'elles nous pardonnent cette très-courte « digression en faveur de la pureté de nos intentions. » On connaît bien le bon abbé de Bellegarde à toutes ces précautions oratoires, à la *pureté* de ses intentions, et même à cette observation qu'il ne serait ni du bon ton ni de la vérité de faire aujourd'hui aux femmes (1). Mais est-il possible de faire une addition plus maladroite que celle de la phrase des jacobins, et de les accoler aussi poliment aux femmes?

C'est aussi sûrement l'abbé de Bellegarde qui recommande aux gens qui veulent plaire, dans la bonne compagnie, de ne point réciter des chants entiers de Stace, de Lucain et de Lucrèce : ce serait une recommandation bien inutile aujourd'hui. Mais ce pourrait bien être le nouvel auteur qui conseille de ne pas parler de triangles, de carrés et de tout l'*attirail de la géométrie.* Je le soupçonnerais surtout à cette parenthèse (*science d'ailleurs infiniment respectable*); elle est d'un homme infiniment poli avec la géométrie, et qui ne veut pas se compromettre avec les géomètres.

S'il faut en croire *l'Art de plaire dans la Société*, il y a *dans toutes les sociétés*, sans exception, trois hommes, « dont un « seul domine, un seul fait rire, un seul est le *plastron de toutes « les railleries.* Le premier révolte, le second peut fatiguer, « le troisième ne rend ridicule que les autres; *lequel choisi« rait-on?* On voit bien que l'auteur choisirait d'être le *plastron de toutes les railleries,* et qu'il aimerait mieux être plaisanté que de plaisanter. Ce n'est pas qu'il ne permette quel-

(1) Elle était bonne tout au plus lorsque Corneille disait :

Monsieur, lorsqu'une femme a le don de se taire,
Elle a des qualités au-dessus du vulgaire.

quefois la plaisanterie ; mais il est difficile, et il la veut excellente. Il ne trouve pas bon, par exemple, qu'on plaisante sur la lune ; il n'approuve pas davantage le compliment d'un homme qui, allant chez un fermier acheter des porcs, le trouva sur sa porte avec sa fille, qui était très-jolie, et les saluant tous deux, dit au père. « En vérité, si vos cochons res-« semblent à votre fille, ce doivent être de superbes cochons. » Il est certain que cela n'est pas de fort bonne compagnie.

Un des chapitres les plus importants de l'ouvrage, c'est celui où l'auteur donne des méthodes pour se défaire des *importuns* et des *ennuyeux,* qui trop souvent vont obséder les gens de *bonne compagnie ;* il veut qu'on emploie d'abord les *voies civiles, sans leur laisser apercevoir le moins du monde qu'on est las d'eux.* « Ainsi, dit-il, on peut s'excuser aujourd'hui « sur des affaires pressantes qui nous appellent; demain, sur « une partie de jeu et de promenade ; un autre jour, sur une « incommodité qui nous tourmente, et dont la nature exige « que nous soyons seuls. » Certainement Géronte avait lu ce morceau, lorsqu'il se retire si adroitement d'affaire dans une circonstance embarrassante :

. . . . Je n'y puis résister davantage ;
Ha ! ha ! madame, il faut que je vous dise adieu :
Certain devoir pressant m'appelle en certain lieu.

Quoi qu'il en soit, l'auteur affirme « qu'ainsi, d'inventions « en inventions, toutes *simples* et *naturelles,* cette espèce tou-« jours pullulante disparaîtra insensiblement. » Il avoue cependant que quelquefois il faut prendre des moyens qui *se fassent mieux sentir*, sans quoi ces gens-là vous feraient *faire du mauvais sang,* et il prévient qu'il va en user ainsi envers un petit-maître qui l'excède. « Je ne crois pas, dit-il, qu'il « existe sous le ciel un insecte bourdonnant aussi cruellement « importun ; j'ai eu jusqu'ici pour lui je ne sais quels sots mé-« nagements ; mais j'en suis las, et à quelque prix que ce soit, « je veux m'en débarrasser. » J'ai cru devoir copier ce mor-

ceau, afin que l'insecte bourdonnant qui, sans doute, ne lit pas *l'Art de plaire*, parce qu'il croit le posséder assez, mais qui peut-être lit la gazette, se tienne pour averti.

Si l'on veut imiter le style de l'*homme de bonne compagnie,* quand on parlera d'une femme qui a de l'embonpoint, on dira *la graisse de cette femme.* On n'aura point la sotte complaisance de louer des *marauds ;* car toutes ces expressions sont de fort bonne compagnie ; et quand on louera des gens qui ne sont pas des *marauds*, il faudra bien prendre garde à ce qu'on dit. L'auteur, en effet, trouve très-mauvais ce vers de Boileau :

Grand roi, cesse de vaincre, ou je cesse d'écrire.

« Quand on voit, dit-il, Louis XIV, surnommé le Grand, « laisser complaisamment Boileau se mettre sur la même li- « gne que lui dans ce vers *si ridicule* et si connu, on ne sait « vraiment si l'on doit s'étonner le plus, ou de l'excessive « bonté de ce prince pour lui-même ou pour les louangeurs, » ou de la haute impertinence de ce fils de greffier, qui ces- « sera d'écrire si Louis XIV ne cesse de vaincre. » C'est certainement une des réflexions les plus curieuses que j'aie guère vues.

On conviendra qu'une des choses les plus difficiles dans le monde, c'est d'*apprécier le juste prix des hommes ;* mais dit judicieusement *l'Homme de bonne Compagnie :* « La manière « dont s'y prit un jour Mahomet II pour évaluer le mérite « d'un soldat et le récompenser des grands services qu'il en « avait reçus, peut servir de règle à cet égard. Il fit mettre ce « soldat dans le bassin d'une balance, et dans l'autre autant « d'or qu'il en pesait ; puis il lui donna cette somme. » Je crois cette règle fort bonne pour apprécier les gens, et je suis persuadé que l'auteur de cet ouvrage est fort lourd.

—

L'HERMITE DE LA CHAUSSÉE D'ANTIN,

OU OBSERVATIONS SUR LES MOEURS ET LES USAGES PARISIENS AU COMMENCEMENT DU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE.

Les heureux lecteurs de la *Gazette de France* ont chaque semaine, depuis quatre ou cinq ans, un chapitre de ce long et éternel recueil déjà parvenu à son cinquième volume. A la fin de l'année ils rassemblent, ou l'on rassemble pour eux, ces feuilles éparses qui les ont tant réjouis une à une, et l'on en forme un tome assez épais, dont ils ne peuvent, dit-on, se rassasier. On dit aussi que l'Hermite de la Chaussée-d'Antin était du nombre de ces auteurs *aux provinces si chers;* que les provinciaux en raffolaient; qu'ils avaient la plus grande confiance dans ses *observations*, et qu'ils croyaient, après les avoir lues, connaître parfaitement *les mœurs et les usages des Parisiens et des Parisiennes au commencement du dix-neuvième siècle*. Tous ces suffrages m'en donnaient une très-haute idée et m'inspiraient un vif désir de le lire; car je ne suis pas de ceux qui se donnent le ton et ont la fatuité de parler avec dédain des jugements de la province. Je me suis bien convaincu, dans le séjour assez long que j'y ai fait à différentes époques, que les gens d'esprit n'y étaient pas plus rares qu'à Paris. Je ne sais donc par quelle fatalité quatre volumes de l'*Hermite* s'étaient succédé sans que j'en eusse lu pas un. Je crains qu'il n'y ait eu quelque négligence de ma part.

Il y avait bien d'ailleurs quelques considérations qui contrebalançaient ma curiosité et la bonne opinion que j'avais de ce nouveau peintre des mœurs parisiennes : j'avais vu réussir, pour un moment du moins, tant d'ouvrages médiocres ou même détestables, qui avaient le même objet. Paris est en ef-

fet le sujet d'un intérêt toujours nouveau, et surtout généralement partagé. Les Parisiens veulent savoir ce qu'on dit d'eux, de leurs usages, de leurs mœurs, de leurs habitudes et de leur ville chérie qui, pour la plupart d'entre eux, est l'univers entier, et dont, suivant l'expression de Montaigne, *ils aiment jusqu'aux taches et aux verrues*. Les habitants des provinces, s'ils sont venus dans la capitale, sont curieux de savoir si les observations qu'on leur présente dans un livre nouveau s'accordent avec celles qu'ils ont faites eux-mêmes ; ils s'empressent donc de le lire, et se donnent, soit en le contredisant, soit en l'approuvant, un nouveau degré d'importance aux yeux des provinciaux qui, moins heureux qu'eux, ne sont point sortis de leurs provinces ; ceux-ci veulent aussi lire un ouvrage où ils espèrent puiser quelques-unes de ces notions qui rendent si fiers ceux de leurs voisins qui les possèdent, et qui les rendront assez confiants eux-mêmes pour placer leur mot dans l'occasion, et hasarder leurs propres réflexions dans ces entretiens dont Paris et les Parisiens sont l'objet ; entretiens fréquents que jusqu'ici, à leur grand regret, et non sans envie, ils ont été réduits à écouter et admirer en silence. Ces sortes d'ouvrages ont donc presque toujours une vogue passagère, un succès éphémère dont il est prudent de se défier.

Je me défiais beaucoup aussi de la forme que l'Hermite a donnée à ses observations, de toutes ces petites fictions dont il prétend les égayer, de tous ces personnages qu'il rassemble de je ne sais où pour les faire agir et discourir devant ses lecteurs, pour peindre la forme de leur perruque, compter les boutons ou les plis de leur habit, déterminer l'angle que forme une de leurs jambes croisée sur l'autre, décrire minutieusement toutes les habitudes de leur corps et leurs moindres gestes. Je savais que c'est le moyen de faire des caricatures et non des portraits, et de parler beaucoup sans rien dire ; ce qui est infiniment commode pour les auteurs qui ont peu d'idées et beaucoup de verbiage, mais ce qui est très-peu satisfaisant pour les lecteurs qui cherchent des pensées et ne trouvent

guère que des mots, à qui, au lieu de caractères, on n'offre que des personnages qui grimacent, au lieu de peintures de mœurs, que des grotesques, et qui, s'ils consentent à perdre leur temps dans la lecture d'un livre frivole, voudraient du moins que ce livre les amusât un peu, et ne peuvent être amusés que par ce qui est véritablement gai et plaisant, et non par ce qui se contente d'en afficher les prétentions.

A la vérité, plusieurs écrivains, et des écrivains anglais surtout, ont employé, avec beaucoup de succès cette forme de critique et ces suppositions de personnages, de scènes dramatiques, de correspondances ou de conversations et de dialogues; mais ils en étaient les inventeurs; ils étaient les premiers, et en tout genre c'est un grand mérite. Le cadre était neuf, il est actuellement usé; cela est, comme on voit, bien différent. Il y a bien d'autres différences encore : Addisson, Steele, et les autres auteurs du *Spectateur*, pleins d'esprit, pleins de connaissances, ne jetaient, dans ces cadres neufs alors, comme je l'ai dit, que des pensées ingénieuses, que des critiques tout à la fois fines et vraies, des peintures de mœurs, fruit d'une observation délicate et profonde. Souvent même des discussions d'une haute littérature et d'une philosophie solide éclairaient le lecteur, séduit par l'attrait d'une forme légère et frivole. Sterne, avec un esprit peut-être encore plus vif et plus original, égaie, amuse, instruit même quelquefois son lecteur; mais trop souvent aussi il fait grimacer ses figures, et c'est en cela surtout que ses successeurs l'imitent; enfin, soit que le genre ne soit pas très-bon en lui-même, soit qu'il s'épuise vite et qu'il ne comporte qu'un petit nombre de compositions, ces modèles, quelque agréables qu'ils soient, n'ont produit que de très-mauvais imitateurs, et je crains bien que l'*Hermite de la Chaussée-d'Antin* ne vienne en augmenter la foule déplorable.

Cela est même certain, si les quatre volumes que je ne connais pas ressemblent au cinquième que je ne connais que trop. J'aime à croire qu'ils sont moins mauvais. Il est probable que

l'auteur a commencé par nous dire ce qu'il avait observé de plus curieux et de plus piquant, et il paraît avoir senti lui-même que la matière lui manquait, puisqu'il se déclare mort à la fin de ce cinquième volume, et qu'il nous donne son testament; mais il aurait bien dû prendre ce parti dans le volume précédent au moins. Il semblait avoir compris, dès le commencement de celui-ci, qu'il n'avait plus rien de bon à dire sur Paris : il avait annoncé qu'il allait faire des excursions dans les provinces, et se comparant ingénieusement à une *araignée*, il s'était promis de faire une grande toile, d'en *attacher les fils à nos provinces*, et, au moindre mouvement, *de sortir de son trou et de courir à l'extrémité de sa toile pour y saisir sa proie.* Mais il n'a point exécuté ce beau projet; il est resté à Paris, et même, pour me servir de son expression, *dans son trou;* car souvent il ne sort pas de sa chambre, et prétend nous intéresser en nous décrivant fort longuement et l'ameublement et les portraits de famille qui l'ornent et la garnissent. Il suppose que tous ces portraits lui ont été légués par son oncle le prieur d'Armentières, et les passe tous en revue les uns après les autres, et sa grand'tante la présidente de Saint-Valier, et son grand-oncle l'évêque de Saint-Papoul, et son père habillé en berger arcadien, et sa mère vêtue en amazone, et sa sœur la religieuse, et son cousin le mousquetaire : on nous donne le costume de chacun, on nous révèle quelques traits de leur caractère. Assurément si tout cela était réel et véritable, l'auteur n'oserait pas nous le conter. Quel agrément pense-t-il donc que la fiction puisse jeter sur de pareils détails, sur de semblables récits? Ils seraient très-insipides s'ils étaient vrais, comment seront-ils très-piquants parce qu'ils sont faux?

L'Hermite ne sort point encore de sa chambre, et il nous y retient pour nous faire écouter le bavardage de mademoiselle Choquet, sa femme de ménage, qui de plus est *blanchisseuse de fin*. Mademoiselle Choquet ne demeure que quatre heures par jour avec l'Hermite, depuis huit heures jusqu'à midi; elle

ne cesse point de parler pendant ces quatre heures, et il faut que nous écoutions tous ces caquets, que nous sachions tous les commérages de mademoiselle Choquet avec la portière de M. Beaubois, avec madame Badureau, avec madame Barbotin et autres personnages de cette espèce, dont elle ne manque pas d'entretenir l'Hermite chaque matin, *en lui versant son café à la crème;* et quand enfin mademoiselle Choquet ne parle plus, il faut encore que l'Hermite nous parle de mademoiselle Choquet, et nous raconte son histoire. N'est-ce pas encore le cas de faire la réflexion que j'ai déjà faite? Si mademoiselle Choquet, vieille fille de cinquante-quatre ans, était un personnage réel; si elle était la femme de ménage d'un de nos voisins, d'un de nos amis, nous ne nous soucierions guère de savoir son histoire, encore moins d'écouter son intarissable bavardage. Mais comment ce qui serait insipide alors, deviendra-t-il intéressant et agréable, parce que mademoiselle Choquet n'est point réellement femme de ménage *ni blanchisseuse de fin*; qu'elle ne verse de café à la crème à personne, qu'elle n'existe même pas, et qu'elle a été imaginée par l'Hermite de la Chaussée-d'Antin?

Le lieu de la scène n'est pas beaucoup changé, ni l'intérêt beaucoup accru, lorsque l'Hermite, sortant de sa chambre, nous mène dans la rue des Marmouzets, dîner chez M. Bruno, marchand de drap, à l'enseigne du *Mouton d'Or*. Je sais que cet air d'exactitude, ces détails circonstanciés, ces petits renseignements, ces signalements minutieux, charment certains lecteurs et font quelquefois tout le mérite des prétendus imitateurs de Sterne; mais il faut avouer que ce mérite est mince. Les propos communs des convives, pendant le dîner, n'ont rien, à mon gré, de plus réjouissant, à moins qu'on ne prenne beaucoup de plaisir à entendre M. l'abbé Daillot, vicaire de la paroisse, dire à ceux qui arrivent tard : *Tardè venientibus ossa;* ou, en avalant un verre de vin, *Bonum vinum lætificat cor hominis.* On voit bien que l'intention de l'Hermite est de recommander ces mœurs simples, d'honorer même

ces manières bourgeoises; mais comme, en les approuvant, il s'attache à faire croire qu'il en a de plus élégantes! comme il veut paraître supérieur à ce monde qu'il prétend nous faire aimer! et comme son approbation devrait paraître insolente à ce bon marchand de l'enseigne du Mouton-d'Or!

Cependant l'Hermite s'égaie enfin, et même il s'égaie un peu trop : il suppose qu'un vieux bonze lui a légué une lorgnette qui a la propriété, pendant les plus longues nuits de l'hiver, de faire pénétrer la vue à travers les murailles et les cloisons, et de faire voir à découvert ce qui se passe de plus secret dans l'intérieur des maisons. Une seule circonstance cependant brouille les verres de la lunette et empêche de rien voir. L'Hermite la braque au rez-de-chaussée de la maison qui est en face de sa chambre; il y voit un marchand, M. Bardin, occupé à fermer exactement sa boutique : il est aidé dans ce soin par une grosse servante assez fraîche, et bientôt la lunette se brouille. Il la braque un instant après sur l'entresol au-dessus de la boutique; c'est encore M. Bardin que sa femme a assez aigrement appelé : une dispute conjugale s'entame; mais la lunette se brouille encore. Elle est alors braquée au premier : nouveaux incidents qui se terminent encore par l'obscurcissement des verres de la lunette; et il en arrive ainsi d'étage en étage jusqu'au sixième, qui est le dernier; enfin l'Hermite veut, d'un seul coup d'œil, embrasser les six étages, et la maison entière disparaît à ses yeux, pour qui la lunette n'est plus qu'un corps opaque. Mais passons à l'Hermite cette gaieté, quoiqu'un peu forte. C'est sans doute pour s'exercer qu'il a fait tant d'autres tristes chapitres sur les plus tristes sujets du monde, sur la *morgue,* lieu où l'on expose les cadavres des individus trouvés morts dans les rues, les lieux publics, les filets des ponts, etc.; sur *le bureau de deuil, sa maladie, sa mort, son testament,* et sur la longue correspondance d'un homme qui se meurt à Fontenay-aux-Roses, sans compter une dissertation sur les cimetières, les tombeaux et les cénotaphes, dans laquelle il établit cette proportion : les

cénotaphes sont aux tombeaux ce que la douleur est à la mélancolie. Je suis persuadé que c'est tout le contraire qu'il a voulu dire.

J'ai remarqué aussi quelques erreurs de fait : l'Hermite, dans un long et ennuyeux article sur le pont des Arts, prétend que ce pont a été *commencé* en 1804 ; je puis lui assurer que, le 21 septembre 1803, j'y ai passé, ainsi que dix mille personnes. Il rapporte à la mort du président Hénault un trait d'égoïsme de madame du Deffand : selon tous les biographes, ce trait doit être rapporté à la mort de Pont de Veyle. Ce président Hénault lui porte toujours malheur; parlant de l'Histoire de France, il dit : « Le P. Gueffier l'a mise en vers, et « le président Hénault en dialogues. » Au lieu du P. Gueffier, il fallait dire le P. Buffier, et au lieu du président Hénault, M. le Ragois, ce qui est un peu différent. J'aime encore mieux ces erreurs innocentes que des traits de satire personnelle qui ne le sont pas. La mort de M. Geoffroy n'a pu le défendre de la rancune de l'Hermite, qui est aussi poëte dramatique, et qui, à ce titre, avait été l'objet de quelques critiques justes et piquantes. Ailleurs, voulant diriger quelques traits contre le poëte Saint-Ange et le mathématicien M. Legendre, il se contente de déguiser ainsi leurs noms, *Tainsange* et *Gelendre*.

On prétend que l'Hermite mort est ressuscité sous le nom de *Franc Parleur;* mais que ce Franc Parleur ne vaut pas l'Hermite. Ceci rappelle l'épigramme de Fontenelle contre Racine :

> Pour avoir fait pis qu'Esther,
> Comment diable as-tu pu faire?

Mais cette épigramme si ridicule, lorsqu'elle était dirigée contre Racine et deux de ses chefs-d'œuvre, trouverait ici une application beaucoup plus naturelle. L'écrivain qui se cache sous le nom d'*Hermite* a de l'esprit sans doute; mais il a trop

abusé du succès facile de ces fictions dès longtemps usées; et si le succès a été réel, je ne puis me l'expliquer que par ce mot de Cicéron, *ad Familiares,* liv. VII : *Tanta fæx est in urbe ut nihil sit tam invenustum quod non alicui venustum esse videatur.* Par bon procédé pour l'Hermite, je n'expliquerai point ce latin aux dames.

LA MORALE APPLIQUÉE A LA POLITIQUE.

POUR SERVIR D'INTRODUCTION AUX OBSERVATIONS SUR LES MOEURS FRANÇAISES AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE ; PAR M. JOUY ; ORNÉ DU PORTRAIT DE L'AUTEUR.

J'ai lu et relu ce titre sans pouvoir découvrir le substantif auquel se rapporte l'adjectif *orné.* Je n'y vois en effet que des noms féminins : morale, politique, introduction, observations, mœurs; rien de tout cela ne peut être *orné* du portrait de M. Jouy. A la vérité je trouve, à la suite de tous ces substantifs féminins, le *siècle* et M. Jouy lui-même, qui sont du genre masculin; mais ce n'est pas M. Jouy qui est *orné du portrait de l'auteur,* ni le *siècle* non plus, je pense, quelque honneur que le siècle retire d'un auteur tel que M. Jouy. Je le répète donc : qui est-ce qui est *orné?* Ce n'est pas tout d'appliquer la morale à la politique, il faudrait encore appliquer la grammaire à toutes les deux. Mais laissons là le titre du livre, et passons au livre lui-même : nous serons bien heureux si la grammaire seule y est offensée.

Tout le monde connaît la politique de M. Jouy. Sa *morale* est peut-être moins généralement connue : quant à moi, je ne la connaissais point du tout; mais quand j'ai vu qu'il l'appliquait à la politique, c'est-à-dire à sa politique, j'avoue que je

n'en ai pas conçu une heureuse idée. Quelle est la morale qui pourrait résister à une pareille application? Cet amalgame m'a donc paru de très-mauvais augure, et je me suis demandé si la morale de M. Jouy irait, par exemple, jusqu'à applaudir aux maximes, aux doctrines et aux fureurs d'une réunion odieuse dont je ne veux pas même rappeler le nom, et dont sa politique le conduit, dans une époque désastreuse, à faire le plus magnifique éloge.

La lecture de la *Morale appliquée à la politique* n'a point détruit ces préjugés si naturels, ces préventions si bien fondées. Ce n'est pas que M. Jouy ne dise, comme un moraliste tout à fait édifiant : Qu'est-ce qui fait l'homme non-seulement bon, mais heureux? c'est la *raison*, c'est la *justice*, c'est la *vertu*. D'autres ont dit cela bien mieux que M. Jouy, mais je désire que M. Jouy le persuade mieux que les autres. Il est même quelquefois tellement rigoureux dans ses principes, et porte si loin la sévérité de la morale, qu'il regarde comme immorale la chanson *Vive Henri quatre!* Quant aux poésies du cardinal de Bernis, il paraît qu'il ne voudrait pas s'en permettre la lecture.

Il paraît quelquefois aussi bien bon chrétien : avec quelle onction il parle des saintes Écritures, de l'Évangile surtout? Avec quel respect il parle du divin législateur! Il est vrai qu'il ne veut ni miracles, ni sacrifices, ni prières, ni sacerdoce, ni ministres de la religion. Il est vrai encore qu'il assure qu'on peut dire de toutes les religions qu'elles sont fausses, *excepté celle du pays où on se trouve.* Et enfin, dans son profond respect pour la religion, il ajoute qu'elle est tout à fait indifférente pour régler notre conduite et faire de nous d'honnêtes gens; la morale, dit-il, est un guide bien plus sûr. Comme si la religion ne comprenait pas la morale, comme si elle ne la sanctionnait pas, ne l'épurait pas, ne lui donnait pas, et une plus grande autorité, et un plus haut degré de certitude et de sévérité dans ses principes. Mais, dit M. Jouy, *la foi sans les œuvres n'est rien....* Nous savions cela avant même d'avoir lu

la *Morale appliquée à la politique;* mais ne peut-on pas, ne doit-on pas dire la même chose de la morale? Qu'est-elle sans les œuvres? Que sera-t-elle autre chose qu'une vaine théorie, si l'on n'y conforme ses actions?

La religion de M. Jouy est de la haine quand il s'agit des ministres de la religion : un tiers de son livre est consacré à des invectives de toutes les manières et sous toutes les formes; il déploie fastueusement la plus facile érudition pour aller chercher dans les livres et dans les histoires les anecdotes qui, selon lui, attestent les vices et la honte des prêtres et du clergé. Un panégyriste trouverait dans la même source des faits et des anecdotes qui attesteraient également leurs vertus et leur gloire. Que prouveraient cependant le satirique et le panégyriste? Rien, sinon qu'il y a eu des ecclésiastiques bien vicieux et des ecclésiastiques bien vertueux, ce qui ne vaut pas beaucoup la peine d'être prouvé. Si on pouvait raisonner sur ce point avec M. Jouy, et s'il apportait dans cette discussion un peu de bonne foi, je lui demanderais quelle est la classe de la société qui, plus que le clergé, a fourni, et des hommes savants, et des hommes de talent, et des hommes de bien; mais j'aime mieux lui dire que sa manière de raisonner est tout à fait mauvaise. C'est cependant sa méthode favorite : dans un accès de galanterie il recherche pareillement dans l'histoire toutes les femmes qui ont une heureuse célébrité; mais, dans un accès d'humeur, ne pourrait-il pas faire une liste toute contraire? Il est aisé de composer des livres de cette manière; mais ces livres ne prouvent rien, et il n'y a là ni morale appliquée à la politique, ni talent, ni esprit, ni justesse de raisonnement, ni logique surtout.

Cette logique, comme on sait, *ne revenait point du tout* à M. Jourdain; je crois qu'elle ne revient pas du tout à M. Jouy. J'ai lu peu de livres qui en fussent autant dépourvus que le sien : sans cesse les raisonnements sont faux, et les conséquences mal déduites; sans cesse il conclut du particulier au général. Il va jusqu'à rendre le clergé responsable du système

de finances de l'abbé Terray. Je ne connais point ces systèmes de finances, ni peut-être M. Jouy non plus ; je ne sais pas s'ils sont bons ou mauvais ; mais enfin, quels qu'ils soient, le clergé les a-t-il soutenus, approuvés, protégés? Un moine apostat fait des ouvrages licencieux, l'Église les rejette de son sein : que pouvait-elle faire de plus et de mieux?... Et cependant M. Jouy veut encore la rendre responsable. Il ne sait bien ni le nom du moine, ni les titres du livre qu'il lui attribue! Là, l'érudition qu'affecte M. Jouy est bien souvent en défaut.

Le défaut de logique et la passion sont deux sources fécondes de contradiction. M. Jouy reproche au clergé de s'être affranchi du devoir de défendre la patrie, et il reproche au cardinal Ruffo d'avoir défendu sa patrie ; il fait un crime au clergé de France, et particulièrement de Paris et de Versailles, d'avoir souffert que madame de Pompadour mourût *dans le palais de nos rois*. Et supposez cependant qu'un zèle peut-être exalté eût forcé cette femme de sortir du palais dans les derniers moments de son existence : quels reproches d'intolérance! quels cris d'indignation sur la cruauté et la barbarie des prêtres, qui tourmentent les derniers instants d'une femme expirante, et qu'on n'eût pas manqué alors de trouver intéressante, même par sa faiblesse! Et je ne fais point ici une vaine supposition. Je citerai à M. Jouy une autorité qu'il ne récusera pas, Voltaire, dont il s'imagine partager un peu la gloire en le vantant avec idolâtrie : Voltaire invective très-violemment, contre l'évêque de Soissons, M. Fitz-James, premier aumônier du roi, qui avait exigé de Louis XV malade qu'il renvoyât madame de Châteauroux, non pas lorsqu'elle était malade et expirante, mais lorsqu'elle se portait très-bien. Que M. Jouy lise, tome XLVIII, page 151, édition de Kell, in-8° ; mais peut-être ne connaît-il que l'édition de Touquet. A qui faut-il croire de Voltaire ou de M. Jouy? Je le demande à M. Jouy lui-même ; et ce n'est pas le seul endroit où Voltaire exhale son indignation contre une *barbarie* assurément moins barbare que celle qui est exigée par M. Jouy. Il y revient sou-

vent, mais dans des ouvrages et des passages que je n'oserais citer à M. Jouy, dont la délicate pudeur est si fort scandalisée par les poésies du cardinal de Bernis.

« Tout le monde sait, dit M. Jouy, qu'un abbé Caveyrac a fait l'apologie de la Saint-Barthélemy. » Tout le monde sait le contraire, excepté peut-être M. Jouy; car il est toujours prudent de ne pas assurer que M. Jouy sait quelque chose, et cela est poli dans cette occasion. Non, l'abbé Caveyrac n'a pas fait l'apologie de la Saint-Barthélemy. Je défie M. Jouy de citer une seule phrase de cet écrivain qui justifie cette horrible imputation, et je vais lui en citer une qui la détruit incontestablement : « Quand on enlèverait à cette journée, dit l'abbé de « Caveyrac, les trois quarts des horribles excès qui l'ont ac- « compagnée, elle serait encore assez affreuse pour être dé- « testée de tous ceux en qui tout sentiment d'humanité n'est pas « entièrement éteint. » M. Jouy lui-même dirait-il mieux et s'exprimerait-il plus énergiquement? Tout cela n'empêchera pas que des écrivains de son esprit ne continuent à dire, tout en sachant très-bien le contraire (je suis moins poli envers eux qu'envers lui), que l'abbé de Caveyrac a fait l'apologie de la Saint-Barthélemy. Peut-être même m'accuseront-ils de la faire, parce que je démontre qu'il ne l'a pas faite.

M. Jouy, qui ne lit pas beaucoup les mandements de nos évêques, assure cependant qu'on y lit à chaque page les mots *indignation, misérables*, etc., et jamais les mots *pitié, compassion*. Il est bien possible que le mot *indignation* s'y trouve; il y a bien quelquefois de quoi être indigné : je ne voudrais même pas parier que *misérable* ne s'y trouvât pas quelquefois. Malheureusement cette épithète n'est point sans application parmi nous. Mais moi, qui lis plus de mandements que M. Jouy, je puis l'assurer qu'on y trouve bien plus fréquemment encore, et les mots de compassion et de pitié, et tous les termes d'une onction touchante, et toutes les expressions d'une tendre charité : je vais aussi plus souvent que lui dans les colléges, et je puis encore l'assurer que les écoliers ne s'y mettent

point à genoux devant les évêques, à moins cependant que ceux-là ne soient dans l'église les ministres de quelque sainte cérémonie ; auquel cas il faudra que M. Jouy permette aux écoliers, et même aux professeurs, de se mettre à genoux. Mais il est un point sur lequel je ne puis pas le contredire, ni justifier le clergé à ses yeux, je suis obligé de l'avouer, le convoi du pauvre est pauvre, et le convoi du riche est riche : c'est un grand scandale.

Que dans d'autres pays M. Jouy déclame contre les bûchers sur lesquels on faisait brûler les juifs et les hérétiques ; que, dans sa tendresse pour les rois et son zèle pour leur autorité, il s'élève contre les prétentions de quelques papes qui s'arrogent des droits sur le temporel et le gouvernement civil ; qu'il rejette les fausses décrétales ; qu'il méprise les superstitions du moyen âge et des siècles de barbarie, il a parfaitement raison : il aurait raison aussi de vouer au mépris les usages ridicules ou barbares et les idées superstitieuses des bramines, des derviches et des fakirs, et cela serait à peu près aussi utile et aussi à propos. Mais il a tort de reprocher à l'ancienne université d'avoir, au moment de sa fondation, étudié les livres de philosophie de Pierre Lombard : elle ne pouvait étudier que les livres qu'elle avait, et elle n'avait point encore l'*Hermite de la Chaussée-d'Antin.*

Après les prêtres, ceux que M. Jouy hait le plus, ce sont les émigrés. Je n'entrerai point avec lui dans une grande discussion sur ce point ; mais je veux bien l'avertir d'une chose, lui et les écrivains de sa tourbe. Il est sans doute fort à craindre que leurs déclamations, leurs mensonges, leurs calomnies, leurs impostures, pervertissent sur quelques faits la postérité, en lui donnant de fausses idées et de fausses impressions sur la révolution, ses principes et ses causes ; mais ils auront beau faire, déclamer, injurier et calomnier, la postérité honorera le prince de Condé, l'armée de Condé et la Vendée. Je fais cette prédiction avec assurance, les révolutionnaires eux-mêmes n'oseront pas me démentir et la contredire ; ils au-

ront beau faire à la tribune et dans leurs écrits, il n'est pas possible que, dans les âges suivants, la fidélité, le courage, l'héroïsme soient à ce point méconnus. Les Mémoires de madame Larochejaquelin resteront, et ils suffiraient seuls pour consacrer la gloire d'une partie de ces braves et fidèles guerriers que Buonaparte lui-même, plus juste, admirait. Quel est l'homme d'un cœur assez dur et d'un esprit assez faux pour pouvoir lire ces mémoires sans partager cette admiration! Que M. Jouy les lise lui-même, et qu'il efface toutes les odieuses insinuations qu'il a semées dans la *Morale appliquée à la politique* contre les soldats de la Vendée et de Condé, qui avaient une plus saine morale, et l'appliquaient à une plus saine politique.

Je vais mettre sans transition, et sans les lier ensemble, quelques autres propositions de M. Jouy : moins il y aura d'ordre dans cet article, plus il ressemblera à son livre. Suivant M. Jouy, la société se rend coupable d'assassinat en punissant de mort un criminel; et, comme elle attenterait aussi à la liberté, qui est un droit naturel, en l'enfermant et le retenant en prison, il est clair qu'elle n'a aucun moyen pour se prémunir contre les entreprises d'un scélérat et les fureurs d'un frénétique. M. Jouy déteste la guerre et même les soldats, depuis qu'ils sont fidèles; il déclame contre les conquérants et les conquêtes, qu'il appelle des vols à main armée; il s'exalte en parlant de notre *gloire nationale*, c'est-à-dire de nos conquêtes; il déteste les conquérants et il aime beaucoup Buonaparte, *qui volait à main armée* autant de provinces et de royaumes qu'il pouvait; il se plaint vivement de ce que les alliés de ce *grand homme* ne lui ont pas été fidèles, comme si lui-même avait été un bien scrupuleux observateur des traités, et si ses alliés n'étaient pas des esclaves enchaînés par la force, et par là même autorisés à rompre leurs fers dès que l'occasion s'en présenterait.

M. Jouy a observé que les nobles sont généralement, dans tous les pays, laids et rachitiques; toute la noblesse est ré-

prouvée de Dieu, de la nature et des hommes. En voyant la manière dont M. Jouy écrivait jadis son nom, j'ai longtemps cru qu'il était gentilhomme; mais en regardant son portrait dont sa morale est *orné*, je vois bien qu'il ne l'est pas.

Je crois que M. Jouy n'a guère lu les écrits politiques de Milton, qui sont écrits en latin, mais il les estime beaucoup, il n'estime guère moins ceux de Buchaman, qu'il n'a pas lus davantage. Milton fut l'apologiste du régicide; Buchaman, l'odieux persécuteur d'une charmante reine, sa bienfaitrice. Ce sont là de beaux titres auprès d'un écrivain libéral. Mais ce qui est bien au-dessus de Milton et de Buchaman, ce sont les Mérilhou, les Odilon-Barrot et le grand Bavoux. Que M. Jouy serait attrapé si M. Bavoux était royaliste! je voudrais bien qu'il lui donnât cette mortification.

Que d'idées fausses dans quelques lignes jetées sur La Fontaine! mais je n'ai pas assez d'espace pour les faire ressortir. M. Jouy ne connaît bien ni l'histoire littéraire, ni l'histoire anecdotique de ce grand siècle qu'il n'aime pas. Suivant lui, un illustre chancelier disait : « Il y a loin du poignard d'un traître « *à la poitrine* d'un honnête homme. » C'est le président Molé qui disait cela, et qui se servait d'un mot plus noble que la *poitrine*. Or, le président Molé ne fut jamais chancelier de France.

M. Jouy choisit mal les autorités; il appuie ses diatribes contre les Anglais sur l'ouvrage du maréchal de camp Pillet : il n'y a point de livre plus décrié. On lit, par exemple, dans ce livre, que, lorsqu'un Anglais s'ennuie de sa femme et veut s'en débarrasser, il la jette tout simplement par la fenêtre : la pauvre femme expire sur le pavé. On met le mari en jugement, mais les jurés déclarent que ce n'est point lui qui a tué sa femme, mais bien le pavé sur lequel elle est tombée, et il est acquitté. Tel est le garant de M. Jouy.

Il choisit mieux les livres qu'il copie, il dit, par exemple quelque part : « La morale se corrompt lorsque l'honneur est « mis en contradiction avec les honneurs; lorsque le même

« homme peut être à la fois couvert de dignités et d'infamie. » Cette pensée est belle, mais elle est de Montesquieu. M. Jouy l'avait citée à la vérité plus haut; mais c'est une escobarderie : on doit croire que la citation de Montesquieu finit avec le paragraphe, et que c'est M. Jouy qui parle dans le paragraphe suivant. Ce n'est pas bien pour un homme aussi délicat; je crois qu'il vaudrait encore mieux chanter : *Vive Henri quatre !*

Caton l'ancien, qu'il ne faut pas confondre avec Caton d'Utique, comme un savant professeur d'histoire, qui siége au côté gauche, Caton l'ancien, entendant un philosophe discourir et exposer les principes d'une mauvaise philosophie, s'écrie : Puissent les ennemis des Romains professer de pareils principes! En lisant l'ouvrage de M. Jouy, j'ai été souvent tenté de dire aussi : Puissent les libéraux, nos ennemis, faire beaucoup de pareils livres!

LES HERMITES EN LIBERTÉ,

PAR E. JOUY ET A. JAY;

POUR FAIRE SUITE AUX *Hermites en prison* ET AUX *Observations sur les mœurs et les usages français au commencement du dix-neuvième siècle;* PAR E. JOUY; ORNÉS DE DEUX GRAVURES ET DE DIX-HUIT VIGNETTES.

M. E. Jouy met tant de sentiment dans ses gravures et tant d'esprit dans ses vignettes, que je suis bien aise d'annoncer à mes lecteurs, dès le début de cet article, tout le prix qu'ils doivent attacher au nouvel ouvrage qu'il vient de faire en société et de moitié avec M. A. Jay. Toutefois je dois les prévenir que si leur exemplaire ressemble au mien, au lieu de deux gravures annoncées au titre du livre, ils n'en auront qu'une, à la vérité bien lamentable : c'est une mère désolée, c'est un

père désespéré, qui pleurent leur fille enlevée par le terrible fléau de la petite vérole, qui du moins ne l'a pas défigurée, car elle est toujours charmante, et paraît dormir du sommeil le plus doux et le plus calme sur un joli lit de repos, où elle est très-gracieusement étendue. Rien n'eût été plus facile sans doute que de dérober cette intéressante victime à la maladie cruelle dont elle a été la proie; une très-belle vache qui est dans un coin du tableau, et aux pieds de laquelle est inscrit le nom de Jenner, en indique assez le moyen; mais un prêtre ignorant et fanatique, directeur de la mère de la jeune fille, lui a persuadé que c'était contrarier les vues de la Providence que de vouloir éviter un des maux qu'elle a destinés à l'humanité. Le mari n'a pas voulu contrarier sa femme, et voilà justement pourquoi la jeune fille est morte. L'*Observateur des mœurs au commencement du dix-neuvième siècle* a observé que l'Évangile était comme l'Alcoran, les prêtres chrétiens fatalistes comme les musulmans, et que les directeurs faisaient un cas de conscience de prévenir les maux et de prendre des précautions contre les maladies.

Je ne doute pas que l'autre gravure que j'ai inutilement cherchée dans mon exemplaire ne soit le portrait de M. Jouy lui-même. C'est, en effet, le premier ouvrage sorti de ses mains et tombé dans les miennes qui ne soit pas *orné* de son portrait, comme il a soin de le dire lui-même au titre de tous ses livres. J'espère du moins que je le retrouverai en petit dans quelque vignette. J'aurais même cru le reconnaître dans celle de la page 195, jeune et florissant comme il se fait toujours peindre ou graver depuis vingt-cinq ans, si je n'avais été détrompé par des ailes que j'ai vues aux talons de la petite figure; je ne pense pas que M. Jouy ait voulu dérober à Mercure ses emblèmes et ses ornements.

Quant aux vignettes, je ne les ai pas comptées, mais je suis bien persuadé qu'il y en a dix-huit, tout autant que le titre en promet; elles sont un très-utile supplément à l'esprit, à la logique et au talent de M. Jouy; et tel lecteur qui ne serait pas

entraîné par ses raisonnements, ou qui résisterait à son éloquence ou à ses sarcasmes, serait confondu par ses vignettes. Je suppose, par exemple, que quelqu'un persistât à vouloir envoyer ses enfants aux écoles de la doctrine chrétienne, plutôt qu'à celles de l'enseignement mutuel, malgré tout ce que M. Jouy a pu dire pour faire aimer celles-ci et rendre les autres odieuses, il serait nécessairement convaincu et changerait d'avis en voyant dans la vignette ce frère ignorantin, si stupide et si méchant, avec d'énormes lunettes sur le nez, et d'énormes verges à la main, et tous les enfants à genoux, prosternés, et devenus eux-mêmes stupides et laids par la crainte et la terreur. Quel contraste dans l'autre école! des enfants gais et réjouis, ayant tous de jolis pantalons et de jolies figures. Il n'y a pas jusqu'au petit moniteur qui, au lieu d'être tout bouffi de son petit savoir, comme j'avais cru le remarquer dans ces écoles, de sorte que j'étais fort prévenu contre ces petits pédants imberbes, *monitoribus asper*, est doux et charmant comme les autres. Le moyen, après cela de ne pas fermer les écoles chrétiennes, et de ne pas multiplier celles de l'enseignement mutuel!

Mais passons de l'esprit des vignettes à celui du texte et des lettres dont se compose le volume. Je joue véritablement de malheur avec M. Jouy. C'est certainement un homme d'esprit: je l'ai beaucoup entendu dire, et je le crois tout autant que ceux qui me l'ont dit. Mais comment se fait-il qu'il ne mette jamais d'esprit, ou du moins qu'il n'en mette que trop peu, dans ceux de ses ouvrages que le hasard me fait lire? Il est vrai que, sur vingt-cinq volumes in-8° dont je vois que se compose sa collection, et qui ne coûteront que 600 francs aux amateurs qui voudront l'avoir dans leur bibliothèque, en beau papier et reliée en veau, il y en a bien vingt que je ne connais pas du tout. Or, que d'esprit il peut y avoir dans ces vingt volumes! mais combien il y en a peu dans les quatre ou cinq que j'ai lus!

Mais, me dira-t-on, c'est de l'esprit de parti qui vous fait

parler ainsi ; c'est parce que vous êtes royaliste et que M. Jouy se prétend très-libéral. A cette objection, je ferai deux réponses : la première, c'est que, lorsque je rends compte des ouvrages, je me défends autant qu'il est possible de ces préventions d'esprit et de parti; la seconde, c'est que ces préventions n'étaient nullement contraires à M. Jouy, la première fois que j'ai lu un livre de sa composition et que j'en ai parlé : c'était le cinquième volume de son *Hermite de la Chaussée-d'Antin.* Ce volume parut en 1814, dans les premiers mois de la restauration ; l'auteur y paraissait enchanté de ce grand et mémorable événement : il en parlait avec un air de satisfaction qui paraissait très-sincère ; il employait, dans *le roi Pélage*, toutes les ressources de l'opéra à célébrer le retour du roi ; on me disait qu'il ambitionnait les décorations et les faveurs du royalisme; il faisait précéder son nom d'une particule aristocratique : eh bien ! malgré tout cela, je ne pus pas trouver ce cinquième volume bon. On ne dira pas que c'est l'esprit de parti qui m'aveuglait alors, et voyez quel est mon malheur ! je suis persuadé que les quatre premiers sont excellents.

Je ne parcourrai point les autres ouvrages de M. Jouy, que j'ai lus et dont j'ai rendu compte ; c'est bien assez d'en avoir parlé une fois. J'arrive enfin au dernier, qui m'a fait faire ces tristes réflexions et me plaindre de mon étoile. Mais j'oubliais que ce livre est aussi de M. Jay. C'est pour M. Jay un des inconvénients de son association avec M. Jouy : il est véritablement éclipsé. Ce n'est pas que je prétende que M. Jouy vaut mieux que M. Jay, ou que M. Jay vaut moins que M. Jouy. Ces questions de prééminence sont toujours très-délicates à traiter, et je n'ai garde de vouloir les décider. J'observerai seulement que la célébrité de M. Jouy est plus bruyante, qu'il a la réputation d'être plus gai, plus réjoui ; de sorte que, dans les ouvrages faits en commun par ces deux écrivains, ce sont les morceaux composés par M. Jouy que l'on recherche, si l'on recherche quelque chose.

Quant à moi, j'y ai mis plus d'impartialité; j'ai lu les uns et les autres. Je n'ai pas été plus repoussé par la philosophie chagrine et sombre de l'un, qu'attiré par le ton jovial et l'air d'hilarité qu'affiche l'autre. J'observerai seulement que M. Jay me paraît encore plus triste en liberté qu'il ne l'était en prison; Sainte-Pélagie lui donnait quelques accès d'une bonne humeur feinte ou réelle : il me semble que dans le monde il voit tout en noir.

C'est cependant au milieu d'une fête que le projet de cet ouvrage a été conçu. Au sortir de prison, nos deux hermites vont dans leurs charmantes campagnes sur les bords de la Seine cultiver l'un, les fleurs de la nature, l'autre les fleurs de la poésie (je ne sais lequel des deux est le poëte), et ils ne se revoient que l'hiver d'après, dans une fête où l'on s'était fait un plaisir de les réunir. L'un des deux assure que le public a *très-favorablement accueilli* la production qu'ils firent l'année dernière en prison et en commun; l'autre ne le contredit pas. Le premier en conclut qu'il faut recommencer et s'associer de nouveau pour faire un nouveau présent au public; le second fait d'abord quelques façons, mais l'autre lui ayant représenté qu'il faudrait qu'ils fussent bien *maladroits* pour ne pas faire quelque chose de bon, d'intéressant et d'utile, il se rend, à une condition néanmoins, c'est que, lorsque leur correspondance sera parvenue à la dimension et à la consistance d'un volume, ils l'examineront de nouveau, pour voir si ce volume sera publié : condition bien inutile, le livre a paru.

C'est le 15 janvier 1824 que l'accord est fait, que la convention est proposée et acceptée; et admirez l'empressement et l'exactitude de M. Jouy, c'est le PREMIER janvier qu'il adresse à M. Jay la première lettre, suite de cette convention; car c'est M. Jouy qui commence le volume, comme c'est lui qui le finit. Heureux habitant de la Chaussée-d'Antin, M. Jouy célèbre dans cette première lettre tous les avantages de ce quartier brillant, et en général de tous les quartiers situés sur la rive droite de la Seine. La rive gauche, et particulière-

ment le faubourg Saint-Germain sont immolés à ses plaisanteries. Habitant de la rive gauche, et même du faubourg Saint-Germain, je ne me plains que d'une chose, c'est que ces plaisanteries ne soient pas meilleures. Les prétendus traits distinctifs et caractéristiques par lesquels il veut signaler et opposer les mœurs, les usages, les habitudes, les caractères des habitants des deux rives, ne distinguent véritablement rien, ne caractérisent rien; ils sont faibles, vagues, incertains; rien n'est clair, net, décidé : il n'y a donc rien à dire de cette première lettre, si ce n'est que M. Jouy nomme les deux rives opposées de la Seine, l'une la rive orientale, et l'autre la rive occidentale, en quoi il se trompe : c'est précisément parce que la Seine coule de l'orient à l'occident, que ses deux rives ne sont pas l'une par rapport à l'autre orientale et occidentale, mais bien méridionale et septentrionale.

M. Jay habite la rive gauche; il entreprend donc de la défendre, mais bien faiblement. Comment, en effet, M. Jay défendrait-il le faubourg Saint-Germain? certainement le faubourg Saint-Germain ne s'y attend pas. Comment défendrait-il le Luxembourg, siége de notre chambre aristocratique, le pays latin, la Sorbonne, les colléges où il voit des professeurs *burlesquement vêtus, et livrant de furieuses attaques à la raison et à la vérité?* plaisante manière, comme on voit, de les défendre. Pour pouvoir vanter quelque chose sur la rive gauche, M. Jay remonte aux temps anciens, à l'antique Lutèce et aux Thermes de Julien, qu'il appelle un grand empereur, et qui eut en effet quelques grandes qualités; mais M. Jouy, qui ne veut pas être en reste avec M. Jay, appelle dans une autre lettre le même empereur *le grand Julien, l'adorable Julien.* Croit-on que M. Jouy ait fait de longues études sur l'histoire de l'empereur Julien, et qu'il l'ait fort approfondie? Vraisemblablement non; mais il connaît une circonstance de cette histoire, et cela lui suffit pour trouver Julien *grand* et *adorable.*

M. Jouy devient aussi triste que M. Jay, lorsqu'il compare

la France d'aujourd'hui à la France telle qu'elle était il y a douze ou quinze ans. « Ce jeune homme de vingt ans, dit-il, « se rappelle qu'au sortir de l'enfance on ne lui parlait que de « victoires, de patrie, de grandeur nationale, de lumières ac- « quises, de vertus philosophiques ; mais il regarde autour de « lui, et les objets qui l'entourent ne lui offrent que des ima- « ges de défaite, de corruption, de fanatisme, d'avarice et « d'ignorance..... Quel contraste!..... Voltaire et l'abbé de « La Mennais! des vaisseaux à trois ponts et le coche d'Auxerre! « les jésuites et les jolies femmes! la lumière et les ténèbres! « la philosophie et la superstition! la liberté et les gendar- « mes! » Véritablement c'est se moquer de nous. Quoi! la marine était-elle tellement florissante sous Buonaparte, que les mers fussent couvertes de nos *vaisseaux à trois ponts*, et est-elle actuellement tellement misérable, qu'elle ne soit représentée que par le coche d'Auxerre? Quoi! sous Buonaparte on avait de la liberté et point de gendarmes, et sous le règne de Louis XVIII on ne voit que des gendarmes et on n'a point de liberté! Pour accorder quelque chose à M. Jouy, j'avouerai bien qu'il y a aujourd'hui quelques jésuites de plus, mais je suis persuadé qu'il n'y a pas une jolie femme de moins.

M. Jay quitte la rive gauche de la Seine, texte ou prétexte des déclamations de sa dernière lettre; il quitte même ce monde sublunaire et monte ou descend aux Champs-Élysées. Le motif de son voyage est fort peu naturel, fort peu ingénieux. La première personne qu'il rencontre est M. Suard, homme, dit-il, de goût, d'esprit et *de paresse*. Le goût et l'esprit ne paraissent pas beaucoup dans la conversation qu'ils ont ensemble; mais ce n'est pas la faute de M. Suard. Journaliste aux Champs-Elysées comme il l'avait été à Paris et à Fontenay-aux-Roses, M. Suard remet à M. Jay le manuscrit du journal le plus récent qu'il vient de rédiger. C'est le récit d'une révolution qui vient d'éclater aux Champs-Élysées dans le quartier des rois. La paix y était déjà troublée depuis quel-

que temps, et l'arrivée de Buonaparte n'est pas faite pour la rétablir : le désordre augmente donc. Pluton rassemble quelques bonnes têtes parmi les rois, et leur demande conseil. Marc-Aurèle, qui *avait cultivé l'éloquence et la philosophie*, ce que son discours ne prouve guère, prend la parole, et prétend que la cause du désordre vient de ce que les rois rassemblés sont naturellement républicains ; il demande donc qu'on établisse parmi eux un gouvernement républicain ; toutes les têtes couronnées font un signe d'assentiment. La constitution républicaine est rédigée ; elle est signée Pluton, et contresignée Minos. Mais il s'agit d'élire un président : les querelles recommencent ; enfin cette fois c'est Buonaparte qui rétablit la paix et met tout le monde d'accord en proposant Washington pour président ; ce choix réunit tous les suffrages, et le journal élysien est terminé par une vignette dans laquelle Henri IV regarde tendrement Buonaparte. Je demande au lecteur si tout cela est bien ingénieux et bien divertissant, mais je lui dirai que cela est bien long.

Mais M. Jay trouve qu'il n'a pas encore assez parlé de Buonaparte, et il le fait parler lui-même dans un long dialogue avec Cromwell. Fontenelle, dans sa préface des *Dialogues des Morts*, dit : « J'ai fait moraliser mes morts, parce que, pour « dire des choses frivoles, je n'aurais pas eu besoin d'eux, les « vivants auraient suffi. » M. Jay fait moraliser, philosopher, politiquer ses deux célèbres morts, mais il ne leur fait dire que des choses communes et rebattues, également connues des vivants et des morts, et qui n'ont d'intérêt ni dans ce monde-ci ni dans l'autre.

M. Jouy fait des dialogues aussi ; mais ce ne sont pas les morts qu'il fait converser entre eux, ce sont les métaux, c'est un lingot d'or qui rencontre un lingot de fer. Ils se querellent, et l'on a déjà deviné à qui le sévère M. Jouy donnera tout l'avantage. L'or, fier et hautain, parle d'abord avec beaucoup d'orgueil et de dédain; mais le fer, dur et rebelle, lui rive bien son clou, qu'on me permette cette locution proverbiale, et lui

renvoie tous ses mépris. J'ai lu ce dialogue avec beaucoup d'attention ; j'ai tâché de bien démêler le véritable sentiment de M. Jouy, et, je l'avoue, malgré toute son éloquence, et même malgré sa vignette, il ne m'a pas été prouvé qu'il préférât réellement le fer à l'or.

Mais c'est surtout des femmes que s'occupe M. Jouy. Je croyais que le galant Hermite n'allait débiter que douceurs et madrigaux ; mais je me suis trompé. L'Hermite me paraît avoir de l'humeur, et se montre souvent très-sévère. D'abord à cette question : Que font les femmes à Paris? il répond : *Elles babillent, s'habillent et se déshabillent.* Il est vrai qu'il ne dit pas cela de lui-même ; c'est une citation, mais la citation n'est pas polie, et c'est de lui-même que, poussant les questions plus loin, il insiste, et demande : « Sur quoi babillent-elles? « comment s'habillent-elles? à quelle heure, et combien de « fois se déshabillent-elles? » Il prétend ensuite que les femmes ne sont plus jolies, qu'il n'y a que les femmes de quarante ans qui le soient, et il admire beaucoup les belles figures de quarante ans, ce qui est très-bien; mais je ne voudrais pas que ce fût aux dépens de celles de vingt ans. Il accuse, de plus, les femmes d'être la cause de la décadence des lettres; il est vrai qu'il assure qu'elles ne sont plus coquettes du tout, ou du moins qu'il n'y a plus que les sottes qui le sont, parmi lesquelles il en désigne deux; puis il les suit dans un bal où il caractérise particulièrement les femmes de la haute société, ce que, dit-il, les Anglais appellent *high life*, et fait des réflexions sur l'*inflexion des hanches*. Fi donc! il n'y a point de hanches dans la haute société, et les Anglaises de *high life* ne lui pardonneront point ce vilain mot. Cependant, plus loin, il parle encore des hanches anglaises. Enfin, le chapitre de la parure n'est pas oublié ; mais ici l'Hermite est désarmé, et sa mauvaise humeur tombe tout à fait : il rend hommage *au goût*, à *la grâce*, à l'*élégance*. Il n'y a qu'une seule coiffure qui lui déplaît, c'est le *Trocadéro*. Je n'ai pas lu trois *Pandores* dans ma vie, je n'en ai même jamais lu une tout entière, et cependant

je me rappelle d'y avoir déjà vu cette réflexion, ce paragraphe, cette lettre peut-être tout entière. Ainsi, ce *nouvel* ouvrage n'est vraisemblablement rien qu'un réchauffé de vieux articles de *la Pandore*. Il est vrai qu'il n'en est guère moins neuf pour cela.

Plus loin, M. Jouy nous fait l'histoire ou le conte de l'homme aux dix-sept femmes. C'était un honnête portier qui, pour sauver les femmes des émigrés, feint de se marier avec elles, et les ramène à travers mille périls à leurs maris, avec les débris de leur fortune qu'il a sauvés en même temps. Il a fait ce petit manége dix-sept fois seulement. Mais les émigrés, loin d'être reconnaissants, le reçoivent fort mal, et s'indignent que leurs femmes aient porté quelques jours le nom d'un *homme de rien*, d'un *homme sans naissance*. En général, M. Jouy, comme M. Jay, et comme tous ceux qui ne haïssent la noblesse que par dépit, et parce qu'ils sont vains et humiliés, se figure que les grands seigneurs sont tous bouffis de leurs titres et de leur naissance, et pleins de mépris pour les autres hommes, et sans cesse occupés de les humilier. Quelle pitié !

Du portier aux dix-sept femmes, M. Jouy passe à un chiffonnier, homme de lettres, qui lui parle latin et même grec, et M. Jouy l'entend très-bien. A propos de latin, M. Jouy était autrefois dans l'usage de mettre à la tête de ses chapitres, de ses lettres, de ses articles de journaux, une épigraphe ordinairement latine. Je ne sais si cela lui a mal réussi, mais il a préféré pour cet ouvrage-ci des épigraphes anglaises ou françaises. Cependant il n'a pas tout à fait renoncé au latin, et dans un endroit, au lieu de dire qui peut, il dit *quis potest?* ce qui n'est pas mal. Ailleurs, il prend encore une épigraphe latine dans Horace, et il y change un mot; Horace, qui déclame contre l'ail et les moissonneurs qui en mangent, avait dit : *O dura messorum ilia!* M. Jouy, qui s'est ennuyé à un concert, substitue les musiciens aux moissonneurs, et dit : *O dura musicorum ilia!* Mais je le prierai d'observer que, lors-

qu'on change un mot dans un vers, il ne suffit pas de respecter les règles de la syntaxe, il faut encore respecter les règles de la prosodie et de la quantité. D'après ce principe, *musicorum*, qui est composé d'une longue, d'une brève et de deux longues, ne peut pas être mis à la place de *messorum*, qui n'est que de trois longues. Croit-il qu'en substituant un ïambe à un spondée, et en ajoutant une syllabe, il ne dérange pas la mesure d'un vers?

Par malheur je trouve encore une épigraphe latine tirée de Pline le jeune : *Nihil legebat quod non excerperet,* et M. Jouy traduit : il ne lisait que ce qu'il avait recueilli ; ce qui n'est conforme ni au temps du verbe, ni à la construction de la phrase latine, ni au bon sens ; il fallait traduire : il ne lisait rien dont il ne recueillît quelque chose, ou dont il ne fît des extraits.

Je voudrais bien ne pas être ingrat envers M. Jay qui, ayant *eu le plaisir*, ce sont ses expressions, de me voir prendre une tasse de café, y trouve l'occasion de me dire des choses assez flatteuses pour qu'il y eût de ma part quelque fatuité à les rapporter. Il paraît que j'ai eu le bonheur de lui plaire en prenant du café, comme M. de Pourceaugnac plut à Sbrigani en mangeant un morceau de pain. Il m'attribue seulement un peu de malice, et prétend que j'avais l'air de chercher des inspirations épigrammatiques dans le moka. J'y chercherai d'autres inspirations pour lui ; mais comme c'est plutôt les livres dont je parle que le café que je prends qui me les donnent, je suis obligé d'ajourner ma reconnaissance au premier bon livre qu'il fera.

—

MÉMOIRES,

ANECDOTES SECRÈTES, HISTORIQUES ET INÉDITES

sur

MESDAMES DE LA VALLIÈRE, DE MONTESPAN, DE FONTANGES, DE MAINTENON, ET AUTRES ILLUSTRES PERSONNAGES DU SIÈCLE DE LOUIS XIV; PAR MADAME GACON-DUFOUR.

Madame Gacon-Dufour a des secrets admirables ; elle fait du vin sans raisins, des confitures sans sucre, et des livres sans jugement, sans esprit, sans style et sans raison. J'avoue que ce début n'est pas poli, et que je me montre peu galant envers une dame qui nous donne tant d'aventures *galantes;* mais madame Gacon-Dufour est une femme auteur, ce qui diminue toujours un peu du respect que l'on doit à une femme; elle fait livres sur livres, et ses livres sont détestables, ce qui donne bien la tentation de le dire ; enfin, elle déclare elle-même qu'elle est auteur de *différents ouvrages, membre de plusieurs académies, sociétés savantes,* athénées, sans doute. Oh ! cela me met fort à mon aise ; et je me permettrai de dire à madame Gacon-Dufour, en lui *demandant pardon de la liberté grande*, que ses anecdotes secrètes sont très-connues, que ses anecdotes galantes sont très-indécentes, que ses anecdotes historiques sont le plus souvent des contes et des anecdotes fabuleuses, et qu'enfin ses anecdotes inédites se trouvent partout, ou ne devraient se trouver nulle part.

A supposer que madame Gacon-Dufour ait eu un autre dessein que celui de faire deux volumes fort gros, ou qui le paraissent du moins à ceux qui les lisent, de les vendre et de fonder ainsi une petite spéculation sur la curiosité publique,

que l'on trompe toujours lorsqu'on lui promet du *galant* et de l'*inédit* sur des personnages célèbres et intéressants; à supposer, dis-je, qu'elle ait eu un autre dessein, c'est sans doute celui de satisfaire la haine violente qu'elle porte à madame de Maintenon. On prétend que la jalousie et les rivalités sont pour les femmes la source des haines les plus implacables. Je ne sais quelle rivalité peut exister entre madame Gacon-Dufour et madame de Maintenon; mais on ne vit jamais un plus furieux acharnement.

Madame de La Vallière n'est pas beaucoup mieux traitée, seulement elle l'est beaucoup moins longuement : ce qui est un grand avantage pour les lecteurs, s'il en est d'assez bons et d'assez oisifs pour lire de pareilles rapsodies, ou plutôt d'assez dupes pour croire qu'on leur apprendra quelque nouveauté *historique* sur des personnages qui ont été l'objet de tant d'histoires, de mémoires et même de romans; ou qu'on publiera quelque chose d'*inédit* et d'intéressant sur un siècle sur lequel on a tant écrit. Ce n'est pas qu'il n'y ait de bien étranges nouveautés dans l'ouvrage de madame Gacon-Dufour. Assurément avant elle personne n'avait imaginé que c'était la mère de Louis XIV, Anne d'Autriche, qui avait persuadé à ce prince de prendre madame de la Vallière pour maîtresse. Jusqu'ici, c'est-à-dire jusqu'à la publication des *Anecdotes historiques* de madame Gacon-Dufour, l'histoire nous avait appris qu'Anne d'Autriche, dont l'âme était fière et le cœur tout espagnol, avait vivement ressenti l'injure que les amours de Louis XIV faisaient à sa nièce, à une princesse de sa maison et de son sang. Mais madame Gacon-Dufour, qui, comme on voit, sait des choses très-*secrètes*, très-*galantes* et très-*inédites*, nous assure que dans ce temps où la *galanterie était à son comble*, « la reine-mère, *en femme habile*, l'engagea « (Louis XIV) dans une liaison avec mademoiselle de La Val- « lière.... La reine-mère, qui avait fait faire des réflexions à « son fils, *le trouva assez docile* pour former le nouveau lien « *qu'elle lui proposait*. » Voilà donc le roi décidé; et cepen-

dant, comme s'il ne suffisait pas d'être décidé, ou comme s'il ne suffisait pas à madame Gacon-Dufour de faire jouer à la reine-mère un aussi vilain rôle, elle en fait jouer un pareil à un grand ministre, à Colbert, qui définitivement *engagea le roi à adresser ses vœux* à mademoiselle de La Vallière.

Les motifs de Colbert n'étaient pas moins nobles que son rôle. Il était l'amant, mais l'amant malheureux de mademoiselle de La Vallière, qui aimait éperdument Fouquet, et qui balançait entre l'amour du surintendant et celui du monarque. Colbert, qui écoutait aux portes, entendit les *expressions de tendresse* que mademoiselle de La Vallière adressait à son heureux rival. Furieux, il forme le dessein de s'en venger, et, *par un raffinement de haine*, il prie le roi de se déclarer l'amant de mademoiselle de La Vallière, et mène ainsi adroitement à fin une entreprise que la reine-mère avait si heureusement ébauchée. Si quelqu'un, au reste, doutait que la maîtresse de Louis XIV ait été d'abord celle du surintendant, madame Gacon-Dufour a un argument irrésistible et propre à convaincre les plus incrédules. « Lorsque Fouquet fut condamné à un bannissement perpétuel, mademoiselle de La Vallière, qui lui conservait *un sincère attachement*, fit commuer sa peine, et le bannissement perpétuel fut changé en une prison perpétuelle. » Quelle preuve d'amour! Voilà une femme qui savait bien servir ses amis.

Toute l'histoire de mademoiselle de La Vallière est racontée avec cette exactitude, cette fidélité, ce bon sens. Madame Gacon-Dufour, qui est indulgente, ne la blâme point précisément d'avoir été la maîtresse du roi, parce qu'elle *avait besoin de cet amour pour s'illustrer,* tandis que madame de Montespan *pouvait et devait s'en passer.* Il est clair, d'après cette phrase, que mademoiselle de La Vallière ne *pouvait ni ne devait s'en passer;* mais ce qui la perd tout à fait dans l'esprit de madame Gacon-Dufour, c'est qu'elle se fit carmélite. « *Elle était bien plus grande,* dit l'auteur, *et bien plus digne d'admiration lorsqu'elle vivait à la cour, en société avec madame*

de Montespan, son heureuse rivale. » Comme celle-ci ne se fit jamais carmélite, elle demeure toujours l'héroïne de madame Gacon-Dufour, qui à chaque instant fait et recommence son portrait, et toujours avec un nouveau talent : ici madame de Montespan est *grande et un peu puissante*, *le regard vif;* plus loin elle a une taille *qui peut le disputer à toute la cour, avec un esprit supérieur à celui de beaucoup d'hommes.* Je veux bien croire au reste, si cela fait plaisir à madame Gacon-Dufour, que madame de Montespan était un peu *puissante, et le regard vif;* qu'elle avait une taille qui le disputait aux hommes et aux femmes de la cour, et un esprit supérieur aux hommes; mais je ne puis porter ma complaisance jusqu'à croire qu'elle ne s'est enfin déterminée à abandonner la cour et Louis XIV que pour ne pas participer à l'injustice de la révocation de l'édit de Nantes, et parce que, comme le dit élégamment madame Gacon-Dufour, « *il fallait beaucoup mieux* « qu'elle quittât une cour où la fourberie avait pris la place « de la loyauté. »

J'ai déjà parlé de ces auteurs qui, témoins impassibles et d'effroyables malheurs et de proscriptions sanglantes, vont sans cesse chercher loin d'eux, et à des époques reculées, un aliment à leur extrême sensibilité et à leur tendre humanité. Je ne répéterai point ce que j'en ai dit, quoique ce fût ici un peu le cas. Je vois que madame Gacon-Dufour accuse la révocation de l'édit de Nantes d'avoir enlevé à la France ses meilleurs soldats, *ses meilleurs matelots, l'élite de ses officiers, tous les arts* (sans exception) *qui rendaient la patrie florissante.* Ces pauvres catholiques ! ils n'étaient donc que le rebut de la nation : on ne trouvait parmi eux que mauvais soldats, mauvais officiers, mauvais ouvriers, mauvais écrivains. Je puis assurer cependant madame Gacon-Dufour que, même après la révocation de l'édit de Nantes, on aurait trouvé beaucoup de bons catholiques capables d'écrire l'histoire aussi bien qu'elle.

A voir son zèle sur cet objet, on croirait qu'elle est protestante, si elle n'avait soin de nous dire que Dieu voit d'un

même œil le sacrifice du musulman, du juif et du chrétien, et si elle ne nous apprenait par là qu'elle n'est d'aucune religion, puisqu'elle est de toutes ; mais comme il faut qu'elle soit de quelque pays, je la soupçonne d'être Allemande, ou au moins étrangère, car à son style on voit bien qu'elle n'est pas Française. Elle ignore tellement notre langue, qu'il lui arrive de dire tout le contraire de ce qu'elle veut dire, et même d'injurier ceux qu'elle veut louer. Ainsi, parlant du quiétisme, elle dit : « Il s'éleva à ce sujet une grande dispute entre Bossuet « et Fénelon; *les vertus et la conduite de ce dernier formaient* « *un contraste frappant.* On lui donna tort, etc. » Une pareille phrase signifie que Fénelon avait une mauvaise conduite, puisqu'elle formait un contraste avec ses vertus, ou plutôt elle ne signifie rien.

C'est un malheur attaché à la mémoire de Fénelon, d'être devenu le héros d'une certaine classe d'hommes, et même, comme on voit, de quelques femmes, de l'affection desquelles il s'étonnerait beaucoup s'il revenait au monde. Quoi qu'il en soit, madame Gacon-Dufour l'aime tendrement. Pour Bossuet, il n'est pas besoin de dire ce qu'elle en pense : c'est un ambitieux, c'est un courtisan, c'est un hypocrite. « Quand on le « suit, dit-elle avec son élégance accoutumée, quand on le suit « *faisant* l'éloge de Le Tellier, et *se dire* l'ami de Louvois, etc. » Mais ne suivons pas davantage madame Gacon-Dufour *faisant* de si beaux jugements, et *dire* d'aussi belles choses. Si je voulais remarquer toutes les phrases singulières par la pensée, le tour et le style, qu'offre son ouvrage, je ferais deux gros volumes comme elle, et ce n'est pas mon intention.

C'est surtout dans le style familier et trivial qu'excelle madame Gacon-Dufour ; quelquefois cependant elle veut s'élever, elle affecte de la profondeur, elle fait des réflexions philosophiques, et alors on ne l'entend plus du tout; elle ressemble à Gil Blas disant au duc d'Olivarès qui lui reprochait la trop grande simplicité de son style : *Oh ! Monseigneur, vous vou-*

lez du sublime et du lumineux, vous en aurez; et là-dessus faisant force galimatias.

Ce qui prouve autant que son style que madame Gacon-Dufour n'est pas Française, c'est qu'elle ignore les noms et les usages les plus connus en France : elle dit par exemple à chaque instant que madame de Montespan était de la famille de *Rochouard* au lieu de *Rochechouart;* elle appelle la duchesse de Bourgogne, *madame de Bourgogne :* ce qui est un fort joli nom ; elle écrit celui du président Hénault comme la province de *Haynault;* elle ne défigure pas moins les noms des villes et des lieux célèbres : elle ignore assez l'histoire de France pour attribuer au cardinal de Richelieu et au Père Joseph le supplice d'Enguerrand de Marigny, ministre de Philippe le Bel, et pendu plus de trois cents ans avant le ministère du cardinal de Richelieu. Elle veut de plus nous faire croire qu'à la cour de Louis XIV, il y avait une femme qui pensait absolument comme elle, car elle la donne toujours pour garant de ses sentiments, de ses réflexions, de ses jugements, de ses préventions et de ses haines ; cette femme, c'est madame de Montmorency, qui, si elle revenait au monde, serait un peu étonnée d'avoir madame Gacon-Dufour pour interprète et pour historien de ses plus secrètes pensées, de ses affections pour ceux-ci, et de ses *brouilles* pour ceux-là. Je crois que Louis XIV lui rendrait aussi une partie des bons mots et des discours galants qu'elle lui prête ; celui-ci, par exemple : « Le roi, voyant madame de Montespan dans le « ballet des Quatre-Saisons représenter l'Été, lui dit : Vous « êtes belle et fraîche comme la Saison que vous représentez. » Fraîche comme l'Été : cela est agréable !

Je conclus de tout cela que si madame Gacon-Dufour veut absolument travailler pour nous, elle doit se contenter de nous donner ces petites recettes économiques qu'elle nous indique de temps en temps pour faire des confitures et des liqueurs; car, drogue pour drogue, j'aime encore mieux ses *ratafia* que ses livres.

RÉPONSE A LA RÉPONSE DE Mme GACON-DUFOUR

A M. A....

Je ne suis point dans l'usage de répondre aux auteurs mécontents; j'ai trouvé leurs ouvrages mauvais, ils ne trouvent pas mes critiques fort bonnes, cela est tout simple; mais je ne dois pas confondre madame Gacon-Dufour avec les auteurs auxquels je ne daigne pas répondre. C'est une femme, et il ne sera pas dit qu'une femme m'aura fait l'honneur de m'adresser une lettre de dix-sept pages in-8° d'impression sans recevoir de moi quelques petits paragraphes de réponse.

Madame Gacon-Dufour a de l'humeur : cela est bien naturel et bien pardonnable; elle a eu le malheur de faire un si mauvais livre! Mais je prendrai la liberté de lui dire qu'elle se trompe, lorsqu'elle croit que ce livre excite mon *envie;* que, *comme l'envieux, je me suis demandé :* « Y a-t-il de « beaux endroits dans ce livre? » Et que je me suis répondu : « J'avoue que j'en trouverais s'il était de moi. » Certainement ce monologue est tout à fait de l'invention de madame Gacon-Dufour; il n'a jamais eu lieu. Mais que de passions ce livre a excitées en moi, s'il faut en croire son auteur! Je n'ai pas seulement été en proie à l'*envie*, mais à la *colère*, et à une telle colère, que j'en *ai perdu la raison*. Là-dessus, madame Gacon-Dufour me fait véritablement un beau sermon contre la colère; et voulant sans doute me prêcher la modération, non-seulement par ses discours, mais par son exemple, elle ne parle plus de moi, de mon article, de mes procédés, qu'en y ajoutant les mots d'*abominable*, d'*atroce*, d'*infâme*. Madame Gacon-Dufour est forte en épithètes : je ne crois pas que madame Dacier, qu'on a aussi accusée d'un peu de colère, l'ait

jamais portée aussi loin ; et cependant madame Dacier savait parfaitement le grec et le latin ; ce qui lui donnait, dit-on, quelques droits à injurier ses adversaires.

Il est vrai que madame Gacon-Dufour sait aussi le latin ; car elle me demande en latin, dès le début de sa *réponse*, si je suis un singe, un tigre ou un chat ; et puis elle parle (toujours en latin) de ma *gueule ensanglantée*. Je soupçonne que madame Gacon aura lu ce vers de Boileau :

Le latin, dans les mots, brave l'honnêteté,

et qu'elle aura cru qu'ici *honnêteté* voulait drie *politesse*. A la vérité, elle ne la *brave* pas moins en français, ou *dans son français*, qu'en latin ; et je suis persuadé que si elle avait dix langues à sa disposition, elle les emploierait toutes pour me dire des injures.

Mais tout cela avance bien peu ses affaires ; et madame Gacon-Dufour aurait beau m'appeler singe, tigre, ou chat, prétendre que j'ai *l'œil sombre et le poil hérissé*, son livre n'en sera pas meilleur pour cela : c'était ce livre qu'il fallait défendre, s'il était possible, et non la mémoire d'Hypacie, dont on ne se soucie guère ; de Pascal, dont j'admire le génie et les vertus ; de madame de Montmorency, dont j'aurais plutôt défendu qu'attaqué le caractère et la personne ; de Fénelon, aux principes, à la mémoire, à la famille duquel je suis un peu plus attaché, je crois, que madame Gacon Dufour, qui, tout en le défendant contre ceux qui sont bien loin de l'attaquer, lui fait la plus grave injure sans s'en apercevoir, puisqu'elle suppose que cet illustre prélat a rétracté publiquement, et condamné comme hérétique, cette proposition si conforme au christianisme : *Dieu doit être aimé pour lui-même*. On est vraiment heureux d'avoir de pareils apologistes !

Mais si ces digressions ne prouvent rien contre les critiques que je m'étais permises (j'ose croire, avec quelque raison), elles sont du moins quelquefois bien plaisantes. Par exemple, ma-

dame Gacon-Dufour me dit que je n'aurais pas dû me contenter de déchirer son livre, que j'ai été *trop doux*, et que j'aurais mieux fait de la traiter comme la *belle* Hypacie, c'est-à-dire, la *dépouiller de tous ses vêtements, et la tuer à coups de pots cassés.* Tel fut, en effet, le sort de cette femme célèbre, professeur de mathématiques à Alexandrie, comme nous l'apprend madame Gacon-Dufour, qui a trouvé cette histoire tragique dans Hésychius, dans Photius et dans Philostorge; car elle m'accable avec son latin, son français et son érudition; et puis elle me touche par sa sensibilité; *mes yeux sont gonflés de larmes,* s'écrie-t-elle. Je n'en suis point étonné :

Loin de blâmer ces pleurs, je suis près de pleurer;

car je n'aime pas plus qu'un autre qu'on tue à *coups de pots cassés* les belles personnes, et même celles qui ne le sont pas.

Mais si je ne l'ai pas traitée comme Hypacie, madame Gacon-Dufour prétend que j'ai voulu la traiter comme Socrate, et lui faire boire la ciguë. Ah! non, madame, je ne voudrais pas même vous condamner à boire vos *ratafia.* Vous m'accusez d'avoir *adopté le rôle infâme* d'Anitus, et vous le prouvez en disant qu'Anitus commence par un A. La preuve est bonne, et le rapprochement est joli. J'ai, à la vérité, cité de vous une phrase qui prouve très-clairement que vous ne croyez à aucune religion; est-ce là une dénonciation? N'est-il pas de la fonction d'un critique de s'élever contre les mauvais principes? Mais, dans un article de journal, on ne peut jamais avoir d'autre intention que de les dénoncer comme une tache dans un livre, comme un travers malheureux dans un homme, comme un ridicule dans une femme, et l'on sait très-bien que les lois ne punissent ni ces taches, ni ces travers, ni ces ridicules. Mais vous, madame, dans cet endroit-là même, ne glissez-vous pas une assez belle dénonciation contre moi, telles qu'on les faisait dans le bon temps, où elles avaient un succès imman-

quable? Prétendre que j'ai fait une dénonciation à laquelle on sait fort bien que je n'ai pas pensé, ce n'est pas bien; en faire une très-réelle contre moi, cela n'a jamais été bien; et l'on devrait savoir, du moins, que cela n'est plus bien.

Mais revenons à des objets plus gais. D'Hypacie et de Socrate, vous passez à madame de Montmorency, et vous me dites, sans autre transition et sans autre forme de procès : « Vous n'ai- « mez point madame de Montmorency; cela ne m'étonne point... « Vous faites de moi l'éloge le plus flatteur, et dont je vous « remercie sincèrement, quand vous dites qu'elle est mon in- « terprète, etc. » Vous me remerciez sincèrement, madame : en vérité, il n'y a pas de quoi! J'aurais sur la conscience cette reconnaissance que je ne mérite pas, et je vais transcrire le passage sur lequel vous me faites tant de remercîments; on verra si vous m'en devez : « Elle (c'est de vous, madame, qu'il « s'agit), elle veut, de plus, nous faire croire qu'il y avait à « la cour de Louis XIV une femme qui pensait absolument « comme elle; car elle la donne toujours pour garant de ses « réflexions, de ses sentiments, de ses jugements, de ses pré- « ventions et de ses haines : cette femme, c'est madame de « Montmorency, qui, si elle revenait au monde, serait un peu « étonnée d'avoir madame Gacon-Dufour pour interprète et « pour historien de ses plus secrètes pensées, de ses affections « pour ceux-ci, de ses *brouilles* avec ceux-là. » C'est maintenant à vous, madame, à juger si je n'aime point madame de Montmorency, et si je vous ai fait là un bien beau compliment. Cependant, je l'avoue, je vous ai rendu, par ce paragraphe, un petit service; je vous ai appris que *brouilles* était un terme trivial et de mauvaise compagnie; et actuellement je vois avec plaisir que vous dites toujours *brouillerie*.

Je ne puis m'empêcher de faire connaître la manière adroite avec laquelle madame Gacon-Dufour a enchâssé l'éloge de Pascal dans cette querelle, où il n'avait que faire : « Vous finis- « sez, me dit-elle, votre *libelle atroce* contre moi, en disant : « Je conclus de tout cela que si madame Gacon-Dufour veut

« absolument travailler pour nous, elle doit se contenter de « nous donner ses petites recettes économiques..... ; car, dro- « gue pour drogue, j'aime encore mieux ses ratafia que ses li- « vres. » Et elle ajoute : « C'est sans doute pour imiter Pas- « cal qui, par humilité, ne parlait jamais de lui qu'au pluriel, « que vous employez le pronom *nous.* » Voilà une bien belle réflexion ! Il me semble pourtant qu'en disant *drogue pour drogue, j'aime mieux*, etc., je n'ai pas employé le pronom *nous ;* et dans les autres endroits où je l'ai employé, il était difficile d'en mettre un autre. Quoi qu'il en soit, madame Gacon-Dufour continue, et s'écrie : « C'était un grand homme « que Pascal, monsieur ! » Sganarelle en dit autant d'Aristote, et dans les mêmes termes, et aussi à propos. Madame Gacon-Dufour loue surtout Pascal de n'avoir pas démontré l'existence de Dieu et les vérités de la religion chrétienne (soit dit sans dénonciation). Enfin, s'apercevant qu'elle s'éloigne de son sujet, elle y revient ainsi : « En m'occupant de Pascal, dont vous « m'avez rappelé l'idée par votre pronom *nous*, je n'ai point « oublié, etc. » Ainsi, madame Gacon-Dufour ne peut pas voir le pronom *nous* sans se rappeler Pascal : elle se le rappellera souvent. C'est sans doute quelque effet de mnémonique; et M. de Feinaigle aura attaché l'idée de Pascal au pronom *nous*, ce qui vaut autant que de l'attacher à un canard ou à un poêlon.

J'ai observé que madame Gacon-Dufour, pour défendre les intérêts de ces illustres personnages qui, assurément, n'étaient pas compromis, oubliait un peu trop les siens et ceux de son livre. Elle ne les oublie cependant pas tout à fait; mais elle a un moyen fort expéditif d'excuser ses fautes : elle les rejette sur son imprimeur. Madame Gacon-Dufour a là un cruel imprimeur, et qui lui joue de bien mauvais tours, et en grand nombre. En voici un. Par exemple, on lit, tome Ier, page 85, dans un terrible morceau contre le Père Joseph, cette phrase : « Ce fut aussi ce moine impie qui conseilla d'ériger la commis- « sion pour juger Urbain Grandier, et *celle qui jugea Enguer-*

« *rand de Marigny.* » L'anachronisme est un peu fort : Marigny avait été pendu trois cents ans avant cette époque. Mais c'est l'imprimeur qui a tort ; il devait, après ces mots, et *celle qui jugea Enguerrand de Marigny*, ajouter ceux-ci : *fut également sollicitée par un moine.* Je suis trop poli pour ne pas croire tout ce que veut madame Gacon-Dufour ; mais des gens plus difficiles lui feront trois objections terribles : ils lui demanderont d'abord quel est ce moine qui sollicita la commission par laquelle fut jugé Marigny ? Les historiens nomment le comte de Valois, qui n'était pas moine. Ils objecteront ensuite qu'il s'agit, dans cet endroit de son livre, d'une diatribe contre le Père Joseph en particulier, et non contre les moines en général, et que tout ce qu'on dirait de tous les moines du monde ne prouve rien contre le Père Joseph. Enfin, ils objecteront la phrase qui suit celle qui, selon madame Gacon-Dufour, a été tronquée par son imprimeur. Voici cette phrase : « L'on faisait la comparaison de *ces commissions* avec *la chambre des poisons* (1), et l'on ne trouvait point extraordinaire que Louis XIV se comportât *comme son père.* » C'était donc *son père* qui avait institué *ces commissions*, c'est-à-dire celles qui jugèrent Urbain Grandier et Enguerrand de Marigny. Il faut avouer que ces arguments paraissent démonstratifs en faveur de l'imprimeur et contre l'auteur : la *belle Hypacie* elle-même n'aurait pas mieux démontré dans sa chaire de mathématiques un théorème de géométrie.

Madame Gacon-Dufour veut absolument que j'aille à la Monnaie, apprendre de M. Sage à faire du vin, et même de l'eau-de-vie, avec du pampre haché ; j'en suis bien fâché, mais je n'irai pas. Elle appelle à chaque instant madame de Maintenon *mon héroïne* : cela n'est pas exact ; mais cela m'est égal. Elle veut me donner comme apologiste de la révocation de l'édit de

(1) Chambre ardente, érigée sous Louis XIV pour juger des crimes d'empoisonnement. C'est ce que madame Gacon-Dufour appelle *chambre des poisons.*

Nantes; cela ne m'est pas aussi indifférent : j'ai répété plusieurs fois, et certainement toujours avec l'accent de la vérité, que je n'aimais ni les proscriptions politiques, ni les proscriptions philosophiques, ni les proscriptions religieuses, ni les proscriptions anciennes, ni les proscriptions modernes; mais je me suis plaint de trouver trop d'écrivains qui ne s'élevaient jamais que contre les proscriptions anciennes et religieuses. Après avoir fait un tableau pathétique de celles de la révocation, elle s'écrie : « Que vous faut-il de plus, monsieur, pour « exciter votre *sensibilité?* » Eh! mon Dieu, madame, il n'y en a que trop; et voilà pourquoi j'ai été extrêmement sensible à des excès plus cruels encore dont nous avons été les témoins!

Mais, encore un coup, tout cela est bien triste : revenons aux gaietés, dans lesquelles madame Gacon-Dufour excelle; j'ai réservé la meilleure pour la dernière. Madame Gacon croit, ou fait semblant de croire que, si j'ai trouvé son livre mauvais, c'est parce que l'Athénée manqua, il y a environ trois ans, à ses engagements envers moi. « Pourquoi, dit-elle, pourquoi vous « en prendre à moi, si, *pour certaine personne,* l'Athénée est, « comme l'honneur, *une île escarpée et sans bords*, etc., s'il « rappelle à votre souvenir quelque événement désagréable et « *humiliant* qui vous *obsède sans cesse? Vous souffrez beau- « coup, je n'en doute point.* » Véritablement, en voyant ce sérieux-là on est bien tenté de perdre le sien. Eh non! madame, calmez votre *sensibilité,* je ne souffre point, et surtout je ne suis point *humilié* de ce que l'Athénée redouta assez mes critiques pour aimer mieux se donner en spectacle que de les attendre et d'y répondre dans le même journal où je lui offrais d'insérer ses réponses. Mais vous continuez sur un ton plus tragique encore : « Vous ne guérirez point votre mal, di- « tes-vous; je juge, par les symptômes qui se manifestent en « vous, qu'il est incurable; le fantôme est dans votre cœur, il « vous suivra partout. » On frémit; mais enfin madame Gacon-Dufour se déride, et voici un tableau grotesque : « Il s'est « tellement identifié avec votre individu, que si j'étais chargée

« de vous peindre, je le ferais..... en vous représentant *fuyant* « *au grand galop sur un cheval fougueux*, n'emportant de « tous vos bagages que vos chers et très-pesants libelles contre « les membres de l'Athénée et autres, et en gravant au bas de « votre image ce vers parodié de Boileau :

« L'Athénée est en croupe et galope avec lui. »

Cela est vraiment délicieux ! Mais pour compléter ce joli tableau, il faut que madame Gacon-Dufour, qui ne m'a pas certainement moins humilié que l'Athénée, *monte aussi en croupe avec lui sur mon cheval fougueux*. Le bel équipage et le beau groupe que cela formera !

Je dois, en finissant, déclarer que je n'ai aucun droit aux remerciements que m'adresse madame Gacon-Dufour au commencement de sa lettre : « C'est fort bien fait à vous, me dit-« elle, de m'avoir envoyé ou fait envoyer, à ma maison de « campagne, à Brie-sur-Hyères, le *Journal de l'Empire*, du « 31 janvier, dans lequel vous avez écrit *contre moi* et mon « ouvrage. » Je suis enchanté de savoir que madame Gacon-Dufour a une maison de campagne à Brie-sur-Hyères, je l'ignorais : c'est sans doute un fait connu de tout Paris ; mais il s'ensuit que tout le monde, à Paris, a pu lui envoyer ce journal, excepté moi. Je ne lui enverrai pas davantage celui du 13 mars : si donc elle le reçoit, je la prie de vouloir bien ne pas s'en prendre à moi, ni m'en remercier.

INSTITUT.

DISCOURS PRONONCÉ A L'ACADÉMIE FRANÇAISE LE 15 VENTÔSE AN XIII, POUR LA RÉCEPTION DE M. DE LACRETELLE.

Parmi les nombreux discours académiques que nous possédons, il en est quelques-uns qui, par l'utilité de l'objet, la

profondeur des idées et l'agrément du style, s'élèvent au-dessus de l'ordre commun des productions de ce genre, et peuvent être regardés comme d'excellents ouvrages; mais ils sont rares, et le public, qui n'a pas le droit de fonder ses espérances sur des choses extraordinaires et des merveilles, et qui a la justice de ne compter que sur ce qu'il a le droit d'attendre, n'espère trouver dans le discours de réception d'un nouvel académicien qu'un langage pur et correct, un style élégant et harmonieux, des idées justes exprimées avec noblesse, et surtout avec clarté : voilà tout ce qu'il exige, voilà tout ce qu'il attend. M. de Lacretelle a trompé des prétentions aussi justes, des espérances aussi bornées.

Si cet espoir était d'autant plus légitime qu'il était calculé sur une base assez sûre, et d'après un grand nombre de probabilités, c'est-à-dire d'après la grande majorité des discours académiques, que sera-ce d'une autre espérance bien mieux fondée encore, puisqu'elle l'était sur l'universalité absolue de ces discours? En effet, jusqu'ici tous les récipiendaires, sans aucune exception, avaient fait un éloge franc et loyal de leurs prédécesseurs; ils avaient insisté avec une sorte de complaisance, et quelquefois même d'exagération louable en cette occasion, sur ce qu'il y avait de bon dans leurs ouvrages; ils avaient dissimulé, ou même excusé ce qu'on y trouvait de faible et de répréhensible; ils avaient oublié les défauts personnels de leurs prédécesseurs pour ne s'occuper que de leurs bonnes qualités. On n'attendait point d'un homme qui, succédant à un académicien, profitait pour ainsi dire de sa dépouille littéraire, une justice sévère et impartiale. L'usage, la convenance, toutes les bienséances sociales semblent exiger que, parlant d'un homme dont la perte est encore récente, d'un homme que l'on remplace, parlant au milieu de ses anciens confrères dont la plupart furent sans doute ses amis, on témoigne à sa mémoire une justice bienveillante, une sorte de culte religieux. Le public s'attendait à lire l'expression de ces sentiments dans

le discours du successeur de M. de La Harpe ; M. de Lacretelle a encore trompé cet espoir.

Enfin il est naturel de présumer d'autant mieux d'un ouvrage, qu'il a été médité plus à loisir, et que l'auteur ne peut donner pour excuse des défauts qu'il y aurait laissé subsister la rapidité du travail. Or, deux ans se sont écoulés entre la nomination de M. de Lacretelle et sa réception ; un mois entre sa réception et l'impression de son discours, de sorte qu'après avoir désespéré de l'entendre, on a presque désespéré de le voir imprimer. Que de temps pour le travailler, le polir, le corriger ! Que ne devait-on pas attendre de tant de soins, de travail, de réflexions ! M. de Lacretelle a encore trompé tant d'espoir, et son discours n'en est pas meilleur pour avoir été si longtemps attendu.

Le commencement de ce discours est une sorte de lieu commun sur les révolutions, dans lequel M. de Lacretelle, après avoir pesé leurs avantages et leurs inconvénients, semble croire que la révolution française a été utile aux sciences, aux arts, à l'Académie. Après avoir pris le parti du Louvre contre les rois, « il reçut, dit-il, les académies à leur naissance, mais « successivement, et comme quatre empires qui *se posaient* à « côté l'un de l'autre, sans avoir déterminé ni ce qui pouvait « les unir ni ce qui pouvait les séparer ; ils forment aujourd'hui « une auguste fédération..... Chacune des académies s'a- « grandit et se perfectionne par l'Institut qui les rassemble. » C'est au temps à déterminer ce que ces *quatre empires* peuvent gagner à s'être fondus dans un seul ; mais je ferai observer à M. de Lacretelle que lorsqu'ils *se posaient à côté les uns des autres,* on connaissait parfaitement leur ligne de démarcation et leurs rapports ; c'étaient des empires qui avaient aussi leurs *limites naturelles*, et on n'avait pas attendu M. de Lacretelle pour les assigner.

« La destination de l'Académie, continue l'orateur, s'était « perdue dans son origine même ; elle s'est reproduite dans le « génie du second fondateur, et cela seul atteste qu'elle est

« une acquisition éternelle. Attendons cette pensée de Bona-
« parte, à l'organisation savante et libérale que lui doit
« l'empereur des Français; attendons la fructification de ce
« germe qui renferme peut-être une des gloires du dix-neu-
« vième siècle. » J'ai fait de pénibles efforts pour entendre cette phrase; mais ils ont été bien inutiles.

Après cet exorde lourd, diffus, incohérent, mal pensé et mal écrit, M. de Lacretelle arrive à ce qu'il appelle l'éloge de La Harpe; et, selon l'usage, il a trop de choses à dire, et trop peu de temps pour les dire, trop de matière et pas assez d'espace; mais *une vue est venue à son secours*, et cette vue *concilie tout :* elle consiste à *esquisser ici M. de La Harpe*, et à *le reprendre* une autre fois *tout entier*, à l'exemple de *ces illustres capitaines qui, ne pouvant dans une attaque accomplir leur combinaison guerrière, divisent la bataille pour doubler la victoire.* M. de Lacretelle a donc aussi divisé son éloge qu'il compare très-naïvement à *une attaque*, afin de doubler sa victoire; mais s'il faut juger de la seconde par la première, sa *combinaison guerrière* sera fort mal *accomplie*, et ne le fera point mettre au rang des *illustres capitaines.*

En attendant que M. de La Harpe soit *repris tout entier*, on nous le présente dans *son esquisse*, comme écrivant *sous la gloire* de Voltaire, Montesquieu, Rousseau, *de ces quatre hommes qui mirent à distance tout leur siècle;* mais il n'eut rien de commun avec *ces quatre hommes.* C'est avec Lamothe qu'il a un grand rapport. On a raison de dire qu'on ne se connaît pas soi-même; car assurément La Harpe ne se doutait guère de ce rapport.

Après avoir porté, sur les divers ouvrages de M. de La Harpe, des jugements quelquefois vrais, souvent faux, et toujours mal exprimés; après nous avoir dit élégamment que *dans un grand nombre de moindres poëmes* composés par cet illustre académicien, *plusieurs se détachent pour être relus*, M. de Lacretelle s'écrie : Qui est-ce qui voudrait maintenant le retrancher de la liste des bons écrivains? A quelle époque

l'Académie n'aurait-elle pas dû l'adopter, et *s'orner de son nom?* Ne dirait-on pas qu'on a pu faire quelques reproches à l'Académie sur cette adoption? N'y a-t-il pas une sorte d'indiscrétion maladroite à le supposer, au moment où M. de Lacretelle lui-même est adopté? Enfin était-ce à un homme qui n'est connu dans la république des lettres que par des ouvrages qu'on ne connaît pas, à élever une pareille question sur un écrivain aussi distingué que La Harpe?

Jusqu'ici le *Cours de Littérature* n'a point été apprécié par M. de Lacretelle; c'est sans doute pour ce grand ouvrage qu'il a réservé ses plus beaux éloges. Il commence par en prodiguer de très-emphatiques au Lycée, père de l'Athénée; il insinue même que c'est pour avoir fréquenté ce lycée que les femmes ont montré tant de courage pendant la révolution. (Il y a de singuliers rapprochements dans la tête de M. de Lacretelle !) Quant au *Cours de Littérature,* ce qui fait qu'on *s'y attache,* « c'est ce continuel étonnement de voir l'auteur défaillir quel- « quefois aux plus beaux sujets, et croire toujours avoir suffi « à tout. Nulle vue propre à tout rassembler, tout éclairer, « à le soutenir, à le guider, ne domine dans cet ouvrage. Nulle « proportion dans les parties. Quelquefois l'écrivain monte à « toute la hauteur d'un grand sujet; d'autres fois on croirait « qu'il ne pouvait même toucher à telle autre; il n'est plus « qu'un impitoyable censeur, etc. » Je dois observer que tout cela est entremêlé de quelques éloges que j'ai passés; mais d'abord il sont rares, et puis n'est-il pas singulier de donner d'aussi graves défauts, comme formant au moins une partie de ce qui *attache* à un ouvrage?

Il y a pourtant quelque chose de ce Cours que M. Lacretelle admire sincèrement, c'est *la belle discussion de nos trois grands tragiques;* mais il a une plaisante manière d'exprimer son admiration : « M. de La Harpe, dit-il, n'entre « point dans cette carrière avec un système sur l'art; il n'en « cherche pas un qui devienne le résultat de ces belles pro « ductions... Il n'a pas même une méthode pour ces mor-

« ceaux du même genre qui se répètent sur trente sujets ; il « se confie à l'inspiration, et il va mieux *pour* elle. » M. de Lacretelle veut dire *par* elle. Mais à qui persuadera-t-il que M. de La Harpe ait écrit un des plus excellents morceaux de critique sur les plus belles productions de l'art, sans un *système sur l'art,* sans aucune *méthode?* J'opposerai au récipiendaire le président de l'Académie. « M. de La Harpe traite-« t-il de la tragédie moderne, dit M. Morellet ; c'est avec une « profondeur qu'aucun critique ne me semble avoir eue avant « lui : on le voit observant avec sagacité si le sujet est bien « choisi, le plan bien conçu, les situations intéressantes et « vraisemblables, les caractères conformes à la nature... On « admire la manière dont il embrasse tout l'ensemble d'un « ouvrage dramatique. » Je demande à M. de Lacretelle s'il ne voit pas là un système sur l'art, un ordre, une méthode, et s'il y reconnaît cette *uniformité de désordre* dont il prétend louer M. de La Harpe?

« Les mauvais ouvrages, dit très-sensément M. de Lacre-« telle, sont au-dessous de l'honneur et du service de la cri-« tique. » C'est une leçon qu'il me donne, dont je le remercie et dont je veux profiter ; je ne puis cependant m'empêcher de *critiquer* encore une de ses assertions : il prétend que tout ce qu'a écrit M. de La Harpe depuis la révolution, n'a *rien fait pour sa gloire.* On sent à quel système et à quels principes tient un pareil langage ; mais on n'a pas encore oublié que le style de M. de La Harpe acquit une nouvelle vigueur lorsqu'il fut animé par de nouvelles idées ; que cet écrivain, qui jusque-là n'avait été que correct et harmonieux, est devenu éloquent, que peut-être même il est devenu poëte.

Il est impossible de parler du discours d'un académicien, sans dire un mot de son style ; je n'en connais pas de plus sec, de plus dur, de plus rocailleux que celui de M. de Lacretelle ; j'ignore si ses oreilles sont sensibles à la musique ; mais elles ne le sont guère à l'harmonie du langage. La longueur de cet article ne me permet que de citer une phrase à l'appui de cette

critique. Un écrivain est original, selon M. de Lacretelle, « par « cela même qu'il tire de lui seul de ces choses où chacun se « retrouve, ou que chacun veut s'approprier; de ces choses « qui nous font voir et près et loin de nous. » Comme cela est clair! comme cela est oratoire! comme cela est harmonieux! jamais on ne vit tant de monosyllables entassés; et l'orateur, entraîné par le charme du discours, continue ainsi : « *En vé-« rité,* je regrette de ne pouvoir *quitter* ces traits d'une louange « toujours un peu vague, pour faire valoir mon auteur par lui « seul. » Je ne crois pas que M. de Lacretelle lui-même ait senti toute la beauté de cet *en vérité!*

La réponse du président, M. Morellet, a de la dignité, du sens et de la justesse. L'orateur a moins prolixement et mieux apprécié La Harpe. Le philosophe et l'ami des philosophes n'a pu s'empêcher de laisser échapper quelques plaintes sur un transfuge de la philosophie; mais ces plaintes ont été modérées et dignes d'un homme qui, s'il n'a pas eu l'esprit assez droit pour rejeter de faux principes, a eu l'âme assez noble pour en désavouer hautement, et même en combattre courageusement les funestes conséquences.

SÉANCE PUBLIQUE

DE LA CLASSE DE LA LANGUE FRANÇAISE ET DE LA LITTÉRATURE, POUR LA RÉCEPTION DE MM. LEMERCIER ET DESAINTANGE.

I.

On remarqua, comme une innovation, il y a environ trois ans, la réception de trois académiciens dans une même séance. Hier on en a reçu deux : c'est donc une nouvelle coutume qui veut s'accréditer, et tourner, pour ainsi dire, en usage. Je trouve qu'on fit très-bien, il y a trois ans, qu'on a

très-bien fait hier ; mais, en général, et en supposant des temps plus heureux, l'ancienne méthode était meilleure. L'Académie devrait montrer la grande importance et le vif intérêt qu'elle attache à ses séances publiques, où, se renouvelant en partie, elle répare ses pertes. C'est alors surtout qu'elle fait sentir son existence, et même à certaines époques, c'est alors seulement qu'elle la fait sentir ; mais ne diminue-t-elle pas elle-même l'éclat et la pompe de ces jours solennels en cumulant ainsi plusieurs réceptions dans une même séance ? Ne semble-t-elle pas les regarder elle-même comme des corvées, dont elle veut vite se débarrasser ? N'affaiblit-elle pas surtout le triomphe des nouveaux académiciens, dont aucun, par cette nouvelle méthode, n'est seul le héros du jour, et n'inspire, par conséquent au public un intérêt bien vif, puisqu'il est divisé ? Et le public lui-même doit-il s'en applaudir ? Il semble au premier coup d'œil qu'il y gagne quelque chose : il a moins de ces jours de réception qui ne sont pas toujours pour lui des jours de plaisir et de fête, mais il est libre d'y aller ou de n'y aller pas, et quand il a la fantaisie d'y venir, il voudrait bien n'avoir pas à essuyer quatre ou cinq discours. Obligé de se rendre une heure avant le commencement de la séance, pour être commodément placé, il consume, pour attendre les orateurs, une patience que souvent il faudrait conserver tout entière pour les entendre.

Mais c'est le critique que cette cumulation de réceptions et de harangues fatigue le plus : obligé de soutenir son attention pendant la durée de quatre discours qui ne la commandent pas ; obligé de resserrer l'analyse de ces quatre discours dans quelques colonnes étroites de journal, il éprouve plus d'un embarras ; à une difficulté en succède une autre. Malgré tous mes efforts, j'ai mal vaincu la première, je l'avoue ; je me tirerai mal de la seconde, j'en suis persuadé. Pour la diminuer du moins autant qu'il est possible, je passerai rapidement pardessus ces formules obligées et banales de modestie et de compliments par lesquelles l'orateur a reçu célèbre l'insigne hon-

neur d'avoir été nommé, lui indigne, par tant de grands hommes, et admis au sein d'une si florissante académie. M. Lemercier ne s'en est tiré ni mieux ni plus mal qu'un autre; il a appelé à son secours un lieu commun sur le blâme et la louange, qui sont, a-t-il dit, aux âmes nobles et élevées, ce qu'aux âmes viles et grossières sont les châtiments corporels et les récompenses pécuniaires. De là, M. Lemercier a assez brusquement passé à l'éloge du cardinal de Richelieu, et je lui sais gré d'avoir renouvelé cet usage au sein de l'Académie, qui, depuis longtemps, avait eu le tort de le laisser perdre. Peut-être ne faut-il pas en faire une obligation rigoureuse: ce qui est obligé ne se fait pas ordinairement très-bien; la répétition des mêmes formules ennuie, et le public reçoit moins bien ce qu'il connaît d'avance et attend avec certitude; mais il est convenable que de-temps en temps les récipiendaires paient un tribut volontaire à la mémoire du fondateur de l'Académie, et acquittent ainsi, au nom du corps où ils sont reçus, la plus légitime et la plus noble de toutes les dettes, celle de la reconnaissance. M. Lemercier en a donné l'exemple: l'exemple est bon, l'intention était bonne, et je dois l'en louer, quoique l'éloge du cardinal fût un peu froid et mesquin.

M. Lemercier réservait toute l'explosion de sa chaleur et toutes les richesses de son éloquence pour louer M. Naigeon, son prédécesseur. Comme il commençait et continuait assez longtemps cet éloge sans nommer ce prédécesseur, on ne pouvait deviner de qui il voulait parler; on avait oublié ou la mort ou le nom de M. Naigeon, et de tous côtés on demandait dans la salle, à qui succède M. Lemercier? La même question s'est renouvelée lorsque M. Desaintange, successeur de M. Domergue, a paru à la tribune: tant ce public inconstant et léger oublie vite les grands hommes qu'il perd, et paraît par là même disposé à oublier les grands hommes qu'il recouvre! J'espère néanmoins que la partie du public qui était là n'oubliera de longtemps les longs et magnifiques éloges que M. Lemercier a donnés à M. Naigeon. Pour ne rien omettre, il a loué sa vaste

mémoire et sa vaste lecture; il l'a appelé un *vocabulaire ambulant*, un *abrégé vivant* de toutes les bibliothèques : images (surtout la première) moins nobles que grotesques. Il a loué M. Naigeon d'avoir fait magnifiquement relier et dorer les livres de sa bibliothèque, comme s'il avait voulu témoigner par là, a dit à peu près l'orateur, que l'érudition et la science étaient son seul culte, et ses livres ses seules idoles ou les seules divinités qu'il voulût orner et parer; enfin, il a prétendu le venger du nom de *bibliomane* que lui avait donné l'*envie*, dit M. Lemercier, selon son usage constant de flétrir par des qualifications bizarres des qualités honorables. Tout le monde sait, au reste, que M. Naigeon avait de beaux livres et de belles éditions pour les vendre; qu'il a ainsi vendu trois ou quatre fois sa bibliothèque; qu'il y a gagné beaucoup d'argent : c'est assurément un commerce très-permis; mais ce n'est pas un sujet d'éloge, ce n'est point surtout un titre académique.

Ce ne peut en être un non plus pour l'Académie française d'avoir beaucoup de mémoire et d'avoir beaucoup lu, surtout lorsqu'on manque d'imagination; et M. Lemercier a commencé par refuser ce don heureux et brillant à M. Naigeon. Je croyais d'abord que M. Lemercier ne s'étendait sur ces minuties que par l'impossibilité où il se trouvait de donner à son prédécesseur des éloges plus solides; je louais alors sa bonne foi; je le plaignais d'avoir à traiter un sujet si ingrat et si stérile; mais je me suis bientôt aperçu que M. Lemercier regardait au contraire ce sujet comme très-riche et très-fécond, et qu'il voulait réellement nous persuader que M. Naigeon était un homme d'un mérite rare et distingué. Bientôt il a parlé de l'Encyclopédie et des encyclopédistes. Jusque-là, simple dans son discours, et quelquefois même au-dessous de la simplicité, il a alors recherché l'effet et les ornements au delà de ce que le bon goût semble le permettre : ses idées se sont alambiquées et sont devenues obscures; ses expressions, pleines de recherche et de prétention; ses phrases, pénibles; son style tendu.

Au milieu de tout cela on a vu jaillir quelques éclairs, quelques traits de lumières, quelques idées fortes, neuves, bien exprimées, que le public a applaudies par justice, comme par bonté il en a applaudi bon nombre qui ne le méritaient guère.

Il a d'abord fallu caractériser l'Encyclopédie, et l'orateur nous l'a présentée sous l'image d'un arbre immense dont les pieds pénètrent jusqu'au centre de la terre et dans les secrets de la minéralogie et de la géologie, et dont la tête et les branches s'élèvent jusqu'aux cieux, séjour de la lumière, objet de l'astronomie. Je donne cette phrase comme un échantillon de celles de M. Lemercier, et du ton qu'il n'a presque plus quitté. Il avait dit auparavant que l'Encyclopédie serait irréprochable, si elle ne contenait d'autres sciences, ou n'avait d'autres objets que l *histoire* et la *morale, puisque les faits de l'histoire restent toujours les mêmes, et que les principes de la morale sont éternels.* Mais, a-t-il ajouté, l'Encyclopédie a aussi pour objets les sciences physiques et exactes. Ces sciences étaient encore imparfaites vers le milieu du dix-huitième siècle : il était réservé aux savants de nos jours, aux membres illustres de la première classe de l'Institut, de leur faire prendre le sublime essor qu'elles ont pris, et de les conduire au point de perfection qu'elles ont atteint. C'était évidemment dans l'intention d'amener ce compliment pour les membres de l'Institut que M. Lemercier avait dit ce qui précède; mais en vérité, il est difficile d'asseoir un compliment sur un fondement plus ruineux. Quoi! parce que les principes de la morale sont éternels, si l'Encyclopédie se bornait à traiter de la morale, elle serait irréprochable? Mais si ces principes éternels y sont méconnus ou méprisés? Et M. Lemercier reconnaît dans la suite de son discours qu'ils ont été outragés par M. Naigeon dans cette même Encyclopédie! Que devient donc son raisonnement? Et ce qu'il a dit de l'histoire est-il plus solide? Je l'avoue, cet endroit de son discours m'a paru si singulier, si extraordinaire, et il faut bien qu'il me pardonne si je me sers de l'expression juste, si absurde, que je me demande quelque-

fois : M. Lemercier a-t-il bien dit cela ? Mais comment me refuser à le croire? Je l'ai entendu ; M. Lemercier crie bien haut, et je ne suis pas sourd : si toutefois je me suis trompé, je prie M. Lemercier de m'en avertir, et j'en serai bien charmé.

Quittant l'Encyclopédie, je ne sais pourquoi, puisqu'il devait y revenir ensuite bien longuement, M. Lemercier a passé, par je ne sais encore quelle imperceptible transition, à un portrait de Montaigne, dont à la vérité M. Naigeon a donné une édition bien mauvaise et bien méprisée. Ce portait est plein de traits fins et spirituels, quoiqu'un peu quintessenciés; il est un peu long pour la place qu'il devait occuper dans ce discours; mais il est brillant, il a fait effet : *purpureus pannus*. Au portrait de Montaigne a succédé celui de La Fontaine qui, selon l'orateur, prêta une langue à tous les sujets de l'homme, souverain des animaux, afin de censurer et de railler cet *animal souverain*. Ce sont là de ces petites phrases qui sont toujours applaudies au delà de leur mérite par des auditeurs bénévoles. M. Lemercier est revenu à l'Encyclopédie par l'éloge de Bacon, qu'il a fort maltraité comme homme d'État, mais fort loué comme philosophe; et enfin il a plus particulièrement parlé de la part que M. Naigeon a prise à cet ouvrage : on sait qu'il l'a enrichi d'une *Histoire de la Philosophie ancienne et moderne*, espèce de gros libelle où respirent le fanatisme de l'athéisme et une haine furieuse contre toute religion; le tout assaisonné de beaucoup d'idées ou même de principes cyniques, et de quelques phrases atroces et dignes d'un cannibale. A Dieu ne plaise que M. Lemercier ait loué tout cela ! il l'a blâmé, au contraire, mais trop faiblement, mais pas avec assez d'indignation, mais avec trop de restrictions; il a trop entortillé sa pensée, trop obscurci sa métaphysique, trop distingué les *vérités secrètes* qu'il faut garder dans son cœur de celles qu'il est permis de publier ; il a mal à propos fait des antithèses entre les *prêtres de la nature* et les *prêtres de la religion*, et trop voulu excuser le *fanatisme de l'athée* par les *intolérances sacerdo-*

tales. A cette époque, il n'y avait de vrai que le *fanatisme* d'incrédulité, nullement l'intolérance religieuse. Il m'a semblé qu'il y avait beaucoup d'autres choses déplacées ou répréhensibles dans cet endroit de son discours; mais il faut en attendre l'impression : dans des matières aussi scabreuses, ce n'est pas sur ouï-dire que la critique peut hasarder ses réflexions et ses censures. Au reste, M. Lemercier nous a dit que si M. Naigeon n'avait pas cru à l'immortalité de l'âme, il avait cru à l'immortalité du génie. Je ne sais s'il nous a donné cela pour une compensation, avouons du moins que cette opinion était de la part de M. Naigeon bien désintéressée.

Dans l'éloge de l'Empereur, l'orateur a principalement considéré les richesses que nos victoires avaient conquises pour les arts; il a peint *les dieux d'airain et les marbres vivants des héros* suivant le char du triomphateur; il les a même fait parler, et leur a fait tenir un discours tout entier : cela m'a paru un peu trop poétique.

Le défaut d'espace me force à renvoyer à un second article la suite de cette séance : j'ai encore à parler de trois autres discours : mais j'en dirai peu de chose. Je les ai, Dieu merci, à peu près tous oubliés; et si le lecteur effrayé trouvait que je n'ai encore que trop de mémoire, je lui dirais pour le rassurer, que d'ici à demain j'espère bien en oublier encore davantage.

—

II.

La pompe et l'éclat que M. Lemercier avait voulu donner à son discours, les ornements ambitieux dont il l'avait surchargé, n'ont pas peu contribué à faire trouver la réponse du président extrêmement simple, peut-être un peu trop simple; je crois même que, quand nous n'aurions pas été frappés du luxe du récipiendaire, nous aurions remarqué la disette du président. Louons du moins le fond de son discours, si la

forme ne nous en a pas paru assez académique. M. Merlin a bien plus franchement que M. Lemercier condamné les ouvrages et les doctrines de M. Naigeon ; il a ouvertement déclaré que ces opinions n'étaient pas moins antisociales qu'antireligieuses; il s'est beaucoup moins étendu sur l'éloge de cet obscur encyclopédiste : un sentiment de bienséance lui a dicté quelques phrases polies pour la mémoire d'un homme qu'il fallait bien louer un peu à l'Académie, puisqu'il avait été académicien , et qu'il était mort; mais qu'il fallait louer bien sobrement, puisque sans talent, sans esprit, sans *imagination*, il avait fait le plus détestable usage de quelques connaissances acquises à force de *mémoire* et de *lecture*.

Passant de l'éloge du prédécesseur de M. Lemercier à celui de M. Lemercier lui-même, M. Merlin s'est complaisamment étendu sur le mérite de la tragédie d'*Agamemnon :* cela devait être ainsi; c'est le plus beau titre du récipiendaire, c'est son seul titre académique. Il était même fort embarrassant de parler des autres ouvrages de M. Lemercier; le président s'est tiré de cet embarras par la meilleure méthode, par celle de la vérité, dite aussi franchement qu'il est possible de la dire à un homme en face et au milieu de son triomphe : *Vous avez*, lui a-t-il dit, *moins bien réussi dans Ophis*. Cette formule m'a d'abord effrayé pour M. Lemercier ; le président, me suis-je dit, va-t-il, parcourant tous les ouvrages du même auteur, la répéter à chacun d'eux ? la liste sera longue : mais M. Merlin, convaincu sans doute qu'elle serait très-mortifiante pour le récipiendaire, et très-ennuyeuse pour les spectateurs , la lui a épargnée ainsi qu'à nous. Il l'a loué avec beaucoup de raison d'avoir abandonné le culte de Melpomène, et avec beaucoup de politesse d'être revenu à celui de Thalie et à la peinture dramatique de nos mœurs, de nos travers, de nos ridicules. Vous nous avez donné, lui a-t-il dit, successivement *Pinto, Plaute ou la Vieille Comédie, Christophe-Colomb ;* et passant à l'analyse de ces trois ouvrages, il a loué *Pinto* sous le rapport moral seulement; *Plaute*, comme l'ouvrage d'un

homme d'esprit ; mais il n'a point fait grâce à Christophe-Colomb. Il a vivement reproché à l'auteur d'avoir ouvertement violé dans cette pièce deux règles, lui a-t-il dit, qu'il avait déjà fort outragées dans ses pièces précédentes. Ici M. Merlin a longuement établi la nécessité de ces règles, qui n'avaient été imaginées ni par Aristote ni par Horace, mais qui étaient dictées par la nature, dont Boileau n'avait été que l'interprète, lorsqu'il avait dit :

Qu'en un lieu, qu'en un jour, un seul fait accompli,
Tienne jusqu'à la fin le théâtre rempli.

Tout ce que M. Merlin a dit à ce sujet est assurément très-vrai, très-raisonnable ; mais cette raison n'était pas assez ornée, assez *assaisonnée*. Je crois qu'il ne fallait reproduire au sein de l'Académie de vieilles questions rebattues dans toutes les rhétoriques, et discuter de nouveau les règles éternelles du goût, que pour les appuyer par de nouveaux motifs, ce qui est difficile, ou les rajeunir par le charme de l'expression et l'agrément d'une élocution abondante et fleurie, ce qui est toujours possible au bon écrivain. On prétend qu'un provincial s'étant fait présenter dans la société de madame du Deffant, y avait beaucoup parlé de la pluie, du beau temps, de la grandeur démesurée de Paris, et autres sujets pareils de conversation; des personnes qui s'intéressaient au provincial, demandèrent à madame du Deffant ce qu'elle pensait de son esprit : « Mais, répondit-elle, tout ce qu'il dit est très-vrai. » On pourrait en dire autant du discours de M. Merlin.

Sachons-lui gré du moins de quelques vérités utiles et sévères qu'il est très-rare de dire en pareille circonstance, mais qu'il était très-essentiel de dire à M. Lemercier ; et n'oublions pas surtout qu'il lui a clairement insinué que l'Académie s'était décidée avec peine à l'admettre dans son sein, malgré l'estime qu'elle lui portait, parce qu'elle avait craint que le public ne la félicitât bien moins d'avoir reçu l'auteur d'*Agamemnon*, qu'il ne lui reprochât d'avoir reçu l'auteur de

Christophe-Colomb. Que devait cependant penser M. Lemercier en écoutant cette vive mercuriale, lui qui, dans son discours de réception, s'est montré si ennemi de la critique, a tant déclamé contre les critiques, qui ne l'ont guère plus maltraité que le président lui-même au jour de son triomphe; lui qui a demandé assistance et protection contre eux à l'Académie; qui a tâché de l'émouvoir par des phrases pathétiques, la conjurant de défendre les grands hommes, lui disant que c'était à elle à protéger leur mémoire, à la venger des attaques de l'envie, etc. ? C'est là, il est vrai, un des ministères de l'Académie; il est seulement dommage que ces touchantes invocations lui aient été faites à l'occasion d'un éloge de M. Naigeon, et par M. Lemercier, homme d'esprit sans doute, mais écrivain bizarre, et dont à ce double titre les amis du goût ne peuvent ni dédaigner ni approuver les ouvrages.

Aux discours de MM. Lemercier et Merlin a succédé celui du second récipiendaire, M. Desaintange, qu'une traduction estimée des *Métamorphoses*, travail long, pénible et difficile sur un auteur classique, appelait depuis longtemps au fauteuil académique. M. Desaintange a prononcé d'une voix tremblante et affaiblie par de longues douleurs et une cruelle maladie, un discours convenable, purement et correctement écrit, et dans lequel, s'il y a peu à louer, il n'y a rien à reprendre; et je m'en applaudis, car si j'éprouve toujours une véritable peine à critiquer, cette tâche me paraîtrait doublement pénible dans une circonstance où la critique tomberait sur un homme déjà accablé sous le poids de la douleur, et qui nous a touchés, dès le commencement de son discours, par la peinture de ses maux : ils sont tels, a dit l'orateur, qu'ils m'empêchent de sentir toute l'étendue de mon bonheur, et je ne puis regarder la faveur que vient de me faire l'Académie, que comme un titre inscrit sur ma tombe, et une recommandation honorable pour ma famille.

C'était l'éloge d'un grammairien qui devait être le sujet du discours de M. Desaintange; il y a placé l'éloge de tous les

grammairiens, depuis Vaugelas jusqu'à M. Domergue ; cette liste est un peu longue; ce sujet est un peu sec ; l'orateur l'a semé de réflexions judicieuses sur la nature du langage, sur les grammaires particulières, sur la grammaire générale, *qui est la même pour toutes les langues, comme la logique est la même pour tous les hommes.* Il me semble avoir bien apprécié le mérite de nos grammairiens les plus célèbres, et a traité fort au long de celui de M. Domergue, dissimulant prudemment les systèmes et les ouvrages bizarres de ce grammairien, ainsi que les innovations risibles qu'il avait voulu introduire dans notre alphabet, dans notre orthographe, dans notre langue et dans notre poésie. M. Desaintange n'a pas également dissimulé la singulière institution d'un *jury grammatical*, dont M. Domergue s'était fait le président, et qui répondait à toutes les questions sur la grammaire, et résolvait tous les problèmes grammaticaux qui lui étaient adressés de Paris, des provinces et des pays étrangers. Mais ce que M. Desaintange n'a pas dit, c'est que les décisions de ce jury n'étaient point gratuites, et que ce zèle pour la grammaire n'était pas tout à fait pur et désintéressé : on payait non-seulement en raison de la question proposée, mais même, m'a-t-on assuré, en proportion du rang de la personne qui consultait. Le tarif variait d'après ces deux considérations : tant pour un participe, tant pour un adverbe; tant pour un baron allemand, tant pour un simple bourgmestre, etc.

C'est un grand écueil pour tout le monde de parler de soi, et il semblait que c'en était un plus grand encore pour M. Desaintange. Tout le monde l'attendait là, et tout le monde a été surpris : il a bien attrapé les malins et les mauvais plaisants ; il a parlé de lui fort peu et très-modestement. J'ai cinq cents témoins de ce que j'avance ici ; certainement, de toutes les Métamorphoses que nous devons à M. Desaintange, ce n'est pas la moins étonnante.

C'était M. Daru qui devait lui répondre, et, en son absence, son discours a été lu par M. François de Neufchâteau : « Nos

« prédécesseurs, a dit l'orateur, vous avaient désigné à notr
« choix en applaudissant à vos premiers travaux : c'était à nou
« qu'il était réservé d'en obtenir le fruit, et de vous en offri
« la récompense. » Le reste du discours de M. Daru a eu pou
objet l'éloge des utiles travaux du traducteur d'Ovide, et que
ques réflexions judicieuses et bien exprimées sur les traduc
tions en général, et sur les traductions en vers en particulie
On y a remarqué un bel éloge de la traduction des *Géorgique*
par M. Delille : éloge fait cent fois, mais que l'orateur a fait
sa manière, et qu'il n'était pas inutile de répéter, particulière
ment à M. Desaintange. Ce discours, qui a terminé la séanc
se faisait distinguer par la grâce des compliments, le tour sp
rituel des pensées, et une certaine urbanité qui s'acquiert da
les sociétés choisies et par l'usage du monde. Peut-être pour
rait-on y critiquer quelques traces de bel esprit et d'afféteri
comme, par exemple, l'antithèse entre les *roseaux* et les *lau
riers* qui l'a terminé, et qui ne m'a pas paru très-clair
Moins solide, mais moins sec que celui de M. Desaintange
moins brillant, moins nerveux, supposant moins d'efforts
de travail que celui de M. Lemercier, mais infiniment plus sag
d'un style plus clair, plus élégant, moins pénible et moin
forcé, de tous les discours qui ont été prononcés à cette séanc
c'est celui qui m'a paru le plus véritablement académique.

RÉCEPTION DE M. DE TRACY A L'ACADÉMI

Le public, honorant toujours dans l'Académie française l
grands noms qui l'ont illustrée, et qui sont la gloire éternel
de la langue et de la patrie, se porte constamment en foule aux as
semblées publiques où, déplorant et réparant à la fois ses perte
elle se renouvelle sans cesse et reste toujours, du moins numér
quement, la même. Souvent assez mal récompensé de son em

pressement et de son zèle, il ne se rebute néanmoins jamais, et on le voit à chaque nouvelle séance extraordinaire assiéger par un nombreux concours les portes du sanctuaire avant qu'elles s'ouvrent, et inonder le sanctuaire dès qu'elles sont ouvertes. Hier encore, l'aspect redoutable d'un thermomètre à sept ou huit degrés au-dessous de zéro, et la perspective d'un orateur métaphysicien à la tribune, semblaient n'avoir retenu personne chez soi, et chacun brava avec un égal courage et toutes les rigueurs de la saison, et toutes les glaces de l'idéologie.

Le récipiendaire, M. de Tracy, n'est, en effet, connu dans la république des lettres que par des travaux métaphysiques qu'on ne connaît guère : ce qui ne prouve point qu'ils ne méritent pas de l'être. Je suis persuadé que, même au sein de l'Académie, même parmi les trente-neuf membres qui l'ont élu académicien, et adopté comme leur confrère, la moitié n'avait pas lu ses ouvrages : il serait plaisant, et possible cependant, qu'aucun ne les eût lus ; car ce n'est pas lire un ouvrage de métaphysique, où tout doit être lié, où les parties doivent être subordonnées les unes aux autres, où les raisonnements, les principes et les conséquences doivent former une chaîne indivisible, que d'en parcourir quelques pages. Quoi qu'il en soit, M. de Tracy, qui, en zélé idéologue, croit que tout le monde s'occupe d'idéologie, n'en attribue pas moins en grande partie l'honneur que lui a fait l'Académie française en l'adoptant, à *l'estime* qu'elle fait de cette science, à *l'importance* qu'elle y attache.

Quelles que fussent l'estime et l'importance qu'y attachassent les spectateurs, ils en connaissaient trop bien la nature pour s'attendre à être extrêmement réchauffés par l'éloquence de l'orateur idéologue; ce n'étaient point là leurs espérances, ce n'était pas même sans doute l'ambition de M. de Tracy ; et rien à la vérité n'était moins capable de produire cet effet que son élocution très-simple, assez pure, assez correcte, mais sans nerf, sans figures et sans images, et son éloquence extrêmement calme, extrêmement raisonnable, mais un peu

« prédécesseurs, a dit l'orateur, vous avaient désigné à notre « choix en applaudissant à vos premiers travaux : c'était à nous « qu'il était réservé d'en obtenir le fruit, et de vous en offrir « la récompense. » Le reste du discours de M. Daru a eu pour objet l'éloge des utiles travaux du traducteur d'Ovide, et quelques réflexions judicieuses et bien exprimées sur les traductions en général, et sur les traductions en vers en particulier. On y a remarqué un bel éloge de la traduction des *Géorgiques*, par M. Delille : éloge fait cent fois, mais que l'orateur a fait à sa manière, et qu'il n'était pas inutile de répéter, particulièrement à M. Desaintange. Ce discours, qui a terminé la séance, se faisait distinguer par la grâce des compliments, le tour spirituel des pensées, et une certaine urbanité qui s'acquiert dans les sociétés choisies et par l'usage du monde. Peut-être pourrait-on y critiquer quelques traces de bel esprit et d'afféterie, comme, par exemple, l'antithèse entre les *roseaux* et les *lauriers* qui l'a terminé, et qui ne m'a pas paru très-claire. Moins solide, mais moins sec que celui de M. Desaintange, moins brillant, moins nerveux, supposant moins d'efforts et de travail que celui de M. Lemercier, mais infiniment plus sage, d'un style plus clair, plus élégant, moins pénible et moins forcé, de tous les discours qui ont été prononcés à cette séance, c'est celui qui m'a paru le plus véritablement académique.

RÉCEPTION DE M. DE TRACY A L'ACADÉMIE.

Le public, honorant toujours dans l'Académie française les grands noms qui l'ont illustrée, et qui sont la gloire éternelle de la langue et de la patrie, se porte constamment en foule aux assemblées publiques où, déplorant et réparant à la fois ses pertes, elle se renouvelle sans cesse et reste toujours, du moins numériquement, la même. Souvent assez mal récompensé de son em-

pressement et de son zèle, il ne se rebute néanmoins jamais, et on le voit à chaque nouvelle séance extraordinaire assiéger par un nombreux concours les portes du sanctuaire avant qu'elles s'ouvrent, et inonder le sanctuaire dès qu'elles sont ouvertes. Hier encore, l'aspect redoutable d'un thermomètre à sept ou huit degrés au-dessous de zéro, et la perspective d'un orateur métaphysicien à la tribune, semblaient n'avoir retenu personne chez soi, et chacun brava avec un égal courage et toutes les rigueurs de la saison, et toutes les glaces de l'idéologie.

Le récipiendaire, M. de Tracy, n'est, en effet, connu dans la république des lettres que par des travaux métaphysiques qu'on ne connaît guère : ce qui ne prouve point qu'ils ne méritent pas de l'être. Je suis persuadé que, même au sein de l'Académie, même parmi les trente-neuf membres qui l'ont élu académicien, et adopté comme leur confrère, la moitié n'avait pas lu ses ouvrages : il serait plaisant, et possible cependant, qu'aucun ne les eût lus ; car ce n'est pas lire un ouvrage de métaphysique, où tout doit être lié, où les parties doivent être subordonnées les unes aux autres, où les raisonnements, les principes et les conséquences doivent former une chaîne indivisible, que d'en parcourir quelques pages. Quoi qu'il en soit, M. de Tracy, qui, en zélé idéologue, croit que tout le monde s'occupe d'idéologie, n'en attribue pas moins en grande partie l'honneur que lui a fait l'Académie française en l'adoptant, à *l'estime* qu'elle fait de cette science, à *l'importance* qu'elle y attache.

Quelles que fussent l'estime et l'importance qu'y attachassent les spectateurs, ils en connaissaient trop bien la nature pour s'attendre à être extrêmement réchauffés par l'éloquence de l'orateur idéologue; ce n'étaient point là leurs espérances, ce n'était pas même sans doute l'ambition de M. de Tracy ; et rien à la vérité n'était moins capable de produire cet effet que son élocution très-simple, assez pure, assez correcte, mais sans nerf, sans figures et sans images, et son éloquence extrêmement calme, extrêmement raisonnable, mais un peu

il est certain que la mémoire de Colbert et de Sully est plus généralement chère et plus universellement respectée parmi nous. Je suppose même que Turgot eût quelque avantage du côté des connaissances, croit-on que la grande âme de l'ami de Henri IV ne compensât pas bien avantageusement cette petite supériorité de lumières philosophiques ?

Rien ne fait plus ressortir la faiblesse du style que l'exagération des pensées, et je crains bien que cette réflexion ne me soit venue en écoutant le discours de M. de Tracy. Ce n'est pas que son style ne soit faible encore, lors même que ses pensées sont justes et naturelles : telles sont, en effet, la plupart de celles qui entrent dans son discours ; mais le plus souvent aussi elles sont communes, et le tour et l'expression ne les relèvent pas. Jamais surtout aucun mouvement de chaleur n'anime l'orateur, n'excite l'attention de l'auditeur et n'échauffe le discours. Il semble que dans une seule occasion, M. de Tracy ait eu l'intention d'animer un peu les froides pages de son discours : c'est lorsqu'il s'élève contre les censeurs de M. Cabanis : « Il est triste, s'est-il écrié, que tant d'efforts « heureux pour perfectionner la raison et améliorer la destinée « humaine, soient calomniés de nos jours ; il est affligeant « qu'un observateur si scrupuleux ait été accusé de témérité, « et ait vu renouveler contre lui ces imputations banales, que « dans les siècles d'ignorance on prodiguait si imprudemment « à tous les savants. » Mais je demande à M. de Tracy quelles sont ces *imprudentes imputations* et ces *calomnies?* On a dit que les principes répandus dans le principal ouvrage de M. Cabanis étaient antireligieux et extrêmement favorables au matérialisme. M. Cabanis l'a-t-il nié? M. de Tracy le niet-il lui-même? Où est donc la *calomnie,* où est *l'imprudente imputation?* Qu'ils se contentent donc de dire que nous sommes *des gens à préjugés,* de mauvais métaphysiciens, en admettant autre chose que la matière ; mais qu'ils cessent de nous appeler des calomniateurs, lorsque nous énonçons un fait dont le silence ou l'ambiguité de leurs discours sont une

nouvelle preuve. Voyons, au surplus, comment M. de Tracy confond tous ces calomniateurs. « Je ne leur répondrai, dit-« il, pour mon illustre prédécesseur, que par l'admirable por-« trait qu'il fait du médecin. » Admirable réponse ! Il faut qu'il y ait là, ou une lacune dans le discours de M. de Tracy, ou une singulière aberration dans ses raisonnements et sa logique.

Qu'ont dit de plus, au reste, les censeurs de M. Cabanis, que ce que le président de l'Institut, M. de Ségur, a dit à M. de Tracy lui-même, en réfutant un faux système métaphysique, qui paraît lui être commun avec son ami et son prédécesseur à l'Académie : « Système, a dit M. de Ségur, plus triste et « moins consolant, et dont l'inconvénient serait de détruire « toute illusion pour le présent, tout espoir pour l'avenir ; de « réduire toute gloire à des combinaisons d'organes, toute « passion noble à des sensations vulgaires, et dont le résultat « serait enfin d'abaisser notre existence, de dépeupler les « cieux et de désenchanter la terre ? »

Telles sont les nobles idées par lesquelles M. de Ségur détruit ce principe qui dégrade l'homme : *penser, c'est sentir ;* principe diamétralement opposé à l'axiome fondamental de l'école cartésienne : *aliud est sentire, aliud intelligere.* O Descartes ! ô Pascal ! ô Mallebranche ! Arnauld, Nicole, docte école de Port-Royal, votre génie, vos lumières, vos profondes méditations, vos intentions droites, ne sauraient-elles balancer dans nos esprits les sublimes découvertes, et la grande autorité de nos idéologues modernes !

Je suis fâché que le défaut d'espace m'empêche de faire connaître avec plus de détail l'excellent discours de M. de Ségur. Si une critique sévère peut lui reprocher d'être écrit d'un style un peu haché et sans élan, surtout au commencement, de ne mettre pas toujours assez de liaison dans les idées, de ne pas passer des unes aux autres par des transitions toujours heureuses, et de substituer au style et à la période académique, trop négligée aujourd'hui, le ton d'une conversation

brillante et spirituelle, dans laquelle M. de Ségur paraît exceller, on doit avouer aussi qu'il est plein de grâce et de délicatesse dans l'éloge, de traits fins et ingénieux, d'esprit en un mot, et d'un très-bon esprit, lorsque la nature grave des idées le demande, comme on vient de le voir dans le morceau que j'ai cité : c'est souvent la grâce et la finesse de Fontenelle, avec un ton plus noble et plus élevé lorsque le sujet l'exige.

Après ces deux discours, M. de Fontanes a lu un fragment d'une traduction de l'*Iliade*, laissée imparfaite par M. Cabanis. C'est le morceau le plus touchant d'Homère, le vieux Priam redemandant le corps du malheureux Hector.

La traduction française m'a paru, en général, riche d'images et d'expressions poétiques ; il y a quelques beaux vers de description et de sentiment. M. Andrieux a terminé la séance par la lecture d'un petit conte dont Fénelon est le héros : c'est l'anecdote connue de la vache retrouvée par lui, et ramenée à des paysans qui la pleuraient. Tandis que M. de Bausset croit devoir retrancher cette historiette, comme apocryphe, de la seconde édition de son intéressant ouvrage, M. Andrieux lui donne les honneurs du conte. Tout est dans l'ordre : une fiction est mieux placée sous la plume d'un poëte que sous celle d'un historien. Fénelon était bon, sans doute, et le meilleur des hommes; mais il ne l'était point à la manière dont se sont figuré deux poëtes de l'Institut : il était bon avec dignité, avec grandeur, avec noblesse, comme il convenait à un grand archevêque, à un prince de l'empire, à un homme d'une illustre naissance, et non comme il convenait peut-être à un ministre de l'Eglise de Zurich. Fénelon n'était point *rêveur*, mélancolique ; il ne s'égarait pas *pour contempler la nature*, etc.

Où est la convenance des temps et des personnes, à supposer que l'archevêque de Cambrai entrant dans une chaumière, il s'établisse aussitôt une conversation si familière entre lui et de pauvres paysans?—Nous avons perdu notre *Brunon*, disaient ceux-ci.—Je vous en donnerai une autre, répond Fé-

nelon. — Oh ! quelle autre remplacerait Brunon ! *Son poil était si beau ! Elle n'avait que trois marques : une sur le front, deux sur les pieds de devant. Elle jouait si joliment avec notre petit Claude ! Priez Dieu qu'il nous la rende; il nous la rendra.* Cependant Fénelon s'en retourne toujours *rêveur;* il voit la vache, il court après elle : au lieu de fuir, elle vient au-devant du bon Fénelon ; je ne sais si elle ne le lèche pas : il la ramène. — *Ouvrez, dit-il, c'est Brunon.* On ouvre. on le prend pour un ange ; on veut le retenir : la vache même, je crois, semble joindre ses sollicitations à celles des autres, etc., etc.

Sans doute il y a de fort jolis vers dans le conte de M. Andrieux : mais il m'a paru y avoir aussi une recherche de sensibilité sans noblesse, qui, appliquée à un grand homme, dégénère en niaiserie. Je m'empresse de dire, au reste, comme une compensation plus que centuple à ma critique, que son conte a paru faire grand plaisir; qu'il a été extrêmement applaudi ; que des hommes et des femmes de beaucoup d'esprit m'ont dit qu'il était charmant ; qu'en sortant, M. Andrieux a été très-complimenté, étouffé d'embrassements, comparé sans façon à La Fontaine ; et, quoique ce fût à lui que ce discours s'adressait, celui qui le tenait me paraissait de bonne foi. Ces jugements si favorables me font défier du mien ; mais c'est cependant le mien que je dois dire : or, pour les raisons que j'ai développées, le conte de M. Andrieux ne m'a pas plu, ce qui est un petit malheur pour le conte et le poëte.

SÉANCE DE L'INSTITUT.

Les nombreux objets qui devaient remplir cette séance y avaient attiré un nombreux concours de spectateurs. On avait annoncé une distribution de grands prix, récompense flatteuse des élèves qui chaque année se distinguent le plus dans les

divers lycées; cette distribution devait être précédée par un discours de M. Noël, un des plus célèbres professeurs de l'ancienne Université, et l'un des premiers membres de l'éducation actuelle. MM. Daru et de Boufflers devaient prononcer, l'un son discours de réception, l'autre l'éloge de l'illustre auteur du *Voyage d'Anacharsis;* alors se seraient trouvés réunis tous les objets d'émulation, et l'on eût vu le talent récompensé dans toutes ses périodes, dans toutes les époques de la vie, au delà même de la vie, et dans les efforts de la première jeunesse, et dans les succès de l'âge mûr, et dans l'éloge des travaux d'une longue carrière, presque uniquement et glorieusement consacrée à l'étude et à la culture des sciences et des lettres.

Le premier de ces objets (la distribution des grands prix n'a pas eu lieu; mais il y en a eu encore assez pour remplir la séance, et assez de discours pour la rendre fort longue. C'est M. Daru qui l'a ouverte. Il y a toujours trois parties nécessaires dans le discours de réception d'un académicien : la première lui est dictée par sa modestie, qui ne peut concevoir comment il a pu parvenir à être admis dans une aussi illustre académie; la seconde, par sa reconnaissance, prodigue des plus pompeux éloges envers ceux qui l'ont reçu au nombre de leurs confrères; la troisième, par les convenances que lui inspire l'éloge de l'académicien auquel il succède. Les deux premières parties ne sont que des lieux communs; et qu'on juge combien de fois ils ont été répétés depuis qu'il existe des sociétés académiques toutes extrêmement illustres, combien il est difficile d'en varier les formes, d'être vrai dans les expressions de sa modestie et de son admiration, ou même de le paraître! Quelquefois la troisième partie n'est pas moins difficile; mais ici ce n'était point le cas : le talent de Collin-d'Harleville avait laissé d'assez heureux monuments, et son caractère et sa vie privée avaient laissé d'assez heureux souvenirs pour imprimer à son éloge un véritable intérêt.

M. Daru s'est tiré le mieux possible des difficultés que lui

offraient les deux premières parties de son discours. Je blâmerai cependant une expression que lui a sans doute arrachée un excès de modestie. Il eût pu certainement, quelque modeste qu'il soit, se contenter d'appeler *hardiesse, témérité,* l'ambition qu'il a eue d'être compté parmi les membres de l'Institut : il l'a caractérisée par une expression qu'il changera sans doute à l'impression ; on ne doit point se sacrifier jusqu'à ce point. Je trouve beaucoup plus excusable l'excès des éloges donnés à la société qui l'admettait dans son sein ; c'est un protocole convenu. Je dirai néanmoins, plutôt comme une remarque générale que comme une réflexion applicable au discours de M. Daru, que le mieux, pour l'honneur même de la société qu'on loue, est de garder une plus juste mesure d'éloges. Sans doute, il y a dans l'Institut une véritable réunion de connaissances et de talents, mais le malheur des temps veut qu'on n'y trouve plus de ces noms qui commandaient un respect irrésistible et une admiration universelle ; lors donc que le spectateur entend ces éloges tels qu'on les prodiguerait à peine à une société où l'on compterait des Corneille, des Racine, des Boileau, des La Fontaine, des La Bruyère, des Bossuet, des Fénelon, il passe en revue dans sa mémoire les membres actuels de nos académies, et malgré leur mérite, cela n'est pas sans inconvénient.

L'éloge de M. Collin-d'Harleville, fort bien fait, a été écouté avec beaucoup d'intérêt. M. Daru y a développé des idées saines et bien exprimées sur l'art dramatique ; il a passé en revue les différents ouvrages de M. Collin-d'Harleville, et les a jugés avec goût. Je ne sais cependant si dans l'examen de l'*Optimiste,* il n'a pas trop confondu le caractère de M. de Clainville avec celui de Pangloss. Ce sont deux optimistes d'un genre très-différent : celui de Pangloss tient à un système, ou plutôt à un entêtement philosophique très-ridicule, et qui devient très-plaisant par la suite et la contrariété des événements qu'il éprouve ; celui de M. de Clainville n'est point le fruit d'un système, il est tout entier dans le caractère d'un homme bon et

ingénu qui est toujours content de lui, des hommes et des événements. Le premier est sans doute plus comique; mais l'autre s'accommodait mieux au genre de talents de M. Collin-d'Harleville, plus gracieux que véritablement comique.

A l'éloge de M. Collin-d'Harleville, M. Daru a associé ceux de MM. Andrieux et Picard, amis et émules de cet estimable poëte. Le public a applaudi à cette association d'éloges, comme il a souvent applaudi au talent de ces trois auteurs qui ont soutenu ou soutiennent encore parmi nous l'honneur de la scène française, quoiqu'ils n'aient ni le génie, ni l'observation profonde, ni la force comique des illustres fondateurs et des premiers maîtres de cette scène; car, quoi qu'en dise M. Suard, qui soutient de toutes ses forces, et fait soutenir par tous ses amis que l'on *n'a rien à envier* à ceux que l'on *n'égale pas,* je suis persuadé que M. Collin d'Harleville aurait avoué et que MM. Andrieux et Picard avoueraient qu'ils ont beaucoup à envier à Molière, à Regnard et aux auteurs du *Glorieux,* de la *Métromanie,* du *Méchant,* de *Turcaret,* etc.

Dans sa réponse, le président (M. Arnault) est revenu sur l'éloge de M. Collin-d'Harleville et ses amis. Il les a aussi loués à sa manière, et sa manière n'a eu rien de remarquable; mais ce qui l'est davantage, c'est la singulière méthode par laquelle il a prouvé l'impartialité de l'Institut. Votre mérite, a-t-il dit à M. Daru, avait depuis longtemps fixé l'attention de cette société; elle vous avait déjà désigné comme un de ses membres : mais dans ces circonstances on vit s'accroître votre fortune politique; des dignités éminentes, récompense de vos travaux et des services que vous aviez rendus à l'État, vous environnent d'une nouvelle considération; et cependant telle est l'impartialité de l'Institut, que ces avantages politiques ne l'ont point empêché de vous décerner les honneurs littéraires dont il dispose... Ce ne sont pas les expressions, mais telle est exactement la substance des raisonnements de M. Arnault. Il faut avouer que c'est là un singulier éloge. M. Arnault loue l'Institut de n'avoir pas imité ce juge qui, craignant de s'aban-

donner aux séductions de l'amitié, jugeait toujours contre ses amis. C'est la seule réflexion que je ferai sur son raisonnement, et l'on pourrait en faire plus d'une. M. Arnault n'a pas manqué de faire ressortir la différence de cette conduite qu'il prête à l'Institut, avec celle de l'ancienne Académie, qui admettait trop souvent dans son sein des grands seigneurs et des courtisans dont tout le mérite consistait dans une surface agréable et légère, dans une politesse aimable, et qui avaient trop souvent prouvé que l'art de dire agréablement des riens était à peu près l'art de ne rien dire.

M. de Boufflers prend la parole. Il divise son discours en deux points : l'*esprit* de M. l'abbé Barthélemy, *le cœur* de M. l'abbé Barthélemy. Ceux qui connaissent les œuvres de M. de Boufflers savent qu'il a déjà fait beaucoup d'*esprit* sur le *cœur;* mais comme c'est de l'esprit qui n'est pas de nature à être lu dans une assemblée publique, on s'est attendu qu'il en allait faire de tout neuf. Ce qui ne l'est pas, au reste, c'est cette vieille opposition de l'esprit et du cœur, beaucoup trop banale pour qu'il soit permis de fonder sur cette antithèse triviale la division d'un discours. Pour moi, je l'avoue, je ne puis entendre jouer et faire de l'esprit sur ces deux mots sans me rappeler cette plaisante réflexion dans le conte de *Zadig :* « Le corps et le cœur, dit le roi à Zadig....... à ces mots le Ba-« bylonien ne put s'empêcher d'interrompre sa majesté. Que « je vous sais bon gré, dit-il, de n'avoir pas dit *l'esprit et le* « *cœur ;* car on n'entend que ces mots dans les conversations « de Babylone ; on ne voit que des livres où il est question du « cœur et de l'esprit, composés par des gens qui n'ont ni l'un « ni l'autre; mais, de grâce, sire, continuez. » M. de Boufflers a continué aussi, mais on l'entendait peu : il n'élevait la voix, et ne parlait très-distinctement que quand il voulait faire rire l'assemblée; car c'est en faisant rire que M. de Boufflers a loué M. l'abbé Barthélemy; et des gens sévères trouveraient peut-être quelques contrastes entre ce ton et la gravité de l'assemblée, et la gravité d'un orateur éprouvé par l'âge et par l'ex-

périence, et la gravité de son héros, qui n'inspire pas naturellement le mot pour rire.

On n'a donc, pour ainsi dire, entendu que des mots dans le discours de M. de Boufflers, et ces mots, c'est par exemple que la passion de M. l'abbé Barthélemy pour les médailles avait pris sa source dans le beau sang phénicien, qu'il avait puisé à Marseille sa patrie; qu'en passant d'un collége d'Oratoriens dans un collége de Jésuites, il avait passé dans le camp ennemi; que lorsqu'on avait ôté *le Mercure* à Marmontel pour le donner à M. l'abbé Barthélemy, qui ne le reçut, au reste, que par les motifs les plus purs, on avait fait plus de tort au journal qu'à l'auteur, parce qu'enfin Marmontel *s'en était relevé*. Mais pour se *relever* il faut *tomber;* or, Marmontel, en perdant un journal, n'avait point fait de chute, et s'il en avait fait une, on pourrait encore dire qu'il ne s'est pas trop *relevé*. L'expression n'est donc pas juste. Aussi M. de Boufflers en a-t-il sacrifié la justesse à la grâce qu'il a cru apercevoir dans la réticence. Il a voulu nous faire entendre que *le Mercure* ne s'était pas *relevé*. Deux choses prouvent cependant que même dans son opinion *le Mercure* n'est pas aussi tombé qu'il voudrait le faire entendre : premièrement l'animosité qu'il lui garde, en second lieu certaines tentatives qu'il connaît parfaitement, et dont pour le coup *le Mercure* ne se serait pas relevé si elles eussent réussi.

Enfin, après avoir représenté *l'esprit* de son héros, transformant habilement un point trouvé sur un monument, en une lettre, cette lettre en un mot, ce mot en une phrase, cette phrase en un discours, et faisant ainsi des découvertes d'autant plus intéressantes, qu'*on ne ment pas sur le bronze comme sur le papier,* il arrive à l'éloge de son *cœur,* il vante sa tendresse filiale, *le premier-né des amours,* langage précieux que je n'entends pas; car dans l'ordre naturel et même chronologique je vois deux *amours,* l'amour proprement dit, et la tendresse paternelle avant la *tendresse filiale.* M. de Boufflers a été plus heureux dans la peinture des sentiments qui atta-

chaient M. l'abbé de Barthélemy à M. et madame de Choiseul, et dans l'éloge aussi juste que naturellement amené du sénateur Barthélemy, il a mis dans ces divers morceaux la dignité qui eût dû régner dans tout le discours, et il a été écouté avec beaucoup d'intérêt. Cependant son esprit se reproduisant toujours, il n'a pu s'empêcher de dire que *M. de Choiseul, le plus français des hommes,* avait constamment protégé le plus grec des modernes. Je sais qu'il n'a pas précisément fini sa phrase telle que je la rapporte ici ; mais il l'a commencée exactement comme je la transcris, et tel en est le sens.

Je m'empresse de déclarer que M. de Boufflers a beaucoup d'esprit, afin qu'un journal de ses amis ne m'accuse pas d'avoir dit le contraire, comme il en a accusé un de mes coopérateurs, qui sans doute avait seulement dit, ou que M. de Boufflers en avait manqué dans une occasion, ce qui peut arriver à ceux qui en ont le plus, ou qu'il n'avait pas eu l'esprit propre à son sujet ; ce qui n'empêche pas le journaliste de s'écrier avec dédain, que la réflexion est digne du censeur : je crois même qu'il ajoute, l'inepte censeur ; car telle est l'urbanité de ces messieurs qui nous accusent de grossièreté, quoique nous ayons eu l'extrême politesse de ne pas les prévenir dans cette injure, et que nous ayons même celle de ne pas la répéter après eux. Si l'on me demande quel est ce journal si poli, je dirai que c'est le *Publiciste ;* mais si l'on me demandait quel est celui de ces messieurs qui fait des critiques si sensées ? Oh ! pour le coup, je n'en sais rien. On les voit sans cesse désavouer les tristes *malices* contenues dans leur journal ; on voit surtout M. Suard toujours faire quelque note pour s'écrier : « Au moins, messieurs, ce n'est pas moi qui ai fait cela ! » A les entendre, ils n'ont jamais fait les articles de leur journal ; et ce qu'il y a de singulier, c'est que ces articles n'en sont pas meilleurs pour cela. Quant à moi, qui puis souvent me tromper, mais qui n'ai jamais à désavouer ni mes intentions ni mes principes, je ne désavoue point mes articles, et je les signe.

ATHÉNÉE.

COURS DE GINGUENÉ.

I.

Nous n'avons rien perdu pour attendre ; le citoyen Ginguené hautement annoncé, vainement attendu il y a dix jours, paraît enfin aujourd'hui, et ouvre son cours d'histoire littéraire par un discours où, esquissant rapidement le tableau de toutes les époques de cette intéressante histoire, il remonte jusqu'aux Egyptiens, et laisse percer ses regrets de ne pouvoir remonter plus haut. Ce petit espace de trois ou quatre mille ans, dans lequel se trouvent circonscrits tous les événements connus, l'invention de tous les arts, l'origine de toutes les sciences, gêne prodigieusement les philosophes ; ils n'y sont pas à l'aise, i's étouffent. Ils y redoutent toujours cette terrible conséquence : si l'on ne peut remonter jamais au delà de trois ou quatre mille ans, le monde pourrait bien n'en avoir que six mille, et cela est affreux à penser ; car alors la *Genèse* pourrait bien avoir raison. Ils regardent, il est vrai, cette conséquence comme pitoyable : mais ils n'en ont pas tous jugé ainsi, et un de leurs poëtes, grand philosophe puisqu'il était athée, l'a formellement admise.

> Cur suprà bellum thebanum et funera Trojæ.
> Non alias alii quoque res cecinere poetæ ?

Crainte donc des *conséquences*, le citoyen Guinguené assure positivement que, quoique dans l'histoire littéraire on ne puisse pas remonter au delà des Égyptiens, il n'en est pas moins vrai que cette nation avait été initiée par des peuples plus anciennement éclairés dans les sciences et les lettres, qui certainement ne sont point *indigènes* sur les bords du Nil et dans les champs de Thèbes et de Memphis. J'aurais désiré que

l'orateur eût donné quelques preuves de cette assertion; mais j'avoue que dans un discours dont le plan est aussi vaste, on ne peut pas tout prouver, et cela ne laisse pas que d'avoir ses avantages et d'être assez commode.

De l'Égypte, les lumières se répandirent dans la Grèce, et elles brillèrent d'un tel éclat chez ce peuple riche d'un génie heureux, d'une imagination facile, d'une langue harmonieuse, que les lettres, les sciences et les arts ne furent plus appelés désormais que les lettres, les sciences et les arts des Grecs. Les Romains n'en reçurent le dépôt que très-tard; ils se traînèrent sur les pas de leurs maîtres; et chez eux l'éloquence, la poésie, la philosophie, ne furent que l'éloquence, la poésie et la philosophie des Grecs. Tout cela n'est assurément pas nouveau, et à Dieu ne plaise que j'en fasse un reproche au citoyen Ginguené; car tout cela est vrai, ce qui vaut beaucoup mieux que des nouveautés philosophiques!

Deux siècles de gloire littéraire illustrèrent l'ancienne Rome. Après ce court intervalle, la décadence des lettres devient sensible, elle fait de rapides progrès, et plonge bientôt l'univers dans la plus affreuse barbarie. Les ténèbres de l'ignorance enveloppent le monde durant l'espace de cinq siècles. Vers le milieu du onzième, on aperçoit les esprits se débattre dans les ténèbres et faire des efforts dont les résultats nous paraissent ridicules aujourd'hui, mais qui ne furent pas vains, puisqu'ils préparèrent les merveilles du quatorzième siècle et des âges suivants, où les peuples modernes, étudiant les anciens modèles, devinrent leurs émules et enfantèrent des chefs-d'œuvre qui rivalisèrent avec les chefs-d'œuvre qui avaient immortalisé les Grecs et les Romains. C'est à cette grande époque que doit commencer le cours du citoyen Ginguené. Il recherchera par quelle cause s'alimenta et s'enflamma de nouveau le feu du génie qui paraissait éteint depuis si longtemps. L'Italie, qui, la première des nations modernes, en ralluma le flambeau, sera le premier objet de ses recherches littéraires; et depuis le Dante qui précède tous les illustres modernes,

portant *sa bannière haute que personne n'a pu renverser, que personne n'a osé suivre,* jusqu'à Alfieri; il parcourra tous les fastes littéraires d'une nation qui produisit des génies si heureux pour la poésie, si vigoureux pour la politique, si philosophiques pour l'histoire, car, dit ailleurs le citoyen Ginguené, qui peut lire l'histoire, si elle n'est écrite par des philosophes?

Ici l'orateur fait voir la différence de son plan avec celui de M. de La Harpe, et il établit cette différence par une foule d'antithèses. Il est intéressé, dit-il, à éviter toute espèce de parallèle, toute sorte de rapprochement avec un homme d'un talent aussi distingué, d'un goût aussi sûr, *lorsqu'il n'était pas égaré par de déplorables préventions.* (La Harpe eut des *préventions,* sans doute; il en eut de très-justes, il en eut qui le furent moins : quel est l'homme qui n'en a pas? Or, il faudrait être cet homme-là pour caractériser aussi durement celles de La Harpe. Je m'abstiendrai de toute application.)

Revenant sur ses pas, le citoyen Ginguené a recherché les causes qui amenèrent ce long intervalle de barbarie qui précéda la renaissance des lettres. On assigne ordinairement, dit-il, trois principales causes : la translation de l'empire de Rome à Constantinople, la ruine de l'empire d'Occident qui en fut la suite, l'inondation des barbares. Mais l'orateur croit qu'indépendamment de ces trois causes, les arts, les lettres et les sciences auraient péri, et que la *barbarie se serait établie sans les barbares.* Il trouve des symptômes effrayants de décadence longtemps avant que le siége de l'empire eût été transféré. Le genre de l'histoire était dégradé par des écrivains qui, imitant plutôt Suétone que Tite-Live, faisaient entrer dans leurs ouvrages les plus petits détails de la vie privée. Si vous en exceptez Nemesien, à qui on doit un poëme de la chasse, un autre de la pêche, et des églogues adressées à son ami Calpurnien, qui faisait aussi des églogues, on ne voit plus aucun poëte. Malgré les statues élevées à quelques orateurs avec des inscriptions fastueuses, telle que celle-ci : *Rome, reine du*

monde, au roi de l'éloquence; malgré les éloges de leurs contemporains qui mettaient ces orateurs bien au-dessus de Cicéron, l'éloquence délibérative, bannie sous le despotisme d'un seul, était prodigieusement déchue, et Fronton ou tel autre ne ressemblaient pas plus à Cicéron, que les sophistes grecs ne ressemblaient à Démosthène : *Heureusement pour eux, il ne reste d'eux que les éloges qu'on leur a donnés, et aucun de leurs ouvrages qui démentiraient ces éloges.* Bientôt toute la littérature fut réduite à la critique; or, lorsque la critique ne s'exerce que sur les morts, elle est la preuve de la plus malheureuse disette; lorsqu'au contraire elle s'exerce sur les vivants, elle est une preuve de richesse, elle l'augmente même; mais il faut pour cela, ajoute l'orateur, qu'elle soit juste, éclairée, faite par un homme qui ait donné ses preuves, *composé quelque ouvrage*, afin qu'il sache tenir compte des difficultés, et qu'il ne soit pas exposé sans cesse à prendre les beautés pour des défauts et les défauts pour des beautés. Ainsi, le citoyen Ginguené ne reconnaît de goût que dans ceux qui ont *composé un ouvrage*, et il préfère le mauvais esprit qui a fait composer bien des livres, au bon esprit qui a souvent empêché d'en composer.

Suivant, dans un examen parallèle, la décadence des lettres dans les deux empires d'Orient et d'Occident, il trouve qu'elle est moins rapide dans celui d'Orient, ce qui vient, dit-il, de ce que les barbares y pénétrèrent plus tard. (Doctrine un peu contraire à ce qu'il avait dit plus haut de la *barbarie établie sans les barbares.*) En effet, tandis que l'Occident n'avait plus que des faiseurs d'acrostiches ou de poëmes en lettres croisées, l'Orient présentait encore des hommes tels que Thémistius, Libanius, Sextus Empiricus, Jamblique. Les historiens grecs, tels qu'Arrien, Élien, Hérodien, furent aussi très-supérieurs aux historiens latins. Ici l'orateur développe un système très-singulier relativement aux historiens; il prétend que, malgré la grande importance des événements, des révolutions, des catastrophes qui se succédaient dans l'empire, Salluste, Tite-

Live, Polybe, avec tout leur génie, n'eussent été que de faibles historiens sous les empereurs, parce que ce n'est pas la grandeur des événements, mais leur caractère et celui des personnages qui les conduisent, qui donne de l'intérêt à l'histoire; parce qu'on ne peut être un grand historien, lorsqu'on n'a que des résultats fâcheux à raconter (comme si la plupart des résultats que donne Tacite étaient heureux!); parce qu'enfin le génie de ces grands hommes les eût abandonnés, lorsqu'ils auraient vu les chaises curules de leurs consuls changées en trône, d'autres temples, *une autre religion*, etc.; et c'est ici que le citoyen Ginguené montre à découvert le but de son discours : son intention est de prouver que la décadence des lettres est due à la religion chrétienne; il cite Voltaire à l'appui de cette doctrine. On reconnaît ici les *préventions déplorables* du critique acharné du *Génie du Christianisme*. Il peint les chrétiens comme plus ennemis de la science que les musulmans, tel d'entre eux faisant brûler plus de livres qu'Omar; il cite un canon obscur, qui défend aux évêques de lire les auteurs païens, et feint de prendre ce canon pour une règle générale; il oublie que c'est dans le clergé, et surtout parmi les évêques, que dans les temps de décadence on trouve des hommes éloquents, dans les temps de barbarie, des hommes qui ont encore quelque instruction; enfin, à la renaissance des lettres, les seuls hommes qui, de l'aveu de tous les écrivains philosophes ou non, préparèrent et opérèrent cette heureuse révolution. C'est là que j'attends l'orateur, lorsqu'il en développera les causes.

Je dois dire, du reste, que c'est absolument en pure perte que le citoyen Ginguené a eu de l'esprit dans les traits indirects qu'il a lancés contre le christianisme. En vain il a glissé finement que la religion s'était établie d'abord par la prédication, ensuite par les miracles *quand il y avait eu un peu de foi*; on ne s'est même pas aperçu de cette petite malice, et je ne la remarque ici que pour servir les intentions du citoyen Ginguené. En vain il a parlé des deux apôtres qui accompa-

gnaient saint Léon, lorsqu'il fut à la rencontre d'Attila, qu'il fléchit ce roi barbare, et sauva ainsi Rome du pillage, on n'a point applaudi; en vain il a joué sur les mots *sacré* et *profane*, s'est lui-même plaisamment appelé un profane; en vain il a entassé avec affectation tous les noms des hérésies, dans la nomenclature desquels il a tâché de s'embrouiller pour rendre la chose plus risible : on n'a point ri; et je fais cette observation, afin que M. Ginguené, détrompé sur ces moyens de succès, en cherche d'autres.

Il lui sera facile d'en trouver de plus honorables. Son discours, qui a duré une heure, et qui n'a pas paru long, prouve beaucoup de talent; il est rempli d'observations très-justes et très-bien exprimées; s'il y en a mêlé quelques-unes de fausses, on sait que cela tient à des *préventions déplorables*. Il a développé une érudition immense, et qui doit étonner ceux qui ne savent pas combien il est facile de nommer et de juger une foule d'auteurs anciens qu'on ne connaît que très-peu ou même pas du tout. La forme des jugements appartient du moins au citoyen Ginguené; elle est agréable et souvent spirituelle; son style est varié, flexible et correct. Voilà du moins ce qui m'a semblé, à moi, pauvre critique qui, n'ayant jamais *composé d'ouvrages*, puis très-bien, d'après la doctrine du citoyen Ginguené, prendre des défauts pour des beautés.

—

II.

Si l'on aime à suivre le progrès des sciences, des lettres et des arts, non chez les Égyptiens, sur lesquels nous avons trop peu de mémoires littéraires, ni chez les *anciens peuples*, leurs premiers maîtres (du moins jusqu'à ce que le citoyen Ginguené nous ait communiqué, sur cet intéressant objet, ses découvertes et le fruit de ses savantes recherches) mais chez les Grecs et les Romains, dans les beaux siècles de leur littérature; si

l'on peut encore trouver quelque plaisir à suivre les progrès de la décadence dans les premiers siècles où elle se fait sentir, parce que des génies heureux illustrent encore cette époque, conservent encore dans leurs écrits la tradition du vrai et du beau, ne se laissent point entraîner à la dépravation générale du goût, ou, s'ils ne peuvent toujours s'en garantir, rachètent du moins ce défaut par des beautés mâles, neuves et originales, rien n'est moins agréable sans doute que de s'arrêter longuement à ces âges où la décadence, parvenue à son dernier degré, n'offre que les ténèbres épaisses de la barbarie, nous fait voir les esprits se débattant dans une stupide ignorance, et faisant de vains efforts qui n'aboutissent qu'aux plus tristes résultats. C'est après s'être promené dans une campagne riche, bien cultivée et couverte de fleurs, de moissons, d'arbres et de fruits, ou dans des champs, négligés à la vérité, mais qui se ressentent encore d'une ancienne culture et de la fertilité naturelle du terroir, se perdre dans des landes stériles et des plaines arides et sablonneuses. Ce sont ces landes et ces sables que M. Ginguené a parcourus aujourd'hui ; et, malgré les fleurs qu'il a tâché d'y semer, il nous permettra de ne pas l'y suivre. Que peut-on attendre des savants, ou de ceux qu'on appelait ainsi, lorsqu'un grand roi, un des protecteurs les plus éclairés des lettres, Théodoric, ne savait pas écrire, et ne pouvait signer son nom qu'au moyen d'une lame d'or où l'on avait pratiqué cinq ouvertures qui figuraient les cinq premières lettres de son nom ? et c'était en suivant péniblement la trace de ces cinq ouvertures, que le protecteur des lettres parvenait à signer THÉOD. Les savants étaient dignes de leur protecteur ; on les appelait des prodiges de science, des Homère en grec, des Philon en hébreu, des Cicéron, des Virgile en latin ; et il est de fait qu'ils ne savaient pas un mot d'hébreu, pas un mot de grec, et leur latin barbare atteste qu'ils étaient très-étrangers à la langue de Cicéron et de Virgile. Nous nous bornerons donc à un petit commentaire sur quelques réflexions du citoyen Ginguené, et nous ferons grâce

à nos lecteurs des poésies de Collutus et de Trophiodore, dont ils ne se soucient guère ; des histoires de Grégoire de Tours et de Réginon, dont d'ailleurs le citoyen Ginguené n'a pas daigné parler ; de celles de Luitprand, qu'il protége davantage, quoiqu'elles ne soient guère meilleures ; des écrits d'Anselme et de Lanfranc, dont il appelle les ouvrages *sacrés*, afin de pouvoir dire :

Sacrés ils sont, car personne n'y touche.

ce dont je ne lui fais point un crime ; car, quoiqu'il me regarde comme un *casuiste* plus sévère que les *casuistes ultramontains*, j'aime assez que dans un sujet aussi ennuyeux, on s'égaie un peu, même aux dépens des auteurs ecclésiastiques de cette force. Seulement si les gaietés du citoyen Ginguené étaient plus neuves, elles m'égaieraient davantage ; mais comme en tout il vaut mieux préférer le bon au nouveau, peut-être vaut-il mieux une vieille plaisanterie de Voltaire qu'une nouvelle de la façon du citoyen Ginguené.

Le protecteur des lettres, Théodoric, avait jeté dans les fers un des hommes les plus savants de son temps, le philosophe Boëce, qui écrivit dans sa prison son fameux traité *de la Consolation*. Il nous raconte qu'ayant voulu, pour se distraire dans ses malheurs, s'appliquer à la poésie, une femme d'une figure céleste lui apparut dans sa prison : une majestueuse noblesse se peignait sur son front ; son teint était admirable, ses yeux d'une beauté merveilleuse, sa taille était tantôt accommodée à celle de l'homme, tantôt elle touchait le ciel avec son front, ou même y cachait sa tête. Cette femme, c'était la *Philosophie*, qui avertissait Boëce que les muses étaient incapables de le consoler, et qu'elle seule pouvait lui offrir des consolations égales ou même supérieures à ses malheurs. L'occasion était belle pour faire l'éloge de la philosophie. Le citoyen Ginguené ne l'a pas manquée, et il a terminé cet éloge, en accusant de calomnie et d'imposture ceux qui attribuaient à cette philosophie les maux effroyables dont nous avons été

les témoins, que, selon le citoyen Ginguené, elle a toujours déplorés, et qui le plus souvent ont été tournés contre elle.

Mais je demanderai au citoyen Ginguené ce que cent fois on a demandé aux philosophes : Qu'entendez-vous par *philosophie?* Si c'est cette raison supérieure, cette lumière pure et bienfaisante qui, en éclairant l'erreur, lui apprend à respecter la morale, la religion, l'autorité ; à contenir ses passions, à ne pas tendre brusquement vers un mieux chimérique, au risque de tout bouleverser, et de précipiter dans les plus horribles malheurs une génération entière, et plusieurs générations ; si, enfin, c'est de la philosophie de Leibnitz, de Newton, de Descartes, de Pascal, de Malebranche, de Fénelon, de tous les grands hommes du dix-septième siècle, si éminemment philosophes, puisqu'ils remplissaient si bien leurs devoirs, et qu'ils éclairaient les hommes au lieu de les agiter, assurément je me joins à vous, et je chante de mon mieux un hymne à la philosophie. Mais si, par *philosophie*, vous entendez ce langage impie qui apprend au peuple à mépriser la foi de ses pères, ce langage séditieux qui lui apprend à se révolter contre l'autorité, ce langage corrupteur qui outrage la morale, enhardit au vice, ôte tout frein aux passions; cette *philosophie* qui jette l'agitation dans tous les esprits, les rend inquiets, mécontents de leur sort, jaloux de tout ce qui s'élève au-dessus d'eux, contraires à toute subordination; cette *philosophie* enfin, qui souille presque toutes les pages des philosophes du dix-huitième siècle, dont l'un (Diderot) présente un code d'athéisme dans l'interprétation de la nature, et un code d'immoralité dans les *Bijoux indiscrets ;* un autre (Voltaire), un code de l'un et de l'autre dans les trois quarts de ses écrits, un troisième (Raynal), un code de révolte sanguinaire, etc... nous le disons hautement, c'est cette philosophie, ce sont ces philosophes et leurs disciples qui ont fait tous nos maux. En vain vous prétendez qu'ils en ont été les victimes, ou quelques-uns assez insensés pour vouloir les principes et non les conséquences; quelques uns même assez féroces pour vou-

loir et les principes et les conséquences ; mais qu'est-ce que cela prouve, sinon qu'un incendiaire peut périr dans les flammes qu'il a lui-même allumées.

Obligé d'avouer que les moines avaient rendu de grands services aux lettres, et que c'était à leurs travaux qu'on en devait la renaissance, le citoyen Ginguené se venge de ce pénible aveu en disant que, s'ils ont fait quelque bien aux sciences, ils ont fait *beaucoup de mal à la raison ;* assertion qui, sous une apparence de philosophie, est très-peu philosophique, puisqu'elle est en contradiction avec un des dogmes les plus sacrés parmi les philosophes, l'accord entre les lumières et la raison. Il se venge aussi de la justice qu'il a été obligé de rendre aux moines, sur le pape saint Grégoire ; ce pape lui fournit, dit-il, une nouvelle preuve de la grande part que le christianisme a eue dans la décadence des lettres. En effet, Bruker accuse saint Grégoire d'avoir fait brûler une bibliothèque; d'avoir chassé les mathématiciens de Rome; d'avoir défendu de lire les auteurs païens. Il est vrai que Tiraboschi défend *assez bien* ce pape contre ces graves accusations, mais Bettinelli, moine italien, car, dit le citoyen Ginguené, j'aime à prendre mes autorités chez les auteurs qui écrivent sous les yeux du Saint-Office, et munis de sa permission et de son sceau), Bettinelli en renouvelle une partie, ou du moins il assure que saint Grégoire défendit à un évêque d'étudier la grammaire. Voilà un beau chef d'accusation ? Un évêque n'a-t-il rien de mieux à faire qu'à étudier la grammaire ? Le pape jugea comme ce paysan qui, ne pouvant parvenir à parler à M. Huet, évêque d'Avranches, parce qu'il était occupé à l'étude, s'écria impatienté : *Que ne nous a-t-on donné un évêque qui eût fait ses études!*

Mais si le citoyen Ginguené était impartial dans cette discussion, passerait-il sous le silence les faits qui prouvent évidemment contre l'opinion que ces préjugés lui ont fait adopter? Ignore-t-il, lui qui connaît si bien la littérature ancienne et du moyen âge, que saint Basile a fait un ouvrage *ex professo,* pour prouver l'*utilité de lire les auteurs païens.* Julien défendit

les études aux chrétiens, ce qui prouve qu'elles ne leur étaient pas défendues par leurs évêques, car il serait singulier que la haine du christianisme dictât à l'un la même mesure que le zèle pour le christianisme aurait inspirée aux autres. Quand même un évêque ou un pape, par un zèle mal entendu, aurait fait une pareille défense, cela ne prouverait pas plus que c'était l'esprit général des évêques chrétiens, que le discours contre les sciences, de Rousseau, ne prouve que les philosophes voulaient proscrire la science. Enfin je tirerai une autre conséquence de ces prohibitions, que le citoyen Ginguené cite avec tant de complaisance comme le triomphe de sa cause : elles me prouvent que les prêtres et les évêques lisaient peut-être trop les auteurs païens, et négligeaient pour cette lecture des devoirs essentiels; on devait alors les leur défendre, comme un magistrat supérieur défendrait, avec raison, aux juges de lire Homère et Virgile, si cette lecture les détournait de celle de Papinien, de Trébonien, etc. Le citoyen Ginguené lui-même plaisante beaucoup de ce que l'évêque Héliodore occupait ses loisirs à composer les amours de Théagène et Cariclée; l'évêque d'Angoulême, Octavien de Saint-Gelais, de ce qu'il s'amusait à *translater en mètres français* quelques endroits de ce roman ; l'évêque d'Auxerre, Amyot, de ce qu'il le traduisait en prose, ainsi que les amours de Daphnis et Chloé, du sophiste Longus; et il paraît que s'il eût été pape (qu'il me pardonne cette supposition), il eût prié tous les évêques de laisser là les amours de Théagène et Cariclée, de Daphnis et Chloé, et de s'occuper des devoirs de leur état. Pourquoi donc trouve-t-il mauvais que le pape Grégoire fasse à peu près ce qu'eût fait en pareille occasion le pape Ginguené? Pourquoi ne pardonne-t-il pas aux évêques d'avoir enjoint l'étude de la scolastique et de la théologie, comme un magistrat eût enjoint à ses juges d'étudier la jurisprudence? La théologie est la science de la religion; cette étude est-elle indigne d'un prêtre? Mais leurs méthodes et leurs traités étaient détestables, j'en conviens : et cela tient, non à l'objet de leurs études, mais à la barbarie du

temps; et, s'ils se fussent occupés, ce que sans doute le citoyen Ginguené aimerait mieux, de géométrie ou de chimie, ils eussent aussi étudié ces sciences sublimes par de mauvaises méthodes, et n'eussent pas mieux réussi que Paracelse ou Van-Keulen.

L'érudition du citoyen Ginguené n'a pas été moins fastueuse que dans la première séance; il l'a puisée presque tout entière dans *Denina*, et il a bien fait; car c'est une bonne source. Son style est toujours agréable; il vise cependant trop au trait et à l'épigramme, ce qui lui donne de l'affectation. En voici un exemple. Après avoir parlé des *fureurs théologiques* de Justinien, il ajoute : « L'impératrice Eudoxie était un peu moins théologienne, mais elle l'était cependant; et la ville, le palais, et même le lit nuptial étaient agités par des querelles théologiques. Il est vrai qu'il pouvait y avoir un autre motif aux querelles qui avaient lieu sur ce dernier théâtre. Eudoxie était très-galante, et l'empereur pouvait lui reprocher des erreurs qui n'étaient pas purement théologiques. » Cette manière plaît d'abord; mais un discours entier ne doit pas être écrit sur ce ton. En général, le citoyen Ginguené cherche plus à égayer qu'à instruire. J'allais faire une grave dissertation pour prouver que le but d'un professeur doit être plutôt d'éclairer que de faire rire; mais je m'arrête, en songeant que cela pourrait bien ne pas être vrai, quand il s'agit d'un professeur d'athénée.

SINGULIER PROCÈS.

Je suis en procès avec l'Athénée, et c'est le premier que j'aie eu de ma vie. Je ne me serais pas attendu à débuter par là dans cette belle carrière; mais puisqu'un procès était dans ma destinée, j'aime mieux celui-là que tout autre : les plus ri-

dicules sont les moins fâcheux. Si l'on s'ennuie de plaider, on rit quelquefois et de sa cause et de sa partie adverse, et c'est toujours une petite consolation. Or, depuis le grand procès plaidé devant le grand Dandin, jamais il n'en fut de plus ridicule que celui auquel on m'a forcé. Je ne sais quel est le *Petit-Jean* qui défendra la cause des administrateurs de l'Athénée, mais j'ai déjà trouvé l'*Intimé* qui défendra la mienne.

Je vais d'abord l'instruire devant le public ; il a accueilli avec quelque faveur les articles qui m'ont brouillé avec messieurs les administrateurs et quelques professeurs de l'Athénée. Longtemps j'ai refusé de croire à cette faveur ; les témoignages m'en étaient transmis par des personnes dont je connaissais la bienveillance pour moi, et c'était à ce sentiment que j'attribuais les rapports flatteurs qu'ils me faisaient ; mais l'amour-propre blessé de ces messieurs pourrait bien m'en donner un peu, et je commence à croire qu'il y avait quelque mérite dans mes articles, puisqu'ils leur ont déplu.

J'abrégerai le récit de l'injurieux déni de justice qui m'a été fait. Je me présente samedi à la porte de l'Athénée : on m'en refuse l'entrée. J'insiste vivement sur mes droits incontestables jusqu'alors reconnus ; on m'objecte un ordre des administrateurs. Je demande à leur parler ; on me conduit à la salle de l'administration : là je trouve cinq personnages qui se forment en bureau, qui nomment un président et qui m'interrogent avec toute la gravité d'un aréopage. On me demande mon billet d'abonnement ; je le présente : on prétend qu'il n'est pas sous mon nom ; j'offre de prouver légalement, et par un acte authentique, qu'on est dans l'erreur à cet égard. « Ce n'est pas le nom que vous portez dans la société ? — C'est le nom que j'ai le droit d'y porter, et sous lequel j'ai le droit, par conséquent, de m'abonner. Le nom que je porte dans la société, où je ne me cache pas, est le mien ; celui que j'ai pris à l'Athénée, où je ne me suis jamais caché, est encore le mien. — Vous y venez pour *vilipender* nos professeurs ? — Je ne *vilipende* point vos professeurs, qui, sans doute, ne sont point

vilipendables; je fais sur leurs leçons des observations que je crois justes et raisonnables ; j'en ai le droit, car

C'est un droit qu'à la porte on achète en entrant.

Aucune loi, aucun règlement, aucun statut de votre siècle ne le défendait, et cette critique s'est exercée dans tous les temps sans réclamation. — Nous ne sommes point ici une société publique, mais une société particulière. — C'est une société où l'on entre pour de l'argent, et que j'ai vue affichée jusque sur le Pont-Neuf, à côté des spectacles. — Lorsqu'un *sociétaire* déplaît à la société, on peut ne plus l'admettre. — Qu'entendez-vous par la société? les professeurs et les administrateurs? J'ai peut-être eu le malheur de leur déplaire ; mais il ne m'est pas prouvé que j'aie déplu aux abonnés, et c'est là la véritable société. — On vous rendra vos quatre louis. — Je ne les veux point ; et vous ne pouvez pas plus me forcer à les reprendre, qu'un abonné qui s'ennuierait (ce qui est absolument possible) ne pourrait vous forcer à les lui rendre. — Nous ne voulons pas vous recevoir. — Il ne s'agit pas de *ne pas vouloir*, il faut en avoir le droit. — Enfin, monsieur, vous n'entrerez pas. — Aujourd'hui, non ; mais je proteste contre la violence qui m'est faite, contre la violation de mes droits, et *j'entrerai* bientôt, j'espère; car il y a des tribunaux et des lois pour réprimer les petites tyrannies des petites administrations. »

D'après ce ridicule interrogatoire, il est clair que le motif de mon exclusion est dans le compte que j'ai rendu des séances de l'Athénée. J'aurais pu demander aux administrateurs la preuve du prétendu délit qu'ils m'imputaient; mais je méprise tout moyen de défense qui consiste dans le désaveu de ses actions ou de ses écrits. Je me suis donc avoué l'auteur de ces articles, et j'ai demandé quel était mon crime. Quelle est la loi qui défend de publier au dehors ce qui se passe dans l'in-

térieur de l'Athénée ? Est-ce une société de francs-maçons où l'on fasse le serment de n'en point révéler le mystère ! L'Athénée s'est-il constitué en comité secret? Alors il devait m'en prévenir : ou j'aurais refusé d'être du secret, ou je ne l'aurais pas trahi, si j'avais jugé à propos d'en être : on n'est astreint dans une société qu'aux lois qu'on y a acceptées en y entrant. Ainsi, l'année prochaine, l'Athénée peut très-bien défendre toute critique aux membres qu'elle recevra dans son sein, et si je m'abonne, alors je me trouverai lié par cette défense que je n'enfreindrai certainement pas.

Je leur demanderai d'ailleurs, pourquoi on m'a laissé librement exercer pendant trois mois le ministère de critique, sans m'avertir que cela déplaisait à la société; et pourquoi le premier avertissement est-il un arrêt d'exclusion ? enfin, quel est le grand mal de ces critiques? Pourquoi ne pourrai-je pas, si j'aime saint Grégoire, le défendre contre le citoyen Ginguené qui ne l'aime pas? et si même j'avais eu quelque tendresse pour ce pauvre Giacoco, qu'il a si fort maltraité la dernière fois que j'ai eu le plaisir de l'entendre, aurais-je été bien coupable de m'intéresser à cette victime qu'il immolait à ses sarcasmes?

Le citoyen Ginguené peut me lancer des épigrammes à moi qui paie pour l'entendre, et je trouve cela fort bon, je ne m'avise point de demander son exclusion; et moi, qui ne suis nullement payé par lui, je ne pourrai pas lui répondre par de petites épigrammes, bien faibles assurément, sans qu'on épouse vivement sa querelle et qu'on décrète mon exclusion! N'est-ce pas là un renversement de tout droit et de toute justice?

> Un clerc, pour quinze sous, sans craindre le holà,
> Peut aller au parterre attaquer Attila,
> Et si le roi des Huns ne lui charme l'oreille,
> Traiter de visigoths tous les vers de Corneille;

et moi, pour mes quatre louis, je ne pourrai pas attaquer certaines opinions qui me paraissent se ressentir du règne des *Vandales!*

Voilà donc comment on répond aux critiques par la violence et des actes arbitraires ! O philosophes! vous qui dans vos fastueuses déclamations proclamiez si hautement la liberté des opinions, voilà comment vous la favorisez! Rien, disiez-vous, ne doit arrêter l'essor de cette liberté; elle peut attaquer impunément la religion, les lois, le gouvernement; mais lorsqu'elle choque votre misérable vanité ou un vil intérêt, tous les moyens vous sont bons pour la comprimer et la rendre captive. MM. les administrateurs pouvaient cependant s'épargner l'odieux de celui qu'ils ont employé; ils en avaient un plus doux et plus efficace, et qui aurait insensiblement produit l'effet qu'ils attendent de leur violence; c'est l'ennui qu'on éprouve à l'Athénée : cet ennui m'aurait bientôt fait déserter un poste auquel me rappelle l'injustice qu'on m'a faite.

Je ne puis songer à la querelle qui m'a été évidemment suscitée par quelques professeurs mécontents, sans me rappeler celle que Fulvie faisait à Auguste : *Ou trouvez-moi belle et jolie,* lui disait-elle, *ou combattons. Ou proclamez-nous*, disent ces messieurs, *de bons et d'agréables professeurs, ou vous n'entrerez plus ici.* Je leur répondrai avec Auguste : *Signa canant ;* eh bien, plaidons.

Je ne confonds pas, du reste, dans la même classe tous les professeurs de l'Athénée : il en est que je n'avais pas encore entendus, que je me proposais d'entendre, et auxquels j'aurais rendu la justice que tout le monde leur rend. Je ne nommerai ici que M. Cuvier ; je pourrais peut-être en nommer d'autres; mais je ne veux pas avoir l'air de chercher *protection*, lorsque je ne demande que *justice.*

Je dois la rendre, en finissant, aux souscripteurs de l'Athénée; ils se sont unanimement récriés sur la violence qui m'était faite; ils ont senti que notre cause est commune, et qu'une injustice pouvait en entraîner une autre. Mais ce ne serait pas être juste à leur égard que de n'attribuer leurs vives réclamations qu'à ce retour sur eux-mêmes : des sentiments plus généreux les ont dictées : il leur a suffi de voir une oppression et un

acte arbitraire pour en être indignés. L'élan rapide avec lequel cette indignation s'est manifestée prouvait qu'elle était le langage de sentiments naturels, ceux de l'honneur et de la justice, et non le produit d'une combinaison ou d'un calcul. Plusieurs lettres avaient été adressées au *Journal des Débats* où respiraient les mêmes sentiments.

Je devais ce compte au public vingt-quatre heures plus tôt; mais il excusera un pauvre plaideur qui n'est pas maître de tous ses moments.

PROFONDEUR DE L'ATHÉNÉE DANS L'ART DE LA CHICANE.

S'il est des sciences utiles professées par de bien médiocres professeurs à l'Athénée, il est une science désastreuse que les administrateurs de cet établissement pourraient professer avec un rare talent, c'est la science de la chicane. Ils se sont sans doute réjouis lorsqu'ils ont appris qu'ils avaient affaire à un plaideur novice qui paraissait pour la première fois dans cette litigieuse arène. Ils prouvent, eux, que ce n'est pas *leur premier procès*. Chicaneurs consommés, ils abusent de mon inexpérience, ils abusent de ma politesse. J'avais cru qu'il suffisait de les faire *inviter* poliment à se rendre devant le juge de paix. Les voies de *contrainte* me paraissaient *acerbes*. Je ne voulais point placer un *huissier* entre l'Athénée et moi : ce moyen de communication ne doit pas être admis entre gens qui savent vivre.

L'Athénée répond d'abord avec astuce à cette invitation; il envoie un secrétaire demander un délai : ce délai lui est accordé, et l'Athénée ne se rend pas au jour fixé. Mais c'est la fixation de ce jour qui est un chef-d'œuvre de tactique chicanière; ils choisissent le vendredi, parce que, d'après les

lois de la *cédule*, qu'ils me paraissent connaître parfaitement, et d'après les jours d'audience du juge de paix, ils ne peuvent plus être cités que jeudi prochain. C'est un des calculs les plus profonds qui jamais aient été faits à l'Athénée.

Par des délais ainsi savamment combinés, on peut gagner du temps, on peut me faire perdre des leçons. M. Vigée (1) apprendra à lire à tout l'Athénée, samedi prochain, et je ne pourrai pas dimanche écrire un peu pour prouver au public que j'ai profité de cette instruction. M. Ginguené fera une notice sur la vie de Pétrarque, une idylle sur la fontaine de Vaucluse, des madrigaux sur la belle Laure, et je n'entendrai ni ces madrigaux, ni cette idylle, ni cette notice. Je sais bien qu'on trouve tout cela partout; mais enfin, je voulais le trouver encore à l'Athénée, et j'en avais le droit; j'avais payé cette fantaisie assez cher. Or, je demande si je dois être ainsi la victime du caprice de MM. les administrateurs, ou de la médiocrité d'un professeur. Je le serais cependant, s'il ne m'était pas rendu une justice pleine et entière, c'est-à-dire si je n'avais la faculté d'entendre tout ce qui s'est dit à l'Athénée pendant toute la durée du cours. Il faudra donc que MM. les professeurs soient condamnés à répéter les belles choses qu'ils auront débitées pendant mon absence. Une belle dame voulait qu'on recommençât une éclipse pour elle, mais moi je me plains au contraire d'une éclipse, et je demande que le corps des administrateurs ne se mette plus entre les professeurs et moi pour nous éclipser, et je ne veux rien perdre de la lumière que ce corps opaque m'a dérobée.

Je finirai par une observation qui s'est présentée plusieurs fois à mon esprit depuis le commencement de mon procès. C'est un plus grand malheur qu'on ne pense qu'un mauvais professeur ; indépendamment des inconvénients naturels qu'il entraîne nécessairement, il en est de plus éloignés auxquels on n'a peut-être jamais réfléchi. Par exemple, qui se serait

(1) La leçon de M. Vigée doit être sur l'*Art de lire*.

jamais imaginé que, parce qu'un homme ferait un mauvais cours de littérature, il en naîtrait un procès? quel rapport y a-t-il entre un cours de littérature et un procès? Telle est cependant l'origine du mien. Cette chaire de littérature fut longtemps remplie par un professeur distingué (La Harpe); un critique très-distingué aussi (Dussault) rendait alors compte des séances du Lycée; ses articles pleins d'esprit et de goût, écrits avec élégance et d'après les principes de la plus saine littérature, étaient sans doute meilleurs que les miens, mais ils n'étaient ni moins sévères, ni moins piquants pour le professeur (1). La Harpe demanda-t-il l'exclusion de Dussault, lui intenta-t-il un procès? non; il avait trop de mérite réel pour n'être pas à l'épreuve d'une critique. Ce sont donc les mauvais professeurs qui font les procès : ce qui justifierait en quelque sorte le maître de musique de M. Jourdain, lorsqu'il prétend qu'un bon professeur dans cet art peut entretenir la paix et l'harmonie dans les familles.

DE L'ANECDOTE.

ENCYCLOPÉDIE MODERNE.

Anecdote, du mot grec ανεκδοτος, composé de l'alpha privatif et de εκδοτος, avec l'addition d'un ν après l'alpha, réclamée par ce sentiment d'euphonie qui préside constamment à la formation de la langue grecque. D'après cette étymologie, et la signification qu'on a toujours donnée au mot *anecdote* dans notre langue, le *Dictionnaire de l'Académie française* l'a très-bien définie, « particularité secrète d'histoire, que les

(1) Quoique le *citoyen français* prétende que nous ne critiquions les hommes que d'après leurs opinions.

« historiens précédents avaient omise ou supprimée. » Dans son acception la plus générale, anecdote signifie *chose non publiée*. C'est ainsi que Muratori l'a entendu, lorsqu'il a donné le nom d'*anecdotes grecques, anecdota græca*, à des ouvrages des pères grecs qu'il avait puisés dans des manuscrits tirés de différentes bibliothèques, et qu'il fit imprimer pour la première fois. C'est dans le même sens que le père Martenne intitula *Thesaurus anecdotorum novus*, un recueil de divers ouvrages d'érudition non encore publiés, en cinq vol. in-folio. Ce serait assurément un bien ample recueil de bons mots, d'historiettes et d'anecdotes, mais il ne faut pas que les amateurs qui recherchent ce genre de lectures frivoles s'y méprennent, ils n'y trouveraient rien de pareil.

Procope est le plus ancien des écrivains qui ait publié un livre *d'anecdotes;* il avait d'abord composé une grave histoire des guerres des Goths, des Vandales et des Perses sous l'empereur Justinien : il écrivit ensuite une histoire secrète, privée, anecdotique de ce prince, et surtout de sa femme l'impératrice Théodora, car les femmes jouent toujours un rôle important dans les anecdotes. Les lecteurs de Constantinople, semblables aux lecteurs de Paris, préférèrent de beaucoup le second de ces deux ouvrages, et les *Anecdotes* de Procope eurent infiniment plus de succès que son histoire. En général ce sont les *anecdotes* que la plupart des lecteurs, et même des lecteurs graves, recherchent dans l'histoire. Mascarille avait tort sans doute de vouloir mettre l'histoire en madrigaux, mais s'il l'avait mise en *anecdotes*, il aurait eu certainement du succès : il y a d'ailleurs plus de rapport entre l'histoire et les anecdotes, qu'entre l'histoire et les madrigaux.

Les auteurs du *Dictionnaire de Trévoux* ont prétendu à tort, ce me semble, que Procope était le seul écrivain ancien qui nous eût laissé un livre d'*anecdotes;* il est le seul sans doute qui ait donné ce titre à son livre. Mais ce n'est pas le titre seul qui détermine la nature d'un ouvrage, c'est surtout le fonds, le sujet, la matière qui assignent l'ordre de

composition et la classe auxquels il doit appartenir. Or, dans quel rang placera-t-on les *Vies des douze Césars* par Suétone, si ce n'est parmi les livres d'anecdotes ! Ne sont-ce pas là des particularités secrètes appartenant à la vie privée, et vraisemblablement non encore publiées, lorsque Suétone les recueillit avec une vérité et une exactitude qui trop souvent dégénère en cynisme? « C'est proprement un *anecdotier*, s'il est permis de parler ainsi, » dit justement La Harpe. Mais un écrivain bien supérieur à Suétone, Cicéron, n'avait pas dédaigné d'écrire un livre d'*anecdotes*, auquel il donna précisément ce titre. Il y attachait même assez d'importance pour l'écrire avec beaucoup de soin. On voit, en effet, dans une lettre à Atticus, qu'il s'excuse de ne pas le publier, parce qu'il ne l'a pas encore assez élaboré, assez poli : *librum illum* ἀνέκδοτον *meum nondum, ut volui perpolivi* (ad Att., lib. XIV, ep. 17). Il est vrai que Cicéron donne encore un autre motif des délais qui s'opposèrent à la publication de son livre d'anecdotes; il l'avait écrit pendant les guerres civiles : il y parlait assez légèrement de quelques hommes puissants qui y avaient pris une part peu honorable, de ceux surtout qui avaient profité des biens confisqués sur les citoyens, victimes de ces discordes; et ce furent ces motifs, subsistants jusqu'à sa mort, qui nous ont vraisemblablement privés de ce recueil d'anecdotes, qui en vaudrait bien un autre.

En général, rien n'est plus suspect que les *anecdotes*. Voltaire, dans une longue lettre à Damilaville, et dans un plus long article de son *Dictionnaire philosophique*, traite ce genre de recueils avec beaucoup de mépris, et réfute avec une piquante ironie un assez grand nombre d'anecdotes assez accréditées, ou qui du moins ont passé de livres en livres, de compilations en compilations. Voltaire a raison dans la plupart de ses critiques et de ses réfutations, dans toutes peut-être; mais il a évidemment tort de raconter lui-même des *anecdotes* fausses dans ces deux écrits, où il s'élève avec tant de force contre l'ignorance et la mauvaise foi des conteurs d'*a*-

necdotes. Ainsi, dans sa lettre à Damilaville, il remplit plusieurs pages d'atroces calomnies contre Fréron, et dans son article *Anecdotes*, du *Dictionnaire philosophique*, après avoir réfuté, et probablement avec raison, l'opinion des historiens qui prétendent que Jacques Clément ne s'était déterminé à assassiner Henri III que séduit par les faveurs de la duchesse de Montpensier, il ajoute sans preuve, comme sans vérité : « Jacques Clément n'avait point de lettres d'amour dans sa « poche, quand il tua le roi, mais bien les histoires d'Aod et « de Judith, toutes grasses, toutes déchirées, à force d'avoir « été lues. » Ne dirait-on pas que Voltaire a vu ces pages déchirées et grasses? mais personne ne les a vues que lui, et il ne citerait aucun garant de ce fait. Si l'on est impardonnable de rapporter des anecdotes fausses, c'est surtout dans les récits mêmes où l'on s'élève avec tant de vivacité et de chaleur contre les conteurs de fausses anecdotes. Voltaire devait se montrer moins difficile, moins rigoureux, car il est lui-même un très-grand conteur d'*anecdotes* dans tous ses ouvrages; mais il paraît qu'il n'aime que celles qu'il raconte ou qui favorisent ses prétentions et ses passions. On pourrait faire la même réflexion à l'égard de Bayle, dont le dictionnaire est une immense compilation d'*anecdotes* satiriques, licencieuses et bien souvent hasardées, et qui semble, dans son article *Guillaume du Bellay*, et ailleurs, railler les *chercheurs d'anecdotes*, et leur indiquer ironiquement des sources où ils pourront puiser à leur aise.

Les premiers ouvrages imprimés en français sous le titre d'*anecdotes* n'étaient pas faits pour mettre en faveur ce genre de composition : ce sont les *Anecdotes de la cour de Florence*, par Varillan; les *Anecdotes de la cour de Philippe-Auguste*, les *Anecdotes de la cour de François Ier*, par mademoiselle de Lussan, sortes de romans assez insipides. Toutefois le public se montrant toujours avide de ces frivoles lectures, on a multiplié les *recueils*, les *dictionnaires d'anecdotes*, compilations faites sans choix, sans discerne-

ment, sans goût et sans esprit, qui se copient et se recopient sans cesse, de sorte que, si, dans son origine et son étymologie, le mot *anecdote* avait d'abord signifié *particularité peu connue, fait non publié,* rien n'est actuellement plus connu et n'a été plus souvent publié que les anecdotes qu'on offre journellement au public. On se contente de changer les noms, et tout l'art des nouveaux compilateurs consiste à attribuer à des personnages plus modernes des traits, des aventures et des bons mots que leurs devanciers avaient mis sur leur compte ou dans la bouche de personnages plus anciens. C'est ainsi qu'on fait dire par un courtisan de Versailles, à la reine Marie-Antoinette, un mot fort leste qu'un conteur du dix-septième siècle faisait dire par Bautru à la reine régente Anne d'Autriche. Dernièrement je lisais dans des mémoires spirituels, et qui ont eu beaucoup de succès, que le maréchal de Richelieu, se promenant dans le parc de Versailles avec la marquise de C...., celle-ci, à la vue des statues des nymphes qui ornent le parc, lui avait demandé quelle différence il y avait entre les *driades* et les *hamadriades;* le maréchal de Richelieu, embarrassé de la question, et ne voulant pas rester court, répondit sans hésiter : « Mais, madame, c'est à peu près la différence qu'il y a entre un évêque et un archevêque. » Ouvrez un recueil plus ancien d'un siècle, et vous trouverez que madame la princesse de Conti, étant à l'Opéra où l'on dansait un ballet de nymphes, s'adressa au poëte Benserade, qu'elle avait admis dans sa loge, et lui fit cette question, bien plus naturellement amenée par la circonstance du spectacle que par la vue de quelques statues, qui ne sont point, comme dans un ballet, distinguées en driades et en hamadriades. Il était aussi très-naturel d'adresser cette question à Benserade, qui avait traduit les *Métamorphoses d'Ovide.* Cependant, éprouvant réellement l'embarras qu'on prête au maréchal, il fit la réponse qu'on attribue à celui-ci. Mais dans l'ancien compilateur, cette anecdote a une suite qui méritait de ne pas être négligée par le nouveau; et puisqu'il s'emparait de la pre-

mière partie de cette historiette, il n'aurait pas mal fait de la prendre tout entière; nous en faisons les lecteurs juges. Le lendemain, un des seigneurs qui étaient dans la loge de la princesse de Conti, et qui avait ri de la réponse de Benserade, se trouvant encore avec elle à une fenêtre de l'appartement qu'elle occupait au château de Versailles, aperçut deux abbés de cour, connus par leur ambition, et les faisant remarquer à la princesse : « Tenez, madame, lui dit-il, voilà deux per-« sonnes qui seraient bien contentes si, par votre protection, « vous en faisiez une driade et l'autre hamadriade. »

Mais les mauvais recueils, les mauvais dictionnaires, et tout l'abus qu'on a fait du genre, ne lui font point perdre son véritable mérite. Les anecdotes sont le principal attrait des livres frivoles, elles égaient les livres sérieux, elles font le charme des lettres et des conversations. Les lettres de madame de Sévigné sont pleines d'*anecdotes*, et c'est un vif agrément de plus qu'elles joignent à tant d'autres. Les hommes et les femmes qui se distinguent le plus dans les cercles et les salons par les grâces de leur conversation, soutiennent et augmentent leurs succès, en appuyant leurs opinions, leurs sentiments, ou simplement en variant leurs propos par des anecdotes bien choisies, bien racontées. Mais ces succès sont des écueils pour des personnes moins habiles, elles croient trop facilement qu'elles réussiront par les mêmes moyens. Rien n'est plus insipide, rien n'est plus maladroit, que de raconter fréquemment des *anecdotes* communes, ou de préparer gauchement l'occasion de raconter des *anecdotes* qui, mieux placées, seraient piquantes, mais qui ne sortant pas naturellement et sans effort du sujet de la conversation, comme une suite, pour ainsi dire, des propos qu'on vient d'entendre, paraissent froides et apprêtées. Montesquieu nous présente très-plaisamment l'association de deux beaux esprits qui, mécontents de ne pouvoir saisir cet à-propos pour débiter leurs anecdotes dans les cercles où ils sont répandus, s'arrangent pour s'emparer de la conversation et la diriger tour à tour, de

manière à ce qu'ils puissent placer facilement leurs anecdotes, le plus souvent ramassées dans les *recueils* de saillies, de bons mots et de traits spirituels *composés*, dit Montesquieu, *à l'usage de ceux qui n'ont point d'esprit;* c'est assurément le comble du ridicule. Un méchant conteur d'anecdotes est un fléau dans la conversation, et l'on prétend que Fontenelle, le plus patient et le plus poli des hommes, ne pouvait cependant se contenir assez, pour ne pas laisser apercevoir un mouvement d'humeur, lorsque, après avoir prêté une curieuse et obligeante attention aux conteurs, il n'en recueillait qu'une anecdote racontée sans à-propos et sans art. Il avait le droit d'être difficile, car lui-même excellait dans cet art; et ses bons mots, ses saillies fines et spirituelles, ont été une source d'*anecdotes* pour les conteurs qui sont venus après lui. La légèreté, la vérité, la rapidité du récit, l'heureux choix des expressions, telles sont les principales règles et les conditions de l'art de conter des *anecdotes;* il faut le plus souvent y ajouter un accent un peu mordant et un ton malicieux et caustique; car, c'est une observation facile à faire, la plupart des anecdotes sont satiriques.

DU DIALOGUE.

ENCYCLOPÉDIE DES GENS DU MONDE.

Dialogue, du mot latin *dialogus,* qui vient lui-même du mot grec διάλογος. Ces trois mots, si semblables dans les trois langues, y expriment aussi la même idée, et chez les trois peuples on eût admis la définition du *Dictionnaire de l'Académie française :* entretien de deux ou de plusieurs personnes.

L'entretien, la conversation, le *dialogue,* est la manière la plus commune, la plus familière de communiquer aux autres ses

idées; ce fut même longtemps la seule, car on peut regarder le geste comme langage animé. Lorsque, par l'admirable invention de l'écriture, l'homme eut découvert une autre méthode de transmettre ses idées, ses opinions, ses vœux, ses sentiments, non-seulement à quelques auditeurs rassemblés autour de lui, mais aux hommes qui lui sont les plus étrangers et sont séparés de lui par les plus grandes distances, non-seulement à ses contemporains, mais à leurs descendants et aux générations futures, ses premiers écrits furent sans doute une fidèle et exacte imitation de son langage; leur forme dut se rapprocher de celle que les hommes avaient employée jusque-là pour communiquer entre eux. Le procédé naturel des inventions est d'imiter ce qu'elles étendent et développent. C'est ainsi que les premiers caractères de l'art typographique, employés par les inventeurs de l'imprimerie, ressemblèrent aux caractères des manuscrits.

Tels sont toujours les premiers pas de l'homme qui invente : sa découverte s'appuie sur ce qui l'a précédée, et commence par imiter ce qu'elle agrandit et perfectionne. Les premiers écrits durent donc imiter les conversations, et cette forme de dialogue, si naturelle, et la seule usitée jusque-là entre les hommes pour leurs communications habituelles, dut se présenter dès l'origine aux écrivains qui voulurent instruire ou amuser. Le plus ancien des livres contient des dialogues, et l'Esprit saint a plus d'une fois employé cette forme pour donner aux hommes des préceptes et des leçons; les Pères de l'Église ont très-fréquemment suivi ce modèle et employé cette méthode. Dans l'antiquité profane le génie de Platon imprima un tel éclat à ses dialogues, qu'effaçant le souvenir de tous ceux qui l'avaient vraisemblablement précédé, il passe généralement pour le père et l'inventeur de cette forme dramatique et de ce genre d'ouvrages. Platon a sans doute fort illustré cette sorte de compositions philosophiques, morales et littéraires; il leur a donné une brillante vogue et a fait une foule d'imitateurs, dont quelques-uns ont été dignes d'un si excellent modèle; il

est la gloire du genre, mais il n'en est pas le père. A l'appui des raisons extrêmement probables par lesquelles nous avons établi que cette forme avait dû se présenter naturellement à l'esprit des premiers écrivains, nous avons des témoignages positifs qui, sans remonter très-haut et jusque dans les premiers âges qui suivirent l'invention de l'écriture, prouvent du moins que des écrivains, des philosophes antérieurs à Platon, avaient employé dans leurs écrits la forme du dialogue. Diogène Laërce attribue formellement l'invention de ce genre d'écrits à Zénon d'Elée, ce qui ne serait pas en reculer beaucoup l'origine, puisque Socrate, qui semble être presque toujours le génie inspirateur des dialogues de Platon, et qui en est souvent le héros, avait pu voir, dans son extrême jeunesse, Zénon d'Élée. Aristote semblerait confirmer cette opinion de Diogène Laërce, dans un passage très-court ou plutôt une phrase; mais cette phrase peut avoir un autre sens, et quelques savants, Tennemann entre autres, l'interprètent différemment et prétendent qu'elle signifie seulement que Zénon d'Élée a exposé ses doctrines en forme de catéchisme par demandes et par réponses. Aristote attribue même formellement l'invention du dialogue à Alexamenès de Téos; c'est aussi l'opinion de Favorinus, d'Athénée et de quelques autres.

Les Grecs furent en possession de donner des modèles dans presque tous les genres de littérature. Parmi les modèles de dialogues graves et philosophiques, ceux de Platon ont toujours été placés au premier rang. Lucien en offre de non moins excellents pour le dialogue gai, comique, critique, satirique. Parmi les Grecs si spirituels, Lucien est l'écrivain le plus spirituel, il est aussi le plus original; sa manière a dû souvent appeler l'imitation des écrivains français qui ont donné une forme dramatique et dialoguée à leurs compositions. Son dialogue est une conversation française, sinon pour le fond et le sujet, du moins pour la forme, pour le ton vif, gai, plaisant des reparties, et le ton rieur, moqueur et caustique des interlocuteurs.

Chez les Latins, Cicéron, qui eût pu, non pas imiter Lucien, qui lui est antérieur de plus d'un siècle et demi, mais créer avant lui des modèles d'un dialogue spirituel et comique, aima mieux imiter Platon. Son style est grave, noble, élevé comme celui de son modèle, et comme les sujets qu'il traite, c'est-à-dire les plus hautes questions de la philosophie ou de l'éloquence et de l'art oratoire. On sent que ces formes platoniciennes conviennent aux dialogues des *Tusculanes*, de la *Nature des Dieux*, de l'*Orateur*. Dans d'autres questions, qui sont plus du domaine du sentiment, tel que dans le dialogue de l'*Amitié*, et surtout dans celui de la *Vieillesse*, le style varié et flexible de Cicéron est simple, doux, touchant, et toujours plein d'élégance. Un génie d'une toute autre trempe, mais digne toutefois d'être nommé à côté de Cicéron, Tacite, nous a laissé un dialogue dont le sujet se rapproche fort de la matière traitée par le grand orateur romain, dans plusieurs compositions du même genre. Il y est aussi question de l'éloquence et des orateurs. Le dialogue de Tacite est un ouvrage charmant; l'auteur y révèle un esprit, et même un agrément et une sorte de grâce qui n'entrent guère dans l'idée qu'on se fait de son talent. Son imagination se montre vive et brillante dans cet ouvrage; son goût est exquis, son style riche, nombreux, périodique et extrêmement varié; malheureusement les injures du temps nous ont dérobé une partie de ce dialogue, qui ne nous est parvenu que fort incomplet.

Nous ne parlons, dans les deux langues grecque et latine, que des grands écrivains qui ont illustré le genre et qui eurent, surtout chez les Grecs, beaucoup d'imitateurs. Nous irions loin s'il fallait parler des imitateurs, bien plus nombreux encore, qu'ils eurent dans les langues modernes. Forcé de négliger toutes ces imitations dans les littératures étrangères, nous ne parlerons que fort succinctement de celles qui se sont fait remarquer dans la littérature française. Certainement le dialogue aurait été inventé en France s'il ne l'eût été dès les âges les plus reculés, et c'est surtout en ce genre qu'un écri-

vain français aurait le droit de dire, avec le chevalier de Cailly, à l'antiquité, *cette plaisante donzelle :* Que ne venait-elle après moi? j'aurais trouvé le *dialogue* avant elle. Nos auteurs eussent naturellement transporté dans leurs livres cette forme d'entretien qui réussit si bien dans les salons, qui a fait parmi nous, et qui fera longtemps, j'espère, le charme de la vie sociale, et qui nous a valu dans tous les temps une réputation universelle et incontestée. Le premier ouvrage où la langue française ait été parlée avec une entière correction, une pureté parfaite et une élégance soutenue (les *Provinciales*), tire, dans quelques lettres, une partie de son agrément de la forme du dialogue. Cette forme y donne plus de vivacité au discours, plus de sel à la plaisanterie, plus de piquant à l'argumentation, plus de véhémence à l'éloquence. Quelques années auparavant Gabriel Naudé avait fait servir le dialogue à la défense du cardinal Mazarin : c'était de sa part un acte de courage et une preuve de fidélité, de reconnaissance envers son bienfaiteur et son Mécène, proscrit et poursuivi avec la haine la plus violente. Ce long entretien entre Saint-Ange, défenseur du cardinal, et *Mascurat* ou Camusat son ennemi n'est plus lu, et il ne mérite point cet oubli; il contient des anecdotes curieuses et est enrichi de citations agréables qui varient la matière, ainsi que l'intérêt du lecteur; elles sont un peu prodiguées, suivant la coutume des érudits de cette époque, mais presque toujours elles sont assez naturellement amenées et fort heureusement choisies. Dans ce beau siècle de la littérature française, la forme du dialogue fut adoptée par d'illustres écrivains et appliquée à divers sujets. Fénelon en revêtit de justes et saines idées sur l'éloquence ; il publia même un mandement en forme de dialogue, en tête duquel il plaça quelques réflexions sur ce genre et cette méthode, qui en font parfaitement ressortir l'agrément, l'utilité et le mérite. C'est une tâche que nous avons à remplir nous-même dans cet article ; mais la trouvant si bien remplie, nous croyons ne pouvoir mieux faire que de citer le fragment de la

préface de Fénelon : « Toute l'antiquité la plus éclairée a « cultivé heureusement ce genre d'écrits si insinuants; elle « voyait par expérience qu'une longue et uniforme discussion « de dogmes subtils et abstraits est sèche et fatigante; on y « languit, rien n'y délasse; un raisonnement en demande un « autre; un auteur parle sans cesse tout seul : le lecteur, re- « buté de ne rien faire qu'écouter sans parler à son tour, lui « échappe; on ne le suit qu'à demi. Au contraire, faites parler « à leur tour plusieurs hommes avec des caractères bien gar- « dés, le lecteur s'imagine voir une véritable conversation et « non pas une étude; tout l'intéresse, tout éveille sa curiosité, « tout le tient en suspens. Tantôt il a la joie de prévenir une « réponse et de la trouver dans son propre fonds; tantôt il « goûte le plaisir de la surprise par une réponse décisive qu'il « n'attendait pas; ce que l'un dit le presse d'entendre ce que « l'autre va dire; il veut voir la fin pour découvrir ce qui ré- « pond à tout avant que l'autre ne pût lui donner une entière « réponse. Ce spectacle est une espèce de combat dont le lec- « teur est le spectateur et le juge. » La Harpe, dans son *Cours de Littérature,* ne fait que délayer ces idées.

Dans ses *Dialogues sur l'éloquence,* Fénelon, admirateur très-vif et très-éclairé de la littérature grecque et des grands écrivains qui l'ont illustrée, imite Platon et se montre un digne émule de cet admirable modèle. Sa parole est grave comme celle du philosophe grec, son style coule avec autant de facilité et d'élégance dans une langue moins flexible et moins harmonieuse; le sujet qu'il traite n'est pas moins important, ni sa pensée moins noble et moins élevée. Dans ses *Dialogues des Morts,* Fénelon n'est pas un imitateur moins heureux de Lucien : spirituel comme ce brillant modèle, il a plus de circonspection, de réserve, de sagesse; et quand ces qualités ne lui auraient pas été inspirées par ses principes religieux, par la gravité de son état et par les bienséances sociales de son siècle, il les aurait certainement puisées dans la délicatesse de son esprit et la pureté de son goût exquis. Mais le vé-

ritable Lucien français, c'est Fontenelle : comme l'auteur grec, l'auteur français étincelle d'esprit; comme son modèle, il est caustique, mordant, railleur, moqueur, sceptique; comme lui, et peut-être plus que lui, il est paradoxal; il l'est même trop, et il laisse trop voir qu'il se joue de la vérité et de son lecteur : il faudrait cependant respecter l'un et l'autre, la vérité surtout. On voit que Marmontel avait devant les yeux les *Dialogues des Morts* de Fontenelle, lorsqu'il disait, avec beaucoup de sens et de raison : « Il n'y a rien de plus aisé que de « soutenir des paradoxes par des sophismes, que de donner à « des choses éloignées et dissemblables une apparence de rap- « port, et de paraître ainsi rapprocher les extrêmes et assimi- « ler les contraires. Mais cette manière de rendre l'esprit subtil « est une manière encore plus sûre de le rendre faux et louche. « L'art de bien décocher la flèche, c'est d'atteindre le but; or, « ici le but est la vérité, et la vérité n'est qu'un point. Quand « j'aurai vu les deux archers vider leur carquois sans y at- « teindre, que dirai-je de leur force et de leur adresse à tirer « en l'air? Que m'aura laissé le dialogue le plus subtil et le « plus alambiqué? Le doute ou de fausses lueurs, ce qui est « encore pis que le doute. Le dialogue sophistique cherche à « capter ma persuasion, et c'est toujours du côté le plus faux « que l'écrivain, pour briller davantage, s'efforce de montrer « plus de vraisemblance : ainsi tout son esprit s'emploie à « dérouter le mien. »

Un écrivain d'un goût plus ferme et plus sûr que Fontenelle, et dont on sait qu'il ne fut pas l'ami, un grand et illustre poëte, Boileau, d'après son propre témoignage (édition de ses œuvres en 1674), avait fait un assez grand nombre de dialogues pour en composer un volume qu'il promettait au public; il en a publié un seul qui a pour titre : *Des Héros de romans*. Il ne nous laisse pas le soin de deviner quel auteur il avait pris pour modèle; il a lui-même mis à la tête de son œuvre : *Dialogue à la manière de Lucien*. Peut-être eût-il été plus prudent de ne pas faire cette annonce; elle donne une espérance

qui ne se réalise pas, du moins complétement. Le style du *Dialogue des Héros de romans* a généralement peu de vivacité et d'élégance; la plaisanterie est trop souvent sans légèreté et sans grâce. Je sais que des critiques distingués ont jugé plus favorablement, et même très-favorablement, ce dialogue; mais je ne puis me rendre à leur autorité, quelque considération qu'elle mérite. Ce n'est qu'en vers que Boileau a beaucoup d'esprit et qu'il est grand écrivain.

Le dialogue est un vêtement qui s'adapte à tous les genres et dont l'esprit humain peut revêtir toutes ses productions. L'éducation et l'instruction s'en emparèrent dans le dix-septième siècle, et les deux écoles rivales et opposées l'employèrent dans leurs ouvrages destinés à la jeunesse. Les jésuites surtout en firent un grand usage; ils mirent en dialogue la grammaire, la logique, la philosophie, la physique, la géographie, l'histoire. De tous ces dialogues, il n'est resté que les entretiens du P. Bouhours, qu'on ne lit guère; mais on lit toujours les entretiens philosophiques de Malebranche qui appartient à l'école opposée, et qui est un des meilleurs écrivains de notre langue. La politique eut son tour, et nous valut, sous la plume d'un grand maître, le *Dialogue de Sylla et d'Eucrate*. « Que dire, observe M. Villemain (Éloge de Montesquieu « couronné par l'Académie française), que dire de cette élo- « quence extraordinaire, inusitée, qui tient de l'alliance de « l'imagination et de la politique, et prodigue à la fois et les « pensées profondes et les saillies d'enthousiasme, éloquence « qui n'est pas celle de Pascal, ni celle de Bossuet, sublime « cependant, et tout animée de ces passions républicaines, « les plus éloquentes de toutes, parce qu'elles mêlent à la « grandeur des sentiments la chaleur d'une faction. » Montesquieu lie le dix-septième siècle au dix-huitième. Dans ce second âge de notre littérature, l'art du dialogue fut moins cultivé par les écrivains; il ne fut pas négligé cependant. Quel esprit fut jamais plus propre que celui de Voltaire à le parer de toutes les grâces naturelles? Il l'employa en vers et en

prose ; il y fut sans doute toujours ingénieux, piquant, extrêmement spirituel ; mais malheureusement il l'employa moins à développer des vérités importantes et utiles qu'à satisfaire ses haines, ses passions, ses préventions. Quelques années avant sa mort, une sorte de phénomène littéraire, dans le genre du dialogue, vint le surprendre et étonna la république entière des lettres. Un étranger, un Italien, traitant le sujet le plus sec et le plus aride, parlant de douane, de tarif d'importation et d'exportation des grains, questions qui semblent si rebelles à toute imagination, à tout esprit, à tout agrément, écrivit dans notre langue, et dans un style élégant et poli, des dialogues piquants, spirituels, plaisants quelquefois jusqu'à l'excès et à la bouffonnerie, et révéla sous cette forme légère et frivole, du bon sens, de la raison, de l'expérience, et même de hautes vues politiques. Tels sont les *Dialogues* de l'abbé Galiani *sur le commerce des grains*. Voltaire, si bon juge en matière de style, de goût, de grâce et de plaisanterie, écrivait à Diderot en 1770, époque de la publication de ces dialogues : « Il semble que Platon et Molière se soient « réunis pour composer cet ouvrage.... On n'a jamais raisonné « ni mieux ni plus plaisamment... Oh ! le plaisant livre, le « charmant livre que les *Dialogues sur le commerce des blés* ! Il écrivait encore dans les questions sur l'Encyclopédie, à l'article *bled* ou *blé* : « M. l'abbé Galiani, Napolitain, réjouit « la nation sur l'exportation des blés ; il trouva le secret de « faire, même en français, des dialogues aussi amusants que « nos meilleurs romans, et aussi instructifs que nos meilleurs « livres sérieux. »

Telle est l'histoire fort abrégée et sans doute incomplète du dialogue dans les deux célèbres littératures de l'antiquité et dans celle des littératures modernes qui approche le plus de ce modèle. Nous nous sommes borné à faire connaître le *dialogue philosophique* ou *littéraire*. Il y a une autre sorte de dialogue qu'on a appelé *dialogue poétique* ou *dramatique*, quoique le dialogue philosophique puisse être et ait été sou-

vent écrit en vers, et que le dialogue poétique ait été non moins souvent écrit en prose. C'est donc du fond et du sujet qu'ils tirent leur dénomination, et non de la forme du langage. Le dialogue philosophique a pour objet de développer, de prouver une vérité; le dialogue poétique a pour objet de représenter une action : telles sont les tragédies, les comédies; tel est le drame en général. Ces ouvrages se composent d'une suite, d'un enchaînement de scènes qui, à un très-petit nombre d'exceptions près, ne sont que des dialogues. Les églogues forment encore une espèce dans le genre; quelquefois aussi elles représentent une action et forment ou une scène ou une comédie pastorale. Le plus souvent elles peignent une simple situation de l'esprit, ou une affection de l'âme, des mœurs villageoises, la paix, l'innocence, le calme, l'oisiveté des champs; elles racontent ou mettent en action un petit événement pastoral, des rivalités et des querelles de bergers, qui, surtout chez les poëtes anciens, ne sont pas toujours très-innocentes et très-polies. Ce genre de dialogue s'éloigne de plus en plus de nos goûts et de mœurs. Ce n'est point ici le lieu de tracer les règles de ces différents genres; elles trouveront plus naturellement leur place aux mots *dramatique, tragédie, comedie, églogue*. Quant au dialogue philosophique et littéraire, qui est particulièrement l'objet que nous nous sommes proposé, la meilleure règle que nous puissions prescrire à nos lecteurs, c'est de lire les excellents modèles que nous avons indiqués dans le cours de cet article. Ils verront que le dialogue n'admet point de règle générale et uniforme; que le ton et le style s'élèvent ou s'abaissent suivant la nature des sujets; que le langage y est tantôt simple, naïf, léger, badin, plaisant, tantôt grave, noble, éloquent même et sublime, toutes les fois que la question ou le sujet le demandent, et que l'auteur est digne de les traiter. Il ne faut jamais perdre de vue cependant qu'un dialogue est une conversation et doit en reproduire les qualités naturelles : la vivacité, l'abandon, la simplicité. Mais les conversations du Portique et du Lycée

avaient sans doute un caractère différent de celles des oisifs sur les places publiques d'Athènes, ou des femmes dans les gynécées. Et chez nous, car pourquoi irais-je chercher des modèles de conversation ailleurs? pense-t-on que le langage ne s'élève pas avec la dignité du sujet? Les entretiens de Bossuet sur la terrasse de Saint-Germain eussent sans doute fait une belle suite aux *Dialogues de l'Orateur*. Dans les salons même, dont les femmes faisaient le principal agrément, croit-on que les conversations du duc de La Rochefoucaud, de madame de Lafayette, de madame de Sévigné, ne réunissent pas quelquefois à l'élégance et à l'urbanité la gravité, la profondeur, l'élévation? Dans le siècle dernier, les Voltaire, les Montesquieu, les d'Alembert, les Chamfort, les Boufflers, les Delille, les Rhulière, les Rivarol, rassemblés dans les salons des femmes les plus spirituelles de leur temps, ne prenaient-ils pas tous ces tons, ne s'élevaient-ils pas de la plaisanterie la plus légère aux graves et sévères leçons de la philosophie, aux hautes et importantes questions de la politique?

FIN.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS CE VOLUME.

NOTICES BIOGRAPHIQUES.

ARTICLES NÉCROLOGIQUES.

VARIÉTÉS PHILOSOPHIQUES ET LITTÉRAIRES.

Pages.

Pages.

